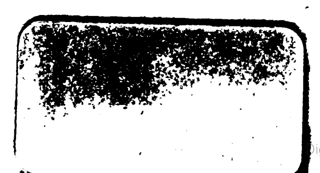




LE

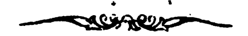
RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES-PENSEURS



Huitième année. — 1868-1869

Homme, que cherches-tu?
— La Vérité!
— Consulte ta raison!

GENÈVE

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES

1869

An 77, 1re décade. — 8e ANNÉE, No 1. — 24 Décembre 1868

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, no 263, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Godet, place des Victoires, no 9.

L'histoire sainte dans l'éducation

Nous recevons de Neuchâtel une lettre intéressante sur un incident qui vient d'exciter une profonde émotion dans cette ville et qui a eu du retentissement dans toute la Suisse romande. Nous la publions en la recommandant à la méditation de nos lecteurs.

Neuchâtel, 11 Décembre 1868.

Monsieur le Directeur,

Voilà une semaine entière que la bonne ville de Neuchâtel est en émoi : un fait, qui paraît inouï dans les annales neuchâteloises, vient d'effrayer jusque dans leurs plus secrets *recoins* les âmes pieuses. Aussi, dans un certain monde, l'indignation est-elle à l'ordre du jour, et cela à telle enseigne, que quiconque n'est pas un peu

indigné, court grand risque d'être signalé comme une *brebis galeuse*, ce qui veut dire *homme immoral* dans le vocabulaire de ces gens-là. Que s'est-il donc passé? Voici le fait.

M. Buisson, ancien élève de l'Ecole Normale de Paris, et aujourd'hui professeur de philosophie dans notre académie, a osé, le Samedi 5 courant, devant un public nombreux, qui se pressait dans la salle du Grand Conseil, où se tiennent les conférences hebdomadaires de la Société d'Utilité publique, proposer comme une *réforme urgente* de l'instruction primaire, l'abolition de l'enseignement de l'histoire soi-disant *sacrée*, ou, plutôt, il a demandé qu'on veuille bien la mettre au même niveau que l'histoire des Egyptiens ou des Assyriens. En développant cette thèse avec une logique et un talent de parole incontestables, il a commencé par constater que, dans l'Ancien Testament, on rencontre: 1° *des faits immoraux*, dont le récit n'est point accompagné d'une seule parole de blâme, et dont les auteurs, au contraire, y sont montrés comme jouissant de la protection et de la grâce divines; 2° de *fausses idées scientifiques;* 3° une *théologie* conçue dans un esprit grossièrement anthropomorphique et sanguinaire, qui fait de Dieu un être changeant, matériel et altéré de sang. Ayant établi ces trois points et les ayant *prouvés* par la lecture d'une foule de passages bibliques, M. Buisson a fait ressortir la mauvaise influence que doit avoir l'*Ancien Testament* sur l'esprit des enfants, auxquels on le présente comme l'œuvre vénérable de la divinité. — « De deux choses l'une, — a-t-il dit — ou les enfants com- « prennent ce qu'ils lisent ou ils ne le comprennent pas; « s'ils le comprennent, leur esprit doit être faussé et leur « sens moral engourdi; s'ils ne le comprennent pas, c'est « que vous les avez habitués à lire machinalement, c'est « que vous n'avez pas songé à développer leur faculté « d'examen, leur curiosité scientifique, qui doit être la « base de tout bon système pédagogique. »

Voilà, à grands traits, l'argumentation de l'honorable professeur. Il a fini par une éloquente péroraison, où il demandait de réduire à sa juste valeur l'*Ancien Testament*, et cela au nom de la morale, au nom de la démocratie, au nom de la science, et dans l'intérêt aussi du déisme, dont il semble être partisan, et du Dieu de l'Evangile, qui, sous plusieurs rapports, lui paraît préférable à Jéhovah, bien qu'il n'y tienne pas davantage, pour ce que j'ai pu comprendre.

Les paroles de M. Buisson ont été applaudies par un nombre assez considérable d'auditeurs, ce qui me prouverait que les Rationalistes sont ici plus nombreux qu'on ne le croit. Mais la grande masse, il faut en convenir, est encore l'esclave de la routine, comme il arrive, au reste, un peu partout. Malgré la modération de parole dont M. Buisson a fait preuve, il n'aurait pas fallu connaître Neuchâtel pour ne pas s'attendre à un orage. L'orage, en effet, s'est amoncelé lentement et dans un *crescendo* magnifique, au milieu des murmures des dévots et des imprécations des hypocrites; enfin la foudre a éclaté.

On avait annoncé pour hier au soir une conférence donnée par M. Godet, en réfutation de celle dont je viens de vous rendre compte d'une manière si imparfaite. Je fus curieux de l'entendre, et je m'y rendis avec empressement.

M. Godet est aussi savant théologien qu'orateur brillant; je m'attendais donc à une réfutation sérieuse, sinon victorieuse; mais j'éprouvai une cruelle déception. L'orateur commença par faire pleuvoir sur son auditoire une grêle de citations bibliques, par lesquelles, faisant passer sa voix du pathétique au grave, il entreprit de prouver qu'aucun Dieu n'est aussi grand, aussi pur, aussi *immatériel* que le *Dieu des armées*, ce qui ne fit que me convaincre davantage de la vérité de ce que vous disiez dernièrement dans le *Rationaliste*, qu'on trouve tout ce qu'on

veut dans la Bible. Quant à réfuter les *faits* que M. Buisson avait avancés, M. Godet s'en garda bien. Cela se conçoit, car, pour réfuter, il faut des *raisons*, et il est difficile d'en trouver. L'orateur s'en dédommagea en débitant mille impertinences, suivant une habitude qui paraît devenir générale parmi les gens dévots de toutes les couleurs. D'abord il exprima sa joie de ce que son adversaire *n'était qu'un étranger;* il s'oublia ensuite jusqu'à l'appeler indirectement *un pédant*, jusqu'à le qualifier d'homme *frivole*, qui se fait applaudir par l'*ignorance*. « La frivolité attaque et l'ignorance applaudit. »

Je ne m'arrêterai pas à qualifier ce procédé; quand on s'emporte, quand on descend aux injures, on ne fait qu'avouer la faiblesse de la cause qu'on défend. Je n'aurais jamais cru, cependant, que des gens *haut cravatés* pussent adopter un tel genre de polémique. L'animosité dont M. Godet a fait preuve a laissé par trop percer le théologien qui lutte *pro domo suâ*. Si M. Godet s'indignait de semblables jugements, il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même, car c'est lui qui a porté la question sur le regrettable terrain des personnalités. J'ai hâte de le quitter.

M. Godet a parlé pendant deux heures, mais il n'a que très-rarement répondu directement aux faits dont le cours de M. Buisson était rempli. Au reste, pour excuser certaines crudités de la Bible, il a eu recours au cliché habituel des apologistes : *pour se faire comprendre par un peuple grossier, il fallait que l'Être parfait revêtit ses imperfections*. Que voulez-vous répondre à cela? Mais, puisque Dieu faisait le *miracle* de se révéler, il n'aurait pas dû s'arrêter à moitié chemin ; qui l'empêchait de faire encore le *miracle*, bien plus utile, d'ouvrir l'intelligence de son peuple ?

Je vous demande pardon, Monsieur le Directeur, si j'ai abusé de votre patience. Un mot encore et j'ai fini.

Savez-vous comment M. Godet a justifié les massacres des Cananéens, commis sur l'ordre de Dieu? Le voici :

« D'abord, ces peuples que l'Eternel fit exterminer étaient tellement, tellement corrompus, qu'il n'était plus permis d'en espérer aucun bien. *Or, l'arbre qui ne produit plus de fruit doit être coupé et jeté au feu.*

« Mais il y a plus. Ces massacres étaient une leçon de haute moralité. Oui, Monsieur, de *haute moralité;* je maintiens le mot, et je vais vous prouver que je n'ai pas tort.

« Vous souvenez-vous du rite *des sacrifices d'expiation?* Le coupable appuyait sa main sur la victime et faisait couler lui-même le sang qui remplaçait celui qu'il avait mérité de verser de ses propres veines.....

« Eh bien! ces peuples qu'on égorgeait, ces Cananéens qu'on massacrait, vieillards, femmes et enfants, étaient destinés, selon M. Godet, à représenter aux yeux des Juifs, d'une manière saisissante, le spectacle de la *victime d'expiation.* O sagesse de la Providence! Comme d'un peuple qui n'était plus bon à rien elle savait encore tirer parti pour pousser au repentir son peuple d'élection! *O altitudo!* Et quelle belle chose que la philosophie de l'histoire *ad usum delphini!* Cet argument n'est-il pas une perle pour l'apologiste qui voudrait justifier; que dis-je? sanctifier la Saint-Barthélemy et les Dragonnades?

Je m'arrête ici. Comme vous le voyez, la lutte est engagée; je ne manquerai pas de vous tenir au courant de ses péripéties ultérieures.

Un ignorant qui applaudit la FRIVOLITÉ.

La manière dont M. le pasteur Godet réfute les objections qu'on lui fait, n'a rien qui nous étonne : ne l'avons-nous pas entendu dire ici, à Genève, que les miracles ne sont pas plus inutiles que nécessaires pour prouver la vérité du Christianisme, qu'ils sont le *luxe*

de cette religion, et pas autre chose ? Quand on se tire d'embarras au moyen d'un subterfuge aussi misérable, on donne la mesure, non pas de son intelligence, mais d'une autre qualité encore plus importante dans les discussions doctrinales. Du reste, M. Godet a une mine qui n'est pas trompeuse ; il suffit de la regarder pour savoir à qui l'on a affaire.

Les prophéties par figures

Les défenseurs du Christianisme assurent que Jésus a été annoncé au monde, non seulement par des prophéties formelles qui l'ont dépeint à l'avance et ont prédit ses actes, mais encore par les *figures du Messie.* « On entend par là, suivant Mgr Gaume, protonotaire apostolique, certains évènements, certains personnages, qui représentaient d'avance les caractères et les actions du Messie (1). » Cet auteur insiste avec complaisance sur ce prétendu genre de preuve, et il l'expose dans un ouvrage élémentaire, destiné à l'instruction de la jeunesse et revêtu de l'approbation du Pape et d'un grand nombre d'évêques. On peut donc le considérer, à cet égard, comme le fidèle interprète de l'Eglise ; et les exemples de cette méthode lui sont fournis par Jésus lui-même (Mat. XII, 39, 40), par saint Paul (*Rom.* IX, I *Cor.* IX, 9 ; *ibid.* X, 4 ; *Gal.* IV, 22, 26 ; I *Tim.* V, 18), et par les Saints Pères.

Ainsi, le morceau de drap rouge, arboré sur les murs de Jéricho par la prostituée Rahab, pour donner à l'ennemi le signal d'attaquer la ville, figure, suivant saint Augustin (2), le sang de Jésus-Christ répandu sur le Calvaire. Nous voyons bien une toute petite similitude dans les deux évènements, savoir la couleur rouge qui joue un rôle dans l'un et l'autre ; mais cela suffit-il pour

(1) *Abrégé du catéchisme de persévérance*, 23e éd., 1866, p. 64.
(2) *Serm.* 78 ; *Epist.* 157.

admettre que le premier est une prophétie du second, en est la représentation anticipée ? Il faut plus que de la bonne volonté pour se payer de pareilles raisons. Ce sont là de pauvres jeux d'esprit qu'on ne peut prendre au sérieux. C'est cependant là une des bases les plus importantes de la religion : les métaphores deviennent des arguments, les allégories prennent corps et sont rangées en bataille, comme des régiments.

M. Gaume trouve dans l'Ancien Testament *dix-huit* figures du Messie ; et, en se tenant à ce nombre, il fait preuve d'une grande modération. Suivant lui, plusieurs des personnages bibliques, notamment Adam, Abel, Noë, Isaac, Jacob, etc., figuraient Jésus-Christ et le prophétisaient par leur conduite. Dans ce système, ces individus, tout en agissant conformément à leur libre arbitre, faisaient de la prophétie sans s'en douter ; leurs actions ont été les images de celles du Messie et ont servi à l'annoncer à l'humanité. Si tels ont été les desseins de Dieu, il faut convenir que les moyens par lui employés sont bien peu adaptés au but proposé. En effet, comment le genre humain pouvait-il deviner que certains hommes étaient les prototypes du Messie ? Ceux que les apologistes choisissent arbitrairement pour remplir cette mission, n'avaient, de leur vivant, rien qui les distinguât du commun des mortels ; aucun signe extérieur, manifeste, ne les désignait comme destinés à jouer ce rôle providentiel. On ne pouvait donc pas déterminer si tel individu était, plutôt que tel autre, un type vivant ; de là l'impossibilité de savoir ce que serait le Messie. Vous nous dites que, dans la foule innombrable des hommes qui ont précédé Jésus, il y en a une vingtaine qui étaient des portraits anticipés du Messie ; mais, n'ayant aucune règle pour les discerner dans cette multitude, je ne puis même songer à les chercher ; et, quand l'original se présentera, je ne pourrai le confronter avec ses modèles.

Ce n'est pas tout. Ces personnages privilégiés ne figuraient que par certains traits qu'il vous plaît de mettre en relief après l'événement; mais, pour tout le reste, leurs actions n'avaient rien de typique. Comment distinguer, dans la vie d'un individu, les deux ou trois traits qui l'assimileront au Messie? Faute d'un guide pour faire ce discernement, je suis exposé à toutes sortes de méprises, à considérer comme figurative une action qui ne jouira pas de ce caractère, à négliger au contraire un trait destiné à être symbolique, à me faire du futur Messie un portrait qui sera tout le contraire de la vérité.

Mais voici ce qui va mettre le comble à la confusion. Les personnages types figurent, non seulement par les actions semblables, mais encore par les contraires; de sorte que, pour trouver le vrai Messie, il faut lui appliquer les qualités opposées à celles du portrait. C'est comme si, pour m'aider à distinguer un individu dans la foule, on me disait qu'il a les cheveux noirs, le nez aquilin, le teint brun, une haute stature; et que la personne cherchée eût les cheveux blonds, le nez camard, le teint blanc et une petite taille. Ce serait le vrai moyen de m'empêcher de le reconnaître, de me fourvoyer; et c'est ainsi que la Providence aurait renseigné le monde pour distinguer le Messie.

Voyons, par exemple, comment Adam figure Jésus.— Du côté d'Adam Dieu tire son épouse; du côté de Jésus Dieu tire l'Église : similitude, en ce que, dans les deux cas, Dieu fait l'office d'accoucheur.— Il est bien dit, dans l'Évangile, que le coup de lance fit sortir, du côté de Jésus, de l'eau et du sang. Mais que l'Eglise (qui est considérée comme l'épouse de Jésus) lui soit sortie du côté ou de toute autre partie du corps, c'est ce que l'évangéliste ne dit pas; et nous l'en félicitons, car, pas plus au propre qu'au figuré, on ne conçoit que Jésus ait enfanté par la plaie de son côté. A M. Gaume l'honneur de cette découverte. — Adam perd les hommes

par sa désobéissance; Jésus les sauve par son obéissance (p. 65). C'est ce qui fait qu'ils se ressemblent... comme le jour et la nuit, et que le premier figure le second.

Jonas, coupable de désobéissance, excite une violente tempête et est jeté à la mer (mais il ne périt pas dans le sinistre); Jésus, innocent et obéissant, arme contre lui la justice de Dieu et est mis à mort (p. 95). C'est bien la même chose dans les deux cas, sauf que ça diffère du tout au tout. — Jonas reste trois jours et trois nuits dans le ventre d'une baleine; Jésus reste un jour et deux nuits dans le tombeau : la concordance n'est-elle pas admirable?

Quant à Salomon, il y a de quoi satisfaire les plus difficiles. — Salomon jouit du fruit des victoires de David et règne en paix, couvert de gloire; Jésus jouit du fruit de ses propres travaux...., mais seulement dans le ciel. A part cette petite circonstance, la ressemblance est saisissante. — Salomon prend pour femme une étrangère; Jésus choisit l'Eglise, son épouse, principalement dans les nations étrangères (p. 93); le parallèle est frappant. Insistons sur ces deux traits de ressemblance. — Salomon, roi puissant, à une cour somptueuse, et, après une longue carrière, meurt comblé de biens et rassasié de voluptés; Jésus, fils d'un artisan, pauvre, humilié, conspué, persécuté, meurt, à 33 ans, d'un supplice cruel et ignominieux. — Salomon a un sérail de mille femmes, parmi lesquelles se trouve un grand nombre d'étrangères (et non pas une seule, comme le dit pudiquement M. Gaume); il y a une Egyptienne, « des femmes de Moab et d'Ammon, des femmes d'Idumée, des Sidoniennes et du pays des Héthéens (III *Rois*, XI) »; elles le détournent du culte de Jéhovah pour lui faire adorer Astarté, Moloch, Chamos et toutes les divinités des peuples païens. Jésus, chaste, sobre, célibataire, maintient dans toute sa pureté le monothéisme juif. — N'est-il pas évident qu'en voyant Salomon, on savait d'avance ce que serait Jésus,

qu'en voyant Jésus on retrouve Salomon, et que ce sont bien deux ménechmes? De même, ces femmes de tous les pays qui corrompent Salomon, le poussent à la débauche et à l'idolâtrie, ne sont-elles pas la peinture fidèle de l'Eglise, épouse mystique et pure de Jésus? Tout cela est clair comme de l'eau de roche.

Convenons pourtant que, si les peintres d'aujourd'hui ne réussissaient pas mieux dans leurs portraits, ils perdraient leur clientèle et seraient outrageusement sifflés. Oui, mais la Providence peut se permettre bien des licences. Que le clergé en général, et l'abbé Gaume en particulier, soient autorisés à parler en son nom, c'est possible; mais, s'ils tiennent à justifier de leur mission, ils feront bien de produire d'autres titres que leurs figures plus ou moins typiques. Leur symbolisme ingénieux ne pourra leur mériter de place que parmi les faiseurs de rébus et de charades.

MIRON.

Un saint de carton

En Janvier 1668, M. de Péréfixe, archevêque de Paris, annonça au peuple, à grand renfort de carillons, que, le Jeudi 9 Février suivant, d'importantes reliques arrivées de Rome seraient solennellement transférées à l'hôpital de la Salpêtrière.

Des affiches, placardées sur tous les murs de la capitale, indiquaient l'ordre et la marche d'une procession majestueuse, dans laquelle MM. les évêques de Soissons et de Cahors devaient porter chacun une des châsses. Ensuite se succéderait, pendant huit jours consécutifs, une série de sermons adaptés à la circonstance :

Le Jeudi, par M. l'évêque de Cahors;

Le Vendredi, par M. l'abbé Frumentières;

Le Samedi, par M. Coquelin, docteur en théologie de la Faculté de Paris et curé de Saint-Merry;

Le Dimanche, par M. l'évêque de Soissons;

Le Lundi, par le R. P. Crasset, jésuite;

Le Mardi, par M. l'évêque de Bayeux;

Le Mercredi, par dom Come, feuillant;

Et enfin, le Jeudi de l'*Octave*, par M. l'évêque de Noyon.

Paris était dans la jubilation. Le son des cloches retentissait au loin, et même à Versailles, jusque dans les boudoirs que Mme de Maintenon devait bientôt convertir en chapelles.

La noblesse accourait du fond des provinces pour disputer à la grande cité l'honneur de composer le brillant cortége.

Déjà M. de Lamoignon, celui-là même qui, à la première représentation du TARTUFFE, *s'opposait à ce qu'on le jouât*, faisait redorer ses carrosses, rafraîchir ses livrées et confesser ses gens, pour que toute sa maison se présentât plus dignement à l'auguste cérémonie de la Translation, si pompeusement annoncée.

Quelle ne dut pas être la stupéfaction de tout ce beau monde et le scandale des bonnes gens, lorsque, la veille même du grand jour, de nouvelles affiches, contremandant tous ces brillants préparatifs, annoncèrent, sans aucun préambule, que la fête était remise aux calendes grecques?

Que s'était-il donc passé?

Pour le savoir, tout le monde s'interrogeait du regard; car de parler ce n'est la mode à gens que gouverne un prince licencieux, d'autant plus âpre à la défense d'une religion que le masque qu'elle lui prête, en échange de son hypocrisie, lui est plus utile à voiler ses infamies. Quelques-uns se risquaient, cependant: « Peut-être, disaient-ils, la maison d'Autriche, jalouse des trop nombreuses faveurs que notre Saint-Père le Pape accorde de préférence au roi très-chrétien, chanoine honoraire de Saint-Jean de Latran, et fils aîné de l'Eglise, aura-t-elle

par un hardi coup de main, enlevé à la France les précieuses châsses et leur précieux contenu. Hélas! »

On se perdait en conjectures. Dans les cercles et ruelles les mieux informés, on entendait parfois les mots discordants de *reliques*, *carton*, *lettres de cachet*, *saint Fortunat*. Un jour même, M. de Saint-Germain, médecin conseiller ordinaire du Roi-soleil, semblait vouloir raconter une histoire; mais, avec la promptitude de l'éclair, M. le premier Président de Lamoignon avait fait entrevoir certain papier qui avait produit sur le filleul d'Esculape l'effet énergique d'un formidable bâillon.

Les choses en étaient là lorsque, onze ans plus tard, en 1679, parut un livre intitulé : Décret de N. S. P. le Pape Innocent XI, portant suppression d'un Office de la Conception immaculée de la Très-Sainte Vierge, etc. 1679, in-12.

Qui, diable! se serait jamais attendu à rencontrer là l'explication du mystère devenu européen?

Ce fut cependant à la page 204 de ce pieux bouquin que se trouva le mot de l'énigme.

On sut alors que, l'avant-veille de la translation projetée, M. l'archevêque Hardouin de Péréfixe avait réuni une commission composée de tout ce que Paris contenait de plus distingué dans les sciences médicales et théologiques, à l'effet de procéder à la vérification de cinq caisses, contenant des reliques venues de Rome. Cette commission avait d'abord reconnu l'intégrité des sceaux et cachets du Pape, l'authenticité des lettres patentes sur parchemin, données par l'illustrissime cardinal Ginetti, vicaire général de Sa Sainteté; la parfaite conformité des certificats sur papier, signés par frère Ambroise Landucius, évêque de Porphyre, sacristain du Pape et commissaire pour les saintes reliques. Cette opération préalable, terminée à la satisfaction générale, M. l'évêque de Soissons avait dûment encensé et vénéré

lesdites caisses; puis on s'était livré à l'examen scrupuleux du contenu.

Rien de particulièrement remarquable ne s'était présenté dès l'abord; mais, à l'ouverture de la troisième châsse, après avoir soigneusement dénoué les cordons et lacets de soie rouge; brisé les sceaux, tant du cardinal Ginetti que de l'illustrissime Landucius; lu les lettres et certificats par lesquels il était ordonné d'exposer à la vénération des fidèles l'objet qui y était renfermé, on avait enfin découvert, dans toute sa splendeur angélique, une tête couronnée d'une guirlande de fleurs, avec cette inscription :

Caput sancti Fortunati. (*Tête de saint Fortunat.*)

A l'aspect de cette imposante merveille, tous les assistants s'étaient profondément inclinés. Le docteur Charles de Saint-Germain, myope fort prononcé, se trouvant par là même assez rapproché de l'objet de sa vénération, avait remarqué, au-dessus de l'oreille gauche, quelque chose de blanc comme une exfoliation de l'os temporal. On craignit d'abord que les parois de la caisse n'eussent occasionné un accident en route; mais, ensuite, en examinant avec une loupe, on n'avait pas tardé à reconnaître que cette exfoliation était absolument identique à celle que produirait une déchirure dans du carton. Bientôt ces sacriléges savants, prenant un bistouri, avaient, le plus facilement du monde, perforé le crâne en son entier; puis enfin, n'en croyant pas leurs yeux, ils avaient poussé l'audace jusqu'à tremper saint Fortunat dans l'eau chaude, d'où ils l'avaient retiré sous forme de loque et de papier mâché.

Evanouissement général, tableau!!!

Ce fut alors que, n'écoutant plus la foi du crétin, doutant de l'infaillibilité papale, et poussant le cynisme jusqu'à supposer une fraude de la Chancellerie romaine, l'archevêque avait, sans aucun respect pour les miracles

opérés par eux, fait jeter au feu tous ces débris sacrés d'un autre âge, et contremandé la cérémonie, prétendant à tort, gardons-nous d'en douter, que *saint Fortunat n'aurait jamais pu vivre avec une tête de carton.*

Oh! que les choses se fussent passées bien autrement, si un Dupanloup eût occupé la chaire archiépiscopale aux lieu et place d'un Hardouin de Péréfixe!

« Le miracle n'en est que plus grand! se fût-il écrié. A genoux, messieurs, à genoux! Voici un saint qui a gagné le Ciel, qui a opéré des prodiges (*portenta*), a répandu la foi partout autour de lui. Il avait, dit-on, une tête sans cervelle, voire une tête de carton; tant mieux! la toute-puissance divine ne s'en manifeste qu'avec plus d'éclat. Plût au Ciel que tous, tant que nous sommes, nous fussions dans cette précieuse situation d'esprit qui exclut la faculté de raisonner. La foi serait indestructible; il n'existerait ni matérialistes ni athées pour neutraliser nos travaux apostoliques, et nous ne rencontrerions pas, jusque dans nos rangs, des Chrétiens osant douter qu'il soit au pouvoir de Dieu de faire des saints de pierre ou de carton!

« Miracle! miracle! trois fois miracle! »

Baron de PONNAT.

Chronique

COMMISSION POUR LE CONGRÈS RATIONALISTE. — La Société rationaliste de Genève, dans sa réunion administrative du 21 Décembre 1868 (solstice d'hiver), a nommé la Commission qui doit s'occuper de la préparation du Congrès. Cette Commission se compose de: MM. Darier, Suisse; Barni, Français; Stefani, Italien; Gœgg, Allemand, et Frigiesy, Hongrois.

LE RATIONALISME EN ITALIE. — Sous le titre de LA

RAGIONE, on vient de fonder, à Venise, un nouvel organe hebdomadaire de la libre pensée, lequel se propose, non pas seulement de combattre les religions positives, mais aussi de préconiser l'Athéisme. Nous n'examinerons pas ici jusqu'à quel point nous jugeons opportune la thèse soutenue par nos confrères de Venise; mais nous sommes complètement d'accord avec eux sur la nécessité de faire une guerre à outrance à la superstition. Nous n'hésitons donc pas à souhaiter cordialement la bienvenue à leur publication, et cela avec d'autant plus de sympathie qu'elle a commencé par subir les rigueurs de la police italienne, son numéro 3 ayant été saisi à cause d'un article-programme. Le prix de l'abonnement à la RAGIONE est de 2 fr. par an pour l'Italie; pour l'étranger le port se paie en sus. Le bureau du recueil est à Venise, nº 2465, Traghetto Zobenigo.

ANNÉE 4e DU LIBERO-PENSATORE. — Le *Libre Penseur*, de Milan, annonce qu'il va entrer dans sa IVe année. Nous avons assez appris à estimer cette remarquable publication, pour être sûr de ne pas nous tromper en lui prédisant que la faveur dont elle jouit parmi la partie intelligente du public italien, ira toujours en augmentant, ainsi qu'elle l'a fait jusqu'à ce jour. La direction éclairée de M. Demora nous en est un gage certain. Voici les noms des principaux collaborateurs : MM. de Boni, député au Parlement; Canestrini, professeur; Lazzarini, professeur; E. Littré; Mauro Macchi, député; Medini; Mazzoleni, avocat. Le député Joseph Ferrari donnera, en outre, de temps en temps, des extraits de ses œuvres, enrichis de notes écrites exprès; et le Directeur du *Libero pensiero* publiera un roman historique contemporain dans le but de populariser les idées du Rationalisme. Nous nous réservons de parler de ce roman dès que la publication en sera avancée.

LES CHEVEUX DE LA VIERGE. — On montrait, dans l'ancienne abbaye de Saint-Denis, un cheveu de la Vierge qui était d'une finesse extrême. Le moine qui était chargé de cette exhibition le tenait délicatement entre les doigts. Un jour, un visiteur approcha pour mieux contempler cette auguste relique ; il eut beau s'écarquiller les yeux, il ne put parvenir à voir quoi que ce soit entre les doigts du moine. Il fit part à ce dernier de son observation. « Vous ne voyez rien, dit le religieux, ça ne m'étonne pas ; il y a quarante ans que je montre le cheveu, et je ne l'ai jamais vu. » — Plusieurs autres églises avaient, du moins, à montrer des cheveux visibles et palpables. M. de Rémusat, dans son livre sur *Saint Anselme*, raconte (2e éd., p. 302) qu'un guerrier nommé Ilgyre rapporta de la Terre sainte douze cheveux de la Vierge Marie, qu'il tenait du patriarche d'Antioche. Celui-ci certifiait que Notre Dame se les était arrachés elle-même, lorsque, au pied de la croix, le glaive de la douleur transperça son âme, au dire d'antiques manuscrits d'une grande autorité, conservés dans son église. Ilgyre n'avait accepté ces objets si rares que pour en doter son pays, et il les partagea entre la cathédrale de Rouen, l'abbaye de St-Ouen et le monastère du Bec ; saint Anselme s'en réserva deux. Son biographe, Lodmer, déclare qu'il en avait la garde. « Dans une expérience solennelle et sacrée, dit-il, j'ai senti qu'il y avait dans ces cheveux quelque chose de grand et un signe de sainteté *à remuer le monde.* » C'est ainsi que les destinées du monde tiennent à un cheveu.

UN ANNIVERSAIRE REMARQUABLE. Dans plusieurs villes de la Suisse allemande, et notamment à Berne, les Protestants rationalistes ont célébré le centième anniversaire de la naissance de Schleiermacher, célèbre théologien, qui avait résumé sa doctrine en ces trois propositions :

Un Dieu sans miracles ;

Une religion sans dogmes ;

Une Eglise sans prêtres.

C'est M. le pasteur Langhans qui a développé ces propositions dans un discours dont le *Berner-Blatt* fait le plus grand éloge. (*Confédéré de Fribourg.*)

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 2e décade. — 8e ANNÉE, Nº 2. — 3 Janvier 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8º, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, nº 263, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, nº 12; Senez, rue de la Fidélité, nº 9, et Godet, place des Victoires, nº 9.

Un coup de Jarnac

Il ne suffit pas d'écrire de bons livres, il faut encore, pour les faire lire déjouer les manœuvres des ennemis acharnés de la vérité. Bon nombre de penseurs ont succombé dans cette lutte ignorée, puis ont vu tomber leurs œuvres dans le plus profond oubli, grâce à ce que j'appellerai *la conspiration du silence*.

Quel est celui parmi cette jeunesse ardente, passionnée pour les luttes philosophiques, quel est celui, dis-je, parmi ces combattants de l'idée, qui a lu ce livre d'un grand philosophe mort récemment, livre intitulé : *Initiation à la Philosophie de la Liberté ?*

A l'apparition de cet ouvrage, grand fut l'émoi dans le camp de l'éclectisme. C'était en 1843, et je tiens ce fait de l'auteur lui-même : les disciples de Cousin se réu-

nirent en conciliabule secret, et jurèrent sur les mânes de *Platon* que jamais, au grand jamais, ils ne parleraient de cette œuvre maudite.

Ils étaient trois, trois dieux en une seule personne, infaillibles comme leur divinité. Ils ne violèrent pas leur serment ; c'était d'un bon exemple. Saint-Sulpice les imita ; peut-être leur avait-il donné le mot d'ordre? — Ces hommes noirs ne soufflèrent mot; pas la moindre petite injure, pas une pauvre petite calomnie, rien à mettre au panier. L'Eglise elle-même était méconnaissable...

Son livre en main, M. Charles Lemaire fit le tour de la presse libérale : silence sur toute la ligne. Le *National* et la *Réforme* promirent des comptes-rendus et n'en donnèrent pas. De guerre lasse, l'auteur sollicita des critiques; il comptait sur Louis Veuillot, l'*Arpin catholique;* ce dernier refusa d'éreinter le livre, et à cette occasion prononça cette phrase qui peint l'homme : « *On ne réfute pas de pareilles œuvres, on les brûle.* » Ecce homo !

Ce jugement sommaire d'un ennemi déclaré de la liberté de conscience vaut tous les éloges. Cependant, comme nous désirons que nos lecteurs jugent en connaissance de cause, nous prendrons la liberté de leur soumettre un des plus remarquables fragments, extrait de ces pages hardies, où l'on retrouve les mâles accents des Lucrèce, des Holbach, des Helvétius.

De l'auteur nous ne dirons rien: quoique, bien jeune encore, nous avons eu le bonheur de l'avoir pour ami; ses conseils nous ont guidé dans l'aride voie du libre examen ; son souvenir, son caractère et ses travaux ne seront point perdus pour la postérité; aujourd'hui nous payons une dette en rendant hommage à la mémoire d'un véritable ami de l'humanité, et si nous ne craignions pas d'évoquer ici un souvenir intime, nous répéterions les paroles qu'il nous disait à Sainte-Pélagie en Mai 68 :

« — Courage, ami! brisons les idoles et rions de leurs prêtres; car l'avenir est à la science et à la liberté. Pour contempler cet avenir, nous n'avons qu'à nous rappeler le passé; Epicure et Lucrèce nous ont donné l'exemple et tracé le chemin. »

Ces paroles étaient les dernières que je devais entendre; la porte de la geôle se referma. Six mois après, le journal le *Temps* m'annonçait la mort du plus honnête homme que j'aie connu.

J'espère que les lecteurs du *Rationaliste* seront heureux de connaître un fragment d'un livre mis à l'index par les séminaristes de la Sorbonne et de Saint-Sulpice; ces messieurs croient peut-être avoir gagné la partie, car Lemaire est mort sans que son œuvre ait été sérieusement discutée.

Comme nous le disions plus haut, c'est une dette que nous payons en signalant à l'attention des Libres-Penseurs cette étude approfondie des grandes questions philosophiques pour lesquelles notre époque se passionne, et qui attirent trop souvent sur ceux qui osent s'en déclarer les défenseurs, les injures évangéliques et les foudres du bras séculier.

Alfred VERLIÈRE.

De la souveraineté de l'homme sur la terre et de son indépendance de tout pouvoir surnaturel.

L'homme étant par son organisation, par ses instincts, par ses facultés, par sa destinée, l'être suprême dans le monde qu'il habite, celui qui, n'ayant point de maître, est son maître à lui-même, qui, supérieur à tous les autres êtres, ne trouve d'égal que dans son semblable, il ne peut jamais déchoir de son rang et de sa dignité. Dans l'ignorance primitive et fatale de ses droits, il a beau se donner des maîtres surnaturels, ces maîtres qu'il ne se donne que parce qu'il ignore la nature de la cause souveraine, des éléments de laquelle il est

formé lui-même, ces maîtres, disons-nous, ne sont jamais que les enfants de ses rêves. S'il les craint, s'il les adore, s'il se prosterne devant eux, s'il abdique son indépendance et sa liberté au pied de ses idoles, s'il met sur leur tête sa couronne et dans leurs mains son sceptre, il ne fait en cela qu'un acte de servitude volontaire, il n'est en réalité l'esclave que de ses propres erreurs, et il ne dépend que de lui de reprendre ses droits quand il le veut.

Comme on essaiera sans doute de combattre la théorie si simple, si rationnelle, si vraie que nous venons d'exposer sur le principe radical et la raison première des droits de l'homme, en nous opposant les traditions en vertu desquelles l'humanité accepte pour maîtres des êtres surnaturels, nous pensons qu'il est indispensable de réfuter l'objection que l'on peut appuyer sur ce fait, en nous servant de ce fait lui-même comme d'un argument en faveur de notre théorie.

Sans entrer ici dans un examen approfondi des causes qui ont présidé à la création des êtres surnaturels pendant l'époque fatale de l'enfance de l'humanité, caractérisée par le règne de l'imagination, n'est-il pas évidemment prouvé, par l'histoire seule des croyances superstitieuses, que les maîtres surnaturels, à la domination desquels l'humanité s'est soumise successivement, n'ont jamais eu d'existence que dans l'imagination des peuples ?

Certes, nous aurions trop à faire que d'énumérer ici tous les dieux qui ont régné passagèrement sur les sociétés humaines; le nombre des dynasties divines qui se sont succédé, est lui-même trop grand pour que nous les comptions. Elles ont été créées, elles ont vécu, elles sont mortes avec les peuples. Leur existence, comme fait intellectuel, comme phénomène moral, a toujours été subordonnée à celle des sociétés et des empires, et l'histoire particulière des dieux, comme celle des nations

qui les ont adorés, ne forme qu'une série d'épisodes dans l'histoire do l'humanité.

Chacun des peuples qui se sont succédé sur la scène du monde, a eu ses dieux particuliers; ils ont été la personnification mythologique de ses idées, de ses passions; ils ont été comme les ombres de lui-même, le suivant dans ses migrations, combattant avec lui, succombant ou triomphant pour un temps avec lui.

La naissance des dieux, leur vie, leur mort, leurs transformations, toutes les phases enfin du phénomène intellectuel de leur existence, ont été et sont encore soumises aux mêmes lois que l'existence des êtres réels. Formés par des associations et des combinaisons d'idées, qui sont les éléments dont l'imagination les compose, ils ont reçu des formes variées selon les temps, selon les lieux, selon le génie des peuples. Ils se sont détruits les uns les autres, ils se sont transformés, ils ont progressé et se sont élevés successivement à une plus haute puissance par la généralisation des idées. Le monde surnaturel et poétique a suivi les mêmes lois que le monde réel, il a subi les mêmes cataclysmes, et c'est aujourd'hui de cette histoire des créations de son imagination que, sur les débris de ses rêves poétiques, l'humanité, qui a survécu à tous les dieux, peut reconnaître l'erreur de ses premières conceptions sur la cause de l'univers et sur l'existence de ses maîtres surnaturels. Ce n'est pas tout: de cette histoire du passé, de cette succession de dynasties divines mortes et remplacées par d'autres comme les générations d'hommes, il ressort encore un fait capital: c'est que, depuis que l'humanité, sous l'inspiration de l'instinct de la science qui la précipite vers l'objet de sa destinée et ne lui permet pas de s'arrêter dans l'erreur, a cherché l'explication du grand problème de l'univers, en le résolvant d'abord avec la fiction des êtres surnaturels, elle n'a jamais cessé de les combattre. La lutte des Titans contre les dieux dure

toujours; cette lutte, que les poètes ont transportée dans le monde extérieur, pour expliquer les phénomènes de la nature, mais qui n'a jamais eu d'autre théâtre que le cerveau de l'homme, n'est en réalité que la lutte de sa raison contre son imagination. Il n'en faut pas douter, la science réelle et positive doit enfin terminer ce combat, toujours renouvelé, par une victoire définitive de l'homme sur ses maîtres surnaturels.

En vain, l'ambition, l'égoïsme, la politique ont exploité les erreurs de l'humanité et lui ont fait de ses rêves un épouvantable cauchemar, en lui présentant, au-dessus d'elle et comme arbitres de sa destinée, des dieux toujours irrités, jaloux de leur pouvoir et imposant pour prix de leurs faveurs la soumission la plus passive, la croyance la plus aveugle, l'abnégation la plus complète, et jusqu'à la mutilation de l'intelligence; toujours l'instinct de la science et celui de la liberté ont réagi contre cette doctrine dégradante. Le Prométhée humain s'est soulevé de son rocher et a brisé ses chaînes, l'homme a mangé des fruits de l'arbre de la science, et ce n'est pas lui, mais ses dieux qui en sont morts. La promesse du serpent de la Genèse « ERITIS SICUT DII SCIENTES, *vous serez savants comme des dieux* » s'est déjà en partie réalisée; l'homme est devenu semblable à un dieu par la science. Il a pesé les mondes, sondé les profondeurs du ciel, reconnu l'infinité de l'univers, découvert ses grandes lois, et, à mesure qu'il s'est avancé dans le domaine de la science, les êtres surnaturels se sont réfugiés dans un lointain qui recule de plus en plus. Il est difficile aujourd'hui qu'ils reparaissent sur la terre et qu'ils y fassent des miracles; la science en ferait autant et plus qu'eux, elle ferait des prodiges qui peuvent se renouveler tous les jours, et même elle apprendrait aux dieux des traditions mythologiques beaucoup de choses qu'ils ne savaient pas à l'époque de leur première apparition. Il faut le reconnaître, il n'y a plus aujourd'hui de mytho-

logie possible; les dieux ne peuvent plus, comme par le passé, vivre à l'ombre de l'ignorance de l'homme, et la science moderne ne permet plus à de nouveaux dieux de naître. Déjà, depuis longtemps, la poésie qu'on appelle « *la fille du Ciel* », mais qu'on devrait plutôt appeler « *la mère des dieux* », pleure des larmes prophétiques sur la mort de ses enfants. Elle a beau chercher à les ranimer de son souffle; elle fait de vains efforts, car, en les enfantant dans l'erreur, elle les avait fait naître mortels.

Des esprits prévenus affectent de croire que l'existence de la poésie est liée à celle des êtres surnaturels, et ils se répètent que la poésie est morte avec les croyances superstitieuses; mais qu'ils se consolent, la poésie ne peut mourir, et, s'il y a une poésie destinée à périr, celle qui ne vit que de fictions, il y a une poésie qui ne mourra pas, celle de la science.

Cette poésie qui ravit l'intelligence par la découverte des plus sublimes vérités, surpasse en beauté et en richesse tout ce que peut inventer la plus féconde imagination. Le véritable poète ne peut plus être aujourd'hui celui qui évoque de vains fantômes, qui renonce à sa raison et abdique, en se prosternant devant eux, ses droits et sa liberté, mais celui qui comprend, qui connaît les merveilles de la création, et raconte le grand poème du monde; c'est celui qui prend le rôle de prophète dans cette épopée terrestre dont l'humanité est le héros et dont le but est la conquête de la science et de la liberté, le triomphe de l'homme sur la nature, sur son ignorance et sur toutes les erreurs de son imagination.

C'est dans la divination de cet avenir que, aujourd'hui, le poète peut retrouver son inspiration, et non dans des traditions mortes et auxquelles il ne croit plus. Aux poètes du passé qui manquent de foi dans l'avenir, nous dirons : « Si vous voulez que la poésie revive, si vous

voulez redevenir poètes et prophètes, ce n'est pas sur les tombeaux de vos dieux morts et que vous avez si souvent frappés vous-mêmes de vos traits ironiques, qu'il faut gémir et pleurer. L'avenir est encore plein de belles espérances. L'amour instinctif de la *Science* et celui de la *Liberté* ne sont pas éteints dans tous les cœurs. Ecoutez ces deux voix prophétiques qui ne cessent d'appeler l'humanité vers le but de sa destinée! Soutenus par ces deux guides, traversez le chaos de vos rêves, et osez venir avec nous ravir au sein des causes éternelles le titre de l'homme à la liberté, et participer à la conquête du nouveau monde intellectuel et moral promis à la science! Vous serez poètes alors, car vous reviendrez prophètes, non plus les prophètes de l'erreur, mais les prophètes de la vérité ».

Pour terminer enfin ce que nous avons à dire sur la dépendance volontaire et fictive de l'homme à l'égard des êtres surnaturels, cette dépendance n'ayant jamais été en fait qu'une erreur de l'imagination, dont les objets ont été changeants et caducs comme le sont toutes les conceptions de cette mère de l'illusion, il est impossible de fonder sur ce fait un argument solide en faveur du système que nous combattons, et il y a pour l'homme un moyen facile et sans danger de remporter, quand il le voudra, une victoire définitive sur ses maîtres surnaturels : c'est de ne plus y croire.

CHARLES LEMAIRE.

Initiation à la philosophie de la liberté, vol. II, livre, VII
Pagnerre, éditeur.

Un acte de barbarie au XIX[e] siècle

Le 24 Novembre a eu lieu, à Rome, l'exécution des condamnés Tognetti et Monti. La veille, vers les dix heures et demie, on avait signifié aux deux *coupables* l'arrêt suprême. La cérémonie devait avoir lieu le len-

demain, — on ne dit pas à quelle heure. — Ces deux hommes ont dû passer là de longues heures avec cette pensée terrible, effrayante, qu'ils allaient être guillotinés! Un prêtre, un moine, je ne sais — dans le jargon catholique cela se nomme un *passionniste* — était là, leur rappelant sans cesse le sort qui les attendait. Ces prêtres sont impitoyables. Ils ne peuvent se contenter de condamner et de tuer, il faut encore qu'ils torturent!...

Quel crime avaient commis ces hommes?

Ils combattaient pour la revendication de leur liberté; ils défendaient le Droit; ils voulaient le règne de la Justice. Des prêtres les ont condamnés; le prêtre suprême a pu permettre et l'arrêt qui les a condamnés, et l'exécution de cet arrêt sanglant; le bourreau des prêtres a fait tomber l'ignoble couperet, et, après une année de détention, après un jour — songez donc, un jour! — d'horribles tortures, deux têtes ont roulé, sanglantes, au pied de la Croix, pour attester, une fois de plus, le pardon qui tomba jadis — nous dit-on — de ce gibet, digne emblême d'une si digne religion.

Contrairement peut-être à l'opinion générale, nous ne voyons dans ce fait aucune portée politique, mais seulement l'application logique de la morale chrétienne. Ces hommes ont été condamnés et exécutés légalement. Les lois catholiques, la jurisprudence ecclésiastique étant admises, il ne pouvait en être autrement. Ce n'est pas l'arrêt que l'on doit maudire, ce sont les lois qui l'ont motivé.

Et l'on ne saurait trop les maudire, on ne saurait assez les combattre, si l'on songe seulement à ce fait monstrueux: deux hommes, après avoir passé une année dans on ne sait quel cachot, se trouvent un jour, en présence de l'univers surpris et indigné, condamnés à mort. La *veille*, vers les *dix heures et demie*, on leur signifie le jugement, et ils attendent — dans quelles

pensées?... au milieu de quelles tortures?... — que l'heure sombre arrive, qu'on vienne les chercher pour leur faire monter la fatale échelle, qu'ils entendent glisser le couperet!!!...

O vous tous, Rationalistes timorés et indécis, qui par une coupable indifférence refusez de prendre part à la lutte que nous soutenons contre les religions et leurs lugubres appareils, n'êtes-vous pas complices des forfaits qui se commettent ainsi au nom de Dieu? Pensez-vous encore que nous perdons notre temps et que les Rationalistes n'ont plus rien à faire? Avons-nous tort quand nous pensons que les prêtres n'ont pas le droit de guillotiner les hommes qu'ils condamnent dans je ne sais quels sombres tribunaux? Songez bien à ceci: là est le danger, là est l'obstacle qui nous a arrêtés déjà et qui nous arrêtera encore, si nous n'y prenons garde. Nous serons responsables devant l'humanité des crimes que nous aurions pu empêcher.

Ce que je trouve de plus révoltant après cet acte horrible, c'est l'élégante désinvolture avec laquelle les journaux dévots rendent compte de cette atrocité en partie double. Comme la charité chrétienne se développe là avec tous ses avantages! L'un d'eux prétend que Dieu pardonnera à ces *grands coupables*, puisque les hommes leur ont pardonné. Sans saisir le rapport qui peut exister entre ces deux pardons, je me demande ce qui serait arrivé aux *coupables*, si les hommes ne leur avaient pas pardonné.

Rationalistes, il nous reste encore, vous le voyez, beaucoup à faire. A l'œuvre tous et toujours jusqu'au triomphe de la Justice!

POPULUS LEO.



Bulletin du Rationalisme en Italie, N° 1.

Depuis le jour où le premier groupe de Rationalistes s'est formé en Italie — il y a de cela quatre ans tout au plus — il s'est fait dans les esprits un grand mouvement d'émancipation, dont chaque jour nous apporte de nouveaux symptômes. Nous sommes bien loin de ce temps où un patriotisme mal entendu allumait l'esprit guelfe dans le cœur de maints écrivains de talent, Balbo en tête, et faisait accepter la superstition catholique comme le Palladium sacro-saint de l'indépendance. Les déceptions douloureuses de 1848, le *Syllabus*, les terribles rancunes sorties du sang d'Aspromonte et de Mentana, — tout cela a fait évanouir, *et pour toujours*, les illusions des Néo-Catholiques; tout cela a déchiré irrévocablement le masque patriotique dont la perfide souplesse des Jésuites avait consenti à cacher la face livide de l'idole du Vatican. Privé de ses faux semblants, de ses oripeaux séduisants qui en faisaient toute la force morale, le Catholicisme est aujourd'hui bien plus en danger dans son ancien berceau que partout ailleurs. Dans toute l'Europe civilisée, on ne le regarde que comme l'ennemi des lumières et du progrès sous toutes ses manifestations; on ne le combat que comme une entrave aux améliorations sociales, que comme le suborneur de la vraie morale et l'adversaire du bien-être et de la famille; en Italie, le Pape est beaucoup plus que tout cela: il est l'ennemi de la patrie, il est l'occupation étrangère permanente. C'est pourquoi, des Alpes à Marsala, de Venise à Gênes, ce n'est pas seulement la conscience humaine qui proteste contre le Catholicisme, c'est aussi le patriotisme le plus rudimentaire. Nous avons voulu faire cette remarque en passant, pour expliquer la noble ardeur qu'on met en Italie dans les luttes intellectuelles et les conquêtes qu'y réalise chaque jour la libre pensée. Sur ces conquêtes, sur ces progrès, qui doivent réjouir tout homme digne

de ce nom, nous tenons à renseigner nos lecteurs, à des époques plus ou moins rapprochées, sous le titre qu'on vient de lire en tête de cet article. On pourra ainsi suivre pas à pas le développement toujours croissant, et, espérons-le, le prochain triomphe de la liberté intellectuelle au delà des Alpes. Notre bulletin sera un compte-rendu de la situation du Rationalisme en Italie; tout fait marquant un progrès réel, tout exemple digne d'être suivi, tout effort courageux y aura sa place: et nous ne manquerons pas d'y signaler les ouvrages rationalistes qu'on voudra bien nous communiquer et les meilleurs articles de journaux qui tomberont sous nos yeux.

La Société des Libres-Penseurs milanais a, dans sa séance du 31 Octobre, discuté et adopté les statuts d'une LIGUE NATIONALE DES LIBRES-PENSEURS D'ITALIE. Voici, en résumé, les dispositions les plus importantes de ce projet de règlement, qui va être soumis à l'approbation de toutes les sociétés rationalistes. La Ligue aura pour but de reliér les sociétés locales et d'en centraliser, en une certaine mesure, les travaux, sans nuire, bien entendu, à l'autonomie de chacune d'elles. Pour réaliser ce programme, le comité central, qui siégera à Milan, en attendant que Rome soit la capitale de l'Italie, publiera un *Moniteur* mensuel ou bi-mensuel, contenant les actes de chaque société; il avisera au moyen de publier aussi un petit journal hebdomadaire, dont chaque société recevra un certain nombre d'exemplaires pour les répandre *gratis*, et il offrira au public des éditions extrêmement économiques de brochures rationalistes originales ou traduites. Chaque société enverra au comité central le 10 °/₀ de ses contributions mensuelles. Il y aura un congrès national tous les ans, auquel prendront part les représentants des sociétés et les membres qui voudront y intervenir, mais ces derniers sans voix délibérative. Tout membre d'une société appartenant à la Ligue pourra, sur la présentation d'un certificat délivré

par la société à laquelle il appartient, assister, avec le droit de voter, aux séances d'une société autre que la sienne.

Comme on le voit, ce règlement est bien conçu. Nous rendons hommage surtout à la largeur de vues qui a fait décider qu'on admettra dans la Ligue *toutes les sociétés rationalistes, quel que soit leur nom ou le but spécial qu'elles se proposent, pourvu qu'elles soient d'accord pour repousser les religions dites révélées* (art. 1).

On ne saurait contester, en effet, que c'est là le terrain sur lequel doivent et peuvent s'entendre tous les adversaires de l'aveugle autorité. Une pareille déclaration sera la base, nous n'en doutons pas, du congrès international de Genève, en prévision duquel les ligues internationales se formeront. C'est là, à mon avis, la condition de la réussite du congrès, à moins qu'on ne veuille, au lieu du spectacle imposant qui doit être la contre-partie du concile, offrir au monde celui des tiraillements d'une poignée d'hommes s'attaquant réciproquement dans l'intérêt de leurs opinions individuelles. On dira que cela n'a rien à faire avec le Rationalisme en Italie; mais je ne suis pas fâché du tout d'avoir soulevé, entre parenthèses, et sans le vouloir, cette grave question: mieux vaut trop tôt que trop tard. Il est bon, ce me semble, qu'on discute dès à présent, si discussion il y a, ce qu'on ira faire à Genève en 1870, et qu'il soit bien entendu que le congrès ne sera ni une Eglise plus ou moins philosophique, décrétant à coups de majorité l'Athéisme ou le Déisme; ni une arène de discussions mise au service de vanités plus ou moins légitimes. C'est pourquoi je crois être utile en appelant sur ce point important l'attention de nos collaborateurs.

Pour en revenir aux statuts de la ligue nationale italienne, après avoir fait la part de l'éloge, qu'on me permette une légère critique. Il s'agit d'une omission. Au chap. 6 il est dit que les membres du comité central

seront élus parmi les sociétaires de la ville où le comité siégera, et qu'aussi les membres d'autres villes pourront être appelés à en faire partie, pourvu qu'ils prennent l'engagement formel d'assister *au moins* une fois l'an aux travaux du comité. On ne saurait trop applaudir à cet arrangement, qui tient compte des difficultés pratiques et sauvegarde en même temps les susceptibilités des sociétés locales. En outre, le même article dispose que l'élection du Centre sera faite *par toutes les sociétés*. C'est très-bien encore; mais pourquoi ne pas indiquer le mode d'élection? J'ai beau me creuser la tête, j'avoue que je ne conçois cette nomination que comme la résultat d'un congrès national. L'article 22 laisse bien croire que tel est aussi l'avis des rédacteurs du règlement, mais on aurait mieux fait, si je ne me trompe, de le déclarer explicitement dans un article.

On annonce la publication d'une série d'opuscules de critique religieuse à la portée du peuple, ayant pour titre : *Rome papale dévoilée au peuple*. M. Degubernatis, dont les articles dans le *Libero Pensiero*, de Parme, sont si remarquables, doit publier incessamment une brochure intitulée : *L'épopée biblique et l'épopée chrétienne.*

Dans le *Libero Pensatore* de Milan, M. Demora fait, avec beaucoup d'érudition et de lucidité, l'histoire intéressante des démêlés entre le pouvoir civil et l'Eglise, de 1789 à 1868, et celle du développement de la liberté des cultes ; dans le même journal, Mme *D'Inc* publie quelques pages détachées d'un conte inédit qui nous font souhaiter ardemment de voir le tout.

Pietro Preda.

Chronique

Conspiration du silence. — On nous signale un effet très-curieux des animosités ecclésiastiques. Depuis quelques semaines il se publie à Genève, sous le titre de

L'Apologiste, un recueil destiné à défendre le Christianisme au sujet des attaques dirigées contre lui de toutes parts et particulièrement par le *Rationaliste*. Il semble que cette entreprise devrait constituer un évènement assez considérable aux yeux des Protestants de ce pays, pour qu'il soit mentionné, avec des *encouragements*, dans une sorte d'annuaire que les pasteurs de l'Eglise nationale font paraître chaque année sous le titre d'ETRENNES RELIGIEUSES ; mais, non, il n'y en est pas dit un seul mot, pas plus que si le recueil dont il s'agit se proposait de faire l'apologie des doctrines du Bouddha ou de la religion de Mahomet. Et quelle est la raison de ce silence étrange? C'est, prétend-on, que M. le pasteur Paul, le créateur de *l'Apologiste*, est mal vu de la plupart de ses confrères à cause de l'orthodoxie rigoureuse qu'il professe. Peut-être aussi ces messieurs craignent-ils que leurs ouailles ne perdent ce qui leur reste de foi en voyant la faiblesse des raisons qu'on peut alléguer en sa faveur : mais, s'ils ne sont pas satisfaits de celles que donne M. le pasteur Paul, qu'ils en fournissent de meilleures ; autrement on pourrait bien aller jusqu'à les soupçonner de n'en avoir point, et de ne rester dans l'Eglise que parce qu'ils y trouvent la satisfaction de leurs intérêts. Quoi qu'il en soit, nous aimons beaucoup mieux un adversaire franc, comme M. le pasteur Paul, que ces gens qui ont l'air de se rapprocher de nous, mais qui ne songent qu'à lancer contre nous, dans l'ombre, leurs traits venimeux : à l'un on peut faire face, tandis qu'on ressent les atteintes des autres sans en connaître la portée et sans savoir d'où elles viennent.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES RECOMMANDÉES.

1° ANNUAIRE PHILOSOPHIQUE, examen critique des travaux de physiologie, de métaphysique et de morale ac-

complis dans l'année, par Louis-Auguste Martin, membre de la *Société asiatique* et de la *Société philotechnique*. Ce recueil paraît le 15 de chaque mois, à la librairie philosophique de Ladrange, à Paris, rue Saint-André-des-Arts, n° 41. Le prix est, par an, de 6 fr. pour Paris, de 7 fr. pour les départements, et les frais de poste en sus de 6 fr. pour l'étranger.

2° La Morale indépendante, paraissant tous les dimanches, à Paris, rue Tiquetonne, n° 8. Prix par an : pour Paris, 6 fr. ; pour les départements, 7 francs ; pour l'étranger, le port en sus de 6 fr.

3° La Pensée nouvelle, traitant des sciences, des lettres, des arts, de l'histoire et de la philosophie, et paraissant tous les dimanches, à Paris, rue des Noyers, n° 31 (boulevard Saint-Germain). Le prix par an est : pour Paris, 10 fr. ; pour l'étranger, 12 fr.

4° Il Libero Pensiero, *giornale dei Razionalisti*, paraissant tous les jeudis, à Parme. Le prix par an est : pour l'Italie, 6 fr. ; pour la France et pour la Suisse, 9 fr.

5° Il Libero Pensatore, *giornale dei Razionalisti*, paraissant tous les jeudis, à Milan, via Largà, n° 35. Le prix par an est : pour l'Italie, 6 fr. ; pour la France et pour la Suisse, 9 fr.

6° L'Evemero, *journal du Rationalisme populaire*, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, à Palerme, piazza Sant' Anna, n° 7. Le prix est de 2 fr. 50 par semestre pour l'Italie ; pour l'étranger, le port en sus.

7° La Ragione, recueil hebdomadaire, paraissant à Venise, al Traghetto Zobenico, n° 2465 Le prix est de 2 fr. par an pour l'Italie ; le port en sus pour l'étranger.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 3e décade. — 8e ANNÉE, N° 3. — 13 Janvier 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, n° 263, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, n° 12; Senez, rue de la Fidélité, n° 9, et Godet, place des Victoires, n° 9.

Lettre de M. le professeur Buisson à M. le ministre Godet

La leçon de M. le professeur Buisson sur la manière d'enseigner l'histoire sainte dans l'éducation a produit sur les ministres du Saint-Evangile, dans le canton de Neuchâtel, l'effet d'une pierre lancée sur un groupe de vipères se délectant aux chauds rayons d'un soleil de Mai. De toutes parts ils se sont élancés contre l'ennemi en faisant siffler à qui mieux mieux leur langue venimeuse. Naturellement ceux qui ont intérêt à les soutenir, crient de toutes leurs forces que M. Buisson est écrasé par leurs répliques triomphantes. Pour mettre fin à tout ce tapage et aux hâbleries qui en sont la suite, M. Buisson n'a trouvé rien de mieux que d'adresser la lettre suivante à M. le ministre Godet.

« Monsieur le Ministre,

« La discussion que j'ai soulevée sur l'enseignement de

l'*histoire sainte* dans les écoles, n'a pas tardé à s'égarer en se compliquant d'une foule de questions théologiques et religieuses, que je ne peux ni ne veux aborder. J'ai traité une question pédagogique d'un intérêt pratique très-sérieux; j'ai indiqué quelques objections contre l'emploi éducatif soit de l'Ancien Testament, soit d'un manuel quelconque d'histoire sainte. Ces objections n'ont été réfutées jusqu'à présent que par des considérations beaucoup trop générales pour être concluantes.

« Si, comme je n'en doute pas, vous avez à cœur, autant que moi, de fournir à l'opinion publique les moyens de s'éclairer sur cette question spéciale, vous devez désirer que le débat se précise et s'approfondisse au lieu de se perdre dans des généralités; et pour cette raison vous accepterez peut-être la proposition que je viens vous soumettre.

« Dans la réponse que vous avez faite à ma conférence, vous avez hautement déclaré que vous acceptiez *en plein* le double tribunal de la conscience et de la raison; vous avez consenti à me suivre sur le terrain de la libre discussion. Vous avez défendu l'*histoire sainte* par les mêmes armes dont je l'avais attaquée, c'est-à-dire au nom de la morale et au nom de la science. — Puisqu'il en est ainsi, il ne reste plus entre nous que des questions de faits et de textes; il reste à vérifier et à apprécier un certain nombre de points déterminés, un certain nombre de pages que j'ai déclarées mauvaises et que vous trouvez bonnes, en affirmant que je les ai mal comprises ou mal présentées, détachées du contexte, travesties enfin ou dénaturées.

« Or, rien n'est plus facile que de trancher les questions ainsi délimitées et circonscrites. Prenons tout simplement, vous et moi, un manuel d'histoire sainte et la Bible; puis rencontrons-nous devant le public; et là, feuilletant ensemble le manuel et le comparant aux textes bibliques, nous présenterons sur chaque page, moi mes critiques, et vous vos réfutations : le public écoutera

et chacun jugera, d'après le principe protestant, selon sa propre conscience.

« Il s'agira de faire devant le public ce qu'on fait tous les jours dans un comité pédagogique ou dans une commission d'éducation, quand on délibère sur l'adoption de tel ou tel livre scolaire.

« Vous affirmez que dans les manuels d'histoire sainte tout est entièrement sain; je crois qu'il s'y trouve certaines parties malsaines; je vous les indiquerai, et un débat de quelques minutes sur chaque point important suffira à édifier nos juges communs.

« J'aurais logiquement droit d'exiger que le débat fût soutenu par un *instituteur*, puisque c'est essentiellement l'enseignement de l'histoire sainte par des instituteurs non versés dans la théologie que je combats; mais, pour ne pas paraître gêner la liberté d'action de mes adversaires, je suis prêt à accepter comme contradicteur tout citoyen laïque ou ecclésiastique qui me fera l'honneur de répondre à mon appel. La seule condition *sine quâ non* que je réclame, c'est que la discussion soit publique; j'entends que les femmes y puissent assister. Je sais bien — et c'est ce que je déplore pour le pays — que la plupart d'entre elles ne comprennent pas encore assez le devoir d'écouter avec une attention impartiale les ministres et leurs contradicteurs; je sais que par la crainte de voir, comme on dit, *ébranler leur foi*, bien des personnes — pour la mieux garder — ferment les yeux et les oreilles; mais n'est-ce pas une raison, Monsieur le Ministre, de proclamer en toute occasion le grand principe de la Réforme : tout Protestant doit juger par lui-même et, pour cela, écouter toujours le *pour* et le *contre*?

« J'ai soutenu deux thèses distinctes :

« 1° Il ne convient pas de mettre la Bible même entre les mains des enfants;

« 2° Il ne convient pas de leur enseigner (même dans un manuel expurgé) l'*histoire sainte* autrement que

comme histoire du peuple juif à son rang dans l'histoire générale.

« Si vous jugez à propos d'accepter le débat sur le premier point, vous lirez *vous-même* dans la Bible, en les justifiant devant le public, tous les passages que je vous signalerai comme dangereux. Si vous ne consentez pas, Monsieur le Ministre, à faire cette épreuve décisive, permettez-moi de demander comment on peut laisser à la disposition des enfants, en leur en recommandant la lecture assidue, un livre qu'on n'ose pas même lire tout haut devant un public d'adultes !

« Si vous renoncez à défendre cette première partie de votre thèse directe, ayant gain de cause sur le premier point, je me bornerai à ne discuter avec vous que le second, en attaquant le manuel scolaire d'histoire sainte qu'il vous plaira de me désigner.

« Le genre de discussion que je vous propose, Monsieur le Ministre, vous surprendra peut-être. Mais permettez-moi de vous faire observer que c'est encore le plus simple et le plus loyal pour mettre le public à même de se prononcer en pleine connaissance de cause. C'est le moyen le plus populaire et le plus pratique, puisqu'il nous permettra de convaincre nos auditeurs, non par des joûtes oratoires plus ou moins brillantes, mais par des faits précis, par des témoignages positifs, calmement, froidement, et les textes à la main. D'ailleurs, un autre motif expliquera ma proposition; je ne puis répondre aux centaines de sermons, de conférences et de prédications par lesquels le clergé de tout le canton me réfute à son aise dans les églises où je n'ai pas la parole. Il ne sera donc qu'équitable de la part de ceux qui, devant d'immenses auditoires, m'accusent solennellement d'impiété au lieu de me réfuter détail par détail; il ne sera qu'équitable de leur part de descendre enfin de leur chaire, pour venir m'attaquer sur un terrain où je puisse me défendre dans une lutte d'égal à égal.

« Si c'est à vous, Monsieur, que j'envoie cette lettre,

ne croyez pas que ce soit pour m'attaquer plus personnellement à vous qu'à aucun autre membre du clergé ou du corps enseignant; mais il est tout naturel que j'adresse cet appel à l'éminent théologien qui a pris l'initiative de la réponse à mes objections.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus respectueuse.

« F. BUISSON. »

Notre correspondant nous promet de nous envoyer la réponse de M. Godet; nous ne doutons pas qu'elle ne soit affirmative: un homme qui prétend avoir triomphé tant de fois des objections de M. Buisson, lorsqu'il parlait en son absence, ne doit pas craindre de soutenir la lutte face à face et devant tout le public, mis en mesure de porter son jugement en pleine connaissance de cause.

L'Enfer consolidé

L'éternité des peines de l'Enfer est un des dogmes qui répugnent le plus à la raison. Aussi bien des Catholiques ont-ils cherché à l'atténuer ou à l'éluder, comme nous l'avons vu dernièrement de certains docteurs (1). Mais c'est là une sorte de rébellion déguisée que l'Eglise ne peut tolérer. On ne transige pas avec le dogme. Faire à l'esprit d'examen la moindre concession, c'est introduire l'ennemi dans la place, c'est laisser ébranler les fondements de l'édifice. Les rigides défenseurs de la foi repoussent avec énergie toute conciliation et maintiennent dans toute sa sauvage intégrité l'Enfer avec ses sombres horreurs, tel que l'ont cru les populations du moyen âge. Parmi ces champions des brasiers éternels, nous devons citer M. Auguste Nicolas (2), auteur d'un ouvrage intitulé « *Etudes philosophiques sur le Christia-*

(1) Voir le *Rationaliste*, 7me année, p. 487.

(2) Ne pas confondre avec M. Michel Nicolas, pasteur, protestant libéral, aussi recommandable par son érudition que par la hardiesse de son jugement.

nisme », qui a obtenu l'approbation du Saint-Père et de beaucoup d'évêques. Ce zélé théologien a publié récemment une nouvelle apologie intitulée : « *L'art de bien croire* », où il expose les moyens, pour un incrédule, de devenir croyant. Le plus efficace, selon lui, consiste à pratiquer, bien que ne croyant pas, peu à peu ça fait venir la foi ; c'est le développement de la fameuse pensée de Pascal : « Faites-vous dire des messes, ça vous abêtira ». Il revient sur l'Enfer, dont il craint de n'avoir pas complètement plaidé la cause, et il présente des arguments tellement étranges, qu'il est bon de les faire connaître, afin qu'on juge à quels expédients est réduite l'orthodoxie.

1° Sur terre, l'homme jouissant de son libre arbitre, peut, s'il le veut, passer du mal au bien, et réciproquement ; mais ces alternatives doivent avoir un terme ; et c'est dans l'intérêt même du coupable que Dieu fixe son sort après la mort ; car ce pervers ne pourrait qu'accroître sa culpabilité, et partant son malheur, par le mépris prolongé des grâces. — Ainsi, c'est pour son bien que Dieu le condamne aux supplices les plus affreux ; c'est pour empêcher qu'il ne s'expose à un châtiment encore plus terrible. O mansuétude chrétienne ! On reconnaît bien là l'esprit qui présidait à l'Inquisition : elle usait toujours, envers ses victimes, du langage le plus doux, le plus paterne ; c'était dans leur intérêt qu'elle les torturait ; si elle brûlait leur corps, c'était pour sauver leur âme. Nous ne savons jusqu'à quel point l'abus des subtilités théologiques peut fausser le jugement et pervertir le sens moral : mais nous ne pouvons croire qu'un homme raisonnable admette que Dieu, en précipitant une âme dans les flammes inextinguibles de l'Enfer, fasse preuve à son égard de bonté, de miséricorde. Nul ne souhaitera d'avoir à subir une pareille bonté : elle est plus à craindre que la haine des tyrans les plus féroces.

2° L'âme coupable s'est fait son sort à elle-même.

D'où croyez-vous que lui vienne son Enfer? Des coups dont Dieu l'a frappée? Nullement. D'elle-même. La justice de Dieu *consent* à la livrer à son sens réprouvé. *Dieu n'y est pour rien.* — Ah! la plaisanterie est trop forte. Dieu n'y est pour rien! Mais qui a créé l'Enfer? Qui a décidé que la damnation serait irrémédiable? Le pécheur, dites-vous, a préféré le mal au bien; mais il n'a pas choisi les tourments pour son lot. Voyons: parmi ceux que vous appelez pécheurs, il n'y a pas que des scélérats; il y a ceux qui ont enfreint quelques-uns des commandements de l'Eglise; il y a ceux qui ont ignoré le Christianisme, ceux qui ont cherché la vérité, et, après tous leurs efforts, sont arrivés de bonne foi à croire à la fausseté de toutes les révélations. Dieu leur a refusé les lumières nécessaires pour trouver vrai ce que leur raison déclarait absurde. Ceux-là ont choisi, je le veux bien, un état qui n'est pas celui qu'exige votre Dieu pour entrer en Paradis; mais ils n'ont pas entendu par là s'infliger à eux-mêmes des peines éternelles. Leur supplice vient de Dieu, qui ne peut dire: « Je m'en lave les mains, c'est votre affaire ». Dieu, qui est la cause universelle, et sans la volonté duquel un passereau ne peut tomber à terre (Mat. X, 29), pourrait-il prétendre que tout un ordre de faits est en dehors de son domaine, lui est indifférent? Tout-puissant pour créer l'Enfer, il serait impuissant pour en supprimer ou en suspendre les effets! Il est donc bien imparfait. Conçoit-on un despote qui vous jette dans un cachot infect et qui ensuite dit tranquillement: Je n'y suis pour rien, c'est votre affaire?

3° Dieu ne peut faire grâce aux damnés; car ce pardon, non seulement serait repoussé, mais deviendrait, s'il était imposé, un supplice plus grand que la peine même. — Qu'en savez-vous? En a-t-on fait l'expérience? Non. Mais, comme nul être vivant n'aime à souffrir, nous sommes en droit d'affirmer que vous outragez le bon sens, quand vous soutenez que celui qui subit un sup-

plice épouvantable, refuserait la faveur d'en être délivré. Et quand même, par impossible, un damné pousserait l'extravagance jusqu'à préférer son supplice, un être vraiment bon ne s'arrêterait pas à un refus qui ne pourrait être attribué qu'à la folie. On a vu des prisonniers qui, à l'expiration de leur peine, refusaient de sortir de leur prison : on les en a expulsés, et c'était faire acte d'humanité et de justice que de les rendre à la liberté.

4° Le Ciel serait pire que l'Enfer pour les damnés. — C'est encore se lancer dans des suppositions gratuites, ce n'est pas argumenter. Qu'un damné soit peu sensible à la béatitude dont on jouit dans votre Paradis, c'est possible ; et la peinture que vous en faites n'est pas séduisante pour tout le monde. Mais, du moins, les damnés y gagneraient de ne plus souffrir, et c'est un avantage inestimable. Quand même ils y éprouveraient un peu d'ennui, ils n'auraient certes pas à regretter les chaudières infernales et les étrivières des démons. Laissez-leur l'option : jusque-là, vous ne pouvez vous prévaloir du refus qu'il vous plaît de leur attribuer, et qui n'est qu'un misérable prétexte pour déguiser la barbarie du bourreau.

5° Le damné veut rester éternellement méchant, et par conséquent éternellement malheureux. — Non. Personne ne veut être malheureux. Le damné ne peut pas vouloir le mal. S'il l'a commis, c'est ou par erreur, parce qu'il ne connaissait pas ce que vous appelez le bien, ou par l'emportement de la passion, qui lui a fait violer les règles du devoir. Mais le fait de sa damnation suffit pour lui faire comprendre avec une clarté parfaite en quoi consistent le bien et le mal ; la loi lui est manifestée par sa sanction ; alors il ne peut ne pas haïr le mal qui est la cause de sa chute et de sa peine. Vous prétendez qu'il ne peut pas se repentir, parce qu'il faudrait que Dieu lui en fît la grâce, et que Dieu ne veut pas la lui faire. Cela se réduit à dire que le prisonnier est libre de sortir de son cachot, pourvu qu'il en ait la clef qui

est entre les mains de son geôlier, et que celui-ci est résolu à ne pas s'en dessaisir, tout en déclarant qu'il n'est pour rien dans la détention. C'est joindre l'ironie à la cruauté la plus atroce.

6° « Aucune puissance, dites-vous, ne peut forcer l'homme à faire le bien. » — Prenez garde, ô saint homme, de tomber dans l'hérésie. L'Eglise enseigne que la grâce *efficace* est irrésistible, d'où il suit que, si Dieu l'accordait à tous les hommes, tous feraient le bien nécessairement, quoique toujours libres, et seraient sauvés. A ce sujet, les exemples abondent. Saul, avant son voyage à Damas, est un ennemi acharné du Christianisme : tout à coup la grâce divine le terrasse, s'empare violemment de son intelligence, subjugue sa volonté, la transforme, et d'un persécuteur fait un apôtre. Citons des exemples plus récents.

Dans les livres pieux que le clergé répand à profusion, nous voyons fréquemment des scélérats fieffés se convertir par la vertu d'une amulette, au simple contact d'un objet matériel, et devenir subitement des modèles de sainteté. — Ainsi, on lit dans la *Vie de sainte Philomène* (Amiens, 1826; p. 136), qu'une femme souffrait cruellement de l'inconduite de son mari, ivrogne, libertin et brutal : d'après le conseil d'une religieuse, elle glissa adroitement, dans la doublure du pantalon de ce vaurien, un papier contenant une prière à sainte Philomène. A peine le débauché eut-il mis ce vêtement devenu magique, qu'il fut touché de la grâce, fondit en larmes, demanda pardon de ses égarements, et fut ensuite le meilleur des Chrétiens et la perle des maris. « Il ne manque plus rien, dit l'historien, au bonheur des deux époux et au triomphe de sainte Philomène. » Et il ajoute avec une certaine malice : « Combien de familles auraient besoin de l'emploi de ces petits papiers ! » Qu'on se le dise ! — Le R. P. dom Guéranger, abbé de Solesmes, fameux par sa polémique en faveur de la liturgie romaine, raconte, dans son *Essai sur la médaille ou croix*

de saint Benoît (4e éd., p. 58), qu'en 1854, dans un hospice d'incurables, une femme causait un scandale horrible par ses blasphèmes et par son refus obstiné de recevoir les sacrements ; on la croyait possédée du démon, et elle cachait avec soin dans son lit un objet mystérieux qu'on supposait être un talisman diabolique. On eut besoin de changer ses draps, et l'on en profita pour substituer à cet engin maudit, la médaille de saint Benoît. On replaça dans son lit la malade, qui n'avait rien vu de ce manége. A peine son corps se trouve-t-il en contact avec la bienheureuse médaille, qu'aussitôt elle demande un prêtre, se confesse avec componction et meurt comme une sainte. — Le même auteur raconte (p. 60) que la femme d'un ivrogne n'eut besoin, pour guérir son mari de son malheureux défaut, que de toucher une bouteille de vin avec la médaille, qui produisit l'effet inverse du miracle de Cana, et inspira au mari l'horreur du vin et par suite le goût des sacrements. — M. Gaume, protonotaire apostolique, qui peut passer pour une des lumières de l'Eglise, rapporte, dans son livre intitulé « *L'eau bénite au XIXe siècle* (p. 293), l'histoire d'un pécheur endurci, qui, rien qu'en buvant un verre d'eau bénite, substitué à sa tisane, s'est converti tout d'un coup et s'est élevé au plus haut degré de piété.

Voilà ce qu'enseigne le Catholicisme. Dieu tient entre ses mains les âmes humaines, les façonne à sa volonté, peut leur refuser ou leur octroyer sa grâce, sans laquelle nulle vertu n'est possible. Pour convertir tous les damnés, il n'a qu'à choisir entre les moyens indiqués dans ces charmants petits livres, leur lancer en masse les médailles de saint Benoît ou les papiers de sainte Philomène, ou d'un seul coup de goupillon les inonder d'eau bénite, et par là effacer toutes les fautes, mettre fin à l'Enfer et à la damnation, métamorphoser les damnés en élus, les démons en anges. Il le peut et il ne le fait pas, parce qu'il ne le veut pas ; donc il veut le mal et la souffrance.

S'il lui répugne de pousser la condescendance aussi

loin que nous le lui indiquons, il reste encore la ressource d'anéantir les damnés. Qui l'en empêche? On nous dit que les âmes sont immortelles : mais elles ne le sont qu'autant qu'il plaît à Dieu, qui, en vertu de son omnipotence illimitée, peut, quand il lui plaira, les replonger dans le néant d'où il les a tirées. Il leur rendrait un immense service ; car il vaut mieux ne pas être que de vivre pour souffrir les tourments les plus affreux. Par là il se donnerait à lui-même une réparation infinie, s'il croit qu'elle lui soit due, puisque la privation de l'existence pendant l'éternité équivaut à la perte de l'infini. Mais non, il ne veut pas laisser échapper sa proie, il veut savourer sa vengeance, se délecter des souffrances, et ne jamais renoncer à cette volupté hideuse. Votre Dieu est donc le plus odieux des tyrans.

Mais il y avait quelque chose de plus simple, c'était de ne pas créer des êtres dont il prévoyait qu'ils feraient le mal et encourraient la damnation. Celui qui, pouvant empêcher le mal, ne l'empêche pas, en est réellement l'auteur, doit en supporter la responsabilité.

Enfin, nous faisons un appel à la conscience de M. Nicolas et à celle de tous les hommes de la même école. Supposons, leur dirons-nous, que Dieu vous délègue son pouvoir sur les damnés, vous rende arbitre de leur sort : que feriez-vous? Vous êtes maître d'adoucir leurs souffrances ou d'y mettre fin, d'accorder une amnistie complète, d'anéantir les damnés, ou enfin de les laisser souffrir pendant l'éternité, sans trêve, sans relâche, sans la moindre atténuation. J'en suis sûr, pas un de vous ne prendrait ce dernier parti, pas un ne maintiendrait l'Enfer. Donc vous valez mieux que le Dieu que vous adorez ; donc, si vous étiez maître de modifier le dogme, vous substitueriez votre propre justice à la prétendue justice divine. Donc vous condamnez implicitement le dogme comme imparfait, comme contraire aux véritables règles de la morale. Ayez donc le courage de le répudier.

Miron.

Les Jésuites de Bordeaux

Abomination ! Voilà qu'on condamne les Jésuites maintenant ! Où allons-nous ? Où êtes-vous, beaux jours de la très-sainte Inquisition ? Les bonnes traditions sont perdues ! Les portes de l'Enfer commencent à prévaloir contre l'Eglise, fondée sur Pierre ! Voilà le fruit de vos abominables doctrines, ô Libres-Penseurs, impies, révolutionnaires, contempteurs de toutes les choses sacrées.

Ces bons Pères !... En police correctionnelle comme de vils journalistes ! Eux, la justice, la bonté, la douceur incarnées, mis au même rang qu'un Rochefort, et condamnés comme lui !! Ils l'ont été moins, c'est vrai ; mais enfin on a pu appliquer la loi à des Jésuites ! Horreur !

Et je vous demande un peu quel était leur crime ? Ils avaient corrigé *manuellement* — voyez comme leur douceur paraît dans les moindres détails ! quels agréables euphémismes contient leur vocabulaire ! — ils avaient corrigé *manuellement* des enfants qu'ils étaient chargés d'instruire. Ils avaient frappé trop fort, c'est vrai ; mais ils s'en repentent, ce dont ils pourraient se dispenser, car, s'ils ont détérioré ces enfants, c'était dans leur intérêt. Ils gémissaient, ces excellents hommes, en accomplissant ce pénible devoir ; mais leur dévouement est sans bornes, et, bien malgré eux, mais enflammés d'un saint zèle, ils frappaient, frappaient ! Quelle souffrance pour le Père Commire, quand il voyait le sang jaillir du corps du jeune Ségéral !

Ce sont les enfants qui sont coupables. En commettant ces fautes *graves*, si graves qu'on ne les fait pas connaître dans la crainte d'effrayer les populations par le tableau de cette précoce perversité ils mettaient les bons Pères dans une bien fâcheuse situation. Une maladresse, un coup trop énergique, mal appliqué, et voilà un enfant mort, et un très-révérend traité d'assassin. Qui nous dit même que ces petits pervers ne sont pas capables de se faire tuer exprès pour mettre leurs di-

gnes professeurs dans l'embarras ? On frémit en songeant que d'aussi respectables hommes sont à la merci de la mutinerie de leurs écoliers !

Soyons sérieux. Ce procès renferme de grands enseignements, et produira, nous en sommes convaincu, d'excellents résultats. Nous ne sommes pas étonné de voir *fesser et refesser* les petits garçons par les révérends. Ils sont, en faisant cela, conséquents avec les principes qu'ils professent et la religion qu'ils suivent. Ces faits nous indignent, mais nous devons convenir qu'en agissant ainsi, les Jésuites sont plus logiques que la loi qui les frappe ; car la loi a autre chose à faire, et devrait condamner d'abord la religion elle-même, et empêcher ces actes de se produire. Puisque vous payez les religions, il est juste que vous en subissiez le joug. Vous savez quelle est leur morale, et si atroce qu'en soit l'application, vous n'avez rien à dire. C'est au nom de la civilisation moderne que vous prononcez cette condamnation, et c'est le meilleur argument que nous puissions trouver contre les doctrines religieuses. Les préjugés vous tiennent attachés aux religions, mais le bon sens vous force à reconnaître qu'elles sont mauvaises, et ces actes que vous ne pouvez pas absoudre, vous démontrent combien elles sont pernicieuses.

Dans ce curieux procès, on remarque bien des choses intéressantes et qui appellent notre attention. C'est d'abord ce bonhomme de père qui trouve très-bon qu'on apprenne à lire à son fils à coups de martinet, et qui pense que le rosser est le meilleur moyen à employer pour en faire un honnête homme. La religion catholique peut seule enfanter de telles aberrations : c'est inouï d'abrutissement. Et cet enfant qui demande lui-même soixante coups de discipline : ce serait désopilant, si ce n'était profondément triste. Faut-il que les hommes noirs hébêtent profondément ces jeunes intelligences, qu'ils sont chargés de développer ! Oh ! ils réussissent à merveille. Il leur faut des imbéciles, des idiots ; ils savent

les faire. Envoyez vos enfants aux Jésuites, et, s'ils ne les assomment pas, s'ils ne les laissent pas mourir de faim, ils vous les rendront stupides.

Ce qu'il faut admirer aussi, c'est la manière de répondre des révérends aux questions du président. L'esprit jésuitique se révèle là dans tout son jour. Les pieuses restrictions, les sous-entendus adroits, les équivoques habiles s'y trouvent dans chaque réponse. Et ces enfants que l'on forme au mensonge! Quels hommes cela fera! Dans l'instruction, n'ayant pas été préparés, ils ont raconté ce qui leur était arrivé. Mais, après l'opération que leur ont fait subir les révérends, ils se rétractent et conviennent que la première fois ils avaient menti. D'ailleurs le Père Commire en fait autant : il rétracte sa première déposition, écrite et signée de sa main. Si on laisse les Jésuites continuer leur œuvre de ténèbres, il y a encore de beaux jours pour les despotismes réunis.

On a beaucoup agité, à cet égard, certaine question de droit; on a demandé l'application des lois qui régissent les instituteurs libres; c'est très-bien. L'égalité devant la loi ne devrait subir aucune exception; mais, nous le répétons, ce n'est pas là un remède suffisant. D'abord, dans l'espèce, cette application de l'égalité devant la loi est aussi impossible qu'elle serait illusoire, si l'on parvenait à la mettre à exécution. Ce qu'il importe, ce n'est pas de se mettre à l'abri de la puissance d'une corporation : il faut remonter à la cause. Que tous les prêtres, tous les moines soient ramenés dans le droit commun, rien de mieux. Mais en même temps cherchons à nous prémunir contre le retour de ces faits, en délivrant l'humanité du despotisme avilissant et atroce que nous imposent les religions. C'est là le devoir des Rationalistes.

Populus Leo.

Parmi tous les hideux mensonges qui brillent dans cette cause, il en est un, omis par Populus Leo, que nous tenons à faire ressortir. Les accusés ont mis la plus grande insistance à augmenter les charges qui pesaient

sur eux, en disant et en répétant que, s'ils avaient fouetté les petits garçons, ce n'était pas *parce que leur règle les y obligeait*, mais parce qu'ils avaient cédé à leurs entraînements particuliers; ils ajoutaient que leur règle défend absolument d'user de ce moyen de correction, et qu'ils l'avaient violée en l'employant; ils citaient même des textes à l'appui de cet aveu plein de componction. Eh bien, il y avait là un mensonge encore plus impudent que tous les autres : n'est-il pas au su du monde entier que partout et toujours les Jésuites ont pratiqué la méthode médagogique dont il est ici question? Et peut-on croire que partout et toujours ils l'aient fait par des emportements individuels, sans que les autorités de l'Ordre aient pris la moindre précaution pour empêcher le renouvellement d'un aussi grand écart! Non, c'est *pour observer leur règle que les Jésuites fouettent leurs élèves;* s'ils citent des textes contraires à cette pratique, ce sont des textes arrangés pour le public, mais sans nulle autorité pour les membres de la Société. Sous ces textes se cachent la règle véritable, celle qui oblige et qui fait agir: or celle-là est conforme à leur pratique habituelle. Qu'on juge maintenant s'il y a au monde une école de mensonge pareille à cet institut monstrueux!

Chronique

Une madone benoitonne. — Parmi les pièces qui composent la toilette d'une femme à la mode, il y en a une qui jouit d'une grande importance dans le demi-monde, et qu'on appelle un *Suivez-moi jeune homme :* c'est un ruban qui est censé servir à attacher le chapeau, qui est rejeté en arrière et flotte librement sur l'épaule.

Dernièrement, dans une communauté religieuse, les bonnes sœurs suggérèrent à leurs pensionnaires l'idée d'habiller une statue de la Vierge. Les jeunes filles accueillirent avec joie cette proposition : pour elles

c'était encore jouer à la poupée. Elles se cotisèrent pour acheter une toilette aussi riche que tapageuse, et elles se mirent avec ardeur à confectionner robe, jupes, etc. Une des pensionnaires, qui avait déjà obtenu pour cette œuvre pie une petite somme de ses parents, revint à la charge et demanda un supplément. — Comment? dit la mère; mais nous avons déjà donné. — Oh! maman, il ne manque plus qu'une petite chose, mais bien essentielle; je veux faire cadeau à la bonne Vierge d'un *Suivez-moi jeune homme!*

Un soupçon mal placé. — On écrit de Barcelone une anecdote assez piquante. Un vol considérable avait été commis chez un prêtre. La justice constata que l'on avait enlevé, non seulement de l'argent, mais aussi des effets, et notamment différents objets de valeur qui ne peuvent servir qu'à la toilette des femmes. Les mauvais plaisants supposèrent d'abord que le prêtre cultivait la galanterie, et ils commençaient à s'en égayer, lorsque la vérité est venue justifier sa moralité... Il a été établi qu'il tenait, bien discrètement, une maison de prêts sur gage... par charité chrétienne..., intérêt à 75 pour 100... Il y a mille à parier contre un que, parmi la gent dévote, il est beaucoup mieux comme ceci que comme cela.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 4e décade. — 8e ANNÉE, No 4. — 23 Janvier 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, no 263, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Godet, place des Victoires, no 9.

Réponse de M. le ministre Godet à M. le professeur Buisson

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la réponse que M. le ministre Godet a faite à la lettre de M. le professeur Buisson insérée dans notre numéro du 13 Janvier 1869.

Neuchâtel, le 9 Janvier 1869.

A Monsieur le professeur Buisson, à Neuchâtel.

Monsieur,

Tandis que j'assistais à votre séance d'hier, vous faisiez remettre chez moi une lettre que vous avez lue à l'assemblée et que j'ai trouvée en rentrant. Vous me demandez d'avoir avec vous une discussion publique sur ces deux thèses que vous avez soutenues : « 1o Qu'il ne convient pas de mettre la Bible même entre les

mains des enfants ; 2° qu'il ne convient pas de leur enseigner l'histoire sainte comme distincte du reste de l'histoire générale. »

Cette discussion doit être, selon vous, entièrement publique, c'est-à-dire que les femmes y seront aussi admises. Que si je consens à accepter le débat sur le premier point, il aura lieu, d'après votre proposition, de la manière suivante : VOUS LIREZ VOUS MÊME DANS LA BIBLE, me dites-vous, EN LES JUSTIFIANT DEVANT LE PUBLIC, LES PASSAGES QUE JE VOUS SIGNALERAI.

Vous estimez que, si je refuse cette épreuve décisive, vous avez droit de vous étonner qu'on puisse mettre à la disposition des enfants, en leur en recommandant la lecture assidue, un livre qu'on n'ose pas lire tout haut devant un public d'adultes ; et, si je refuse de défendre la cause de la Bible de cette manière, la discussion portera sur celui des manuels d'histoire sainte qu'il me plaira de choisir. C'est ici que vous rattachez sans doute la discussion qui aura lieu sur le second point : la question de savoir s'il convient d'enseigner l'histoire sainte comme distincte de l'histoire générale.

Quant à la première partie de votre proposition, il n'est pas difficile d'en pénétrer l'intention. Un public de femmes d'un côté, de l'autre M. Buisson ordonnant à M. Godet de lire tout haut toutes les pages de l'Écriture sainte qu'il plaira au premier de lui indiquer...., voilà le spectacle que vous voudriez donner au public. Je ne taxerai pas comme elle mérite de l'être une telle proposition. Je me bornerai à vous faire observer qu'il serait ignoble de ma part de l'accepter.

En agissant ainsi, je ne crois point me mettre en opposition avec ceux qui, comme moi-même, croient pouvoir placer l'Ancien Testament entre les mains de leurs enfants. Saint Paul se réjouissait de ce que Timothée eût été « instruit *dès son enfance* dans la connaissance des saintes lettres » ; et néanmoins il n'eût entendu

qu'avec mépris une proposition comme la vôtre. C'est qu'il y a pour l'enfant une autre manière de lire la Bible que celle que vous pensez.

Du reste, ce premier point n'est pas en question entre nous. J'ai déclaré positivement, en commençant la réponse que je vous ai faite en public, que la question de savoir si l'on doit mettre la Bible entre les mains des enfants, était un point sur lequel des hommes également pieux pouvaient différer d'opinion, et que, si vous vous étiez contentez d'émettre les raisons en faveur de la négative, je les aurais pesées avec soin, et n'eusse point songé à les combattre publiquement. Mais il est évident — et les comptes-rendus de votre conférence, publiés immédiatement par vos amis dans le *National suisse* et le *Rationaliste*, aussi bien que votre conférence elle-même maintenant imprimée, en font foi — que de pédagogique à son origine, la question s'est transformée, entre vos mains, en une question religieuse; et tout votre auditoire l'a compris ainsi, aussi bien ceux qui vous ont applaudi que ceux que vous avez si profondément froissés. C'est sur ce dernier point, et sur celui-là seul, que j'ai estimé qu'il était de mon devoir de vous répondre. Je ne me crois donc point appelé à discuter publiquement avec vous sur l'utilité de placer la Bible entre les mains des enfants, question que j'ai expressément réservée et qui me paraît pouvoir être résolue en sens divers.

Quant à la question de l'histoire sainte en général, qui fait l'objet de votre second point, je crois inutile de faire intervenir les manuels existants, puisque, s'ils sont défecteux, à chaque instant on peut en composer de meilleurs. Deux points seulement me paraissent dignes d'intérêt :

1° La question de savoir si l'histoire, généralement appelée *sainte*, l'est réellement; par où je demande, non s'il y a des faits immoraux, scandaleux, injustes, dans cette histoire, mais si la tendance de l'histoire est de les

approuver, en d'autres termes, si Dieu dans cette histoire apparaît comme le protecteur du péché au lieu d'en être le juge. — Je suis prêt à cet égard de vous répondre sur tous les faits qu'il vous conviendra de me citer, et cela point pour point et en entrant dans les détails, comme vous le désirez. Nous reprendrons ici l'histoire de David si étrangement présentée par l'écrivain rationaliste auquel vous en avez appelé. On pourra également discuter ici la question d'un progrès des idées morales en dedans de l'Ancien Testament.

2° La question de savoir si l'histoire sainte doit ou ne doit pas avoir une place spéciale à côté de l'histoire générale que l'on enseigne dans les écoles.

J'accepte d'être interrogé par vous pendant deux heures sur ces deux points devant le public.

Je pense que vous reconnaîtrez que la base légitime d'une telle discussion, c'est la foi au Dieu personnel, telle que me paraissent l'établir la raison et la conscience.

Vous m'autoriserez aussi à vous interroger un autre jour sur ce Christianisme libéral, au nom et pour la propagation duquel vous avez déclaré hier avoir soutenu cette discussion.

Il sera tenu un protocole exact de la discussion par deux secrétaires, choisis l'un par vous, l'autre par moi, et qui nommeront un président, qui surveillera la marche de la discussion et qui sera tenu de démentir, s'il y a lieu, les correspondances de journaux contraires à la vérité. Le protocole sera publié par nous à frais communs.

Vous voudrez bien me faire vous-même des propositions sur le jour et le local.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

F. Godet.

Ainsi M. le ministre Godet refuse de se rendre sur le terrain où M. Buisson s'était posé, et où lui, M. Godet,

n'avait pas craint de l'atttaquer de *loin*. M. Godet ne refuse pas tout combat, cela ne se peut pas; mais il n'en accepte que sur le terrain qu'il aura choisi lui-même; il ne veut pas entendre parler de celui où il est allé très-librement provoquer son adversaire. Il a sans doute d'excellentes raisons pour cela: c'est au public de les comprendre et de les apprécier. M. Godet trouve qu'il serait *ignoble* que l'on vît « un public de femmes d'un côté, de l'autre M. Buisson ordonnant à M. Godet de lire tout haut toutes les pages de l'Ecriture sainte qu'il plaira au premier de lui indiquer »: nous ne voyons pas ce qu'il y aurait d'*ignoble* à ce qu'un homme qui s'est mis en avant de son plein gré pour en réfuter un autre, soit obligé de se poser en public face à face avec celui qu'il s'est donné lui-même comme adversaire, pour prouver, non plus par de vagues déclamations, mais par la discussion précise des textes, la justesse des attaques qu'il a dirigées contre lui. Ce que M. Godet juge *ignoble* en cela, ne serait-il point que lui, ministre vénéré du Saint-Evangile, et professeur très-réputé dans un certain monde, fut réduit à traiter d'égal à égal avec un jeune homme à peine sorti des bancs de l'Ecole, et dont la réputation est commencée depuis peu? Nous ne pouvons pas le croire, et cependant cette supposition serait encore plus à son avantage que celle qui nous le représenterait comme reculant devant l'idée de lire l'histoire des filles de Lot, ou de Thamar, ou d'Onan, au milieu d'un public de jeunes filles ébahies et de mères épouvantées. Quoi qu'il en soit, M. Godet refuse de soutenir sérieusement la lutte qu'il a engagée: les contre-propositions qu'il fait à M. Buisson, ne peuvent être prises que comme un moyen de couvrir sa retraite. Nous regarderons donc le débat comme terminé: c'est à nos lecteurs de voir si les airs triomphants que se donnent les orthodoxes du Protestantisme, ont leur raison d'être ailleurs que dans la jactance habituelle aux gens de religion.

L'apologiste du Diable

Il s'est établi dernièrement un journal hebdomaire, qui a pris pour titre l'*Apologiste*, avec la mission de réfuter les incrédules en général et le *Rationaliste* en particulier. Parmi les dogmes chrétiens dont il a pris la défense, il a choisi l'existence des diables et leur action sur l'homme. On peut dire qu'il n'a pas eu la main heureuse. La doctrine des diables est une des parties du Christianisme qui choque le plus la raison; et c'est aussi une de celle dont l'histoire a été tout à la fois la plus odieuse et la plus ridicule: elle comprend les possessions, la magie, les procès de sorcellerie, les exorcismes, c'est-à-dire tout ce que la superstition a produit de plus funeste et de plus extravagant. Que les Catholiques se croyent obligés d'accepter la responsabilité d'un tel passé, on le conçoit, puisque leur Eglise, se déclarant immuable, ne peut désavouer aucune partie de son enseignement. Mais les Protestants, se réservant le droit de tailler dans le dogme suivant leurs propres lumières, d'éliminer tout ce qui ne leur semble pas suffisamment justifié, ont, pour la plupart, fait bon marché de la démonologie: les uns ne voyent dans les démons, que des allégories; d'autres, par respect pour les textes sacrés, n'ont pas osé rejeter formellement les diables, mais ils ont cessé de s'en occuper et les ont réduits à la position d'inactivité; aussi a-t-on vu disparaître des pays protestants ces scènes affreuses qui sont la honte de l'humanité, telles que celles de Morzine. L'*Apologiste* a donc été bien mal inspiré en voulant ressusciter un système suranné, que les gens de bon sens ne peuvent prendre au sérieux. Cependant, cet épouvantail pouvant encore troubler quelques faibles intelligences, nous croyons utile de ne pas laisser sans réponse les observations de l'*Apologiste*.

Le seul argument qu'il fasse valoir en faveur de l'exis-

tence des démons, c'est que, dans plusieurs cas, on a vu des personnes d'un jugement sain, d'une conduite exemplaire, saisies tout à coup d'un accès de fureur, commettre des actions insensées et abominables; par exemple, une mère égorger ses enfants tendrement aimés; puis, rentrées dans leur état normal, ne conserver aucun souvenir de ce qu'elles ont fait. Ces actes ne pouvant être attribués au libre arbitre, à la volonté intelligente de la personne qui agit, seraient dûs à l'invasion d'un esprit extérieur, qui aurait momentanément pris possession du sujet, aurait agi par ses organes, et aurait été ainsi le véritable auteur des forfaits commis pendant la crise.

On retrouve ici cette méthode habituelle des partisans du surnaturel, qui, aussitôt qu'un fait leur paraît inexplicable, en concluent, sans autre motif, qu'il est dû à l'intervention d'êtres personnels, extra-humains, Dieu, anges ou démons. Rien n'est moins logique. La science humaine, quelque vastes que soient ses conquêtes, est toujours bornée; il y aura donc toujours une foule de choses qu'elle ne pourra expliquer; chaque progrès recule ses limites et permet aujourd'hui d'expliquer ce qui était hier considéré comme inexplicable. Nous ne pouvons connaître qu'une bien petite partie des lois de la nature; et, si un fait est aujourd'hui inexpliqué, tout ce qu'on peut en conclure, c'est que la science n'est pas encore parvenue à résoudre les questions que soulève ce fait, et qu'il est régi par des lois encore inconnues. Mais on n'est nullement autorisé à affirmer qu'il soit dû à des causes surnaturelles, à l'action d'êtres extra-mondains, dont l'existence n'est nullement démontrée, ne repose que sur des traditions populaires, fruit de l'ignorance et de la superstition.

Quant aux faits d'aberration morale, qu'on a allégués, on ne peut même pas prétendre qu'ils échappent aux explications scientifiques. Tout le monde reconnaît l'in-

fluence du physique sur le moral. Une foule de causes physiques produisent dans l'organisme des perturbations qui modifient le moral, soit passagèrement, soit d'une manière durable. Ainsi, une mauvaise digestion, une position gênée suffisent pour amener des rêves affreux, un cauchemar écrasant; et alors le dormeur adhère à des opinions toutes différentes de celles de la veille, conçoit des projets odieux et se figure les exécuter. Certains hommes, très-doux de caractère et très-sobres d'habitude, ayant fait des excès de table, ayant pris une quantité immodérée de boissons alcooliques, deviennent furieux, querelleurs, violents, ne songent qu'à casser, à battre, commettent des homicides; puis, dégrisés, n'ont aucun souvenir de ce qu'ils ont fait et refusent même de croire ce qu'on leur en raconte. Il y a bien là une relation naturelle, régulière, entre la cause et l'effet, puisque, chaque fois que ces individus s'enivrent, les résultats sont semblables; on peut même suivre les progrès de l'ivresse et ceux de la transformation morale qui en dérive. Il n'y a donc pas besoin de recourir à des êtres surnaturels pour se rendre compte de ce qui se passe. Parmi les agents de perturbations analogues, on peut citer le haschisch, l'opium, le protoxide d'azote, etc. Certaines substances ont une action spéciale, dont les effets se produisent avec une régularité constante. Par exemple, qu'une personne ordinairement chaste, réservée, prenne des mets où entre la cantharide, elle deviendra d'une lubricité délirante, ce sera un satyre éhonté. Certaines maladies naturelles font perdre momentanément la raison, amènent des accès de délire, pendant lesquels le malade commet des extravagances et même des actes qui seraient des crimes, si l'auteur jouissait de sa raison. Quelquefois, la cause de ces désordres peut être appréciée et même combattue par des remèdes efficaces; c'est par exemple la fièvre, la congestion cérébrale, le dérangement mens-

truel des femmes, etc. D'autres fois, la cause échappe à la sagacité des médecins, et elle n'est pas pour cela surnaturelle.

Ce n'est donc pas procéder scientifiquement que de chercher, en dehors du jeu régulier des lois naturelles, la cause de phénomènes étranges qu'une science plus avancée pourra expliquer.

Il y a des hypothèses légitimes : ce sont celles qui servent à rendre compte des faits, et qui, bien que n'ayant provisoirement qu'une valeur conjecturale, aident les recherches et mettent sur la voie de la découverte d'une loi. Mais ici l'hypothèse théologique n'explique rien, et, loin d'élucider la question, ne sert qu'à en accroître démésurément les difficultés. En effet, on ne conçoit pas qu'un pur esprit envahisse un être humain, absorbe et efface sa personnalité, se substitue à son intelligence pour mouvoir ses organes comme des instruments : rien de tout cela n'est justifié, ni par l'expérience, ni par la raison. Cette supposition bizarre, irrationnelle, se dément elle-même. Supposons, pour un instant, l'existence de ces êtres appelés diables, essentiellement méchants, d'une méchanté incorrigible, travaillant sans cesse à pousser l'homme au mal et à la perdition. Si par leur intervention ils peuvent faire déchoir un homme de bien, obtenir, par exemple, que saint Antoine commette le péché de luxure, ils auront enlevé une âme au ciel et atteint leur but ; soit. Mais que gagnent-ils à jouer le rôle que leur attribue notre pasteur ? Cette mère qui, dans un accès de possession diabolique, a tué son enfant, est irréprochable et irresponsable, puisqu'elle n'était pas maîtresse d'elle-même ; elle est aussi innocente que je le serais si, pendant mon sommeil, quelqu'un se servait, à mon insu, de ma main pour commettre un homicide. Le Diable a donc fait acte de dupe ; il n'a en rien perverti la personne qu'il a possédée. Mais il y a plus : il a agi contre ses propres inté-

rêts en tuant un enfant; car tuer un enfant incapable de bien ou de mal, c'est envoyer une âme en Paradis, tandis qu'en le laissant vivre, il y avait énormément de chances pour que cet enfant, devenu adulte, encourût la damnation, qui est fatalement le lot de l'immense majorité des hommes (beaucoup d'appelés, peu d'élus). Ce Diable que vous nous dépeignez si fin, si habile, aurait donc commis une insigne maladresse en laissant échapper une proie presque assurée.

Et Dieu, quel rôle lui faites-vous jouer? Ce n'est pas assez pour l'homme d'être porté au mal par son tempérament, par la *concupiscence* naturelle, par une multitude de circonstances extérieures; ce Dieu bon tient à aggraver le danger, à multiplier les chances de chute pour ses chers enfants; il met à leurs trousses des diables qui, armés d'un pouvoir immense, les enveloppent de leurs filets, leurs tendent des piéges, pénètrent dans leur esprit par la suggestion et l'obsession, dans leur corps par la possession, et assurent à l'Enfer une ample moisson. Quelle solicitude paternelle!

Et vous appelez cela une explication! Oh! convenez que votre théorie, loin d'expliquer les faits, rend l'énigme cent fois plus obscure.

Qu'on cesse donc enfin de nous entretenir de ces êtres chimériques, enfantés par des imaginations maladives; qu'on écarte à jamais ces croyances malsaines, qui ont causé tant de fléaux, ont fait verser tant de sang, ont détraqué tant de pauvres cervelles. La raison a fait justice de ces prétendus génies du mal. Protestants et Catholiques ont beau unir leurs efforts à ceux des modernes spirites; l'arrêt est prononcé : LE DIABLE EST MORT!

MIRON.

Les chiens merveilleux

A propos de la béatification toute récente de Pierre Canisius (le chien d'Allemagne), il ne sera sans doute pas déplacé de montrer ici combien Rome avait d'obligation à la race canine. De tout temps, ces fidèles compagnons de l'homme se sont montrés dévoués à la papauté. On vit même jusqu'au XVI° siècle les restes du chien Bérécillo, qui s'était distingué à la poursuite des Indiens, recevoir un culte tout spécial dans les églises chrétiennes (1). Ce n'était pas seulement comme chasseurs que les chiens se faisaient remarquer; ils s'étaient acquis une réputation d'orthodoxie qu'on ne saurait révoquer en doute. Pierre d'Amiens, évêque d'Ostie, écrivant à Grégoire VII, parle de ces animaux dans les meilleurs termes. Il n'en est pas un, à l'entendre, qui consentît à recevoir sa nourriture de la main d'un hérétique (2). Sévérin Binius, dans ses notes sur le concile de Tours, 567, affirme que des chiens auxquels leurs maîtres avaient voulu faire manger le pain consacré, avaient pris immédiatement la rage et avaient dévoré sans pitié les auteurs d'une pareille profanation (3). Une femme avait appris du Ciel qu'elle accoucherait d'un chien : le fils qu'elle mit au monde fut Saint-Bernard, qui ne cessa jamais d'aboyer contre les hérétiques; il y eut toutefois, entre ce dernier et les chiens du Capitole, cette différence essentielle, que ceux-ci ne devaient se faire entendre que de nuit, tandis que le docteur chrétien ne pouvait « hurler que pendant le jour » (4). Pierre du Châtel, grand aumônier de France sous Henri II, témoignait souvent le désir que tous les chiens fussent mis aux trousses des impies (5). Ses vœux furent en partie

(1) *Dictionn. des reliques*, t. II, p. 163.
(2) Labbe, concil., t. I, p. 1195.
(3) Labbe, concil., t. V, p. 867.
(4) Bayle, art. S. Bernard, lettre D.
(5) Bayle, art. Castellan, lettre L.

secondés. A cette époque florissait Canisius (*der hund*). Il fut, pendant soixante-dix-sept ans, le plus fidèle animal dont les bergers romains se soient jamais servis pour la garde de leurs brebis. Le chien d'Allemagne mordit si bien les réformés qu'il en perdit les dents, et se trouva dans l'impossibilité de déchirer les *Centuries* d'Illiricus, ces *provinciales* du XVI[e] siècle (1).

Telle fut la réputation faite aux chiens par leurs bons offices à la papauté, que le P. Maimbourg ne dédaigna pas, en pleine chaire, de se faire leur panégyriste passionné. Il divisa son sermon en quatre points, dont chacun répondait à une espèce canine particulière. Les Jésuites, ses confrères, furent rangés dans la dernière catégorie (2).

Les chiens méritaient un pareil honneur. Ils avaient une telle affection pour nos églises, et les envahissaient avec tant de ferveur que, en 789, Charlemagne fut contraint de leur en interdire l'entrée par un capitulaire d'Aix-la-Chapelle (3). Dans les églises grecques et dans les mosquées, on ne fut jamais obligé de recourir à de pareilles rigueurs. Les chiens se respectaient trop pour se commettre en aussi mauvais lieux (4).

En 887, il y eut, dans l'abbaye de Corbie, un chien dévot qui assistait à la messe avec une componction à nulle autre seconde. Il se prosternait, se levait et s'agenouillait toutes les fois que le faisaient les moines ses confrères. Il était trop au fait du rituel, pour ne pas observer scrupuleusement les jours de jeûne et d'abstinence. Bien habile eût été celui qui eût put lui faire accepter, en carême, le moindre petit os! Avec quelle colère ne donnait-il pas la chasse à ceux de ses pareils qui souillaient les murs de l'église! Aussi gardait-on précieuse-

(1) Crétineau-Joly, t. II, p. 49.
(2) Bayle, art. Maimbourg, lettre C.
(3) Art. 71, Labbe, concil., t. VII, p. 985.
(4) Bayle, art. Hercule, lettre I.

ment ses reliques, qu'on retrouvait encore au XVIe siècle, dans le monastère de la nouvelle Corbie, en Westphalie (1).

Nous avons eu des chiens thaumaturges! Dom Calmet assure que, à l'avènement de Léon IX, tous les chiens et les oiseaux de Rome acclamèrent avec enthousiasme : « Leo pontifex! Leo pontifex! (2). »

Il faut avouer que Pie IX a bien agi à l'égard de Canisius. C'est, à coup sûr, moins à ses travaux qu'à son humilité, que l'auteur des *Institutions chrétiennes* est redevable aujourd'hui de la béatification; car, on doit lui rendre cette justice, il s'honora, toute sa vie, de porter le nom de l'animal qui a rendu, à toutes les époques, de si grands services au Catholicisme.

B. DE PONNAT.

Chronique

Le Samedi 9 Janvier, la Société rationaliste de Genève a célébré son banquet annuel. Comme elle tenait à y voir assister M. le colonel Frigyesi, ancien aide-de-camp de Garibaldi, sur le point de rentrer en Italie, elle en avait fixé le jour de manière qu'il n'y avait pas un temps suffisant pour lui assurer un plein succès. Il s'en est suivi que la réunion a été moins nombreuse qu'on n'avait le droit de l'espérer. Mais ce désavantage, tout de circonstance, a été largement compensé par plusieurs communications qui ont été faites, entre autres par une lettre venue de Roumanie, où l'on a pu voir combien l'idée rationaliste fait de progrès, même dans les contrées les plus éloignées de son centre d'action. On a lu également une adresse euvoyée à la Société rationaliste de Genève par la Société des Libres-Penseurs de Pavie : cette adresse, empreinte des sentiments les plus frater-

(1) *Dictionn. des reliques*, t. I, p. 31.
(2) *Preuves de l'Hist. de Lorraine*, t. I, p. 175.

nels, a excité une vive émotion parmi les assistants, en leur faisant entrevoir comme prochain le temps où les hommes, si longtemps divisés par des croyances contraires et par un patriotisme mal entendu, n'auront plus, en quelque sorte, qu'un cœur et qu'une âme. Du reste cette pensée serait née d'elle-même au seul aspect de l'assemblée, qui réunissait des représentants des principales nations de l'Europe, et qui, malgré cette variété de composition, faisait l'effet d'une grande famille, partageant les mêmes principes et aspirant au même but.

Une déception pour les prêtres. — Le 10 Décembre dernier est arrivé à Lomello, ville du Piémont, un évènement qui a profondément ému les habitants de ce petit endroit. Le docteur Luigi Cassuli, médecin de Lomello, ancien compagnon d'armes de Garibaldi, était depuis quelque temps affecté d'une cruelle maladie, qui devait le conduire en peu de jours au tombeau. Il appartenait à la phalange toujours croissante des Libres-Penseurs, et, comme tel, il avait la plus grande répugnance pour ces ridicules comédies religieuses, qu'on appelle confession et communion. Le curé de S. Maria, Giuseppe Pecerutti, informé de la maladie du docteur Cassuli, se rendit auprès de lui pour l'induire *à se réconcilier avec Dieu afin d'obtenir le pardon de ses péchés.* Le malade l'interrompit pour lui répondre ces mots : « Révérend, je me suis déjà entendu avec Dieu et ma conscience est parfaitement tranquille. Du reste vous ne pouvez pas être l'intermédiaire entre moi et Dieu, vous dont la soutane est souillée du sang de mes frères : allez-vous-en ! » On peut s'imaginer facilement la colère du *ministre de Dieu*, qui, non content de la leçon qu'il venait de recevoir, eut l'impudence de se présenter encore deux fois à la maison du malade, dans l'espoir d'en venir à bout enfin, pour s'en vanter ensuite dans le pays. Comme on pouvait le prévoir, sa mis-

sion *desintéressée* fut de nouveau repoussée. Cependant, le docteur Cassuli cessa de vivre, et le curé, ne songeant plus qu'à une vengeance, s'en fut trouver le vicaire capitulaire de Vigevano, lequel, dans sa sagesse bien connue, décréta que l'*athée impénitent serait privé de la sépulture ecclésiastique !*

Cette décision, dans la pensée de ceux qui l'avaient prise, devait être une ignominie pour le courageux défunt : elle lui valut des honneurs funèbres d'un éclat extraordinaire. Aussitôt que la nouvelle s'en fut répandue, plus de cent cinquante Libres-Penseurs arrivèrent de plusieurs points de la Lomelline pour rendre les derniers devoirs à ce héros de la liberté. Au cimetière, trois de ses amis prononcèrent des discours à sa louange, qui excitèrent une émotion profonde parmi les nombreux assistants. Il y eut là une défaite morale éclatante pour ces ministres de la religion de Rome, qui, *au nom de Dieu*, prétendent faire de la soumission à leur volonté la règle du bien ou du mal parmi les hommes. Les personnes les plus prévenues en leur faveur, après avoir assisté à la glorification de celui qu'ils avaient voulu flétrir comme un impie et un réprouvé, comprirent que les plus belles vertus ne sont pas dans leurs âmes, et que les beaux semblants dont ils se parent, pourraient bien recouvrir des vices hideux et les motifs les plus condamnables.

Après les jésuites, les frères. — Le Tribunal correctionnel de Lyon, dans son audience du 16 Janvier dernier, a condamné le nommé Melchior Ollivier, frère de la doctrine chrétienne, à quinze jours d'emprisonnement pour coups et blessures religieusement octroyés à un de ses élèves, le jeune Dumont, âgé de 10 ans.

Cet enfant avait été tellement meurtri, que le *cher frère* n'avait pu se dispenser de le ramener lui-même à son père. « Votre fils a du être puni dans la journée

pour son indocilité, dit-il, je vous conseille de ne pas le punir davantage. » Le pauvre petit ne marchait qu'avec peine; le père s'en apercevant, le questionna: « Je me suis fait mal en jouant, répondit-il. » Non satisfait de cette réponse et voulant juger de la gravité du mal, il le fait déshabiller et reconnaît les traces évidentes de la douceur du bon frère. Pressé de question, l'enfant avoue que ses blessures sont le résultat d'une *correction manuelle*, et il ajoute qu'en l'accompagnant, le *cher frère* lui avait donné *deux gobilles* pour prix de son silence.

Voici ce qui s'était passé : des voisins s'étaient plaints du bruit que faisaient les écoliers pendant la récréation. A la rentrée de la classe, le frère pénétré de ses devoirs d'instituteur et de chrétien, plein de douceur, de bonté et de justice, comme l'ordonne la très-sainte religion, prend, par hasard, le jeune Dumont, le conduit dans un cabinet, et là, à coups de baguette, à coups de pied, à coups de poing, il cherche à lui donner un exemple du calme que l'enfance doit observer dans ses jeux. Après cette correction toute catholique, il le traîne par les cheveux dans la salle des classes, où, à l'aide des mêmes instruments, il continue la même opération.

Le rapport du médecin constate, sur le tête, plusieurs places de *deux ou trois centimètres* où les cheveux ont été arrachés.

Lecteurs, commentez cette petite histoire et concluez.

Admirons cependant ensemble le machiavélisme du *bon frère*, qui achète, moyennant *deux gobilles*, le silence de sa victime, et, après avoir administré à un enfant cet ignoble traitement, lui donne une si délicieuse leçon de mensonge.

Toujours les mêmes, ces gens à religion!

Populus Leo.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 5e décade. — 8e ANNÉE, No 5. — 2 Février 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le Rationaliste paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, no 263, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Godet, place des Victoires, no 9.

Les correspondances neuchâteloises

On trouve la lettre suivante dans l'Union libérale, journal conservateur du canton de Neuchâtel, numéro du 19 Janvier 1869.

Monsieur le Rédacteur,

En lisant un des articles du no 6 de l'Union libérale, dans lequel vous parlez de plusieurs journaux suisses et étrangers contenant des correspondances de Neuchâtel qui cherchent à *dénigrer* et à jeter du ridicule sur ce qui se passe dans notre canton, plusieurs lecteurs demanderont quels sont ces correspondants si charitables et si patriotiques. Il serait bon de les *dévoiler* pour les signaler publiquement. Aussi, je vous engagerai à *rechercher les noms* de ces correspondants qui insultent

notre pays si lâchement à l'étranger. Il serait temps de *réagir* contre cette *innovation*, qui n'a jamais été dans nos mœurs ; car d'un côté les Neuchâtelois sont trop amis de leur pays pour ne point laver leur linge sale en famille ; de l'autre, ceux qui jouissent de l'hospitalité si libérale que leur accorde notre canton, ont jusqu'ici montré trop d'honneur à cœur pour ternir à l'étranger la réputation d'un pays qui les fait vivre. Il est donc à croire que c'est à une importation récente dans notre nationalité que nous devons ce système de dénigrement systématique.

UN DE VOS ABONNÉS.

En fait de lettres adressées de Neuchâtel aux journaux suisses et étrangers, nous ne connaissons que celle qui a paru dans notre numéro du 24 Décembre 1868. Nous regardons comme très-probable que les autres n'ont pas été écrites dans un esprit plus malveillant, et qu'elles avaient tout simplement pour but de faire connaître au public le grand mouvement qui se produit à Neuchâtel dans la sphère des opinions religieuses. Alors nous nous demandons en quoi consiste ce dénigrement dont se plaint si fort le correspondant de l'UNION LIBÉRALE? Est-ce faire tort au canton de Neuchâtel que de le représenter comme contenant encore un assez grand nombre de partisans du passé, qui voient en frémissant l'immense majorité de leurs concitoyens se dégager de plus en plus des vieux préjugés et des institutions surannées? Au contraire, plus ceux qui restent attachés de cœur aux souvenirs de la domination prussienne sont nombreux et puissants, plus ceux qui les ont vaincus, et qui remportent chaque jour sur eux de nouveaux trophées, sont recommandés à l'estime générale et doivent être haut placés parmi les ouvriers du progrès universel. Or, notre correspondant n'a pas fait autre chose : s'il ne le dit pas expressément, il donne suffisamment à entendre que M. le professeur Buisson ne marche pas à

l'encontre de l'opinion la plus répandue parmi le peuple neuchâtelois. La ville même de Neuchâtel fait peut-être une exception : il est certain que cette alliance intime de la *caisse* et de la *chaire* (ailleurs le trône et l'autel) que nous avons signalée plusieurs fois, n'est nulle part aussi forte que dans cette localité; mais, si l'influence qu'elle exerce venait tout à coup à ne plus se faire sentir, il est à croire que les habitants du chef-lieu ne feraient pas disparate avec ceux du reste du canton.

Quant aux partisans de l'ancien régime, nous reconnaissons sans peine que notre correspondant en a dit quelques mots qui ont pu ne pas les flatter énormément, surtout quand on se rend compte de l'habitude qu'ils ont de professer pour eux-mêmes le respect le plus profond, et le soin qu'ils prennent de l'inculquer à tout leur entourage. Nous avouons encore qu'en particulier il a traité M. Godet d'une façon assez peu révérencieuse, en ce sens qu'il a apprécié, comme elle le méritait pour le fond et pour la forme, sa réfutation du discours de M. Buisson. Mais, quand des gens viennent se poser vis-à-vis de vous en adversaires, sinon en ennemis, quand ils s'efforcent de vous écraser de leurs grands airs et de leur dédain factice, quand ils soufflent si bien le feu contre vous, que les enfants perdus de leur parti viennent vous insulter dans la rue, faudrait-il supporter toutes ces indignités sans souffler mot, pour la plus grande gloire de ces messieurs ? Non, les Prussiens de Neuchâtel ne sont pas le peuple neuchâtelois, et par conséquent on ne manque pas à la reconnaissance qu'on peut lui devoir, en se déclarant contre ses anciens oppresseurs, et en travaillant à le délivrer des restes de leur domination si odieusement oppressive. M. Godet peut être une sorte de demi-dieu dans le monde qui l'a adopté pour son oracle; mais, pour notre correspondant comme pour nous, c'est tout simplement un antagoniste, respectable s'il soutient loyalement les luttes dans

lesquelles il s'engage, indigne de ménagements s'il a recours aux subterfuges ou s'il se laisse aller aux insultes personnelles.

La prétention qu'a le correspondant de l'UNION LIBÉRALE d'intéresser le patriotisme neuchâtelois à la cause des partisans de l'ancien régime, nous rappelle ces vers de Boileau qui s'appliquent à la circonstance peut-être beaucoup mieux qu'on ne le supposerait tout d'abord :

> Qui n'admire Cotin, n'estime pas son roi,
> Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

C'est justement ce procédé du fameux Cotin qu'emploient les gens représentés par le correspondant de l'UNION LIBÉRALE. Voici quelqu'un qui pense bien plus à faire connaître un mouvement favorable à la cause du progrès, qu'à dénigrer ceux qui font leurs efforts pour le comprimer. Dans la joie que ce fait lui cause, il voudrait en répandre la nouvelle dans le monde entier ; mais, dans le transport qui l'agite, il laisse tomber de sa plume quelques mots en désaccord avec la bonne opinion que les opposants ont pour eux-mêmes et qu'ils tiennent à faire prévaloir dans le public. Aussitôt ils s'écrient qu'on outrage le canton, qu'on est ingrat envers le pays dont on reçoit une hospitalité si libérale, qu'on n'a effectivement ni *Dieu*, ni *foi*, ni *loi*. Mais, Messieurs, calmez-vous, la colère vous aveugle : ce n'est pas le canton qui est en cause, c'est vous mêmes ou au moins la coterie à laquelle vous appartenez ; or, plus d'une fois le canton vous a prouvé par des faits éclatants qu'il est bien loin de penser à s'identifier avec vous.

On ne saurait nier cependant que, dans tout ce qui s'est écrit à ce sujet, il n'ait été publié des choses éminemment propres à nuire au pays et à donner une idée peu favorable du peuple neuchâtelois ; mais ce ne sont pas ceux que vous en accusez, c'est vous-mêmes qui vous êtes rendus coupables de cette indignité envers votre patrie. Que voulez-vous que pensent les étrangers

de vos concitoyens, lorsqu'ils, vous voient les inviter, comme quelqu'un qui est sûr de son monde, à instituer des recherches inquisitoriales pour découvrir l'homme qui en passant a blessé au vif votre amour-propre, après quoi on devra attacher son nom au pilori, puis enfin lui enlever ses moyens d'existence, s'il y a lieu, afin que vengeance soit obtenue de l'audace qu'il a eue de faire brûler l'encens d'amertume sous des narines habituées à aspirer des parfums plus doux. Le peuple neuchâtelois serait déshonoré dans le monde entier, si l'on avait lieu de croire que des manières d'agir aussi viles et aussi méchantes fussent à son usage. Il paraît bien qu'elles ne sont pas absolument étrangères à tous ceux qui le composent; mais chacun sait, aussi bien que nous, qu'elles forment le caractère spécial d'un monde à part, qui malheureusement ne se trouve pas plus à Neuchâtel que partout ailleurs.

Un rédacteur du Rationaliste.

Voltairiens et métaphysiciens

Les Libres-Penseurs, rejetant le surnaturel, ne prenant pour guide que la raison, ont pour cela même rompu avec toutes les religions, avec toutes les révélations; leur but commun est de poursuivre l'œuvre commencée par leurs devanciers, de chercher à faire disparaître toutes les superstitions, de combattre partout l'influence des clergés, d'affranchir l'humanité d'une oppression séculaire. Ils sont donc obligés de continuer la guerre à outrance contre l'erreur, de discuter les dogmes, d'éplucher les textes, de réfuter les apologies, en un mot, de rester sur la brèche, toujours en lutte contre les défenseurs du passé; et cette tâche doit durer tant qu'il y aura des populations attachées aux révélations, tant qu'il y aura des prêtres ayant pour mission de les entretenir dans la foi et de les dominer au nom du Ciel.

Les philosophes doivent s'attendre à une vive résistance de la part des théologiens, gardiens vigilants des traditions sacrées; mais, ce qu'il y a d'étrange, ils ont aussi pour adversaire un parti que nous ne savons comment définir, et que, faute de mieux, nous désignerons par le nom de *métaphysicien*, qu'il prend volontiers. Il comprend des hommes d'un grand talent, mais qui, égarés par une sorte d'amour du paradoxe, refusent de marcher dans les rangs où se trouve cependant leur drapeau, s'éloignent de leurs alliés naturels avec une sorte de dédain, et confondent dans la même réprobation croyants et incrédules. Tel est M. Vacherot (1) : il regarde toutes les religions comme fausses, et il applaudit à leur chute; mais la philosophie voltairienne lui inspire bien plus d'antipathie. Il semble pourtant qu'entre l'affirmation et la négation il n'y ait pas, à cet égard, de solution intermédiaire; si les religions sont fausses, on a raison de les nier, de les combattre et d'en désabuser les hommes; la tâche des Voltairiens est donc raisonnable et salutaire. De quel côté est la vérité et par conséquent le droit ?

M. Vacherot se propose de rechercher « la psychologie de l'idée et du sentiment religieux, sans laquelle ni l'historien ni le philosophe ne peuvent bien comprendre les phénomènes qui ont leur source dans les profondeurs de la conscience humaine. La religion est-elle immuable, éternelle dans son fond, sous ses formes historiques plus ou moins durables?... La foi des siècles croyants élevait la religion au-dessus de l'esprit humain, dans une sphère inaccessible à toute science, à toute raison. L'incrédulité du siècle précédent la rabaisse au-dessous, dans l'infime région des visions, de la superstition et des mensonges du charlatanisme. La critique de notre siècle doit la relever à son rang, en la repla-

(1) *La Religion*, 1 vol. in-8°; Paris, 1869.

çant dans son véritable foyer, qui est l'âme humaine, à côté de la morale, de la métaphysique, de la poésie, de tout ce que l'humanité a de plus excellent (préface, p. I à III). La philosophie du XVIII[e] siècle ne voit dans la religion qu'une superstition malfaisante, éclose du cerveau de quelques visionnaires, et entretenue par l'ignorance des peuples (p. 3). Notre siècle est celui de l'histoire impartiale et de la critique désintéressée; il ne défend ni n'attaque, il observe, explique et juge (p. 6). »

Soumettre à une étude psychologique une religion, c'est déjà lui enlever son auréole céleste, c'est déclarer qu'elle est, non plus une révélation divine, mais une œuvre humaine, soumise, comme toutes les autres, à l'examen de la science. Il faut donc au préalable discuter ses titres, ses livres sacrés, ses dogmes, démontrer la fausseté de ses prétentions. C'est ce qu'a fait l'école critique : on doit donc rendre justice à ses travaux, reconnaître la légitimité des résultats par elle obtenus, accepter ses jugements basés sur des recherches scientifiques. Si la nouvelle école se propose d'autres investigations, si elle s'attache surtout à découvrir les origines des religions, à chercher dans la nature humaine les sources du sentiment religieux, ce nouvel ordre d'études n'implique nullement la nécessité de condamner les études anciennes qui servent en réalité de base aux tentatives modernes.

Pour M. Vacherot, comme pour les philosophes du dernier siècle, les religions sont toutes erronées : pourquoi dès lors trouver mauvais qu'on leur ait infligé la qualification qui leur convient, celle de *superstition?* Pourquoi n'exprimerait-on pas franchement sa pensée? Est-ce que certaines erreurs auraient droit au respect, à l'inviolabilité? L'erreur n'est-elle pas essentiellement un mal, une déviation de l'intelligence, une difformité morale? N'était-ce pas une œuvre salutaire, que de travailler à redresser l'humanité, à la délivrer

des sinistres fantômes au moyen desquels une certaine classe a maintenu pendant si longtemps l'ignorance et l'oppression?

On n'a pas attendu l'école moderne pour rechercher l'origine des religions. On trouve, à cet égard, chez les philosophes de toutes les époques, des considérations qui ne manquent pas de valeur? Mais, dès qu'on remonte au delà des temps historiques, on est réduit à des conjectures; et l'on ne peut pas dire que même aujourd'hui la science soit en état de résoudre ce problème d'une manière complète. Il n'y a donc pas lieu de reprocher à l'école voltairienne sa réserve sur une matière aussi peu connue; quand les motifs pour décider font défaut, il vaut mieux éviter de se prononcer, que de trancher témérairement la question. Il est bien difficile de se rendre compte de ce qui s'est passé chez les peuples primitifs, de savoir comment ont apparu chez eux les premiers linéaments de l'idée religieuse, conceptions grossières qui probablement ne dépasseraient pas le Fétichisme, qu'on trouve encore chez quelques peuplades sauvages. Elles n'ont aucune idée de lois constantes régissant la nature; elles voyent, dans chaque phénomène, l'action volontaire d'une divinité; tout est miracle; les individus doués de facultés supérieures, les auteurs de découvertes sont considérés comme ayant reçu du Ciel des dons surnaturels. C'est ainsi que, dans la Bible, Béséléel est rempli de l'esprit de Dieu à l'effet de travailler les métaux et de faire des ouvrages de menuiserie (*Ex.* XXX, 30, 33). Ces hommes privilégiés, environnés du respect des populations, étaient regardés comme des favoris de Dieu, comme recevant ses inspirations; et quelques-uns ont pu croire sincèrement à leur propre mission. Mais, quand les religions se constituent, quand les élus de Dieu forment un corps, s'associent pour gouverner, instituent des procédés pour communiquer avec les êtres supérieurs, il est bien dif-

ficile d'admettre que la fourberie ne soit pas un des principaux moyens employés pour plier les masses à l'obéissance. M. Vacherot lui-même reconnaît que, chez les peuples sauvages, le ministre de la divinité, le *chaman* est un *jongleur*, une espèce de charlatan (p. 345); c'est là le prêtre primitif, et les traces de son origine ne s'effaceront jamais; chez le pontife le plus raffiné il y a toujours du chaman. Quand on voit, par exemple, chez les Hébreux, le *propitiatoire* ou temple portatif, formé d'une boîte à oracle, d'où Jéhovah faisait entendre sa voix et dictait aux prêtres ses volontés, n'est-il pas évident qu'il y avait là une grossière jonglerie pour tromper la multitude et assurer à la caste sacerdotale sa prédominance? Les philosophes n'ont-ils pas raison de démasquer ces impostures, de flétrir les sycophantes qui ont régné par des moyens aussi méprisables? De pareilles fraudes se retrouvent chez toutes les religions et ne diffèrent que par les procédés.

Quant aux visions de quelques illuminés, personne ne conteste qu'elles ont puissamment contribué à fonder les religions et à les entretenir. Ainsi le Christianisme n'existerait pas, si les premiers Chrétiens n'avaient pas cru à la résurrection du fondateur: ce miracle, admis par la foi, repoussé par la science, s'explique par des hallucinations. M. Renan, dont les travaux sont vantés par M. Vacherot, est d'avis que Magdeleine est la première qui se soit figuré voir Jésus ressuscité; et, pour cette vision, qui en réalité ne prouve que le dérangement de son esprit, elle lui paraît digne des plus grands éloges, supérieure aux Apôtres. L'école métaphysique est donc d'accord avec l'école critique pour reconnaître l'importance du rôle qu'ont joué les visions dans l'élaboration des religions. Elles supposent la bonne foi du visionnaire dont l'imagination est troublée, et qui est dupe de ses propres rêves. Mais à côté du voyant candide, il y a le fourbe qui tire parti de ses extases et les fait servir

au succès de la cause. Ainsi, Marie Alacoque a pour directeur et confesseur le P. La Colombière, qui par ses suggestions peut faire naître les visions, et qui, en les recueillant, en les constatant, en leur donnant adroitement un caractère surnaturel, fait triompher l'idée préconçue par son ordre, du culte du Sacré-Cœur. Ce serait fermer les yeux à la lumière, que de méconnaître, à chacune des phases de la marche des religions, ces deux éléments, la vision et l'imposture.

L'école moderne, nous dit-on, n'attaque ni ne défend ; elle observe, explique et juge. Sans doute, le véritable savant n'est mu que par le désir de trouver la vérité, il la cherche sans parti pris, recueille avec bonne foi tous les documents et proclame le résultat de son examen consciencieux. Mais, s'il parvient, après de laborieux efforts, à reconnaître la fausseté d'une doctrine qui a régné sur le monde, il ne se bornera pas à prononcer froidement son verdict, comme un juré ; animé d'un saint zèle, passionné pour le bien de l'humanité, il travaillera de toutes ses forces à éclairer ses semblables, à les affranchir d'une domination basée sur le mensonge, à émanciper l'intelligence ; le philosophe devient apôtre, et il n'aura pas de repos tant qu'il n'aura pas terrassé l'hydre de la superstition, tant qu'il restera une partie de l'humanité asservie à ce joug honteux. Tel fut VOLTAIRE, toujours ardent au combat, toujours guerroyant contre le fanatisme, champion des opprimés, défenseur infatigable de la justice, réalisant cette belle devise ; *vitam impendere vero*... Nos métaphysiciens ne comprennent pas cette ardeur pour la lutte : spectateurs impassibles des querelles qui divisent l'humanité, ils élucident une question religieuse, comme un mathématicien résout une équation algébrique ; renfermés dans leur superbe indifférence, ils ne s'émeuvent jamais des résultats pratiques ; peu leur importe le sort de la plèbe abrutie par des doctrines absurdes ; leur seule ambition

est de produire quelques systèmes ingénieux, quelque « curiosité noble et délicate (p. 129) », qui leur attire les applaudissements des lettrés... De quel côté est le plus beau rôle? quelle est l'école qui aura le plus de droits à la reconnaissance de la postérité?

MIRON.

(*La fin au prochain numéro.*)

Les deux font la paire

Nous avons souvent dit et plus souvent encore pensé que le clergé catholique et le clergé protestant n'ont pas entre eux de différence essentielle : la lettre suivante, adressée de Saint-Imier au PROGRÈS, de Délémont, en donne une preuve qui ne laisse rien à désirer.

SAINT-IMIER..., Janvier 1869.

« Nous sommes d'accord avec vous, Monsieur le Rédacteur; le but vers lequel doivent tendre tous les efforts des amis de l'humanité est l'affranchissement de la société tout entière de la tutelle odieuse que lui impose depuis tant de siècles le régime ecclésiastique.

« Oui, le régime clérical ne s'estime libre et heureux que lorsqu'il peut faire sentir son joug, opprimer autour de lui. Ses représentants cherchent toutes les occasions pour affirmer cette oppression et la rendre de plus en plus intolérable. Au mépris du droit, des lois et des convenances les plus élémentaires, ils veulent empiéter sur le domaine civil et entraver le développement intellectuel des masses. Ils ne reculent devant rien, et, si parfois une voix s'élève pour protester contre leurs tendances, on lui lance à la face les épithètes d'athée, d'hérétique, que sais-je encore... et tout cela *ad majorem Dei gloriam!*

« Jusqu'ici nos pasteurs protestants n'ont pas dévoilé cette tendance d'asservissement d'une manière absolue,

et la presse n'a guère eu à s'occuper d'eux. Quelques fois même on se laissait aller à dire que le clergé protestant n'était pas aussi intolérant que le clergé catholique. Erreur, grande erreur! Si les moyens sont quelques fois divergents, le but est le même : autorité de l'Eglise sur l'Etat.

« Mais, si certains pasteurs n'avaient pas encore osé s'affirmer d'une manière positive, c'est que les populations les en avaient empêchés. Pour eux, avancer est difficile, car ils n'ont pas le confessionnal. Ils sont obligés d'afficher certains dehors, de tromper le peuple pendant un certain temps, pour pouvoir le lier plus sûrement; et il arrive assez souvent qu'une faute leur fait perdre le fruit de plusieurs années de travail et de manœuvres.

« Voilà, Monsieur le Rédacteur, quelques généralités qui ne prouveraient absolument rien, si on ne pouvait les étayer au moyen de faits accomplis. C'est ce que nous allons faire.

« Notre village a été doté pendant une série d'années d'une kyrielle de pasteurs tous plus orthodoxes les uns que les autres, et, lorsqu'il y a environ trois ans on a vu arriver M. Fayot avec des dehors et des semblants libéraux, la population s'est réjouie. Peu à peu pourtant ces dehors et ces semblants ont disparu pour faire place à des allures orthodoxes décidées. A plusieurs reprises il a cherché à soulever des conflits, entre autres celui au sujet d'une séance scientifique donnée par M. le docteur Simmen. Battu en cette occasion, on pensait qu'il se tiendrait tranquille. Il n'en était pourtant rien, car il devait bientôt recommencer, mais d'une tout autre façon.

« Chaque année les enfants des écoles secondaires donnent, avec l'assentiment de la commission d'écoles et le concours de leurs maîtres, une petite représentation dramatique. Ce genre d'exercice, qui développe l'intelligence, cultive l'esprit et inculque de bonne heure aux enfants le goût du vrai, du bon et du beau, était très-

apprécié de notre population, et l'on pensait qu'on pourrait encore souvent aller se récréer l'esprit à ces séances données par notre jeunesse : mais on avait compté sans M. le pasteur.

« Déjà l'année dernière il avait fait dire aux maîtres dirigeant ces représentations, qu'il aimerait qu'elles n'eussent plus lieu le Dimanche, mais bien plutôt un jour de la semaine. Je crois que, pour cette fois-là, il avait été accédé à son désir.

« C'était un pas, du moins il le croyait, mais il paraît qu'il n'était pas suffisant; car cette année, lorsque tout était préparé, lorsque surtout les élèves qui devaient figurer dans cette représentation, avaient travaillé pendant cinq mois, M. le pasteur fait prendre par le consistoire une décision à teneur de laquelle les *enfants-catéchumènes* qui y prendraient part, ne seraient pas admis à faire leur première communion à Pâques. Cette décision, qui a été communiquée aux parents, a, comme vous pouvez le croire, ému toute la population. Mais, s'est-on écrié, de quel droit le pasteur se mêle-t-il de choses auxquelles il n'a rien à voir?

« La commission des écoles s'est rassemblée et a décidé d'envoyer une députation au pasteur pour l'engager à ne pas mettre à exécution cette décision. Il a répondu qu'il ne pouvait rien faire de son chef, qu'il convoquera le consistoire. — Nous croyons être assuré que jusqu'ici il n'en a rien fait.

« Et dire que nous en sommes réduits à proposer des transactions au pouvoir ecclésiastique, lorsqu'il s'agit de questions qui ne rentrent pas dans son domaine ! N'est-ce pas triste à constater? Oui, mais ce qui l'est encore plus, c'est que l'on semble se prêter à cette immixtion en ne contestant pas d'une manière absolue leurs prétentions. A ce clergé imprudent qui, par les conflits qu'il soulève, donne plus de travail et de mal aux autorités que tout un peuple à gouverner, on devrait dire une

bonne fois : Messieurs, faites votre ménage et laissez-nous tranquilles. En un mot on devrait séparer l'Etat de l'Eglise. C'est ce qui arrivera tôt ou tard, et le clergé le sent si bien, qu'il fait ses efforts pour se cramponner au passé. Il sent parfaitement que ses prétentions seraient perdues, si cela arrivait; la seule branche qui lui offre encore quelques chances de salut, c'est l'enseignement ; aussi essaie-t-il d'en reprendre la direction. C'est le but des efforts constants de ses membres, car, s'il perd tout à fait l'enseignement, tout lui échappe en même temps; et cela, parce que l'enseignement scolaire laïque actuel est de nature à ouvrir l'intelligence, à éclairer les masses et à leur faire connaître tout l'odieux du joug clérical; parce qu'enfin l'enseignement laïque tend à faire des hommes, des citoyens comprenant que leur mission est de soutenir avec courage le rude combat de la vie; tandis que le but de l'enseignement religieux est de former les esprits à la prière et au mysticisme.»

Il est impossible d'admettre que la représentation interdite par M. le pasteur Fayot contînt rien de contraire aux bonnes mœurs, autrement la commission des écoles ne l'aurait pas choisie. La sévérité du ministre de la religion portait donc uniquement sur le genre d'amusement qu'elle offrait au public. On sait que les puritains du Protestantisme n'ont que des anathèmes pour le théâtre et pour tout ce qui y tient de près ou de loin. Mais les petites pièces jouées dans les écoles, aux distributions de prix, n'avaient jamais été comprises dans cet anathème, parce qu'il n'y avait rien, ni dans leur sujet, ni dans la manière de le représenter, qui pût offrir le moindre danger pour les acteurs, ni pour les spectateurs. La résolution du pasteur de Saint-Imier ne peut donc être considérée que comme une fantaisie particulière, qui n'a pas d'autre but que de faire sentir la houlette aux bêtes du troupeau. Les habitants de Saint-Imier ne peuvent être qu'encouragés dans leur résistance aux

exagérations d'autorité dont il use à leur égard : le despotisme qui vient en robe noire, est encore plus redoutable que celui qui se présente en habits chamarrés. Les Protestants surtout ne devraient jamais oublier que leur religion a pour principe le libre examen. Quand donc leurs pasteurs prennent leur titre au sérieux et affectent la prétention de les traiter comme un vil bétail, ils ne doivent pas craindre de les rappeler à la vérité de leur mission, qui est de les diriger et non pas de les commander. Mais, ils ont beau faire : c'est l'église qui fait le prêtre ; tant qu'ils conserveront au milieu d'eux cet édifice de malheur, ils auront à compter avec l'esprit sacerdotal.

Chronique

Y A-T-IL DANS LA BIBLE DES HISTOIRES SCANDALEUSES?— L'*Apologiste*, dans une série d'articles, s'évertue à prouver la négative : son principal argument est qu'il n'y a rien de scandaleux à raconter des faits immoraux, quand on se borne à raconter sans apprécier. C'est là une étrange théorie, et l'on peut reprocher au narrateur d'avoir choisi sans nécessité des aventures ignobles, dont la pensée excite le dégoût de tout honnête homme. Mais ce moyen de défense est même souvent en défaut. Ainsi, l'Ecriture déclare de David, qu'il fut droit et juste devant le Seigneur, et que, dans tous les jours de sa vie, il ne s'est point détourné de ce que Dieu lui avait commandé, *excepté dans ce qui se passa à l'égard d'Urie* (III *Rois*, XV, 5). Tout le reste est donc approuvé comme modèle de vertu ; l'Ecriture sanctifie donc tous ses crimes, y compris notamment le fait d'avoir livré les descendants de Saül aux Gabaonites, qui les demandaient pour les crucifier (II *Rois*, XXI). C'est par ordre de Dieu que le prophète Osée a commerce avec une prostituée et avec une femme mariée (Osée, I). Et quand le prophète Ezéchiel, dans son épisode de Oolla et Ooliba (ch.

XVIII), accumule les peintures les plus obscènes, on ne peut l'excuser en alléguant les devoirs de narrateur, puisque ce sont des allégories dont il pouvait choisir les traits... L'*Apologiste* lutte en vain contre une difficulté insurmontable; il ne parviendra jamais à laver la Bible du reproche d'immoralité; et certainement ses rédacteurs ne donnent pas à lire à leurs filles les passages immondes sur lesquels la critique a appelé le mépris et l'indignation (1).

Funérailles civiles. — Le 25 Janvier a eu lieu à Paris une cérémonie des plus touchantes. M. le docteur Regnard, ancien rédacteur en chef de la *Libre pensée*, venait de perdre sa jeune épouse, qui, après deux ans de souffrances, a succombé à une cruelle maladie. Un cortége de plus de 500 personnes est venu l'accompagner à sa dernière demeure; on y remarquait un grand nombre d'écrivains, de Libres-Penseurs, tous portant la fleur d'immortelle à la boutonnière. On s'est rendu au cimetière du Mont-Parnasse. M. Regnard a voulu rendre les derniers honneurs à sa compagne chérie; il a prononcé un discours qui a vivement ému tous les assistants; il a retracé les vertus de la défunte, son courage, sa résignation, sa fermeté à refuser le concours d'une religion que sa raison avait depuis longtemps répudiée; il a montré que les gens de cœur n'avaient pas besoin du secours des idées superstitieuses pour faire noblement leur devoir. Tout le monde versait des larmes. Une jeune dame s'est avancée pour déclarer qu'elle suivrait cet exemple, et que les femmes saurait aussi s'émanciper de la tyrannie sacerdotale.

(1) Voir Miron, *Examen du Christianisme*, t. I, chap. V, § 8 et 10.

Genève. — Impr. veuve Ettinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 6e décade. — 8e ANNÉE, N° 6. — 12 Février 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, n° 263, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois ; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, n° 12; Senez, rue de la Fidélité, n° 9, et Godet, place des Victoires, n° 9.

Une réclame en faveur de l'APOLOGISTE

Nous trouvons dans la *Gazette de Lausanne* du 5 Janvier, un article destiné à faire connaître et à recommander L'APOLOGISTE, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois à nos lecteurs. Cet article mérite à plusieurs égards de fixer leur attention, ce qui nous porte à le leur donner dans toute son étendue.

L'APOLOGISTE, *journal de la Suisse romande, etc.*

« Ce nouveau journal, qui se publie à Genève depuis deux mois, a sa raison d'être dans les circonstances particulières de cette ville, où l'incrédulité lève haut la tête et a entrepris, il y a déjà plusieurs années, la publication d'une feuille dont le caractère est indiqué par son titre même (LE RATIONALISTE), poursuivant une

guerre ouverte contre la foi chrétienne, et spécialement contre les Saintes Ecritures, qui y sont étudiées *systématiquement*, livre après livre, mais dans le but de les dépouiller de leur divine autorité et de les tourner en ridicule. Le silence ne pouvait pas être gardé plus longtemps, et les croyances chrétiennes devaient trouver aussi un organe spécial dans la presse périodique. Un pasteur genevois, M. Paul, s'est chargé de cette belle et importante tâche, et s'est assuré le concours d'un certain nombre d'hommes compétents. Il suffit, pour recommander ce journal à la confiance du public religieux, de dire que l'un des principaux collaborateurs est M. Frédéric de Rougemont, qui est, comme on le sait, particulièrement versé dans diverses branches de l'apologétique. — D'autres Neuchâtelois, laïques et pasteurs, s'intéressent également à ce journal et lui donnent l'appui de leur plume et de leur bourse, ayant en vue les services qu'il pourra rendre aussi dans leur canton, surtout parmi la population industrielle des montagnes, où les mauvais livres se lisent beaucoup. *L'incrédulité ne siége pas à Genève seulement*. Ce nouveau journal mérite d'être encouragé dans tous les cantons de Suisse romande. L'Apologiste, fidèle à son titre, s'attache à défendre le Christianisme, tantôt par des articles sur des questions générales, tantôt par l'étude de quelque difficulté spéciale, de quelque objection élevée contre les dogmes évangéliques ou contre la Bible. Sa mission n'est pas de donner des nouvelles du monde religieux; cependant il renferme aussi une courte chronique destinée à enregistrer les faits les plus saillants. »

A. de Mestral, ministre ».

Il ressort de ce texte que, parmi les coups portés par nous au Christianisme, ceux qui touchent les Protestants de la manière la plus sensible, sont ceux qui ont pour objet les « Saintes Ecritures »; et, si les Catholiques ne croyaient pas devoir imiter de Conrard le *silence*

prudent à notre égard, il est probable qu'ils tiendraient absolument le même langage. C'est que, en effet, les « Saintes Ecritures » sont la base fondamentale du Christianisme : qu'on lui ôte cette consistance de rocher dont elle n'a que l'apparence, qu'on la réduise à l'état de sable mouvant par une sape vigoureuse et méthodique, et bientôt tout l'édifice qu'elle soutient ne formera plus qu'une ruine irréparable. Il restera peut-être ensuite quelques pans de muraille à démolir, mais l'œuvre principale sera accomplie, et la destruction pourra s'achever d'elle-même.

Ces observations vont à l'adresse d'un certain nombre de nos lecteurs, qui ne nous voient pas avec plaisir insister, comme nous le faisons, sur la discussion des « Saintes Ecritures ». Il leur semble qu'en cela nous nous livrons à un travail superflu, que la Bible a été réduite à sa juste valeur par les traits acérés lancés contre elle par Voltaire, et que ceux qui prétendent continuer son œuvre ne font pas autre chose que de montrer combien ils restent au-dessous de cet esprit incomparable. Nous reconnaissons sans peine que la Bible ne se relèvera jamais des coups qui lui ont été portés par Voltaire, et que nous n'avons à aucun degré le talent qui rendait ses attaques contre ce livre si attrayantes pour le commun des lecteurs; mais le grand philosophe du XVIII[e] siècle n'a réellement fait qu'attirer l'attention du public sur les points les plus vulnérables des pages bibliques; il ne les a ni attaquées ni réfutées dans toutes leurs parties; et la forme plaisante qu'il donnait à ses critiques, quoique n'ôtant rien à leur valeur, et même leur donnant un mérite de plus, a été précisément une cause d'affaiblissement pour elle aux yeux de la foule irréfléchie, parce que les défenseurs du Christianisme ont allégué et fait croire que la forme y tenait lieu du fond, c'est-à-dire que c'étaient de pures plaisanteries, sans au-

cune portée, et dont il n'y avait pas à tenir le moindre compte.

Il nous restait donc à prendre sa tâche en sous-œuvre et à lui imprimer le caractère dont les adversaires la prétendaient dépourvue. Voilà pourquoi, au lieu de nous borner à détacher les parties de la Bible les plus faciles à critiquer, nous avons entrepris de discuter la Bible tout entière, livre par livre et verset par verset, sans laisser un seul passage, pour ainsi dire, sur lequel nous n'ayons pas porté un jugement raisonné et impartial. Voilà pourquoi encore, au lieu de tenter l'impossible en voulant reproduire les plaisanteries inimitables du grand écrivain, nous accomplissons notre besogne avec le plus grand sérieux et comme une œuvre de conscience. Sans doute, en suivant cette méthode nous ne plairons pas à cette classe nombreuse de personnes qui ne cherchent dans la lecture qu'un amusement passager; mais nous espérons au moins obtenir les suffrages de ceux qui, donnant aux questions religieuses l'importance qu'elles méritent, ne se contentent pas de quelques impressions légères reçues à leur sujet, et tiennent à ne prendre une décision, en ce qui les concerne, qu'après les avoir étudiées à fond et en parfaite connaissance de cause. Il est bien possible qu'en suivant cette méthode, nous n'obtenions pas un grand nombre de lecteurs; mais la qualité nous dédommagera de la quantité.

Du reste, si notre insuffisance particulière a nui à notre œuvre, nous avons la satisfaction d'annoncer à nos amis que cet inconvénient est sur le point de cesser. L'écrivain dont nous leur avons déjà annoncé la collaboration, précisément pour la partie biblique, et à qui plusieurs circonstances inattendues n'ont pas permis jusqu'à présent de remplir ses promesses, est enfin sur le point d'entrer en lice : nous avons lieu de croire que le prochain numéro contiendra son premier article sur le *Livre des Juges*. On n'aura pas de peine à y reconnaître

tout d'abord l'homme éminemment compétent pour traiter ces matières. Si le passé a laissé beaucoup à désirer, au moins l'avenir ne nous offre aucune inquiétude à cet égard. Désormais enfin la Bible sera critiquée, non seulement en toute conscience, mais encore avec toute la science possible pour n'avoir aucune humiliation à redouter.

MARTIN BOUCHEY.

Voltairiens et métaphysiciens

Suivant M. Vacherot, ce sont les Allemands qui les premiers ont compris quelque chose à la question religieuse, ce sont eux qui nous ont initiés aux sublimités de la science. Ainsi, démontrer que le dogme de la Trinité est contraire à la raison, c'est l'œuvre d'un esprit vulgaire; mais, voici Fichte qui reprend la Trinité décriée par les Voltairiens, il la réhabilite, il l'adopte et en fait une haute conception philosophique : « Dans son unité essentielle, Dieu est *trinité ;* il est un en soi, trinité dans sa manifestation. Le *Père* est l'absolu dans le phénomène, l'universel fondement de tout ce qui est, de tout ce qui se montre dans le monde phénoménal. Le *Fils* est la manifestation de Dieu, comme reconnaissance et intuition de son règne. L'*Esprit* est l'unité, la réunion des deux, la reconnaissance du monde intelligible par la lumière naturelle de l'entendement (p. 12). » Ecoutons Schelling : « Dans le mystère de la théologie, le Père, c'est l'identité dans son absolue indifférence. Le Fils, c'est-à-dire le Verbe, créateur des idées et des choses, c'est la diversité du monde intelligible et du monde sensible. Le Saint-Esprit, c'est la synthèse de l'identité et de la diversité. Dans le mystère de la morale, la perfection de l'Eden, c'est le règne de la nature ; la chute, avec la distinction du bien et du mal, c'est le règne de la conscience et de la vertu ; la rédemption,

c'est le règne de la raison et de la félicité (p. 15) ». Chaque philosophe allemand a ses formules, chacun veut dire son mot sur l'explication des mystères. Suivant Hegel : « L'idée se posant, s'opposant, s'unissant à soi dans sa réalité subjective, l'idée *en soi*, *de soi et par soi*, qu'est-ce autre chose que le mystère de la Trinité? Dieu est l'Être général, la pensée pure, substance de toutes choses, le Père. Mais cette généralité se particularise, se représente dans un autre, devient pluralité d'*idées;* c'est le Fils, le Verbe, l'archétype des *idées*. Enfin Dieu revient à lui-même, et, dans ce retour, il est Esprit ou Personnalité absolue. Dans l'Esprit se réalise le jugement (diremption) de la nature divine; de l'éther de la pensée pure, Dieu descend dans la sphère de l'entendement humain, pour remonter dans la *conscience* de la pensée. C'est ce mouvement éternel de procession et de retour, qui fait la création. La *chute* n'est que la procession, la *rédemption* n'est que le retour (p. 17) ». — Voilà ce qu'on propose à notre admiration, comme chef-d'œuvre de métaphysique transcendante. Nous doutons fort que les auteurs de ces élucubrations se soient compris eux-mêmes; ce qui est certain, c'est qu'ils n'ont pas réussi à se faire comprendre. Non, sans doute, l'école voltairienne n'atteint pas à ce pompeux galimatias; elle est, avant tout, l'école du bon sens et de la clarté; elle fait peu de cas de ce langage nébuleux, de ces phrases sonores et vides de sens; elle a horreur du vague et de l'ambiguité; elle déplore que, sous prétexte de philosophie, on veuille rajeunir les formules des vieux dogmes; en leur empruntant des expressions qu'on détourne de leur sens usuel, on ne produit que l'équivoque; on paraît se rapprocher des symboles orthodoxes, auxquels on substitue en réalité des affirmations toutes différentes (1); on se figure concilier la théologie et la raison,

(1) « Il n'est pas un dogme chrétien que les théologiens de l'école de Kant, à commencer par Fichte et à finir par Feuerbach, n'ex-

et l'on outrage l'une et l'autre. Laissons donc à l'Eglise ses articles de foi : si l'on ne s'y soumet pas, qu'on les écarte définitivement, comme expressions de conceptions erronées. Qu'on évite cette méthode funeste, qui consiste à se rendre prétentieusement inintelligible, pour paraître mystique.

Quel est donc le but de ces métaphysiciens amoureux de religion? « Le fond de la religion, c'est, disent-ils, l'infini, l'idéal, le divin, le monde invisible et intelligible, tout ce qui fait l'objet de la haute méthaphysique. La religion est l'inspiration primitive de la raison, atteignant d'emblée tout cet ordre de vérités, mais ne les saisissant qu'à travers les représentations de l'imagination, et ne les exprimant que par des symboles (p. 37) ». — La raison n'atteint rien d'emblée; elle a son enfance pendant laquelle elle tâtonne péniblement; ce n'est que par des essais réitérés, qu'elle parvient à se développer; et, bien loin de conserver un respect servile pour ses premiers bégayements, elle redresse les erreurs où elle est tombée, elle élague les conceptions saisies trop avidement par l'imagination, et qui ne sont pas confirmées par l'expérience et la méditation. Quant à atteindre l'infini, elle sait que c'est rêver l'impossible. Dès que le jugement a renversé les divinités chimériques, la religion a perdu son aliment.

Si nous demandons ce qu'on doit penser des dogmes, M. Vacherot nous répond : « Croit-on que tout soit dit sur la théologie chrétienne, quand on a fait voir que le mystère de la Trinité implique une contradiction arithmétique, que le mystère de l'Incarnation implique une

pliquent pas les simples révélations de la conscience. Dans leur exégèse plus qu'alexandrine, les mystères de la Trinité, de la Passion, de la Rédemption sont réduits à des phénomènes purement psychologiques, à des sentiments et à des pensées qui n'ont d'autre objet que l'homme, et d'autre théâtre que sa conscience (p. 72). »

contradiction métaphysique, que le dogme du péché originel est une négation de la justice, que le dogme de la prédestination est une négation de la liberté, que le mystère de l'Eucharistie est le plus étrange des miracles, que tout miracle est une négation de la science, dont tout l'objet repose sur la stabilité et l'universalité des lois de la nature, que tout mythe est un tissu d'imaginations plus ou moins extravagantes? Nous ne pouvons le penser. Tous ces mystères couvrent un fond d'idées sérieuses, métaphysiques, morales, qu'il importe de dégager, si l'on veut que la critique donne satisfaction à l'esprit de notre siècle (p. 118) ». Cependant, un peu plus loin, il abandonne quelques-uns des objets de son admiration; il avoue (p. 307) que, quant à l'éternité des peines de l'Enfer, à l'existence des diables, à la résurrection des morts et à la communion eucharistique, il n'y a plus à distinguer l'idée et le symbole, le fond et la forme; le tout est impénétrable à la raison humaine. Il donne donc implicitement gain de cause aux Voltairiens, qui ont flagellé impitoyablement ces parties de la doctrine, les ont criblés des traits de leur verve satirique. Quant aux parties qu'il veut réserver, nous ferons remarquer qu'il n'y a dans les formules orthodoxes, que ce qu'exprime le sens naturel, et que si, les affirmations de l'Eglise, prises à la lettre, méritent le jugement sévère qu'en porte l'auteur, il n'y a plus qu'à faire chorus avec l'école critique qui en fait justice. Mais, malheureusement, M. Vacherot emprunte aux Allemands leur ambiguïté, qui permet de trouver dans une proposition tout autre chose que ce qu'elle contient, de sorte qu'en prenant la défense du sens qu'il a en vue, il s'indigne contre ceux qui s'attaquent au sens généralement adopté. C'est introduire, de parti pris, dans la discussion, le malentendu, l'équivoque. En voici un exemple frappant : « Quel philosophe aujourd'hui oserait dire que l'homme-Dieu ou le Dieu-homme n'est qu'une révol-

tante contradiction? Si le monde sensible n'est que le reflet du monde intelligible, si la nature est déjà le symbole de la divinité, qui viendra refuser à l'humanité le privilége d'être le plus noble et le plus parfait des symboles divins?... Toute philosophie qui ne saisit point la portée de pareils symboles, *ne vaut pas la religion qu'elle prétend remplacer* (p. 280, 281) ». Il est facile de dissiper les nuages et de poser nettement la question. Ce que l'Eglise enseigne et qu'elle exprime de la manière la plus formelle et la plus claire, c'est que Jésus est Dieu et homme tout à la fois, qu'il réunit en sa personne la nature divine et la nature humaine, que, par conséquent, il est en même temps fini et infini, créé et éternel, contingent et absolu, ignorant et omniscient, impuissant et tout-puissant. M. Vacherot rejette tout cela comme absurde : mais alors pourquoi faire un reproche si amer à ceux qui ont fait voir avant lui que ce dogme implique contradiction et est contraire à la raison? Il substitue une doctrine toute différente, qu'il prétend abusivement être contenue dans la première. On peut demander s'il parle sérieusement ; car, il n'admet pas de Dieu personnel : Dieu n'est, pour lui, que l'Idéal suprême, vers lequel gravitent la nature et l'humanité ; il n'y a pas d'autre ciel que la pensée ; et « la théologie qui a pour objet cet être parfait, est une spéculation abstraite, comme la géométrie (p. 288) ». S'il en est ainsi, il ne peut y avoir d'identification entre Dieu et l'homme, entre une abstraction et une personne concrète. Et, en outre, l'homme essentiellement imparfait ne peut jamais être le symbole du Parfait. Si l'on applique à l'homme ou à ses attributs l'épithète de *divin*, il ne faudra voir, dans cette expression, qu'une exagération de louange, une location poétique qui ne peut être prise à la lettre. C'est ainsi qu'on dit d'un artiste, il a chanté *divinement*, son pinceau est *divin*. Personne ne songe, en parlant ainsi, à lui attribuer la

perfection dans le sens strict et absolu. Si c'est ainsi que vous justifiez la formule de l'homme-Dieu, les critiques se consoleront facilement de votre anathème. En matière philosophique, soyons sobre de métaphores, et gardons-nous bien d'ériger les *tropes* en règles de décision.

La plus grave des questions discutées par M. Vacherot est celle-ci : « La religion, quelle qu'en soit la permanence relative dans le développement historique de l'humanité, est-elle un principe essentiel et une loi éternelle de l'esprit humain, ou bien n'est-elle qu'un accident d'une durée plus ou moins longue, tenant à un âge de l'humanité (p. 171) ? Il se prononce pour la seconde solution. Tout en attribuant aux religions une utilité temporaire, tout en les déclarant les *mères* et les *institutrices* des peuples, il les considère comme appartenant à l'enfance de l'humanité qui, parvenue à l'état adulte, doit les répudier pour entrer dans l'ère philosophique. Il s'étudie longuement à prouver que, par cette évolution qui constitue un progrès majeur, l'humanité ne perdra rien de ce qui fait sa force et sa grandeur, rien de ce que comporte le développement de toutes ses facultés. « La religion, dit-il, n'a pas d'objet, pas de sentiment qui lui soit propre et qu'elle emporte avec elle, en se retirant de l'âme humaine pour faire place à la philosophie. C'est un état, et non une faculté de l'esprit (p. 300). L'homme ne fait que gagner dans cette métamorphose; il ne perd aucun des sentiments essentiels à son âme, il ne perd aucun des objets qui répondent aux plus hautes aspirations de son esprit (p. 303) ». Il réfute ceux qui prétendent que l'émancipation intellectuelle ne peut être que le privilége de quelques hommes d'élite, d'une aristocratie de lettrés, et que la masse est condamnée à croupir éternellement dans l'ignorance et la superstition; il espère qu'un jour la lumière éclairera tous les esprits, et que le peuple aura aussi son âge viril (p. 316). « On peut

prédire qu'un jour l'institution religieuse ne sera pas plus nécessaire aux sociétés, qu'elle ne l'est aujourd'hui à certains individus, dont elle s'est définitivement retirée (p. 348). L'homme devenant de jour en jour plus libre, plus intelligent, plus moral, entrera de plus en plus dans le royaume de l'Esprit; il aura gagné en véritable religion, ce qu'il aura perdu en superstition (p. 463) ».

M. Vacherot indique les moyens de réaliser ce programme; il veut substituer à l'éducation de l'Eglise l'éducation de l'Ecole; qu'on répande dans toutes les classes les notions scientifiques; qu'on enseigne la morale indépendante de toute religion; qu'on sépare le spirituel du temporel, et que l'Etat cesse d'accorder à une certaine secte le privilége de sa protection officielle.

Nous nous associons à ces vœux, et nous n'avons que des éloges à donner à cette partie du livre. Nous rendons hommage au talent littéraire de l'auteur, à l'étendue et à la variété de ses connaissances, à ses observations ingénieuses. Nous regrettons seulement que son imagination d'artiste l'ait entraîné au point de le passionner pour des chimères théologiques dont il n'a voulu voir que le côté esthétique, et lui ait fait perdre de vue le domaine du positif, où règne l'inflexible raison. Ses attaques contre l'école voltairienne sont acerbes et intempestives. Tous ceux qui sentent au fond du cœur les maux innombrables causés par la superstition et le fanatisme vénèrent comme un libérateur, comme un bienfaiteur de l'humanité, le patriarche de Ferney; et la statue qui va bientôt lui être élevée par le concours des Libres-Penseurs de tous les pays, sera un éclatant témoignage de reconnaissance pour sa personne et d'adhésion aux idées qu'il a prêchées, et en même temps une protestation contre l'ennemi qu'il n'a cessé de combattre.

MIRON.

Les empoisonneuses de Marseille.

Si ces excellentes femmes ont empoisonné leurs maris, c'est la faute à Voltaire. C'est bien convenu, bien décidé, et il faut en prendre son parti : les Libres-Penseurs sont cause de tous les crimes qui se commettent. Les dévots nous montrent cela aussi clairement qu'ils prouveraient que deux et deux font cinq.

Un instant, Monsieur Basile. Cessez, pendant quelques minutes, de calomnier, et consentez à raisonner. C'est difficile pour vous, je le sais, mais peu importe. D'ailleurs je serai indulgent et ne vous retiendrai pas longtemps. Je ne vous citerai pas tous les empoisonnements, tous les coups de poignard, tous les jugements iniques que l'histoire met à votre charge, preuves à l'appui, car il faudrait des volumes pour cela; et encore on ne sait jamais toutes les monstruosités qui se commettent dans vos sombres repaires, étant, comme vous l'êtes, experts dans l'art de cacher vos crimes, ou de les rejeter sur vos adversaires quand vous ne pouvez les cacher. Nous ne parlerons donc pas de vos assassinats en masse ou en détail, car ce sont des choses lugubres dont on n'aime point à parler. Nous ne dirons pas que c'est par vos soins que Voltaire fut empoisonné, quoiqu'il ne pût avoir longtemps à vivre, quand vous faisiez commettre ce crime. Nous laisserons de côté Jean Chatel, Ravaillac, le père Girard, le *directeur* de la Cadière et tant d'autres ; car l'énumération des *saints* qui vous appartiennent, lasserait le lecteur le plus patient. Ne parlons pas non plus des horribles saturnales qui, par vos soins toujours, souillèrent la grande épopée française et détruisirent l'œuvre de ces héros sur lesquels vous bavez depuis trois quarts de siècle, sans avoir pu, heureusement, ternir leur mémoire; ne disons rien de l'histoire plus récente du curé Mingrat, dont P. L. Courrier nous raconte les crimes, ainsi que de tous les attentats de ce genre

dont les tribunaux ont à chaque instant à s'occuper. Les machinations occultes que vous employez depuis si long-temps, et surtout depuis une cinquantaine d'années, pour conserver vos richesses et nous maintenir dans la pire des servitudes, offriraient ample matière aux réflexions, mais passons; d'ailleurs nous avons pour nous quelque chose de plus fort qu'un pape et un Ignace réunis : nous avons le droit. Oublions pour un instant que notre illustre et regretté Eugène Süe, le romancier aimé du peuple, haï par vous, envié par un grand nombre, mais admiré par tous, mourait empoisonné, parce que Rodin avait passé par là. Laissons en un mot les couteaux, l'arsénic et le sublimé, toutes choses que vous connaissez (1), et dont les papes mêmes ne sont pas exempts quand ils vous déplaisent, témoin Clément XIV, et occupons-nous des empoisonneuses marseillaises.

Elles étaient *Libres-Penseuses*, dites-vous, Monsieur Basile? Etablissez donc la vérité sur certains points que vous négligez trop. Nous savons qu'empoisonner est votre fait; que vous justifiez et admettez l'assassinat, quand il vous est utile. Nous savons aussi — ne perdez pas cela de vue, père Basile — que les bonnes femmes, en administrant la *poudre blanche* à leurs maris, faisaient brûler des cierges à la *bonne mère*, pour que leurs crimes ne fussent pas découverts; que l'herboriste Joie allait dans un cimetière chercher un os de mort, qui, réduit en poudre, suffisait, avec l'*emmasquement*, à débarrasser une femme d'un mari gênant; que le même herboriste et sa complice guérissaient au moyen de signes de croix, prières, conjurations et autres grimaces propres à la religion. Ce sont-là des pratiques de dévots, et non de Libres-Penseurs.

(1) On peut rappeler que la strychnine, poison d'une violence rare, est abondamment fournie par la *fève de saint Ignace*, fruit du *strychnos Ignatii*, nommé *Ignace* à cause de ses propriétés aussi remarquables que dangereuses. (Note pour servir de renseignement au père Basile.)



Ces assassins vous appartiennent, Monsieur Basile. Gardez votre bien.

Remarquez d'ailleurs la différence qui existe entre les *gens à religion* et les *gens sans religion* : commettre un crime, ce n'est rien pour vous, puisque chaque fois l'absolution peut vous laver, et qu'un jésuite empoisonneur, une fois absout, vaut mieux que quatre-vingt-dix-neuf Libres-Penseurs qui n'ont jamais fait de mal, mieux même que quatre-vingt-dix-neuf dévots restés innocents toute leur vie. Les Libres-Penseurs, n'accordant aucune valeur à vos absolutions, savent parfaitement que si, à votre imitation, ils se livraient à ces pratiques pieuses, mais criminelles, rien ne pourrait les absoudre. Leur conscience ne peut être déchargée comme la vôtre, et ne cesserait pas de leur reprocher leur crime.

La religion amène à commettre des fautes, en disant qu'elle les efface, tandis que le Rationalisme, qui ne croit pas posséder ce pouvoir, en éloigne.

Pesez ces raisons, Monsieur Basile ; relisez les débats de la Cour d'assises d'Aix ; rappelez-vous vos antécédents *toxiques*, et vous serez bien obligé de convenir que les empoisonnements de Marseille étaient l'œuvre de *dévotes* et non de *Libres-Penseuses*.

Populus Leo.

Chronique

L'enseignement supérieur en France. — Le parti clérical s'agite beaucoup actuellement en France, afin d'être autorisé à fonder des établissements pour l'enseignement supérieur. Il comprend que toute la peine qu'il a prise dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire pour donner aux jeunes gens une science arrangée *pour la plus grande gloire de Dieu*, n'aboutit à rien, si leurs élèves sont ensuite obligés de terminer leurs études sous des maîtres qui leur donnent

la science dans toute son intégrité. Voilà pourquoi il fait signer de tous côtés des pétitions adressées au Sénat pour arriver à avoir le droit d'établir une ou plusieurs universités, dans lesquelles il aura la haute main et où rien ne s'enseignera que suivant son bon plaisir. Nous n'avons point à examiner en ce moment si la liberté de l'enseignement est une chose bonne en soi, ou si la société, représentée par l'État, doit se réserver le soin de former l'esprit de la jeunesse. Il y a beaucoup de bonnes raisons à alléguer pour et contre; mais nous voulons bien admettre pour le moment que la question soit résolue dans le sens de la liberté. Nous n'exciterons donc point l'indignation des Rationalistes contre l'envahissement du clergé. Seulement nous les engageons à faire une contre-pétition pour obtenir que la religion soit bannie de l'enseignement à tous les degrés. Puisqu'elle se compose des dogmes les plus opposés, et que les esprits les plus élevés et les plus sincères se partagent entre eux, que beaucoup même les rejettent tous également, il est clair que la religion n'est qu'un tissu d'incertitudes, sinon d'erreurs. Dès lors, on ne peut l'introduire dans l'éducation, qu'en se rendant coupable d'un véritable empoisonnement intellectuel à l'égard de la jeunesse, puisqu'on lui inculque comme des vérités d'un ordre transcendant, de simples opinions dans lesquelles beaucoup de personnes éclairées ne voient que des absurdités monstrueuses. La vérité seule, la vérité incontestable doit lui être enseignée, puisqu'elle accepte tout de confiance et ne peut accepter les doctrines qu'on lui présente.

Quels sont les plus fous? — Tous les journaux de Paris ont raconté une scène étrange qui s'est passée dernièrement place de la Concorde, à une heure du matin. Une grande toile bleue, constellée d'étoiles de papier doré, avait été étendue à terre, et

toute une famille, composée de sept individus, se livrait, sur cette toile, à la lueur de deux bougies, aux gestes les plus excentriques et à des momeries paraissant avoir un caractère religieux. Ils semblaient obéir, dans cette manifestation, à l'un d'eux qui était comme le prophète, le voyant, auquel ils étaient soumis. A son signal, ils s'agenouillaient, levaient les mains au ciel, marmottaient des prières, des invocations. Le chef spirituel leur faisait tremper les doigts dans un pot à moutarde et les aspergeait sérieusement avec le suif d'une chandelle. Des sergents de ville invitèrent ces béguins d'un nouveau genre à les suivre devant le Commissaire de police, auxquels ils donnèrent des explications sur leur identité et leur nationalité. Le fils est le seul qui connaisse la langue française; c'est lui qui jouait le rôle de prophète. Il avait su prendre un étrange ascendant sur toute sa famille, qui lui obéissait docilement, persuadée qu'il accomplissait une mission divine. Quant aux pratiques religieuses accomplies en plein air, il déclare que c'était par un ordre du ciel qu'il les exécutait et les faisait exécuter à sa famille, et que ses conjurations avaient pour but de détourner des malheurs dont la destinée menaçait la France, et qui, sans ces prières et conjurations, arriveraient infailliblement. A la suite de cet interrogatoire, tous ces individus ont été provisoirement arrêtés comme fous, en attendant l'examen de leur état mental par un médecin aliéniste.

Taxer de folie ces cérémonies, c'est un peu sévère, surtout dans un pays catholique. Un voyageur étranger à nos croyances et qui assisterait par exemple à un baptême, pourrait trouver que l'emploi de l'*eau*, de l'*huile*, du *sel* et de la *salive*, comme moyens de sanctification, n'est pas plus raisonnable que l'usage de la *moutarde* et du *suif*; il estimerait que la folie est égale des deux côtés. Ce n'est pas à l'*huile* à se moquer de la *moutarde*, ni à la *salive* à railler le *suif*.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 7e décade. — 8e ANNÉE, No 7. — 22 Février 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, no 263, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Godet, place des Victoires, no 9.

Le livre des Juges

Article premier. — EXAMEN GÉNÉRAL

L'Eglise, aussi bien que la Synagogue, a classé le livre qui va nous occuper, au septième rang parmi les livres canoniques. La première y rattache, en outre, la gracieuse pastorale de Ruth, dont l'histoire, vraie ou supposée, s'accorde du reste avec le caractère général de l'époque dont le livre des Juges est le fidèle miroir. Les Juifs, au contraire, ont rangé *Ruth* parmi les hagiographes, ou plutôt parmi les cinq rouleaux ou Megilloth, qui ne paraissent pas avoir eu, à leurs yeux, le même degré de sainteté que les autres livres de l'Ecriture. Beaucoup d'entre eux, suivis par quelques-uns des cri-

tiques modernes, n'ont vu dans Ruth qu'une histoire fictive, un roman composé dans le but de glorifier la naissance de David, dont la généalogie occupe, en effet, la dernière partie de ce livre. Les noms des principaux personnages, tels que Mahlon (malade), Kilion (faible), etc., semblent justifier cette supposition. Le style des deux ouvrages, les Juges et Ruth, n'est pas, il est vrai, de la même époque; mais, comme nous nous proposons, dans ce travail, un tout autre dessein qu'une simple critique de mots, nous accepterons volontiers, sur ce point, l'opinion de l'Eglise, et nous joindrons les deux dans notre appréciation.

Mais le livre des Juges lui-même n'est pas et ne peut pas être du même auteur, et les différentes parties qui le composent, ont été écrites à des époques différentes, ou plutôt encore tirées de sources différentes, et soudées ensemble sans goût et sans critique. Les orthodoxes nous diront que c'est précisément cette absence de critique qui prouve la bonne foi et la véracité de l'historien sacré. C'est possible, mais il nous sera permis d'observer qu'il est à regretter que l'Esprit saint, guide et inspirateur de l'écrivain, n'ait pas eu un sens plus exact des conditions nécessaires à l'authenticité d'un texte. Il est à regretter encore, au point de vue orthodoxe, que l'écrivain sacré n'ait pas eu plus de mémoire que de sens historique; car, ainsi que nous le verrons dans la suite de ce travail, rien de plus confus, rien de plus inexact et de plus contradictoire que la chronologie du livre des Juges. Et c'est vraiment pitié de voir avec quelle anxiété les exégètes orthodoxes cherchent à mettre un impossible accord entre les détails des dates et leur ensemble, et entre les dates du livre des Juges et celles des livres de Samuel. Mais nous reviendrons sur cette question.

Quant au texte proprement dit de ce livre, il peut se diviser en trois parties. La première, qui s'étend du

ch. I au ch. II, 5, est une sorte d'introduction générale, dans laquelle l'auteur nous montre les efforts des différentes tribus d'Israël, après la mort de Josué, pour s'emparer des provinces assignées à chacune d'entre elles, et où il prophétise les malheurs qui atteindront le peuple à cause de l'inexécution des ordres de Moïse, touchant l'extirpation totale des Cananéens. Ce qui est singulier, c'est que cette première partie nous parle de Josué comme étant déjà mort, tandis que l'auteur de la seconde partie nous raconte encore que Josué renvoie les Israélites chacun à son héritage. Il est dit en effet (Juges I, 1) : « Et ce fut après la mort de Josué, etc. » ; et au ch. II, 6 : « Et Josué congédia le peuple, et les enfants d'Israël se rendirent chacun à sa propriété pour prendre possession du pays ». — Comment expliquer cette contradiction, si ce n'est par cette supposition que nous avons devant nous deux fragments différents, d'auteurs différents, et juxta-posés par un compilateur maladroit.

Cette seconde partie, qui s'étend du ch. II, 6, jusqu'au ch. XVII, constitue le livre des Juges proprement dit, tandis que la troisième partie (XVII à XIX) ne contient que deux récits destinés à nous peindre la confusion de cette époque sous le rapport religieux et social. C'est donc sur la seconde partie du livre des Juges que portera surtout notre critique sans pourtant négliger tout-à-fait les autres. Or, si cette seconde partie nous était proposée comme une histoire ordinaire, retraçant la lutte sauvage et parfois dramatique de quelques tribus sémitiques luttant pour la possession d'un territoire; si les personnages qu'on appelle des Juges, nous étaient représentés comme les chefs de ces tribus, animés des mêmes passions cruelles et commettant, sans plus de remords, les mêmes atrocités que leurs sujets; si les chants de guerre, comme celui de Débora, étaient considérés comme l'expression féroce, mais naïve, d'un

patriotisme aveugle; si les héros, comme Ehoud assassinant son adversaire le roi Eglon dans une entrevue pacifique, comme Jephté immolant sa fille, comme Simson massacrant des centaines d'hommes pour les beaux yeux de sa maîtresse, ne devaient être que des personnages historiques, dont la physionomie bien accusée ne serait que le reflet fidèle des mœurs d'une époque; si, en un mot, toute cette histoire des Juges n'avait pas la prétention d'être une histoire sainte, et devant être, selon MM. Godet, Bovet, Robert et leurs adhérents, enseignée aux enfants des écoles comme un sujet d'édification, nous n'aurions rien à dire. Mais il n'en est pas ainsi, on ne le sait que trop. Ce que les orthodoxes redoutent le plus, c'est de voir l'*histoire sainte* traitée comme toute autre œuvre historique, et les évènements qu'elle renferme, comme des évènements purement humains. Leur histoire, disent-ils, est sainte, elle est édifiante; c'est ce que nous verrons par l'analyse détaillée et minutieuse de chaque chapitre des Juges. Ajoutons cependant encore, avant de terminer cette introduction, que ce ne sont pas seulement les orthodoxes modernes qui ont attribué à l'histoire des Juges une origine divine et un dessein conçu par la Providence. Il ressort du texte de ce livre (ch. II, 6 et suiv.) que le compilateur a voulu, par une petite introduction (II, 6 à III), nous expliquer le plan de l'Eternel dans le développement de cette partie de l'histoire de son peuple. Si Israël a laissé subsister dans la terre de Canaan une grande partie de ses premiers habitants, ce n'est pas qu'il ait été trop faible pour les extirper; c'est Dieu qui permet que les tribus primitives restent au milieu de son peuple, afin que celui-ci soit éprouvé; et, dans ces épreuves, lorsqu'elles deviennent trop fortes, Dieu suscite ces héros qu'on appelle des Juges, pour sauver son peuple et pour le ramener dans le droit chemin. C'est donc bien une histoire d'édification, un récit providentiel que

nous avons sous les yeux. Examinons les avec impartialité, et voyons si les moyens répondent au but.

EUDOXIUS.

S'il faut une religion

Le Dictionnaire philosophique de Voltaire contient, à l'article *religion*, un magnifique passage. L'illustre philosophe feint qu'un génie lui est apparu et l'a conduit dans un désert tout couvert d'ossements entassés, et de sacs d'or et d'argent. — « Ces ossements, dit le génie, il a fallu les séparer en plusieurs tas, car un seul eût monté jusqu'au ciel. Ce sont ceux des malheureux égorgés au nom de la religion. Ces sacs d'or et d'argent sont la substance des hérétiques massacrés au seizième et au dix-septième siècles, et des Américains tués dans leur patrie parce qu'ils n'étaient pas baptisés. » — Et, quand Voltaire demande à son guide surnaturel pourquoi tous ces monuments abominables de la barbarie et du fanatisme ont été réunis en un seul lieu : — POUR T'INSTRUIRE », répond le génie..... Et pourtant Voltaire dit dans le même article : « Si vous avez une bourgade à gouverner, il lui faut une religion »; et ailleurs : « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer »... De quoi donc ont servi à ce grand esprit les leçons de l'histoire? En écrivant ces phrases, avait-il oublié sa vision? Non. Mais il pensait qu'on peut et qu'on doit distinguer la religion du fanatisme, et ne pas imputer à la première les crimes du second. Et même, en supposant mauvaises et fausses toutes les religions établies et reconnues, il croyait qu'il serait possible à l'esprit humain d'en admettre une bonne, « qui proposerait simplement à ses « adeptes l'adoration d'un être suprême, unique, infini, « éternel, formateur du monde, qui le meut et le vivi- « fie; qui nous réunirait à cet être des êtres pour prix « de nos vertus, et nous en séparerait pour le châtiment

« de nos crimes; qui admettrait très-peu de dogmes
« inventés par la démence orgueilleuse, éternels sujets
« de disputes; qui enseignerait une morale pure, sur la-
« quelle on ne se disputât jamais; qui ne ferait point
« consister l'essence du culte dans de vaines cérémo-
« nies; qui ordonnerait de servir son prochain pour
« l'amour de Dieu, au lieu de le persécuter, de l'égorger
« au nom de Dieu; qui tolèrerait toutes les autres, et,
« méritant ainsi la bienveillance de toutes, serait seule
« capable de faire du genre humain un peuple de frè-
« res; qui aurait des cérémonies augustes, dont le vul-
« gaire serait frappé, sans avoir des mystères qui pour-
« raient révolter les sages et irriter les incrédules; qui,
« enfin, offrirait aux hommes plus d'encouragements
« aux vertus sociales, que d'expiations pour les perver-
« sités ».

Rousseau plus indulgent encore, et surtout moins libéral, trouvait bonnes toutes les religions et recommandait de se soumettre purement et simplement au culte de l'Etat dont on est sujet ou citoyen. Robespierre, quoique disciple de Roussseau, adopta comme législateur les principes de Voltaire, et le décret par lequel la Convention nationale reconnut, sur sa proposition, l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme, fut certainement inspiré à cette assemblée par la conviction que, comme l'avait écrit Voltaire, il faut une religion à un peuple, mais que la plus simple est la meilleure. Les Athées de 93 eux-mêmes ne croyaient pas qu'on pût se passer de religion, puisqu'au culte de Dieu ils voulurent substituer celui de la déesse *Raison*. Ainsi les hommes les plus avancés du siècle dernier, quels que fussent d'ailleurs leurs sentiments personnels, et quelque peu de valeur qu'ils accordassent dans leur for intérieur aux idées religieuses, étaient d'accord sur ce point, que la multitude a besoin d'un frein matériel, qui

est le gouvernement, et d'un frein moral, qui est la religion.

De nos jours encore, et malgré l'immense travail intellectuel qui s'est opéré depuis un demi-siècle, cette opinion est très-généralement professée parmi les hommes qui se disent amis du progrès, des lumières et de la liberté. Bien plus, une tendance assez marquée pousse la plupart des esprits vers une sorte de néo-Christianisme, revu, corrigé et considérablement simplifié, que chacun d'ailleurs accommode un peu à sa fantaisie.

Vienne d'aventure une nouvelle révolution, le bon peuple s'en irait encore naïvement chercher les prêtres pour bénir leurs arbres de liberté, et les supplierait de nasiller dans leurs églises : « *Domine, salvam fac rempublicam democraticam et....* ». Tant il y a que, vraisemblablement, le peuple français, réputé le plus spirituel du monde, est encore éloigné de vouloir se passer de religion. Mais considérons les choses d'un point de vue plus élevé. — Est-il vrai, comme beaucoup l'assurent, qu'un peuple d'athées ne saurait exister? Est-il vrai qu'une religion est nécessaire à toute société, quelque perfectionnée qu'on la suppose? — Est-il bien certain même que, si demain, par un miracle, tous les Français ou tous les Anglais s'avisaient d'oublier qu'ils ont cru en l'existence d'un Dieu, et en une Eglise apostolique, anglicane ou autre, est-il vrai que l'existence de la France ou de l'Angleterre, comme nation polie et civilisée, serait sérieusement compromise? Cette question vaut qu'on l'examine. Mais d'abord entendons-nous sur les mots, et définissons.

Le mot *religion* vient du mot *religare, relier*. Une religion est donc une institution destinée à relier... Mais à relier qui ou quoi? — Est-ce une institution divine devant rattacher l'homme à Dieu? — Oui, si nous en croyons saint Augustin, Bossuet et autres, fort compétents en cette matière, et qui devaient s'y connaître.

« *Religio dicitur eò quòd nos religat omnipotenti Deo,* » dit le premier. — « La religion nous attache, nous unit à Dieu, et c'est par cette union qu'elle est définie, » dit le second. — N'est-ce, au contraire, qu'une institution humaine, devant rattacher les uns aux autres par une certaine communauté d'idées, par une morale uniforme, les membres d'un même corps social? Cette définition moderne et passablement hétérodoxe de la religion a paru préférable à quelques esprits forts de notre temps; mais elle dénature trop profondément son objet, elle est trop opposée à l'idée qu'on s'est faite jusqu'à présent d'une religion, pour que nous puissions l'admettre. J'en prendrai seulement occasion, en passant, pour faire remarquer qu'il faut, en fait de définitions, se méfier des étymologies, et s'attacher plus aux choses qu'aux mots. En fait, une religion quelconque se compose de deux parties distinctes, quoique inséparables, savoir : le culte et la morale. La meilleure définition qu'on en puisse donner, consiste donc à dire que, c'est à la fois *la loi des rapports de l'homme avec Dieu, et de l'homme avec ses semblables et avec lui-même*, les seconds dérivant des premiers et y ayant leur sanction.

Cela posé, avant d'examiner si une religion est nécessaire, il conviendrait peut-être de se demander si toute religion n'est pas un non sens. — Cette question est grave et ne peut s'éluder que par le moyen d'un cercle vicieux. En effet, d'après la définition que nous venons d'adopter, toute religion suppose : 1° que Dieu existe, ce qu'il faudrait démontrer; 2° que, s'il existe, il est tel qu'entre l'homme et lui des rapports puissent exister, ce qu'il faudrait encore démontrer. Or ces deux problèmes se résoudraient ou affirmativement ou négativement. Dans le premier cas, il faudrait convenir, sinon qu'une religion est nécessaire, au moins qu'elle est possible et même utile. Mais, dans le second, on ne pourrait conclure à la nécessité d'une religion, qu'en s'appuyant

sur des raisons exclusivement politiques, et en prouvant que, dans certains cas, il est bon et utile de tromper les hommes; que le peuple est, selon l'expression de Hobbes, une bête féroce qu'il faut museler par tous les moyens possibles, ou, si mieux on aime, que, comme l'a dit Robespierre, « *aux yeux du législateur, tout ce qui est utile dans la pratique, est la vérité :* maxime étrange, au moyen de laquelle, avec le secours de cet instrument perfide qu'on appelle l'*interprétation*, on arriverait aisément à justifier tous les genres de fourberie gouvernementale, et en vertu de laquelle on pourrait fort bien un jour, sous couleur de *raison d'Etat*, remettre en vigueur les augures, les oracles, les miracles, etc., etc.

Quoiqu'il en soit, cette question de la nécessité d'une religion embrasse, comme on le voit, un cercle immense de questions subsidiaires, métaphysiques, psychologiques, sociales, qu'il faudrait toutes élucider une à une pour arriver à une solution satisfaisante du problème générateur, en sorte qu'on y trouverait aisément la matière d'un gros volume. Toutefois, puisque cette grande tâche est pour nous inabordable en ce moment, il nous faut bien chercher à en distraire quelque partie, susceptible d'être brièvement traitée, abstraction faite de celles qui exigeraient un développement considérable.

Pour cela, le mieux est, ce me semble, de nous placer au point de vue exclusif du droit humain et de l'intérêt social.

L'opinion des défenseurs politiques de la religion est, comme je l'ai dit tout à l'heure, conforme en tout à celle de Voltaire, formulée en loi par Robespierre. Elle consiste à dire que, fondée ou non sur la vérité métaphysique, la religion est nécessaire au maintien des bonnes mœurs, de la sécurité publique et privée, de la sincérité des rapports civils entre les membres des

sociétés; que la croyance en un être éternel, vengeur du crime, rémunérateur de la vertu, est de nature à inspirer aux méchants une terreur salutaire, et aux bons une douce confiance, un consolant espoir; que, sans la religion, le bien et le mal seraient confondus; que, personne n'ayant plus de raison pour faire le premier et éviter le second, chacun s'abandonnerait sans frein aux passions les plus funestes, et que la société deviendrait ainsi une effroyable mêlée de brigands se disputant leur proie, un champ de bataille dont les plus forts et les plus méchants finiraient par rester les maîtres.

Que la religion soit un moyen commode de gouvernement, qu'elle constitue pour l'autorité un bon piédestal, et qu'elle lui communique une puissance morale capable de prêter un utile concours à la force matérielle des canons et des baïonnettes, je ne le nie pas; et ce m'est une raison de plus pour ne pas lui accorder grande estime. Mais qu'elle influe utilement sur les rapports de peuple à peuple, d'homme à homme; qu'elle contribue au maintien de ce qui mérite réellement le nom d'ordre social, je le nie; et l'histoire et les faits qui se passent chaque jour sous nos yeux, sont là, qui le nient encore plus énergiquement que je ne puis le faire.

Feuilletez les annales du monde, vous n'y trouverez pas une page qui ne soit tachée du sang répandu au nom de quelque dieu. Parcourez le globe terrestre, et dans chaque pays vous ne verrez que pratiques absurdes ou féroces inventées par la superstition et le fanatisme, monstres jumeaux dont toute religion accouche dès qu'elle voit le jour...

Tantùm relligio potuit suadere malorum!

Dira-t-on qu'une religion peut exister sans enfanter les excès dont je parle? — Alors qu'on m'en cite un seul exemple. — Quant à moi, je n'en connais point. Je les vois toutes fatalement intolérantes, persécutrices et con-

damnées, sinon à s'imposer, au moins à se maintenir par la violence ou par la ruse.

Dira-t-on que, la plupart du temps, ces violences, ces excès sont le fait de prêtres aveuglés par leur zèle, par leur ambition, par leur cupidité? — Soit. Il nous faut donc une religion sans prêtres, sans culte; mais alors, si la religion est le rapport qui unit l'homme à Dieu, quelle sera la nature de ce rapport? Qui le règlera? — Chacun, sans doute, sera religieux à sa manière et adressera, directement et comme il l'entendra, son culte à Dieu, dont il pourra se former telle idée que bon lui semblera? L'essentiel, selon vous, c'est qu'on croie à *quelque chose*, et peut-être n'êtes-vous pas éloignés de penser qu'à tout prendre, une religion, même entachée de pratiques puériles et brouillée de mystère, produit moins de mal que ne ferait l'absence de toute croyance.

Or, avant d'examiner le mal dont cette incrédulité serait la cause, voyons quel bien produit cette foi en Dieu qu'on regarde comme un antidote si puissant contre le vice et le crime. Assurément, si la crainte du châtiment et l'espoir d'une récompense peuvent quelque chose contre le mal et pour le bien, la religion chrétienne catholique est propre entre toutes les autres à moraliser l'espèce humaine! Eh! bien, allez en Espagne, en Italie, c'est-à-dire dans les deux pays les plus catholiques du monde. On vous lapidera, si vous manquez à saluer une procession; on vous regardera comme un tison d'Enfer, si vous entrez la tête couverte dans une église; mais ne vous attardez pas la nuit dans les rues ou sur les routes, vous ne feriez pas vingt pas sans être détroussé par quelque bandit, qui s'en irait pieusement le lendemain faire pénitence de son crime aux pieds d'un moine ou devant une madone. Interrogez les voyageurs : ils vous diront que nulle part la prostitution, le vol, l'assassinat ne s'exercent plus audacieusement que dans ces contrées bénies et chargées de reliques, où la

foi est encore dans sa vigueur. Interrogez l'histoire, et elle vous montrera, d'une part, l'esprit de religiosité décroissant dans une proportion constante, à mesure que les lumières se répandent, que la raison prend le pas sur la foi; d'autre part, la moralité, la probité, le respect de l'homme pour son semblable, augmentant dans la même proportion; en sorte qu'aujourd'hui les nations les moins religieuses sont aussi celles où les mœurs sont les plus douces, la sécurité des citoyens la plus complète, les idées d'égalité, de fraternité, de tolérance réciproques le plus profondément enracinées. — Non, la religion ne peut rien pour empêcher le mal; les gens éclairés et intelligents prennent conseil de leur raison, de leur conscience, et ne s'amusent pas à ouvrir le catéchisme pour savoir si une action est bonne ou mauvaise. Quant aux ignorants et aux imbéciles, ils font consister toute la religion dans les misérables pratiques du culte, et ne songent nullement à y chercher la règle de leurs rapports avec le prochain. Toutes les prostituées croient en Dieu, vont à la messe et portent des médailles bénies par le Pape; et les assassins, en montant sur l'échafaud, embrassent avec ferveur le crucifix et le confesseur. Ces misérables en sont-ils moins assassins pour cela, et oserait-on affirmer que, si on les rendait à la liberté, ils redeviendraient honnêtes et humains? Alors les faire périr est un crime aux yeux mêmes de la religion, qui ne veut pas, dit-elle, la mort du pécheur. Mais non, on sait bien que ce retour à la religion est l'effet de la peur; on sait bien que les peines ou les récompenses palpables, immédiates, sont seules capables de détourner du mal ou d'encourager au bien ceux qui ne trouvent pas dans le respect d'eux-mêmes et dans le sentiment du beau moral les motifs suffisants de leurs actions. Et, je le répète, si nos législateurs professent tant d'amour pour la religion, c'est qu'ils la considèrent comme un moyen de gouvernement, comme le palladium de l'an-

torité. Nous donc, qui combattons l'oppression matérielle, combattons aussi, et avec plus d'énergie encore, l'oppression morale, sous quelque nom spécieux qu'elle se cache; n'oublions pas que toute religion est l'ennemie née du progrès, la complice nécessaire de la tyrannie; que la robe noire est le complément du pantalon rouge; qu'en un mot, Dieu est le patron des rois... Et, si notre pusillanime attachement au passé nous poussait à adopter je ne sais quel culte d'un être suprême impossible à comprendre, souvenons-nous encore que le concordat de Robespierre avec cet être suprême fut le prélude du concordat de Napoléon avec le Pape.

T. VALERIUS.

Encore des frères bourreaux

> ....; mais les frères fouetteurs, il faudrait, sauf meilleur avis, les mettre aux galères, ce me semble.
>
> P.-L. COURIER.

Il faut bien y revenir et parler encore religion et fouet: puisque ces frocards ne cessent pas de torturer les enfants, nous ne pouvons pas cesser de dénoncer au monde leur dévote férocité. Nous n'espérons pas les corriger : ces gens-là ne changeront jamais; mais, en faisant connaître ces forfaits, nous obtiendrons peut-être de quelques pères qu'ils ne confient plus leurs enfants aux hommes noirs, et nous éviterons à ces enfants les tortures physiques qu'ils subiraient, et l'enseignement moral le plus déplorable, le plus pernicieux, le plus catholique enfin.

Nous ne demanderons pas, comme le vigneron, qu'on mette les frères fouetteurs aux galères, nous espérons même que cela n'arrivera jamais : l'humanité finira bien par se débarrasser des frères et des galères. En attendant on les met en prison; et c'est justice, puisqu'ils sont coupables. La peine n'est pas toujours en rapport avec

la faute, mais ne récriminons pas sur les détails, et constatons, en principe, le progrès réalisé : nous voyons là un acheminement vers l'application de la loi commune, que nous ne cesserons pas de réclamer, parce que nous sommes de l'avis de ceux qui demandent la liberté la plus grande et la justice la plus complète. A un autre point de vue, constatons aussi l'influence de plus en plus prépondérante de l'esprit moderne : il règnera bientôt en maître et sauvera l'humanité.

Les faits dont il s'agit, ont causé une grande émotion à Lyon. Ils se sont produits dans une école dont le frère Ollivier, récemment condamné à quinze jours d'emprisonnement, pour délit de même nature, est supérieur. Ils ont valu à leur auteur, le nommé Quincandon, en religion frère Pirin, six mois de prison que lui a décernés le tribunal correctionnel de Lyon, dans son audience du 9 Février.

Ce Pirin n'est âgé que de dix-sept ans, bien que la règle s'oppose à ce que les frères soient admis dans les écoles avant dix-huit ans. Les moyens de correction qu'il employait, s'ils ne sont pas nouveaux, méritent toutefois d'être encouragés par les pères de familles. Le plus ordinairement, le frère pendait un enfant par les pieds à un clou disposé à cet effet. Ainsi pendu, l'enfant recevait, sans regimber, les coups de bâton moralisateurs.—« Combien de temps vous laissait-on pendu, demande le président à une de ces jeunes victimes? — Jusqu'à ce qu'un autre enfant eût fait quelque chose, et alors c'est lui qu'on y mettait. » — Ceci ne prouve pas en faveur de l'intelligence du frère : il n'avait qu'à multiplier les potences, et il aurait pu accrocher un enfant sans être obligé d'en dépendre un autre. Quelquefois, suivant en cela les préceptes de Boileau, il variait ses plaisirs ; il plaçait, par exemple, l'enfant la tête sur une table, les pieds sur une autre, et lui administrait des coups de bâton sur le ventre. Quand il n'était pas assez

fort, il appelait les grands à son aide. Ceci se passait depuis plusieurs mois, et les pauvres enfants étaient si bien corrompus, circonvenus, gagnés, soit par des menaces, soit par de petites images, que les parents ne savaient rien de tout cela. A la fin on s'aperçoit que les enfants sont malades, et on finit par trouver la cause de leur maladie; mais peut-on s'apercevoir aussi facilement du degré de la gangrène morale que leur inoculent ces monstres en soutane?

Nous répèterons ce que nous avons déjà dit, mais il est des choses que l'on ne saurait trop répéter : On fait bien de condamner les frères fouetteurs, car ces choses-là ne peuvent pas rester impunies; mais une condamnation en police correctionnelle est insuffisante contre de tels abus. Appliquer les lois existantes, c'est bien; les changer, les abroger, si elles sont insuffisantes, ce qui est évident, serait mieux. La législation est pleine de mansuétude pour les congrégations, qu'elle ne cesse de protéger, et elle condamne ceux de leurs membres qui, suivant la règle de leur établissement, se trouvent en contravention avec la loi. Evidemment, il y a là un côté défectueux, sur lequel nous devons appeler l'attention des législateurs.

Nous ne terminerons pas sans blâmer encore, et énergiquement, les pères de familles qui confient leurs enfants aux religieux. Que ceux qui sont fanatiques, par ignorance ou intérêt, ainsi qu'on a pu en voir dans l'affaire de Bordeaux, agissent ainsi, c'est leur affaire; mais que par indifférence un père laisse aller ses enfants dans de pareils antres, voilà ce que nous ne saurions excuser. Et que veut-on qu'un frère Pirin puisse enseigner? Il a dix-sept ans; il n'a pas eu le temps d'étudier; à peine a-t-il pu apprendre à prier, seule chose, il est vrai, importante pour ces gens-là, mais insuffisante pour le commun des mortels; et, par la grâce d'une lettre d'obédience, par le miraculeux effet de sa soutane, le

voilà instituteur. Que peut-il enseigner, puisqu'il ne sait rien? Si, au fait, il sait pendre les enfants.

Résumons-nous : il est naturel que les religieux torturent les enfants, Cela leur est ordonné par leur religion et par leurs règles, et la loi reconnaît l'une et l'autre, les défend, les protège. Cependant la loi est parfois obligée de punir, il est naturel qu'il en soit ainsi; mais nous ne cesserons de demander, qu'au lieu de punir ces faits, elle les empêche de se produire.

Et nous répétons que nous ne comprenons pas que des pères soient assez peu soucieux du sort de leurs enfants pour en confier l'éducation à des moines.

POPULUS LEO.

Chronique

FÊTES ET DIMANCHES. — Le canton de Genève vient de donner un grand exemple aux Etats civilisés; il a aboli la sanction pénale qui imposait aux citoyens l'observation de certaines fêtes religieuses. Par respect pour les croyances de la majorité des citoyens et aussi pour recommander le repos périodique nécessaire aux travailleurs, il a déclaré *jours fériés* les cinquante-deux dimanches de l'année, les quatre fêtes catholiques reconnues en France, et deux autres fêtes ayant un caractère purement civil: celle du Nouvel-An et celle de l'anniversaire du rétablissement de la république, le 31 Décembre 1814. Mais cette mesure, qui se borne à la fermeture des bureaux de l'administration et à la suspension de l'action judiciaire, laisse les citoyens entièrement maîtres de leur détermination relativement aux prescriptions des diverses autorités religieuses. C'est un très-grand pas fait vers la séparation de l'Eglise et de l'Etat: espérons qu'il ne se passera pas un temps très-long sans que nous voyions ce grand perfectionnement s'accomplir dans les institutions politiques d'un Etat, qui, tout petit qu'il est, a, depuis des siècles, l'honneur insigne de marquer le pas dans le mouvement progressif de la civilisation européenne.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 8e décade. — 8e ANNÉE, No 8. — 4 Mars 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, no 263, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Godet, place des Victoires, no 9.

Le livre des Juges

Article 2me. — AUTHENCITÉ ET CHRONOLOGIE

Les anciens exégètes (si l'on peut donner ce nom à des commentateurs naïfs et dépourvus de toute critique) croyaient sincèrement que Moïse a rédigé le Pentateuque, quoique ce livre parle de la mort du législateur comme d'un fait accompli et même de son enterrement. Ils croyaient de même que Josué a composé le livre qui porte son nom, que Samuel est l'auteur des deux livres qui portent le sien, quoique une grande partie de ce dernier ouvrage parle d'évènements accomplis bien longtemps après sa mort. Il en était ainsi de tous les livres de l'Ecriture ayant un nom d'auteur, des Pro-

phètes et des Psaumes, des Proverbes et du Cantique des Cantiques. On supposait que l'Esprit-Saint pouvait avoir inspiré les écrivains sacrés sur l'avenir, aussi bien qu'il les avait inspirés pour le passé et le présent (1). Et, en effet, si le souffle divin a agité les feuilles des livres sacrés, et y a laissé subsister des atrocités et des scandales indignes d'un dieu de l'Olympe, il n'y a pas de raison pour ne pas admettre qu'il y a déposé les événements qui n'étaient pas encore arrivés.

Le livre qui nous occupe ne porte pas de nom d'auteur. On s'est contenté de l'attribuer à Samuel; les plus timides d'entre les orthodoxes se taisent sur son origine. Le fait est, comme nous l'avons déjà indiqué et comme cela ressortira de la suite de notre discussion, que le livre des Juges se compose de trois parties bien distinctes, dont la première et la troisième (I à II, 5, et XVII-XIX) sont même en contradiction d'esprit et de fait avec la seconde, qui constitue proprement le livre des Juges. La troisième contient, en outre, deux fois le récit de la même bataille (2), et les deux récits se suivent immédiatement, preuve évidente, non-seulement d'un manque de goût et de critique chez le rédacteur, mais encore de la diversité des sources auxquelles il a puisé.

Autre sujet de doute et de perplexité. Au ch. XVIII, 30, il est dit: « Et Jonathan, fils de Guersom, fils de Moïse, lui et ses descendants sont prêtres de la tribu des Danites jusqu'*au jour où le pays fut dépeuplé.* » Remarquons, en passant, et admirons la piété des anciens exégètes, mais aussi leur audace peu scrupuleuse. Quoi! se sont-ils dit, voici les descendants, bien plus, les petits-fils de Moïse, qui se font prêtres d'une idole! Mais, c'est impossible! et aussitôt on substitue le nom de *Manassé* à celui de Moïse. Mais alors, malheureux, vous vous per-

(1) Comment. Jarchi sur Deut. 34.
(2) Comp. XX : 29-35 à 34-46.

mettez d'altérer un texte dont chaque lettre est inspirée par l'Esprit-Saint! Qu'à cela ne tienne! « il est avec le ciel des accommodements », et aussi avec les consciences des exégètes orthodoxes. La différence entre les noms de Moïse et Manassé, si dissemblables en français, ne consiste, en hébreu, que dans une seule lettre, un *noun*. Ce noun (ou *n*) expiatoire, on le placera en dehors du mot primitif, et on le suspendra au-dessus de la ligne, et le tour est joué. L'Esprit-Saint souffle Moïse, puis une dernière exhalaison apporte ce noun, mais pas avec assez de force pour le faire entrer dans le corps du mot. Il restera suspendu entre ciel et terre, je veux dire entre la ligne supérieure et la ligne inférieure, et il restera là éternellement, afin que la postérité ne soit pas scandalisée par ces fils de Moïse, devenus idolâtres. Voilà de la critique orthodoxe. Reprenons maintenant la nôtre.

Nous disions donc, plus haut, que le verset 30 du ch. XVIII, semble indiquer par les mots : *jusqu'au jour où le pays fut dépeuplé*, que cette partie du livre des Juges et vraisemblablement aussi la première, a été écrite à une époque postérieure à la conquête des dix tribus par Salmanassar (2 Rois, XVII), ou du moins à l'envahissement de la Palestine septentrionale par Tiglath-Pilézar (2 Rois, XV). Eh bien, non, notre conjecture si naturelle cependant est contredite par un autre verset qui (admirez toujours la critique et l'exactitude de l'Esprit-Saint) suit immédiatement le verset 30e, qui paraissait nous autoriser à fixer l'époque de la rédaction du livre des Juges. Il y est dit : » Ils dressèrent l'image taillée de Mica tout le temps que la maison de Dieu fut à Silo ». (C'est l'image dont le Guersom du verset précédent est le pontife.) Or, le tabernacle ne resta à Silo que durant le gouvernement d'Eli (1). Après quoi, dès

(1) Sam., 1, sv.

l'époque de Saül, il fut transféré à Nob (1). D'après cela, notre livre aurait été rédigé bien avant l'époque de la dépopulation du pays dont il est parlé au verset 30. Conciliez, si vous le pouvez. Il est vrai qu'un critique moderne (2) de l'école rationaliste et qui sera par conséquent peu suspect de partialité, prétend expliquer cette contradiction, en disant que la *Maison de Dieu* dont il est parlé dans notre verset 31, ne s'applique pas au tabernacle de Silo, ou bien que les deux versets traitent de choses entièrement indépendantes l'une de l'autre. Rien, dit-il, n'empêche que le ministère sacerdotal de Jonathan et de ses descendants n'ait survécu au culte de l'image de Mica. Quant à nous, nous avons peine à admettre que deux versets qui se suivent immédiatement parlent de choses entièrement différentes, et si nous l'admettions, le texte sacré ne s'en porterait pas mieux. Quel ordre, quelle critique, plutôt quel désordre et quel gâchis! Adoptons cependant l'opinion qui semble être celle du rédacteur du verset 30, et concluons que la première et la troisième partie du livre des Juges ont été rédigées vers le septième siècle avant J.-C., probablement sous le pieux roi Ezéchias, qui apparaît, du reste, comme un des promoteurs les plus actifs de la littérature sacrée. Ce qui justifie notre opinion, c'est cette remarque qui revient souvent sous la plume du rédacteur de la troisième partie des Juges : « *Dans ces jours il n'y avait point de roi en Israël* », et par laquelle il oppose les temps troublés des Juges à l'époque calme et prospère des Rois. On le voit, ce n'est pas de nos jours seulement et dans les temps modernes qu'on sait composer des histoires *ad usum Delphini* et A. M. D. G. Les rédacteurs du livre des Juges étaient des royalistes bien pensants, des scribes aux ordres d'un monarque, et, si

(1) S. XXI.
(2) Kueneu, hist. crit. des livres de l'Ancien Testament, p. 351.

quelque esprit a soufflé sur eux, c'est incontestablement l'esprit de cour.

De toute cette discussion, basée sur des textes, il résulte donc : 1° Que le livre des Juges est un composé de parties différentes et contradictoires ; 2° Qu'il a été composé plusieurs siècles après les évènements qu'il raconte et sur des traditions qui se combattent ; 3° Enfin qu'il a été composé dans un intérêt dynastique. Toutes ces circonstances n'enlèvent rien au livre des Juges de son prix comme simple document historique, si ce n'est peut-être au point de vue de l'exactitude, qui a bien dû souffrir quelque peu ; mais, pour tout esprit impartial, nous n'avons plus, sous nos yeux, un livre divin et par conséquent infaillible.

EUDOXIUS.

L'immoralité de la Bible

L'*Apologiste* ne se lasse pas de revenir sur ce sujet et fait des efforts désespérés pour venger les Livres Saints des graves reproches que leur adressent les hommes de bien qui ne sont pas aveuglés par les préjugés religieux. Nous ne voulons pas traiter à fond cette question, que nous avons souvent débattue : seulement, nous croyons utile de présenter deux observations, qui nous paraissent décisives, en réponse à celles de l'*Apologiste*.

1° Quant aux obscénités, ce journal prétend que les peuples primitifs exprimaient crûment certaines choses que les peuples civilisés voilent sous des locutions moins précises ou des périphrases ; il ajoute que la pruderie moderne n'est pas un vrai progrès et ne nous autorise pas à blâmer les anciens. Cet argument serait valable, si l'on n'avait à reprocher à la Bible que la naïveté des termes ; ainsi, pour désigner le premier né, on dit « *omne quod aperit vulvam* » (*Ex.* XIII, 2). Soit. Mais cette justification ne peut être admise, quand il s'agit de choses ob-

scènes par elles-mêmes, et abstraction faite des termes avec lesquels on les exprime, de turpitudes hideuses dont les honnêtes gens ne conçoivent même pas l'idée. Par exemple, Ezéchiel reproche à Ooliba d'avoir employé l'or et l'argent pour fabriquer des simulacres virils avec lesquels elle a forniqué (XVI, 17). Ici peu importe l'expression, c'est le fond même qui est d'une immoralité dégoûtante, que ne peut disculper aucune subtilité théologique. S'il s'agissait de raconter des faits réels, l'auteur pourrait s'excuser en alléguant les nécessités de sa tâche d'historien : mais, non, ce sont des allégories dont il pouvait composer les traits à volonté; c'est donc à dessein que l'écrivain a choisi les peintures les plus dévergondées écloses d'une imagination dépravée. Si de telles infamies se trouvaient dans un livre qui ne fût pas réputé divin, certes personne n'oserait en prendre la défense.

2° On prétend que la Bible, en racontant des crimes commis par les élus de Dieu, par les personnages qu'elle nous présente comme les types de vertu, n'entend pas faire l'apologie de ces actes. Il y a au moins quelques cas où ce système de défense ne peut être mis en avant. Par exemple, Jephté offre à Dieu en holocauste sa fille innocente, la sacrifie : l'Ecriture approuve cette action horrible, d'abord en assurant que, quand Jephté fit son vœu affreux, il était saisi de l'esprit de Dieu (*Juges*, XI, 29, 31); puis saint Paul le range parmi les plus grands saints (*Hebr*. XI et suiv.). Voilà donc un exemple de l'apologie du crime. — Nous avions cité, comme un des forfaits les plus exécrables du saint roi David, sa conduite envers les sept descendants de Saül, son beau-père; il les livre aux Gabaonites, qui les demandaient pour les crucifier. On nous dit qu'il a agi ainsi *par ordre de l'Eternel*, bien que la Bible ne parle pas d'un tel ordre. Mais, en supposant qu'il ait existé, le fait rentrerait alors dans la classe des innombrables atrocités or-

données par le Dieu juif, et qui, malgré ces décrets célestes, n'en sont ni moins odieuses ni moins contraires aux saines idées morales. Et c'est là précisément un des vices les plus répréhensibles de la Bible, c'est qu'on y voit, à chaque page, Dieu, c'est-à-dire l'Etre parfait, ordonner les actions les plus injustes, les plus abominables. Rien n'est plus propre à pervertir le lecteur, à lui faire confondre toutes les notions du juste et de l'injuste. Le bien pour lui ne repose plus sur des bases certaines, sur des principes immuables; il dépend du caprice de Jéhovah, qui peut à son gré changer le bien en mal, le mal en bien; ses ordonnances seules font la morale et peuvent aussi bien la défaire. Justifier, par un tel motif, la conduite de David, c'est donner raison à tous ceux qui, comme M. Buisson, condamnent la Bible et la déclarent profondément immorale.

MIRON.

Réclamation spirite

A propos de l'article du *Rationaliste* intitulé *L'Apologiste du Diable*, un de nos abonnés nous adresse une longue lettre dans laquelle il prend la défense du Spiritisme : il déclare qu'après avoir expérimenté avec beaucoup de soin, il a constaté la réalité de faits contraires aux lois connues, et qui prouvent l'intervention des trépassés et leurs communications avec les hommes vivants.

Nous rendons justice à la loyauté de notre correspondant et au mérite de sa discussion sur une matière intéressante, à l'égard de laquelle la science n'a pas dit son dernier mot; mais nous regrettons de ne pouvoir admettre son travail, qui s'écarte trop des études auxquelles est consacré notre journal; le peu d'espace dont nous disposons, nous interdit les excursions auxquelles nous serions parfois tentés de nous livrer. Nous ferons

seulement remarquer que les faits du Spiritisme ne peuvent être considérés comme acquis à la science, tant qu'ils n'auront pas été vérifiés avec les précautions convenables, tant qu'on ne pourra pas les reproduire devant tous ceux qui demandent à en être témoins, tant qu'ils n'auront pour garants que des initiés et ne se produiront que dans de petits cénacles ressemblant à des sanctuaires. A notre connaissance, des hommes compétents et de très-bonne foi ont cherché à s'éclairer à ce sujet, ont fait de nombreuses tentatives, ont assisté à une foule de réunions où des merveilles devaient apparaître, et n'ont rien vu de probant. L'enquête est à faire. Nous ajouterons que, même étant admis certains mouvements de tables, certains phénomènes que n'explique pas la science actuelle, il n'y aurait pas à en conclure à des communications d'êtres extra-humains. Mais il serait prématuré de discuter des faits dont l'existence est problématique. Montrez-nous vos faits, et nous en examinerons ensuite la portée.

MIRON.

Les conférences de M. Buisson, à Genève

M. Buisson, sur l'invitation de plusieurs citoyens ou habitants de Genève, est venu répéter, dans cette ville, les deux conférences qu'il avait faites d'abord à Neuchâtel.

La première a eu lieu le Jeudi 25 Février, à huit heures du soir, dans une des salles hautes du Palais Electoral, devant une assemblée de quatre à cinq cents personnes, qui aurait été plus que doublée, si la place n'eût pas été insuffisante. Elle avait pour objet de démontrer que la Bible ne peut pas, sans danger pour les bonnes mœurs, être mise entre les mains de la jeunesse, comme le prescrivent les Eglises protestantes, et que l'histoire sainte ne peut pas davantage occuper dans

l'éducation la place que toutes les sectes chrétiennes se sont accordées à lui donner, sous peine de fausser la conscience des enfants. Cette double thèse a été soutenue avec une vigueur de raisonnement et une abondance de citations qui nous ont paru ne laisser absolument aucune ressource à la réplique. On peut se donner les airs d'y répondre, afin de sauver l'honneur d'une cause que l'on présente comme celle de la vérité suprême; mais on ne le fera jamais que dans de vagues déclamations, et l'on se gardera toujours de prendre corps à corps les formidables arguments du jeune professeur de Neuchâtel. C'est qu'il ne parle pas pour faire un vain étalage d'éloquence; aucun artifice oratoire ne se fait sentir dans son discours; ce n'est point de l'émotion qu'il attend les effets de sa parole : il expose la thèse qu'il veut soutenir, il la développe, il la raisonne, et parvient à lui donner un tel ascendant sur l'esprit des auditeurs, que ceux-ci ne voient plus qu'elle et semblent oublier complètement l'orateur. Rarement on a été dans le cas de remarquer cet effet de la véritable éloquence comme dans cette séance mémorable du 25 Février : certainement les applaudissements y ont été fréquents et bien nourris; mais comme l'orateur ne s'occupait pas le moins du monde d'y donner lieu, il semblait que l'assistance craignît de l'interrompre pour ne rien perdre de l'exposition de pensées si solides et si serrées. Nous dirons peu de chose du fond même du sujet : nous ne pourrions que répéter ce qui se lit dans notre n° 1er de l'année courante; nous nous bornerons à exprimer notre approbation la plus complète des jugements portés par l'orateur sur les nombreux passages de la Bible qu'il a cités, ainsi que des conclusions pratiques qu'il en a tirées. Quiconque n'obéit pas aux exigences de l'intérêt personnel ou du parti pris, ne peut pas avoir une autre opinion sur cette matière.

La seconde conférence a eu lieu le 27, non plus dans

l'une des salles hautes du Palais électoral, qui avait été reconnue par trop insuffisante, mais dans le cirque de Plainpalais. On estime à environ deux mille le nombre des personnes qui ont répondu au nouvel appel de M. Buisson. Plus de deux rangs de dames de tout âge et de toute condition fournissaient la preuve éclatante que cette intéressante moitié du genre humain commence à ne plus obéir aussi aveuglément aux mots d'ordre donnés par le clergé. M. le professeur Buisson a commencé par démontrer, sans beaucoup de peine, qu'il est de l'essence du Protestantisme de n'avoir ni dogmes ni prêtres. Il a ajouté que, s'il en a été autrement dans toutes les Eglises protestantes depuis le temps même de la Réformation, c'est qu'à cette époque la masse de la population, aussi bien que les chefs du mouvement, étaient encore trop imbus des doctrines catholiques pour s'en débarrasser autant que leurs principes les y obligeaient. Depuis lors les idées se sont débrouillées, on a mieux compris l'étendue des droits du libre examen; mais la routine a maintenu les errements primitifs, et quoique plusieurs Eglises, celle de Genève en particulier, aient renoncé officiellement aux professions de foi, on ne les en a pas moins maintenues dans la pratique en désignant comme des incrédules ou même des athées ceux qui se permettaient de ne pas se conformer à l'enseignement officiel. Il y a là un manque de sincérité auquel l'honneur du Protestantisme veut que l'on mette un terme. Une *réforme* dans la *réforme* est d'une nécessité impérieuse et urgente; on ne peut pas s'y refuser formellement, sans révéler en soi des dispositions foncièrement catholiques, puisqu'une foi capable de s'exprimer par un symbole quelconque est incompatible avec la liberté et ne peut procéder que d'une autorité plus ou moins déguisée. Cette réforme doit enfin être complète et radicale: elle ne doit exclure, non seulement aucune secte chrétienne, mais même aucune des nuances du Rationa-

lisme. Quand Jésus a appelé les hommes au royaume de Dieu, il ne leur a pas proposé le moindre dogme à croire; il ne leur a demandé que de faire la volonté de son père céleste, c'est-à-dire de remplir leurs devoirs moraux. Ceux-là même qui auraient des idées erronées sur sa nature ou sur son existence, ne devraient pas être censés se refuser à son service, du moment où leur conduite serait conforme à ses préceptes, puisque les actes expriment toujours le fond de la pensée plus exactement que les paroles les plus explicites. Le lien qui unirait entre eux des hommes d'opinions si diverses, ne serait donc pas autre chose que l'amour du bien et le sentiment du devoir. M. Buisson voudrait qu'on y ajoutât la disposition à se mettre sous les auspices de Jésus, qu'on peut regarder comme le type le plus parfait de la perfection morale; et cela suffirait à ses yeux pour qu'on pût donner à la société ainsi formée le nom *d'Eglise chrétienne*, et pour qu'on appelât sa doctrine *Christianisme libéral*. Prévoyant que les Rationalistes proprement dits pourront éprouver de la répugnance à accepter des dénominations qu'ils ont toujours combattues à outrance, l'éloquent professeur leur représente que ce sont les choses qui importent et non les noms qu'on y attache; que la plupart des femmes et beaucoup d'hommes encore ne peuvent pas se décider à ne plus porter le titre de Chrétiens, tout en reconnaissant les absurdités des anciennes croyances. Il demande donc qu'on leur laisse cette satisfaction innocente, et que, pour obtenir l'immense avantage de leur affranchisssement réel, on ne craigne pas de partager avec eux un titre qui leur est si cher. On doit s'y résigner d'autant plus volontiers, selon lui, que, si quelques hommes à tête forte peuvent se maintenir en équilibre sur la corde tendue du Scepticisme, les masses en sont absolument incapables, et que, plutôt que de rester sans quelques croyances, elles préféreraient se jeter dans les bras des Eglises autoritaires.

Toutes ces considérations ont été écoutées avec l'attention la plus soutenue. Beaucoup de paroles ont été vivement applaudies; mais nous ne craignons pas d'être démentis en affirmant que ce sont exclusivement celles qui étaient dans le sens du Rationalisme tel qu'il est professé à Genève depuis longtemps. Quelques personnes seulement, appartenant à l'Eglise nationale, plusieurs pasteurs notamment, paraissent avoir accueilli avec faveur le projet d'organisation du *Christianisme libéral*; mais l'immense majorité des auditeurs n'a témoigné que de l'indifférence pour un compromis dans lequel on peut reconnaître de l'habileté, mais qui inspire toujours des répugnances à la sincérité. Aussi regardons-nous comme très-probable que le projet de M. Buisson n'aura pas de suites sérieuses: les gens de religion conserveront leurs dogmes, leurs ministres et leurs cultes, tandis que les Rationalistes continueront à ne vouloir admettre que les données de la science, à n'écouter que les professeurs, et à ne demander le bonheur de la vie qu'à l'observation des lois morales et économiques.

La fin de cette conférence a été signalée par un incident grotesque qui ne contribuera pas peu à en fixer le souvenir dans l'esprit de ceux qui en ont été les témoins. M. Buisson venait à peine de quitter la tribune, lorsqu'un ministre du Saint Evangile s'en empara, et d'abord quitta son paletot comme s'il voulait se livrer à une lutte gymnastique. Après ce préambule, il déclara au public qu'il se proposait de défendre l'Eglise de Neuchâtel, qui pourtant n'avait pas été attaquée plus que les autres. La raison qu'il en donna, c'est qu'il est un enfant de cette Eglise, par la raison que ses ancêtres, fuyant les persécutions de Louis XIV, étaient venus chercher un asile dans les montagnes neuchâteloises, emportant avec eux une vieille Bible, dont tous les feuillets, usés par le frottement, annoncent le grand usage qu'on en a

fait. En quoi a-t-il fait consister l'accomplissement de ce devoir de piété filiale? Nul ne saurait le dire : il a cité une foule de textes de l'Evangile, dont il était absolument impossible de voir le rapport avec quoi que ce soit. Alors le public, prenant la chose pour une mauvaise plaisanterie, a commencé à se fâcher et à donner des preuves non équivoques de son mécontentement. Par bonheur, l'homme chargé du gaz, trouvant qu'on dépassait l'heure convenue, diminua la lumière de moitié; et à ce signal chacun se hâta d'évacuer la salle, laissant l'orateur chercher le fil de son discours. Plusieurs journaux, entre autres le catholique *Courrier de Genève*, grand partisan, comme chacun sait, de la discussion du sermon dans les églises, ont fait courir le bruit que les Libres-Penseurs avaient voulu par ce coup d'éteignoir couper la parole au prédicateur qui leur tombait du ciel : il n'en est rien, on l'aurait écouté avec déférence, s'il eût entamé convenablement une réfutation sérieuse de ce qui venait d'être dit, quoiqu'il n'eût demandé la parole à personne et qu'on ne fût pas venu là pour l'entendre; mais après avoir suivi pendant une heure et demie le développement des idées de M. Buisson, il aurait fallu une patience d'ange pour supporter les fariboles dont on se voyait menacé.

MARTIN BOUCHEY.

Chronique

LA QUINTESCENCE DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE. — On lisait dernièrement dans la correspondance de Rome, destinée aux journaux religieux et adressée en outre aux évêques et aux couvents du monde entier :

« Dans une ville de France, deux époux chrétiens n'avaient point de descendants : ils prient et font vœu de consacrer à Pie IX le fils qu'ils demandent au Ciel. Leur prière a été exaucée. Le fils qui leur est venu est

fort beau et bien portant. Mais que d'années à passer avant d'en faire un zouave! et d'ailleurs dans 20 ans d'ici, pourra-t-il soutenir Pie IX? La mère était surtout tourmentée de l'inutilité de ce vœu. Pie IX est très-avancé en âge, dit-elle à son mari. Si nous offrions à Dieu la vie de notre enfant pour protéger celle du Pape? — Le père aussi courageux accepte. *Ils offrent leur fils en sacrifice.* La chose tient du prodige : quatre jours après, le fils était envolé vers le ciel. »

UNE FOUDRE SACRILÉGE. — Le *Courrier de Bretagne* raconte que la foudre est tombée dernièrement sur l'église de Locminé et y a causé beaucoup de dégâts. La flèche de la tour a été culbutée, l'horloge chavirée, la plus grosse des cloches renversée; l'*autel de la Vierge et le chœur ont été projetés par les fenêtres.* « Les faits de ce genre, dit le journaliste, sont fréquents; mais, en jetant l'autel de la Vierge par la fenêtre, la foudre a, cette fois, mis le comble à la confusion des bonnes âmes, qui ne savent comment expliquer de pareils déchaînements de la colère céleste contre les temples catholiques. » L'explication est cependant bien simple. La foudre est *quelquefois* dirigée par Dieu, par exemple, quand elle frappe des impies, quand elle démolit des temples païens ou hérétiques. Mais, le plus souvent, c'est le Diable qui dispose des météores, qui règne sur l'atmosphère, qui gouverne les tonnerres, qui fait naître les tempêtes, trombes, grêles et autres fléaux destructeurs; c'est lui qui foudroie les églises. C'est pour se préserver de ses coups, que le clergé employe les exorcismes, bénit les cloches, excommunie les sauterelles, etc. (voir tous les rituels). Le monde est le théâtre d'une lutte entre le bon et le mauvais dieu : mais, malheureusement, c'est ce dernier qui l'emporte fréquemment, et c'est ce qui a eu lieu pour la pauvre

église de Locminé. Voilà comment le Christianisme a supprimé le Manichéisme... en prenant sa place.

Un chapeau divinisé. — On remarque, à Paris, à l'étalage de plusieurs marchands, une gravure où sont réunis les membres de la dynastie impériale : dans la partie supérieure, brille, au milieu des nuages, un cercle dans lequel, au lieu du triangle figurant la sainte Trinité, se voit le chapeau à trois cornes que portait le grand homme à Wagramm et à Austerlitz. Voilà donc le tricorne glorieux passé à l'état de fétiche. Cette apothéose ne monque pas de précédents. Le farouche Gessler, oppresseur de la Suisse, avait la fantaisie de faire adorer son chapeau ; et Guillaume Tell, en refusant son culte à cette idole, a donné le signal de l'affranchissement. La pantoufle de sainte Véronique brillait au nombre des reliques de la cathédrale de Chartres. A la chapelle des Alinges (Haute-Savoie), il y a, dans une vitrine, le tricorne de saint François de Sales, qui est exposé à la vénération des fidèles, et qui passe pour guérir de beaucoup de maladies. C'est là un chapitre plus intéressant que le chapitre des chapeaux dans Aristote. On cite une cantate où l'auteur s'écrie avec un enthousiasme chauvinique :

> Du haut des cieux, ta demeure dernière,
> Noble chapeau, veille sur nos lauriers.

Fleurs de séminaire. — La cour d'assises de la Meurthe a jugé dernièrement un nommé Jeanson, élève du petit séminaire de Pont-à-Mousson, qui a incendié la maison et a assassiné un de ses camarades pour lequel il éprouvait un amour violent. Un des médecins appelés comme expert pour donner son avis sur l'état mental de l'accusé, ayant émis l'opinion qu'il pouvait y avoir des folies instantanées, le Président s'écria : « Mais, s'il en était ainsi, le bon Dieu n'aurait rien de mieux à faire

que d'éteindre tout d'un coup l'humanité ». — « Il n'y a peut-être jamais pensé, dit un des assistants ; mais c'est une idée lumineuse, que M. le Président fera bien de lui exposer à la première occasion ». Jeanson a été condamné à vingt ans de travaux forcés.

Ces pauvres pères. — L'affaire des Jésuites de Bordeaux a été l'objet de l'examen du conseil départemental de l'instruction publique, qui a interdit aux pères de la Judie et Commire l'exercice des fonctions enseignantes, pendant deux ans au premier et un an au second.

Voilà, certe, un terrible châtiment, mais ce n'est pas tout : *La peine de la réprimande* a été prononcée contre le père Durand, supérieur de l'école. Ah! pauvre père Durand! quelle souffrance! quel traitement barbare!

A ce sujet, la *Gironde* nous apprend que ce bon père Durand n'habite pas Bordeaux. C'est le père Roux qui figurait au procès et qui est supérieur de fait, mais ce dernier manquant de titre universitaire, c'est le père Durand qui prête son diplôme à l'établissement et qui se trouve ainsi encourir la torture horrible de la réprimande. Ce fait n'est pas unique d'ailleurs : le supérieur de plus d'une congrégation sait quelquefois à peine lire, et c'est un subalterne qui a le diplôme.

Quel amas de choses obscures nous offrirait l'histoire exacte des congrégations.

Cruautés ecclésiastiques. — L'opinion publique a été vivement émue d'un procès récent duquel il est résulté que les jésuites de Tivoli, près Bordeaux, ont battu, fouetté et torturé leurs élèves : deux des bons pères ont été condamnés à 10 jours de prison. M. l'archevêque de Bordeaux s'est empressé de leur écrire pour les dédommager de la sévérité des juges laïques, et leur a assuré qu'ils avaient pour eux les sympathies et l'estime de tout le clergé.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 9e décade. — 8e ANNÉE, N° 9. — 14 Mars 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, n° 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois ; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, n° 12; Senez, rue de la Fidélité, n° 9, et Godet, place des Victoires, n° 9.

Le livre des Juges

Article 3me. — AUTHENCITÉ ET CHRONOLOGIE (*suite*).

La chronologie du livre des Juges a embarrassé les plus décidés des exégètes orthodoxes. Il est, en effet, difficile de mettre quelque ordre ou simplement quelque vraisemblance dans ce fouillis de dates contradictoires et visiblement arbitraires. Remarquons d'abord que les chiffres 20, 40, 80, paraissent être les nombres favorisés et qu'ils reviennent le plus souvent dans l'énumération biblique : 1° ch. II, 11, la génération qui suivit la mort de Josué, 40 ans, tout comme la génération qui mourut dans le désert, à la suite et par l'effet du veau d'or, dura 40 ans; 2° III, 11, Othniel, 1er juge, 40 ans ; 3° III, 31, Ehoud,

juge, 80 ans; 4° IV, 3, oppression de Jabin, 20; 5° V, 31, paix après Débora, 40 ans; 6° VIII, 28, paix après Gédéon, 40 ans; 7° XIII, 17, oppression des Philistins, 40 ans; 8° XV, 20, Samson, juge, 20 ans; 9° XVI, 31, Samson, juge pour la seconde fois, 20 ans.

N'est-ce pas là une admirable harmonie! N'est-il pas évident que c'est l'Esprit saint qui a inspiré le livre des Juges? Dans les histoires non inspirées, on ne trouverait pas cette concordance entre les différentes époques des annales d'un peuple. Cela se passe de même dans les livres de Samuel. Nous y voyons que le pontife Eli jugea le peuple pendant 40 ans; toujours 20, 40, 80 ans, l'écrivain sacré ne varie pas. Comme c'est commode d'écrire l'histoire quand on est inspiré par l'Esprit saint, et l'Art de vérifier les dates est vraiment bien inutile.

Même dans les dates qui ne sont pas invariablement des multiples de 20 (et, il y en a quelques-unes qui se sont, sans doute, glissées dans le texte sacré à l'insu de l'Esprit), il y a une particularité qui nous montre qu'elles ont profité de leur voisinage avec les dates inspirées. Ce sont, en effet, les nombres VIII, XVIII, qui reviennent le plus souvent : III, 8, 8; III — 14, 18; X — 8, 18; XII — 14, 8. Or, *huit*, *dix-huit* et *quatre-vingts* s'expriment, en hébreu, à peu près par le même mot, avec un changement de terminaison : Sehemone, *huit*. — Sehemone-azar, *dix-huit*. — Sehemonim, *quatre-vingts*. — On voit clairement par là que toutes les dates du livre des Juges sont fixées arbitrairement et que le compilateur de cet ouvrage s'est rendu son travail bien commode, en répétant, autant de fois que fantaisie lui en prit, le même nombre avec ses multiples.

Mais, du moins, pouvons-nous espérer que notre écrivain, se donnant tant de liberté, prenne soin d'établir, dans leur ensemble, un accord complet entre les dates de son livre et celles des livres saints qui précèdent et qui suivent les Juges? Avec cette faculté de n'employer

que des nombres ronds et toujours les mêmes, rien n'eût été plus aisé que de composer cette harmonie, si elle n'existait pas. Eh bien non, ici encore nous trouvons d'insurmontables contradictions. Jugez-en plutôt. Les différentes dates indiquées dans le livre des Juges forment un total de 470 années. Il est vrai que dans ce nombre nous faisons entrer les deux judicatures de Samson dont chacune dura vingt ans (XV, 20, et XVI, 31) et qui pourraient bien n'en former qu'une seule. En les réduisant à une seule, il reste, pour l'époque des Juges, une durée de 450. C'est le chiffre adopté par saint Paul (dans les Act. XIII, 20), qui ne rapporte pas à l'époque des Juges les 40 ans de la génération de Josué, mais qui y rapporte la judicature d'Eli, qui dura 40 ans. — C'est donc 470 ans ou plus vraisemblablement 450 ans que, selon notre livre, dura l'époque des Juges. Voici maintenant la contre-partie.

Dans ce même livre des Juges (XI, 26) il est dit que, jusqu'au combat de Jephté contre Ammon, Israël aurait demeuré pendant 300 ans dans la contrée de l'est du Jourdain, dans l'ancien royaume de Sichor, roi d'Emori. Or, le pays fut conquis par Moïse dans la dernière année de sa vie, et selon notre livre, en ne supputant que depuis la mort de Josué (et non, comme nous le pourrions, depuis la mort de Moïse), jusqu'à l'oppression d'Israël par Ammon (X, 8), il y a 359 ans. Donc, contradiction absolue entre les différents passages du livre même des Juges.

Voici maintenant une contradiction entre la chronologie de notre livre et celle du livre des Rois. On lit, en effet (I R. VI, 1), que Salomon construisit le temple de Jérusalem 480 ans après la sortie d'Egypte (les LXX disent 440, selon le système déjà connu). Or, d'après notre livre des Juges, depuis la mort de Josué jusqu'à la mort de Samson, il y a 470, et au minimum 450 ans. Ajoutons à ce nombre 40 ans pour le séjour des Israé-

lites dans le désert, — 40 pour la judicature de Josué, — 40, pour le temps d'Héli et de Samuel, et 40 ans pour le temps de David, total 160 ans, ce qui, ajouté à 450 ou à 470, fait plus que le chiffre de 480 indiqué par le livre des Rois (I, VI, 1).

Nous ne nous étions donc pas trop avancé en affirmant, dans notre premier article, que la chronologie du livre des Juges ne soutient pas l'examen. On comprend des contradictions aussi choquantes, des erreurs aussi manifestes, si l'on considère ces écrits, comme nous le faisons nous-même, comme des compilations faites à une époque éloignée des temps où se passèrent les événements qu'ils racontent. Mais on ne saurait les comprendre, du moment qu'on attribue au saint Esprit un rôle dans leur composition.

Il nous reste maintenant, pour compléter cette introduction à notre examen critique du livre des Juges, à analyser la première partie (I, II, 6) qui n'est elle-même qu'une sorte de préface du livre entier. Nous avons déjà établi que cette première partie (1er article) est en contradiction avec la seconde, puisqu'elle nous parle de la mort de Josué comme d'un fait accompli, tandis qu'au verset 6 du ch. II, on nous montre Josué envoyant les enfants d'Israël prendre possession de leur héritage. Elle est donc évidemment d'un autre écrivain que la seconde partie. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'elle renferme des passages entiers du livre de Josué, transcrits littéralement. Comparez, Juges, I, 10-15, avec Josué, XV, 14-19-20, avec Josué, V, 13-21, avec Josué XV, 63, etc. Il ressortira de ces comparaisons, que les passages que nous indiquons et d'autres semblables, appartenant à la première partie des Juges, ont été tirés des mêmes sources que les passages correspondants du livre de Josué, qu'ils ont été introduits dans le livre dont nous nous occupons par un écrivain postérieur au rédacteur de Josué, ou que l'écrivain du livre de

Josué les a pris dans notre livre. Quoi qu'il en soit, il est évident que l'Esprit saint n'a aucune part à cette compilation si maladroite, et que c'est faire injure à Dieu que de lui attribuer une littérature historique d'une si pauvre valeur.

Ce qui est indigne encore de Dieu, c'est le récit du supplice infligé au malheureux roi de Bézeg, auquel les Israélites vainqueurs coupèrent les doigts des pieds et des mains, supplice usité, il est vrai, chez les Athéniens, mais que les historiens grecs n'ont jamais placé sous l'invocation de leurs divinités. Les Israélites des tribus de Juda et de Siméon s'emparèrent aussi de Jérusalem, dont ils tuèrent le roi et brûlèrent la capitale. Il est vrai que Josué (X, 3, 10) nous dit que le roi de Jérusalem fut battu, mais non que sa ville fut prise. A qui ajouter foi? Est-ce au livre des Juges ou à celui de Josué? Lequel des deux est le mieux inspiré? Qui nous expliquera ces cruautés ou ces contradictions? Car, après nous avoir montré les Israélites détruisant Jérusalem, dans le verset 8, l'écrivain sacré nous montre ces mêmes Israélites, de la tribu de Benjamin, incapables de chasser le Jébusi de Jérusalem qu'il occupait (V, verset 21). Terminons cet article par une observation curieuse et qui n'a pas encore été faite à ce que nous croyons.

Des trois premiers chapitres du livre des Juges, ainsi du reste que de plusieurs passages de Josué et du Pentateuque, il ressort que Dieu est irrité de ce que les Israélites n'ont pas suivi le commandement qui leur avait été donné d'exterminer toutes les peuplades de la Palestine. Cette malencontreuse indulgence devait coûter cher au peuple élu. C'est à cause de ces peuples et par eux qu'il serait réduit en esclavage, en punition de l'idolâtrie qu'il leur avait empruntée. Au ch. II, 22, il est même dit nettement que si Dieu permet à ces peuples de subsister en Palestine, c'est afin « d'éprouver

par eux les Israélites, s'ils observeront la voie de l'Eternel pour marcher, comme l'ont gardée leurs ancêtres, ou non ». Sans relever ce qu'il y a d'inique à faire servir plusieurs peuplades à l'enseignement d'une autre, disons simplement que ce n'est pas là le seul motif indiqué par l'écrivain sacré. Il y en a un autre que nous recommandons à nos lecteurs, membres de la ligue de la Paix, et qui s'appuient sur la Bible pour recommander et propager leurs doctrines généreuses. Au ch. III, 2, il est dit que si Dieu laissa subsister des peuplades indigènes de la Palestine, c'était « *seulement* afin que les générations futures des enfants d'Israël apprissent et sussent faire la guerre, celles qui auparavant ne le savaient pas ». Ainsi la Palestine était une sorte d'Algérie destinée à former des soldats et des généraux; et les peuplades qui avaient survécu aux batailles de Josué, avaient été réservées pour exercer les talents de quelque Saint-Arnaud ou Pélissier juif? On voulait faire d'Israël un peuple guerrier et on lui faisait apprendre la guerre, *in animâ vili*, sur les pauvres peuplades de la Palestine! En vérité, les amis de la Paix ont bien raison de nous citer la Bible et de l'invoquer, quand ils défendent leur cause! Les conquérants auront beau jeu contre eux, et les clergés de tous les empires et de tous les royaumes du monde pourront continuer à parler du Dieu des armées, sans crainte de se voir démentir, car c'est vraiment un Dieu guerrier que le Dieu de la Bible. Il ordonne de massacrer, d'exterminer toutes les tribus indigènes de la Palestine, et, s'il en laissa survivre quelques-unes, c'est afin que son peuple chéri trouve en elles matière à faire la guerre, en un mot, de la chair à canon.

EUDOXIUS.



Bibliographie

La justice de Dieu, *introduction à l'histoire des Judéo-Chrétiens*, par M. Hippolyte Rodrigues. 1 vol. in-8°; Paris, 1869, chez Michel Lévy.

M. Rodrigues, dans son excellent ouvrage sur les origines du Sermon de la Montagne (voir le *Rationaliste*, 7e année, n° 17), a prouvé que tout ce qu'il y a de bon dans la morale évangélique, a été emprunté à l'Ancien Testament et aux docteurs israélites qui ont précédé Jésus. Dans le nouvel ouvrage qu'il vient de publier, il veut établir l'infériorité du Christianisme sur le Judaïsme quant à la question importante de la justice de Dieu. L'homme ne doit-il être responsable que de ses actes personnels, ou le châtiment auquel il s'expose par ses transgressions doit-il rejaillir sur ses descendants? La réponse n'est pas douteuse, si l'on consulte le bon sens, si l'on fait appel à la conscience de tout homme ayant le sentiment de la morale. Mais la théologie, qui prétend avoir reçu de Dieu des lumières surnaturelles et le droit de décréter en son nom la règle des droits et des devoirs, en a décidé autrement. La Bible nous présente d'abord l'histoire de la chute d'Adam, où, par la faute d'un seul, toute sa race est frappée de déchéance, condamnée à la souffrance et à toutes sortes de maux dont elle devait être exempte dans le temps primitif de la création. M. Rodrigues n'a pas de peine à faire voir que ce récit, pris à la lettre, est inadmissible; qu'il nous donne de Dieu l'idée la plus fausse, la plus déraisonnable; que toute cette histoire n'est qu'un mythe d'origine étrangère, maladroitement introduit par les compilateurs, qui, d'une foule de documents hétérogènes, ont composé les livres sacrés. Du moins, il faut le reconnaître, cet épisode se trouve sans liaison avec l'ensemble de ces livres, n'a eu aucune influence sur la doctrine ni sur la législation.

Les Hébreux ne connaissaient pas le péché originel, c'est-à-dire la transmission du péché; il n'y en a aucune trace dans l'Ancien Testament. M. Rodrigues fait même observer qu'elle est implicitement démentie par la Genèse, où il est dit que Noé « était un homme juste et parfait au milieu des hommes de son temps ». Tous les autres hommes ayant été détruits par le déluge, il n'est plus resté que les descendants du saint homme Noé, auxquels il n'y avait plus à imputer le péché d'Adam. M. Rodrigues cite beaucoup de passages de l'Ancien Testament, où il est dit que chacun n'est responsable que de ses propres actes, que Dieu n'étend pas la réprobation du coupable sur ses descendants. Cependant, il y est dit, de temps en temps, que Dieu venge l'iniquité des pères jusqu'à la troisième et quatrième génération (*Ex.* XX, 5; *Nomb.* XIV, 18; *Deut.* V, 9). Le Dieu de la Bible est donc bien loin de nous offrir le type de la justice parfaite, comme le conçoit notre auteur, d'accord avec la philosophie moderne.

Dans les évangiles, il n'est aucunement question de péché originel; mais on y trouve le système de réversibilité du châtiment sur les descendants du coupable: Jésus déclare aux Juifs qu'ils expieront le sang des justes répandu sur la terre depuis Abel (dont ils n'étaient pas descendants) jusqu'à Zacharie (*Mat.* XXIII, 35; *Luc*, XI, 51). Le Christianisme introduit l'idée de rédemption, d'après laquelle la souffrance d'un individu peut profiter à d'autres, effacer leurs péchés et procurer leur salut. M. Rodrigues s'élève avec force contre ce système, qui considère Dieu « comme un créancier avide qui se trouve satisfait en touchant le montant de son dû, sans s'inquiéter si c'est le débiteur véritable ou un autre qui le lui paie (p. 122) ». C'est à saint Paul qu'il attribue la doctrine du péché originel, bien que, dans ses épîtres, on n'en trouve encore que le germe, qui ne s'est développé que longtemps après. M. Rodrigues repousse avec

énergie cette étrange justice de Dieu, « qui aurait laissé écouler plus de 4000 ans sans accorder un rédempteur à l'humanité, et qui, l'ayant enfin accordé, aurait restreint l'effet de sa rédemption à ceux-là seulement qui seraient baptisés (p. 123) ». Comment ! Un enfant, dès le sein de sa mère, serait coupable avant d'avoir pu agir ni même penser, avant d'avoir vu la lumière du jour !

« Certes, il est difficile de heurter plus violemment la raison, de méconnaître plus audacieusement les notions de la justice. » « Et ces idées qui déshonoreraient un homme, on osé les attribuer à Dieu (p. 127) ». Toutes ces réflexions sont fort justes, et l'on conçoit qu'un Israélite accuse les Chrétiens d'avoir altéré et même perverti la doctrine biblique, et déclare qu'au lieu de faire progresser l'humanité, ils l'ont fait rétrograder en lui inculquant de graves erreurs en morale et en théodicée.

M. Rodrigues déplore les aberrations, dont il accuse saint Paul, qui suivant lui, a fait dévier le Christianisme de la sainte voie où l'avait conduit Jésus. Il y a ici des problèmes historiques qui ne sont pas entièrement éclaircis. M. Rodrigues classe Jésus parmi les grands hommes qui ont maintenu dans leur intégrité les traditions bibliques et le pur *Monothéisme*. Mais sur quoi repose un tel jugement, qui, de la part d'un Israélite, montre une générosité peut-être excessive ? Nous ne connaissons Jésus que par les évangiles. Si l'on en rejette l'authenticité, il ne reste plus aucun document qui puisse nous faire connaître en quoi a consisté sa prédication, et nous ne pouvons rien affirmer sur sa doctrine. Si, au contraire, nous nous en rapportons aux évangiles, nous y voyons que Jésus a prêché la majeure partie des idées que combat M. Rodrigues et qu'il attribue à Paul.

Ainsi, Jésus professe la doctrine de la rédemption, en déclarant à ses disciples qu'il fallait qu'il fût mis à mort pour le salut du monde (Matt. XVII, 21-22). Lors de la

Cène, il dit que son sang sera répandu pour la rémission des péchés des hommes (*Mat.* XXVI, 28). Après sa résurrection, il explique aux disciples d'Emmaüs la nécessité de sa mort pour la rédemption du monde (*Luc*, XXIV, 25-27).

Quant à la gratuité de la grâce, accordée sans proportion avec le mérite, mais en vertu d'une sorte de dispensation arbitraire, M. Rodrigues fait remarquer que Jésus refuse le bienfait de sa prédication aux habitants de Tyr et de Sidon, qu'il savait disposés à en profiter, tandis qu'il prêche aux Juifs dont il connaît les dispositions défavorables et même hostiles (p. 145). On voit donc que ce n'est pas Paul seulement qu'il faut accuser de l'introduction des idées que blâme notre auteur, mais que l'Apôtre reproduisait à cet égard l'enseignement de Jésus.

Est-ce à juste titre que ce dernier est représenté comme défenseur du pur Monothéisme? Il faudrait d'abord préciser le sens des mots *Monothéisme et Polythéisme*, faute de quoi la discussion s'égare dans un dédale de malentendus. On doit considérer comme polythéiste tout système qui admet un être suprême et un nombre plus ou moins grand de divinités inférieures qui partagent avec lui le gouvernement du monde. L'Ancien Testament, où les anges jouent fréquemment un grand rôle, est donc en réalité polythéiste; et ces anges représentent, sous un autre nom, les dieux secondaires du Paganisme. Jésus, fidèle à cette croyance, parle souvent des anges, qui remplissent dans sa vie divers ministères, notamment lors de son annonciation, de sa naissance, de ses angoisses au Jardin des Oliviers et de sa résurrection. Il admet également l'anti-dieu, le Satan ou Ahrimane des Perses, qui préside au mal et travaille sans cesse à corrompre l'œuvre divine; il est personnellement en lutte avec ce prince des ténèbres, dont il subit la puissance; ses exploits les plus habituels consis-

tent à chasser les démons; il converse avec eux, décrit leurs mœurs. Il croit donc à une hiérarchie d'êtres surnaturels, de sous-dieux bons ou mauvais. Il ne paraît pas considérer Dieu comme un pur esprit; car il dit que le ciel est le trône de Dieu, et la terre son marche-pied (*Mat.* V, 34, 35); il annonce qu'au grand jour du jugement général de l'humanité, on le verra, lui Jésus, siégeant sur les nuages, *à la droite de Dieu* (*id.* XXVI, 64). Il monte au ciel pour se réunir à Dieu; d'où il suit que Dieu occupe un lieu déterminé, a une forme circonscrite dans certaines limites. N'est-ce pas là de l'Anthropomorphisme.

MIRON.

(*La suite au prochain numéro.*)

Lettre de M. Barni à M. Frigyesi

Notre ami, M. Frigyesi, est sur le point de faire paraître, à Florence, une traduction italienne du livre de M. Jules Barni : *Les Martyrs de la libre pensée*. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux la lettre suivante, qui doit servir de préface à cette traduction.

Mon cher Frigyesi,

En traduisant à l'usage de l'Italie mon livre : *Les Martyrs de la libre pensée*, vous continuez de servir par la plume la cause que vous avez défendue si vaillamment par l'épée. L'histoire des persécutions qu'a subies la libre pensée est bonne à rappeler en tout pays, mais particulièrement en Italie. Sur cette terre qui a été le berceau du Catholicisme et qui est toujours le siége de la papauté, la puissance sacerdotale exerce encore aujourd'hui un tel empire, qu'on ne saurait trop rappeler les attentats dont elle s'est de tout temps rendue coupable à l'égard de la pensée et de ses plus illustres représentants. M. Thiers, défendant, il y a quelques années,

devant le Corps législatif de la France, le pouvoir temporel du pape, osait dire que jamais le Catholicisme n'a été contraire aux progrès de l'esprit humain. Ce petit livre suffirait à lui seul pour réfuter une si étrange assertion : il montre, par quelques exemples éclatants, comment l'Église romaine a traité ceux qui ont travaillé à émanciper l'intelligence humaine. Il montre aussi, à la vérité, combien ces persécutions, comme en général toutes celles par lesquelles le principe d'autorité a voulu étouffer le principe de liberté, ont été impuissantes à empêcher le progrès de s'accomplir. Si c'était là ce que M. Thiers avait voulu dire, il aurait été dans le vrai; mais on ne saurait rendre grâces au Catholicisme de ce résultat. La vérité est que l'histoire de la pensée sous la domination catholique n'a été qu'une longue suite de persécutions et de supplices.

Le Catholicisme n'a été d'ailleurs, à cet égard, que la plus haute incarnation de l'esprit théocratique ou sacerdotal, lequel, comme ce livre l'atteste aussi, s'est toujours montré ce qu'il est de sa nature, intolérant et persécuteur. C'est cet esprit qui, reparaissant dans le sein même du Protestantisme, a allumé le bûcher de Michel Servet; qui, au siècle dernier, a persécuté, au nom des Eglises réformées, comme au nom de l'Église catholique, le philosophe Jean-Jacques Rousseau, et qui de nos jours retient partout tout ce qu'il peut de son antique domination. La société ne sera définitivement affranchie que le jour où, grâce au progrès de la philosophie, cet esprit n'aura plus aucune influence, ni sur les lois, ni sur les mœurs. C'est là l'une des conclusions qui me paraissent ressortir le plus nettement de la série de leçons que vous avez bien voulu traduire.

Ces leçons offrent un autre enseignement : elles prouvent que la philosophie aussi sait inspirer l'héroïsme et faire de ses adeptes des martyrs intrépides, aussi admirables, sinon plus admirables encore, que ceux dont le

Christianisme invoque la mémoire pour attester la force de sa foi.

Enfin, parmi les points que je me suis proposé de mettre en lumière, il en est encore un sur lequel je me permets d'appeler tout particulièrement l'attention du lecteur, parce qu'il est la réfutation d'une thèse historique trop accréditée. Pour justifier ou tout au moins excuser le supplice de Michel Servet, on ne cesse d'alléguer l'*esprit du temps*, et l'on cite à l'appui ce prétendu fait, qu'au seizième siècle une seule voix, celle de Sébastien Chastillon, s'éleva contre ce supplice. J'ai prouvé, au contraire, pièces en mains, que cette voix n'avait pas été isolée, qu'il y en avait eu beaucoup d'autres à côté d'elle, qu'elle-même en représentait un grand nombre, et que, par conséquent, l'esprit du temps n'absolvait pas Calvin aussi complètement qu'on veut bien le dire. Cette démonstration historique enlève aux défenseurs du bourreau de Servet leur argument favori, mais n'est-elle pas en revanche beaucoup plus consolante pour l'humanité que leur triste théorie ? Je suis persuadé que, si l'histoire ne s'était pas rendue si souvent la complice des persécuteurs, on pourrait faire une démonstration analogue pour toutes les persécutions et tous les supplices infligés par le despotisme religieux ou civil. Non, depuis que la conscience humaine a paru sur la terre, jamais elle n'a été entièrement étouffée, jamais elle n'a abdiqué ses droits, jamais elle ne s'est abstenue de toute protestation en face des attentats de la tyrannie. Seulement, comme l'histoire s'est ordinairement bien gardée de noter ces cris, on a trop aisément conclu de ce silence de l'histoire à celui de l'humanité elle-même.

En général, si les pages des annales du genre humain que déroule notre livre sont affligeantes, elles ont aussi des côtés consolants et fortifiants, et je crois qu'il y a grand profit à les méditer. Je me félicite donc de [illegible] ce

livre passer, grâce à vous, dans la langue italienne, et je vous remercie du précieux concours que vous m'apportez dans l'œuvre de progrès philosophique qu'il a pour but de propager. La France impériale lui a fermé ses portes; n'est-ce pas une raison de plus pour que les âmes libres de l'Italie l'accueillent avec faveur?

Genève, 12 mars 1869.

JULES BARNI.

Les conférences contre M. Buisson à Genève.

Les esprits prennent aisément feu à Genève sur les questions religieuses. M. Buisson, en jetant son brandon au beau milieu de ce monceau de poudre, ne pouvait manquer d'y causer une immense explosion. Depuis qu'il a si bien mis en évidence les endroits faibles de la Bible et démontré la nécessité d'une *réforme* dans la *Réforme*, la ville et le canton sont partagés en deux camps soutenant avec la plus vive animation, l'un la vieille foi des ancêtres, l'autre les conclusions de la science moderne. Les gens intéressés au maintien de l'ancien régime, pasteurs et richards, ont compris qu'ils ne pouvaient pas se dispenser d'avoir au moins l'air de répondre à des attaques aussi formidables. Ils se sont donc élancés sur la brèche à l'envi les uns des autres, pour soutenir, chacun à leur point de vue, l'édifice ébranlé. Nous avons eu ainsi quatre conférences destinées à détruire l'effet produit par les deux de M. Buisson : la première a été faite par M. le pasteur Paul, la seconde par M. le pasteur Barde, la troisième par M. le ministre Bungener, la quatrième enfin par M. le comte de Gasparin. Nous tâcherons de faire connaître à nos lecteurs le but, la portée et la valeur de chacune d'elles.

M. le pasteur Paul n'a derrière lui ni Eglise constituée ni partisans riches; il fait la guerre à ses dépens : aussi

se contenta-t-il de convoquer le public dans la modeste salle haute du Palais électoral pour lui adresser sa réfutation des idées de M. Buisson. Il ne se proposait pas de les discuter toutes : il s'en tint à celles que le jeune professeur avait développées dans ce même local, c'est-à-dire à celles qui avaient pour objet d'exclure l'histoire sainte de la première éducation. M. Buisson avait dit que les miracles et les légendes dont elle est remplie, ne sont propres qu'à donner un mauvais pli à l'esprit des enfants, en leur faisant croire des évènements impossibles, absurdes, contraires à toutes les lois de la nature : M. Paul s'est attaché à justifier miracles et légendes, et, comme il est véritablement croyant et d'une grande droiture de caractère, au lieu de tourner la question, suivant la pratique générale de ses confrères, il n'a pas craint de l'aborder de front et de chercher à la résoudre par des explications directes. Ainsi, à l'objection qui présente l'arche de Noé comme incapable de contenir toutes les espèces d'animaux existant sur la terre avec les provisions nécessaires pour les nourrir pendant une année entière, il répond que sans doute Dieu a fait une création supplémentaire depuis le Déluge. De même, pour réduire à néant les observations que l'on peut faire au sujet de l'arc-en-ciel dont Dieu fait le signe de son alliance avec les hommes après ce même déluge, M. Paul cite un passage du Zend-Avesta, où il est affirmé qu'avant le Déluge les gouttes de pluie étaient grosses comme le poing, d'où il conclut que la formation de l'arc-en-ciel était impossible. — Il emploie la même méthode pour réfuter la seconde partie des raisonnements de M. Buisson, celle où il est dit que la Bible rapporte des actions très criminelles commises par les patriarches sans les faire suivre d'une seule parole de blâme, ce qui ne peut manquer d'altérer la conscience des enfants. M. Paul s'inscrit en faux contre cette assertion, et pour preuve il en donne la malédiction que Jacob prononça à son lit de

mort contre ses fils Siméon et Lévi à cause du massacre qu'ils avaient fait des Sichemites. Mais il nous semble que cette particularité confirme plutôt la manière de voir de M. Buisson qu'elle ne la détruit. Le blâme ne manque jamais d'arriver sous la plume de l'écrivain biblique, quand il juge qu'il est mérité ; lors donc qu'on n'en voit pas la moindre trace, c'est qu'à ses yeux il n'y a pas lieu d'en exprimer. Or, tel est précisément le cas dans l'acte de lâche complaisance que commit Abraham en livrant sa femme aux convoitises de deux rois ; la Bible rapporte très-bien les bénéfices qu'il en retira ; mais on y chercherait vainement un seul mot de blâme contre une indignité aussi révoltante. — En somme, on peut dire que la réponse de M. le pasteur Paul à M. le professeur Buisson a été plus courageuse que réussie ; il ne l'a pas composée de subterfuges et d'artifices oratoires, mais il n'a pas amoindri la force des objections de son adversaire. C'est que les plus habiles y échoueraient : la foi a beau être forte et confiante, elle ne peut rien contre la vérité.

MARTIN BOUCHEY.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique

PUBLICATIONS TRÈS-RECOMMANDÉES. — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs l'apparition de deux nouveaux journaux, dont les doctrines se rapprochent beaucoup des nôtres. Le premier est le JOURNAL DES FEMMES, organe d'une société de dames qui se proposent de travailler à l'avancement moral et intellectuel des femmes ; il se publie à Genève sous la direction de Mme Marie Gœgg. Le second est l'ÉMANCIPATION, organe du Christianisme libéral pour la Suisse romande ; il se publie sous la direction de M. le professeur Buisson. Le prix du JOURNAL DES FEMMES est de 4 fr. par an, celui de l'ÉMANCIPATION est de 3 fr. jusqu'au 31 Décembre.

Genève. — Impr. veuve [illegible] & Cie, route de Carouge.

An 77, 10e décade. — 8e ANNÉE, No 10. — 25 Mars 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Godet, place des Victoires, no 9.

Le livre des Juges

Article 4me. — Authenticité de la 3me partie

Nos lecteurs n'auront pas oublié que le livre des Juges se divise en trois parties, dont la deuxième, qui s'étend du ch. II, 6, au ch. XVII, constitue proprement l'histoire des Juges. Ils se seront convaincus sans peine, à la lecture de notre analyse, de l'authenticité douteuse des deux autres parties, de leurs contradictions et de leur chronologie imaginaire. Les quinze chapitres qui forment le noyau du livre des Juges nous offrent le même spectacle, et il suffit d'une analyse sommaire, pour démontrer que l'auteur s'est servi pour son récit de traditions et d'écrits contradictoires, et qu'il a composé son

ouvrage bien longtemps après l'époque à laquelle les évènements dont il parle se sont passés.

Il est certain, d'abord, que l'auteur de la seconde partie a dû connaître le Pentateuque, Josué, ainsi que les parties I et II des Juges, et, par conséquent, qu'il n'a pu écrire qu'au moins cinq siècles après les évènements qu'il raconte. De plus, son récit est basé évidemment sur plusieurs documents.

1° Deux récits au moins ou plutôt deux documents ont fourni la matière de l'histoire de Gédéon et Abimélec (VI-IX). Tout le long du ch. IX Gédéon s'appelle Jerubbaäl. Dans les ch. VI à VIII, il se nomme régulièrement Gédéon. Par contre, dans le ch. VIII, mais seulement de 29 à 35, on lit aussi bien Gédéon que Jérubbaäl, Gédéon et une fois Jerubbaäl tout seul, mais c'est là apparemment que commence le document qui servira de base au ch. IX. Même divergence pour les noms d'Elohim et de Jéhovah. Au ch. IX Elohim est nom propre. Dans les ch. VI, VII, l'usage de Jéhovah est, au contraire, très-fréquent, et celui d'Elohim très-rare. Que l'on admette maintenant avec un critique moderne que ces trois chapitres, à cause de leur grande ressemblance avec les fragments jéhovistes du Pentateuque, sont de la main même du jéhoviste, il est toujours très-remarquable que le ch. IX se distingue encore d'eux, en tant, que lui du moins, ne porte aucune trace d'une telle ressemblance. Concluons donc qu'il y a, pour l'histoire de Gédéon, contradiction absolue de fond et de forme entre les chapitres des Juges qui nous en donnent le récit.

2° Contradiction plus flagrante encore dans le récit de Jephté, X, 6, XII, 7. Remarquons d'abord la différence entre le récit même de Jephté et les quelques versets qui font l'introduction à ce récit. Dans l'introduction (X, 6-18) les Mammonites passent le Jourdain « pour combattre aussi contre Juda, contre Benjamin et contre la maison d'Ephraïm » en sorte que « Israël fut

fort serré ». Dans le récit, au contraire, les invasions des Mammonites ne concernent qu'une partie d'Israël : les Galaädites. La différence s'explique si, indépendamment de son introduction actuelle, le récit est originaire des pays situés au delà du Jourdain. Ajoutons que l'auteur connaît fort bien les usages de ces contrées (XI, 6), et qu'en racontant la lutte entre Jephté et Ephraïm, il se met entièrement au point de vue des Galaädites. On voit qu'il est heureux de l'humiliation subie par la fière et puissante tribu d'Ephraïm.

3° L'histoire du Hercule juif, de Samson (XIII à XVI) présente les mêmes contradictions. On s'est évidemment servi d'un écrit qui contenait les guerres entre Israël et les Philistins pour faire l'histoire des hauts faits de Samson. Là, l'auteur, en introduisant « l'ange de l'Eternel qui, dans son apparition à la mère de Samson, prédit la naissance d'un fils, qui *commencera* à délivrer Israël de la main des Philistins (XIII, 5) », se proposait de nous raconter aussi la délivrance entière, telle qu'elle fut accomplie définitivement par David. Nous n'avons donc encore ici qu'un fragment d'une histoire écrite et composée postérieurement aux évènements qu'elle raconte, et nous sommes en droit de nous demander de nouveau, comme nous aurons l'occasion de le faire souvent, mais où donc est ici l'Esprit saint ?

Il nous reste maintenant, pour terminer cette discussion sur l'authenticité de la 2me partie des Juges, à faire quelques remarques particulières qui tendront au but que nous nous proposons : celui d'établir que le rédacteur de ce livre n'est pas un écrivain inspiré, mais un compilateur sans goût, sans critique, travaillant sur des documents contradictoires qu'il ne se donne pas même la peine de mettre d'accord, et suppléant par l'imagination là où la tradition lui fait défaut.

Le nombre des Juges est de 12, comme le nombre des douze tribus d'Israël, comme plus tard les douze

apôtres. Ils appartiennent presque tous à des tribus différentes, ce qui nous autorise à conclure que notre écrivain a voulu faire une histoire édifiante, à la gloire de chacune des tribus de son peuple. Nous verrons plus tard quelle édification la lecture de ce livre peut produire. Disons tout de suite que, si son intention est visible, l'exécution laisse beaucoup à désirer; car *toutes* les tribus ne sont pas représentées, et parmi les douze héros, il n'y en a eu que sept dont il nous donne l'histoire détaillée.

Nous terminons cette première partie de notre travail sur le livre des Juges, par une analyse succincte des motifs qui nous autorisent à nier l'authenticité du livre de Ruth. On sait que cette pastorale est rapportée à l'époque des Juges, à cause des premiers mots du récit: « Et ce fut au temps des Juges ». On sait aussi qu'on y trouve, à la fin, une généalogie complète de David, ce qui pourrait faire croire que ce livre de Ruth a été composé à l'époque du règne du grand roi juif. Mais nous avons déjà dit que l'écrivain n'a eu probablement d'autre but, en composant cette généalogie, que celui d'ennoblir le chef de la dynastie des rois juifs. Des preuves puisées dans le texte nous démontrent que Ruth a été composé peu avant la dispersion du royaume d'Israël et peut-être même longtemps après.

L'auteur qui s'étend beaucoup sur les vieilles coutumes nationales, et qui ne manque jamais de nous montrer la connaissance des temps anciens, n'est pas seulement historien, il est antiquaire, ce qui dénote une historiographie très-avancée. De plus, la corruption de la langue, dans ce livre, est telle, que l'auteur n'a pu écrire longtemps avant la captivité de Babylone, à moins qu'il ne se soit servi d'un patois indigne d'un historien sérieux, d'un historien inspiré par l'Esprit saint.

Le livre de Ruth a donc été probablement écrit vers l'époque de la Captivité, peu avant Esdras. Car nous

savons qu'à cette époque la langue hébraïque était presque oubliée, et d'autre part, si Esdras avait déjà existé, il n'eût pas toléré sans doute l'approbation donnée par l'auteur de Ruth, au mariage entre un Juif et une Moabite, lui si sévère envers les unions de ce genre. Donc pour le livre de Ruth, comme pour le livre des Juges, il peut être établi que la rédaction en est de beaucoup postérieure aux évènements qu'ils racontent; qu'ils ont été composés par des écrivains différents, sur des documents différents ou contradictoires, et, qu'en définitive, loin de voir dans ces compilations la main de Dieu ou l'influence de l'Esprit saint, on y rencontre à peine l'ordre et la vraisemblance d'une histoire ordinaire. Si c'est un but d'édification que notre compilateur s'est proposé, en faisant passer sous nos yeux, avec les fautes du peuple élu, la main de l'Eternel et son intervention providentielle dans son histoire; si l'auteur a voulu (et nous croyons qu'il l'a voulu) instruire les générations futures par l'exemple des héros qu'il fait défiler dans ses récits, son but n'a pas été atteint. De l'exposition que nous ferons, dans les articles suivants, des faits qu'on entend nous faire admirer et imiter, il ressortira que l'histoire des Juges est une histoire profondément immorale, et qu'il faut bien se garder de l'enseigner à nos enfants comme étant d'origine divine. Agamemnon immolant sa fille Iphigénie, et Hercule aux pieds d'Omphale ne sont certes pas inférieurs à Jephté et à Samson. Qu'on proclame la Bible divine comme on dit d'Homère qu'il est divin, à la bonne heure; mais qu'on ne nous parle plus d'Ecriture sainte et d'histoire sacrée.

EUDOXIUS.

Bibliographie

(*Suite*)

L'Israélitisme libéral, comme le Protestantisme libéral, ne peut rallier Jésus à sa doctrine, qu'à la condition de

choisir arbitrairement dans les évangiles les traits qui s'y rapportent, et d'éliminer le reste comme manquant d'authenticité. Mais, en procédant ainsi, on construit un Jésus de fantaisie. Pour connaître le vrai Jésus, il faudrait un criterium qui permît de démêler parmi les discours qui lui sont attribués, ceux qui sont réellement de lui, d'avec ceux qui lui sont étrangers. La science actuelle ne possède pas un tel moyen de discernement ; il est même probable qu'il n'en existera jamais et que la personne de Jésus restera toujours environnée de nuages impénétrables.

Il y a cependant quelques points sur lesquels on peut parvenir à des conjectures plausibles. Ainsi, il est certain qu'après sa mort ses disciples furent divisés sur deux questions capitales, savoir : la conservation de la loi mosaïque, et la vocation des Gentils. Cette division ne serait pas concevable, si Jésus se fût prononcé catégoriquement à ce sujet. Il y a lieu de croire qu'il est resté dans le vague, qu'il a vécu soumis à la loi dont il s'est donné comme fidèle observateur, mais que cependant il se livrait, dans ses discours publics, à des critiques acerbes et violentes contre le formalisme étroit du culte, contre le caractère matérialiste du cérémonial. C'est ce qui peut motiver sa condamnation, irréprochable au point de vue légal.

Les disciples, imbus d'idées juives, et ne trouvant, dans les leçons de leur maître, rien qui les portât à sortir du Judaïsme, y restèrent d'abord attachés ; mais l'introduction dans la communauté chrétienne, d'un grand nombre de Gentils ou Grecs, affaiblit l'influence juive ; il se trouva même des néophytes qui voulurent rompre avec le Judaïsme pour ne s'attacher qu'à Jésus. Les Actes des Apôtres nous donnent le tableau de cette lutte, qui eut de nombreuses alternatives. C'est à Paul que revient l'honneur d'avoir brisé le dernier lien qui rattachait les Chrétiens à la loi mosaïque, et d'avoir fait re-

connaître que tous les hommes, sans distinction de race, seraient appelés à recueillir les fruits de la parole divine; le privilège du peuple de Dieu fut abrogé. Sous ce rapport, Paul peut être regardé comme le second fondateur du Christianisme, et il mérite des éloges pour l'ampleur de ses vues; il y a là de quoi atténuer les reproches sévères que lui adresse M. Rodrigues.

Cet écrivain judicieux, en interrogeant le passé, en étudiant la marche des sectes religieuses, poursuit un but grandiose, c'est l'unité religieuse du genre humain; et il croit que c'est aux sources bibliques qu'il faudra puiser pour formuler une doctrine qui puisse être généralement acceptée comme l'expression la plus pure de la vérité religieuse; les trois articles fondamentaux sont l'unité de Dieu, la spiritualité de Dieu, et l'immortalité de l'âme humaine. « Quiconque, dit-il, admet ces trois articles, est israélite, quand même il ne serait pas fils d'Abraham; et quiconque ne les admet pas, n'est pas israélite, quand même il serait fils d'Abraham ». Mais c'est là le système du Déisme, et non du Judaïsme; et M. Rodrigues ne peut faire honneur au peuple israélite d'une doctrine qu'on retrouve chez tous les peuples de l'antiquité, et qui, bien loin d'appartenir en propre aux Israélites, a été constamment méconnue par eux. Ainsi, d'une part, Platon, Anaxagore, Cicéron, et tant d'autres philosophes de l'antiquité, ont professé l'unité de Dieu et l'immortalité de l'âme; d'une autre part, nous voyons, chez les écrivains de l'Ancien Testament, la lutte continuelle signalée par M. Rodrigues, entre l'Elohisme polythéiste et le Jéhovisme monothéiste. Ce dernier système lui-même n'est pas purement monothéiste, puisqu'il faisait intervenir les anges, ministres et coopérateurs de Dieu, et Satan, le rival de Jéhovah; et il admettait la réalité des dieux des autres nations. La Bible est remplie de passages où Dieu est représenté comme ayant une forme humaine; il se promène dans le jardin,

il mange avec Abraham, il lutte avec Jacob, il se montre à Moïse et aux 70 vieillards qui, après avoir vu Dieu, ne furent point frappés de mort (*Ex.* XXIV, 9-11). L'anthropopathie n'y est pas moins prononcée. Jéhovah est colère, vindicatif, capricieux, sanguinaire; il ordonne continuellement des massacres et défend, sous les peines les plus terribles, la moindre indulgence envers les peuples qu'il a voués à l'extermination.

Ce ne peut être là le type de la perfection, le père de l'humanité. Le dogme de l'immortalité de l'âme ne se trouve nulle part dans le Pentateuque, il est même nié dans beaucoup de passages de l'Ancien Testament, et il n'a été connu des Juifs qu'après le retour de la captivité de Babylone; encore n'était-ce qu'une opinion libre, étrangère à l'orthodoxie.

Qu'on cesse donc enfin de se laisser fasciner par le prestige attaché aux livres sacrés. Les Israélites libéraux, tels que M. Rodrigues, rejettent le surnaturel, l'authenticité des livres attribués à Moïse, l'inspiration divine des Ecritures, n'attendent plus de Messie personnel, mais le progrès par le concours de toutes les branches de la grande famille humaine; ils répudient le cérémonial, ainsi que toutes les vieilles superstitions. La Bible n'est donc plus pour eux qu'un livre humain, respectable par son antiquité et par l'influence qu'il a exercée, mais livre imparfait, rempli d'erreurs de tout genre, et « qui ne suffit plus à nos aspirations (p. 236) ». Alors, ils ne sont plus Israélites, mais Libres-Penseurs; ils se font illusion en demandant l'épuration, la réformation du Judaïsme, puisqu'ils ont détruit tout ce qui le constitue. Qu'ils soient logiques en se dépouillant d'un titre qui ne leur appartient plus, et qui en maintenant des équivoques, contribue, en dépit de leurs bonnes intentions, à prolonger le règne des idées superstitieuses.

Nous comprendrions que les Israélites, même affranchis complètement des préjugés religieux, continuas-

sent à former une société compacte, un peuple à part, s'ils avaient encore à subir l'oppression sous laquelle ont gémi leurs ancêtres pendant tant de siècles. Mais, en France où ils ont été émancipés, admis à la plénitude des droits civiques, ils n'ont plus aucune raison de se rattacher à des souvenirs qui sont ceux d'une religion par eux délaissée. Qu'ils cessent de former une secte, pour se fondre dans l'unité française, en attendant que le progrès de la civilisation nous fasse tous citoyens d'une patrie encore plus large, les Etats-Unis Européens, et enfin réunisse en faisceau harmonieux l'humanité entière.

M. Rodrigues, malgré son attachement filial aux traditions israélites, est un précurseur de ces grands événements qu'ont entrevus plusieurs des prophètes de sa nation : par les nobles sentiments qu'il propage, il tend à rapprocher tous les hommes, à effacer les distinctions de sectes et de race, à faire disparaître les superstitions, sources de discordes et de haines, à amener le règne de la justice et de la vérité; c'est là le messie que nous espérons avec lui.

MIRON.

Les conférences contre M. Buisson à Genève.

(Suite.)

M. le pasteur Barde est encore un jeune homme, il a de l'éloquence, mais il se fait surtout remarquer par son habileté à manier l'artifice oratoire. Comme il arrive ordinairement, il abuse de l'avantage dans lequel il excelle.

Ainsi, Messieurs les pasteurs protestants se regardent volontiers comme les premiers des hommes pour le savoir et par la capacité ; au contraire, ils ne manquent jamais de mettre leurs adversaires à des profondeurs incommensurables au-dessous d'eux. Naturellement, ils

ont grand soin de faire naître et d'entretenir cette double manière de voir dans l'esprit de leur troupeau; il y a là une vieille habitude qui remonte jusqu'aux réformateurs, et qui sans doute durera autant que leur œuvre.

M. le pasteur Barde ne pouvait pas manquer à cette louable habitude. Il est probable qu'en fait de science pédagogique et autres, M. le pasteur n'est qu'un très-petit garçon à côté du professeur de Neuchâtel: cela ne fait rien, il importait d'établir l'opinion contraire parmi le public dévoué. En conséquence, M. Barde a commencé par présenter M. Buisson, comme n'entendant rien aux dispositions naturelles des enfants. Voulez-vous savoir la preuve qu'il en donne? M. Buisson avait dit qu'on doit d'autant moins parler de miracles aux enfants qu'ils sont plus portés au merveilleux. C'est sur cette observation que M. Barde se récrie: il prétend que le merveilleux féérique et mythologique n'ont rien de commun avec le merveilleux biblique; que les enfants ne s'y trompent pas; qu'ils aiment et qu'ils acceptent le miracle au fond duquel ils sentent la vérité, tandis qu'ils éprouvent la plus complète indifférence pour les métamorphoses, qu'ils savent bien être des faits purement imaginaires. Il est fort possible, en effet, que les enfants mettent une différence essentielle entre le miracle et la métamorphose; mais que ce soit pour la raison alléguée par M. le pasteur, c'est ce qu'il ne peut pas admettre lui-même, à moins qu'il ne soit d'une naïveté par trop évangélique: chacun comprend sans peine que les affirmations journalières des parents et des maîtres ne contribuent pas pour peu de chose à former la conscience des enfants sur ce point.

M. Barde, pour amoindrir son adversaire, use d'un autre artifice, non moins efficace sur l'esprit des masses irréfléchies ou étrangères aux roueries de la rhétorique: il s'applique à lui attribuer des contradictions pitoyables,

qu'un homme ne peut commettre sans la plus insigne étourderie. Ainsi il prétend en trouver une de ce genre entre le passage où M. Buisson appelle l'enfant « *un petit logicien incomparable* », et celui où il dit que « *sa raison est encore tendre, faible et chancelante* ». S'il y a contradiction dans cette double assertion du professeur de Neuchâtel, tout le monde la commet comme lui, parce que chacun peut observer dans les enfants des faits qui donnent lieu à ces conclusions plus opposées en apparence qu'en réalité. Il est aussi facile de réduire à sa juste valeur celle qu'il signale un peu plus loin, et qui consiste à faire dire à M. Buisson, d'une part, qu'il importe peu que nous ayons sur Dieu telle opinion où telle autre; d'autre part, qu'il est nécessaire de donner à l'enfant des idées de Dieu parfaitement claires et acceptables à sa conscience. En effet, on reconnaît tout d'abord que, dans le premier cas, il s'agit de personnes adultes, et dans le second des enfants dont on fait encore l'éducation. Or, il est parfaitement clair que, si des hommes faits peuvent être d'excellents citoyens sans avoir les mêmes idées sur la divinité, les enfants ne peuvent pas, sans le plus grand danger pour leur moralité, recevoir une instruction religieuse où on leur enseignerait l'existence d'un ou plusieurs dieux lascifs, voleurs, sanguinaires, vindicatifs, etc., etc. M. le pasteur Barde serait d'une intelligence par trop bornée, s'il n'avait pas remarqué cette distinction si frappante; mais il pouvait produire un certain effet sur les auditeurs en s'abstenant de la voir, et il en a détourné les yeux.

Cependant M. le pasteur Barde ne pouvait pas toujours se borner à démolir l'autorité de son adversaire : il fallait bien aussi aborder les grandes objections que M. Buisson avait faites contre l'introduction de l'histoire sainte dans l'éducation. Entre autres choses, celui-ci avait demandé qui croyait aux légendes bibliques, telles que l'œuvre des six jours, la création de l'homme et de

la femme, les conditions de leur existence dans le Paradis terrestre, leur désobéissance aux ordres de Dieu, l'histoire du Déluge, etc., etc. : M. Barde répond que c'est lui, en prenant un grand air d'humilité. Vous vous attendez sans doute qu'après cet acte de foi, il commencera une discussion vigoureuse pour prouver que ces récits ne sont pas aussi puérils qu'ils en ont l'air, et qu'ils sont dignes de servir de base à l'histoire de l'humanité : non, il fait des phrases pour nous faire part de l'impression qu'ils font sur lui, et voilà tout. Il est bien convaincu que tout cela pourrait être justifié devant qui que ce soit; mais comme il faudrait un temps bien plus long que celui dont il dispose pour en venir à bout, il s'en abstient, et se borne à donner sa croyance comme un exemple à suivre. Il est vrai que, sentant le besoin de donner un appui à son autorité personnelle, il cite une anecdote de sa seizième année, d'où il résulte qu'un savant physicien de Genève croit en Dieu, et ne voit que des causes secondes dans les forces de la nature. Mais, de ce que ce savant admet l'existence Dieu, il ne s'ensuit pas qu'il admette comme des vérités incontestables les légendes et les miracles dont la Bible est remplie. Or, c'était là ce qu'il fallait dire à l'auditoire, au lieu de lui citer quelques paroles d'un sens très-restreint, d'où l'on voulait évidemment faire tirer des conséquences bien plus étendues qu'elles n'en comportaient. Egalement, au lieu de s'en tenir à sa propre réponse, fortifiée d'une équivoque plus ou moins loyale, M. le pasteur Barde n'avait qu'à provoquer une manifestation publique, en posant successivement toutes les questions qui étaient comprises dans celle de M. Buisson, et en priant le public de déclarer avec une entière franchise s'il croyait les récits bibliques tels qu'ils sont rapportés dans le texte sacré. Nous doutons qu'en s'y prenant de cette manière, M. le pasteur Barde s'en fût tiré d'une manière aussi triomphante qu'il l'a fait. Il est bien vrai

que l'auditoire était composé en grande partie des brebis les plus fidèles du troupeau; mais, malgré cette composition exceptionnelle, nous sommes convaincus que l'acte de foi eût été prononcé par une masse de voix aussi peu nombreuse que mal assurée.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions faire ressortir toutes les habiletés que M. le pasteur Barde a déployées dans sa réponse à M. Buisson. Nous ne pouvons cependant pas omettre d'en mentionner une qui nous paraît son chef-d'œuvre en ce genre. Pour prouver quelles idées grossières la Bible donne de ce Dieu dont les philosophes spiritualitstes de nos jours nous font une image si sublime, M. Buisson avait lu textuellement le passage de l'Exode (chap. XXXIII, 18-23) où il est dit que, Moïse ayant prié Dieu de lui montrer sa face, n'obtint pas cette faveur et put seulement le voir par derrière, après que Dieu eut passé devant lui en le couvrant de sa main, pour empêcher sa gloire de le tuer par son éclat. Un immense éclat de rire avait accueilli cette lecture, qui se prête naturellement à la transformation la plus grotesque; mais M. Buisson n'y était pour rien, car il n'avait pas fait la moindre réflexion sur ce qu'il venait de lire. Cependant M. Barde a l'air de dire qu'il l'avait tourné en caricature; il va même jusqu'à lâcher le mot de *profanation*, sans expliquer qui l'avait commise, mais en donnant suffisamment à entendre à qui il en renvoyait la responsabilité. La vérité est que, si quelqu'un a profané le texte biblique en lui donnant un sens qu'il n'a pas, c'est M. le pasteur lui-même. Ce texte si clair, si facile à comprendre, savez-vous le sens qu'il lui donne? Il prétend que la *face de Dieu* signifie sa puissance; alors la *partie contraire* représente sa bonté, de sorte que le sens du passage serait: « Je ne puis pas faire éclater « devant toi ma puissance, parce que tu en mourrais; « je ne la déploie ici-bas que contre mes ennemis. Mais « quand j'ai passé en les exterminant, je déploie ma

« bonté en faveur de mes amis, et c'est là ce que je « ferai pour toi et pour ton peuple ». Nous ne nions pas que cette interprétation ne soit plus conforme aux idées qu'on se fait de Dieu aujourd'hui, que le sens littéral du texte biblique. Nous croyons sans peine que celui qui l'a imaginée a dû éprouver une joie ineffable d'une aussi heureuse invention. Nous pouvons en juger du reste par celle qu'ont manifestée les auditeurs fidèles en l'entendant sans aucun doute pour la première fois. Mais quelque heureux que soit ce tour de force théologique, il n'en est pas pour cela plus acceptable, parce qu'il est contraire à la vérité, et par conséquent à la probité. Le vrai sens du texte, le seul littéral est celui que tout le monde comprend, de prime abord, celui par conséquent qui a excité les risées dont s'indigne M. Barde. Le mot *bonté* que les interprètes ont mis dans leur traduction ne prouve rien, parce qu'il force et dépasse le sens du texte. Au lieu de bonté, il faut lire « *mon bien* », c'est-à-dire « toute ma « richesse ou toute ma gloire », en un mot « tout ce que « j'ai, tout ce qui est à moi ». Si donc quelqu'un a le droit de s'indigner contre ce qui s'est fait à l'égard de ce passage, ce n'est pas M. le pasteur Barde, ce ne sont pas *ceux qui aiment mieux croire que d'aller voir*, c'est nous, Libres-Penseurs, qui ne voulons que la vérité, qui n'aimons qu'elle, qui n'avons point de parti pris, et qui n'osons pas défendre nos opinions en recourant à toutes les subtilités qui peuvent se présenter à l'esprit.

Il nous resterait à exposer la manière dont M. Barde justifie la Bible de rapporter les actions condamnables des grands amis de Dieu sans y ajouter un mot de blâme : il prétend qu'ils s'en sont repentis ou qu'ils ont subi des malheurs ou des humiliations qui montrent assez que Dieu n'approuvait pas leur conduite. Par exemple, il soutient que la lâcheté d'Abraham a eu sa punition dans les reproches que lui a fait Pharaon au sujet du mensonge dont il avait usé envers lui; mais les

reproches de Pharaoh prouvent beaucoup plus l'honnêteté de ce prince que celle d'Abraham et de son grand protecteur. Quant aux atrocités commises par les Hébreux sur les Chananéens d'après l'ordre exprès de Dieu, M. Barde n'invente rien de nouveau pour les excuser : il ne sait que répéter ce qui a eté dit cent fois de l'enormité de leurs crimes, sans montrer si ces crimes étaient aussi grands que leurs ennemis l'ont affirmé, et s'ils étaient les seuls peuples au monde coupables au même degré. Mais comme il sentait bien que cet argument était un peu usé et ne produirait pas un effet décisif sur l'auditoire, il a cru devoir terminer cette partie de son discours, en tirant la ficelle patriotique, manœuvre familière aux protestants de la Suisse. Sur ce qu'on avait dit que Dieu avait bien mérité d'être appelé « le Dieu des armées », par la manière dont il avait mis les Hébreux en possession du pays de Chanaan, M. le pasteur Barde s'écrie : « En Suisse nous l'avons connu « celui que vous appelez si légèrement le *Dieu des ar-« mées*, et nous l'avons nommé jusqu'ici le Dieu de « Morgarten et de Sempach ». Après un trait de cette force, il n'y avait plus qu'à se taire, et c'est ce que nous faisons. Il est clair que le Dieu qui a fait triompher les Suisses à Morgarten et à Sempach, a toujours servi la bonne cause et n'a jamais pu ordonner les atrocités dont on l'accuse que pour d'excellentes raisons. Si quelques hommes trop difficiles ne sont pas contents d'une telle réponse, c'est évidemment leur faute, puisque les nombreux amis de M. le pasteur Barde en ont été enchantés et lui aussi.

MARTIN BOUCHEY.

(*La fin au prochain numéro.*)

Chronique

ABSOLUTISME PAPAL. — On vient de publier une pièce fort curieuse, c'est une lettre adressée le 26 Octobre

1865, à l'archevêque de Paris. Le Souverain pontife régente fort durement ce prélat, le traite comme un écolier indocile, lui reproche de professer des opinions gallicanes et de ne pas avoir une soumission absolue à l'autorité du Saint-Siége, de refuser de reconnaître des ordres religieux institués dans sa ville archiépiscopale sans son autorisation, et revendiquant, comme sous l'ancien régime, le privilége d'être exempts de la juridiction ordinaire et de ne relever que de Rome. Le Pape déclare avoir le droit de s'immiscer, comme bon lui semble, dans l'administration des diocèses, ce qui réduit les évêques à n'être plus que ses délégués, ses commis. Il s'élève contre le principe gallican, d'après lequel les canons et décrets ecclésiastiques n'auraient de force en France qu'après avoir été approuvé par l'autorité laïque; il repousse comme illégaux, aux yeux de l'Eglise, les articles organiques du Concordat. Il fait un crime à l'archevêque d'avoir officié aux funérailles du maréchal Magnan, grand maître de l'Ordre des Francs-Maçons, « quand les insignes maçoniques étaient placés sur le catafalque, et que les membres de la secte condamnée, avec la décoration de ces mêmes insignes, étaient rangés autour de ce catafalque ». Cette sévère mercuriale atteint bien aussi le gouvernement, qui, en nommant le Grand Maître, participe à l'administration de la secte abhorrée. Voilà comment le Pape reconnaît l'intervention française, grâce à laquelle il a recouvré et conservé son pouvoir temporel. Que du moins de tels actes servent à dissiper tous les nuages et à constater que la papauté est radicalement incompatible avec les institutions modernes et avec toute liberté.

ERRATUM

Au n° 9, article Bibliographie, page 135, ligne 11 en remontant, — *au lieu de* temps, *lisez* plan.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 11e décade. — 8e ANNÉE, No 11. — 4 Avril 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Godet, place des Victoires, no 9.

Les femmes et le Catholicisme

Un fait bien remarquable et digne de l'attention des philosophes, c'est que les diverses religions, et surtout le Christianisme, trouvent parmi les femmes leurs plus nombreux et plus zélés adhérents; c'est chez elles que se montrent la foi la plus robuste, le mysticisme le plus exalté, l'attachement le plus constant aux pratiques dévotes. Qu'on entre dans une église quelconque pendant les offices, on est sûr d'y trouver vingt fois plus de femmes que d'hommes; parmi les personnes qui se présentent au confessionnal et à la sainte table, la proportion de l'élément féminin est encore plus forte, et à peine les hommes fournissent-ils le centième du total. Les visionnaires, les extatiques dont les rêveries sont

rapportées dans la vie des saints, comme des communications célestes, appartiennent presque toutes au sexe le plus faible : citons comme exemples sainte Brigitte, sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse, sainte Marie Alacoque, qui la première eut la faveur insigne de voir Jésus la poitrine ouverte et montrant son cœur saignant. Une foule de saintes ont épousé la divinité sous les traits de Jésus-Christ ; nul homme n'a éprouvé rien de semblable ; aucun n'a épousé la Vierge ni la Sainte Trinité.

Dans la classe aisée où les enfants reçoivent une éducation libérale, bien que l'instruction religieuse soit la même pour les deux sexes, les résultats sont bien différents : les jeunes gens, à peine sortis du collége, cessent les pratiques religieuses, ils cultivent leur intelligence, usent de leur raison pour examiner la doctrine qu'on a cherché à leur inculquer ; la plupart deviennent Libres-Penseurs, Sceptiques ou indifférents. Chez les femmes, au contraire, cette émancipation est très-rare ; l'enseignement religieux produit sur elles une impression profonde, ordinairement ineffaçable ; même au milieu de la dissipation et des plaisirs, les croyances subsistent ; la pratique est parfois négligée, mais elle revient, ainsi que l'influence des prêtres.

De là, dans un grand nombre de familles, un regrettable défaut d'harmonie. Ce qui, pour le mari, n'est qu'un sujet de mépris et d'aversion, inspire à la femme une profonde vénération, une mystérieuse terreur ; le prêtre qui pour l'un, n'est que le propagateur d'erreurs pernicieuses, est pour l'autre le représentant de Dieu, revêtu d'un caractère sacré et en quelque sorte surhumain. Il s'ensuit des tiraillements qui compromettent la paix du ménage et amènent entre les époux le refroidissement, la mésintelligence, et parfois même une haine violente. Comment la femme pourrait-elle conserver son estime, son amour, sa confiance à un homme

qui vit éloigné de Dieu, qui a renié la foi, qui est compris dans quelques-unes des catégories d'excommuniés, à un réprouvé qui, par ses opinions et sa conduite, encourt chaque jour la damnation éternelle? La femme dévote réserve toute son affection pour son confesseur, l'interprète de Dieu, le messager des joies du Paradis, pour celui qui répand les grâces, qui efface les souillures de l'âme, qui ouvre la porte du ciel; elle s'abreuve de sa parole, elle goûte dans ses entretiens une volupté séraphique, elle se délecte de sa vue, elle ne le quitte qu'avec regret et aspire sans cesse au bonheur de le retrouver; c'est à lui qu'appartiennent toutes ses pensées les plus secrètes, tous les mouvements du cœur. Que peut-il rester au pauvre mari, à lui qui ne comprend rien aux choses de la religion, qui se rit des sacrements, qui blasphème contre la sainte Eglise? Ces deux époux ne parlent pas la même langue, ne vivent pas dans le même monde; ils sont étrangers l'un à l'autre. La vie commune ne peut donc être qu'une source d'amertumes et de tribulations. Les enfants subissent deux influences contraires, entendent blâmer d'un côté ce qui de l'autre est prôné et respecté. Leur conscience est troublée; ils ne savent sur quelle base faire reposer la morale, et pour eux la notion du devoir s'obscurcit. Ces fluctuations nuisent à la rectitude de leur jugement; le défaut de principes affaiblit le caractère.

Trop souvent, le mari, cédant aux obsessions de sa femme, la laisse diriger l'éducation des enfants, permet de les confier à des pensionnats ecclésiastiques et de les élever dans des idées qu'il abhorre; par faiblesse, il contribue à perpétuer l'empire des doctrines qu'il considère comme fausses et désastreuses. Incrédule, il soutient indirectement et malgré lui, les Jésuites et les Dames du Sacré-Cœur. Grâce à la femme, la superstition, bien que délaissée par la partie la plus éclairée des

populations, se maintient en dépit de tous les efforts de la philosophie.

L'Eglise ne se méprend pas sur cette situation : elle sait que c'est par les femmes que subsiste sa principale force, et elle ne néglige rien pour les fasciner et les asservir.

Au congrès de Malines, en 1867, l'évêque d'Orléans, en combattant de toutes ses forces les Solidaires, faisait ressortir tout ce qu'il y a d'odieux dans une association qui, suivant lui, a pour but d'empêcher un incrédule « de revenir à la foi de sa mère, de sa femme et de sa fille ». On ne parle pas, remarquez le bien, de la foi de son père ou de son fils. L'aveu est précieux. Le fougueux prélat ne suppose pas que cet impie, qu'il s'agit de ramener à la religion, puisse trouver, dans sa famille, des hommes qui lui servent de modèles. Pour le faire rentrer au bercail sacré, ce seront toujours les femmes auxquelles il se rattachera. On reconnaît donc que le Christianisme est surtout la religion des femmes ; les hommes n'y entrent que par exception.

Pour que, dans l'adoption d'une religion, l'influence du sexe soit à ce point prédominante, il faut qu'il y ait une cause organique. La constitution physique d'un être a une influence décisive sur son moral. Chez la femme il y a généralement moins d'intelligence que chez l'homme, moins d'aptitude aux sciences ; la faculté d'abstraire, de raisonner est moins développée ; il y a plus de penchant au mysticime. La femme a dans le caractère moins d'énergie, plus de souplesse ; elle éprouve le besoin d'être dominée et d'aimer celui qui la domine. Elle est plus disposée à croire ; elle se laisse plus facilement émouvoir ; et, dès qu'elle est émue, elle n'a plus besoin d'arguments. Elle s'éprend d'admiration, d'enthousiasme pour des êtres chimériques, tantôt pour Adonis, tantôt pour Marie ; elle leur prodigue des élans d'amour, elle se figure qu'elle vit dans leur intimité.

Elle fond en larmes à la vue des plaies du doux Jésus; et si vous entreprenez de discuter avec elle sur la réalité de son idole, elle se bouche les oreilles et s'éloigne de vous avec indignation. Son imagination a besoin de pâture; elle ne peut se contenter de la réalité positive; elle s'élance dans les espaces ultra-mondains; elle veut entendre les concerts des anges, et elle prend en pitié ceux que la froide raison retient sur cette misérable terre.

Une doctrine qui n'a pour adhérents que les femmes et les enfants, c'est-à-dire les esprits les plus faibles, est jugée par cela même et doit être déclarée fausse. Si la plupart de ceux qui sont doués d'une raison vigoureuse, d'un jugement sain, d'un bon sens à l'abri de l'illusion, s'accordent pour condamner cette doctrine, c'est que toutes ses affirmations s'évanouissent devant une investigation rigoureuse. Elle peut séduire, charmer, entraîner l'imagination; elle a cela de commun avec les fictions poétiques; mais elle est en opposition avec la science; elle ne peut manquer d'être vaincue par les progrès de l'esprit humain.

La femme, quel que soit son penchant naturel pour le merveilleux, ne peut rester éternellement attachée à des systèmes que condamne le bon sens; elle a été maintenue dans une sorte d'enfance, mais elle devra aussi à son tour être initiée à la vérité, désabusée des conceptions chimériques; les erreurs propagées au nom d'une prétendue autorité divine, devront faire place au règne de la raison. C'est surtout par l'instruction, qu'on devra travailler à l'éducation de la femme; qu'on la soustraie dès l'enfance à l'influence théocratique, qui, en imprimant de bonne heure une fausse direction, pervertit le jugement et le rend pour toujours incapable de discerner la vérité de l'erreur; qu'une instruction solide soit distribuée dans les écoles, dont on élèvera de plus en plus le niveau scientifique. On pourra, sans faire inter-

venir les vieilles religions, fournir un aliment à la sensibilité; le culte des beaux-arts permettra de donner l'essor aux facultés de l'imagination, sans porter atteinte à la justesse de l'esprit; on pourra ainsi établir entre les deux sexes, non pas une égalité à laquelle s'oppose la diversité des aptitudes, mais l'unité de croyances et d'aspirations. On fera cesser l'antagonisme qui est aujourd'hui pour la famille un ferment de discorde; la femme, affranchie des préjugés, connaîtra mieux ses devoirs d'épouse, de mère et de citoyenne; elle vivra d'une même vie avec son mari, partagera ses sentiments; les cœurs seront vraiment unis. Il n'y aura plus, entre l'un et l'autre, ce sinistre et malfaisant intermédiaire, le prêtre, qui aujourd'hui s'empare sournoisement de la femme pour dominer par elle et la famille et la société.

Beaucoup d'auteurs ont affirmé qu'au concile de Mâcon, on avait débattu la question si les femmes appartiennent à l'espèce humaine, *an fœmina homo sit*. Plusieurs ont même avancé que le concile s'était prononcé pour la négative. C'est ce que dit M. Vacherot, dans son livre de la *Religion*. Le P. Gratry a démenti le fait dans un article de critique du livre de M. Vacherot, inséré dans la *Revue des deux mondes* (1er mars 1869), et a donné des preuves à l'appui. M. Vacherot dans sa réplique au P. Gratry, insérée à la suite de cet article, a persisté dans son affirmation et a cité le concile de Mâcon, tenu en 585, canon VI. J'ai vérifié les actes de ce concile (*Labbe*, t. V, p. 980 et suiv.). Il n'y a pas la moindre trace d'une discussion sur la nature de la femme. Le canon VI défend aux prêtres de dire la messe sans être à jeun. Nous avons remarqué le canon XVI qui interdit aux veuves de sous-diacres de se remarier, ce qui implique la reconnaissance aux sous-diacres du droit de se marier. La justice nous fait un devoir de disculper l'Eglise d'une accusation imméritée.

MIRON.

Correspondance

Monsieur le directeur du *Rationaliste*,

Je ne puis résister au désir de vous prier de reproduire dans le *Rationaliste* un article du *Mont-Blanc* d'Annecy (n° du 24 Mars), quelle que soit la longueur de cet article. Les réflexions dont vous le ferez suivre feront, de la lecture du récit qu'il contient, une leçon utile à ceux qui douteraient encore de l'abomination du principe qui porte au meurtre, en faisant du crime une action agréable à cet être singulier qu'ils appellent Dieu. Le meurtre n'est ici que le fruit de la semence confiée à l'esprit des ouailles du prêtre. Je ne suis point surpris qu'un sourd-muet célèbre l'office du dimanche des Rameaux de la manière que cet article reproduit dans toute son horreur; la seule chose qui m'étonne, c'est que les gens qui ne sont pas sourds ne fassent pas pire encore, quand leurs oreilles ont été saturées des enseignements du Catholicisme. Le sourd-muet qui ne perçoit l'erreur que par l'intermédiaire d'un sens, est moins apte au crime que celui qui est tout yeux et tout oreilles aux pieds d'un homme bizarrement affublé, qui lui prêche la morale à la façon que vous savez ; seulement, il paraît que ce dernier a un peu plus de crainte des gendarmes que l'autre. Cela vous prouvera que les gendarmes ont du bon; ils s'opposent au moins à l'application des principes dont ils soutiennent l'enseignement. Quelle logique!... Permettre d'enseigner une chose et ne pas nous permettre de la pratiquer!

Mais je suis bien aise que le curé de N.-D.-de-Liesse ne voie dans le coup de couteau porté par son ouaille sur un autre croyant qu'un accident « déplorable » si l'on veut, mais un simple accident. J'aurais été peiné qu'on se fût cru obligé de brûler de la paille sur les pas de l'assassin. J'aime à savoir que cet assassin augmentera la sainte phalange des Ravaillac et des Jacques Clé-

ment. Des hommes de cette valeur ne sauraient être trop nombreux, et l'on ne peut mieux nous encourager à gagner le ciel qu'en nous assurant que nous nous y trouverons dans la compagnie des simples et des pauvres d'esprit qui font les plus édifiantes applications du sermon de la Montagne.

Un abonné.

Meurtre commis par un sourd-muet a l'église Notre-Dame-de-Liesse

Un tragique événement a ensanglanté dimanche matin, pendant la messe de cinq heures et demie, l'église de Notre-Dame-de-Liesse, et plongé dans la stupeur la population d'Annecy.

Au moment où le prêtre, M. l'abbé Duquesnoy, professeur au Collége Chappuisien, lisait l'évangile de la Passion, un brouhaha se fit entendre au fond de l'église. Il était produit par une altercation entre un individu dont nous ignorons le nom, et un sourd-muet atteint de monomanie religieuse. Celui-ci voulait forcer l'autre à se mettre à genoux et le menaçait avec un couteau qu'il tenait ouvert à la main. D'un vigoureux coup de poing, l'individu étendit le maniaque à terre et sortit précipitamment de l'église.

En se relevant, le soud-muet vit le sieur Gantelet Michel, charpentier, qui se hâtait de changer de place, dans la prévision d'une attaque. Le prenant sans doute pour celui qui l'avait terrassé, il le poursuivit et le saisit par le bras. Epouvanté, Gantelet se mit à courir dans la direction du chœur et arriva jusque derrière l'autel sans être parvenu à se débarrasser du furieux. Un objet ayant embarrassé ses pas, le sourd-muet en profita pour lui porter un coup de couteau, qui l'atteignit derrière l'oreille gauche, glissa sur l'os occipital et pénétra dans le cou jusqu'à la colonne vertébrale. Gantelet poussa un cri terrible et reparut de l'autre côté de l'autel. Il traversa rapidement le chœur et enjamba la table de com-

munion. A ce moment il fut encore rejoint par son meurtrier qui lui porta un second coup. La lame traversa le pavillon de l'oreille gauche et pénétra dans la gorge en passant derrière la mâchoire. Le sang jaillit avec violence et le malheureux Gantelet s'affaissa en s'écriant : « O mon Dieu! je suis perdu! »

Plusieurs personnes s'empressèrent de le relever. Il fit encore quelque pas avec leur aide, puis ses forces le trahirent et on dut le transporter chez lui.

Pendant que la foule, terrifiée par le bruit de la lutte et les cris de la victime, se précipitait hors de l'église, le meurtrier revenait tranquillement se remettre à genoux vers la porte. Le sergent du poste de la place, à la vue de la foule sortant effarée, pénétra avec quelques hommes dans l'église et arrêta le sourd-muet qui n'opposa aucune résistance et manifesta sa satisfaction de l'acte sanglant qu'il venait de commettre.

M. le docteur Thonion, mandé auprès du blessé, arriva presque aussitôt et posa un appareil sur les blessures. M. le docteur Duparc survint peu après, et les deux médecins constatèrent que le malheureux Gantelet avait perdu presque tout son sang, et que son état était désespéré. En effet, il expira à midi, au milieu de sa famille éplorée.

La triste nouvelle se répandit promptement dans la ville et y causa une émotion d'autant plus grande, que la victime est un honnête ouvrier, estimé et aimé de tous ceux qui le connaissaient, père de trois enfants et à la veille d'en avoir un quatrième. Il faisait partie de la compagnie des sapeurs-pompiers et s'est toujours fait remarquer par son exactitude et son dévouement. Il avait à peine 38 ans. Ses funérailles ont eu lieu hier, à quatre heures et demie de l'après-midi. Un nombreux cortége l'a accompagné à sa dernière demeure.

Le meurtrier est un nommé Vitet Guillaume; il appartient à une famille de sourds-muets originaire d'Alby. Il a

un frère et deux sœurs qui sont atteint de la même infirmité. Tous les membres de cette famille vivent ensemble et sont réputés pour leur dévotion, leur activité au travail et leur économie. Ils sont parvenus à acheter une chambre près du Palais de l'Isle et un petit jardin derrière le Château.

Vitet Guillaume est âgé de 46 ans; sa taille est au-dessous de la moyenne, il a l'air chétif et malingre. On ne s'explique pas que Gantelet, qui était grand, bien constitué, n'ait pu se défendre contre un tel adversaire. On croit qu'il a voulu éviter d'engager une lutte pour ne pas troubler l'office divin et qu'il pensait que le fou — car on a bien deviné déjà qu'il s'agit d'un fou — ne le poursuivrait pas jusqu'au pied de l'autel. Peut être aussi connaissait-il Vitet, et croyait-il, comme tout le monde, qu'il n'était pas dangereux. A la manufacture où Vitet était employé, on le considérait comme un *simple*, mais on était très-content de son travail, de son exactitude et de sa conduite. Il n'avait pas paru samedi à l'atelier, mais il avait travaillé toute la journée de Vendredi sans qu'on eut remarqué en lui autre chose que cette exaltation religieuse qu'on lui connaissait.

Cependant, il y a quelques semaines, Vitet avait déjà donné des signes d'aliénation mentale. Ses sœurs tenaient une chèvre et faisaient de petits fromages frais dont elles tiraient un bon profit. Vitet s'imagina que le diable s'était réfugié dans le corps de cet animal, et croyant le tuer, il cribla de coups la pauvre bête et lui arracha les cornes. Le chat de la maison eût le même sort.

A la suite des plaintes formulées par son frère et ses sœurs, justement inquiets, car il paraît qu'il les maltraitait et les menaçait de son couteau, M. le commissaire de police fit conduire Vitet à l'hospice où il fut tenu en observation. Mais il ne parut pas dangereux aux médecins de l'établissement, qui le firent mettre en liberté.

Le jour de la catastrophe, Vitet sortit de chez lui à cinq heures du matin, dans un état d'exaltation extraordinaire. Il se dirigea vers le passage du Collége où il rencontra la femme d'un boucher de la rue Filaterie. Il lui fit signe de se mettre à genoux et la menaça du couteau dont il était armé. Cette pauvre femme dut à l'intervention d'un passant de pouvoir poursuivre son chemin. Quelques heures plus tard, en apprenant ce qui était arrivé à l'église, Mme L... eut une défaillance bien naturelle.

En débouchant du passage sous les portiques de Notre-Dame, le fou s'adressa à trois individus qui causaient, leur fit signe d'aller à l'église et leur montra son couteau. Ils eurent peur et prirent la fuite. On peut regretter que ces poltrons n'aient pas eu la pensée de prévenir le poste. La catastrophe aurait pu ainsi être évitée.

Vitet se rendit ensuite à l'Eglise et s'agenouilla un instant sur les marches extérieures. Il commençait à faire jour, mais l'obscurité régnait encore dans l'église où deux becs de gaz seulement étaient allumés. Quelques minutes plus tard le meurtre était consommé! L'instrument qui a servi à le commettre est un méchant couteau de poche dont la lame a environ dix à douze centimètres de longueur et deux dans sa plus grande largeur. Mais il paraît qu'il l'avait aiguisé lors de l'égorgement de la chèvre, et entre les mains d'un fou, c'était une arme redoutable.

Depuis qu'il a été écroué à la maison d'arrêt, Vitet n'a cessé de rester à genoux sur l'asphalte, les mains jointes, son chapelet enroulé autour du poignet. Il a expliqué aux gardiens que sa victime n'avait pas voulu se mettre à genoux, qu'il l'avait frappée au cœur, qu'elle était tombée en râlant et qu'elle irait en enfer, tandis que lui, pour cette action, irait au paradis. Un visiteur lui ayant fait signe qu'on lui couperait le cou, il en a

témoigné de la joie en montrant qu'il irait au ciel. Quand il s'anime, ses petits yeux bleus, allumés par la fièvre, brillent d'un éclat sinistre. Sa face anguleuse, blême et sans barbe, revêt tour à tour, pendant son récit mimique, une expression de férocité qui donne froid au cœur, et une complète béatitude. Il termine invariablement en disant que sans le chapelet on va en enfer et qu'avec le chapelet on gagne le ciel.

On le voit, c'était une pauvre tête faible que les pratiques religieuses poussées à l'excès ont achevé de tourner.

Ce tragique évènement fait depuis trois jours le sujet de toutes les conversations. On le commente, on l'amplifie, les versions se multiplient à l'infini. En dehors des détails que nous venons de donner et qui ont été puisés à des sources sûres, tout le reste n'est que pure fable.

On a prétendu que l'église ayant été souillée, elle devait être purifiée par une cérémonie particulière. C'est une erreur que M. le curé a réfutée, en déclarant à la messe paroissiale que le sang ne souillait l'église que quand il y avait crime; or, il ne s'agit point ici d'un crime, mais bien d'un déplorable accident.

Les conférences contre M. Buisson à Genève.

(Suite.)

Nous nous arrêterons moins sur les deux dernières conférences qui ont été faites pour répondre à M. Buisson, que contre les deux premières. Non seulement elles ne sont pas dirigées contre nos principes, mais, s'il n'y avait pas quelques idées accessoires qui sont en opposition avec eux, nous n'aurions qu'à applaudir aux doctrines qui en font l'objet fondamental.

Celle de M. Bungener a pour but de réfuter le Chris-

tianisme libéral tant prôné par M. Buisson. Il lui fait d'abord une grande querelle sur sa prétention de conserver le nom de Christianisme à un système religieux qui diffère si complètement de ce qui s'est appelé ainsi jusqu'à présent. En cela, il a parfaitement raison; mais nous pouvons lui faire observer que M. Buisson ne fait rien de bien nouveau : il suit tout simplement l'exemple qui lui a été donné par les réformateurs du seizième siècle et par leurs successeurs. Est-ce que le Christianisme arrangé à leur façon était la même chose que celui qui était connu sous ce nom jusqu'à leur époque? Est-ce qu'ils ne lui avaient pas fait subir des retranchements au moins aussi énormes que ceux que M. Buisson impose au Christianisme historique? Les Catholiques auraient le droit de faire, non seulement à M. Buisson, mais encore à tous les protestants en général, le reproche que lui adresse M. Bungener : quant à celui-ci, la pierre qu'il lui lance le frappe du même coup. Il trouve également mauvais que le professeur de Neuchâtel qualifie exclusivement de *libéral* le Christianisme dont il poursuit l'établissement; il prétend que ce libéralisme convient aussi justement à celui qui est professé par l'Eglise nationale de Genève, et il donne pour preuve la résolution qu'elle a prise depuis longtemps de n'avoir plus de confession de foi. Mais cette résolution a plus d'apparence que de réalité : si les pasteurs n'imposent plus cette confession de foi, ils n'en font pas moins traiter comme des mécréants ceux qui n'admettent pas certaines croyances traditionnelles; et, s'ils ne les frappent plus d'excommunication, ils savent fort bien les mettre au ban de l'opinion publique. En un mot, dans leur Eglise, les principes et les mœurs sont dans le désaccord le plus complet. — Quant à nous, nous laisserons M. Buisson qualifier de libéral son système religieux autant qu'il lui plaira; nous reconnaissons que ce n'est pas par le manque de liberté qu'il pèche; mais nous

avouons que c'est étrangement abuser des mots que de l'appeler Christianisme. On a l'habitude d'appliquer ce titre à un certain nombre de dogmes et de pratiques qui ont été déterminés par l'histoire avec la précision la plus rigoureuse : l'employer pour désigner une sorte de religion qui exclut tous les dogmes, même celui de l'existence de Dieu, et qui n'admet pour toute pratique sincère que des discours sur la morale ou tout autre sujet de science humaine, c'est évidemment induire en erreur les personnes à qui on le présente, et la sincérité ne permet pas de faire usage de moyens aussi singuliers. — La conférence de M. Bungener a une différence considérable avec celle de M. le pasteur Barde : c'est qu'elle ne fait point abus des artifices oratoires. Il s'est plus occupé de produire la conviction que des émotions, et nous lui en faisons nos compliments sincères. Nous pourrions bien nous amuser un peu de deux traits de son discours qui ne nous paraissent pas du meilleur aloi ; il s'agit d'abord de la subtilité à laquelle il se livre quand il justifie Calvin d'avoir fait brûler Servet, en alléguant qu'il avait simplement demandé sa mort ; puis d'une sorte de *blague pastorale*, où il prétend montrer combien la manière de faire du ministre protestant est supérieure à celle du prêtre catholique ; mais ce sont là de petites misères qu'il faut mettre sur le compte de l'amour-propre d'auteur et de l'esprit de corps. En somme, la conférence a atteint son but, qui était de prouver que le Christianisme libéral n'a aucune raison d'être et peu de chance de réussir.

Celle de M. le comte de Gasparin ne nous atteint que par transition en quelque sorte. L'orateur trouvait dans les conférences de M. Buisson l'occasion de faire une charge à fond contre les Eglises officielles au milieu d'un grand public profane qui ne va pas l'entendre dans les circonstances ordinaires, et il s'est empressé d'en profiter. Comme il ne pouvait pas décemment arriver à

son but principal sans nous passer sur le corps, il a dû avant tout se livrer à cette besogne, et nous devons reconnaître qu'il l'a fait en conscience. Quelles lamentations sur les outrages faits à la Bible! Quelles protestations en faveur de la sainteté de ce vieux livre! Quelles recommandations aux Genevois de le conserver précieusement comme le rempart de leur nationalité! Mais, après avoir épanché tous ses sentiments à ce sujet devant son auditoire, sans les souiller du moindre mélange de raisonnement, il en est enfin venu à la bataille contre ses frères ennemis. — M. le comte de Gasparin n'est pas éloigné de regarder comme des prostituées de l'Apocalypse toutes les Eglises qui ont des attaches avec les gouvernements. Etant faites pour tout le monde, elles lui paraissent devoir réunir bien des gens qui ne sont pas « convertis », et qui même sont dans des conditions de foi fort insuffisantes. Enfin, il trouve injuste qu'on fasse supporter les frais du culte à des gens qui n'en usent pas, et il est d'avis que « chacun se paie ses fantaisies religieuses ». Sur ce point nous sommes complètement de son avis. Les Eglises officielles pouvaient se justifier dans une certaine mesure à une époque où les gouvernements tenaient à l'unité religieuse et employaient les moyens les plus terribles pour s'assurer la possession de cet avantage auquel ils attachaient le plus grand prix; mais depuis qu'on a reconnu l'impossibilité de l'atteindre, depuis qu'il a fallu admettre plusieurs cultes à côté les uns des autres, on ne peut en salarier quelques-uns à l'exclusion des autres sans une criante injustice, ni les salarier tous sans scandale, puisque c'est mettre l'erreur sur le même pied que la vérité. A cet égard, les gouvernements qui voudraient être justes et logiques, n'ont rien de mieux à faire que d'adopter le plan de conduite tracé par M. de Gasparin, c'est-à-dire de retirer aux Eglises leurs budgets ou leurs dotations et de les abandonner à la ferveur de leurs adeptes. M.

de Gasparin est convaincu que cette mesure serait le salut de la religion, en ce sens qu'elle ferait sortir du lieu saint tous ceux qui n'ont pas le droit d'y être par l'insuffisance de leur foi ou de leur vertu : sur ce point nous ne partageons pas sa manière de voir, parce que nous savons que toutes les Eglises se valent à peu de chose près et qu'elles renferment toutes également plus d'apparences que de réalités; mais au moins cette mesure serait juste et rationnelle, et sous ce rapport nous nous joignons franchement à lui pour la réclamer.

MARTIN BOUCHEY.

Chronique

L'ARMÉE PAPALE. — Nous trouvons dans la *Démocratie* le dénombrement de l'armée papale, qui devrait plutôt s'appeler l'armée de Dieu. Elle se compose de 16,334 hommes, dont 721 officiers. Le corps des zouaves compte 4239 soldats et 103 officiers, encore tout fier des *merveilles* que les chassepots ont opérés devant eux à Mentana. On compte en outre les gendarmes, les *sédentaires*, les artilleurs, les chasseurs indigènes, les soldats de ligne, les carabiniers, les légionnaires romains, les dragons, les squadrigheri. Quant aux nationalités des hommes qui composent cette armée, on trouve un mélange peu homogène. Les Italiens sont en majorité et forment à eux seuls la moitié de l'armée. Les Français — chose glorieuse — viennent ensuite; ils sont 2930. Viennent ensuite : Hollandais, 1713; Allemands, 1154; Suisses, 970; Belges, 678; Canadiens, 265; Anglais, 184; Autrichiens, 88; Russes, 52; Espagnols, 42; Portugais, 13; Syriens, 3; Turcs, 3; Suédois, 2. Plusieurs nations y figurent chacune pour une unité. Il faut y ajouter encore 18 Américains du Nord et 4 Tunisiens. Il se trouve que, par rapport à la population, le gouvernement du Pape est celui qui possède, proportionnellement, l'armée la plus nombreuse.

Pourquoi s'en étonner, dit la *Démocratie*, puisque Dieu ne fait plus de miracles pour défendre son Eglise, il faut bien qu'elle se défende elle-même.

Genève. — Impr. veuve Ettinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 12e décade. — 8e ANNÉE, No 12. — 14 Avril 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Godet, place des Victoires, no 9.

Les femmes et le Catholicisme

(*Suite et fin.*)

Les femmes, comme nous l'avons dit, forment l'immense majorité du troupeau chrétien; c'est par elles que se perpétue l'influence du clergé. Le Christianisme, s'il faut en croire ses apologistes, aurait mérité la reconnaissance et le dévouement des femmes, en les tirant de l'état d'infériorité où elles avaient été placées par les législations antérieures. Cette prétention n'est, du reste, qu'une partie du système qui consiste à attribuer au Christianisme le mérite de tous les progrès accomplis dans l'humanité, sous prétexte qu'ils se sont épanouis dans des sociétés chrétiennes. Pour faire justice de cette assertion, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'enseigne-

ment du Christianisme, de consulter les Ecritures par lui vantées comme émanant d'une révélation divine.

Dès les premières pages du Pentateuque, on voit que Dieu forma la femme d'une côte de l'homme (*Gen.* II); elle n'est donc qu'un démembrement, qu'un appendice de l'homme : cette origine indique sa subalternité. La femme est la première qui se laisse séduire par le tentateur, et c'est elle qui entraîne l'homme au péché : elle est donc représentée comme la cause de la déchéance du genre humain. Après la chute, Dieu la condamne à être sous la puissance du mari, qui a droit de la dominer (III, 16) : c'est donc un décret divin qui veut qu'elle soit à perpétuité l'inférieure, la servante de l'homme; c'est là sa condition définitive, et l'on ne peut y porter atteinte sans se révolter contre l'autorité de Dieu. Dans l'Ancien Testament, on voit, par une foule de passages, combien les auteurs sacrés font peu de cas de la femme. Le père peut vendre sa fille (*Ex.* XXI, 7). La naissance d'un garçon souille sa mère 7 jours, celle d'une fille 14 (*Levit.* XII); la purification d'une femme est de 33 jours pour l'accouchement d'un garçon, et de 66 pour celui d'une fille (*ibid.*): le sexe féminin produit donc une souillure double. Si une personne a été vouée par anathème et qu'on veuille la racheter, il y a à payer un nombre de sicles, qui varie suivant l'âge, savoir :

pour un mâle....... 5, 20, 50, 15;
pour une femelle. 3, 10, 30, 10.

La femme est tarifée bien au-dessous de l'homme; elle n'a qu'une valeur moindre.

La polygamie entraîne comme conséquence l'abaissement de la femme réduite à être, non plus la compagne de l'homme, partageant son rang et sa destinée, mais un instrument de plaisir, une chose, une partie de l'avoir du chef de maison : cette hideuse institution, cause d'infériorité des peuples orientaux, a été autorisée par l'Ancien Testament, où l'on voit les patriarches, les pro-

phètes, les favoris de Dieu avoir plusieurs femmes ; tels ont été notamment Abraham, Jacob, David et Salomon; ce dernier avait *700 femmes légitimes ayant le titre de reines*, sans compter 300 concubines (III *Rois*, XI. 3). Le Nouveau Testament est muet à cet égard; Jésus déclare qu'il est venu, non pas pour abolir la loi, mais pour l'accomplir (*Mat*. V, 17); il maintient donc toutes les dispositions de la loi de Moïse, concernant l'abaissement de la femme, y compris la polygamie, dont la disparition dans le monde païen est antérieure au Christianisme.

On sait comment il répond à sa mère, qui le prie poliment de faire un petit miracle : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre toi et moi (*Jean*, II, 4)? » Il est dispensé, vis-à-vis de sa mère, de tout respect, de toute affection; ce n'est qu'une femme, et à ce titre elle n'a pas le droit de lui adresser la parole, elle doit rester silencieuse comme un vil esclave et ne parler que quand on daignera l'interroger.

Chez saint Paul, le mépris de la femme est exprimé de la manière la plus brutale : « Je désire, dit-il, que vous sachiez que Christ est le chef (la tête) de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ (I *Cor*. XI, 3). » Ainsi, il y a autant de distance entre l'homme et la femme, qu'entre le Sauveur et l'homme; voilà ce que décide l'oracle apostolique. Qu'on ose donc encore soutenir que le Christianisme a ennobli la femme!—Continuons : « *Que les femmes soient soumises à leur mari comme au Seigneur, parce que le mari est le chef de la femme, comme Christ est chef de l'Eglise* (*Ephes*. V, 22, 23). L'homme n'a point été tiré de la femme, mais la femme de l'homme, et *l'homme n'a point été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme* (I *Cor*. XI, 8). » Il est impossible de consacrer plus péremptoirement l'abaissement de la femme, tel qu'il était pratiqué dans les sociétés barbares. — Le

même auteur admet la femme dans le temple et lui permet de participer aux solennités du culte, mais pourvu qu'elle s'éloigne de l'autel, qu'elle ne sorte pas de son infériorité, que son rôle soit toujours passif, et que toute fonction lui soit interdite : « Que les femmes, dit-il, se taisent dans les églises, parce qu'il ne leur est pas permis d'y parler ; mais elles doivent être soumises selon la loi qui l'ordonne. Si elles veulent s'instruire de quelque chose, qu'elles le demandent à leur mari (le confesseur n'était pas encore inventé), lorsqu'elles seront dans leurs maisons ; car il est honteux aux femmes de parler dans l'église (I *Cor.* XIV, 34, 35). *La femme a été faite pour l'homme.* C'est pourquoi la femme doit porter sur sa tête, à cause des anges, la marque de la puissance de l'homme. Jugez vous-même s'il est bienséant à une femme de prier sans avoir de voile sur sa tête (*id.* XI, 8, 13). Que les femmes se tiennent en silence et dans une entière soumission, lorsqu'on les instruit. Je ne permets point aux femmes d'enseigner ni de prendre autorité sur leurs maris ; mais qu'elles demeurent en silence. *Car* Adam a été formé le premier, et Eve ensuite. Et Adam n'a point été séduit ; mais Eve, ayant été séduite, est tombée dans la désobéissance. Elle se sauvera néanmoins par la procréation des enfants (I *Tim.* II, 11-15) ».

L'Eglise s'est toujours tenue attachée à ces principes. Les femmes sont exclues du sacerdoce. Il en résulte pour elles une infériorité radicale. Elles ne sont pas jugées dignes d'exercer les fonctions par lesquelles certains hommes sont élevés au-dessus du reste de l'humanité. Les femmes, quelques progrès qu'elles accomplissent dans la sainteté, ne peuvent donc jamais franchir une certaine limite ; elles en sont empêchées par l'imperfection de leur nature et n'atteignent jamais le degré de pureté requis de l'homme pour être promu à la prêtrise ; elles sont essentiellement profanes et condamnées à rester dans les ouailles laïques, c'est-à-dire

dans la plèbe chrétienne. Les plus éclatantes vertus ne peuvent les affranchir de cette loi. La sainte la plus éminente ne pourra être admise, ni au sous-diaconat, ni aux ordres mineurs, ni même à l'honneur de servir la messe et de suppléer les bedeaux et enfants de chœur. Les dons spirituels sont ainsi subordonnés à la condition physique des individus. La Vierge Marie elle-même, la Reine du ciel, la Mère de Dieu avec qui elle partage les hommages des Catholiques, n'aurait pu être admise aux plus bas degrés de la hiérarchie ecclésiastique.

L'institution de la confession rend encore plus inique et plus choquante cette inégalité entre les deux sexes. La femme est tenue de se confesser à un homme, sans que jamais elle puisse à son tour confesser qui que ce soit. Cette seule différence assure au sexe fort une supériorité éclatante.

Le Christianisme considère la femme comme un être impur. En conséquence, on lui interdit l'entrée des lieux renommés par leur sainteté. Dans la plupart des églises, il ne leur est pas permis de se placer dans le chœur. Plusieurs sanctuaires sont interdits aux femmes. C'est ce qui a lieu notamment pour la chapelle de Saint-Sauveur d'Aix, comme le constate l'abbé de Faillan (*Monuments inédits de l'apostolat de sainte Marie Magdeleine*, t. I, col. 583). La Vierge Marie, quoique pouvant y être honorée d'un culte, ne serait pas jugée digne d'y entrer; elle se verrait préférer le dernier des mâles, fût-il un crétin, fût-il un païen ou un publicain.

Ainsi, le Christianisme a méconnu la dignité de la femme, qui néanmoins persiste à s'attacher à son despote; il suffira de l'éclairer pour lui faire comprendre que ses vrais intérêts doivent l'amener dans le camp des Libres-Penseurs.

MIRON.

De la folie religieuse

Si nous ne craignions point que l'on nous accusât de dépouiller les morts au profit des vivants, nous intitulerions cet article : *De la cruauté religieuse* (1) ; mais, superstition, folie, cruauté, sont choses trop semblables pour qu'il soit possible de les séparer ; ces trois mots sont, pour le philosophe, de véritables synonymes, et les adversaires de la libre pensée nous sauront peut-être gré de classer parmi les cas d'*aliénation mentale* les monstruosités que l'Eglise tolère et qui sont les fruits inévitables des doctrines qu'elle professe, du mode d'enseignement qu'elle préconise, et impose à ceux ou à celles qui, selon la métaphore un peu risquée de M. Dupanloup, ont eu la malechance d'être élevés sur ses genoux.

Nous avons prononcé ces mots terribles « *aliénation mentale* », et nous ne les retirerons pas : nous pensons, guidés par la triste expérience des faits, que toutes les fois où l'homme est torturé par l'homme, la femme persécutée par la femme, et, chose horrible ! l'enfant tué par la main d'un camarade ivre de jalousie et d'*amour*, la raison est ébranlée, l'équilibre des facultés détruit, le sens moral oblitéré, en un mot, que le *sujet* en proie à ce délire partiel qui efface momentanément chez lui jusqu'à l'instinct de la conservation, est fou, et doit être traité par l'hydrotérapie, non par le bagne, soigné comme malade, et non flétri comme forçat.

Il nous est impossible aujourd'hui d'étudier cette importante question au point de vue médical, ce qui serait la meilleure manière d'expliquer les étranges anomalies que nous offre le cerveau humain ; mais l'histoire contemporaine, l'histoire sanglante d'hier, et peut-être, hélas ! de demain, est écrite dans les colonnes de nos journaux.

(1) Titre d'un des principaux ouvrages du baron d'Holbach.

La France, cette *fille aînée de l'Eglise*, l'Angleterre, la libre Angleterre qui recule devant le Papisme envahisseur, l'Espagne, qui essaie de secouer le joug odieux des moines et des évêques, fournissent leur contingent aux drames lugubres qui se déroulent devant les tribunaux, soulèvent l'universelle réprobation, et font rêver les philosophes rationalistes, qui *savent* que tous ces maux pourraient être prévenus.

Ces drames, nous les esquisserons rapidement; car ce n'est pas une tâche facile que de suivre pas à pas, victimes et bourreaux, oppresseurs et opprimés, sous les voûtes obscures des cloîtres, ou dans les mornes dortoirs des séminaires; nous traiterons froidement ces questions épineuses : la passion doit se taire quand apparaît la science, et, nous le répétons, c'est au point de vue scientifique que nous nous plaçons, car la *folie religieuse* peut seule inventer de pareilles tortures, et pousser des créatures humaines à commettre de semblables forfaits. Du reste, ce n'est point regarder les faits par le gros bout de la lorgnette, que rechercher les causes d'où ils découlent : si le résultat semble odieux, le point de départ doit exciter une plus grande horreur, et le moyen paraître plus dangereux que le but.

Les causes émanent, en Angleterre comme en France, chez les sœurs de la MERCI comme au séminaire de PONT-A-MOUSSON et à l'école des Frères de Lyon, de l'éducation religieuse composée par des individus saturés de pratiques mesquines et de superstitions absurdes, et liés par les vœux téméraires de chasteté et d'obéissance. Les effets, variables selon les circonstances et les milieux, sont : la torture systématique exercée par la supérieure d'un couvent sur une religieuse insoumise placée sous ses ordres; la *question*, ce vieux débris du moyen-âge, appliquée, par un *frère* de 17 ans, à cinq enfants inoffensifs; l'assassinat commis par un écolier

monomane sur un de ses camarades, dont il était jaloux, parce qu'il l'*aimait d'amour.*

Récapitulez avec nous, lecteur, si vous avez ce courage, les bienfaits de cette religion dont le chef s'intitule le *roi de douceur*, ce qui ne l'empêche pas d'user et même d'abuser du *chassepot* et du *coupe-tête.* Il est vrai que sa bénédiction s'étend *urbi et orbi*, et par conséquent plane sur tout cela.

En Angleterre, à Clifford, Miss *Saurin* (en religion, sœur Scholastique) refuse de révéler, pour obéir à sa supérieure, ce qu'elle a toujours considéré comme inviolable, le secret de la confession. A cette velléité d'insubordination l'abbesse réplique par une série de persécutions atroces et puériles tout à la fois, mais parfaitement combinées pour dompter l'insoumise. Laissons ici la place aux faits, ils parleront plus haut que nous, et l'aliéniste y trouvera certainement des documents qui lui serviront à deviner l'état pathologique d'un cerveau féminin dérangé par la superstition, peut-être par l'hystérie.

« A bout de force et de courage, réduite à l'état de « squelette, la pauvre victime se décida à abandonner le « couvent de Hull, et à intenter une action judiciaire « contre sa persécutrice ; elle fit devant les tribunaux le « récit des souffrances qu'elle a endurées. D'abord on « lui interdit toute correspondance avec sa famille ; on « ne l'informa pas d'une maladie sérieuse de son père, « et de la mort de l'un de ses frères. Elle avait une « répulsion très-forte contre la viande de mouton ; mais « on ne lui donnait que cela pour nourriture, et même « à l'état de putréfaction. On la forçait de reconnaître, « tous les matins, à genoux devant la communauté, « qu'elle méritait ces punitions pour l'expiation de ses « péchés. On avait distribué aux autres sœurs ses bons « vêtements, on la forçait d'en porter qui étaient sales, « usés, en loques ; elle couchait sur un matelas de varech

« aussi dur que du bois, avec une couverture trouée;
« on lui défendait de raccommoder ses vêtements, ou
« de les mettre sur son lit, afin d'avoir un peu plus de
« chaleur.

« On l'obligeait à porter des bas mouillés; on lui dé-
« fendait de mettre un linge sur ses doigts écorchés par
« le travail grossier qu'on lui imposait. La supérieure
« lui arracha un jour elle-même un linge qu'elle avait
« mis sur une de ses plaies, et lui ordonna de prendre
« un dé de cuivre sur son doigt excorié.

« A toutes ses plaintes on lui répondait d'une ma-
« nière impitoyable : *C'est la règle; vous avez fait vœu
« d'obéissance*, OBÉISSEZ!

« A la suite des plaintes faites par la victime du despo-
« tisme clérical, l'évêque prononça la nullité des vœux;
« mais le père Mathieu, oncle de Miss Saurin, a dé-
« claré devant la Cour que cette décision épiscopale était
« contraire à toutes les lois canoniques, par conséquent
« sans valeur, et que le Pape seul avait le pouvoir de
« briser les vœux d'une religieuse. »

(*Phare de la Loire.*)

Ce tableau plein de modération nous peint les mœurs catholiques de l'Angleterre; elles sont peu édifiantes et ressemblent terriblement à ce que nous avons l'habitude de voir de ce côté-ci du détroit : tortures morales et physiques, rien n'y manque, rien, pas même la consécration de l'Eglise par l'organe du Père Mathieu, oncle de la victime.

En France le théâtre change ainsi que les acteurs, nous ne sommes plus dans un couvent de femmes, mais dans une *école* dirigée par les frères de la doctrine, le bourreau n'est pas une abbesse, mais un *instituteur de 17 ans;* en revanche les torturés, au nombre de cinq, ont de huit à neuf ans.

Férocité raffinée et savante, puis terreurs du châtiment suivies de précautions et d'intimidations, tel est le fond intellectuel du *sieur Quicandon,* en religion, *frère*

Pirin, en aliénation mentale, le *frère Pendeur;* il suspendait en effet ses patients par les pieds, puis, après les avoir martyrisés de mille façons, il leur donnait beaucoup de bons points, et surtout de petites images de la *Vierge* et des *saints*, en leur recommandant le silence *sur ce qui était arrivé*. Après les coups de verges, application de médailles et de reliques bénies; c'est bien le cas de dire que le remède était pire que le mal. Ajoutons, pour la morale de l'histoire, que le frère pendeur en fut quitte pour six mois d'emprisonnement, pendant lesquels, avec l'aide du Saint-Esprit, il inventera de nouveaux supplices à l'usage de ses futurs élèves. — Avis aux pères de familles. —

ALFRED VERLIÈRE.

(*La fin au prochain numéro.*)

Voltaire à Fernex

Comme Houdon t'a montré dans le plus beau des marbres,
Pensif, souffrant, courbé, mais les yeux pleins d'éclairs,
Je te vois à Fernex, assis sous tes grands arbres,
Humant, les soirs de Mai, la pureté des airs.

Ainsi qu'un piédestal, la terrasse carrée
Détachait dans l'éther ta tête au large front;
Harmonieux décor, l'étendue azurée
Décrivait à l'entour comme un temple profond.

Sa voûte s'élançait des immenses murailles
Que les chaînes des monts formaient à tes côtés;
Les Alpes répandaient, de leurs vastes entrailles,
Méandres souriants, sombres aspérités.

Le Jura regardait les Alpes; taciturne,
Tigre noir moucheté de neige sur son flanc;
Il paraissait mugir dans l'espace nocturne
Contre la majesté tranquille du Mont-Blanc.

Le Mont-Blanc te disait : Vieillard, nous sommes frères;
Géants démesurés, nous planons tous les deux,

Toi, sur l'entassement des bassesses vulgaires
Que pontifes et rois soulèvent autour d'eux;

Moi, sur les pics brisés et sur les torrents sombres,
Assaillants ténébreux qui n'ont pu me ternir;
Nous demeurons vainqueurs des rumeurs et des ombres,
Nous possédons tous deux l'éternel avenir.

Que t'importe la mort, puisque tu la domines?
Ton génie a conquis les siècles qui naîtront.
Les hommes, affranchis par tes fières doctrines,
Des flammes de ton cœur un jour s'éclaireront.

Tu seras sur la terre un des sommets sublimes,
Phare du bien, brillant sur les marais du mal,
Et ceux qui du regard mesureront nos cîmes,
Frère! t'appelleront le Mont-Blanc idéal.

Genève, Mai 1864.

Mme LOUISE COLET.

Banquet des Libres-Penseurs lyonnais

Le Vendredi-saint, 26 Mars, les Libres-Penseurs lyonnais s'étaient réunis dans un banquet fraternel, non pour se livrer à des orgies *sardanapalesques* ou *balthazariennes*, comme l'ont affirmé des dévots sans doute remplis d'un saint zèle, mais peu dignes de foi; non pour manger enfin, mais pour protester contre les superstitions grossières qui, grâce à l'ignorance dans laquelle les clergés retiennent encore une partie du peuple, dominent le monde, entravent tout progrès et opposent constamment des obstacles au triomphe des idées saines et justes, qui seules peuvent arracher l'homme à la misère physique, intellectuelle et morale, dans laquelle il végète et souffre depuis tant de siècles.

La sympathie la plus vive, la cordialité la plus franche, n'ont cessé de régner dans ce banquet, auquel les dames prenaient part en grand nombre, et encourageaient par

leur présence et leur concours les défenseurs, les propagateurs de la Libre-Pensée.

Au bonheur de se voir réunis dans une même pensée, dans un même sentiment, se joignait celui de posséder parmi nous notre vaillant directeur, notre excellent ami, M. Bouchey, dont les lecteurs du *Rationaliste* connaissent le talent et le dévouement.

Dans un toast porté de la part des Rationalistes de Genève aux Libres-Penseurs lyonnais, M. Bouchey, après avoir exprimé à ces derniers tout le plaisir qu'il éprouvait en se trouvant au milieu d'eux dans un tel moment, les a félicités et remerciés au nom de tous de leur courageuse manifestation; il pense pouvoir prédire « que nous n'arriverons pas à la fin de notre carrière sans voir s'établir le règne de la Raison à la suite, sinon de la disparition, au moins du très-grand amoindrissement des religions révélées. »

M. Bouchey définit ensuite le Rationalisme; il explique quelles sont les idées des Rationalistes, quel est leur but: « La Société rationaliste de Genève, dit-il, professe les deux principes suivants: 1° Elle n'admet rien qui ne soit fondé sur la raison; 2° Elle rejette toute religion prétendue révélée ». Quoique la dernière de ces propositions soit implicitement contenue dans la première, celle-ci étant trop vague, rendait l'autre nécessaire. Il insiste sur ce point, que la tolérance est admise en principe par les Libres-Penseurs, que les Rationalistes ne prétendent pas faire des dogmes et que chacun a le droit de tirer les conclusions des raisonnements qui lui semblent les plus plausibles sur la cause première et sur la nature intime de l'homme.

M. Bouchey espère, et nous espérons avec lui, qu'une entente cordiale, basée sur ces principes, s'établira entre les Libres-Penseurs de Lyon et ceux de Genève, et que de cette entente résultera un échange d'idées qui aidera

puissamment au triomphe de la cause que nous défendons.

D'autres discours furent ensuite prononcés, et nous voudrions pouvoir, sinon les reproduire, au moins les analyser tous. Ce serait un bon enseignement pour tous les Libres-Penseurs qui n'ont pu les entendre, et une leçon utile pour nos adversaires, à qui ils montreraient combien est profondément enraciné chez les Libres-Penseurs, le sentiment de la fraternité, de la justice, de la concorde.

Nous ne pouvons toutefois omettre de mentionner le toast porté par une dame, lequel souleva de chaleureux applaudissements. Elle dit fort bien de très-bonnes choses, et le seul regret que nous ressentions, c'est de ne pouvoir lui exprimer directement la satisfaction que nous éprouvions en l'écoutant.

C'est un bon exemple qui, nous n'en doutons pas, portera ses fruits, et dont nous devons remercier cette courageuse femme.

En somme, si ce jour là d'autres pleuraient ou faisaient semblant de pleurer la prétendue mort d'un Dieu immortel, les Libres-Penseurs lyonnais ont montré qu'ils savaient célébrer dignement, non la naissance, mais la virilité de la Libre-Pensée.

Populus Leo.

Chronique

Congrès des Libres-Penseurs. — Plusieurs journaux italiens annoncent la convocation d'un congrès de Libres-Penseurs qui se tiendra à Naples, le 8 Décembre prochain, jour de l'ouverture du Concile œcuménique. On se propose d'y opposer la raison à l'autorité, la liberté au despotisme, la lumière aux ténèbres. On y trai-

tera, non seulement des questions religieuses, mais aussi des questions politiques qui se rattachent au pouvoir temporel du Pape et des questions sociales. Ceux qui désirent souscrire, peuvent s'adresser, à Naples, à M. G. Ricciardi, député au Parlement italien, Riviera di Chiaia, n° 57.

LES PRINCIPES DE L'*Univers*. — On lit ce qui suit dans une correspondance de l'*Univers*, datée de Madrid :

« Le père Claret et le curé de l'église de Santa-Maria de la Almudena ont été plus particulièrement désignés par les dénonciations de la presse progressiste, laquelle, en fin de compte, n'a rien spécifié.

« Le père Claret, en effet, a emporté, après en *avoir donné reçu*, quelques objets d'un grand prix pour les sauver de la main des voleurs. Quant au curé de Santa-Maria, où il existait un autel d'argent, il a répondu au démocrate Rivero qui désirait savoir ce qu'il était devenu : « Seigneur Rivero, cet autel appartenait à la con-« frérie de la Vierge de la Almudena. Cette confrérie a « son président qui vous rendra raison ». Celui-ci fut mandé. « Or ça, *hermano* Mayor, lui dit le démocrate, « qu'avez-vous fait de l'hôtel d'argent de la Vierge? Je « veux savoir où il est ». — « L'autel, seigneur Rivero, « était la propriété des confrères, et comme nous con-« naissions vos intentions, nous avons fait fondre le « métal, nous l'avons vendu, et nous en avons partagé « le produit. Etes-vous satisfait, seigneur Rivero?... »

Ah! la jolie morale! Les drôles de consciences qu'ont ces gens-là!

Un des petits frères de l'*Univers*, encore à peu près inconnu, disait, plusieurs jours après le crime de Burgos : « Le gouverneur ayant osé entrer dans la cathé-« drale pour y remplir son mandat, a été *menacé* par la « foule ».

Voilà la probité des dévots! Voilà de quelle façon ils disent la vérité.

Choses de carême. — Si on en croit les journaux de Paris, la *parole de Dieu* ne serait pas précisement donnée. Le père Félix, de la très-sainte société de Jésus, a prêché le carême à Notre-Dame, et chacun de ses sermons a été payé 1000 francs!... Vous avec bien lu : *mille francs!* Le père Félix peut parfaitement, en ne donnant qu'une seule représentation par semaine, s'offrir, à déjeuner, une tranche de cet excellent pâté de thon truffé, que l'on confectionne à Paris à l'usage de ceux qui veulent se mortifier par l'abstinence et la privation dans le saint temps de carême, et qui, disent les spécialistes, possède une saveur « si exquise »; je copie : « Le poisson qui en fait la base, joint à des assaisonnements habilement ménagés, forme un tout si délicieux, que l'on croit, en le mangeant, savourer une de ces confections où la viande et le gibier dominent, quoiqu'il soit uniquement composé d'aliments maigres.

Admirons, en passant, le courage des dévots qui ne reculent pas devant de telles privations, devant de si grandes mortifications, et revenons aux mille francs du père Félix, qui n'est vraiment pas trop payé, si on songe au prix où sont les ténors : quand ont veut avoir un premier sujet, il faut y mettre le prix. Mais ce pauvre père, d'aprés les règlements des Jésuites, qui leur défendent de rien posséder en propre, est probablement privé de pâté de thon truffé, et les mille francs qu'il gagne par soirée vont grossir la fortune formidable de cette effrayante société.

Ce qui console, c'est que les Jésuites se dévoilent là complètement. Leur mercantilisme se montre au grand jour. Leur véritable formule devient visible pour tout le monde : Servons Dieu, mais sauvons la caisse.

D'ailleurs, l'église Notre-Dame n'a pas perdu à ce mar-

ché; car elle a, pour couvrir ces frais de représentations extraordinaires, outre la subvention de l'Etat, 6000 chaises à 15 centimes, produisant 900 francs, et 400 places de galeries ou bancs d'œuvre, à 1 francs, soit 400 francs. Avec ce bénéfice, une famille, même nombreuse, pourrait vivre honnêtement; mais le pâté de thon truffé doit être cher, et pour tous les vrais Catholiques, les mortifications sont de rigueur.

En province les sermons sont plus chers. Le P. Hyacinthe—encore un premier rôle—donnait, il y a quelque temps une représentation à Lyon. Le prix des places était de 3 fr. L'affluence des fidèles était si peu considérable, qu'au dernier moment on dut mettre les places à un franc. Si nous ne pouvons sauver la caisse entière, sauvons en toujours une partie. Un directeur de théâtre n'agit pas autrement. Et encore, n'oublions pas que les directeurs de théâtres paient le droit des pauvres, que les curés ne paient pas,..... au contraire!

Populus Leo.

Les sages entre deux eaux. — Il y a des gens qui ne peuvent jamais se décider à prendre une position nette : tant qu'il n'y a qu'à parler, ils se prononcent volontiers contre le Christianisme; mais aussitôt que l'occasion se présente de remplacer les paroles par des actes, ils trouvent mille bonnes raisons pour s'abstenir. Tels se sont montrés plusieurs écrivains de la presse libérale et progressive au sujet des banquets du Vendredi-saint. Ils ont mille fois lancé leurs mots contre les superstitions catholiques; mais, quand ils ont vu les hommes d'action faire une démonstration éclatante contre ces mêmes superstitions, ils n'ont pas craint de s'associer aux déclamations des feuilles jésuitiques pour déverser le blâme contre cette conduite franche et courageuse. Honte à ceux qui ne savent pas la comprendre!

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 13e décade. — 8e ANNÉE, No 13. — 24 Avril 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Vernouillet et Noyant, rue de la Vieille-Estrapade, 3.

Le livre des Juges

Article 5me. — EHOUD. — Ch. III.

« Voici les peuples que l'Eternel réserva pour éprouver par eux les Israélites, tous ceux qui n'avaient pas connu les guerres de Canaan : *seulement* afin que les générations futures des enfants d'Israël apprissent et sussent faire la guerre, celles qui auparavant n'en savaient rien ». Ainsi s'exprime l'écrivain du livre des Juges dans les deux premiers versets du ch. III, et, comme nous l'avons déjà remarqué, c'est un dessein singulier de la part de Dieu que de faire servir certaines peuplades à l'enseignement de la guerre. C'est la doctrine de l'expérience « *in animâ vili,* » étendue à des

nations entières, et cela, non pas dans un but scientifique et humanitaire, comme dans la médecine, mais dans un but de conquête brutale, moins encore, dans le but d'entretenir et de développer dans les cœurs les plus mauvaises passions de la guerre. Et voilà les doctrines dont on prétend nourrir les enfants dans les écoles, et, plus tard, les hommes et les femmes, pour les soutenir et les consoler !

Mais soit! L'histoire des Juges est un manuel de soldat! Nous trouverons bien quelques théologiens qui jugeront la guerre légitime, sainte même, et, dès lors, il faut bien que le peuple de Dieu, celui qui doit servir de modèle à tous les autres, possède un livre qui lui enseigne la partie guerrière de sa mission. Il existait bien, dans l'antiquité juive, un « livre des guerres de l'Eternel » dont le livre des Juges n'est qu'un fragment! Celui-ci sera donc le Plutarque juif! Comme le pieux et crédule historien de Chéronée, le livre que nous analysons fera apparaître ces merveilleuses vies des anciens héros, pleines d'actions généreuses, de dévouements magnanimes, tout au moins d'exploits guerriers qui supposent, chez leurs auteurs, un cœur de lion et une intelligence d'élite. Ou, si des femmes interviennent dans les légendes de ces héros, elles seront comme la Cornélie de Rome, des modèles de douce piété, de ferme résignation, ou de sublime dévouement. Hélas! que nous sommes loin et bien au-dessous de Plutarque et de ses héros, dans ce pittoresque livre des Juges! Lisez plutôt, sans commentaire,. le récit des hauts faits d'Ehoud, 2me juge, et de la prophétesse Déborah.

Remarquons cependant que l'écrivain sacré a si peu conscience de l'horrible cruauté, et, parfois, de la lâcheté des actions qu'il raconte, qu'il semble au contraire ne tenir dignes d'être racontées que celles qui portent ce caractère. En effet, il passe, avec un dédaigneux silence, sur la judicature du 1er juge, Olhniel, qui gouverna cepen-

dant quarante ans. Il ne mentionne également le 3me juge Schamgar, fils de Anath (ch. III, 31), que pour nous annoncer qu'il tua 600 Philistins avec *l'aiguillon servant à piquer les bœufs*, et il ajoute simplement : « Celui-là aussi sauva Israël ». Singulier sauveur que ce héros, armé d'un bâton ferré, qui suffit, à lui seul, pour sauver Israël de la main d'une peuplade contre laquelle plus tard, toutes les forces de Saül et de David furent impuissantes. Mais passons sur toutes ces impossibilités et arrivons enfin au premier personnage de prédilection de notre écrivain, à Ehoud, 2me juge (ch. III, 14).

« Et les enfants d'Israël servirent Eglon, roi de Moab, pendant dix-huit années : et les enfants d'Israël crièrent vers l'Eternel, et l'Eternel leur suscita un Sauveur, Ehoud, fils de Gera, le Benjaminite, homme ayant la main droite embarrassée (gaucher); et les enfants d'Israël envoyèrent par lui un présent à Eglon, roi de Moab ».

Pourquoi d'abord cette remarque que Ehoud était gaucher! Serait-ce, par hasard, pour exalter la Providence qui lui permit, malgré ce défaut, d'enfoncer son glaive dans le ventre d'Eglon! Non, sans doute; mais peut-être pour démontrer la véracité de l'historien sacré qui n'oublie pas les moindres détails sur la personne de son héros! Cependant voici qui nous gâte un peu cette supposition. Au chapitre XX, 16, il est dit que dans la tribu de Benjamin (celle d'Ehoud) il y avait « sept cents hommes d'élite gauchers; tous ceux là lançaient une pierre à un cheveu près et ne manquaient pas ». Il y avait donc, dans la même tribu, et c'était la plus petite, 700 guerriers, tous gauchers! C'est difficile à admettre, mais, passons encore.

« 16. Ehoud (le gaucher) se fit un glaive à deux tranchants d'un Gomed de long, l'attacha *sous* ses habits, à la hanche droite. — 17. Il offrit le présent à Eglon, roi de Moab, et Eglon était un homme

très-gras. — 18. Et lorsqu'il eut fini d'offrir le présent, il renvoya les gens porteurs du présent. — 19. Mais, pour lui, il retourna d'auprès des carrières, près de Guilgal, et il dit, j'ai une parole secrète à vous dire, ô roi. Celui-ci dit : Qu'on se retire ! Et tous ceux qui étaient auprès de lui sortirent. — 20. Ehoud s'approcha de lui ; il était assis dans un appartement supérieur, qu'il s'était réservé pour prendre le frais, où il se retirait *seul;* Ehoud dit : *J'ai une parole de Dieu pour toi.* Celui-ci se leva de son siège. — 21. Ehoud avança la main gauche, prit le glaive au-dessus de sa hanche droite, et le lui plongea dans le ventre ».

Nous arrêtons là notre citation que nous avons voulu rendre textuelle; nous ne voulons pas mettre sous les yeux de nos lecteurs, comme ne craint pas de le faire l'historien sacré, le tableau de ce roi tombant, les entrailles lui sortant du ventre, leur graisse entourant le manche du glaive et celui-ci passant par le rectum. Ces horreurs physiques ne sont rien en comparaison de la répulsion morale qu'a fait naître en nous ce naïf et barbare récit! Voilà donc le sauveur d'Israël, le juge du peuple de Dieu! Un assassin, qui tue traîtreusement un roi auquel il vient d'offrir un tribut! Il le tue pendant qu'il est seul avec lui, dans une chambre supérieure, loin de ses gardes; dans une pièce où le roi prend le frais, c'est-à-dire pendant qu'il est désarmé! Et comment s'y prend-il, cet envoyé de Dieu, pour perpétrer son infâme assassinat? Voyez et jugez, vous tous qui croyez encore à la sainteté des livres de l'Ecriture : Ehoud dit au roi : « J'ai une parole de Dieu pour toi ». Ehoud vient pour l'assassiner, et il dit qu'il a une parole de Dieu pour lui! Mais voici qui est mieux. « Celui-ci (le roi) se lève de son siége ». Ainsi donc, c'est le roi païen qui, devant et croyant recevoir une parole de Dieu, se lève avec respect de son siège. Et c'est de ce mouvement de piété de la part du roi que profite Ehoud pour

le tuer! En vérité, c'est vouloir par trop en imposer au bon sens que de nous donner un infâme meurtrier, à la fois lâche et sacrilége, comme un sauveur d'Israël et un envoyé de Dieu; et, d'autre part, de déclarer digne d'extermination, ce bon roi, si débonnaire, si pieux, si crédule, qui n'a d'autres défaut, à côté de son obésité, que celui de croire aux paroles de l'homme qui vient à lui avec *une parole de Dieu.*

EUDOXIUS.

De la folie religieuse
(*Suite et fin.*)

Arrivons enfin à l'exposé de ce sombre drame où la folie héréditaire, l'amour monstrueux, la jalousie furieuse, la haine implacable poussent fatalement au crime un adolescent condamné par ses parents à la vie du prêtre, parents plus cruels que les dispensateurs de la justice humaine, qui n'infligèrent à ce fou que vingt ans de travaux forcés.

Les aliénistes et les praticiens, pour qui la médecine mentale n'a plus de secrets, pourraient seuls nous renseigner sur les causes étranges qui font naître ces folles passions, ces amours de collége et de séminaire, passions d'autant plus effrénées, qu'elles renversent toutes les lois naturelles, et semblent être le premier et le dernier mot de la folie... Notre impuissance à traiter ces questions au point de vue purement médical nous interdit d'entrer dans des détails plus circonstanciés sur des phénomènes qui appartiennent à la tératologie du cerveau, et qui seraient mieux à leur place dans une gazette scientifique que dans un recueil purement philosophique. Cependant, les comptes-rendus de procès, trop communs aujourd'hui, suffisent pour jeter quelques lumières sur des faits que les Rationalistes et les savants ne peuvent que constater, mais qu'il appartient aux législateurs de prévenir.

Voici le drame de Pont-à-Mousson, tel qu'il s'est déroulé devant la Cour d'assises de la Meurthe. Théophile Jeanson, cet Othello d'un nouveau genre, avait été, dès son enfance, destiné aux études théologiques par ses parents, *braves cultivateurs* ne sachant point lire, et, par conséquent, bons guides en matière de vocation et d'éducation religieuse. A l'époque de la virilité, ses instincts amoureux se développèrent rapidement, et prirent aussitôt des proportions inquiétantes.

Il aimait beaucoup un de ses condisciples (beaucoup trop disent les dépositions des témoins); puis il reporta cette affection partagée sur un nouvel élève, nommé Jouatte, qui repoussa ses avances et fut victime de sa répulsion pour certaines amours.

Menacé d'être chassé du séminaire pour avoir introduit en fraude des éditions non expurgées d'Horace, de Sophocle, de Virgile, Jeanson écrivit à ses parents une lettre dont voici quelques passages :

« Parents dénaturés, je succombe à ma position..... A
« cause de moi, vous vous roulerez par terre, vous vous
« arracherez les cheveux, vous crierez, vous pleurerez,
« vous gémirez, vous vous lamenterez, vous jetterez
« dans l'air des hurlements effroyables... Oui, encore
« une fois, vous m'avez fait mourir à petit feu. Cruels,
« vous deviez me jeter dans un puits quelconque à ma
« naissance, ou me laisser dans le néant, mais..... Ah!
« j'écume de rage et fais du galimatias. »

A la suite de ces accès de colère, quelques éclairs de raison.

« Je dois encore dire ici quelques mots de mes maî-
« tres; je suis persuadé que pour la plupart ce sont des
« tartuffes. Je me bornerai à citer monsieur le supérieur
« (je retire le mot monsieur, je dirai simplement cette
« bête brute.....). »

Cette épître se termine par des cris de colère, des expressions incohérentes, ordurières, que nous ne vou-

lons ni ne pouvons reproduire. Tout ce pathos est signé « *Mis Alc* », ce qui signifie, d'après les aveux du prévenu, Alceste misanthrope.

En présence de ces symptômes significatifs, quelle conduite tinrent les supérieurs du séminaire de Pont-à-Mousson? Soumirent-ils leur élève au soin d'un médecin? Adoucirent-ils pour lui les règles plus que sévères imposées aux néophytes? Prirent-ils les simples mesures que la sécurité de Jouatte, de ce bel adolescent, commandait? Ils ne firent rien de tout cela; en revanche, voici ce que fit Jeanson.

Le 30 Mai, à 9 heures du soir, (remarquons en passant, car ici rien n'est indifférent, que la scène se passe au Printemps), Jeanson descend au réfectoire, prend les couteaux de table et les jette dans la Moselle: était-ce simplement dans un but de destruction? ou, poursuivi par l'idée fixe du meurtre, voulait-il s'en débarrasser en faisant disparaître les armes qui pouvaient servir à sa perpétration? Ce ne sont là que de simples hypothèses, mais toutes deux également admissibles.

Quittant le réfectoire, Jeanson pénètre dans la salle d'étude, essaie de l'incendier, fracture les pupitres, enlève des porte-monnaie, trace sur les murs les inscriptions suivantes : «*Haine aux moines!.. A bas les prêtres!.. Qu'il est doux de se venger!... Tas de sectes infâmes! je commence, d'autres achèveront*». Puis l'image de Jouatte, son *bien-aimé*, lui revient à l'esprit plus impérieuse que jamais; il s'attend à être chassé du séminaire, il sait qu'il laissera son ami en butte à d'autres affections: cette idée le torture, il souffre tous les tourments de la jalousie, prend son rasoir, s'élance dans le dortoir, court au lit de Jouatte, et, comme il l'a dit au juge instructeur dans une réponse qui donne le mot de l'énigme terrible : « *J'ai « pensé que je ne le reverrais plus, et, comme je l'aimais, « je l'ai tué.* »

Il nous serait trop facile de démontrer qu'aux supé-

rieurs de Jeanson incombe une grande part de responsabilité dans cette triste et déplorable fin d'un drame que tout devait faire prévoir. Ils connaissaient depuis longtemps le caractère sombre et violent de leur élève, ils n'ignoraient pas de quelle nature était l'amitié que ce dernier portait à Jouatte, et devaient, en conséquence, le soumettre à une rigoureuse surveillance, ou plutôt le confier à d'habiles praticiens, qui se seraient empressés de le rendre à la vie active, seul remède à ce genre d'affections cérébrales, qui sont les fruits du mysticisme et de cette chasteté du prêtre qui mène fatalement à la prostitution du corps, à la débauche de l'intelligence, ceux que leur tempérammment destine à l'activité du père de famille et du travailleur, non à ces exercices de séminaire, véritables tours de force intellectuels, qui énervent, abrutissent les faibles, et rendent fous furieux ces fils de nos robustes paysans.

Prenons les choses de plus haut, et remontons aux sources du mal; creusons jusqu'à la racine, pour le déraciner un jour, l'arbre pourri dont les fruits empoisonnent les générations actuelles. A Lyon, à Clifford, à Pont-à-Mousson, la véritable cause de tous ces maux, c'est l'éducation religieuse, éducation qui viole toutes les lois humaines, et condamne ceux qui la reçoivent, aux terribles représailles de la nature, qui reprend un jour ses droits, et frappe d'impuissance ou de folie les intelligences soustraites par la force ou la ruse à sa tutelle protectrice.

Alfred Verlière.

Fleurs de religion

Si nous vivions en 1969, nous aurions beaucoup de chances de lire ceci dans quelques journaux de l'époque:
« Il y a un siècle que la religion catholique, à peu près inconnue aujourd'hui, avait pour chef un homme âgé,

ayant dans sa jeunesse montré quelques tendances vers les idées honnêtes, mais qui, étant devenu ambitieux dans son âge mûr, avait fini par donner les plus tristes exemples d'intolérance et de cruautés. Il était bien souvent ridicule, et parfois barbare; ridicule avec ses excommunications et ses syllabus; barbare, quand il signait des décrets de mort contre de courageux patriotes, coupables d'avoir voulu délivrer la patrie d'une odieuse tyrannie. Ce pape, arrivant à la 50me année de sa vie de prêtre, reçut des dons considérables en argent. Une seule liste produisait une somme de 311,761 fr. 30 cent., somme énorme, si l'on songe à la misère qui entravait alors le commerce, qui arrêtait la production et désolait l'humanité; somme effrayante, si l'on songe au chiffre que dut atteindre le total général, et si on remarque que cet argent, parti de la France pour alimenter la cassette du Pape et payer les factures des cardinaux, aurait pu alimenter l'industrie et faire vivre des milliers de familles ».

Mais, nous vivons en 1869, et nous devons nous contenter d'apprendre que le Pape prie de préférence saint Ferdinand pour l'Autriche, saint André pour la Hongrie, saint Louis pour la France et saint Ferdinand pour l'Espagne. Les autres pays de l'Europe, ainsi que toutes les autres parties du monde, sont passés sous silence; le Pape n'a probablement pas assez de temps à lui pour prier pour tous, et il ne protége que les meilleurs. Cela n'est que puéril : on sent que le pauvre homme se fait vieux, il se livre à des jeux innocents.

Car c'est encore un jeu innocent que la lettre qu'il écrit à l'archevêque de Paris, son *très-cher frère*, lettre autour de laquelle on a fait beaucoup de bruit, il y a quelque temps, au moment de sa publication, et qui n'est qu'un résumé du syllabus à l'usage des archevêques. A tous les points de vue, c'est de la naïveté. Tranquillisez-vous, saint Père : un archevêque sait trop bien ce que c'est

qu'un archevêché pour devenir libéral. Bon peuple, ne t'émeus pas tant : ce sont là des querelles de ménage, et ces gens-là s'entendront toujours assez pour t'opprimer et t'exploiter, si tu n'y prends garde.

Les hauts fonctionnaires de l'Eglise imitent leur chef souverain et se livrent à des amusements aussi puérils que peu honnêtes. A la suite de plusieurs opérations césariennes pratiquées par des curés sur des femmes mourantes, dans le but catholique de soustraire l'enfant à la damnation éternelle en lui appliquant le baptême, le gouvernement belge s'est vu dans la nécessité de soumettre aux chambres un projet de loi sur cette matière, ce qui met fort en colère Monsieur l'archevêque de Malines, qui, à ce propos, dit bien leur fait aux ministres, aux députés, à tout le monde ; il démontre par $a + b$ que les curés ont bien le droit d'ouvrir, à coups de rasoir, le ventre des femmes qui semblent mortes, pour baptiser un enfant, mort peut-être avant la mère, et qui, en tous cas, n'a que faire de leur baptême.

Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de ce que nous ne faisons aucune réflexion à ce sujet : celles que nous pourrions faire seraient si tristes !...

Je préfère leur parler tout de suite de ce bon curé de Caubec qui ne s'amuse pas, lui ; il sait trop bien ce que vaut le temps, et il l'utilise admirablement. Ce bon curé, trouvant que son traitement et son casuel réunis ne lui permettent pas de vivre honorablement, a imaginé un système de négoce qui, s'il n'est pas absolument neuf, doit néamoins causer bien du plaisir à tous les vrais fidèles. Il vend de la graine de vers-à-soie. Mais ce n'est pas de la graine ordinaire, de la graine profane, comme tous les commerçants peuvent en vendre ; c'est de la graine bénie et qu'il a baptisée «*graine de la Vierge*». Les vers-à-soie qui en résultent sont sous la protection immédiate de Madame la mère du bon Dieu, et ne sont pas, comme les vers ordinaires, sujets aux maladies, aux

accidents qui font augmenter le prix de la soie. Des indiscrets ont demandé si ce curé payait patente pour exercer ce commerce. Allons donc! payer patente, c'est bon pour les simples mortels : un curé se passe très-bien de cela. Ce vénérable prêtre, qui étend aux choses mondaines les facultés mercantiles dont sont doués d'ordinaire les membres du clergé, me semble tout-à-fait digne de s'associer avec le pâtissier de Montpellier, qui vend — il l'annonce dans les journaux — des pains bénis, parfumés, aromatisés, de 1re qualité. Si ces deux industriels parvenaient à s'entendre, ils pourraient très-bien appeler dans leur société un troisième membre, celui qui met en vente, avec l'autorisation de la commission de colportage, les *portraits authentiques* du Fils de Dieu et de sa Mère. Cela ferait une jolie trinité.

Mais ils sont tous les trois bien au-dessous du curé Van Hoobroeck, de la paroisse de N.-D. des Victoires, au Sablon (Belgique). Ce curé a découvert un moyen infaillible de guérir tous les maux instantanément. Il suffit d'appliquer, sur la partie la plus sensible de sa personne, un petit carré de papier gommé illustré d'un cœur en flamme, et portant ces mots : « *Arrête! le cœur de Jésus est avec nous.* » Ce bon curé est brévété pour sa découverte et fait — cela se conçoit aisément — d'excellentes affaires. Ce saint homme nous paraît bien supérieur aux précédents; il comprend bien mieux le précepte évangélique — ce précepte-là doit se trouver dans l'Evangile — qui ordonne aux vrais serviteurs de Dieu de faire leur salut, mais — surtout — de sauver la caisse.

Populus Leo.

Aux Libres-Penseurs de toutes les nations

Post tenebras lux!

Une importance plus considérable, que l'on ne croit généralement, doit être attribuée, selon nous, au concile œcuménique que l'on prépare à Rome pour le 8 Décembre prochain. Nous croyons même qu'il pourrait en résulter quelque danger pour la grande cause de la civilisation, de la liberté et du progrès, si leurs amis les plus ardents ne s'empressaient d'aviser. En effet, des masses profondément ignorantes, guidées par l'imagination plutôt que par le jugement, et que la caste sacerdotale domine entièrement, surtout par l'empire qu'elle exerce sur la femme, ne pourront pas manquer d'être impressionnées vivement par la voix du grand-prêtre de Rome, rendue encore plus puissante par la présence d'un millier d'évêques accourus au Vatican de toutes parts, et qui, en rentrant dans leurs diocèses, s'efforceront d'y réaliser en tous points le programme arrêté à Rome, programme qui ne pourra être qu'hostile aux aspirations les plus nobles et aux intérêts les plus chers de l'humanité. Nous sommes confirmés dans ces craintes, en voyant la joie qui anime déjà le clergé et ses nombreux adhérents, armée immense, d'autant plus formidable, qu'elle suit aveuglément les ordres d'un seul chef.

Or, quel autre moyen pourrions-nous employer contre ces nouveaux efforts de l'ancien et implacable ennemi de toute lumière et de toutes liberté, sinon une ligue aussi compacte, aussi vaste, aussi active que celle qu'il s'agit de combattre, à savoir la sainte ligue des Libres-Penseurs de tous les peuples, opposant à la foi aveugle, sur laquelle le Catholicisme est fondé, le grand principe du libre examen, et le grand fait d'une propagande sans entraves?

Mais où et quand devra se réunir cette ligue généreuse de l'esprit moderne contre la vieille barbarie?

Quant au lieu de la réunion, c'est Naples qu'il faut choisir, Naples, qui n'est pas seulement la ville la plus rapprochée de Rome, la plus importante de la Péninsule, et la troisième de l'Europe, mais encore celle qui eut la gloire de s'opposer sans cesse aux prétentions et aux empiètements de la Cour de Rome, après avoir, dans les jours les plus sombres du moyen âge, et alors même qu'elle était une province de l'Espagne, repoussé constamment et énergiquement cet infâme tribunal de l'Inquisition, que ses dominateurs subirent en silence pendant plus de trois siècles!

Quant à l'époque, on ne saurait mieux la fixer qu'au jour même où doit se réunir à Rome le concile convoqué par Pie IX.

Que l'on voie, le 8 Décembre 1869, dans les deux villes principales de l'Italie, autel dressé contre autel, l'autel de la raison et de la vérité contre celui de l'aveuglement et du mensonge, ce qui veut dire que nous n'opposerons pas un nouveau *crédo* à celui que Rome patronne, car on pourrait nous accuser de vouloir substituer une nouvelle imposture à l'ancienne; mais, tout en affirmant notre respect du principe de la liberté de conscience, nous invoquerons uniquement les dogmes immuables de la morale, cette morale que l'on ne fait pas découler de tel ou tel système de théologie, mais qui est fondée exclusivement sur la raison et le bon sens de tout homme resté libre de l'influence délétère du clergé. Nous devons dire toutefois qu'une simple profession de foi morale ne nous paraîtrait pas suffisante dans notre nouvelle lutte contre nos ennemis séculaires. Il faut que nos paroles soient suivies d'actes tels, qu'ils prouvent à la fois la noblesse de nos intentions et l'utilité pratique de nos idées.

Ainsi, le jour même où, dans la ville éternelle, on

ouvrira ce concile, dont le but évident est de resserrer les chaînes de la superstition, et de nous faire reculer vers la barbarie, nous Libres-Penseurs, désireux surtout du bien-être général tant physique que moral, nous nous déclarerons constitués en association humanitaire, avec cette devise éloquente :

CHARITÉ — INSTRUCTION !

Nouvelle Francmaçonnerie, agissant à la lumière du soleil, et embrassant, comme elle, le monde entier, nous tâcherons autant que possible d'exercer la charité de deux manières :

1° En procurant du travail à toute personne valide, qui en aura cherché inutilement;

2° En assurant l'existence de quiconque ne pourrait pas y pourvoir en travaillant, car, à notre avis, on ne saurait considérer comme civilisé un pays où un seul homme est exposé à mourir de faim !

En ce qui concerne l'instruction, et particulièrement l'instruction primaire, pain de l'âme tout aussi nécessaire que celui du corps, l'association devra s'efforcer d'y faire participer tout le monde.

Telle est, à notre sens, l'œuvre à laquelle nous devons mettre la main, œuvre doublement bienfaisante, et qui sera, à coup sûr, la plus terrible guerre qu'il soit possible de faire au Pape et à la papauté; car nous aurons le droit de leur dire :

« C'est nous qui sommes les vrais disciples de votre « Jésus Christ, et les vrais interprètes de l'Evangile, « nous qui travaillons infatigablement à combattre la « misère et l'ignorance, et partant à détruire ces deux « causes principales, sinon seules, de tous les maux et de « tous les vices qui affligent ou déshonorent l'humanité, « et dont, depuis près de deux mille ans, vous avez été « impuissants à la délivrer ».

Nous convions donc à Naples, pour le 8 Décembre prochain, tous ceux qui approuveront ce programme,

en les priant de nous envoyer sans retard leur adhésion, pour qu'un billet d'admission leur soit délivré en temps utile.

Nous prions en même temps tous les journaux véritablement dévoués à la civilisation, à la liberté et au progrès, de reproduire en entier cet écrit.

Les lettres devront être adressées au soussigné, *Riviera di Chiaia, n° 57.*

Ceux qui ne seront pas à même de se rendre à Naples personnellement pour le 8 Décembre prochain, pourront se faire représenter par un délégué, ou se borner à envoyer leur lettre d'adhésion, dont il sera donné lecture à l'assemblée dans la séance d'ouverture.

Naples, le 15 Mars 1869.

Pour le Comité provisoire,

J. RICCIARDI.

Nous publions ce programme, parce que, s'il devait résulter quelque bien du congrès rationaliste convoqué à Naples, nous ne voudrions pas y apporter la moindre entrave. Cependant, nous ne pouvons pas nous empêcher de faire remarquer que son auteur devait connaître le projet que nous avons déjà annoncé à plusieurs reprises, de convoquer un congrès du même genre à Genève, dans la seconde moitié de l'année 1870, c'est-à-dire lorsque le concile œcuménique de Rome sera terminé, ou au moins aura donné à ses travaux le caractère qui doit les distinguer. Dès lors nous avons le droit d'être surpris que M. Ricciardi se soit emparé de notre idée pour l'exécuter à sa façon sans nous en avoir donné avis, et sans s'être préalablement entendu avec nous sur l'opportunité qu'il pouvait y avoir à substituer son projet au nôtre. Quand on est vraiment dévoué au service d'une cause, on évite avec le plus grand soin tout ce qui pourrait amener de la perturbation dans ses mouvements.

Chronique

La Voce del Popolo (*La Voix du Peuple*). — C'est le titre d'un journal que vient de fonder à Lentini, en Sicile, un de nos amis, M. Alfio-Incontro Modica, collaborateur du « *Libero Pensatore* », de Milan, et du « *Libero pensiero* », de Parme. Pénétrés de la conviction que tout progrès matériel dans l'ordre politique ne saurait être durable, sans être fondé sur l'émancipation de la conscience, les écrivains de « *La Voce del Popolo* », tout en ayant pris pour but principal la discussion populaire des questions sociales et politiques, qui ne sont pas de notre ressort, n'en arborent par moins hardiment le drapeau de la libre pensée. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire les quelques fragments que nous traduisons ici du propramme publié par la rédaction.

« Nous nous déclarons partisans de l'instruction populaire la plus grande et la plus étendue, qui doit être gratuite en même temps qu'obligatoire;

. . . .

« De la *liberté de pensée*, de la *conscience* et du *culte;*

« De la *morale indépendante;*

« De la science, émancipée de tout privilége et de toute entrave métaphysique;

. . . .

« Nous proclamons, en outre,

. . . .

« Que la société ne doit être gouvernée que par la *morale*, telle que la conscience la révèle ».

En voilà plus qu'il n'en faut pour assurer à *La Voce del Popolo*, la sympathie de tous les Libres-Penseurs. Il ne nous reste qu'à lui souhaiter qu'elle continue de rencontrer la même faveur avec laquelle elle a été accueillie parmi le public italien.

Pietro Preda.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 14e décade. — 8e ANNÉE, No 14. — 4 Mai 1869

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Vernouillet et Noyant, rue de la Vieille-Estrapade, 3.

Le livre des Juges

6me *article*. — La prophétesse Déborah. — Ch. IV et V.

Les deux chapitres des Juges qui forment la base de notre article d'aujourd'hui, constituent, au point de vue purement esthétique, un tout complet, et, nous n'avons aucune peine à l'avouer, un ensemble parfait. Le récit du ch. IV et le cantique du ch. V sont des morceaux de littérature d'une haute valeur. Toutes les règles de la narration la plus savante sont observées dans le premier, et le second nous offre un modèle unique dans son genre, de poésie sauvage et guerrière. Aussi ne peut-on guère douter qu'ils ne soient du même auteur,

mais qu'ils n'aient été composés à une époque relativement récente, et, en tout cas, par un écrivain qui ignorait le livre de Josué, à moins que le rédacteur de ce dernier livre n'ait ignoré lui-même l'histoire de Déborah et de son cantique. La supposition, quelle qu'elle soit, détruit l'opinion de l'authenticité et de l'inspiration divine de cette partie de l'Ecriture.—En effet, l'auteur de nos deux chapitres, parlant, au verset 2, de la sujétion des enfants d'Israël au roi Jabin, des Canaanites, qui régnait à Chazor, semble ne plus se rappeler ou n'avoir jamais su que le livre de Josué (ch. XI, 1) parle déjà de Jabin, roi de Chazor, qui fut vaincu par Josué sur le lac de Merom. Au verset 10 du même chapitre, il est parlé de la ville de Chazor et de son roi, qui furent anéantis. Au verset 13, on observe même que cette ville de Chazor est la seule qui devint la proie des flammes. Enfin, au ch. XII, 19, le roi de Chazor est compté parmi ceux que Josué soumit et détruisit irremédiablement.

Comment donc se fait-il, qu'un siècle au moins plus tard, nous retrouvions le même roi, le même royaume et la même ville encore debout et imposant leur joug à Israël?

Il est aussi très-remarquable qu'on rencontre dans le voisinage du cantique de Déborah (v. 15) une expression qui se trouve aussi *Ex*. XIV, 24 — *Jos*. X, 10, et toujours avant un cantique. Il paraît donc probable que cette expression est propre au compilateur de cantiques dont le recueil est le fond de tous les morceaux de poésie qui sont disséminés dans les livres historiques, et dans lequel les différents écrivains ont puisé leurs documents, sur lesquels ensuite ils ont brodé des traditions morales. Ce recueil de poésies paraît avoir été le Sepher Hajashar (livre du juste) ou le *livre des guerres de Jéhovah*, dont il est si souvent fait mention dans les livres bibliques. Quoiqu'il en soit, il ressort de cette courte discussion que l'épisode, ainsi que le cantique de Débo-

rah, contient des répétitions, et se trouve en contradiction avec le livre de Josué, et, par conséquent, que l'inspiration divine n'y pourrait être admise.

Du reste, ces contradictions n'existassent-elles pas, nous serions obligés de nier l'inspiration divine de ces deux chapitres des Juges, en présence des idées et des sentiments qui font agir et qui animent les personnages dont ils célèbrent la vie. Qu'on nous représente Déborah comme une sorte de Velléda juive, inspirée d'un souffle guerrier et capable de chanter, dans une langue d'une admirable et sauvage poésie, les hauts faits de ses compagnons, à la bonne heure! Nous l'avons dit, le cantique de Déborah est un modèle de cette poésie des temps primitifs où la vue d'un ennemi vaincu et la douleur des captifs forment la joie la plus vive du vainqueur! A ce point de vue le personnage de Déborah est vrai, d'une vérité révoltante pour nous qui pensons autrement, mais qui ne choquait point les Hébreux, et qui probablement ne choquerait pas encore les Bédouins ou les Kabyles. Déborah, sans doute, ne vaut ni Jeanne Hachette ni la Pucelle d'Orléans; mais elle est bien de son temps et de son pays; nous la comprenons, nous l'admirons même, étant données les mœurs du temps où elle vécut.

Mais qu'on nous représente Déborah comme une prophétesse (ch. IV, 5) et qu'on attache à cette appellation une idée de sainteté et d'inspiration divine; qu'on veuille nous faire accroire que Dieu a non seulement toléré, mais approuvé des actes tels que ceux de Jahel chantés par Déborah, et que l'histoire de ces deux femmes doive être enseignée comme étant d'origine divine et comme un exemple bon à être imité, c'est ce que le bon sens et le sens moral repoussent à la fois.

Mais écoutez : C'était le soir d'une grande bataille où l'Eternel avait combattu lui-même pour son peuple. Les Cananéens, commandés par un chef nommé Sisera,

avaient été taillés en pièces et si parfaitement exterminés, que, d'après le verset 16 du ch. IV, il n'en était pas resté un seul être vivant. Sisera *seul* s'enfuit sans cheval, sans armes. Ne sachant où se retirer, il se rappelle qu'à quelque distance de là habite une famille qui n'est pas en guerre avec lui, celle des Kéniens, qui, liés avec le roi de Canaan par un traité de paix, avaient gardé la neutralité vis-à-vis des Israélites. Il court demander un asile au chef de cette famille qui s'appelait Héber. Tout-à-coup il voit venir à sa rencontre la femme de Héber, Jahel. Laissons maintenant parler l'historien sacré : « Elle courut au devant lui et lui dit : *Monseigneur, retire-toi chez moi, ne crains point.* Il se retira donc chez elle, dans la tente, et elle le couvrit d'une couverture. Puis il lui dit : « Je te prie, donne-moi à boire, car j'ai soif. » Et elle, ouvrant une outre de lait, lui donna à boire et le couvrit. Il lui dit aussi : « Tiens-toi, je te prie, à l'entrée de la tente, et, en cas que quelqu'un vienne et t'interroge, disant : Y a-t-il quelqu'un ici? alors tu diras : Non. »

Le malheureux, trompé par cet empressement charitable, s'endort plein de confiance. Aussitôt, continue l'historien, « Jahel prit un clou de la tente, et, prenant un marteau en sa main, elle vint à lui doucement et lui enfonça le clou dans la tempe, si bien qu'il traversa sa tête et entra dans la terre, pendant que Sisera dormait profondément, car il était fort las; et ainsi il mourut. »

C'est horrible, n'est-ce pas, ami lecteur, mais peut-être croyez-vous que l'Ecriture condamnera tant de bassesse, tant de lâcheté, une si froide cruauté. Ecoutez donc le cantique de la *prophétesse* Déborah (ch. V, 24-31) :

« Bénie soit Jahel par dessus toutes les femmes; Jahel, femme de Héber, Kénite, qu'elle soit bénie par dessus toutes les femmes. Il a demandé de l'eau, elle lui a donné

du lait ; elle lui a présenté de la crême dans la coupe des magnifiques, etc. »

Et comme si l'horreur n'était pas assez grande, la *prophétesse inspirée* se demande avec un raffinement de cruauté : « Pendant ce temps, la mère de Sisera regardait par la fenêtre et s'écriait, en regardant par les treillis : « Pourquoi le char tarde-t-il à venir? Pourquoi ses chariots vont-ils si lentement. » Et les plus sages de ses femmes lui ont répondu, et elle aussi se répondait à elle-même : N'ont-ils pas réussi ? Ah ! sans doute, ils se partagent le butin, les étoffes et les femmes. Qu'ainsi périssent, ô Eternel, tous tes ennemis, et que ceux qui t'aiment soient comme le soleil en sa force ».

Voilà les femmes, les prophétesses de l'Ecriture. Nous préférons les hommes, et nous nous hâtons de passer à l'histoire de Gédéon. Ce sera le sujet de notre prochain article.

EUDOXIUS.

La mendicité cléricale

Tout dernièrement, le monde dévot avait concentré son attention sur une affaire de la plus haute importance ; il s'agissait de faire une galanterie au pape Pie IX, en célébrant le 50me anniversaire de sa première messe ; et, le meilleur moyen de fêter cet évènement si mémorable, c'est de recueillir beaucoup d'argent et d'envoyer de riches offrandes au Saint-Père, dont la main est toujours prête à recevoir. Aussi le clergé, qui sait déployer dans ces sortes d'opérations une habileté prodigieuse, a fait un appel chaleureux à tous les fidèles, les a pressés, sollicités, a quêté, quémandé, demandé partout, et a fini par obtenir des sommes énormes. Le diocèse de Lyon s'est distingué par l'offre d'une chasuble splendide, brodée d'or et de soie, enrichie de diamants d'une valeur de 100,000 francs. Les autres diocèses ont rivalisé de zèle, et chacun a apporté un co-

pieux contingent. Il était impossible de faire un meilleur emploi de ses fonds, et cette munificence fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont provoquée et organisée. On nous communique le sermon suivant, qui, dans cette circonstance, a été adressé par un curé à ses paroissiens :

« Mes très-chers frères, il est écrit : Pour celui qui a, on lui donnera, et il sera dans l'abondance ; mais, pour celui qui n'a rien, on lui ôtera même ce qu'il croit avoir (*Luc*, VIII, 18). Saisissez bien le sens de ces paroles.

« Un homme énormément riche rencontra un pauvre qui vint lui dire : Seigneur, je n'ai qu'un sol, et je suis heureux de vous l'offrir. Le millionnaire accepta cette offrande et la mit dans sa poche. Un peu plus loin, il vit une femme malingre, exténuée, affamée, portant deux petits enfants pâles et déguenillés ; il alla vers elle : Et vous, bonne femme, lui dit-il, n'avez-vous pas quelque chose à me donner? La malheureuse avait quelques petites pièces de monnaie de cuivre, avec lesquelles elle comptait acheter un morceau de pain pour ses enfants ; elle s'en priva pour les donner à notre Crésus. Il continua sa tournée dans le quartier habité par les indigents, il sollicita leurs aumônes, ne craignant même pas d'importuner ; et, à la fin de son exploration, il se trouva avoir recueilli une somme rondelette, qui servit à grossir ses immenses trésors. Quant aux malheureux qui lui avaient donné, ils jeunèrent et vécurent de l'air du temps, qui, ce jour-là, était d'une pureté extraordinaire.

« Eh bien, mes frères, que dites-vous de ce riche? Vous blâmez sans doute son avidité, son inhumanité ; et vous déplorez l'aveuglement des pauvres assez sots pour se dépouiller en sa faveur. Vous avez parfaitement raison. Maintenant, quand nous vous demandons de verser votre argent pour le Pape, qui est certainement plus riche que vous, peut-être penserez-vous qu'en acceptant vos offrandes, il imite la conduite de ce mauvais

riche que vous venez de maudire. Et, en effet, à ne considérer que le côté matériel des choses, les deux cas sont exactement semblables ; et, cependant, vous devez prononcer, à l'égard du Pape, d'une manière toute contraire. Pourquoi cette différence? C'est que le riche dont je vous ai parlé d'abord, est un laïque, un homme attaché aux biens de ce monde, qui les convoite pour eux-mêmes, afin de satisfaire ses jouissances mondaines. Le clergé, au contraire, quand il accepte vos dons, quand il les sollicite, agit pour la gloire de Dieu, ce qui sanctifie toutes ses actions. En vertu de l'Evangile, nous vous prêchons le mépris des richesses, qui sont indignes de votre attachement et ne sont qu'un obstacle au salut. En vous aidant à vous en débarrasser, nous vous facilitons les moyens de gagner le ciel, nous vous rendons le plus signalé des services. Quand nous consentons à nous charger de ces richesses, nous ne les prenons que par un esprit de résignation et de mortification, nous les possédons comme ne possédant pas, suivant la parole de l'Apôtre (1 *Cor*, VII, 30). Sans doute, nous nous en servons pour nos besoins, pour nos plaisirs, mais avec un sentiment de componction, qui leur enlève leur caractère de biens matériels pour en faire des biens spirituels. Il s'ensuit que nous ne nous départons nullement du principe que nous prêchons, du mépris des richesses ; et nous les méprisons d'autant mieux que nous savons mieux en faire usage.

« Vous voyez donc que vous n'avez rien de mieux à faire que de nous apporter le plus possible de vos biens. Par là vous vous sanctifiez, et vous nous fournissez le moyen de nous sanctifier (tout en nous donnant nos aises, bien entendu). Donner à l'Eglise est l'œuvre la plus méritoire, et en même temps le meilleur des placements, puisque vous êtes assurés d'en retrouver le centuple dans le ciel (*Mat.* XIX, 29). Allons, mes frères, du courage à la poche.

« Pour corroborer ces conseils inspirés par ma tendresse pour vous, je vais vous citer un exemple des plus édifiants. Quand les Pères Maristes de Chartres eurent acheté l'ancienne église Sainte-Foy, il leur fallut de l'argent, beaucoup d'argent pour la restaurer et l'embellir, et aussi pour se faire un monastère confortable et y vivre doucement dans la joie du Seigneur. Leur supérieur, le R. P. Choizin, voulant stimuler le zèle des bonnes âmes, publia un petit écrit où il vante la générosité des donateurs; on y remarque ce qui suit : « Huit servantes ont réalisé, *elles seules et de leur propre argent*, la somme de 800 francs. Un simple ouvrier est allé retirer 25 francs de la caisse d'épargne et nous les a remis avec un élan de cœur que nous ne saurions décrire. Les petits orphelins d'un hospice, renonçant à un bien légitime plaisir, nous ont envoyé 63 fr. 55 centimes!!! » (Les trois points d'admiration sont dans le texte.) — Est-il rien de plus touchant que la conduite de ces pauvres orphelins, se dépouillant de leur mince pécule pour le donner aux bons Pères, qui ne se privent pas de faire bonne chère et de meubler somptueusement leurs appartements?... C'est toujours la conséquence de la théorie : Donner aux prêtres, c'est donner à Dieu, c'est s'acheter une place dans le Paradis. C'est la grâce que je vous souhaite ».

MIRON.



L'idée chrétienne

I

« Si Jésus-Christ n'avait pas paru sur la terre, j'ignore « comment le monde aurait résisté à ce despotisme qui « l'étouffait. En morale aussi bien qu'en philosophie « l'Evangile a renouvelé les âmes. C'est avec raison que « nous datons de l'ère chrétienne, car une société chré« tienne est sortie de l'Evangile (E. Laboulaye, *L'Etat et*

ses limites, p. 109) ». Que se serait-il passé, si le Christianisme n'avait pas paru sur la terre? La solution apportée par l'idée chrétienne fut-elle bonne ou mauvaise? Tel est le double problème que pose et résout M. Laboulaye dans ces quelques lignes. Examinons à notre tour la question, et voyons si nous arriverons au même résultat.

Affaissée sous le fonctionarisme impérial, corrompue par les sectes épicuriennes, épuisée par le fléau social de l'esclavage, la société romaine tombait en dissolution. Avait-elle été inutile? non, mais son rôle était fini. La civilisation helléno-latine avait dit son dernier mot. Sa force, essentiellement centralisatrice, avait opéré son travail d'absorption sur les nationalités antiques et réalisé en deux siècles la grande conception occidentale de l'humanité. On a longtemps regardé comme d'origine chrétienne ce principe d'universalité qui domine la fin du vieux monde; mais, pour peu qu'on étudie la philosophie païenne, on verra que les Cicéron, les Térence et les Pline l'avaient conçu depuis longtemps, et qu'il fait à lui seul le fond propre de l'idée romaine. C'était à la mamelle vigoureuse du Polythéisme, à cette synthèse immense de toutes les pensées et de toutes les créations, que l'esprit antique avait nourri cet être puissant. Perdue dans les régions de l'idéal, l'imagination monothéistique de l'Orient n'eût jamais engendré un concept aussi pratique, et les formes étroites dans lesquelles elle l'a enfermé depuis, sont là pour le prouver: de l'unité large et féconde du monde romain aux féodalités chrétiennes, quel recul!

Mais les ruines enlevées, le terrain nivelé, il fallait construire. En affaiblissant le sentiment local, en détruisant les vertus patriotiques, en faisant de tous ces atomes épars un corps unique, il fallait lui donner encore le mouvement, la vie; et c'était à l'idée sociale qu'on devait les emprunter. Le Christianisme comprit, mais il

ne pouvait pas. Ses tendances à concentrer l'homme dans la divinité, à l'entraîner vers le ciel au détriment de la terre, lui interdisaient une solution exacte. Il tourna la difficulté et promit ailleurs ce qu'il refusait ici-bas. Un autre mal rongeait l'humanité : la corruption. Si, contrairement aux faits arrivés, la révolution sociale avait eu lieu, si ces âmes croupissant dans la servitude avaient été menées à la conquête de leur liberté, le Stoïcisme fût venu à leur secours et les eût fortifiées par sa morale. Il n'en fut pas ainsi. Au Christianisme à se justifier! Une terrible responsabilité pèse sur lui. Aux doubles accusations de despotisme et de corruption portées contre les premiers Chrétiens par l'apôtre Jacques (1), Salvien, saint Cyprien (2), saint Sylvestre (3), Tertullien (4), que nous opposera-t-on! Sans avancer que les novateurs aient été les premiers artisans de cette anarchie morale, qui oserait nier qu'ils n'en furent les fermes soutiens?

Que conclurons-nous de tout ceci? la nécessité de réformes sociales dans la constitution du monde romain, et l'impuissance du Christianisme à les lui donner. Etudions les causes de cet impuissance, et nous verrons si, à l'exemple de M. Laboulaye, nous devons nous féliciter de l'Evangile, et si la civilisation moderne est véritablement d'origine chrétienne.

L'idée chrétienne est contenue entièrement dans la trinité théologale : la foi, l'espérance et la charité. Etudier cette trilogie, c'est étudier le Christianisme dans tous ses dogmes et dans toutes leurs conséquences, car de ces trois vertus découlent tous les droits et tous les devoirs du Chrétien. L'une est la règle des rapports

(1) Voir de Potter, *Hist. du Christ.* Introduct., p. 119.

(2) *Sancti Cypriani epistolæ ad Epictetum.* Ep. 64, p. 111.

(3) *Acta sancti Sylvestri apud Baron. Annal. ecclesiast.*, *anno* 324, n. 67, t. 4, p. 53.

(4) *Tertullian. De jejunis*, cap. 16-17, p. 713 et suiv.

avec Dieu pendant la vie, l'autre après la mort, la troisième est la loi qui doit présider aux relations sociales, et nous donner sur la terre la somme de félicités auxquelles nous pouvons prétendre. Maintenant, quelle est la valeur de ces trois principes? Leurs résultats sont-ils faciles à distinguer? Quels sont-ils? Voici ce que la philosophie et l'histoire vont avoir à décider.

Pour le disciple de Jésus la foi est un sentiment intérieur qui fait croire, sans preuve aucune, à l'existence d'un Dieu, à sa révélation dans la Bible, à son incarnation dans la personne du Christ, et à sa représentation éternelle ici-bas par les papes et les conciles qu'ils tiennent. La Bible, les décisions des conciles, les ouvrages des Pères de l'Eglise, les bulles des papes sont articles de foi et doivent être écoutés quoi qu'ils disent. Pour l'homme de science, la foi, base de toute religion, est le préjugé de la tradition au moyen duquel on admet ce qui est inadmissible, on croit faux ce qui est vrai, en un mot, on repousse tout ce qu'explique la raison et accepte tout ce qui la contredit. La foi repose sur cet axiôme ridicule, que tout est mystère dans la nature, que l'homme qui cherche est un orgueilleux, et que, pour un mystère de plus ou de moins, s'il est dans l'intérêt de l'humanité, on ne saurait l'acheter trop cher. Or, on le sait, tout n'est point mystère, et, quelque nombreux que soient encore les faits inexpliqués, la science jette chaque jour un rayon de lumière sur les points inconnus, et l'avenir sans bornes nous permet d'espérer l'exploration et la connaissance complètes des lois et de l'ordre de l'univers. La foi est la première des vertus religieuses, parce que le premier dogme d'une religion est de nier l'exercice de la raison. Avec la foi il n'est plus rien de douteux et d'hypothétique, même pas un Dieu à barbe blanche, dispensateur de la foudre et des éclairs, susceptible de prendre les formes les plus bizarres, depuis celle d'une hostie jusqu'à celle d'un pigeon

blanc. Avec la raison, au contraire, on ne croit qu'à ce qui est démontré; partant plus de Dieu, plus d'immortalité de l'âme, plus d'infaillibilité du Pape, plus d'hommes providentiels. Quand on possède la foi, on pourrait être aussi bien juif que chrétien, bouddhiste que mahométan, si, par bonheur, un concile ou une assemblée de muftis ou de bonzes n'avaient décidé de la supériorité respective de leur religion. Lorsqu'on prend pour principe et critérium de ses opinions la raison, on ne croit qu'à une seule chose, l'homme; qu'à une seule vertu, la fraternité; qu'à une seule loi, celle de la nature.

Avec la foi, la matière qui est reconnue indestructible peut se détruire; avec la science, ce qui existe a toujours existé et existera éternellement.

La foi chrétienne a un caractère particulier. Elle commande l'ignorance et interdit l'instruction; car, au cas contraire, sa raison d'être cesserait, et ses mensonges raillés iraient rejoindre les contes de Barbe-Bleue et de Croquemitaine. « Un Chrétien, dit saint Grégoire le « Grand, ne peut sans impiété lire les auteurs pro« fanes, apprendre ni enseigner la grammaire (1) ». « Heureux les pauvres d'esprit, car le royaume des « cieux est à eux (2) ». « J'abolirai la sagesse des sages, « et la science des intelligents (3) ». Voilà, il nous semble, des maximes bien claires et avec lesquelles il n'y a plus de doute à avoir.

Une des plus belles vertus résultant de l'exercice de la foi est l'intolérance. L'histoire du Christianisme présente à ce sujet des circonstances et des excentricités assez curieuses. Saint Augustin et saint Isidore d'Espagne condamnent aux Enfers toutes les générations passées et futures qui n'ont pas connu ou admis le Christianisme (4). Personne n'ignore que c'est au nom de la

(1) *Sanct. Grégor. magn. Lib. 9, Epist. 54 ad Desiderat.*
(2) *Saint Matthieu*, chap. V, vers. 3.
(3) *Saint Paul*, I *Corinth.*, chap. I, vers. 19.
(4) De Potter, *Hist. du Christian.* Tom. I, passim.

foi que les catéchumènes nazaréens allaient renverser les temples, briser les statues païennes, souiller les images sacrées; personne n'ignore également que tous les prétendus martyrs du calendrier n'étaient que des pillards séditieux ou des fanatiques qui violaient les lois romaines (1). L'Eglise qui les a béatifiés et canonisés, n'a point hésité à tenir envers les Albigeois et les Protestants la même conduite qu'avait tenue Rome envers les Chrétiens, à cela près que les persécutés, au lieu d'être par dizaines, se comptaient alors par milliers. D'ailleurs les tentatives de meurtre faites par saint Cyrille sur le préfet Oreste, l'assassinat d'Hypatie (2), les recommandations de saint Cyprien et de saint Augustin contre les hérétiques sont l'expression la plus vive et la plus manifeste de ce despotisme religieux. Saint Dominique et Ignace de Loyola sont les héritiers des premiers Chrétiens, l'Inquisition le dépôt glorieux qu'ils en ont reçu. La foi et l'intolérance sont inséparables. L'une ne saurait s'établir sans l'autre, et la seconde n'aurait pas de raison d'être sans la première.

Si nous poursuivons nos investigations, nous verrons encore que la foi est un moyen de fraude et d'escroquerie très-puissant. Les Pères de l'Eglise ressassent continuellement que nous tenons tout de Dieu et que nous devons tout lui rendre : à lui, traduisez à ses représentants. Saint Pierre donne exactement le texte de la loi chrétienne à cet égard, dans l'anecdote d'Ananias et de Zaphira (3). On y voit un Dieu pacifique et indulgent foudroyer ces bons époux juifs, parce qu'ils n'ont cédé à ses apôtres que les cinq-sixièmes de leur fortune. Nous ne parlerons pas ici du Christianisme moderne : le crime est trop flagrant pour qu'il ait besoin d'être dé-

(1) Saint Cyprien, *Epistolæ ad Epictet.*—*Gerson. Declar, defect. vivor. eccles.*

(2) Fleury. *Hist. Ecclés.* L. 23, chap. 25.

(3) *Acta Apostol.* Cap. V, vers. 1-10.

noncé. Nous avons voulu prouver seulement que Catholicisme et Christianisme ne font qu'un sur ce point, et que l'Evangile sanctionne par la bouche de saint Pierre toutes les iniquités de ce genre commises depuis, tant au nom de Dieu qu'au nom des saints.

Récapitulons, et nous constaterons comme résumé des faits et des textes que nous venons d'apporter, que 1° la foi prêche l'absurdité (révélation, prophéties, miracles), 2° ordonne l'ignorance (saint Matthieu, saint Grégoire le Grand, saint Paul), 3° condamne la liberté de conscience (saint Cyrille, saint Cyprien, saint Augustin, saint Isidore), 4° glorifie le vol et la fraude (*les Actes des Apôtres*, saint Ambroise et saint Augustin). Que dit de ceci M. Laboulaye? Pense-t-il encore que la société qui a produit Galilée, Voltaire, Beccaria, Proudhon, est une société chrétienne? Dira-t-il que l'idée de l'Evangile fait le fond même de notre civilisation? Il le peut, mais que fera-t-il alors du bon sens, de la science et de la justice?

Après la foi, passons à l'espérance.

Jean de LABERGE.

(La fin au prochain numéro.)

Un miracle

Lorsque des amis vinrent nous annoncer que MM. Décembre-Alonnier préparaient une édition complète *de L'Origine de tous les cultes*, nous accueillîmes cette nouvelle avec une satisfaction mêlée de défiance; aujourd'hui nous avons ce livre sous les yeux, et sommes tentés de crier « *au miracle* »! car notre époque, fertile en mandements, syllabus et conciles, reste, malgré tous les efforts des Rationalistes, bien pauvre en ce qu'on peut appeler à juste titre « *de bons livres* ».

(1) Origine de tous les cultes, par C. F. Dupuis. 1 vol. in-18. Paris, Décembre-Alonnier, libraire-éditeur, 20, rue Suger, 1869.

En l'an de grâce 1869, la bravoure de ces éditeurs qui, jetant la crainte aux orties, rendent au peuple une œuvre discutée, mais pleine d'originalité, de vues nouvelles, de larges horizons, animée surtout d'un fécond esprit de critique et d'examen, cette bravoure nous a surpris et charmés à la fois. Il ne s'agissait pas en effet, comme dans «*L'Histoire des conseils de guerre de 1852*», d'un travail de pure compilation, appartenant à l'histoire et l'éclairant, travail d'actualité, étude politique, véritable bulletin d'une victoire qui fut, aurait dit Shakespeare, gagnée et perdue.

L'œuvre de Dupuis a porté et portera, nous l'espérons, de rudes coups à la superstition catholique. C'est la science mise au service de l'incrédulité, de la raison, de la libre-pensée; c'est l'anatomie des dieux, l'analyse des miracles, la réfutation, avec preuves, des dogmes impuissants, en un mot, la condamnation des rédempteurs, qu'ils s'appellent Isis, Osiris, Bacchus, le Soleil ou Jésus; la dispersion de leur cour, les douze apôtres ou les douze mois.

Un poète a dit: *Les sauveurs se sauveront!...*

Rationalistes! sauvons-nous des sauveurs; les Dawemport eurent dans l'antiquité des précurseurs, puis des apôtres; ils ont et auront des disciples, car l'ignorance accumulée par les siècles ne peut se dissiper en un jour.

Rire des miracles et des décrétales avec Rabelais et Voltaire, c'est bien; les dépister et les dévoiler, ainsi que le désire notre fidèle collaborateur et ami, S. Morin, c'est mieux. Montrons au public ébahi les ficelles sacréées qui font danser les saintes marionnettes; ouvrons toutes grandes les portes des mystérieuses armoires; quel que soit le dieu, brisons le tabernacle, et de la boîte à surprise montrons le double fonds.

Le livre de Dupuis, tiré à treize mille exemplaires dans l'espace de sept années (1), dénoncé aux foudres

(1) 1817-1824. En pleine restauration.

du bras séculier par la presse cléricale et les évêques (*pairs de France*), traqué sur les quais, mutilé dans les bibliothèques publiques, brûlé au fond des sacristies, saisi par les inspecteurs en librairie, coté à des prix très-élevés par les marchands, nous est enfin rendu sous la forme d'un volume in-18, dont le prix modeste constitue le meilleur éloge; car ce n'est pas tout de rééditer de bons livres, il faut encore les rendre accessibles aux classes ouvrières, qui ont les premières droit à l'instruction rationnelle, qui seule peut leur faire regagner le temps perdu.

A cette œuvre se sont consacrés les éditeurs, dont nous annonçons la nouvelle publication (1). Au nom de la Libre-Pensée, nous les remercions de leurs efforts, et nous espérons qu'ils seront couronnés d'un plein succès.

ALFRED VERLIÈRE.

Chronique

LA LÉGALITÉ QUAND MÊME. — S'appuyant sur le texte des lois anciennes, le tribunal correctionnel de Florence vient de prononcer une condamnation à quinze jours de prison contre un homme du peuple pour avoir blasphémé « *le saint nom de Dieu* » ! Or, on pourrait emprisonner de ce chef les neuf-dixièmes de la population; car un Toscan ne prononce pas trois phrases sans y faire intervenir le *saint nom*, orné d'épithètes variées suivant l'humeur de celui qui parle.— Par compensation à cette jurisprudence du Moyen-Age, le même tribunal n'a condamné qu'à trois ans de prison un Sicilien, moine de Saint-Jean-d'Alcantara, coupable de la peccadille de *rapt* et de *viol* d'une *mineure*, le tout accompagné de circonstances qui ont dû faire requérir le huis-clos. (*Siècle*).

(1) Un vol. in-18; 1re édit., 3 fr. 50 c.; 2e édit., 1 fr. 25 c.

Genève. — Impr. veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge.

An 77, 15e décade. — 8e ANNÉE, No 15. — 11 Mai 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Vernouillet et Noyant, rue de la Vieille-Estrapade, 3.

Le livre des Juges

7me article. — Gédéon. — Ch. VI, VII, VIII

Le juge Ehoud a été le modèle du barbare ou plutôt du sauvage, recourant, pour la délivrance de sa tribu, à une ruse atroce. Déborah, plus vaillante et moins cruelle dans l'action, l'est peut-être davantage dans les sentiments qu'elle exprime après sa victoire sur Siséra. Avec Gédéon, le livre des Juges ouvre la série des Juges ambitieux, sceptiques, qui cherchent à faire tourner à leur profit, l'aide qu'ils donnent aux tribus d'Israël opprimées par leurs voisins. Sans aucun doute, le peuple, harcelé de tous côtés par des ennemis qu'il est incapable de soumettre ou d'anéantir complètement, cherche

à se réfugier sous la tutelle d'un chef puissant. « Un roi comme en ont nos voisins victorieux », tel va être le cri de chaque tribu, jusqu'à ce qu'enfin il devienne le cri de toute la nation. La protection de Jéhovah est décidément reconnue insuffisante, malgré les interventions miraculeuses plus fréquentes. C'est ce qui ressort de la curieuse histoire de Gédéon.

Comme toujours, nous remarquerons d'abord que les documents qui ont servi à la rédaction de l'histoire de Gédéon et de celle de son fils Abimélec, diffèrent par le fond et par la forme, et, par conséquent, qu'ils ne peuvent être contemporains de ces personnages. Tout le long du ch. IX, Gédéon s'appelle Jérubbaäl, même quand c'est évidemment le rédacteur qui parle. Dans les chap. VII-VIII cependant, il se nomme régulièrement Gédéon. Dans les versets 29-35 du ch. VIII, qui forment la transition du ch. IX, il porte les deux noms réunis : Jérubbaäl-Gédéon.

Même divergence pour les noms d'Elohim et de Jéhovah. Au ch. IX Elohim est nom propre; et, ici encore, même dans les passages écrits de la main du rédacteur. Dans les ch. VI-VIII, l'usage de Jéhovah est, au contraire, très-fréquent, et celui d'Elohim très-rare. Que si l'on admet avec un critique moderne (1) que ces trois chapitres, à cause de leur grande ressemblance avec les fragments jéhovistes du Pentateuque, sont de la main même du jéhoviste, il est toujours très-remarquable que le neuvième chapitre se distingue encore d'eux, que lui du moins ne porte aucune trace d'une telle ressemblance.

Après nous avoir dit, au commencement du ch. VI, que les enfants d'Israël souffraient beaucoup sous le joug des Madianites, le livre des Juges (v. 8) fait intervenir un prophète qui leur reproche leur désobéissance et leur ingratitude envers l'Eternel, et immédiatement après,

(1) Staehlin.

au v. 11, c'est un ange de Jéhovah qui apparaît à Gédéon sous un chêne, à Ofrah. Le prophète et l'ange sont-ils un seul et même personnage? Ou sont-ils des personnages différents?

Mais, voici qu'au verset 13me, Gédéon, s'adressant à cet ange de Jéhovah, lui dit: « Pardon, monseigneur, si Jéhovah était avec nous, tout ceci nous serait-il arrivé? » Ce qui semblerait faire croire que Gédéon répond au prophète du ỳ. 8, qui fait sonner à ses oreilles les hauts faits de Jéhovah, en faveur d'Israël, ou, tout au moins, que Gédéon n'a pas une confiance très-grande dans le caractère divin de celui qui parle. C'est ce qui résulte de la suite du récit avec une évidence telle qu'il semble étonnant qu'on veuille nous faire accroire, à nous, à près de trente siècles de distance, ce que Gédéon avait peine à admettre, c'est-à-dire l'intervention spéciale de Dieu en faveur de son peuple. Lorsqu'en effet, Gédéon, que l'ange de Jéhovah charge de la mission de délivrer Israël de la main des Madianites, objecte qu'il est faible lui-même et originaire de la plus faible des tribus d'Israël et des familles de sa tribu, Jéhovah répond: « Va, je serai avec toi et tu frapperas Madian comme un seul homme ». Mais Gédéon demande un signe, un miracle, et, chose plus singulière encore, c'est lui, Gédéon, qui indique le miracle à faire, qui dicte à Jéhovah la façon dont il doit manifester sa puissance. Et quelle manifestation! « Et Gédéon lui dit (à Jéhovah): Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, fais-moi un signe que c'est toi qui me parle. Ne t'éloigne pas d'ici jusqu'à ce que je revienne vers toi, j'apporterai mon offrande et je la placerai devant toi. Et il (Jéhovah) répondit: Je resterai jusqu'à ton retour. Et Gédéon alla et prépara un jeune chameau, une mesure de farine en gâteaux. La chair, il la plaça dans un panier et la sauce dans un pot. Il apporta cela sous le chêne et il s'approcha. Et l'ange de Jéhovah lui dit: Prends la chair et

les gâteaux et place-les sur ce rocher et répands la sauce; et il fit ainsi. Et l'ange de Jéhovah étendit le bout de la baguette qu'il avait à la main, il toucha la chair et les gâteaux et une flamme sortit du rocher et consuma la chair et les gâteaux, et l'ange de Jéhovah disparut de ses yeux (1) ».

En vérité, un prestidigitateur n'aurait pas mieux fait, sauf qu'il n'aurait pas disparu lui-même dans la flamme enchantée. Mais il paraît, d'après le verset 23, que Jéhovah ne disparaît pas davantage, puisqu'il y rassure Gédéon effrayé d'avoir vu l'Eternel face à face; éternel cauchemar de tous les héros juifs en rapport avec Jéhovah. Nous ne relèverons pas ce qu'il y a de peu convenable dans ce rôle prêté à Dieu, qui se morfond sur une pierre pendant que Gédéon va apprêter sa cuisine sacrée, et qui, ensuite, la baguette à la main, fait disparaître les viandes et les gâteaux, comme Bosco fait dans ses tours de passe-passe. C'est le personnage de Gédéon qui nous intéresse par sa naïve incrédulité qui, du reste, ne paraît pas avoir cédé à ce premier miracle. Nous le retrouvons, en effet, au verset XXXVI s'exprimant ainsi : « Et Gédéon dit à Dieu : S'il est vrai que tu veuilles secourir Israël, par ma main, *comme tu l'as promis*, voici, j'étendrai cette rangée de laine dans la grange; s'il y a de la rosée sur la laine seule, et que le sol alentour soit sec, je saurai que tu secourras Israël par ma main, comme tu l'as promis. Et il en fut ainsi, et il se leva le lendemain, il pressa la laine et il sortit de la laine un bassin d'eau ». Voilà donc Gédéon rassuré? Pas du tout. « Et Gédéon dit à Dieu : Ne te mets pas en colère contre moi et je parlerai encore une fois. Je *t'éprouverai* encore une fois par la laine. Que la laine soit sèche maintenant et que sur le sol il y ait de la rosée. Et Dieu fit ainsi, etc. (2) ».

(1) V. 17-21.
(2) 36-40.

C'est ce sceptique, ce défiant héros que nous allons voir agir maintenant dans notre prochain article.

EUDOXIUS.

L'anthropophagie sacrée

L'anthropophagie est un des caractères qui distinguent les peuples les plus grossiers, chez lesquels l'homme s'élève à peine au-dessus de la brute, qui n'ont aucune notion du droit et du devoir; l'individu n'a qu'une pensée et qu'un but, la satisfaction de ses instincts animaux; il n'a pour ses semblables ni respect ni affection; le plus fort écrase le plus faible, le déchire et se repaît de ses membres sanglants. L'abandon de ces horribles festins marque ordinairement un progrès vers un état supérieur, et, dès qu'apparaît une lueur de civilisation, dès qu'on entrevoit quelques règles de morale, on flétrit comme un crime épouvantable la coutume établie chez les peuples primitifs de se nourrir de chair humaine. Et pourtant la religion qui se donne comme la plus pure émanation de la sagesse divine, celle qui a la prétention de pouvoir seule guider l'humanité dans la voie de la perfection et de la conduire sûrement au bonheur céleste, le Christianisme, par une étrange rétrogradation, a remis en honneur l'anthropophagie, dont il a même fait une obligation à ses adhérents. Non pas que l'Église nous prescrive de nous manger les uns les autres; mais elle veut que chacun de nous mange de temps en temps un corps humain, le corps du Sauveur, toujours renaissant, quoique toujours consommé, le même corps toujours vivant, présent dans l'Eucharistie. Elle a condamné, anathématisé ceux qui ne voient dans cette cérémonie qu'une commémoration symbolique de la Cène, et ceux qui soutiennent que le pain et le vin consacrés par la parole du prêtre ne contiennent que d'une manière figurée le corps de Jésus-Christ. Ce

qu'elle enseigne, c'est que, par l'effet de ces paroles magiques, le pain et le vin ont disparu, qu'il n'en reste plus que les espèces ou apparences, que ces objets, qui pour nos sens paraissent être du pain et du vin, « contiennent réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ ». En s'adressant à l'hostie, on lui dit : « *Ave verum corpus;* nous vous saluons, ô vrai corps né de la Vierge Marie, vrai corps qui as souffert et as été immolé sur la croix pour le salut de l'homme ». Il n'y a plus ici ni figure ni allégorie; c'est une réalité. Il faut donc récuser le témoignage de nos sens (1) et croire que le communiant mange un corps humain tout entier, la tête, les membres, les viscères, les intestins, en un mot un organisme humain complet.

Cette idée est profondément répugnante, non seulement pour la raison, mais encore pour le sentiment moral. Manger un homme, c'est un acte hideux, dégoûtant. Chez certaines peuplades, quand les vieillards sont affaiblis par l'âge et ne peuvent plus supporter les longues marches ni les fatigues de la chasse, il est d'usage de les débarrasser de la vie et de les manger. Les fils mangent leur père par piété filiale. Il y a ici quelque chose de semblable. C'est notre père spirituel, notre rédempteur, qu'il s'agit de dévorer; cette circonstance ajoute encore à l'horreur de ce repas de cannibale.

Si, grâce aux lumières que donne la foi, le communiant voyait dans l'hostie ce qu'elle contient suivant l'Église, c'est-à-dire le corps de Jésus-Christ, tel qu'on le représente sur le crucifix, ou plutôt tel qu'il était pendant sa vie terrestre, et, si on lui proposait de le manger, il éprouverait une répulsion invincible, il regarderait comme une impiété de porter une dent sacrilége sur

(1) **Præstet fides supplementum**
Sensuum defectui.
Hymne : *Pange, lingua.*

ce corps vivant, de déchiqueter, de broyer, d'avaler son maître. Et cependant, telle est l'action qu'il accomplit, non seulement sans scrupule, mais même avec joie, avec amour.

Les pères de l'Eglise qui ont médité sur ce sujet et ont voulu l'élucider, ont senti combien leur tâche était ardue, et ont affirmé que la transformation qui se fait à l'égard des sens, a pour but de dissimuler un spectacle qu'on ne pourrait supporter. « Pour que la faiblesse humaine, dit saint Bernard, ne s'épouvante pas de manger de la chair et de boire du sang, le Christ a voulu les couvrir, les déguiser sous les apparences du pain et du vin. » Pierre Lombard s'exprime ainsi : « Pour trois raisons principales le Christ a voulu que sa chair et que son sang fussent revêtus de la forme d'autres substances : 1° pour que la foi, qui n'a de rapport qu'avec les choses invisibles, ait le mérite d'affirmer ce que ni la raison ni les sens ne peuvent percevoir ; 2° *pour que l'âme ne s'effraye pas du spectacle offert aux yeux, car nous ne sommes pas habitués à manger de la chair crue et à boire du sang ;* 3° enfin, pour que les incrédules n'insultent pas la religion chrétienne, qu'ils ne l'accusent pas ironiquement *de désaltérer les fidèles avec le sang d'un homme mort* (*Lib.* IV. *Distinct.* II, *cap.* 4) ».

Mais le déguisement n'est qu'un voile que nous pouvons et devons arracher : en définitive, l'action du fidèle consiste à *manger de la chair crue et à boire du sang*. Bien que le pain et le vin consacrés contiennent chacun l'intégrité du corps, en nous référant aux paroles de Jésus qui ordonne de manger sa chair et de boire son sang (*Jean*, VI, 55-57), on doit considérer le pain comme contenant plus particulièrement les parties solides et mangeables du corps, et le vin comme contenant les parties liquides et potables, le sang. Les prêtres, qui ont le privilége de communier sous les deux espèces,

méritent donc la qualification de *buveurs de sang*, puisque chaque jour ils boivent un verre de sang humain.

Ainsi l'Eglise ne peut se disculper du reproche d'avoir rétabli et glorifié l'anthropophagie, d'avoir emprunté à la sauvagerie la plus infime une pratique monstrueuse, d'avoir familiarisé les hommes avec les festins de chair humaine.

Le but assigné à ce rite est encore une imitation des peuples cannibales. Les habitants de la Nouvelle-Zélande se figurent que, quand ils mangent la chair d'un grand chef, ils s'assimilent ses qualités morales et font passer en eux-mêmes les vertus du défunt, au fur et à mesure qu'ils digèrent son corps. De même, le Catholicisme, en faisant une vertu et un devoir de la manducation du corps de Jésus-Christ, enseigne que le fidèle qui s'en nourrit, acquiert une foule de grâces spirituelles. Attribuer à l'usage d'un mets matériel l'amélioration morale, c'est une conception des plus grossières, digne du Fétichisme; choisir comme mets moralisateur la chair et le sang d'un homme vivant, c'est une énormité que la superstition seule a pu faire accepter.

L'anthropophage se fait un jeu de sacrifier la vie humaine; habitué à boire le sang, il aime à le répandre; il se repaît des souffrances de ses victimes, il s'enivre du meurtre, se délecte des supplices et ne peut plus se passer de cette infâme volupté... L'anthropophagie déguisée sous les voiles mystiques ne produit pas des effets aussi pernicieux; mais elle exerce encore une influence très-funeste. Le prêtre, qui tous les jours immole une victime humaine, en boit le sang et en partage la chair entre ses ouailles, est porté à prendre goût au sang humain et regarde sans pitié les immolations de victimes humaines. Pénétré de cette idée, que le sacrifice est nécessaire et réclamé par un Dieu toujours altéré de vengeance, il tend naturellement à pratiquer le sacrifice sur une large échelle. Aussi, au temps de sa toute-puissance,

le clergé s'est montré cruel, affamé de carnage; tant qu'il a été l'instigateur de la politique, il a causé une infinité de guerres, a prêché l'extermination de ses ennemis, a fait couler des flots de sang, a organisé, surtout au moyen de l'Inquisition, les supplices les plus atroces. Tout récemment encore, il a contribué de tous ses moyens à faire entreprendre plusieurs guerres injustes. Toute résistance à ses vues doit être châtiée par les armes. Pour faire pénétrer ses missionnaires dans un royaume, il ne se fait pas scrupule de ravager les provinces, de mettre les villes à feu et à sang, de semer la dévastation. Il résiste de toutes ses forces au mouvement philosophique qui demande l'abolition de la peine de mort. Il s'indigne à la pensée que les hommes puissent cesser de s'entretuer; il nous rappelle que son Dieu, le farouche Jéhovah, est le Dieu des armées, plus cruel que Moloch. Il veut le maintien du bourreau, la continuation des hécatombes humaines égorgées pour satisfaire les caprices des potentats. De Maistre a été le fidèle interprète de l'Eglise, quand il a dit que l'effusion du sang avait une vertu expiatoire et salutaire, et que la terre était un autel qui devait être constamment arrosé de sang. Le clergé a applaudi à ces horribles paroles. Ce sont bien là des sentiments d'anthropophage!

MIRON.

Discussion publique entre M. le professeur Buisson et M. le pasteur Barde sur la sainteté de la Bible

Le 4 Mai a eu lieu, à Genève, dans la salle de la Réformation, une sorte de duel doctrinal entre M. le professeur Buisson et M. le pasteur Barde. Déjà le premier avait soutenu, dans cette ville, que la Bible ne mérite pas d'occuper la place que le Christianisme lui a donnée dans l'éducation de la jeunesse à cause des erreurs

qu'elle contient et des fâcheuses impressions morales qu'elle peut produire; le second avait essayé de lui répondre en justifiant de son mieux les passages incriminés: mais, comme ils avaient également parlé en l'absence l'un de l'autre, il pouvait rester des doutes dans l'esprit de beaucoup de personnes sur la valeur foncière de leurs raisons, parce qu'elles n'avaient pas été soumises, au moment même où elles se produisaient, à la critique serrée et sévère d'un adversaire personnellement intéressé à en signaler les endroits faibles. On devait donc désirer qu'ils consentissent à se poser en face l'un de l'autre, et que les questions qu'ils avaient traitées dans un monologue où ils pouvaient se mettre parfaitement à leur aise, fussent soumises à une discussion nouvelle dans un dialogue où elles seraient isolées et immédiatement réduites à leur juste valeur. M. le pasteur Godet s'était refusé à cette épreuve sous un prétexte misérable; M. le pasteur Barde s'est montré plus courageux et a bravement accepté le débat public: est-ce l'effet d'une plus grande jeunesse ou d'une habilité supérieure? Nous l'ignorons: mais ce qui est sûr, c'est que sa conduite ne contribuera pas peu à faire ressortir ce qu'il y a eu d'étrange dans celle de son confrère neuchâtelois.

Tous les journaux du pays ont rendu compte de cette joûte oratoire et philosophique en des termes très-élogieux; ils se sont généralement accordés à vanter le talent et la courtoisie dont les deux athlètes ont fait preuves dans toute la suite du débat. Je suis loin de m'inscrire en faux contre ce concert de louanges; au contraire, je serais très-porté à dire que les deux mérites signalés ont été plutôt en excès qu'en défaut, en ce sens que M. Buisson aurait poussé la courtoisie jusqu'au point de nuire à sa cause, et que M. Barde aurait déployé une habileté capable de donner le change aux

personnes irréfléchies ou inexpérimentées sur la force réelle de ses réfutations.

Ces messieurs étaient convenus de faire durer leur discussion depuis huit heures jusqu'à dix heures et de la partager en deux parties : pendant la première M. Buisson devait présenter les objections qu'il jugerait convenable d'élever contre certains passages de la Bible, et M. Barde devait réfuter successivement chacune d'elles en montrant ce qu'elles pouvaient avoir de défectueux; pendant la seconde, M. Barde avait réclamé le droit de poser à M. Buisson plusieurs questions relatives au sujet du débat, et celui-ci s'était obligé à y répondre comme il l'entendrait. Six secrétaires choisis respectivement par les deux adversaires étaient chargés de prendre note des paroles échangées entre eux, et un président nommé par les six secrétaires, avait la mission de maintenir l'ordre dans l'assemblée, et, au besoin, entre les deux interlocuteurs. Cette dernière tâche n'a pas été bien difficile à remplir : quoique l'assemblée se composât d'environ trois mille personnes, qui n'étaient rien moins qu'indifférentes à la cause discutée, les sentiments divers ne se sont manifestés en général que sous forme d'applaudissements donnés à chaque orateur par ses partisans sur la fin de son discours. Il y a bien eu un coup de sifflet lancé contre M. Buisson; mais il est probable que c'était l'effet d'une bravade de jeunes gens : je ne crois pas qu'on puisse trouver à Genève, hors du monde catholique, d'homme assez avili par la foi pour commettre une telle inconvenance.

Il y a eu encore un cri d'improbation envoyé à la même adresse. Lorsque M. Buisson, interpellé par M. Barde, a répondu qu'il ne croyait pas que Dieu pût punir comme et quand il le voulait, une femme s'est écriée de toute la force de ses poumons : «*C'est indigne!*» mais c'était une femme. Or, à Genève comme ailleurs, malgré l'instruction plus large qu'elles reçoivent, les

femmes ont plus de passion que de raison, et par conséquent sont plus accessibles aux inspirations du fanatisme. On peut même y remarquer que ce ne sont pas les moins instruites qui sont les moins forcenées dans leurs croyances. C'est chez elles particulièrement que le demi-savoir produit cet orgueil misérable qui fait que l'on ne veut rien entendre, rien examiner, en dehors des idées qu'on a reçues comme des vérités suprêmes. On a été à même d'en observer les manifestations les plus grotesques pendant la conférence qui nous occupe; tandis que les unes bondissaient de colère, les autres faisaient des gorges chaudes des objections de M. Buisson: elles n'y voyaient que de vaines paroles qu'elles auraient pulvérisées d'un seul coup; elles ne comprenaient même pas que des hommes sérieux pussent y faire la moindre attention. On n'aura pas de peine à reconnaître là les résultats d'une éducation faite sous les influences de la sainte Église: les ministres protestants n'élèvent peut-être pas les femmes sur leurs genoux, comme les prêtres catholiques se vantent de le faire; mais ils ont bien soin d'assaisonner à leur façon les bribes de science qui leur sont données, et, quand ils ont garni à leur convenance leur pauvre cerveau trop docile, ils le ferment à double et triple tour et en emportent la clef dans leur poche.

Quoi qu'il en soit, les objections préparées par M. Buisson et acceptées par M. Barde pour la discussion publique portaient: 1° sur le récit de la chûte de l'homme, Genèse, ch. II; 2° sur l'ordre que Dieu donne à Abraham de lui sacrifier Isaac, Genèse, ch. XXII; 3° sur la demande que les Israélites font aux Égyptiens de leur vaisselle d'or et d'argent, Exode, chap. XI; 4° sur la différence qui existe dans les motifs du 4me commandement de Dieu entre le texte de l'Exode, chap. XX, vers. 8-11, et celui du Deutéronome, chap. V, vers. 12-19; 5° sur l'obligation imposée aux Israélites, lors de la prise de Jéricho,

d'exterminer les Chananéens sans distinction d'âge ni de sexe, JOSUÉ, chap. VI; sur les *cinq cent mille* hommes de l'armée de Jéroboam massacrés par Abija sur un champ de bataille moyennant l'assistance de Dieu, II CHRO.

Ces sujets étaient en général bien choisis; cependant nous devons faire une réserve pour le *quatrième*. L'objection qu'il fournit est certainement aussi forte au moins que celles que l'on peut tirer de tous les autres; mais elle n'est pas assez saisissable pour les gens du monde : il faut la subtilité exercée des théologiens pour remarquer que le texte du 4me commandement n'a pu être écrit que d'une seule façon sur les tables de pierre gravées de la main de Dieu même, et que, si le DEUTÉRONOME en donne une copie différente de celle de l'EXODE, c'est que l'une des deux est inexacte, ce qui renverse l'autorité des Livres Saints. Précisément parce que cette difficulté était très-délicate, M. Buisson aurait dû la mettre fortement en relief, et c'est ce qu'il n'a pas fait. Aussi M. Barde s'est-il donné des grands airs de triomphateur sur ce point. Naturellement il n'a pas mis en pleine lumière ce que son adversaire avait laissé dans l'ombre; et le bon public est resté sous l'impression que M. Buisson avait fait une objection sans valeur, et qu'il avait suffi à M. Barde de souffler dessus pour la faire disparaître.

Ce n'est pas la seule fois que M. Buisson n'a pas usé de toute la précision désirable en formulant ou en soutenant ses objections. Par exemple, au sujet de l'ordre que Dieu donne à Abraham de lui immoler son fils, il n'a objecté qu'une sorte d'autorisation qui en résultait pour l'abominable pratique des sacrifices humains, sur quoi M. Barde n'a pas manqué de lui répondre qu'on ne pouvait pas en tirer une semblable conclusion, puisque Dieu n'avait pas laissé l'immolation s'accomplir; et c'était parfaitement juste. Mais le véritable sacrifice que Dieu demandait à Abraham, n'était pas celui de son fils;

c'était celui de sa *conscience*, de son *sens moral*, ce qui est bien autrement grave et d'une portée beaucoup plus grande. Oui, Dieu mettait Abraham dans l'alternative de choisir entre sa *conscience* et sa *foi :* puis, quand le choix fut fait dans ce dernier sens, il ne lui en demanda pas davantage, et sa faveur lui fut assurée pour toujours. Il est facile de voir les conséquences pratiques qui résultent de ce passage, elles sont monstrueuses; mais c'est précisément parce qu'elles sont plus horribles que les sacrifices humains, qu'il importait de formuler l'objection avec une rigueur extrême. Les prêtres de toutes les religions ont trop bien su dire, avec succès dans tous les temps, que les suggestions de la conscience devaient être sacrifiées aux ordres de la divinité, pour qu'on ne s'appliquât pas à faire ressortir une bonne fois l'odieux de ce principe et pour qu'on ne leur arrachât pas des mains à tout jamais une arme au moyen de laquelle ils ont fait répandre tant de sang innocent.

Nous sommes portés à croire que c'est par ménagement pour son interlocuteur ou par une trop grande confiance dans l'intelligence des auditeurs, que M. Buisson a évité souvent de pousser à outrance ses objections. Sans doute la courtoisie est une qualité précieuse dans les rapports sociaux; cependant elle ne doit jamais devenir une cause de dommage pour les principes sur lesquels l'ordre social repose. En se plaçant à ce point de vue on trouverait peut-être qu'il y a quelques reproches à adresser à M. Buisson. Ainsi, suivant nous, il a manqué à la cause qu'il avait à défendre en laissant de côté les passages de la Bible qui étaient les plus propres à faire de l'impression sur la foule réunie pour assister à la discussion. La grande majorité de cette foule se composait de femmes, fanatiques pour la plupart et difficiles à ébranler dans leur respect pour ce qu'elles ont appris dès l'enfance à regarder comme la parole de Dieu : qu'elle stupeur n'auraient-elles pas éprouvée, si on leur

eut lu de la bonne manière l'histoire édifiante des filles de Loth si désireuses d'empêcher la fin du monde, les curieuses aventures de Thamar avec son beau-frère Onan et son beau-père Juda, les récompenses accordées au bon cœur de la chaste Rahab, et la gloire qui a couronné les peu scrupuleuses manœuvres de la vaillante Judith? On concevrait que l'on épargnât des lectures aussi scabreuses à des femmes qui en sont encore aux pures inspirations de leur pudeur naturelle; mais, quant à celles dont l'orgueil insensé leur fait accueillir avec insulte la lumière qu'on leur apporte, il ne faut pas craindre de leur faire monter un peu la confusion au visage pour les forcer à reconnaître la vérité.

MARTIN BOUCHEY.

(*La fin au prochain numéro.*)

Chronique

RÉFLEXIONS REMARQUABLES. — Nous recevons, par une lettre anonyme, quelques réflexions qu'on nous prie d'insérer dans le RATIONALISTE, comme un supplément aux objections de M. Buisson. Les trouvant en effet dignes d'attention, nous nous faisons un plaisir de les publier :

« Avant le péché, dit notre correspondant inconnu, « Adam et Eve n'avaient pas, comme l'affirme expres« sément la Bible, la connaissance du bien et du mal : « on peut donc, et en logique on doit en conclure, qu'ils « n'étaient pas en état de juger s'ils faisaient le bien en « obéissant à Dieu, et le mal en lui désobéissant. D'ail« leurs, du moment où ils étaient sur ce point aussi igno« rants qu'on veut nous le faire croire, ils se trouvaient « à peu près au même niveau que les autres animaux « sous le rapport de l'intelligence : ils n'avaient donc « pas ce qui leur était nécessaire pour résister aux « paroles du serpent, et, par conséquent, ils n'étaient « pas responsables de leur chûte ».

LE SYLLABUS DU TRIBUNAL DE VENISE. — Le 15 Mars, le tribunal provincial de Venise, après des débats fort intéressants, condamnait le baron Ferdinand Swift à 400 francs d'amende et aux frais de la procédure, pour des articles contre le Catholicisme et contre les religions en général, que M. Swift avait publiés dans son journal «*La Ragione*». Nous nous reprocherions certainement de ne pas faire connaître à nos lecteurs quelques-uns au moins des *considérants* par lesquels le tribunal a motivé la sentence qu'il a cru pouvoir rendre, malgré la belle défense de l'avocat Giuriati.

. . . .

« Considérant..... que le fait des publications sus-indiquées constitue le délit prévenu et punissable aux termes de l'édit du 26 Mars 1848; car nier l'existence de Dieu, propager l'Athéisme,..... chercher à persuader aux autres que, même en lui enlevant l'idée d'une divinité, *le peuple ne deviendrait pas immoral*,... c'est incontestablement répandre l'incrédulité, répandre une doctrine contraire à la religion chrétienne.

« Considérant..... que la liberté du culte par laquelle chacun peut professer, discuter et enseigner les principes religieux qu'il préfère, ne saurait jamais impliquer la négation absolue de toute religion, ce qui ne serait pas seulement une contradiction, mais une *absurdité*»...

Cette persécution et la logique étonnante des juges n'ont pas paru convaincre M. de Swift. On dirait au contraire qu'il a redoublé de zèle pour la cause du Rationalisme. C'est un exemple à signaler. L'honorable rédacteur de la *Ragione* a publié dans le n° 15 de son journal une pétition qui demande au Parlement l'abolition de l'article 1er du statut (*la religion catholique est la religion de l'Etat*). Nous sommes heureux d'apprendre que cette pétition a déjà réuni de nombreuses signatures.

P. P.

Genève. — Impr. veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge.

An 77, 16e décade. — 8e ANNÉE, No 16. — 24 Mai 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve OETTINGER et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Vernouillet et Noyant, rue de la Vieille-Estrapade, 3.

La Vierge-mère

Le Christianisme fait naître d'une vierge-mère son Dieu révélateur : il a cru ainsi rehausser la dignité d'un si éminent personnage, en le plaçant, pour son origine terrestre, en dehors des lois qui régissent le commun des hommes. On trouve des prétentions semblables chez plusieurs religions antérieures au Christianisme : dans la religion bhramanique, Krischna, incarnation de Vichnou, seconde personne de la Trinité, naît d'une vierge (1); il en est de même du fondateur du Bouddhisme, Chakia-Mouni (2), et du grec Persée (3). Ainsi,

(1) *Biographie* MICHAUD, *Mythologie*, Vo *Krischna*.

(2) L'abbé HUC, *L'empire chinois*, t. II, p. 218.

(3) Saint Justin disait aux Gentils : « Si nous croyons que Jésus-Christ est né d'une vierge, ne le dites-vous pas de Persée ? » I *Apol.*, c. 32.

sur ce point comme sur tant d'autres, le Christianisme n'a fait que copier les religions appelées païennes, bien qu'il les déclare inspirée par les démons, esprits d'erreur et de perversité.

Pourquoi a-t-on voulu ainsi intervertir, pour la naissance des révélateurs, l'ordre naturel? Si Dieu revêt la nature humaine, il doit satisfaire à toutes les conditions de l'humanité. Le faire naître sans père, c'est en faire un produit monstrueux, étranger à l'espèce humaine. Et l'on ne voit pas ce qu'il y gagne en dignité; car, par la mère, il participe à toutes les infirmités, à toutes les misères de la race; il descend de nombreux ancêtres parmi lesquels se trouvent nécessairement des individus fort imparfaits, des sots, des scélérats; il ne retire donc aucune supériorité par la suppression d'un des auteurs de tout être humain.

Les Chrétiens ont voulu voir, dans l'origine miraculeuse de Jésus, la réalisation d'une prophétie juive; et, selon leur habitude, ils n'en citent qu'un court extrait qui, isolé du texte, semble, au premier abord, favoriser leur système. On lit dans Isaïe : « *Une vierge concevra et enfantera* (VII, 14) ». Beaucoup de lecteurs se contentent de cette citation fort claire. Mais, quand on se donne la peine de lire le chapitre entier d'où est tirée cette phrase, on voit qu'il s'agit de tout autre chose. Jérusalem étant assiégée, Isaïe vient, de la part du Seigneur, trouver le roi Achaz et lui promet qu'il sera délivré de ses ennemis. Pour fixer la durée des événements, il annonce qu'une vierge, ou plutôt une jeune femme (tel est le sens du mot hébreu *Alma*) concevra et enfantera un fils, et qu'avant que cet enfant sache distinguer le bien du mal, les deux peuples qui lui font la guerre seront abaissés. Et, au chapitre suivant, le prophète raconte qu'il s'est mis à l'œuvre pour exécuter les promesses divines : il s'approche, en présence de témoins fidèles, de la *prophétesse* (la jeune femme indiquée plus

haut ; elle conçoit un enfant, et Isaïe annonce de nouveau qu'avant que cet enfant sache nommer son père et sa mère, on emportera les dépouilles des rois de Syrie et de Samarie. Il n'y a donc là rien de miraculeux : l'enfant dont il est question est tout simplement le fils né d'Isaïe et de sa femme, conformément aux lois ordinaires, et cet enfant ne figure, dans le récit, que comme mesure de temps. Il n'y a rien qui puisse s'appliquer à futur messie (1).

Mais dès qu'il s'agit de prophéties, les amants du surnaturel ne sont pas difficiles ; ils choisissent dans un passage ce qui leur plaît, sans s'inquiéter du surplus ; on peut ainsi trouver dans la Bible tous les évènements imaginables.

Chez les Juifs, l'idée du Messie s'élabora lentement ; ce ne fut d'abord que l'attente d'un ordre de choses où la prospérité des fils d'Israël serait assurée ; puis on imagina un chef puissant, envoyé de Dieu pour inaugurer cette ère de gloire et de félicité. Ce Messie, objet de leurs vœux, devait réaliser les prophéties ; chacun, en cherchant dans les Livres Saints, y prenait à son gré quelques-uns des traits pour composer l'image du grand libérateur. Tous ces portraits étaient loin de s'accorder entre eux. Les évangiles nous montrent avec quel arbitraire on appliquait au Messie les passages des Ecritures, où il n'était nullement question de lui (*Mat.*, II, 15, 16. 17 ; IV, 12-16 ; XXI, 1-17 ; XXVI, 31 ; *Jean*, XIX, 24, 28, 32-37). Il est possible que plusieurs, à l'époque de Jésus, se soient figuré, d'après le passage d'Isaïe, que le Messie devait naître d'une vierge : toutefois, cette opinion était fort peu répandue, ainsi qu'il ressort des récits évangéliques.

Voyons comment cette prétendue prophétie a été accomplie à l'égard de Jésus. Remarquons d'abord que,

(1) Cette question est traitée d'une manière plus étendue dans mon *Examen du Christianisme*, t. I, p. 271.

sur nos quatre évangiles, il y en a deux, le second et le quatrième, qui ne contiennent aucune mention de la naissance miraculeuse de Jésus, qui n'y font aucune allusion, et paraissent l'ignorer complètement. Ce silence fournit une bien grave objection contre la réalité des faits : on ne s'expliquerait pas que des biographes n'eussent rien dit d'un évènement aussi important, si propre à glorifier leur héros, à le marquer d'un sceau divin, à accréditer sa mission d'envoyé du Très-Haut. Ils y auraient trouvé en outre une occasion de constater, comme ils en ont l'habitude, qu'il a accompli toutes les prophéties. Ils ne manquent pas de rappeler, au nombre des caractères que doit présenter le Messie, la descendance de David (*Marc*, X, 47, 48 ; XI, 10 ; et surtout XII, 35-37 ; *Jean*, VII, 42) ; ils s'évertuent à trouver dans la vie de Jésus une foule de traits qu'ils considèrent comme l'accomplissement de ce que les prophéties avaient annoncé du Messie. S'ils ne disent rien de la naissance d'une vierge, c'est qu'ils ignoraient ce caractère messianique, c'est qu'à l'époque où ils écrivaient, on n'avait pas encore songé à appliquer au Messie le passage d'Isaïe. Et, comme le premier évangile est certainement antérieur au quatrième, il est donc très-vraisemblable qu'à l'époque où le premier évangile a été composé, on ne pensait pas encore à attribuer à Jésus une origine miraculeuse. Plus tard, ce caractère messianique ayant été imaginé par les Chrétiens, il se forma parmi eux une légende sur la naissance surnaturelle de Jésus. De là des récits qui furent ajoutés après coup au premier évangile. Le second évangile, qui semble avoir été calqué sur le premier, aurait été composé avant cette addition ; et c'est ce qui explique pourquoi il n'y est pas question de cet incident merveilleux. Ce qui confirme cette manière de voir, c'est que, dans les premier et troisième évangiles, après les récits de la naissance et de l'enfance, qui occupent les deux premiers chapitres, il

ne se trouve plus, dans la suite des récits, aucune trace de ces évènements; bien loin de là, la conduite et le langage des personnages supposent constamment que Jésus est né, suivant les lois ordinaires, de Joseph et de Marie.

Les évangiles de Matthieu et de Luc offrent, sur la naissance de Jésus, deux récits fort différents. Suivant Luc, l'ange Gabriel fut envoyé vers une vierge nommée Marie, fiancée de Joseph, et lui annonça qu'elle concevrait par l'opération du Saint-Esprit, que son fils porterait le nom de Jésus, possèderait le trône de David, etc. Dans Matthieu, Marie étant fiancée à Joseph, il se trouva, avant qu'ils aient été unis, que Marie fut enceinte par l'opération du Saint-Esprit; le narrateur ne dit rien de ce qui a précédé et amené cet évènement. Joseph sachant qu'il n'y était pour rien, et croyant Marie coupable, veut la renvoyer: mais un ange lui apparaît en songe, lui explique la cause surnaturelle de cette grossesse, lui déclare en conséquence qu'il n'ait pas à craindre de prendre Marie pour femme, et lui annonce qu'elle enfantera un fils qui sera appelé Jésus et qui sauvera son peuple. Ces deux récits se concilient difficilement, comme le fait voir Strauss (*Vie de Jésus*, § 23). On ne s'explique pas comment Marie n'aurait pas fait part à son fiancé de la visite de l'ange et de la grossesse survenue, d'où résultait un changement si grave dans sa position vis-à-vis de Joseph, qui aurait pu être fort peu disposé à épouser une femme enceinte des œuvres d'autrui. Si Marie eût fait cette communication, dont la probité lui faisait un devoir, elle aurait évité les soupçons injurieux de son fiancé et rendu inutile l'apparition de l'ange à ce dernier. Il est clair que chacun des deux narrateurs ignore les faits racontés par l'autre, et qu'il y a là deux formes divergentes du thème fourni par la légende.

Mais ce n'est que la moindre des difficultés. On peut

demander aux deux historiens sur quels documents sérieux ils se sont basés pour accepter et enregistrer comme réels de pareils faits. Aucun d'eux ne dit à quelles sources il a puisé. La nature des choses exclut tout genre de preuve. L'entrevue de Marie avec un ange a eu lieu sans témoins ; ce ne peut donc être tout au plus que sur la déposition de Marie, que la scène a pu être connue. Mais, pour quiconque veut examiner de sang-froid et en se dépouillant de tout préjugé, une pareille déclaration sera tenue pour extrêmement suspecte. Si aujourd'hui une fille enceinte venait alléguer la visite d'un ange et l'opération du Saint-Esprit, non seulement elle ne trouverait personne pour la croire, mais encore elle serait conspuée, et l'on ne manquerait pas de dire unanimement que c'est une impudente, qui, pour cacher sa chute, a recours à la fourberie. Les personnes les plus bienveillantes hasarderaient peut-être une explication pour sauver sa bonne foi : c'est que, par suite de circonstances fort étranges, cette fille, dans un état de léthargie ou de somnambulisme, aurait été victime d'un viol, dont elle n'aurait conservé aucun souvenir à son réveil, et que dans un rêve elle aurait cru voir et entendre un ange qui aurait assigné à sa grossesse une cause surnaturelle. Que l'on juge l'histoire de Marie comme on ferait aujourd'hui d'une histoire semblable, et tout le merveilleux s'évanouit.

Le récit de Matthieu ne supporte pas mieux l'examen. Un mari ou fiancé s'aperçoit que sa femme est enceinte, bien qu'il n'ait eu avec elle aucuns rapports conjugaux ; il la croit coupable ; puis un rêve lui apprend que son rival est le Saint-Esprit en personne. Il n'y a rien qu'on ne puisse voir en rêve : mais il faut être dénué de bon sens pour attribuer une telle explication à une manifestation divine ; ceux même qui croyent à la possibilité de ce mode de révélation, sont obligés de reconnaître qu'il n'existe aucun moyen de discerner le songe divin, du

rêve où l'esprit égaré n'enfante que des chimères. Un mari qui se contenterait de pareils éclaircissements, serait regardé, même par les personnes les plus pieuses, comme un phénomène de candeur, comme le type le mieux achevé de la niaiserie.

Les deux récits, même en les supposant authentiques, c'est-à-dire émanant des auteurs dont ils portent les noms, sont donc dénués de crédibilité; et l'on se demande comment il s'est trouvé des lecteurs assez ingénus pour ajouter foi à de telles sornettes. Du reste, la tâche assumée par les historiens présentait des difficultés insolubles. Etant donnée la prophétie d'après laquelle le Messie devait naître d'une vierge, il s'agit d'en montrer l'accomplissement. Or, même en disposant les évènements d'une manière plus ingénieuse que ne l'ont fait les évangélistes, on ne parviendra pas à prouver, quand une femme est enceinte, que sa grossesse a une cause surnaturelle. Si bien gardée que soit cette femme, on ne pourra pas démontrer que la vigilance n'a pas été un seul instant en défaut, et que la séduction qui a pénétré jusqu'à Danaë enfermée dans une tour d'airain, n'a pu se glissser en dépit de tous les obstacles. La conséquence, c'est la condamnation d'une prophétie dont la réalisation est impossible à prouver, et du système chrétien, qui a fait de cette chose impossible un caractère essentiel du Messie. Il faut donc en prendre son parti : la qualité de fils de vierge ne peut se justifier.

(*La fin au prochain numéro.*) MIRON.

Discussion publique entre M. le professeur Buisson et M. le pasteur Barde sur la sainteté de la Bible

(*fin*)

On n'a pas les mêmes reproches à faire à M. Barde, bien au contraire. Non seulement il n'a pas sacrifié le moindre de ses avantages par égard pour son adver-

saire, mais encore il n'a pas craint de s'en donner en ne tenant aucun compte des conventions qui avaient été faites. Ainsi, il était convenu que, pendant la première partie de la séance, il appartiendrait à M. Buisson seul de poser des questions; et, à peine était-elle commencée, que M. Barde en adressait des plus insidieuses à M. Buisson. Il lui demandait tout simplement s'il croyait à un *Dieu personnel*, *au péché et à une vie future*, sous prétexte que ses propres réponses dépendaient essentiellement de celles que M. Buisson voudrait bien lui faire sur ces trois points. Il est facile de comprendre que la tâche de M. le pasteur aurait été singulièrement facilitée, si son interlocuteur lui avait déclaré partager avec lui des croyances qui sont le fond même du Christianisme orthodoxe; mais, ce qui n'est pas plus difficile à deviner, c'est qu'en les rejetant avec éclat, M. Buisson serait devenu immédiatement un objet d'horreur pour la masse fanatique qui composait la plus grande partie des partisans de M. Barde. Rendre son adversaire odieux à l'auditoire est certainement un moyen que la rhétorique apprend à employer; mais il reste à savoir si ce moyen est admissible dans toutes les discussions, et particulièrement dans celle dont nous rendons compte en ce moment. Nous reconnaissons que M. Barde a pu poser les trois questions mentionnées ci-dessus sans penser aux conséquences que nous venons de signaler; cependant une parole qui lui est échappée un peu plus tard, ne laisse pas que de rendre ses intentions extrêmement suspectes. En discutant une certaine manière de concevoir Dieu, il demandait comment M. Buisson pouvait le prier, *s'il priait*, se hâta-t-il d'ajouter : ce « *s'il priait* » avait évidemment la même tendance que les questions inopportunes posées au commencement de la séance. Le frémissement de l'assemblée a fait comprendre à l'orateur qu'il était allé trop loin, et il a essayé de revenir sur ses pas : mais le coup était porté, et il ne laissait que trop voir le fond du cœur.

En rendant compte de la conférence en monologue que M. le pasteur Barde à faite au cirque, j'ai signalé l'habileté excessive qu'il y avait déployée : je puis reconnaître qu'il a eu le même genre de mérite dans la conférence en dialogue de la salle de la Réformation. Il est vrai qu'il n'a jamais abordé de front les objections qui lui étaient présentées, parce qu'il ne le pouvait pas sous peine de mettre dans un trop grand jour les parties vulnérables de cette pauvre Bible ; mais avec quel art il saisissait au passage les paroles de son adversaire qui lui fournissaient un moyen de tourner la question ou de s'échapper par la tangente! Comme il s'empressait toujours d'abandonner le raisonnement pour se livrer à la déclamation oratoire ou pour faire vibrer la corde sentimentale! — M. Buisson avait dit, avec juste raison, que l'ignorance où la légende représente Adam et Ève, était un état bestial plutôt qu'humain, et que la connaissance du bien et du mal qu'ils avaient acquise par le fait de leur désobéissance, constituait pour eux un progrès incontestable : à cela M. Barde réplique en renvoyant ses auditeurs à leur première faute, et en leur demandant si ce qu'elle leur avait fait connaître, était une compensation du désordre qu'elle avait mis dans leurs âmes. — M. Buisson avait montré combien était immorale la recommandation faite par Dieu aux Israélites d'emprunter aux Egyptiens leurs vases d'or et d'argent, lorsqu'ils savaient bien ne devoir pas les leur rendre : M. Barde résout cette difficulté en alléguant que le texte porte, non pas qu'ils *empruntèrent*, mais qu'ils *demandèrent* ; comprenne qui voudra la différence qu'il y a entre *emprunter* et *demander* dans cette circonstance. — On se souvient de cette objection qui roulait sur le quatrième commandement, et que nous avons reproché à M. Buisson d'avoir choisie de préférence à d'autres plus avantageuses. M. Barde, en se mettant à la réfuter, dira-t-il un mot pour en faire sentir la portée à ses auditeurs? Il s'en gardera bien;

suivant lui, du moment où les deux motifs différents attribués dans chaque copie au quatrième commandement sont également bons, il n'y a qu'à les adopter l'un et l'autre et à les faire figurer tous les deux dans les écoles. — Quant aux deux dernières objections, qui avaient pour but de montrer combien la Bible est favorable au développement des instincts sanguinaires qui sont dans le cœur de l'homme, après avoir répété les banalités ordinaires sur les crimes commis par les Chananéens, M. Barde n'a pas manqué, comme la première fois, de rappeler les grandes batailles qui font l'orgueil de la Suisse, et de demander si l'on craignait d'y reconnaître l'intervention de Dieu; seulement, afin de n'être pas accusé d'un patriotisme trop étroit, il s'est avisé de citer les grandes victoires de la république française comme des évènements où Dieu avait pris une large part. Si Dieu s'est mêlé des guerres que les Français ont soutenues contre les rois de l'Europe à la fin du siècle dernier, ce n'est certes pas pour en avoir été prié : mais, dans tous les cas, il n'est pas facile de voir le rapport qu'il y a entre les Français repoussant l'attaque des ennemis de leur affranchissement, et les Hébreux envahissant le territoire d'un peuple qui ne leur avait jamais fait de mal et y accomplissant une extermination impitoyable.

Nous n'avons pas d'observations importantes à faire sur les questions posées par M. Barde à M. Buisson dans la seconde partie de la séance conformément aux conventions qui avaient été arrêtées d'un commun accord. Si elles avaient été adressées à un pur rationaliste, elles n'auraient pas eu la moindre raison d'être, parce qu'elles n'étaient pas de nature à l'embarrasser : au contraire, pour M. Buisson, qui traîne après lui le lourd chariot du Christianisme libéral, elles formaient un glaive à deux tranchants, par lequel il était difficile de n'être pas profondément blessé. En effet, après que M. Barde eût de-

mandé à M. Buisson s'il admettait le Nouveau Testament dans l'éducation de la jeunesse, si celui-ci eût fait une réponse simplement affirmative, son adversaire prouvait que le Nouveau Testament est essentiellement lié avec l'Ancien et par conséquent l'entraîne avec lui. M. Buisson ne s'est pas laissé prendre à ce piége, où M. Barde l'attendait, parce qu'il est assez généralement d'usage parmi les Protestants de faire bon marché de l'Ancien Testament pour sauvegarder le Nouveau : il a déclaré qu'il était d'avis qu'on fit le même usage de l'un et l'autre, c'est-à-dire qu'on en tirât ce qui s'y trouvait de bon et qu'on en rejetât ce qui était inadmissible, les miracles par exemple. Sur cette déclaration, M. Barde fit l'observation très-juste qu'après ce retranchement l'Evangile se réduirait à peu de chose : M. Buisson répondit qu'il en resterait les discours pleins d'une morale sublime et des exemples éminents; mais malgré cela chacun sentait qu'en expurgeant l'Evangile, M. Buisson le sacrifiait en réalité. — Alors M. Barde lui demanda ce qu'il mettrait à la place. Il s'attendait probablement à voir son adversaire lui citer quelques livres particuliers, sur lesquels il aurait fait de la déclamation en s'attachant à quelque passage compromettant : mais M. Buisson s'en est tiré en se renfermant dans une réponse générale qui satisfait à la question sans donner aucune prise contre lui. Il a donc pu éviter de se laisser envelopper par son adversaire dans les filets que formaient pour lui les velléités religieuses dont il faisait parade; mais en revanche il a été contraint de se découvrir beaucoup plus que probablement il ne l'aurait voulu. Aussi les orthodoxes, à défaut d'autres avantages qu'ils ne sont pas parvenu à obtenir, font-ils grand bruit de celui-là; ils sont heureux, disent-ils, d'avoir forcé les Chrétiens libéraux à donner enfin le dernier mot de leurs doctrines. Quoiqu'il en soit, il est douteux que ce succès leur soit d'un grand profit.

Nous terminerions ici nos réflexions sur ce fameux débat, si M. Barde n'y avait pas ajouté un incident dont il est juste de lui tenir compte. Après avoir, suivant son habitude, mis une queue de sermon à sa dernière réplique, prenant tout à coup envers M. Buisson l'attitude magistrale d'un pasteur vis-à-vis d'une humble brebis, il lui rappela en minaudant les belles années de sa première jeunesse, où sans doute il éprouvait toutes les jouissances d'une foi candide; il lui demanda s'il n'en conservait pas quelques regrets douloureux, et finalement il lui déclara qu'il l'attendait un peu plus tôt ou un peu plus tard au pied de la croix du Seigneur Jésus. Je ne saurais dire comment M. Buisson a pris cette singulière apostrophe; mais, il y aurait lieu d'être surpris dans le cas où il n'en aurait pas été profondément froissé. Qu'aurait pensé M. le pasteur Barde, si M. Buisson, usant d'une réciprocité à laquelle il avait droit, lui eût dit à son tour: « Mon cher interlocuteur, vous « avez trop d'esprit pour ne pas sentir la force des ob- « jections que je vous ai présentées; la manière dont « vous y avez répondu, me prouve suffisamment que « vous n'avez aucune bonne raison à y opposer. Je com- « prends que vous preniez du temps pour vous dégager « des croyances dont je vous ai fait toucher au doigt la « fausseté; mais il est impossible que vous ne vous ren- « diez pas un peu plus tôt ou un peu plus tard à l'évi- « dence. J'ose donc vous donner un rendez-vous frater- « nel au sein de la vérité et de la sincérité ». Il est à croire qu'en entendant un pareil langage, M. le pasteur Barde aurait bondi de colère, et que ses partisans les plus animés auraient crié de toutes leurs forces à l'impertinence. Mais alors à quel titre M. Barde échapperait-il à la censure qui dans un cas absolument semblable n'aurait pas manqué d'être infligée à M. Buisson? Nous ne pensons pas que sa qualité de pasteur protestant l'autorise à se poser en évangélisateur envers et contre

tous. Les prêtres catholiques seuls peuvent se mettre dans la cervelle qu'ils sont de droit divin chargés de prêcher leur religion à tout venant. Si par hasard M. Barde avait une pareille prétention, il mériterait d'être renvoyé à Mgr Mermilliod, qui, lui, serait parfaitement dans son rôle en exhortant le frère égaré à rentrer dans le giron de l'Eglise et à lui dire qu'il l'attend au pied de la croix.

MARTIN BOUCHET.



Fantaisies prophétiques

N° 1

Pulsate et aperietur vobis

I

Le Créateur a tout prévu, sans quoi l'aurait-on surnommé la Providence ?

Il n'est pas un mot tombé de ses lèvres augustes qui ne rencontre son interprète. Ses voies sont mystérieuses, on nous le répète tous les jours, et celui-là même qui nous enseigne ce dogme consolant, est le premier d'ordinaire qui se charge de nous en démontrer la fausseté.

Les écrivains sacrés du règne de la loi se sont faits les interprètes des tonnerres qui grondaient sur le Sinaï; et les écrivains du règne de la grâce sont les plus habiles dénicheurs des intentions que le Fils de l'homme se plaît tant à entourer de mystère.

On prend un texte ici ou là, on le pressure dans tous les sens, et l'éloquence consiste à exprimer de ce texte le plus de sens que possible. Le prédicateur procède comme un dîneur qui arrose sa côtelette d'un jus de citron.

Une bouche sacrée ne profère pas une parole qui ne soit sacrée. Quand Paul écrit à Timothée : « Envoie-moi mon manteau », Paul parle plus profondément qu'il n'en

a l'air. Je gage qu'un sermon a été fait sur ce texte et qu'il a été imprimé quelque part.

II

Mais qu'il doit être heureux et fier celui qui découvrit dans l'Evangile ces paroles bizarres « *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam* », et qui ensuite en fournit la savante traduction que vous savez.

La voici — succinctement toutefois — cette traduction qu'il offrit aux connaisseurs : « Tu es Pierre (pour « les besoins de la cause, on débaptisa Simon), et je te « ferai pape, c'est-à-dire que je déposerai à tes pieds « tous les trésors de la terre, depuis l'offrande diamantée jusqu'au rouge liard de la veuve. »

Jamais calembour par à peu près n'a eu un tel succès. M. Tilliencourt est débordé.

De ce jeu de mots misérable est né tout un système; et ce système s'appuya sur un dogme; et un dogme, cela ensanglante le monde, cela fait tuer un frère par son frère, et cela fournit l'accessoire de ces sublimes cérémonies qu'on appelle des *actes de foi*.

Qui sait si de la lettre de Paul à Timothée on ne tirera pas quelque jour un nouveau dogme en vertu duquel on ordonnera à chaque Chrétien de porter un manteau et de courir sus aux porteurs de paletots, qui du coup passeront hérétiques !

III

On ne sait jamais tout ce que peut contenir un mot pris au hasard dans l'Ecriture Sainte. Oyez plutôt.

Vous pensez peut-être que « *Pulsate et aperietur vobis* » ne peut vouloir dire autre chose que « Frappez et l'on vous ouvrira ». Votre esprit est borné comme le patrimoine de mon voisin. Si ces mots ne devaient renfermer qu'un sens aussi restreint, l'éloquence de la chaire n'y trouverait pas son compte. Il lui faut autrement d'espace pour prendre ses ébats.

Ces mots, si simples en apparence, doivent, eux aussi, renfermer quelque pensée profonde ; c'est indubitable. Eh bien ! cette pensée, cherchons-la.

Frappez, cela vous plaît à dire ; mais frapper est un verbe actif qui ne saurait aisément se passer de son régime direct. Il faut frapper quelqu'un ou quelque chose. Et qui peut-on bien frapper, quand il s'agit de se faire ouvrir une porte ? Et, parbleu, le concierge à la garde duquel cette porte est confiée.

C'est donc comme suit qu'il faut entendre la phrase évangélique dont le sens est l'objet de nos investigations : Frappez votre concierge, c'est le plus sûr moyen de le déterminer à vous tirer le cordon.

IV

Encore un peu, pressurons le citron, il contient autrement de jus qu'il n'en est encore tombé dans votre verre.

Donc l'Evangile a prévu le concierge.

Donc le concierge est d'institution divine.

Donc le concierge a le droit de s'inquiéter de l'heure à laquelle vous rentrez au logis, tout comme votre curé de s'enquérir de ce qui cuit dans votre marmite.

Pape et concierge sont de nature à marcher de pair. Celui-ci ne dispose-t-il pas des clefs de ce monde pendant que celui-là tient les clefs de l'autre ?

Le Pape, c'est le ciel ; le concierge, la terre. Terre et ciel, dirait Victor Hugo, ces deux antagonistes toujours prêts à se prendre aux cheveux, mais qui pourtant savent parfaitement la manière de s'accommoder entre eux : voyez plutôt les procédés de la Conférence.

V

Mais c'est aux coups qu'ils reçoivent, aux persécutions qu'ils endurent, qu'on reconnaît les amis du bon Dieu. Si donc le Pape est un peu persécuté, pourquoi le concierge ne le serait-il pas beaucoup ? Battons notre portier, Dieu nous l'ordonne : les goûts de l'Eternel sont

impénétrables, comme ses voies. On ne sait pas bien quelle est son idée là-dessus, mais il est clair qu'il aime à voir rosser ceux qu'il aime.

Passons-lui donc sa fantaisie, d'autant que mon portier est d'une indiscrétion qui frise l'impertinence.

VI

Que de jus dans un citron! que de sagesse dans la Bible!

A. D.

Chronique

Un émule d'Abraham. — On lit dans tous les journaux politiques : « Un cas horrible de fanatisme religieux vient de se produire dans un village russe. Un paysan nommé Bialikien, après avoir assisté à une lecture d'un chapitre de la Bible, dans lequel est rapporté l'épisode d'Abraham offrant son fils Isaac en sacrifice à Dieu, s'est emparé de son enfant en rentrant chez lui et lui a plongé un couteau dans la poitrine. » Ce crime affreux excite l'indignation de tous les honnêtes gens; mais il ne peut être blâmé ni par les Juifs ni par les Chrétiens. Abraham a cru entendre une voix qu'il a cru reconnaître pour celle de Dieu, et, en obéissant à cette voix qui lui ordonnait de tuer son fils, il a cru faire un acte éminemment saint et moral. En justifiant, en admirant un tel acte, on justifie tous ceux qui suivent cet exemple, tous ceux qui, comme Abraham, entendent des voix leur ordonnant le meurtre. Le livre soi-disant sacré qui glorifie ces infamies, la religion qui fait un héros de cet affreux bourreau, ne sont-ce pas de véritables poisons pour l'humanité ?

Genève. — Impr. veuve Ettinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 17e décade. — 8e ANNÉE, N° 17. — 3 Juin 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, n° 10, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, n° 12; Senez, rue de la Fidélité, n° 9, et Vernouillet et Noyant, rue de la Vieille-Estrapade, 3.

Le livre des Juges

8me *article*. — Gédéon. — Ch. VII, VIII.

Après avoir éprouvé Dieu de la façon que nous avons indiquée dans notre dernier article, Gédéon s'apprête à faire son métier de sauveur d'Israël. « Et Jérubbaäl, qui est Gédéon, se leva avec tout le peuple qui était avec lui, et ils campèrent près de En-Charod, et le camp de Madian était au nord de la colline de More, dans la vallée. Et l'Eternel dit à Gédéon : Trop nombreux est le peuple qui est avec toi pour que je livre Madian entre ses mains; Israël pourrait s'enorgueillir, en disant : C'est ma force qui m'a secouru (1). » On le voit, si Gédéon a fait le sceptique à l'égard de la divinité, dans le chapitre

(1) Ch. VII, 1, 2.

précédent, s'il a obligé l'envoyé de Dieu à donner des preuves si singulières de sa véracité et de sa puissance, l'Eternel prend maintenant sa revanche, et veut prouver le triomphe par des moyens si bizarres, qu'on ne saurait l'attribuer qu'à son intervention personnelle. C'est de bonne guerre, nous l'avouons; mais quelle idée aussi peut-on se faire d'un Dieu qui craint que le peuple ne lui refuse la gloire militaire, si les combattants sont nombreux? Nous connaissons déjà le *Dieu jaloux* du Pentateuque: nous savons maintenant que sa jalousie se porte sur tout, et s'il consent à avoir des lieutenants, qu'il désire s'en servir, mais pour sa propre réputation. On dirait Napoléon laissant écraser un de ses maréchaux, afin de pouvoir le tirer d'affaire et lui enlever un trophée.

Du reste, il ne paraît pas que le peuple de Dieu fût bien choqué de ces façons d'agir de son général céleste. Au premier appel qu'on fit dans l'armée pour inviter à la retraite ceux qui voudraient renoncer au combat, il en partit 22,000 hommes, et il n'en resta que 10,000. En vérité, Dieu connaissait son peuple; il le savait vantard et capable, après la victoire, de s'attribuer une gloire qu'il n'était pas disposé à gagner. Mais 10,000 hommes constituent encore une armée respectable, surtout pour le temps où se passe notre histoire. Il faut à Dieu une nouvelle épuration, qui, cette fois, sera décisive et radicale; car l'Eternel va l'opérer lui-même, et voici comment. « Et l'Eternel dit à Gédéon, le peuple est encore trop nombreux; fais le descendre vers l'eau, et c'est moi qui l'éprouverai, et alors celui dont je te dirai « Celui-ci ira avec toi »; celui-là ira en effet avec toi, et celui dont je te dirai « Celui-ci n'ira pas avec toi », n'ira pas. Et l'Eternel fit descendre le peuple vers l'eau. Et l'Eternel dit à Gédéon: Quiconque humera avec sa langue de l'eau, comme fait le chien, tu le mettras à part, et aussi quiconque s'agenouille pour boire. Et le nom-

bre de ceux qui humèrent avec leurs mains à leur bouche était de 300 hommes; et tout le reste du peuple s'agenouilla pour boire (1) ».

L'épreuve est belle, et c'est une marque d'héroïsme qu'Homère n'aurait pas trouvée chez ses personnages, que de humer l'eau à la façon des chiens. Ce sont ces trois cents vaillants hommes qui sauveront Israël! Ce sont là des instruments de Dieu pour le salut de son peuple! Ne serait-ce pas le cas de dire, s'il ne s'agissait de choses bien sérieuses : *Risum teneatis?* Mais c'est que l'épreuve n'est pas même complète, et ce n'est sans doute que par inadvertance que Dieu adjuge le brevet d'héroïsme à nos trois cents buveurs d'eau, à la façon des chiens, car, aux termes du commandement, ils devaient lécher l'eau comme font les chiens. Le verbe hébreu Lakat, qui forme une onomatopée en quelque sorte visible, signifie *lécher*. Or, au verset 6, il est dit qu'ils (les trois cents hommes) léchèrent *dans leurs mains*. Ils avaient donc puisé l'eau avant de la humer. Mais comment donc avaient-ils fait pour la puiser? N'ont-ils pas été obligés de se coucher, de s'agenouiller, à moins qu'ils ne se soient jetés à plat ventre. En quoi donc se distinguaient-ils de leurs compagnons qui furent jugés moins héroïques parce qu'ils s'étaient agenouillés?

Quoiqu'il en soit, c'est avec ces trois cents héros de nouvelle espèce que Gédéon triomphe des Madianites en les surprenant. Il emploie une ruse que nous rencontrons chez tous les peuples barbares, et qui ne nous étonne ni par sa nouveauté ni par sa singularité. Mais, après la surprise du camp des Madianites, Gédéon n'en est pas moins obligé de convoquer (2) « les hommes d'Israël de Nephtali, d'Asser et de tout Manassé, qui poursuivirent Madian. Ceux-ci apportèrent à Gédéon les

(1) Ch. VII, 4, 5, 6.
(2) *Id.* 23.

têtes des deux rois de Madian, ni plus ni moins que les Arabes de l'Algérie et les Turcomans font pour leurs chefs. Cela n'a rien qui nous étonne; ce sont les mœurs du temps, du pays, et aussi, il faut bien le dire, des peuples sémitiques. Mais qu'on attribue à tous ces récits l'inspiration divine, et même l'inspiration littérale, cela fait plus que nous étonner. Cela fait douter du bon sens ou de la bonne foi de ceux qui soutiennent cette thèse.

Mais, au moins, si cette prétendue inspiration se soutenait, si elle ne soufflait pas, à chaque instant, en sens contraire! On vient d'apporter à Gédéon les têtes des deux rois de Madian; ceci se passe au verset 25 du ch. VII. Dans le chapitre suivant on rencontre deux autres rois de Madian qui guerroient toujours, qu'on poursuit, qu'on fait prisonniers et qu'on amène vivants à Gédéon. Sont-ce les mêmes que ceux du chapitre VII? Non, car ils diffèrent de nom. Sont-ce d'autres rois? Mais, si c'est déjà beaucoup que d'attribuer deux rois à la petite peuplade des Madianites, comment leur en supposer quatre? Et si ces rois ne sont que de simples chefs, pourquoi leur donner cette importance?

A l'arrivée des deux rois ou chefs Madianites, Gédéon ne songe pas un instant à les ménager, et Dieu n'intervient pas pour lui recommander la clémence. Une telle conduite nous aurait étonné; elle ne serait pas dans le caractère des hommes de l'époque de Gédéon, ni dans l'esprit du peuple juif. Nous ne blâmerons pas Gédéon de les avoir massacrés, pas plus que nous ne le blâmerons d'avoir traité d'une manière atroce les habitants de Souccoth et d'autres endroits qui n'avaient pas voulu croire qu'avec 300 cents hommes il fût capable de battre les Madianites, lorsque lui, Gédéon, n'avait pas cru en la parole de Dieu, sans avoir des miracles visibles et par trois fois répétés.

Nous ne pouvons cependant laisser passer, sans re-

marque, l'épisode suivant (1). « Et il (Gédéon) dit à Sébach et Zalmouna (ce sont les rois Madianites) : Comment étaient les hommes que vous avez tués à Thabor? Et ils répondirent : Ils étaient comme toi, tous avaient la figure de fils de roi.— Et il dit : C'étaient mes frères, les fils de ma mère ; vive Dieu ! si vous les aviez laissés en vie, je ne vous tuerais point. » — Encore une fois, nous ne citons pas ce passage pour blâmer une façon de traiter un ennemi vaincu et de lui appliquer la loi du talion. Ce sont là les mœurs de la guerre, telle qu'elle se pratiquait autrefois, et hélas ! aussi dans les temps plus rapprochés de nous. Mais écoutez ce qui suit : « Et il dit à Jéther son fils aîné : Lève-toi et tue-les ; mais le garçon ne tira pas le glaive, car il avait peur, étant encore jeune (2). » Voyez-vous ce juge, cet envoyé de Dieu, enseignant à son fils aîné, à son fils de prédilection, quoi? le massacre, l'assassinat, le meurtre, et cela sans qu'il y eût pour le jeune meurtrier les excuses et les motifs qui justifieraient ou plutôt qui expliqueraient ces horribles faits chez le guerrier, irrité de la mort des siens, et endurci par l'âge et par les combats ! Le père d'Annibal s'est contenté de faire jurer à son fils une haine éternelle aux ennemis de son pays. Le héros juif, inspiré et guidé par Dieu, veut que son fils, *encore enfant*, tue, de ses faibles mains, deux rois captifs.

Mais l'enfant a peur ; il n'ose pas ; la nature se révolte en lui. C'est ce que Gédéon ne comprend pas, et il faut que ses deux malheureux prisonniers lui donnent une leçon de dignité. « (3) Et Sébach et Zalmounah dirent Lève-toi toi-même et tue-nous ; car, c'est là l'œuvre d'un homme, selon sa force, etc. » De quel côté se trouve la force d'âme et le sens moral, de celui des rois

(1) Ch. VIII, 18 et suiv.

(2) *Id.* 20.

(3) *Id.* 21.

Madianites, ou de Gédéon, juge en Israël et oint du Seigneur? C'est-ce que nos lecteurs décideront.

EUDOXIUS.



La Vierge-mère

Dans un des évangiles apocryphes, on a fait une tentative pour fournir une justification. Marie, après son accouchement, est visitée par des matrones, qui reconnaissent chez elle les marques physiques de la virginité. Le *Protévangile de Jacques*, qui raconte cette anecdote (c. 19, 20), entre à cet égard dans des détails très-circonstanciés. Des docteurs catholiques ont commenté sérieusement cette vérification, comme s'il s'agissait d'un fait authentique : Riolan assure que ces matrones ont trouvé intacte la membrane hymen (1). Il est su-

(1) RIOLAN, ANTHROPOLOGIA, 1626, p. 387; cité par REGNARD, *Essais d'histoire et de critique scientifique*, 1865, p. 72.

On ne se contenta pas, pour Marie, de lui conserver sa virginité complète; on voulut embellir le miracle en mettant toutes les circonstances de la conception et de l'accouchement en dehors des lois qui régissent les êtres humains. On la fit accoucher sans effort : « Son corps, dit Tertullien, a été ouvert par Jésus-Christ, en telle sorte néanmoins que, comme dans la conception il n'y a point eu effort du côté de l'homme, dans l'enfantement Jésus-Christ est sorti sans violence du ventre de la Vierge (*De carne Christi*, c. 233). » Mais comment s'est faite la conception? C'est ici que le merveilleux se déploie dans toute sa beauté. « On annonçait avec pompe, dit de Potter, dans les églises de France, le jour de la fête de Noël, *que le Verbe était entré dans le monde par l'oreille de la Sainte-Vierge et qu'il en était sorti par la porte dorée*, comme le rapporte saint Agobard, qui critique cette cérémonie avec aigreur, quoique saint Augustin, saint Ephrem et saint Félix eussent enseigné, dans leurs écrits, une partie des erreurs reprochées à ce verset du chant latin (Saint Agobard, *De correctione antiphon*, c. 7, *in Opera*, éd. Baluze, T. II, p. 89, Parisiis, 1666; Mabillon, *Veterum analecta*, T. II, p. 682 et 690, Paris, 1675; Labbe, *Concil.* T. VI, p. 1581. » DE POTTER, *L'esprit de l'Eglise*, T. I, p. 30, note.

La conception par l'oreille, mentionnée dans le bréviaire des

perflu de s'arrêter à cette question physiologique; car la science actuelle, malgré sa supériorité incontestable sur celle des sages-femmes qui ont pu examiner Marie, avoue qu'elle ne possède aucuns signes indubitables pour reconnaître la virginité. Orfila traite cette question *ex-professo* : « La membrane hymen, dit-il, se rencontre chez la plupart des filles non déflorées. Mais on aurait tort de regarder son absence comme signe infaillible de défloration, et *vice versâ*. En effet, on a observé cette membrane chez des filles déflorées, et, ce qui paraîtra plus extraordinaire, chez des femmes qui étaient sur le point d'accoucher; en sorte qu'il a fallu, pour livrer passage à la tête de l'enfant, l'inciser, lorsque les efforts de cette tête ne la déchiraient pas (*Traité de médecine légale*, 3e éd. T. 1er, p. 149). »

Ainsi, pas de critérium; pas de moyen certain de s'assurer de l'accomplissement de la prophétie. C'était bien la peine de déroger aux lois naturelles, d'accumuler tant de miracles en pure perte!

Les évangiles, y compris ceux qui racontent la naissance miraculeuse de Jésus, s'accordent à dire qu'il passait pour le fils de Joseph (Luc, III, 23); ils parlent des frères et sœurs de Jésus (Mat. XII, 46, 47; XIII, 55; Marc, III, 31, 32; Luc, VIII, 19, 20; Jean, II, 12; VII, 3, 5, 10). Il est rapporté que son père et sa mère étaient émerveillés de ce qu'on disait de lui (Luc, II, 33); ils sont désignés, au même chapitre, comme ses parents (V. 41); et sa mère, le trouvant après trois jours de recherches, lui dit publiquement : « Voilà que ton père et moi nous te cherchions avec anxiété (V. 48). » Il règne

Maronites, a été soutenue par plusieurs autres orateurs cités par Reghellini, *Examen du Christianisme et de la religion juive*, Paris, 1831, T. III, p. 433. Plusieurs artistes se sont inspirés de cette tradition : dans une image conservée à Sainte-Marie-Majeure, à Rome, la colombe qui représente le Saint-Esprit introduit son bec dans l'oreille de Marie et la féconde par ce moyen.

sur son origine une telle notoriété, que l'on disait de lui dans sa patrie : « *N'est-ce pas le fils d'un charpentier ?* Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères, Jacques, Joseph, Simon et Judas? Et ses sœurs ne sont-elles pas au milieu de nous (Mat. XIII, 55, 56; Marc, VI, 3)? » Et, chez Jean : « N'est-ce pas ce Jésus, *fils de Joseph*, dont nous connaissons le père et la mère (VI, 42)? » Cette opinion était donc celle de tous ses contemporains, qui n'avaient nul motif de soupçonner que la réalité ne fût pas d'accord avec les apparences. Pendant toute la vie de Jésus, il n'a été rien fait pour combattre cette croyance. Toutes ces populations ont donc ignoré l'origine surnaturelle de Jésus, c'est-à-dire un des signes qui devaient prouver en lui l'accomplissement des prophéties et le faire reconnaître pour le Messie. On ne peut donc leur reprocher de l'avoir méconnu et rejeté. Bien plus : Jésus se disant fils et envoyé de Dieu, et ne justifiant pas de la qualité qui, d'après l'Eglise, servait à caractériser le Messie, a dû être réputé usurpateur, faux prophète et sacrilége, et condamné aux peines les plus rigoureuses. Le plan divin se trouve donc extrêmement mal conçu et accuse une impéritie choquante. Du moment que le Messie devait être fils de vierge, il fallait combiner les choses de manière que Jésus fût connu de tout le monde comme satisfaisant à cette condition, il fallait partout proclamer son origine surnaturelle et démentir la paternité humaine. Dans ce système, il aurait certainement mieux valu que la vierge mère restât célibataire; car un mariage avait le tort de se présenter comme une sorte de contradiction du fait qu'il s'agissait de faire admettre, et donnait lieu en outre à une foule de commentaires irrévérencieux.

Les Chrétiens sont obligés d'alléguer la sagesse de Dieu, qui ne ressemble en rien à la sagesse humaine; réponse commode, au moyen de laquelle on peut attribuer à Dieu la conduite la plus déraisonnable.

Ainsi, Jésus n'est que le fils de Joseph pour ses contemporains, qui ne se doutent nullement de sa naissance surnaturelle; aucun d'eux, sauf Marie et Joseph, ne paraît avoir reçu la confidence de ce secret. Les évangélistes auraient dû nous dire à quelle époque il a été dévoilé, et comment ils en ont eux-mêmes eu connaissance. Les récits n'en disent rien; ils se prolongent jusqu'à la mort de Jésus; on ne nous dit même pas si ce dernier connaissait sa véritable origine. Après sa mort, nous retrouvons sa mère dans la société des disciples, ainsi que ses frères (Act. Ap. I, 14). Mais la société chrétienne ne tarda pas à se disperser; les détenteurs du secret n'ont pas survécu longtemps; on n'en trouve aucune trace dans les écrits apostoliques. Plus on s'éloignait des évènements, plus il était difficile d'en fixer le souvenir d'une manière exacte. A défaut de témoins, Joseph et Marie auraient dû, chacun de son côté, dresser procès-verbal de ce qui lui était arrivé. Malheureusement ils n'ont pas pris cette précaution. A qui ont-ils communiqué leurs impressions? Comment les dépositaires les ont-ils recueillies et transmises? Quelles garanties a-t-on prises contre les chances d'altération? Nulle réponse à ces questions si importantes : il n'existe aucun document qui nous fasse savoir à quelle époque, ni dans quelles circonstances aurait été divulgué le grand secret.

Pour tout homme qui n'a pas renoncé à faire usage de sa raison, il y a là, à part l'invraisemblance énorme du fait principal, une accumulation d'inconséquences qui doit faire repousser les narrations. Les textes, au contraire, s'expliquent avec facilité dès qu'on admet que les premier et troisième évangiles ont été composés par des écrivains qui n'avaient aucune connaissance de la légende attribuant à Jésus une origine surnaturelle, que cette légende s'étant ultérieurement formée et répandue parmi les Chrétiens, quelques dépositaires de ces évan-

gistes ont cru devoir la recueillir et l'ajouter aux textes pour les compléter. Ces additions se sont faites de bonne foi, mais sans discernement; et l'on n'a pas songé à les faire concorder avec les rédactions primitives. De là cette incohérence qui dénote clairement la diversité d'origine.

MIRON.

La théocratie en action.

Le correspondant du *Journal des Débats*, à Rome, lui fait part d'une mesure qui vient d'être prise par le gouvernement papal et qui nous paraît mériter d'être signalée à l'attention du public. Pour mettre nos lecteurs en état de l'apprécier, nous empruntons les deux pièces suivantes au susdit journal.

Circulaire à Messieurs les médecins et chirurgiens exerçant à Rome.

Rome, le 27 Mai 1869.

« La Congrégation spéciale de santé, ayant reçu de Son Em. révérendissime le cardinal-vicaire de S. S. la dépêche dont une copie imprimée est ci-jointe, en donne communication à M. le docteur N..., afin qu'elle lui serve de règle et qu'il se conforme strictement aux dispositions qui y sont contenues. »

Le vice-président, C. CARLETTI.

DÉPÊCHE DU CARDINAL-VICAIRE

A Monseigneur Carletti, président du tribunal de la Sacrée-Consulte.

« Il est venu à la connaissance du soussigné cardinal-vicaire qu'il s'est produit récemment un grand nombre de cas où des personnes affectées de maladies dangereuses, et se trouvant soumises depuis plusieurs jours à un traitement médical, sont décédées sans avoir reçu les secours de notre sainte religion.

« C'est pourquoi, par obligation de son office et par ordre du Saint-Père, le soussigné rappelle à MM. les médecins et chirurgiens les lois canoniques relatives à l'administration des sacrements qui doivent être ordonnés aux malades, et notamment à la Constitution de S. S. Pie V, *super gregem*, dans laquelle il est prescrit :

« Aucun médecin ne peut recevoir le doctorat, s'il ne « jure qu'il ne visitera point un malade au-delà du troi- « sième jour, si celui-ci n'appelle le confesseur, à moins « qu'une cause raisonnable ne s'y oppose ».

« Cette constitution fut rappelée par Benoît XIII au concile romain de 1725, où il est prescrit à l'article 32 *De Pœnit.* : « Et, si le médecin continue la visite et le « traitement du malade non encore confessé après le « troisième jour, il sera assujetti à l'excommunication « majeure réservée exclusivement au Souverain-Pon- « tife et aux évêques locaux, et il pourra aussi être puni « de peines très-graves (1) ».

« Et finalement le texte canonique, *Cùm infirmitas*, où il est ordonné : « Le médecin est tenu, avant toute « chose d'engager les malades à confesser leurs péchés ; « autrement il sera lui-même chassé de l'Eglise ».

« Afin que ces prescriptions soient rappelées à leur stricte observation, le soussigné s'adresse à Votre Seigneurie illustrissime et révérendissime, comme président du tribunal de la Sacrée-Consulte, en l'engageant à en faire l'objet d'une circulaire ou d'une intimation particulière, selon qu'elle le jugera convenable aux médecins et chirurgiens de cette capitale, afin qu'ils s'y conforment exactement.

« En attendant, et avec une grande estime, je vous baise les mains de tout mon cœur.

(1) Ces peines sont exprimées dans le texte, et elles consistent à être : 1° *noté d'infamie* ; 2° *privé de son diplôme* ; 3° *expulsé de toutes les universités* ; 4° *puni d'amende arbitraire*.

« De Votre Seigneurie illustrissime et révérendissime le vrai serviteur.

« *Signé*, C., cardinal-vicaire.

Quand on entend les apologistes du pouvoir temporel des papes débiter leurs phrases sonores pour sa justification, on se demande quelquefois si l'on n'a pas cédé à des entraînements passionnés en le jugeant encore plus mauvais que les autres gouvernements absolus. On oublie alors que ces derniers ont au moins au fond de leurs aspirations la conscience naturelle pour les retenir dans leurs tendances tyranniques, tandis que le premier l'a remplacée par une conscience factice qui lui fait prendre le mal pour le bien et le bien pour le mal. Heureusement certains actes émanés de lui éclatent de temps en temps comme des coups de tonnerre dans un ciel serein et viennent ramener le monde au sentiment de la réalité. Tel est celui dont nous donnons aujourd'hui les preuves authentiques et incontestables. On conçoit des pouvoirs publics pressurant les peuples pour en retirer des trésors ou versant le sang à grands flots pour assurer leur situation ou pour satisfaire leur vengeance : mais qui aurait pu en imaginer un refusant les médecins à des malades ou à des blessés pour les contraindre à employer avant tout un moyen de salut que la plupart des hommes considèrent comme chimérique? Comprend-on surtout une autorité raisonnable décrétant la peine *d'infamie* contre les médecins qui s'empresseraient de soulager les souffrances de leurs semblables sans se préoccuper de ce qui ne les regarde eu aucune façon ! Il faut avoir absolument perdu le sens moral et être dépouillé de tous les instincts de l'humanité pour arriver à des aberrations aussi monstrueuses. Et l'on verrait, sans s'émouvoir, se maintenir au milieu du monde une institution capable de produire d'aussi épouvantables transformations de la conscience ! Et l'on souffrirait plus

longtemps qu'elle ait la direction morale d'une masse d'hommes qui se compte par centaines de millions! Et c'est à elle que l'on demanderait des inspirations pour le gouvernement de l'univers! Non, ce foyer de désordre doit enfin s'éteindre; il ne suffit pas de prendre des précautions pour amoindrir ses ravages, il est nécessaire de le détruire entièrement.

MARTIN BOUCHEY.

Louise la stigmatisée

C'est un journal sérieux qui nous raconte cela sérieusement.

Louise la stigmatisée habite Bois-Dheine, village du diocèse de Tournay (Belgique).

Ce n'est qu'une simple ouvrière, mais elle est néanmoins *prise tous les Vendredis* d'une *crise extatique*. L'extase ne dure pas moins de dix heures, « et pendant ce temps son visage se transfigure et devient d'une *beauté surhumaine* ». Aux pieds et aux mains des blessures d'où s'échappent *huit onces* de sang, rappellent les blessures du Christ. Le miracle commence toujours à minuit.

« Une cinquantaine de médecins, près de cinq cents prêtres, grand nombre d'hommes distingués » (nous laissons à notre grand confrère la responsabilité de cette phrase impertinente) ont constaté le miracle et déclaré, dans un procès-verbal, que la jonglerie ne joue aucun rôle dans ces faits singuliers.

Sincérement, qui veut-on tromper?

Ceci est inouï d'audace, d'ignorance ou de fourberie.

Ce n'est pas la première fois que les stigmates sacrés paraissent dans les miracles catholiques, dans les manifestations divines ou démoniaques. La liste des stigmatisées serait longue; Madeleine Bavent était stigmatisée, tout

comme la Cadière, quand le besoin s'en faisait sentir, et le Père Girard n'était, pas plus que le curé Picart, l'inventeur de ces plaies miraculeuses. D'ailleurs ces gens-là n'ont jamais rien inventé; ils ont pu recoudre grossièrement quelques vieilles friperies en lambeaux, débris des âges antiques, pour nous les présenter comme une *religion universelle*; mais il ne faut pas chercher chez eux plus d'imagination que d'intelligence, et sur ces stigmates nous savons à quoi nous en tenir.

Cependant, que l'on puisse, en 1869, après tous les progrès accomplis dans toutes les sciences, mettre de telles choses à jour, fabriquer de tels miracles, vouloir soumettre ces grossières inepties au jugement de l'opinion publique, c'est par trop insensé ou par trop impudent.

Nous regrettons vivement que le journal qui raconte ces *faits* (?), soit si sobre de détails et ne nous renseigne pas mieux sur certaines particularités.

Nous aurions appris, avec un bien grand plaisir, à quoi ressemble un visage, quand il devient d'une beauté surhumaine.

Il nous eût été également agréable d'apprendre combien les *huit onces* de sang mettaient de temps à *s'échapper* des stigmates; est-ce la quantité déterminée pour chaque extase, c'est-à-dire 180 kilogramme environ par an, ou est-ce davantage?

Cependant nous conviendrons qu'en réalité nous nous préoccupons assez peu de cela. Ce qui n'est pas humain nous est étranger, et ces saignées miraculeuses, produites sans doute par quelque lancette céleste, saignées dont nous ne pouvons, n'ayant que des facultés humaines, comprendre ni la cause ni l'utilité, nous laissent plus qu'indifférent et surtout plus qu'incrédule.

Mais nous avons le droit d'être effrayé de la multiplication incessante de ces tentatives pieuses de jonglerie divine, de ces manifestations mystiques et absurdes, et,

au risque de nous répéter perpétuellement, nous ne cesserons de protester, au nom de l'intelligence méconnue, de la science avilie, au nom de la raison outragée, contre ces mystifications dévotes, dont le but est facile à comprendre et la moralité facile à définir.

Que l'on répande moins de miracles et plus de lumière.

Pas tant de religion et un peu plus de vérité.

Il reste assez de maux à guérir, assez d'ignorants à instruire, assez de fautes à réparer et de bien à répandre.

Pour tout cela nous n'avons que faire de Dieu; qu'on nous laisse en paix avec cette personnalité et les miracles qu'on lui attribue.

POPULUS LEO.

Chronique

UN LIVRE BON POUR TOUS. — Depuis longtemps il nous était demandé de toutes parts un catalogue des livres qui ont traité, depuis qu'elle est posée, la question rationaliste, aux divers points de vue d'où elle peut être considérée. Nous avons la satisfaction d'annoncer à nos lecteurs que ce précieux document vient de paraître sous ce titre : *Guide du Libre-Penseur, par Alfred Verlière, avec une préface par A.-S. Morin (Miron)*. Il forme une petite brochure de 64 pages in-8°, dont le prix est de 75 centimes. On le trouve, à Paris, chez M. Hurleau, Galerie de l'Odéon, n° 32, et à Genève, chez M. Ghisletty, quai des Bergues, n° 31. Naturellement, dans des limites aussi étroites, il ne peut contenir que des indications sommaires; mais, en attendant un ouvrage plus développé, qui ne paraîtra peut-être pas avant de longues années, il peut rendre les plus grands services, et nous le recommandons chaleureusement à nos lecteurs.

COMMERCE DES AMULETTES. — Le clergé se livre avec une ardeur toujours croissante au commerce des amulettes sacrées, auxquelles il attache les vertus les plus merveilleuses. Plusieurs journaux ont publié une curieuse circulaire du monastère du Bon Pasteur de Cholet, en date du 2 Mai 1869; on y recommande le scapulaire du Sacré Cœur : ce précieux talisman préserve « du choléra, fléaux, maladies, etc. » On cite des exemples renversants: guérison de paralysies, d'hémorrhagies, de cancers; un jeune homme appelé à la conscription eut l'heureuse idée de se munir du scapulaire et tira de l'urne le dernier numéro. Bon moyen de s'exempter de la conscription; seulement, si tous les conscrits recouraient à ce procédé, on demande à qui tomberaient les mauvais numéros. Mais, bast ! le Sacré Cœur n'est-il pas tout puissant ?... La manière de s'en servir est des plus simples : « il suffit de le porter avec foi et confiance. » Et ce trésor inappréciable ne coûte que la bagatelle de 15 centimes; si vous en prenez un cent, on vous le passe à 10 centimes. Allons, on aurait bien tort de s'en priver, et, s'il y a encore du mal sur terre, c'est que les hommes y mettent de la mauvaise volonté.

UN LIVRE QUI DOIT ÊTRE CURIEUX. — Malgré les idées mystiques dont il est pénétré, M. Pierre Leroux est plutôt pour nous que contre nous. C'est à ce titre que nous annonçons un nouveau livre qu'il vient de faire paraître sous ce titre « DES CONCILES OU DE L'ORIGINE DÉMOCRATIQUE DU CHRISTIANISME. » Il se vend, à Lausanne, chez Joseph Leroux, éditeur, avenue de Beaulieu. Nous espérons pouvoir en donner une connaissance plus détaillée dans notre prochain numéro.

Genève. — Impr. veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge.

An 77, 18e décade. — 8e ANNÉE, No 18. — 13 Juin 1869

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris. chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Vernouillet et Noyant, rue de la Vieille-Estrapade, 3.

Le livre des Juges

9me article. — ABIMÉLEC. — Ch. IX.

Le fils aîné de Gédéon n'avait pas hérité de la férocité de son père; car, nous l'avons vu (ch. VIII, 20) refuser de tuer, de sa propre main, les rois captifs Sébach et Zalmouna. Il est vrai que l'Ecriture, en rappelant ce refus, ajoute que le fils de Gédéon était encore tout jeune et qu'il avait peur. Peut-être, avec les années, le courage lui serait-il venu. En tout cas, ce n'est pas cette qualité qui a manqué à un autre des fils de Gédéon, qu'il avait eu d'une concubine de Sichem, dans la tribu d'Epraïm, à Abimélec (père de roi), le héros de notre article d'aujourd'hui.

Abimélec n'est pas, il est vrai, compté parmi les Juges

d'Israël, quoiqu'il soit dit, au verset 22 du ch. IX, qu'il *régna* trois ans. Mais l'expression même dont se sert la Bible, en parlant de la domination d'Abimélec, ainsi que le nom de ce chef, indique que nous approchons d'une crise dans le gouvernement de la nation. Nous avons déjà précédemment indiqué que le besoin d'une autorité plus forte que celle des Juges se faisait sentir chez les Hébreux. On désirait un pouvoir unique, dont la stabilité pût garantir la nation de ces retours perpétuels de servitude qui marquent l'époque des Juges. On était fatigué aussi de la domination exclusive de certaines tribus sur toutes les autres. On avait surtout perdu toute confiance dans la protection spéciale de Dieu, dont l'intervention paraissait décidément insuffisante. Peut-être même y avait-il, dans le peuple, un sentiment de la nécessité de séparer ce que nous appellerions aujourd'hui le temporel du spirituel, et de secouer le joug d'une théocratie qui était à la fois impuissante contre l'ennemi du dehors et agressive au dedans. Ce sentiment d'abord vague, incertain, confus, mêlé sans doute à d'autres sentiments de rivalité de tribu à tribu et de famille à famille, éclate à différentes reprises, mais en particulier à l'époque des derniers Juges, Eli et Samuel, lorsque les familles sacerdotales s'étaient livrées aux plus audacieux excès, jusqu'à la rapine et au viol dans l'intérieur du temple (1).

Alors l'indignation inspira au peuple le courage de renoncer à la théocratie que Moïse avait voulu introduire en Israël, à l'imitation sans doute de la théocratie égyptienne; car, s'il est faux, comme a voulu le prouver Bossuet, dans son discours sur l'histoire universelle, s'il est faux que le pouvoir monarchique absolu soit exclusivement prôné et commandé dans la Bible, il est encore plus faux de prétendre, comme le font certains démocrates modernes, que la Bible ait consacré la démocratie.

(1) Sam., I, 1.

Le Socialisme et le Communisme qui ont, il est vrai, quelques racines dans certains passages de l'Ecriture, ne sont que des doctrines théocratiques, d'après lesquelles la terre appartient à Dieu, c'est-à-dire aux prêtres, tout comme du temps de Pharaon, la terre d'Egypte appartenait au roi qui était le chef des prêtres, sinon Dieu lui-même, tout comme aujourd'hui encore le droit musulman accorde au commandeur des croyants la disposition absolue des biens de son empire et la vie de ses sujets.

Un pareil gouvernement, qui prétend se rattacher directement au Ciel et dont Dieu est le chef suprême, n'a chance de durer qu'autant qu'il est infaillible même dans les affaires temporelles. Il faut qu'il soit toujours vainqueur, sous peine de se voir traiter de vaincu, c'est-à-dire abandonné par ses adhérents. Si le Dieu des Juifs n'est pas aussi fort que Baal, pourquoi les Juifs lui obéiraient-ils et ne suivraient-ils pas Baal? Or, l'Eternel n'avait pas toujours remporté la victoire, et il devait s'attendre à ce que son peuple se tournât vers des protecteurs dont le secours fût plus efficace. C'est ce mouvement de réaction populaire contre la théocratie et en faveur d'un gouvernement séculier, qui commence à l'époque qui nous occupe, et dont il est intéressant de marquer dès à présent le début. C'est pourquoi nous avons consacré ces lignes à Abimélec (père de roi). Il est véritablement le père des futurs rois d'Israël. Il ne jugea pas Israël : il *régna* (verset 22) sur Israël. Sa tentative monarchique n'aura, il est vrai, qu'un succès éphémère. Mais il est rare que des entreprises de ce genre réussissent du premier coup, et les fondateurs de monarchies tombent ordinairement sur les premières marches du trône qu'ils veulent élever. Mais le branle était donné; l'insuffisance de la protection divine était reconnue. Son intervention dans les affaires de la terre repoussée; on ne voulait plus des *hommes de Dieu*. Avec Abimélec, commence la période monarchique de l'his-

toire des Juifs. Ce n'est pas que les prêtres se rendissent tout d'abord aux injonctions du peuple. Les belles paraboles ne manquèrent pas pour détourner les Juifs du service d'un roi terrestre et pour les retenir à celui du Ciel. Dans le chapitre qui fait le sujet de cet article, comme dans le livre de Samuel, lors de l'élection de Saül, on voit les traces de cette résistance de la caste sacerdotale. Vaincue enfin, elle s'efforce du moins de garder une partie de son pouvoir, d'une part, en faisant intervenir l'onction sacrée dans le choix du monarque, d'autre part, en choisissant le dernier dans les tribus les plus faibles, afin d'affaiblir et d'énerver d'avance son autorité. Et lorsque, malgré toutes ces précautions qu'on pourrait trouver dans d'autres histoires que dans celles des Juifs, les prêtres ne peuvent pas empêcher l'homme de leur choix, comme Saül, d'être l'homme du peuple et non l'homme de Dieu, ils fomentent des révolutions et changent la dynastie. On le fit bien voir à ce pauvre Saül.

Pour le moment, et, en ce qui concerne Abimélec, le danger n'est pas encore grand. On avait offert la royauté à Gédéon (ch. VIII, 22) et même la royauté héréditaire. Gédéon refusa pour lui et son fils en disant : « L'Eternel règnera sur vous (*id.* 23) ». Mais voyez la ruse. Il demande aussitôt (versets 24 et suiv.) que chacun lui apporte tous les bijoux qu'il a en sa possession, et il y eut mille sept cents sicles d'or, outre une foule de croissants, d'aiguillettes et de vêtements de pourpre et jusqu'à des chaines qui étaient sur les cous des chameaux. De tout ce butin, Gédéon fit une idole qu'il établit dans sa propre ville à Ofrah, et Israël vint à Ofrah pour y faire son culte. C'était habile, on le comprend, de refuser le titre de roi qui paraissait encore trop dangereux, pour faire régner l'Eternel dans sa propre maison et y attirer tout le peuple. Son fils Abimélec fut moins timide. Il commença par massacrer soixante et dix de ses frères,

de sorte que de tous les enfants légitimes de Gédéon, il n'en resta qu'un seul nommé Jotham, « le plus jeune, qui s'était caché (IX, 5) », à moins que ce Jotham, qui signifie *orphelin* ne soit lui-même qu'un mythe. Quoiqu'il en soit, Jotham fit une belle parabole contre les rois et la royauté, et, en particulier, contre son frère Abimélec; mais, voyant qu'il n'obtenait pas de succès, fit le vœu charitable « qu'un feu sorte d'Abimélec et dévore les habitants de Sichem, et qu'un feu sorte de Sichem et dévore Abimélec (IX, 80) ». C'est ce qui ne manqua pas d'arriver; car au verset 23 du même chapitre on nous apprend que « Dieu envoya un souffle mauvais entre Abimélec et les habitants de Sichem ». Dès lors, notre usurpateur n'eut plus un instant de tranquillité, jusqu'à ce qu'enfin il tomba dans l'assaut d'une ville, écrasé par une meule qu'une femme lui jeta sur la tête. Mais le fier aventurier, qui respirait encore (IX, 54), appela son valet d'armes et lui dit : « Tire ton épée et tue-moi, afin qu'on ne dise pas : c'est une femme qui l'a tué ». Cette mort rappelle celle de Saül qui tomba aussi, victime des intrigues de la théocratie et presque de la même manière. Mais Abimélec n'est pas l'oint du Seigneur, et les prêtres ne vengeront pas hypocritement sa mort. Ils ajoutent au contraire qu'il lui advint « la malédiction de Jotham, fils de Jérubbaäl » (id. 57), leur créature. Pour nous, Abimélec méritait une mention particulière, car il est le représentant d'une évolution encore obscure dans l'esprit des hommes, mais dont nous espérons le succès dans des temps rapprochés, la séparation complète, absolue, du domaine du ciel d'avec celui de la terre.

EUDOXIUS.

Le Christianisme et la civilisation

Les apologistes du Christianisme se plaisent à répéter que la plus haute civilisation ne se trouve que chez les

nations chrétiennes, qu'elles ont reçu la civilisation en même temps que le Christianisme; d'où ils concluent que le Christianisme est la source de la civilisation, que, partout où il s'est répandu, il a exercé l'influence la plus bienfaisante, qu'il a été l'éducateur de l'humanité, qu'en dehors de lui il ne peut y avoir que barbarie.

Que les peuples européens, qui sont à la tête de l'humanité, soient chrétiens, ou du moins comptent dans leur sein un grand nombre de Chrétiens, c'est un fait certain. Mais il s'agit de savoir quelles conséquences on peut en tirer sur la valeur de la reiglion qu'ils professent. A-t-elle été la cause des progrès accomplis, ou, au contraire, ces progrès n'ont-ils pas eu lieu en dehors d'elle et malgré elle?

Remarquons d'abord que la civilisation et le Christianisme ne sont pas toujours réunis. Ainsi, avant Jésus-Christ, on a vu des civilisations très-florissantes, surtout celle de la Grèce, qui nous a légué des modèles inimitables. Au Moyen-Age, l'Europe était chrétienne et néanmoins barbare, tandis que les Musulmans d'Espagne présentaient une riche et brillante civilisation. Il existe encore aujourd'hui beaucoup de peuples chrétiens plongés dans une effroyable barbarie: on peut citer les Abyssins, la plupart des Chrétiens de la Turquie d'Asie, presque toutes les républiques américaines d'origine espagnole; même en Europe, l'Espagne et le royaume de Naples, où le Catholicisme a atteint son plus complet développement, n'offrent qu'une civilisation fort imparfaite et sont bien en retard sur le mouvement européen. Il n'est donc pas vrai de dire que le Christianisme soit la condition nécessaire de la civilisation. L'état d'un peuple tient à un grand nombre de causes fort complexes, parmi lesquelles il faut certainement placer l'aptitude inhérente à la race. Le mélange qui s'est fait, en Europe, de plusieurs rameaux de la race arianne, a donné naissance à de nouveaux peuples qui ont hérité

des dispositions favorables de leurs ancêtres, et ont pu, grâce à un heureux ensemble de circonstances, les développer rapidement et s'élever à l'état de splendeur que nous admirons aujourd'hui. Pour apprécier la part qui revient au Christianisme dans cette œuvre, il faut en étudier l'esprit et en suivre la marche depuis son origine.

Le Christianisme, quand il commença à se répandre dans la partie orientale de l'empire romain, était fort peu chargé de dogmes et de rites; en morale, il prêchait un principe dont on trouve le germe dans toutes les religions, savoir la supériorité du monde spirituel sur le monde matériel; mais il l'exagéra de manière à en faire un système nouveau pour les populations auxquelles on l'apporta. Il déclara que le séjour terrestre n'était qu'une vallée de larmes, un lieu de passage, que la vie d'ici-bas ne devait être que la préparation au royaume céleste dont l'avènement était proche; il jeta, en conséquence, sur la matière une réprobation violente; il enseigna que l'homme devait se détacher de toutes ses affections, mépriser tous les liens et les devoirs sociaux, n'avoir ni patrie ni famille, ne prendre aucun souci des besoins du corps, se livrer à la prière, à la contemplation, vivre en esprit avec Dieu, ne songer qu'à son salut dans l'autre monde, s'infliger les austérités les plus cruelles pour gagner le ciel. Aussi les adeptes les plus fervents renoncèrent à leurs emplois, à leurs professions, fuirent les villes pour aller dans les déserts, formèrent ces légions de solitaires et de cénobites qui sont les héros du Christianisme. On enseigna que la prière est le plus excellent des travaux et tient lieu de tout, que le soin des choses terrestres est un obstacle à la perfection. On exalta la virginité comme l'état le plus pur, le seul digne d'un vrai chrétien; on ne toléra le mariage que comme un état inférieur; une foule de Chrétiens se consacrèrent à la profession monastique, qui fut célébrée comme la

plus belle des institutions, la pépinière des élus. Il en résulta que le Christianisme tendit de toutes ses forces à multiplier les célibataires, et, par conséquent, à restreindre la population, et il l'aurait même éteinte si ses préceptes avaient été généralement suivis. Les stériles exercices de piété absorbèrent les Chrétiens; les travaux utiles furent frappés de discrédit, comme profanes, et délaissés; toutes les branches de l'activité humaine furent dédaignées; les arts, les sciences, l'industrie furent négligés et déclinèrent; la littérature ne fut plus regardée que comme une vaine distraction, indigne d'occuper l'esprit; tout fut rapporté à la poursuite de la béatitude céleste; ce fut là l'unique but à atteindre. Une langueur universelle s'empara des populations. La société antique fut frappée au cœur; plus la nouvelle religion faisait de progrès, plus la rétrogradation était sensible.

L'Empire romain était la commune patrie des populations les plus avancées, le seul foyer de civilisation: en repoussant les Barbares, les Romains ne faisaient pas seulement une œuvre patriotique, ils défendaient la civilisation contre le flot des nations inférieures qui menaçaient de l'engloutir. On a prétendu qu'ils avaient été impuissants à résister à ces attaques, et que dès lors ils devaient s'effacer pour faire place à de nouveaux peuples, plus capables de conserver le flambeau de la civilisation. Cette assertion soutenue par l'école positiviste, qui a pour système de sanctionner tous les faits, de voir même dans les plus affreux désastres autant de manifestations providentielles, est démentie par l'histoire. Trajan avait glorieusement rempli sa mission, avait, non seulement repoussé les Barbares, mais reculé les frontières de l'Empire, avait fondé au-delà du Danube des colonies florissantes et durables, avait étendu sa domination jusqu'à la Mésopotamie. L'empire, malgré les vices de sa constitution politique, malgré ses déchirements fréquents, se conserva intact tant que subsista

l'antique religion. C'est des empereurs chrétiens que date réellement la décadence. Les Chrétiens ne portaient aucune affection aux institutions nationales, ils avaient même horreur des traditions auxquelles elles se rattachaient, ainsi que des souvenirs glorieux du passé. Il n'y avait pas de patrie pour ceux dont la patrie était dans le Ciel. L'attente d'une prochaine palingénésie les rendait indifférents à toutes les questions politiques. Pour celui qui allait dans le cloître ou dans le désert se livrer aux macérations et aux oraisons, qu'importait le sort de l'Empire? On voyait sans s'émouvoir les guerres, les révolutions, les invasions; on se consolait en pensant que d'un jour à l'autre la Jérusalem céleste allait combler les vœux des fidèles, que le Grand Juge allait distribuer ses récompenses et dédommager les élus de leurs souffrances terrestres. Les plus grands désastres étaient mêmes ignorés des hommes de Dieu, des stylites, des anachorètes, qui ne s'occupaient que de leur propre salut. Pour les Chrétiens moins éloignés des affaires du monde, les calamités publiques étaient des épreuves par lesquelles Dieu les préparait à la vie future; ils s'y soumettaient avec une résignation qui produisait l'apathie. Saint Augustin, loin de s'attrister de la prise de Rome et de l'invasion des Vandales, y voyait un juste châtiment infligé par la Providence au monde païen. Le Christianisme avait éteint toute activité, énervé les caractères, desséché le patriotisme. Bien plus, dans beaucoup de circonstances, le clergé faisait cause commune avec les Barbares, pour peu qu'il vît en eux des instruments plus dociles aux vues de l'Eglise. C'est ainsi que les Francs, bien que païens, eurent pour auxiliaire le clergé, qui se flattait de les opposer aux Goths ariens.

La dislocation de l'Empire romain fut une affreuse calamité, une des plus déplorables qu'ait éprouvées l'humanité. Le Christianisme, comme le reconnaît Montes-

quieu, y a contribué, et par conséquent doit en supporter la responsabilité; il a donc été nuisible à la civilisation, au bien général; et, loin de mériter la reconnaissance de la postérité, il doit être regardé comme ayant eu sur la marche de l'humanité une action funeste.

MIRON.

(La fin au prochain numéro.)

Un livre

Un des plus courageux et persévérants défenseurs de la raison humaine, combattant depuis plusieurs années dans les rangs de la jeune et scientifique démocratie, M. Gustave Flourens, vient de publier, à Paris, la première partie d'une vaste étude qui a pour titre « *La science de l'homme* ».

La meilleure garantie de la sincérité de l'auteur, c'est qu'il fut toujours fidèle à cette devise des Rationalistes, « Agis comme tu penses ». Voyant la Crète se débattre et agonir sous le joug ottoman, il s'est bravement jeté dans la mêlée, prenant parti, non pour les Catholiques contre les Musulmans, mais pour les opprimés contre les oppresseurs; vaincu par les uns, méconnu par les autres, trahi par tous, il nous est revenu avec quelques illusions de moins, le même amour pour la liberté, et une haine plus profonde encore contre le despotisme.

M. Gustave Flourens est avant tout (et je puis le dire sans blesser sa modestie) un véritable chercheur; s'il avait trente ans de plus, je dirais « un savant », quoiqu'il mérite dès aujourd'hui ce titre, qui vieillit (*par hypothèse*) ceux auxquels il est décerné. Quittant, après la mort de son père, ce cher asile des douces et fructueuses études, ce Muséum d'histoire naturelle confié par la grande république au peuple français, il part pour la Grèce, bataille contre les Turcs, puis, après de nombreuses et rudes épreuves, rentre dans sa patrie, chassé par

ceux qu'il voulait délivrer, et riche de nouvelles observations, s'empresse de nous les communiquer sous la forme attrayante d'un livre qui manquait à la jeunesse, qu'elle attendait impatiemment, et dont nous sommes heureux de saluer l'apparition au moment où la France sort d'une léthargie intellectuelle que les intéressés prenaient pour la mort.

L'auteur, dans la préface de son livre, indique le plan général d'un travail dont la première partie présente l'action de l'humanité, donne les moyens d'arriver à la vraie connaissance des faits humains, explique la production de ces faits, les influences qui peuvent les modifier, l'origine des nations, leurs âges, la valeur de l'histoire, puis le passé de l'homme et de chaque peuple jusqu'à notre époque, enfin l'avenir d'après les travaux du passé et les aspirations du présent.

Ce matérialisme scientifique de M. Flourens présente quelques analogies avec le matérialisme sentimental de Diderot; cette comparaison n'est point une critique, nous nous contentons d'indiquer certaines nuances, plaçant dans un lointain presque méthaphysique des pages qui selon nous gagneraient à être vues de près, c'est-à-dire soustraites au mirage d'un pinceau toujours brillant, mais s'écartant quelquefois de cette fidélité que la *science* a le droit d'exiger de ses amants.

La physiologie de l'histoire, la dissection des faits, l'anatomie et l'embryogénie des *grands hommes* à la façon de César, de Charlemagne et de Napoléon, en un mot, toutes ces études ébauchées par Auguste Comte, continuées par l'école positiviste, sont loin d'être achevées. Avant de se plonger dans de mystiques rêveries pour deviner où il va, l'homme s'interroge, demande aux sciences naturelles le secret de son existence, fouille le sol qui recèle les vestiges de ses ancêtres bimanes ou quadrumanes (peu lui importe, c'est la vérité qu'il cher-

che) sans s'inquiéter des hypocrites lamentations ou des furieux anathèmes de ceux que cette lumière offusque.

Devant ces grandes questions, en partie résolues, prêtres et jongleurs se troublent, inventent, balbutient et tolèrent une fausse science, quand ils ne peuvent brûler les vrais savants, ce qui, grâce aux efforts de la libre-pensée, devient de plus en plus scabreux; chassés par la porte, ces hommes noirs rentrent par la fenêtre. La jeunesse ne leur est-elle pas livrée par ceux qui ont pour idéal philosophique la mitrailleuse et le canon rayé?

C'est au chercheur, à l'homme qui agit et pense, qu'il appartient d'élucider les graves problèmes posés par la science moderne; mais pour être compris des masses auxquels il s'adresse, et qu'il veut faire participer aux solides connaissances qui font les citoyens, il faut que son langage rejette les vieilles défroques de la scolastique. Les dieux s'en vont! soit! mais leurs ombres doivent les suivre, et le reproche que nous ferons à M. Flourens, c'est d'obscurcir une œuvre remarquable sous tous les rapports, en employant quelquefois des expressions vagues, des mots *qui n'en sont plus*, tels que « *âme, conscience, etc.* ».

Ajoutons cependant, que loin d'incliner vers une science mystique dont nous sommes tous las, M. Flourens est franchement rationaliste; il sait beaucoup, par conséquent a le droit de parler, d'être écouté; et, si nous le combattons un jour sur le terrain purement philosophique, qu'il sache bien que toutes nos sympathies sont acquises à son œuvre.

Alfred Verlière.

Le MONDE va bien!

Nous sommes habitués depuis longtemps à voir germer les idées les plus bizarres, les plus insensées, les

plus rétrogrades, dans les cerveaux étroits et difformes des coryphées de l'Ultramontanisme, et nous n'éprouvons pour cela aucun étonnement. Cependant en voici une tellement extravagante, que nous ne pouvons la laisser passer sans la faire remarquer. C'est le journal le *Monde* qui l'a conçue et émise avec sa gravité de bedeau en fonctions. Elle a donc été émise sérieusement avec une audace inouïe et une naïveté sans exemple.

Voici de quoi il s'agit :

On annonce la vente aux enchères d'une quantité considérable de vin des meilleurs crûs. Vous ne saisissez pas quel rapport cette annonce, cette vente, ce vin, peuvent avoir avec les choses du Ciel? Vous allez voir ; le *Monde* va vous montrer que de faibles mortels ne peuvent vendre du vin, surtout du vin des meilleurs crûs, parce que c'est un produit supérieur et que tous les produits supérieurs appartiennent de droit aux vrais Chrétiens. Ecoutez le *Monde* :

« Nous pouvons dire tous avec un sourire de parfaite indifférence : « Je sais comment on se passe de bon « vin ». Nous avons néanmoins le droit d'ajouter au spectacle des plaisirs que prennent les adorateurs du dieu Bacchus : *C'est notre vin qu'ils boivent. Car les chrétiens, on l'oublie trop, sont les gentilshommes de l'humanité. Comme enfants de Dieu, tous les produits supérieurs de la nature de Dieu leur appartiennent. Ce n'est même pas faute de les apprécier qu'ils les délaissent ; ils les délaissent par prudence ou mortification.* »

N'est-ce pas d'une bouffonnerie exquise? Franchement, nous nous demandons si l'auteur de cet article n'a pas cru écrire pour le *Tintamarre*. Voyez-vous le *Monde* s'appropriant, en sa qualité de *gentilhomme de l'humanité*, tous les *produits supérieurs*, et empêchant la vente de ce vin. Que ceux qui croyaient en être les propriétaires se désabusent. Leur vin appartient aux gentilshommes de l'humanité, ainsi que tous les pro-

duits supérieurs. La propriété n'est plus qu'une plaisanterie, puisque tout appartient aux Chrétiens, qui consentiront peut-être, par charité, à nous laisser les produits inférieurs. Cependant ces gentilshommes d'une nouvelle espèce délaissent — ce sont eux qui le disent — ces produits supérieurs. Alors les impies font bien d'en profiter. Mais ils les apprécient. Alors ils ne les ont donc pas toujours délaissés? Comment, ô *Monde* vénérable, sauriez-vous que ce sont des produits supérieurs, si jamais vous n'aviez porté vos saintes lèvres à une coupe profane, contenant ce produit de la nature, de..... la vigne? Je crois même que, si la prudence ou la mortification vous les font délaisser quelquefois, cela arrive bien rarement. D'ailleurs qui mieux que vous pourrait constamment les apprécier? La ferveur des fidèles n'est-elle pas là pour subvenir à tous vos petits besoins? Mais vous, vous dites sans doute : Dieu nous a donné les produits supérieurs, à nous ses gentilshommes, et, si nous voulons les apprécier, il faut que nous les achetions, comme si nous n'étions que des roturiers de l'humanité? C'est triste, nous en convenons; mais, si vous avez un droit à faire valoir, pourquoi l'abandonnez-vous? Il est vrai que vous auriez contre vous les gendarmes; mais vous auriez le bon Dieu de votre côté.

Si cette question a un côté grotesque dont nous ne saurions trop rire, elle contient un enseignement que nous ne devons pas négliger. Les paroles que nous avons citées n'expriment pas seulement un désir, elles renferment une espérance. Le *Monde* voudrait nous ramener aux beaux jours de la tyrannie théocratique, de la toute-puissance papale, et il compte bien que cela viendra. Ces paroles, ainsi que tout ce que prêchent ces gens-là, sont des leçons à notre adresse. Sachons en profiter. Ils n'oublient pas le passé ; ne l'oublions pas non plus. Toutes leurs aspirations, tous leurs vœux, tous leurs efforts tendent vers le Moyen-Age. Ne le perdons

jamais de vue, et songeons sans cesse à cette sombre époque. Que le souvenir des cruautés religieuses, de la perversité sacerdotale soit toujours présent à notre esprit, et nous trouverons dans ce souvenir, dans de continuelles réflexions sur l'histoire, le courage nécessaire pour combattre et vaincre Rome et Loyola, l'ignorance et le fanatisme.

Nous ne nous arrêterons pas à cette prétention que les Chrétiens sont, par cela seul qu'ils sont Chrétiens, maîtres de tout ce qui existe. C'est puéril et extravagant. Une telle proposition ne se peut discuter dans l'état actuel des sociétés. Nous ne comprenons pas même qu'il se trouve un esprit assez..... *catholique* pour l'enfanter. Mais, si ce principe de droit divin avait la moindre apparence de possibilité, nous reculerions, dépassant d'un coup l'époque néfaste de la domination catholique, jusqu'au temps où le *peuple de Dieu* dépouillait ses bienfaiteurs et volait ses raisins, parce qu'il était le peuple de Dieu et que son Dieu lui avait prescrit le pillage, la spoliation et le meurtre.

Le *Monde* nous mènerait loin, si nous voulions le suivre.

Mais n'avons-nous pas raison d'être effrayés de la morale religieuse et de la puissance de l'Eglise?

POPULUS LEO.

Chronique.

UN BON PRÉSERVATIF CONTRE LA FOUDRE. — On vend, dans les pieux magasins de bondieuterie, une oraison efficace contre l'orage : elle a été apportée par un ange à Sainte Ouainte; notre Saint Père le Pape l'a contrôlée et approuvée, et a ordonné, dit le petit écrit, d'imprimer cette précieuse prière et de l'attacher aux portes des maisons. Grâce à ce procédé d'un usage facile, les édifices sont préservés de la foudre; plus n'est besoin de pa-

ratonnerre, et l'assurance serait une duperie. Cependant il arrive fréquemment que la foudre frappe les églises, comme par prédilection, y cause de grands ravages, fait périr les fidèles assemblés pour prier, brise les objets sacrés et même les hosties; Dieu se foudroye lui-même. On faisait cette remarque à un prêtre prôneur de l'oraison merveilleuse. Il ne fut nullement embarrassé de l'objection : « Le bon Dieu, répondit-il, ressemble à ces grands médecins qui sont tellement occupés de soigner leurs clients, qu'ils négligent leur propre santé. »

LE PARTI CLÉRICAL. — Les élections qui viennent de s'accomplir en France donnent la mesure de l'influence du clergé sous le rapport politique. S'il a fait passer quelques-uns de ses canditats, ce n'est qu'avec l'aide du gouvernement ou de l'opposition; car il faut lui rendre la justice de dire qu'entre les deux son cœur était à peu près en équilibre. On sait qu'à Paris il a éprouvé une défaite éclatante. C'est donc se faire sur son compte une illusion complète, que de le considérer comme dirigeant à son gré les populations, même dans les campagnes les plus arriérées.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 19e décade. — 8e ANNÉE, No 19. — 24 Juin 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Vernouillet et Noyant, rue de la Vieille-Estrapade, 3.

Le Christianisme et la civilisation

Après la chute de l'Empire, commence cette sombre période appelée le *Moyen-Age*. C'est l'apogée du Christianisme; c'est alors que le clergé domine sans partage, dirige la société, la pétrit suivant ses idées, fait régner ses doctrines; la foi est générale; le prêtre est regardé comme le représentant de Dieu; la loi ecclésiastique s'impose à l'Etat comme loi civile; les princes se font un devoir d'agir en tout conformément aux décisions de l'Eglise; le Paradis se peuple aux dépens de la terre. Quel tableau nous présente alors l'Europe? La plupart des connaissances amassées par un labeur de vingt siècles sont perdues, oubliées; les sciences n'existent plus; les beaux-arts sont inconnus; l'industrie est rede-

venue rudimentaire; l'ignorance est universelle; les mœurs sont grossières et féroces; le dogme s'est enrichi d'articles absurdes, dont l'adoption obligatoire a pour effet d'étouffer l'intelligence; la superstition a pris des proportions énormes; le Christianisme a emprunté aux religions les plus infimes tout ce qu'elles ont de plus repoussant, le polythéisme, l'idolâtrie, le fétichisme; les ossements des morts sont devenus des dieux, et, pour les conquérir, les populations employent la violence, la ruse, la perfidie, se livrent des batailles. L'idée du droit est obscurcie; une aristocratie insolente écrase sans pitié les classes inférieures; la féodalité, qu'on a eu la sottise de vouloir glorifier, est la plus effroyable machine qui ait été organisée pour opprimer la plèbe; le possesseur de fiefs a seul des droits, mais il n'a aucun devoirs envers les vilains, qu'il peut rançonner, torturer à son gré, sans avoir de compte à en rendre. Chaque baron est un petit souverain, absolu dans ses terres, y légiférant suivant son caprice, ayant sa petite armée toujours prête à quelque expédition. La guerre est l'état permanent de la société; les batailles, les siéges sont innombrables et toujours suivis de massacres, de dévastations, de pillages; les combats, la famine, la peste se succèdent sans relâche pour décimer les populations infortunées, qui, courbées sous le joug le plus accablant, en viennent à perdre tout espoir d'une amélioration dans leur condition et saluent avec confiance, en l'an mil, la fin du monde, en l'attendant comme la seule fin de leurs maux.

Le Christianisme, une fois vainqueur, n'eut rien de plus pressé que de mettre de côté les maximes de tolérance qu'il avait proclamées quand il était le plus faible, et de persécuté il devint aussitôt persécuteur. Ici commence une ère d'atrocités sans exemple. Les guerres de religion avaient été inconnues de l'antiquité. C'est au Christianisme que revient le triste honneur d'avoir dé-

chaîné ce nouveau fléau. L'Eglise ayant la prétention de posséder la vérité absolue, de recevoir les communications du Saint-Esprit, s'érigea en arbitre souverain des croyances, déclara ennemi de Dieu quiconque refusait de se soumettre à son autorité, exigea des princes leur concours pour extirper les hérésies, pour étouffer toute voix indépendante; il fut interdit, sous peine de mort, de pratiquer un culte différent, d'émettre des opinions contraires à l'orthodoxie légale; le pouvoir civil, réduit au rôle d'exécuteur des arrêts du clergé, infligea aux dissidents les supplices les plus épouvantables; la terreur fut mise au service de l'Eglise. Le couronnement de ce système de compression fut l'Inquisition, qui rétablit les sacrifices humains, fit couler des torrents de sang, immola des myriades de victimes et transforma la majeure partie des habitants en espions du Saint-Office. Le Dieu des Chrétiens, le doux agneau, surpassa en cruauté Moloch et Teutatès.

Les querelles religieuses, inconnues des anciens, vinrent ajouter à ces horreurs et ensanglanter la chrétienté; on se disputa sur des questions inintelligibles, sur l'interprétation de dogmes extravagants; les partis en vinrent aux mains; les Chrétiens se déchirèrent entre eux et déployèrent les uns contre les autres une barbarie exécrable; les ministres du prétendu Dieu de paix soufflèrent le feu de la discorde, ordonnèrent le massacre et l'extermination, firent du meurtre des infidèles l'acte le plus vertueux, attachèrent les plus hautes récompenses aux exploits de férocité; tuer les dissidents fut le plus sûr moyen de gagner le Ciel.

L'absence de toute notion scientifique fit attribuer un caractère surnaturel aux faits les plus simples; on croyait voir partout une action miraculeuse, procédant tantôt de Dieu, tantôt du Diable son rival. La peur des génies infernaux troubla les esprits, excita les fureurs sanguinaires; les accusations de sorcellerie fournirent au

clergé l'arme la plus redoutable : personne ne pouvait se dire à l'abri de ces procès insensés ; les actes les plus insignifiants étaient signalés comme des preuves de commerce avec les démons ; les meilleurs citoyens étaient exposés à être traités de magiciens, accusés d'être allés au sabbat avec un balai pour monture, d'avoir déchaîné les tempêtes, bouleversé les éléments, frappé les champs de stérilité, envoyé à distance les maladies et la mort contre les hommes et les bestiaux. On accumulait les griefs les plus déraisonnables ; les prévenus étaient séquestrés, soumis à la torture, brûlés vifs. Une multitude innombrable d'innocents furent ainsi sacrifiés à cette infâme superstition. Ce débordement de folie sanguinaire était la conséquence logique des doctrines chrétiennes. C'est en vertu de son enseignement, que l'Eglise réclamait ces hécatombes humaines, et elle ne s'est jamais départie à ce sujet de ses règles canoniques.

Les admirateurs de ce lugubre passé ont prétendu que l'institution de la papauté avait été bienfaisante, qu'au milieu de l'anarchie générale où la force seule prévalait, il était bon qu'un pouvoir arbitral s'interposât pour faire entendre la voix de la justice, pour plaider la cause du faible contre l'oppresseur, pour protéger les populations au nom du droit. C'est là une chimère imaginée par l'esprit de système. Pour peu qu'on étudie l'histoire de la papauté on est convaincu qu'elle n'est jamais intervenue que pour faire valoir ses propres intérêts et ceux du clergé ; quand elle ne se sentait pas directement atteinte, elle assistait impassible et silencieuse aux forfaits les plus odieux, aux guerres inspirées par le caprice ou la cupidité, aux spoliations, aux massacres ; elle laissait écraser les faibles, et même souvent elle s'alliait aux tyrans pour partager les dépouilles, prix de l'iniquité la plus révoltante. Mais, dès que le clergé était en jeu, alors seulement le Pape se posait en redresseur de torts, il

empruntait hypocritement le langage du droit, il lançait à profusion les excommunications, mettait les royaumes en interdit, transférait les couronnes, déposait les princes, déclarait leurs sujets déliés de leur devoir de fidélité, annulait les serments, mettait les pays en combustion, excitait les guerres, promettait les indulgences et les trésors spirituels à ceux qui s'armaient pour sa défense, proclamait la croisade ou guerre sainte; et, profitant du prestige qu'il exerçait sur les populations abruties par la superstition, il faisait converger toutes les forces à l'accomplissement de ses vues, c'est-à-dire à l'extension de ses richesses et de sa puissance.

On a beaucoup vanté les heureux résultats des croisades, qui ont fourni un aliment intarissable à la verve des poètes et des romanciers. En réalité, rien de plus insensés que ces expéditions gigantesques. Toute la chrétienté s'armait pour aller au loin conquérir un tombeau vide, une relique apocryphe; et cependant les Chrétiens, qui à la messe possédaient chaque jour, à des milliers d'exemplaires, le corps de leur Dieu, n'avaient aucun motif sérieux pour convoiter le caveau où, suivant des traditions fort suspectes, ce corps avait reposé un jour et demi. C'est à tort qu'on a prétendu que l'Europe avait un intérêt majeur à refouler le Mahométisme qui menaçait de l'envahir. Si l'on eût été guidé par cette considération, on aurait été combattre le Mahométisme en Espagne, où il était encore puissant, et non en Asie, où il était parfaitement inoffensif. Mais il n'y a pas à se méprendre sur le but hautement proclamé des croisades : on se proposait uniquement de délivrer le Saint-Sépulcre, de le restituer à la dévotion des pèlerins. C'est pour cete pitoyable fantaisie, que l'Europe entière s'est armée, a fait huit expéditions dispendieuses, a attaqué, sans aucun droit, sans grief avouable, des nations paisibles, a mis de vastes contreés à feu et à sang, a fait périr plusieurs millions d'hommes. Et tout cela en pure

perte ; car le caveau sacré est resté au pouvoir des infidèles. Mais, pendant cette longue période de guerres, il s'est produit des résultats auxquels personne ne songeait. Beaucoup de seigneurs, ayant besoin de ressources pour aller à la croisade, ont vendu à leurs serfs des franchises, ont consenti à démembrer leurs prérogatives ; la féodalité s'est affaiblie, et de là a commencé le déclin du Moyen-Age. D'un autre côté, les peuples d'Occident ont été en contact avec ceux d'Orient, ont puisé dans ce commerce de nouvelles notions ; l'esprit s'est élargi, a conçu l'idée d'améliorations ; un progrès notable s'est accompli. C'est ainsi que finalement les croisades ont fait beaucoup de bien. Mais doit-on en rapporter l'honneur à l'Eglise qui les a suscitées? Non, sans doute, pas plus que je ne devrais de remerciements à celui qui, en mettant le feu à ma maison, m'amène à découvrir dans les décombres un trésor que j'ignorais. Ce qui appartient au clergé, c'est l'odieux de guerres exécrables entreprises dans un but infime et ridicule, c'est la doctrine horrible qui inspire la haine des infidèles, qui fait regarder comme extrêmement louable d'exterminer tout ce qui n'est pas orthodoxe. Voilà ce dont le Christianisme ne peut se laver.

Heureusement, dans les races supérieures, la compression de la pensée ne peut s'imposer d'une manière durable ; la tyrannie s'use par ses propres excès et amène une réaction. Les opprimés osèrent enfin se demander s'ils ne devaient pas chercher à alléger le fardeau dont ils étaient accablés. Les vices et les crimes du clergé excitèrent l'indignation générale ; le spectacle d'une corruption aussi hideuse affaiblit le prestige dont s'étaient entourés les oints du Seigneur ; il était difficile de voir des représentants de Dieu dans ces prélats débauchés et cruels, dans ces moines ignobles et paresseux, dans tous ces vampires sacrés qui s'engraissaient de la substance du peuple. L'esprit d'examen se ré-

veilla; de loin en loin quelques hardis novateurs protestèrent contre l'autorité de l'Eglise et demandèrent des réformes; la plupart payèrent de leur vie cette audace prématurée. Mais leurs leçons ne furent pas perdues; ce furent autant de semences de liberté, qui se répandirent dans les masses et y germèrent dans l'ombre. Un grand évènement activa l'émancipation générale. A la suite de la prise de Constantinople, des Grecs obligés de fuir leur patrie vinrent chercher un asile en Italie et dans quelques autres pays de l'Occident. Ils apportèrent avec eux les trésors de la littérature ancienne; ils trouvèrent des disciples avides de s'initier à ces connaissances, qui se propagèrent rapidement. Ce fut comme une nouvelle lumière qui illumina le monde chrétien et y rappela la vie. L'étude des classiques grecs et latins produisit une résurrection morale, réveilla le goût des lettres, des arts et des sciences; le besoin de l'instruction se fit sentir; on renoua la chaîne, fatalement brisée, des plus nobles traditions; les dieux d'Homère et de Virgile, dieux immortels de la poésie, furent appelés à présider à la régénération de l'humanité, à inspirer le culte du beau et du vrai. L'intelligence, au lieu de ramper servilement devant les décrets de l'orthodoxie, se remit à exercer librement ses hautes facultés. Le Christianisme ne put échapper aux investigations de la science. La Réforme protestante contribua puissamment à ce travail d'affranchissement: en arrachant la moitié de l'Europe à la domination papale, il brisa l'unité catholique qui n'avait été qu'un instrument d'oppression, il délivra la conscience humaine, il conquit la liberté religieuse et prépara l'avènement de la liberté politique. C'est alors que la civilisation, longtemps arrêtée, reprit son essor et fit des pas de géant. Les mœurs s'adoucirent; il s'introduisit de nouvelles institutions, plus en harmonie avec les besoins sociaux; toutes les monstruosités du Moyen-Age furent successivement at-

taquées et renversées; on proclama les grands principes de liberté, d'égalité, de fraternité, qui dès lors pénétrèrent dans les législations et qui brillèrent sur le glorieux drapeau de la Révolution française, comme la formule des destinées de l'humanité régénérée.

Tous ces progrès furent dûs au mouvement philosophique et ne s'obtinrent que malgré la résistance du clergé demeuré fidèle à l'esprit du Moyen-Age. Ainsi, c'est en dépit de ses efforts opiniâtres, qu'a eu lieu l'abolition de l'esclavage; et les nations catholiques par excellence sont celles qui ont conservé le plus longtemps cette abominable institution. C'est encore malgré le clergé, qu'ont été obtenues l'abolition de la torture préparatoire, l'égalité civile et l'abolition des classes. C'est la philosophie qui a réformé le droit des gens, a fait pénétrer dans le code de la guerre des sentiments d'humanité; c'est elle qui a proclamé le respect de la personne humaine, a réclamé l'inviolabilité de l'être humain, a demandé la suppression de la peine de mort, tandis que l'Eglise veut la conservation du bourreau, qui lui est aussi nécessaire que Satan, le bourreau chargé d'exécuter les sentences du Dieu chrétien.

En un mot, le clergé s'est attaché à maintenir le plus possible l'ancien régime et même à le restaurer en partie, quand les circonstances l'ont permis. Pour lui, le Moyen-Age est l'idéal des sociétés, le type qu'il regrette sans cesse et qu'il aspire à reconstruire; il est essentiellement ennemi de toute liberté, de tout progrès; et les récentes encycliques ne peuvent laisser aucun doute sur ses principes.

Il est donc bien évident que, si les peuples les plus civilisés du monde sont chrétiens, ce n'est pas au Christianisme qu'ils doivent cette supériorité; qu'au contraire le Christianisme a causé la rétrogradation de l'humanité en barbarie, et qu'elle ne s'en est tirée que malgré lui; elle s'est élevée d'autant plus haut qu'elle a répudié le

Christianisme. Les peuples les plus chrétiens sont demeurés en retard, et quelques-uns ont été tellement gangrenés de superstition, dépravés par l'Inquisition et le despotisme clérical, qu'on peut douter de la possibilité de leur régénération. Les peuples qui tiennent le sceptres de la civilisation, sont ceux qui ont lutté énergiquement contre le clergé, qui ont produit des libres-penseurs, qui ont de bonne heure admis une certaine tolérance, et qui ont les premiers adopté des institutions libérales.

En résumé, le Christianisme, loin d'être la cause de la civilisation, en est l'antipode; le Christianisme, c'est la barbarie.

MIRON.

Les Eglises et leurs querelles

Nous recevons la lettre qu'on lira ci-dessous, avec prière de l'insérer. Nous faisons droit à cette demande d'autant plus volontiers, que cela nous fournit l'occasion de dire notre manière de voir sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui nous paraît sur le point de s'accomplir dans le canton de Genève.

« Genève, 17 Juin 1869.

« Monsieur le Rédacteur,

« En lisant le premier article du Bulletin du Consistoire du 18 Mai dernier, il me vient à la mémoire cette belle pensée du marquis de Bouillé : « Ceux qui pensent « aimer la vertu parce qu'ils haïssent le vice, ressem- « blent beaucoup à ces dévots qui croient aimer et ho- « norer Dieu parce qu'ils ont peur du Diable. » Voici l'article dont il s'agit :

« Le Consistoire, qui ne peut sortir de la sphère ad- « ministrative, n'avait pas à prendre part aux débats « théologiques soulevés par les attaques de M. le pro-

« fesseur Buisson contre l'emploi de la Bible dans l'en-
« seignement primaire et de M. le comte Agénor de
« Gasparin contre le principe des Églises nationales.
« Mais toutes ses sympathies étaient avec les éloquents
« défenseurs du Protestantisme positif, et de l'union de
« l'Eglise et de l'Etat. Aussi a-t-il chargé son président
« de remercier MM. Barde, Bungener et H. Oltramare,
« qui ont défendu avec courage et talent, — les premiers
« la divinité de la Bible et son autorité comme base et
« règle unique, infaillible et entièrement suffisante de
« la foi et de la vie, — le dernier, la cause de notre
« Eglise nationale et celle de la vérité évangélique ».

« Messieurs les Membres du Consistoire n'ignorent sans doute pas que « *dire seulement une partie de la vérité, c'est dire un mensonge; nommer trois champions de l'Eglise lorsqu'on sait qu'il y en a quatre, c'est mentir* ». Il y a donc mensonge dans les remerciements que le Consistoire adressé aux trois défenseurs du Protestantisme positif et de l'union de l'Eglise et de l'Etat. Pourquoi le nom de M. le pasteur Paul, celui qui le premier s'est élancé sur la brèche, ne se trouve-t-il pas en compagnie de ceux de MM. Barde, Bungener et H. Oltramare?

« Parce qu'il y a haine dans le cœur des propagateurs des doctrines de Jésus-Christ!

« Parce que l'amour de la vengeance règne jusqu'au sein de l'Eglise!

« Parce que M. le pasteur Paul s'est fait un devoir d'éclairer le public sur des faits que le Consistoire tronquait volontairement dans ses bulletins!

« Enfin parce que, quoique possédant dans son sein des hommes à la plume aussi habile que subtile, le Consistoire ne peut se disculper des faits dont il est accusé, et qu'il faut châtier de toutes manières celui qui s'est permis de soulever un coin du voile sacré derrière lequel ces Messieurs s'abritent!

« Cette vengeance par le mépris est d'autant plus indigne qu'elle s'accomplit justement dans une circonstance où M. le pasteur Paul méritait tous les éloges. Sans tenir compte de l'espèce de persécution dirigée contre lui par les représentants de l'Eglise dont il allait défendre les principes, il fut le premier à répliquer à M. le professeur Buisson, ne s'attendant nullement à l'appui ou aux louanges de ses supérieurs ecclésiastiques, mais avec la conviction que « *tout homme qui parle pour Dieu, n'a pas besoin de rechercher l'assentiment des hommes* ».

« Je ne partage en aucune façon les idées religieuses de M. le pasteur Paul, qui sont, j'aime à le croire, celles de tous les membres du Consistoire, puisque tous, comme lui, font profession d'enseigner ou du moins de favoriser cette religion. Malgré cela, je me permettrai de demander à ces Messieurs s'ils ont songé que cet *oubli*, que cette injure, dis-je, s'adresse aussi indirectement à Celui dont M. le pasteur Paul a défendu si courageusement la Parole. Lorsque M. le professeur Buisson attaquait la partie miraculeuse de la Bible, suivant les vrais croyants, il attaquait Dieu lui-même dans les actes que la Bible lui attribue; or, M. le pasteur Paul, en réfutant ces attaques, ne travaillait pas seulement pour son propre compte, mais au nom de tous ceux qui, comme lui, croient à l'entière inspiration de la Bible, et par conquent pour chacun des membres du Consistoire en particulier.

« A ce titre, les ressentiments personnels devaient plier devant la reconnaissance justement due à tous ceux qui prennent la défense d'une cause commune.

« Ma première intention était d'envoyer cette lettre au *Journal de Genève*; mais ensuite, l'orsque j'ai réfléchi à sa conduite peu loyale vis-à-vis de M. le pasteur Paul, dont il a refusé constamment les communications concernant son différent avec le Consistoire, j'ai pensé m'éviter un refus certain de la part d'une feuille qui

oublie le mot *impartialité* dans son dictionnaire, et ne projette la lumière que sur les faits qui sont à la louange du parti qu'elle représente exclusivement.

« Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération ».

P***

Nous sommes obligés d'avouer que l'objet particulier de cette lettre ne nous offre par lui-même qu'un très-médiocre intérêt ; mais il met dans un plus grand jour que jamais les dissensions qui minent l'Eglise nationale de Genève, et à ce titre il doit exciter vivement notre attention.

Chacun sait que cette Eglise, plus fidèle à son principe que la plupart des autres, a laissé depuis longtemps une grande liberté de croyances, sinon à ses fidèles, du moins à ses théologiens. Dès le commencement du siècle dernier, elle supprimait les confessions de foi, pensant avec raison qu'il était impossible d'en établir une quelconque sans admettre implicitement une autorité infaillible en matière de doctrines; et, par suite de cette mesure hautement significative, il ne tarda pas à être notoire que la presque totalité de ses pasteurs rejetaient la plupart des dogmes qu'on était accoutumé à regarder comme le fond essentiel du Christianisme. Il y a une quarantaine d'années, sous l'influence du piétisme anglais, il se fit une réaction assez vive contre ce que les partisans de la foi à outrance appelaient un latitudarisme pernicieux. Il s'ensuivit la formation d'une Eglise dissidente, qui, pour affirmer son indépendance à l'égard de l'Eglise nationale, se déclara *libre*, quoique en réalité il y eût dans son sein à peu près autant de liberté que dans l'Eglise catholique. Naturellement ce fut un déversoir où se jetèrent tout d'abord toutes les personnes, mâles ou femelles, que tourmentait la soif de croire l'impossible et d'embrasser l'insaisissable. A

la suite de cette scission, l'homogénéité se rétablit dans l'Eglise nationale, et l'on aurait pu croire que cet accord des esprits dans une sage religiosité devait durer indéfiniment, puisque ceux qui en auraient voulu une mesure plus copieuse, pouvaient toujours aller se satisfaire en se réfugiant dans l'Eglise séparée ; mais chaque génération fournit son contingent d'hommes chez lesquels l'imagination l'emporte sur la raison. La génération actuelle a donc vu se reproduire les mêmes aspirations qui avaient éclaté dans la précédente; seulement, tandis que les piétistes de la précédente à cause de leur trop grande minorité n'avaient songé qu'à faire bande à part, ceux de la génération nouvelle, se sentant renforcés, d'un côté par les anciens dissidents, et de l'autre par les croyants de parti pris pour raison politique et sociale, prétendent rester maîtres de la place et chasser dans les ténèbres extérieures les véritables héritiers du principe de la Réforme.

Le succès couronnera-t-il leurs efforts turbulents? Nous ne le croyons pas; cependant il nous paraît impossible que des frères animés d'une charité si passionnément chrétienne les uns pour les autres puissent rester longtemps ensemble sous le même toit du père commun. La séparation devra s'accomplir dans un temps très-rapproché : la force des choses le demande et les dispositions des parties n'y sont pas contraires. Alors pourquoi ne s'empressent-elles pas de s'éloigner les unes des autres pour se livrer chacune de leur côté à leurs aspirations particulières? Pourquoi? Pourquoi? Il est plus facile de le penser que de le dire; mais enfin, puisque la vérité y oblige, il faut bien lâcher le fin mot : c'est qu'on ne veut pas s'en aller dos à dos, et que chacun, après avoir chassé son frère, veut rester dans la maison paternelle, parce qu'elle est fort bien garnie, qu'on peut y vivre grassement sans souci et sans peine,

et qu'au dehors il faudrait pourvoir soi-même à son existence.

Une raison de ce genre rend évidemment le nœud de la question très-difficile à débrouiller. S'il fallait absolument arriver à la solution par le dégagement naturel des complications, un siècle entier pourrait être nécessaire. Aussi n'hésitons-nous pas à proposer d'employer plutôt le coup d'épée qui tranche, que l'habileté qui dénoue : nous le faisons même d'autant plus volontiers que ce moyen n'est pas seulement le plus expéditif, mais qu'il est encore le plus et même le seul équitable. On comprend sans peine qu'il consiste en ce que l'Etat s'empare des biens attribués à l'Eglise nationale et les applique à d'autres services d'une utilité générale, telles que l'instruction publique ou le soulagement des malheureux. La question de propriété ne peut pas dans cette circonstance être alléguée comme un obstacle. Outre que l'Etat jouit toujours d'un droit supérieur et définitif dans toutes les questions de propriété collective, il y a ici le cas de dissolution du corps possesseur qui fait tomber toutes les réclamations possibles. D'abord il nous semblerait juste en général que, quand une société jouit d'un certain avoir, tout individu qui veut s'en retirer, emporte sa quote part de la propriété commune ; autrement on pourrait voir des biens capables de suffire aux besoins de tout un peuple, finir par être scandaleusement la proie d'un nombre dérisoire d'usufruitiers. Mais, dans le cas particulier qui nous occupe, il ne s'agit pas de quelques individus isolés qui se séparent d'une société propriétaire; il s'agit de fractions de cette société tellement considérables, que chacune d'elles formerait une masse plus compacte que celle qui resterait en possession des biens communs. Ainsi on a vu en premier lieu l'Eglise libre sortir de l'Eglise nationale sans réclamer la moindre chose. En second lieu personne n'ignore qu'une énorme quantité d'anciens Protestants devenus

Rationalistes ont laissé là cette même Eglise sans plus s'occuper de ses biens que de ses doctrines. Maintenant, si une nouvelle scission devait s'accomplir dans son sein, de quel droit l'une des deux sectes prétendrait elle retenir pour elle seuleles avantages de l'ancienne communauté tout entière? Ne serait-ce pas le cas pour les deux fractions précédemment séparées de venir se joindre à la dernière, afin de réclamer les droits de la majorité? Elles prouveraient au moins par là de la manière la plus évidente la dissolution de l'association primitive, laquelle entraîne nécessairement la dévolution à l'Etat de tous les biens qui lui appartenaient. L'Etat ne commettrait donc aucune usurpation en s'emparant d'une propriété restée sans aucun titulaire légitime et en lui donnant la destination ci-dessus indiquée. Nous espérons qu'il prendra incessamment cette sage mesure, et que son exemple généralement suivi fera cesser l'ère parfaitement absurde aujourd'hui des religions d'Etat.

MARTIN BOUCHEY.

Chronique

LA FRANCE ET LE CONCILE. — On mande de Rome que le marquis de Bonneville vient de recevoir de Paris des instructions formelles pour entamer avec le Saint-Office les négociations destinées à concerter la manière dont la France sera représentée au sein du prochain concile œcuménique. Les ouvertures de l'ambassadeur français ont reçu le meilleur accueil au Vatican. Pie IX aurait témoigné toute sa satisfaction de voir le fils aîné de l'Eglise prendre l'initiative d'une démarche que ne tarderont pas à faire successivement les autres puissances catholiques. (*Mémorial diplomatique.*)

On a souvent dit que l'Empire, issu de la grande Révolution, se ressentira toujours des flancs qui l'ont porté et du sein qui l'a nourri : le fait que nous citons

ici donne un démenti éclatant à cette opinion vulgaire. L'Empire est, non pas une conséquence amoindrie de cette Révolution, mais une réaction violente contre ses principes et contre ses conquêtes. Il ne se tiendra pour satisfait que quand il aura rétabli le trône et l'autel dans leur ancienne splendeur. Nous verrons si cette tentative ne sera pas au-dessus de ses forces.

Les bijoux exclus du paradis. — Tous les journaux ont raconté dernièrement la terrible catastrophe qui a englouti le navire *Le général Abatucci*. Il y a un épisode digne de remarque. Plusieurs des passagers, se voyant sur le point de périr, se dépouillèrent de leur argent et de leurs bijoux en disant : «Nous ne pouvons pas paraître avec cela devant Dieu». Il semble donc que le Dieu chrétien a horreur de l'horreur de l'or et des bijoux et ne peut admettre dans le Ciel ceux qui en font usage. Alors, comment expliquer que les évêques portent une croix d'or et un anneau pastoral enrichi d'une améthyste, que le clergé soit si avide de richesses, que les autels et les châsses des saints soient ornés de diamants et de joyaux d'une valeur immense, que les princes de l'Eglise par leur luxe rivalisent avec les nababs et les turcarets? Ces dévots personnages, quand ils se croyent près de mourir, ne se dépouillent de rien du tout et ne croyent nullement que leurs trésors soient un obstacle à leur entrée en paradis. Voici la réponse à cette difficulté soulevée par le génie de l'impiété. De même que la justice de Dieu ne ressemble en rien à celle des hommes, de même la morale du clergé n'a rien de comun avec celle du vil troupeau qu'il a pour mission d'exploiter. Les bijoux qui pour un laïc sont un grief affreux et un sujet de damnation sont, pour un oint du Seigneur, une source de sanctification, une recommandation pour le Ciel. Demandez plutôt à l'Eglise qui est chargée de répondre pour le bon Dieu.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 20e décade. — 8e ANNÉE, No 20. — 1 Juillet 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12; Senez, rue de la Fidélité, no 9, et Vernouillet et Noyant, rue de la Vieille-Estrapade, 3.

Le livre des Juges

Ch. X. — Jephté. — *10e article.*

Le chapitre X du livre des Juges ne renferme aucun événement important. Il forme une sorte d'introduction au chapitre suivant qui nous donne l'histoire de Jephté, huitième juge. Quant au sixième et au septième, c'est à peine si l'on mentionne leurs noms, Tola, fils de Pouah, et Jaïr de Giléad. Le texte nous autorise même à conclure que les cinq premiers versets du chapitre IX appartiennent au chapitre précédent, tandis que les versets 6 et suivants font corps avec le ch. XI qui contient l'épisode de Jephté. L'auteur, comme le peuple d'Israël du reste, ne reconnaît plus dans le développement historique du peuple juif, la main toute puissante

de Jéhovah. Le suprême justicier n'intervient plus pour ramener son peuple du culte des idoles à son propre culte. La main de la Providence faiblit visiblement ou s'égare. Ce que les documents historiques nous font voir, ce sont des revendications partielles de peuplades voisines qui veulent rentrer en possession de leur territoire usurpé par Israël. Ce sont les tribus d'Israël se défendant tant bien que mal, sans accord entre elles, et livrées à leurs propres forces, cherchant à se donner, sous un chef unique qui ne s'appelle pas encore *roi*, mais kazin, une force de résistance qui leur manque. En un mot, les évènements que nous racontent les documents que nous analysons, sont des évènements purement historiques, dégagés et exempts de toute action surhumaine. Ils n'en ont, à nos yeux, que plus de titres à notre confiance. Mais ils doivent en perdre singulièrement dans l'opinion des orthodoxes.

Quelques contradictions de détail et que nous croyons devoir relever n'ébranlent pas, pour nous, cette authenticité historique, mais achèveront de démontrer que la main de Dieu est tout-à-fait étrangère à ces compilations. Au verset 1 du chapitre X, on nous dit : « Et il se leva, après Abimélec, pour secourir Israël, Tola, fils de Pouah, fils de *Dodo* (qui signifie aussi son oncle; l'oncle d'Abimélec?), homme d'Issachar; et il demeurait à Schamir dans la tribu d'Epraïm? La ville de Schamir dont il est question ici, est-elle la même qui est indiquée dans Josué (XV, 48) et qui se trouverait dans la montagne de Juda?

Au verset 23 du ch. X, il est dit : « Et après lui se leva Jaïr de Giléad et il jugea Israël 22 ans; et il avait trente fils montés sur trente ânes, et ils avaient trente villes qu'on appelait « villages de Jaïr » jusqu'à ce jour, et qui sont dans le pays de Giléad ». Admettons, pour ne pas trop nous arrêter, admettons comme vraie cette admirable symétrie de 30 fils montés sur 30 ânes et

possédant 30 villes. Nous savons déjà que le chroniqueur biblique procède volontiers par nombres ronds. Passons encore sur le jeu de mots intraduisible qui a probablement donné lieu à cette curieuse statistique. *Aïar* signifie âne, et *Jïur* signifie ville. Il est vrai que, pour faire ce jeu de mots, on a forcé la langue et commis un barbarisme. Mais notre auteur, et en général les écrivains bibliques, aiment les jeux de mots, et plus d'une légende religieuse, pour la défense de laquelle on a versé des flots d'encre et quelquefois de sang, n'a pas d'origine plus authentique qu'un acrostiche ou un lazzi. Malheureusement pour l'auteur du chap. X, la nomenclature de 30 villages est en contradiction manifeste avec d'autres passages de l'Ecriture.

Dans le Pentateuque (Num. XXXII, 41), nous lisons: « et Jaïr, fils de Manassé (le fils de Joseph), alla et conquit *leurs villages*, et il les appela: Chawoth Jaïr, villages de Jaïr. » Le Jaïr dont il est question ici, n'est pas évidemment le même que le Juge dont nous nous occupons. Admettons que, dans la même ville, les mêmes noms se perpétuaient dans les familles, il reste toujours singulier que les villages de Jaïr existassent déjà avec leurs noms avant l'apparition des trente fils du juge Jaïr montés sur leurs trente ânes. Mais ce n'est pas tout.

Dans Josué (XIII, 30), il est dit: « Et tous les *Chawoth Jaïr* (villages de Jaïr) qui se trouvaient dans Baschan étaient *soixante*. » Le nombre aurait-il diminué juste de la moitié depuis Josué jusqu'à l'époque des Juges? Cela se pourrait, sans doute, par la guerre ou par un tremblement de terre. Mais alors comment expliquer le passage suivant, qui se trouve au ch. IV, 13, du livre I des Rois: « Et il avait le district d'Argot dans Baschan (c'est-à-dire le Chawoth Jaïr) soixante villes, grandes et entourées de murs, avec des verrous d'airain. » Ceci a été écrit, du moins d'après les orthodoxes, après le livre des Juges. Les villages sont devenus des villes fortes,

cela s'est vu; mais que trente villages se soient métamorphosés en soixante villes fortes, cela ne se voit que dans la Bible. Mais, supposant même qu'un tel miracle ait pu s'accomplir, il reste toujours établi que l'auteur du chapitre que nous critiquons, n'a fait qu'un mauvais jeu de mots et avancé un mensonge historique.

A partir du verset 7 commence l'introduction à l'histoire de Jephté, traitée évidemment par un autre auteur qui en a fait un tout complet, avec prologue, drame et épilogue. C'est le procédé habituel du chroniqueur, lorsqu'il rencontre un de ces héros dont la vie offre assez de matières pour une histoire spéciale. Naturellement Israël avait abandonné le culte de Jéhovah, et Jéhovah le livra à ses ennemis pour lui susciter ensuite un libérateur. Mais, si le cadre historique ne varie pas ou varie peu, il n'en est pas de même des erreurs et des contradictions. Notre auteur commence par là, et dès le verset 7, qui est en réalité le verset 1 de sa narration, il paraît dire une énormité: « Et la colère de Dieu s'alluma contre Israël, et il les livra dans les mains des Philistins et des fils d'Ammon. » Or, jusqu'à présent, il n'a été question que des peuples trans-jordaniques, et dans tout le cours du chapitre, comme dans toute l'histoire de Jephté, il n'est question que de la guerre avec les Ammonites. La lutte avec les Philistins ne commença que trente-un ans plus tard. Que veut donc dire le verset 7, au chapitre X, en parlant de la servitude des Philistins? Nous n'en savons rien, et nous ne pouvons nous expliquer cette erreur qu'en admettant soit une interpolation de copiste, soit une ignorance profonde de la part du rédacteur de notre chapitre. L'une et l'autre supposition ne permettent plus d'admettre le caractère sacré de ces écrits où les contradictions, les erreurs, les omissions, les fautes sont si nombreuses et si graves, qu'elles suffiraient pour faire rejeter, comme apocryphe, toute autre œuvre historique qui nous serait arrivée

dans les mêmes conditions. La confusion de style, résultat de la confusion des idées, est du reste si grande, que l'auteur sait à peine ce qu'il écrit : « Lisez, si vous le pouvez, le verset 8 : « Et ils (les Ammonites) écrasèrent et opprimèrent les enfants d'Israël *dans cette année; dix-huit années, etc.* Comprenez-vous ? Erreur de copiste, nous dira-t-on, interpolation, soit ; mais ne parlons plus d'inspiration divine et d'autorité sacrée, lorsqu'il s'agit d'écrits où fourmillent les fautes et dont le rédacteur semble, à force d'être inspiré, ne plus savoir ce qu'il dit.

EUDOXIUS.

M. le pasteur Fontanès à Genève

Nous avons eu, Vendredi dernier, 2 Juillet, une nouvelle conférence sur la question qui agite directement l'Eglise nationale de Genève et indirectement la population tout entière, savoir la portée que le principe du libre examen doit avoir dans le Protestantisme.

M. Fontanès, Ernest, pasteur de l'Eglise réformée de France et président du consistoire du Havre, est connu comme un des coryphées du Protestantisme libéral. Se trouvant, dit-on, à Genève pour affaires de famille, il fut prié par les partisans de ses doctrines de les exposer et de les justifier dans une assemblée convoquée à cet effet. On avait espéré d'abord que cette assemblée pourrait se tenir dans un des temples de la ville, parce que M. Fontanès est un élève de la faculté nationale de théologie et que ses doctrines ne diffèrent pas de celles qui ont retenti naguère avec tant d'éclat dans les chaires de Saint-Pierre et de Saint-Gervais ; mais les autorités ecclésiastiques en ont décidé autrement : sur le préavis de la Vénérable Compagnie des pasteurs, exprimé à la majorité de 15 voix contre 12, le Consistoire a décrété que le pasteur français ne serait pas admis à prêcher dans les temples de l'Eglise nationale.

M. Fontanès a donc dû, pour se faire entendre, recourir à la ressource ordinaire de ceux qui veulent parler à la foule sur des questions religieuses réputées capables de profaner les temples : il a invité, ou plutôt on a invité en son nom le public à se réunir autour de lui dans le cirque de Plainpalais. Cet appel a été entendu avec faveur : l'heure de la conférence n'avait pas sonné que l'arène et les gradins du cirque étaient couverts d'auditeurs, et que beaucoup, arrivés trop tard, ont dû renoncer à prendre leur part du banquet intellectuel pour lequel ils étaient convoqués.

M. Fontanès n'a pas eu de peine à prouver que le libre examen est le fond même du Protestantisme, qu'il a été appliqué par le premier des réformateurs aussi bien à la Bible elle-même qu'aux dogmes qu'on a prétendu en déduire, et qu'en conséquence la Réforme n'a jamais été une œuvre terminée, mais doit se continuer tant qu'il y aura de l'activité dans l'esprit humain et que les progrès de la science lui ouvriront des horizons nouveaux. Suivant lui, et il nous paraît difficile de n'être pas de son avis, on ne peut établir de dogmes obligatoires sans s'attribuer un don surnaturel d'infaillibilité. Il avoue que, parmi les Protestants, il y a des gens aussi portés à en imposer que d'autres sont prêts à en subir; mais il n'hésite pas à reconnaître que ce sont des dispositions vraiment catholiques, et que la place de ceux qui les partagent, est bien plutôt aux genoux du Pape qu'à la suite de Luther et de ses premiers disciples. Nous avons fait cent fois la même observation ; mais nous sommes charmés d'être appuyés dans cette manière de voir par un homme que personne ne peut accuser d'obéir à des préventions d'origine catholique.

La principale tâche de M. Fontanès consistait à démontrer qu'on pouvait parfaitement rejeter les dogmes qui séparent le Protestantisme libéral du Protestantisme orthodoxe sans cesser d'avoir droit au titre de Chrétien;

et il s'en est acquitté de la manière la plus triomphante. Le raisonnement dont il s'est servi pour soutenir cette thèse était celui-ci : « Ceux-là sont Chrétiens, et à plus « juste titre que tous les autres, qui professent la pure « doctrine du Christ, sans vouloir y ajouter aucun « dogme formulé par qui que ce soit, même par des « Apôtres ou des hommes également autorisés. Or, les « Protestants libéraux ne reconnaissent pas d'autres « dogmes que ceux qui sont attribués à Jésus-Christ « lui-même par les Evangiles, et, au contraire, ils admet- « tent les grands principes dans lesquels il faisait con- « sister toute sa doctrine ; donc personne ne peut leur « refuser le nom de Chrétiens, et même ils le méritent « évidemment mieux que ceux qui ont ajouté mille « surcharges à ses enseignements. » — Ce raisonnement est précisément celui que les Protestants orthodoxes opposent aux Catholiques pour justifier la Réforme et pour prouver qu'ils sont Chrétiens, quoiqu'ils répudient la plupart des dogmes dont se compose le Christianisme traditionnel : nous ne voyons pas comment il resterait sans force quand il serait dirigé contre eux-mêmes, tandis qu'il se trouverait excellent quand il serait employé à leur avantage. — Mais, se récrient-ils, une institution qui se réduit à des éléments aussi simples n'est plus du tout la religion que l'on a l'habitude de désigner sous le nom de Christianisme ; ce n'est même plus, à proprement parler, une religion. — Il est certain que ce n'est pas le Christianisme tel qu'il est connu par l'histoire et tel qu'il s'est formé peu à peu dans la suite des siècles ; mais cela est aussi vrai du Protestantisme orthodoxe que du Protestantisme libéral. Quant à ce qui est de lui refuser le caractère de religion, on ne le peut pas sans méconnaître le sens de ce mot, du moment où il admet l'existence d'un Dieu et la nécessité de se mettre en rapport avec lui par le moyen d'un culte.

D'après ces considérations, qui paraissent incontestables, il nous est impossible de comprendre comment les autorités ecclésiastiques de Genève ont pu fermer leurs temples au représentant d'une religion issue de la leur et faite à son image. Céderaient-ils, contrairement à leur conviction, aux clameurs d'une troupe plus bruyante que nombreuse, de gens qui n'estiment les croyances qu'en raison des absurdités monstrueuses dont elles sont remplies? Alors ils se montreraient peu dignes de la place qu'ils occupent et mériteraient plutôt de suivre le troupeau que de marcher à sa tête. Ou bien craindraient-ils de profaner le lieu saint en permettant d'y faire entendre des doctrines contraires à la vraie foi et entachées d'hérésie? Une telle appréhension se concevrait chez les Catholiques, qui croient à la présence réelle de Dieu au milieu de leurs tabernacles et qui regardent la discussion des dogmes comme un outrage à son autorité suprême? Mais quelle différence véritable y a-t-il entre un temple protestant et un lieu quelconque destiné à faire entendre aux hommes des discours propres à les éclairer et à les édifier? Est-ce *profaner* un temple ou le *sanctifier*, que de s'y livrer à la recherche consciencieuse et passionnée de la vérité? Ah! en prenant une mesure aussi peu conforme aux principes de leur religion, les autorités de l'Eglise nationale de Genève n'ont que trop justifié le reproche si souvent adressé au Protestantisme primitif, de n'être qu'un Catholicisme, mutilé dans son corps, mais subsistant tout entier dans son esprit le plus étroit et le plus oppresseur.

Cette mesure paraît d'autant plus malencontreuse qu'elle est en opposition avec l'idée qu'on se fait dans le public et de l'enseignement qui se donne dans la faculté de théologie et des opinions qui règnent parmi MM. les pasteurs. Il se dit partout que la Bible est généralement présentée aux jeunes théologiens comme extrêmement

mélangée, c'est-à-dire comme contenant beaucoup d'idées humaines, et par conséquent d'erreurs, à côté de la parole de Dieu. Alors on se demande comment les autorités de l'Eglise nationale ont pu motiver le refus fait à M. le pasteur Fontanès sur ce que « *l'Eglise nationale « protestante de Genève reçoit comme la Parole de Dieu « et comme divinement inspirées les Ecritures de l'An« cien et du Nouveau Testament, qu'elle en fait la règle « unique, entièrement suffisante de sa foi et de sa vie,* » tandis que M. Fontanès professe hautement que « l'homme ne doit pas être asservi à la Bible et qu'elle lui est inutile pour former sa foi. Est-ce qu'il y a un désaccord sérieux entre celui qui déclare la Bible inutile et ceux qui n'y reconnaissent la parole de Dieu que comme confondue avec des idées humaines remplies d'erreurs? On pourrait encore en faire « la règle de sa foi et de sa vie », si la parole de Dieu y était écrite à l'encre rouge au milieu des paroles humaines écrites à l'encre noire; mais, rédigée comme elle l'a toujours été jusqu'à présent, sans aucun signe certain pour désigner ce qui vient de l'homme et ce qui vient de Dieu, on est obligé de ne voir en elle qu'un livre plus ou moins curieux, à moins d'avoir la ressource d'une autorité infaillible.

Quant aux opinions de MM. les pasteurs en matière de religion, on sait qu'il en est plusieurs parmi eux qui sont sincèrement orthodoxes; et cela ne laisse pas que d'exciter un certain étonnement, quand on considère dans quelles conditions peut naître et se maintenir une foi vigoureuse. Que des gens du monde demeurent fermement attachés aux croyances de leurs pères, il n'y a rien là qui puisse surprendre : ils y voient la sécurité de leur situation sociale, et ils n'ont jamais approfondi les questions qui pourraient les conduire à une solution différente. Que des prêtres catholiques admettent sans aucun doute les dogmes les plus absurdes et les plus dépourvus de base solide, cela se conçoit encore, parce

qu'ils y ont été accoutumés dès leur première enfance, et que, même dans leurs études théologiques ou dans leurs méditations ultérieures, il ne leur a jamais été permis d'examiner les dogmes formulés par les autorités compétentes, fussent-ils eux-mêmes ces autorités. Mais les ministres protestants sont dans une position entièrement différente; toujours il leur a été dit que le libre examen est pour eux un droit et un devoir, et, à une époque quelconque de leur vie, ils ont dû le pratiquer sans réserve : comment leur foi a-t-elle résisté à cette épreuve? Est-ce l'effet des impressions du jeune âge ou d'un défaut d'équilibre dans les facultés? Nous ne nous chargeons pas de résoudre le problème : toujours est il qu'un certain nombre d'entre eux sont incontestablement des croyants sincères.

Cependant, pour un nombre au moins aussi considérable, il se dit que la foi de leur enfance a subi des atteintes plus ou moins profondes; on les connaît comme se tenant à des distances inégales, mais assez grandes des doctrines de l'orthodoxie rigoureuse. Comment, dans ces conditions, ont-ils pu refuser à un confrère le droit de dire tout haut ce qu'ils pensent tout bas, à peu de chose près, ou au moins ce qu'ils ne peuvent pas regarder comme contraire au principe de la Réforme, voilà ce que le public ne s'explique pas mieux que la foi des orthodoxes. On soupçonne que ces récriminations qui s'élèvent depuis un certain temps contre la foi trop molle des autorités religieuses n'ont pas été pour peu de chose dans l'interdiction dont elles ont frappé M. Fontanès. On va même jusqu'à insinuer que, d'après les dispositions bien connues d'un monde extrêmement prépondérant, il faudrait s'attendre à voir bientôt la bascule ecclésiastique pencher vers l'orthodoxie avec autant d'élan qu'elle allait en sens contraire à une autre époque; quel que soit d'ailleurs le fond des dispositions personnelles. Nous voulons bien admettre que la malveillance entre pour

une plus large part que la vérité dans toutes ces conjectures ; mais il n'en résulte pas moins que l'antique considération dont jouissaient messieurs les pasteurs est loin d'être sortie intacte des luttes qui viennent d'avoir lieu sur la question religieuse : ils auront grandement besoin de faire leurs preuves pour que l'on croie à leur sincérité autant dans les doctrines qu'ils exprimeront que dans les mesures qu'ils pourront prendre.

MARTIN BOUCHEY.

Fantaisies évangéliques

N° 2

Des religions quelle est la meilleure ?

I

Les chemins de fer sont d'invention moderne. Tout le monde est d'accord sur ce point, et les Chinois eux-mêmes n'oseraient pas contredire mon occidentale assertion. Les diligences ne remontent pas jusqu'à la nuit des temps, chacun en conviendra. Il fut donc un temps, qui n'est pas encore bien éloigné de nous, où un voyage était une affaire grave, et où les moyens de transport n'étant ni faciles ni commodes, on voyageait un peu moins qu'on le fait aujourd'hui.

Alors chaque village était un monde. Celui qui l'habitait ne voyait rien au-delà. Sa patrie était tout entière contenue dans l'ombre de son clocher.

Car chaque village avait son clocher, chaque clocher son Dieu, et chaque Dieu son prêtre, cela va sans dire.

Les villages et les Dieux s'échelonnaient de distance en distance. Les uns et les autres se ressemblaient plus ou moins entre eux ; les prêtres seuls se ressemblaient en tous points. Le tronc remonte au-delà du chemin de fer, la quête se perd dans les temps préhistoriques, et le denier de saint Pierre a traversé les âges les plus reculés.

II

Mais l'homme ne tarda pas à utiliser les arbres abattus pour en faire des canots, et à mettre à profit sa découverte en explorant les bords de la mer. Bientôt après l'homme fit sa plus belle conquête : il soumit le cheval à ses lois et lui ordonna de parcourir les terres en portant son maître sur son dos.

De la sorte les hommes échangèrent entre eux des rapports d'intérêt d'abord et de curiosité ensuite, ou vice-versâ. Le Nord visita le Sud, l'Orient visita l'Occident. Les voyages sont de grands maîtres. Par eux on apprit qu'il n'y avait pas mal de clochers sous le ciel, et pas mal de dieux sur la terre.

On adorait son Dieu à soi, mais on ne se faisait pas faute de discuter celui du voisin. Les partisans de Jupiter se prirent à se moquer d'Apollon, et les sectateurs d'Apollon se faisaient des gorges chaudes en pensant qu'il se trouvait des peuples assez niais pour adorer Jupiter. Chaque prêtre vantait son dieu, — aujourd'hui on dirait son saint, — et battait en brèche le dieu des autres. De là des guerres qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Connaissez-vous en effet, beaucoup de guerres où le culte des belligérants n'ait pas été pour quelque chose ?

III

Dès lors les hommes ont passé leur temps à se battre entre eux. Les dieux bénissent les étendards et protégent les combattants. Il leur serait si facile à eux, ces immortels, d'entrer en lice et de tenir les cartes pour leur propre compte. Il paraît qu'il est de leur sagesse d'en agir autrement.

Exténués, les combattants concluaient une trêve. C'est ce qu'on appelle la paix. Il est de l'essence de la paix d'être armée, tant qu'il y a deux dieux qui prétendent au souverain empire.

Eh bien, pendant ces trêves, quand on avait enseveli les

morts, il se trouvait des gens qui profitaient du silence pour lancer leurs petites idées. De tous temps il s'est rencontrés des trouble-fêtes. Et ces petites idées produisaient leurs petits effets. On se les répétait à l'oreille et l'on se disputait les journaux qui les contenaient.

Savez-vous ce qu'ils disaient ces journaux incendiaires? « Voyons, hommes, mes frères : laissons les dieux se disputer entre eux au sujet de leur pré-excellence, et ne nous tuons pas entre nous dans le but ridicule de leur faire plaisir. » Une défaite était toujours le signal d'une hécatombe de ces impies-là.

IV

Les armes se perfectionnaient et les journaux se multipliaient. Les conférences prêtaient leur concours non timbré à ces derniers, et les commissaires de police ne pouvaient parvenir à mettre un frein à tout ce désordre. On imposait silence à quelque orateur, et un autre se levait qui continuait la harangue interrompue du premier. *Uno avulso, non deficit alter.*

C'est ainsi que la gauche gagnait du terrain de proche en proche et que la minorité turbulente faisait échec à la majorité compacte.

La gauche fit si bien des pieds et des mains, que la droite consentit à discuter un projet de loi qui avait pour objet de déterminer à quel dieu il était bon de se rendre et lequel l'emportait sur tous ses confrères.

Comme bien vous pensez, le président agita fréquemment sa sonnette; les huissiers préparèrent bien des verres d'eau sucrée, et la droite cria bien des fois : L'ordre du jour!

Les officiels du temps ont enregistré gravement toutes les nuances d'opinion qui se sont manifestées en cette circonstance. Je les ai lues, mais vous n'attendez pas que ma mémoire vous reproduise tout ce qu'elles contenaient.

Je ne me souviens que de l'amendement présenté par

le marquis de Boissy d'alors, qui, comme tous les marquis de Boissy possibles, coupait court à la discussion.

« Oyez une histoire, Messieurs les députés, dit le marquis de Boissy :

« Une académie lointaine avait proposé à l'appréciation des savants la question suivante : Pourquoi un lapin pèse-t-il davantage mort que vivant ? Les mémoires pleuvaient chez le concierge. Vint le jour de les examiner, et les concurrents furent admis à la séance. Honorables savants, dit le directeur de l'Académie, vos travaux feront la gloire et la risée des temps à venir. Vous avez recherché la cause d'un effet qui n'existe pas. Voyez plutôt. Il pesa un lapin vivant, le tua et le repesa ensuite, et il avait après sa mort le même poids qu'avant.

« Eh bien, Messieurs les députés, continuait le marquis, vous cherchez quelle peut être la meilleure des religions. Vous êtes-vous bien pénétrés avant tout qu'il y en ait une de bonne et qu'il soit indispensable qu'il en existe une ? »

La chambre confuse se retira en silence, et Apollon continua à faire ses affaires à côté de Jupiter.

Le gouvernement trancha la question en mettant à tout le monde un licol. C'est de ce moment que date l'inscription simultanée au budget des curés, des pasteurs, des rabbins. On parle d'y mettre un marabout. Or vous savez que, lorsqu'il n'y a pas de foin au ratelier, les chevaux se battent. La bonne intelligence qui règne dans notre écurie prouve bien que la litière n'y manque pas.

A. D.

Chronique

Sagesse par rapport au Concile. — La nouvelle que nous avons donnée dans notre dernier numéro, d'après

le *Mémorial catholique*, a été démentie de la manière la plus formelle. Il paraît qu'elle avait une haute origine cléricale, et qu'elle était destinée à donner au gouvernement français l'idée de faire ce qu'on annonçait qu'il avait déjà fait. Nous félicitons ce gouvernement de n'avoir pas donné dans un piége aussi grossier : prendre une part officielle au Concile, ce serait s'engager à adopter toutes les mesures qui y seront décrétées, et cela pourrait mener excessivement loin.

RAPPROCHEMENT ÉDIFIANT. — La parabole du bon Samaritain est certainement une des meilleures pages de l'Evangile. Un voyageur est assailli par des brigands, dépouillé, gravement blessé, et gît sur la route. Passe un lévite, un membre de la caste sacrée ; il voit le malheureux, entend ses gémissements ; il n'en a cure, et il continue sa marche, sans faire attention à lui. Survient un prêtre, un homme de Dieu, qui passe rapidement et montre la même indifférence ; sans doute, il avait en tête quelque grave problème sur l'amour de Dieu. Arrive ensuite un Samaritain, un hérétique : celui-là, sans s'inquiéter des opinions du blessé, sans lui demander ce qu'il croit, s'empresse de le secourir, de lui prodiguer tous les soins de la charité... On a pu admirer jadis sa conduite ; mais l'Eglise a changé tout cela. En vertu du décret de saint Pie V, on doit bien se garder de secourir ainsi un homme, sans s'enquérir du salut de son âme. Un médecin est-il appelé auprès d'un malade ? il doit avant tout l'interpeller sur son orthodoxie, et le sommer d'avoir à se confesser sous trois jours. Provisoirement, il peut le soigner. Passé le troisième jour, le médecin revient, trouve le malade dans un état alarmant ; cependant, les secours de l'art, un médicament efficace, une opération chirurgicale peuvent le sauver. Mais il ne

s'est pas confessé : alors le médecin refuse son ministère, abandonne le malade à son triste sort ; le soigner, ce serait violer les lois de l'Eglise ; qu'il crève. Dès qu'il refuse les sacrements, ce n'est plus un homme, c'est un maudit, dont on doit s'éloigner avec horreur. La charité ne s'applique qu'au fidèle ; l'étendre aux infidèles, ce serait s'associer à leur perversité. On remet ainsi en vigueur ce précepte condamné par Jésus : « Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi (*Mat.* V, 43) » ; et ton ennemi, c'est l'ennemi de l'Eglise.

Savoir-faire du clergé. — Les hommes de Dieu font chaque jour des progrès effrayants dans l'art de faire venir à eux l'argent des bonnes ouailles. A Turin, il vient de s'établir, sous les auspices de l'archevêque, un marché catholique, dont les bénéfices sont destinés à fonder l'église de *Notre-Dame du suffrage*, qui sera consacrée particulièrement à la délivrance des âmes du Purgatoire. Ceux qui achèteront des provisions à ce marché, auront le double avantage, disent les prospectus, de contribuer, sans faire aucun sacrifice, à l'érection d'une église très-utile, et de réaliser des économies, vu que, dans ce marché bénit et sanctifié, tous les articles seront de premier choix et beaucoup moins chers que partout ailleurs. Quel bonheur, en achetant une botte d'asperges, de se dire qu'on apporte une pierre à l'édifice sacré, et qu'on délivre une quantité d'âmes du Purgatoire. Les servantes qui s'approvisionneront à ce marché et feront danser l'anse du panier, seront sans doute absoutes de ce petit péché, eu égard au bien qu'elles procureront à l'Eglise, qui sait ainsi faire tourner même le mal à la plus grande gloire de Dieu.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 21e décade. — 8e ANNÉE, N° 21. — 11 Juillet 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, n° 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, n° 12; Senez, rue de la Fidélité, n° 9, et Vernouillet et Noyant, rue de la Vieille-Estrapade, 3.

Le livre des Juges

Ch. XI et XII. — Jephté. — *11e article.*

En dehors du vœu célèbre par lequel Jephté condamna sa fille unique à la mort (ch. XI, 31), l'histoire de ce juge ne nous offre rien de remarquable. Comme tant d'autres héros aventureux qui avant et après lui ont paru dans l'histoire, c'était un proscrit, un *outlaw*, un homme mis hors la loi par une législation barbare. Il était le fils d'un habitant de Giléad, mais sa mère avait été concubine (XI, 1). Ses frères, fils de femmes légitimes, imitant la conduite du patriarche Abraham envers Agar et Ismaël, le chassèrent de la maison paternelle. Il paraît que la législation mosaïque, inférieure en ce point à la législation musulmane, ne reconnaît point de

droits aux enfants de concubine; car, aux versets 5 et 7 du même chapitre, nous voyons que les juges ou les anciens avaient autorisé la violence faite à Jephté par ses frères. Aussi lorsque ses compatriotes, opprimés par les Ammonites, réclament son assistance, Jephté n'accepte la charge de les commander qu'à condition de devenir, après la victoire, leur chef, leur roi (id. 9).

Mais notre ambitieux connaît son histoire. Avant de prendre les armes, il adresse au roi des Ammonites un long discours pour lui prouver qu'il a tort de revendiquer comme sien un territoire qui a été conquis par les Israélites sous la conduite de Moïse. Cette harangue est presque textuellement copiée du Pentateuque (Num. 21. — Deut. 2), et là où l'auteur du livre des Juges ne copie pas, il invente. Mais ses inventions ne sont pas conformes à la vérité historique. C'est ainsi qu'au verset 17, du chap. XI, notre auteur prétend que Moïse avait envoyé des députés au roi de Moab, pour lui demander le passage à travers son territoire. Or, dans les livres attribués à Moïse, il n'est question nulle part d'une telle ambassade.

Quoiqu'il en soit, le roi Ammon, ne se laissant pas convaincre par l'éloquence de Jephté, on en vient aux coups; et c'est alors que, pour se rendre son Dieu favorable, Jephté fait vœu de lui sacrifier la première personne qui viendrait à sa rencontre.

Avant de porter un jugement sur ce célèbre incident, et de le comparer au sacrifice classique d'Iphigénie par son père Agamemnon, il nous faut terminer la critique des textes, tels qu'ils se présentent dans cette histoire de Jephté, chap. XI et XII. Remarquons, en passant, le verset 24 du 1er de ces deux chapitres : « N'est-ce pas, dit Jephté au roi Ammon, n'est-ce pas, ce que Kémosh ton Dieu t'a donné en héritage t'appartient; aussi ce que Jéhovah notre Dieu nous a donné en conquête, nous le possèderons! » Voilà donc Jéhovah mis sur le même

pied que Kémosh, l'idole des Ammonites, preuve évidente que, pour Israël, Jéhovah n'était qu'une divinité nationale, comme Artasté, Moloch ou ce dieu jusqu'à présent inconnu des Ammonites.

Le début du chap. XII nous offre un nouvel exemple de l'ambition de la tribu d'Ephraïm, qui s'était manifestée sous le juge Gédéon (v. ch. VIII, 1 et suiv.). Mais cette fois c'est Ephraïm qui est vaincu par ce qu'il appelle des fugitifs. On connaît du reste le moyen par lequel les Galéadites se vengèrent de leurs ennemis et le Schiboleth ou Siboleth est devenu célèbre sous forme de proverbe. Nous ne nous arrêtons pas sur tous ces détails, qui révèlent chez les tribus d'Israël autant de haine que de cruauté. Ils sont au contraire pour nous une preuve de l'authenticité du livre des Juges, en tant qu'histoire profane. Ils nous révèlent ce que nous avons déjà fait remarquer, la situation morale de tribus de Bédouins, mais non pas d'un peuple spécialement protégé par Dieu.

A partir du verset 8 du chap. XII, nous avons une autre énumération de juges à propos desquels on remarquera seulement (14), que l'un d'entre eux avait 40 fils et 30 petits fils montés sur 70 ânes. Toujours des nombres ronds, comme on voit. Mais arrivons enfin au sacrifice de Jephté.

On est étonné qu'un juge d'Israël ait pu faire un sacrifice humain. Celui d'Isaac par Abraham est déjà bien de nature à révolter le sens moral. Mais encore peut-on dire avec les orthodoxes que si Dieu l'a commandé pour éprouver la foi du patriarche, il ne l'a pas laissé s'accomplir; ou bien avec les Libres-Penseurs, on peut établir que toute cette légende du sacrifice d'Isaac ne nous est racontée que pour nous enseigner précisément la répudiation par Dieu de ces horribles offrandes.

Mais que dire d'un homme qui fait vœu de sacrifier un être humain, et d'un père qui ne recule pas devant

le sacrifice de sa propre fille, de sa fille unique! Et pourquoi? Pour obtenir de Dieu la faveur d'une victoire! Quel Dieu et quelle faveur!

Les orthodoxes ont été fort embarrassés de ce malencontreux sacrifice, et beaucoup d'entre eux ont prétendu qu'il n'a jamais été consommé, mais que Jephté s'est contenté de condamner sa fille au célibat. Et, quand cela serait, il n'en est pas moins vrai que Jephté a fait vœu de sacrifier une créature humaine à Jéhovah; l'intention y était donc, et, dans les actions morales, il semble que l'intention compte bien pour quelque chose. Mais il n'en est rien et la malheureuse fille de Jephté a été sacrifiée, immolée par son père, c'est ce qui ressort avec évidence du texte que nous avons sous les yeux. Tous les Pères de l'Eglise ont été du reste de cet avis. Luther dit: « On veut qu'il ne l'ait pas offerte, mais les textes sont là ». Tout le peuple d'Israël est témoin que le fait a eu lieu puisqu'il institue une fête en l'honneur de la victime (ch. XII, 39, 40). Et cependant, au moment même où Jephté fait le vœu de tuer une créature humaine, le livre des Juges dit de lui: « Et l'esprit de Jéhovah était sur Jephté (ch. XI, 27) ».

Au milieu de toutes ces horreurs qu'on voudrait nous donner comme saintes, un seule chose nous touche: c'est la résignation de la tendre victime. En véritable fille d'Israël, elle se soumet à son sort; elle dit à son père (36) d'accomplir le vœu qu'il a prononcé; elle demande seulement deux mois pour pleurer, avec ses compagnes, sur sa virginité. Une seule parole me dépare ce beau tableau d'obéissance filiale, c'est lorsque la fille de Jephté ajoute (v. 36): « Je me soumets puisque Jéhovah t'a accordé la vengeance sur tes ennemis les fils d'Ammon ». Ce sentiment peut paraître naturel chez une sauvage fille de l'Orient, mais combien je préfère la résistance naturelle d'Iphigénie à son père qui la veut sacrifier. Qu'on relise l'admirable scène d'Iphigé-

nie en Aulide, d'Euripide (vers 1211 à 1239) bien faiblement rendue par Racine. Là vous entendez le cri de la nature se révoltant contre une odieuse barbarie. Là, la jeune fille regrettera la douce lumière, elle fera appel à ses souvenirs d'enfance, lorsque la première elle appela Agamemnon du doux nom de père! Mais vous n'y trouverez pas un mot de colère contre les Grecs ni contre les Troyens. Qu'on nous dise que la différence entre ces deux caractères tient de leur race, de leurs penchants différents, à la bonne heure; nous ne prétendons pas autre chose, et nous ne condamnons pas dans la fille de Jephté les sentiments de vengeance qui l'animent. Mais qu'on ne nous parle pas d'inspiration divine, car nous serons forcés de l'admettre plutôt chez les Grecs que chez les Juifs.

EUDOXIUS.



L'idée chrétienne

II

Dans notre premier article nous nous sommes attaché à rechercher ce qu'était la foi chrétienne, son principe, ses caractères, ses conséquences.

Après avoir tracé un rapide tableau de la société romaine à l'arrivée du Monothéisme hébraïque, exposé les différentes causes de dissolution sous lesquelles l'Empire s'usait, et indiqué les remèdes à ces plaies sociales, nous nous sommes demandé si, comme l'école néo-chrétienne le prétend, l'Evangile avait sauvé ce monde en ruines et reconstruit sur des bases solides la morale et la justice écroulées.

Nous avons mis en tête de notre étude une phrase de M. Laboulaye, parce que cette phrase nous parût typique: « La société moderne est issue du Christianisme », dit-il. La société moderne, répondons-nous, est la négation même du Christianisme, et ce n'est pas

nous qui le prouverons, c'est l'Evangile, ce sont les Pères de l'Église, les actes ecclésiastiques, enfin toute l'histoire du monde depuis Tibère jusqu'à Napoléon, depuis saint Paul et saint Pierre jusqu'à Pie IX.

Cette phrase de M. Laboulaye, nous l'avons isolée et prise comme point de mire, parce qu'elle est, selon nous, la clef de la situation, le véritable drapeau de nos ennemis, le rempart le plus sûr de leur citadelle. Il ne s'agit pas là seulement, comme on pourrait le croire, d'une querelle d'histoire, d'un commentaire variable et d'une controverse d'érudition. L'avenir philosophique de l'humanité est engagé. Y a-t-il, oui ou non, dans l'Evangile et les Pères, un Christianisme de progrès et de liberté? La société moderne, qui repose sur les trois idées de science, de justice et de travail, est-elle issue de ce Christianisme? La société moderne doit-elle conserver la doctrine galiléenne, et l'Evangile peut-il rester son credo? Telle est la triple question qui se pose à cette heure.

Science, justice et travail, n'est-ce pas là, nous le demandons à tous les hommes de raison et de progrès, à M. Laboulaye, notre adversaire philosophique, comme aux Rationalistes, nos compagnons de lutte les plus proches, n'est-ce pas l'idéal du monde nouveau fondé par la Révolution? L'esprit humain reconnaît-il maintenant d'autre loi que la science? Qu'est-ce la justice, sinon la condensation logique de la triple formule : *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité?* Qu'est-ce que le travail, si ce n'est le devoir universel, la dette payée à la société, le droit à la vie, à l'intelligence, à la dignité et au bien-être?

Toute la société moderne est comprise dans ces trois termes, comme la société évangélique est contenue dans ces trois lois, *Foi*, *Espérance*, *Charité*. Ce sont là les trois solutions du problème philosophique, politique et social. La science, éclairant toutes les questions de ses puissantes lumières, fournissant à tous les besoins de

notre intelligence, de notre développement, de notre bien-être; doublant nos forces morales, multipliant à l'infini nos forces matérielles, nous sauvant des erreurs et de la faim, de la misère et de la servitude! La justice, enseignant le devoir par la nécessité du droit, réclamant égalité et liberté sur la terre comme les Gracchus et les Brutus, et non dans le ciel comme les saint Paul et les Bossuet, ordonnant la fraternité qui prête et non la charité qui fait l'aumône. Le travail enfin, loi dure mais droite, qui étaye la science, maintient la justice, veille sur la force et garantit la morale en éternisant le droit, en donnant à chacun la liberté de jouir du présent par la dette payée au passé et les trésors amassés pour l'avenir!

En face de cette trilogie moderne, de cette triade révolutionnaire, nous avons cherché la trilogie chrétienne, et nous avons trouvé les trois vertus théologales, la foi l'espérance et la charité! . . . .

. . . .

La foi, notre premier article en a suffisamment parlé. D'ailleurs, il y avait peu de choses à dire qui ne fussent connues de tous. Jamais religion ne posa principe plus clair et plus net. Une loi de cet nature exclut toute discussion. Admise ou rejetée, ses conséquences s'imposent fatales, invincibles, indiscutables. C'est un passeport à la folie, à l'ignorance, au despotisme et à toutes les vertus intolérantes. Si les bourreaux ne l'avouaient, ainsi que leurs victimes, la longue histoire des aberrations et des persécutions religieuses serait encore là pour le prouver.

Quant à l'espérance, cette seconde vertu qui exalte à un si haut degré le Christianisme, qu'est-ce donc? Cherchons un peu ses caractères, son esprit, et voyons si ce n'est pas là vraisemblablement ce fameux nihilisme tant reproché aux mystiques de l'Inde et de la Perse.

L'espérance, c'est évidemment l'immortalité de l'âme. La question présente donc un double front; car M. Laboulaye est en droit de nous dire: « Eh! pensez-vous « que la société moderne n'ait pas adopté ce dogme du « Christianisme? La majorité des êtres qui la constituent, n'y croient-ils pas? » Certes, il y a là une argumentation spécieuse, qui pourrait tromper quelques personnes. Nombre de Rationalistes sont partisans de la spiritualité de l'âme. Il faut donc nous expliquer devant eux comme devant les Chrétiens, et surtout les écarter d'un débat où, sans aucun droit, M. Laboulaye serait néanmoins bien aise de les fourvoyer.

Pour nous, qui sommes matérialiste et qui depuis cinq ans avons, dans différentes feuilles parisiennes ou bruxelloises, combattu sous le même drapeau, nous le déclarons sans aucun regret, l'immortalité de l'âme nous a toujours paru une pure illusion. Beaucoup de nos amis la gardent encore, et c'est pour cela que nous en parlerons toujours avec respect; mais ce qui nous console de leur erreur, c'est qu'ils n'attachent à cette croyance qu'une simple valeur métaphysique, sans action réelle sur les intérêts moraux et politiques de la Révolution; ils ne feront jamais un dogme d'une hypothèse, ils ne l'appelleront jamais à constituer un théisme quelconque. Rêve flatteur qu'ils caressent aux jours d'ennui, illusion qui leur adoucit les derniers moments: l'éducation à laissé là son dernier stigmate! D'un boulet qu'on a traîné dix mille ans, il peut bien rester quelques traces.

Mais de ce mysticisme enfantin à l'immortalité de l'âme chrétienne, quel saut, M. Laboulaye!

Qu'on interroge l'Evangile, qu'on étudie l'ascétisme des trois premiers siècles, qu'on recherche l'opinion des Pères de l'Eglise, qu'on pénètre le castel féodal ou la cabane du serf, partout on retrouve ce dogme empreint du même caractère d'asservissement et de décré-

pitude. Jugeons-le seulement à sa première manifestation, au millénarisme, à la croyance à la fin du monde. Quelle chûte pour l'humanité!

Terreurs étranges! Démence inconcevable! Les villes se dépeuplent, la Palestine, l'Asie mineure deviennent d'immenses solitudes. Au sommet des monts pendent quatre murailles sombres, où s'enferme une foule inquiète, hâve, sèche, les membres amaigris par le jeûne, la chair trouée par les flagellations, le cerveau détraqué par l'extase. Nul travail, nul bruit, nul geste. Rien ne sonne ni ne bouge. On attend la mort! Le Seigneur a dit : « Amendez-vous, la mort est proche ». On attend l'avènement du règne de Dieu, car, annonce l'Evangile : « Il en est parmi vous qui ne mourront point « sans avoir vu le règne de Dieu venir avec puissance ».

Sinistre drame qui dure un siècle et demi pour tomber sous les huées de la foule païenne et réapparaître sept cents ans après. Mais alors le drame tourne à la comédie. Les prêtres, qui ne comptent plus parmi les dupes, empochent l'argent derrière la toile, et, grâce à la panique universelle, la moitié des domaines laïques passent aux mains du clergé.

Dans le premier et le second siècle la furie de l'immortalité est telle qu'on traite le mariage de sacrilége. « Je suis venu détruire l'œuvre de la femme », a dit Jésus. « Malheureux Chrétiens, s'écrient les Pères, plus « de procréation, que toute vie s'éteigne! Si vous vous « mariez, nous sommes perdus! Le monde ne finira « jamais. Vous ferez mentir la bonne nouvelle! »

Aussi voit-on la plupart des sectes hébraïques, égyptiennes et grecques, repousser énergiquement toute union sexuelle, même légitime Plus tard, il est vrai, vers le milieu du 3e siècle, quelques Pères occidentaux effrayés réagissent. D'obligation le célibat devient simple conseil. Mais le platonicisme chrétien avait déjà fait une large brèche, et ces provinces d'Asie, autrefois si riches,

maintenant désolées, incultes, appauvries, n'ont plus de bras pour le sol et de jeunes hommes pour leurs vierges. Le fameux dogme de l'espérance a promené partout son glaive exterminateur. Carpocratiens, Marcionites, Thérapeutes, Esséniens, disciples de Tatien et de Montan, tous ont disparu, victimes du jeûne, de la chasteté et de l'extase !

Si c'est là ce que M. Laboulaye appelle « des âmes affranchies », si c'est là « briser le despotisme de l'Etat », à coup sûr notre adversaire a raison. Rien n'affranchit l'âme et ne la délivre du despotisme de l'Etat comme le célibat et le couvent. Assurément un Trappiste et une Carmélite peuvent être des républicains forcenés. Ils ne seront guère tracassés, même sous Tibère ou Napoléon. Là-dessus nous ne nous chicanerons pas.

Quoique le dogme de l'immortalité de l'âme appartînt au premier groupe hébraïque d'où sortit le Christianisme, ce n'est que lorsque la jeune idée se fut échauffée aux cerveaux des Grecs d'Antioche et d'Alexandrie, qu'elle subit cet extrême développement. Ces Grecs, aussi plats et aussi lâches que leurs ancêtres avaient montré de courage et de fierté, n'étaient guère faits pour créer des institutions d'indépendance et de liberté. L'immortalité de l'âme ne fut pour eux qu'une excuse consolante. Que leur importait la tyrannie d'un Caligula ou d'un Héliogabale, le despotisme farouche d'un Constantin, les exactions des proconsuls, le luxe des grands et la misère du peuple !

« Vendez le champ, vendez la maison, portez votre « dernier meuble à l'encan, disent-ils aux pauvres diables, plutôt que de ne pas payer le tribut à César ; « mais ne vous révoltez jamais ! La soumission au prince « est la soumission à Dieu ».

Et pouvaient-ils ne pas le répéter? L'Evangile avait annoncé que les princes étaient les ministres de la Providence, que chacun devait rester dans l'état où Dieu

l'avait mis. Lisez saint Marc, saint Matthieu, saint Paul: que trouvez-vous à chaque page, sinon l'ordre de ne point travailler, de ne point amasser, de ne point rechercher le bien-être, ni de se préoccuper de la nourriture du lendemain? Les richesses de ce monde sont dangereuses et périssables; les souffrances d'ici-bas sont légères et propices au salut. Souffrez donc. Tendez l'une et l'autre joue. Payez l'impôt. Obéissez à vos maîtres, quoique injustes.

Pourquoi vous désoler? Petits ennuis, petites misères que tout cela! Vous serez conspués, battus, ruinés, carnifiés, eh! bien, la belle affaire! N'irez-vous pas dans le ciel!

Voilà les premiers bégaiements de l'espérance, voilà l'immortalité de l'âme et le Christianisme des premiers siècles.

« La liberté et le Christianisme ont la même origine », s'écrie M. Laboulaye. Quelle liberté, s'il vous plaît?

La liberté de se faire duper, voler, pendre, égorger, avec la permission de l'Empereur, et pour la plus grande gloire de Dieu et de l'Evangile!

En effet, M. Laboulaye, cette douce liberté est sœur du Christianisme; mais croyez vous que ce soit celle des républicains du XIXme siècle?

Jean de LABERGE.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Pierre Leroux et ses idées sur l'origine démocratique du Christianisme

Dans le n° 17 de cette année, à la page 2?2, le *Rationaliste* a annoncé une brochure de Pierre Leroux intitulée: *Des Conciles*, ou *De l'Origine démocratique du Christianisme*. Cet ouvrage, où l'on reconnaît tout d'abord le mélange des qualités éminentes et des défauts regrettables qui caractérisent l'auteur, peut offrir un

grand intérêt aux personnes qui ne sont pas suffisamment renseignées sur l'histoire des développements de l'autorité doctrinale dans l'Eglise chrétienne. Nous croyons cependant devoir prémunir les lecteurs contre l'idée qui lui sert de point de départ, parce qu'elle est erronée, et qu'il est d'autant plus facile de s'y laisser prendre qu'elle a joui d'une assez grande vogue dans ces derniers temps. Il s'agit de l'idée qui consiste à envisager le Christianisme comme une source de principes démocratiques. On ne peut nier qu'il n'en contienne un certain nombre; mais ceux qu'il renferme ne lui appartiennent point en propre, ou bien il les a dénaturés en les exagérant, ou bien encore il y en a joint d'autres qui en détruisent si bien l'effet, que le résultat final de sa domination sur la terre a été l'organisation la plus savante et la plus complète du despotisme qui se soit vue depuis le commencement de l'histoire.

Pierre Leroux croit que la constitution primitive du Christianisme était démocratique, parce que les fidèles étaient admis à choisir ceux qui devaient les diriger dans la voie du salut. Mais il ne remarque pas que le principe de l'élection était entièrement couvert par celui de la consécration, qui impliquait celui de la mission. Certainement, avant de mettre un pasteur à la tête d'une Eglise, on consultait les fidèles, afin de lui assurer une obéissance tout acquise; mais aussitôt après on lui imposait les mains pour indiquer que son autorité venait de Dieu, et que par conséquent le peuple n'avait point à la discuter. Il était entendu d'ailleurs que les chefs du troupeau devaient l'instruire à la façon de Jésus-Christ lui-même, c'est-à-dire comme ayant de l'autorité, et non pas comme le faisaient les docteurs de la loi, qui se bornaient à expliquer les textes au moyen de raisonnements et de déductions plus ou moins plausibles. Aux yeux de tous, la foi était un dépôt qu'il n'était pas permis d'altérer et dont les pasteurs étaient ex-

clusivement chargés. Prétendre que ce principe dût conduire ailleurs qu'à l'effroyable hiérarchie théocratique dont nous verrons poser la dernière pierre dans quelques mois, c'est se méprendre absolument sur l'esprit qui a inspiré l'Eglise dès le commencement de son existence.

Pierre Leroux semble voir une opposition formelle entre la constitution de l'Eglise dans les sept ou huit premiers siècles de son existence et celle qui s'est établie à la suite de cette première période. Cependant il ne faut pas y regarder de bien près pour reconnaître que les éléments d'une autorité souveraine et absolue se montrèrent dans le berceau même du Christianisme et ne firent que croître et se régulariser dans les siècles postérieurs. Les Catholiques ne sont pas dans une erreur complète quand ils soutiennent que Jésus avait donné à Pierre une sorte de primauté sur les autres Apôtres; seulement cette primauté consistait plutôt dans l'initiative que dans un droit de commandement. Mais bientôt à côté de lui s'éleva un pouvoir dans lequel il est impossible de ne pas trouver une véritable papauté : ce fut celui que Paul, dit le Grand Apôtre, s'attribua sur les Gentils convertis au Christianisme dans la vaste étendue de l'empire romain. Sans cesse il ordonnait des évêques dans les églises nouvellement établies, il organisait le culte, il réprimait les désordres, il lançait des excommunications, il écrivait des épîtres pour fixer les points de doctrine, en un mot il faisait ce que font aujourd'hui les papes dans les limites de leur obédience. Et ce qui prouve que les fonctions qu'il remplissait ainsi étaient bien dans la nature de l'institution, et non pas seulement dans ses instincts personnels de domination, c'est qu'à peine eut-il disparu de la scène que sa place fut occupée, au moins pour la partie principale du pays soumis à son influence. Jean dit l'Evangéliste, que nous ne confondons pas avec Jean l'Apôtre, comme on le fait

ordinairement, ce troisième Jean de l'époque primitive du Christianisme s'étant présenté aux Eglises de l'Asie-Mineure, son Apocalypse à la main, fut accepté par elles comme un chef envoyé de Dieu pour commander aux évêques et entretenir parmi eux la vraie doctrine et la meilleure discipline. Après lui, et sans doute à son exemple, les grands patriarchats furent constitués avec une primauté incontestée pour celui de Rome : il est évident qu'il n'y avait qu'à laisser ces germes se développer sous l'influence des forces intrinsèques et des milieux ambiants pour voir arriver la papauté définitive proprement dite telle qu'elle est sur le point de se compléter définitivement.

Non, les principes de la démocratie moderne ne doivent rien au Christianisme. L'idée de l'égalité des hommes entre eux résultant de ce qu'ils sont appelés au bonheur éternel, non pas en raison de leur naissance, mais en raison de leurs mérites, vient originairement de la religion de Zoroastre. Celle de leur fraternité, résultant de ce qu'ils sont sortis d'un couple unique, est due, comme chacun sait, aux hypothèses hébraïques sur l'origine du monde. Il est vrai que Jésus a exalté les pauvres et frappé les riches de ses malédictions; mais, outre que cette disposition a bien pu lui être inspirée par la manière diamétralement opposée dont les uns et les autres ont accepté ses prédications, les maximes qu'il a formulées sur ce double sujet ne sont pas de nature à exciter la reconnaissance des masses qui veulent arriver au bien-être. Que prêchait-il en effet aux hommes qui se pressaient autour de lui pour entendre ses révélations? Se fondant sur ce qu'il appelait « la bonne nouvelle », celle de l'avènement prochain du royaume de Dieu, il leur recommandait de n'avoir aucun souci de ce qui concernait la nourriture et le vêtement, de vendre ce qu'ils avaient pour en donner l'argent aux pauvres, et de passer leur temps en prières pour se pré-

parer à la vie future. Quel pouvait être le résultat d'exhortations aussi insensées, si ce n'est de pervertir le sens du peuple et de l'engager dans une voie opposée à celle qui mène au bonheur. Evidemment Jésus tendait à faire des pauvres de tous les hommes, et, si l'on en doutait, il n'y aurait qu'à considérer l'état économique des pays où sa doctrine a été professée dans sa plus grande rigueur : eh bien, est-ce à un résultat aussi déplorable que doivent tendre les efforts de la sagesse humaine? N'est-ce pas plutôt au résultat contraire, qui consiste à multiplier tellement les richesses et à les si bien répartir, que tout le monde puisse y participer et y trouver le bonheur de la vie? C'est en se plaçant à ce point de vue qu'on peut juger en toute vérité si le Christianisme a bien ou mal mérité de la cause démocratique.

MARTIN BOUCHEY.

Chronique

LIBÉRAUX ET ORTHODOXES. — Dans notre dernier numéro, nous avons dit que douze pasteurs contre quinze avaient été d'avis de laisser M. Fontanès exposer ses doctrines dans l'un des temples de l'Eglise nationale. Ces douze pasteurs, véritablement protestants, sont MM. Bret, Chantre, Chastel, Cougnard, Guillermet, Henry, Viollier, Bordier, Balavoine, Gœtz, Næf et Oltramare. Depuis la publication de leurs noms, M. Chalumeau a réclamé comme ayant opiné de la même manière. Les sept premiers ne se sont pas contentés d'exprimer un avis affirmatif; ils ont encore formulé une protestation énergique contre l'avis négatif de leurs confrères. Ces treize noms auront certainement une place honorable dans l'histoire du Protestantisme.

Persévérance finale. — Le 8 Juillet avait lieu, à Lyon, l'enterrement civil du citoyen J.-F. Morin, qui a voulu mourir comme il avait vécu, en libre-penseur, et mettre jusqu'à la fin ses actes d'accord avec ses principes. Un cortége immense accompagnait le corps au cimetière et montrait par son recueillement combien les libres-penseurs sont pénétrés du respect qu'ils doivent à leurs amis défunts. C'était, en même temps qu'un hommage rendu à un digne citoyen, une imposante manifestation en faveur de la libre-pensée.

Aménités ecclésiastiques. — Le R. P. de Boylève, dont la fécondité est inépuisable, vient de publier un opuscule intitulé: *La Religion; pourquoi n'en voulez-vous pas? pourquoi lui en voulez-vous?* Voici la conclusion, qu'envierait l'illustre Veuillot: « Il peut se rencontrer des personnes qui, par simple ignorance, « résultat d'une première éducation manquée, aient le « malheur d'être étrangères à la religion; sont-elles « honnêtes? jamais vous ne les entendrez décrier l'E- « glise ou le prêtre. Mais ce scribe, mais ce bourgeois « prêt à dévorer le prêtre et à déchirer l'Eglise, dites: « *Celui-ci est ou un libertin ou un coquin, ou peut-être* « *l'un et l'autre.* Il y a cent à parier contre un que ce « jugement n'est pas faux. A coup sûr, du moins, il « n'est pas téméraire, surtout s'il s'agit de cet échappé « de séminaire qui, dans certain journal, est chargé de « l'article Religion. »

Résumé: Nul n'aura de vertu que nous et nos amis.

Le grand dictionnaire de Larousse est un des meilleurs recueils que nous puissions recommander à nos lecteurs. C'est une vaste encyclopédie contenant toutes les branches des connaissances humaines. Les matières philosophiques et religieuses y sont traitées avec un soin particulier. Les articles *Catéchisme* et *Christianisme* sont de véritables traités où l'auteur a fait preuve d'une grande érudition et d'une logique admirable.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 72, 22e décade. — 8e ANNÉE, N° 22. — 24 Juillet 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, n° 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, n° 12; Senez, rue de la Fidélité, n° 9, et Vernouillet et Noyant, rue de la Vieille-Estrapade, 3.

Le livre des Juges

Ch. XIII. — Samson. — 12e article.

Après Jephté-Agamemnon, voici Samson-Hercule qui se présente à notre analyse. Nul doute que les ch. XIII, XIV, XV et XVI du livre des Juges, qui nous racontent l'histoire de Simson, ne soient l'écho d'une ancienne légende. Comme tant d'autres peuples de l'antiquité, la nation d'Israël a eu des temps héroïques. L'époque des Juges a tous les caractères d'une époque de ce genre, et parmi tous les souvenirs qui nous sont restés de ces temps mi-fabuleux, mi-historiques, il n'en est point qui ait plus franchement revêtu le caractère légendaire que celui de Simson, fils de Manoach. Les commen-

-tateurs les plus autorisés, des hommes d'une foi sérieuse n'ont pu enlever à l'histoire de ce héros la couleur fabuleuse qu'elle présente. Ils s'ingénient même à expliquer la présence d'une légende au milieu d'un récit qu'ils croient du reste authentique, en ne rangeant pas Simson dans le nombre des Juges. Cet argument perd toute sa valeur en présence du verset 20 du ch. XV et du verset 31 du ch. XVI, où il est dit expressément et par deux fois que « Samson jugea Israël pendant vingt ans ». Il ne saurait, du reste, être permis à des écrivains orthodoxes de douter de l'existence et des hauts faits d'un homme dont la naissance est miraculeuse, et dont il est dit (XIII, 25) « que l'esprit de Jéhovah le poussait ».

Nous, au contraire, qui ne croyons pas à l'inspiration divine dans l'Ecriture, nous pouvons affirmer qu'en Simson nous ne voyons qu'un héros légendaire, le représentant idéal et populaire d'une époque héroïque qui a ses analogues chez toutes les nations. La guerre acharnée que se faisaient les Israélites et les Philistins, guerre qui se continua jusqu'au règne de David, et dont la durée fut aussi longue que celle qui divisa, dans le Moyen-Age, l'Angleterre et la France, une pareille guerre a dû produire bien des caractères aventureux, dont Simson est resté le modèle, et en quelque sorte l'incarnation. La légende d'Hercule ne s'est pas autrement formée chez les Grecs. Mais, ainsi que nous l'avons déjà vu pour la fille de Jephté comparée à Iphigénie, nous ne croyons pas que Simson gagne à être mis en parallèle avec Hercule. Des deux côtés, il y a, il est vrai, une force physique extraordinaire, accompagnée d'une singulière faiblesse pour la femme, et, certes, Hercule aux pieds d'Omphale ne fait pas meilleure figure que Simson sur les genoux de Dalilah; mais, tandis que Simson n'emploie sa force qu'à satisfaire ses rancunes personnelles et ne se rend illustre

que par la destruction, Hercule au contraire ne détruit que les monstres malfaisants et les tyrans impitoyables. Comme Simson il ébranle des colonnes; mais c'est pour réunir deux mers, et ouvrir au commerce et à la civilisation de nouvelles voies. Simson brise les colonnes qui soutiennent le temple des Philistins pour s'y ensevelir avec eux, et en s'écriant avec l'accent d'un sauvage : « Périsse mon âme avec celles des Philistins (XVI, 30) ».

Mais, encore une fois, ce caractère de Simson, tel qu'il nous est donné dans les chapitres que nous analysons, ne nous étonne ni ne nous scandalise. Il est, comme ceux des autres Juges, en parfaite conformité avec une époque barbare. Il ne devient choquant et incompréhensible que lorsqu'on nous veut décrire le héros comme un homme inspiré par Dieu et placé sous sa protection spéciale. Il ne s'agit plus alors de pittoresque et de couleur locale, mais de vérité et de raison, de bon sens et de morale. A ce point de vue le personnage de Simson est condamné et, ajoutons-le, condamnable.

La naissance de Simson, avons-nous dit, nous est donnée par le chap. XIII comme miraculeuse. Cela devait être. Il fallait aussi que sa mère fût stérile et fût rendue féconde par l'intervention de Dieu. C'est ce qui s'est vu pour Sarah, Rébecca, Rachel; c'est ce qui se verra pour Samuel, et plus tard, sur le même modèle, pour la vierge Marie. Tous les grands hommes de l'Écriture, ou à peu près tous, sont nés d'une vierge, fécondée par l'intervention directe ou indirecte de la divinité, à moins cependant, ce qui se voit aussi, qu'on ne les fasse naître d'une prostituée, comme Jephté et d'autres. Le mariage régulier ne produit décidément pas d'hommes dignes de la faveur divine. Donc la mère de Simson était stérile, quoiqu'elle eût un mari du nom de Manoach. Un envoyé de Dieu lui apparaît en l'absence du mari, revêtu d'une enveloppe humaine, puisque ce

des intelligences et des consciences, et étendit aux âmes le régime du pouvoir absolu (p. 14) ».

Suivant le Christianisme, l'homme est un être déchu, qui apporte en naissant la malédiction divine, prononcée contre Adam et sa race; il ne peut se relever que par la foi, par l'obéissance envers l'Eglise, dépositaire des pouvoirs du Rédempteur; il ne peut faire de bien que par la grâce qui est un don gratuit de Dieu, et en recourant aux moyens surnaturels dont le prêtre est le dispensateur. Il y a donc deux humanités: l'une bénie de Dieu, composée des fidèles prosternés docilement aux pieds de l'Eglise et soumise à ses ordres, qui sont l'expression de la volonté divine; et l'autre, troupeau profane et maudit, comprenant les mécréants et tous ceux qui refusent de reconnaître l'autorité de l'Eglise. Entre ces deux humanités il y a un abîme. Les dissidents sont des impies, des rebelles, pour lesquels il n'y a aucun droit; leur laisser la liberté de propager ou même de professer leurs doctrines funestes, ce serait leur donner la liberté du mal; on doit chercher à les ramener dans le giron de l'Eglise, hors de laquelle il n'y a pas de salut; et, à défaut des moyens de persuasion, on peut et l'on doit employer contre eux la contrainte, les mettre dans l'impossibilité de transmettre le poison de l'erreur, les forcer de renoncer à leurs égarements, et même punir par le dernier supplice le crime de rebellion contre la loi de l'Eglise.

En devenant persécutrice « l'Eglise était donc logique; et c'est une injustice de l'accuser d'avoir dénaturé l'esprit de l'Evangile, où d'ailleurs il ne manque pas de textes pour autoriser cette conduite (notamment le *Compelle intrare*). La persécution découle donc naturellement de l'essence du Christianisme; et l'Eglise, aujourd'hui comme hier, en plein XIX[e] siècle, comme au XII[e], persécuterait ses adversaires, si elle en avait le pouvoir matériel. Pie IX, comme Innocent III, repousse

parler : « Manoach ne savait pas que c'était un envoyé de Dieu ».

Mais voici qui va le lui prouver. Comme il insistait pour que le messager mangeât et lui dit son nom, celui-ci commande d'apporter son offrande et de la déposer sur la pierre. Quant à son nom, il lui répond : Je m'appelle mystère. C'est ce qui avait déjà été répondu à Jacob lors de sa lutte nocturne, et il paraît, en effet, que c'est la meilleure réponse qu'on puisse donner. L'offrande déposée, une flamme s'élève du rocher et le messager de Jéhovah monte avec elle et disparaît. Tableau! Sans doute, mais tableau copié à peu près littéralement sur le ch. VIII, 18 et suivants.

Remarquons que dans le miracle opéré pour Gédéon, l'ange fait flamber d'abord le sacrifice, tandis qu'il oublie de le faire pour Manoach. Il est possible que le messager divin ne crut pas devoir se gêner avec un homme aussi crédule que le père présumé de Simson.

Remarquons aussi qu'après la disparition de l'ange, l'écrivain sacré fait observer de nouveau « qu'alors Manoach sut que c'était un envoyé de Dieu ». On nous l'avait déjà dit plus haut. Ce pauvre Manoach avait de la peine à se persuader du bonheur qui lui était survenu, par la grâce de Dieu. Lorsqu'il fut bien convaincu de la nature divine de son interlocuteur, il eût peur et dit (v. 22) : Nous allons mourir ; car nous avons vu Dieu. » La femme le rassura ; le fils naquit, et on l'appela Simson, ce qui signifie *destructeur*, *dévastateur* ; et on ajoute : « Et Jéhovah le bénit ; et l'esprit de Jéhovah commença à le pousser ». Voyons maintenant à quelles actions l'esprit de Jéhovah poussa Simson.

EUDOXIUS.

Bibliographie

Histoire de l'Inquisition, par Arthur Arnould. 1 vol. in-18. Paris, 1869; Décembre-Alonnier, éditeur.

De toutes les institutions qui ont fait le malheur de l'humanité, nous ne croyons pas qu'il y en ait de plus odieuse que l'Inquisition; nulle n'a été plus funeste, ne mérite à un plus haut degré les malédictions et l'exécration de la postérité. C'est là pour le Catholicisme une tache que rien ne peut effacer. Bien des personnes, tout en s'associant à cette condamnation, font tous leurs efforts pour qu'elle n'atteigne pas le Christianisme; elles aiment à faire ressortir l'esprit de douceur de l'Evangile, la mansuétude de Jésus et de ses apôtres, et déplorent que leurs préceptes aient été méconnus par leurs successeurs. C'est là une appréciation tout-à-fait erronée; et c'est ce que prouve victorieusement M. Arnould dans le préambule de son histoire de l'Inquisition. Il commence par rappeler qu'avant le Christianisme les persécutions pour cause de religion étaient inconnues. Certainement, les anciennes religions ont été souillées par bien des crimes, notamment par les sacrifices humains; on se figurait, par ces sanglantes immolations, apaiser la colère des dieux, obtenir d'eux des faveurs insignes. Mais on n'avait pas pour principe qu'il fallût punir par des supplices les dissidences religieuses, ni surtout qu'il fallût pénétrer dans la conscience individuelle pour y chercher l'adhésion à une doctrine dominante, et que l'hétérodoxie dût être rangée au nombre des crimes. Chez les Grecs et les Romains, les philosophes purent exposer librement leurs théories plus ou moins hardies; si quelques-uns, et en bien petit nombre, ont été persécutés, c'est qu'ils attaquaient les institutions civiles, ou que des motifs politiques suscitaient contre eux de puissantes inimitiés. Des persécutions, il est vrai, ont été exercées contre les Chrétiens, dans les

trois premiers siècles de l'Eglise; mais ce furent des actes de violence commandés par quelques tyrans, sans qu'il y eût, à cet égard, de système arrêté en vertu d'un principe posé dans la législation; un césar persécutait, un autre tolérait; il n'y avait pas derrière eux un pape, un corps de prêtres, pour prêcher la guerre sainte contre l'hérétique, pour faire un devoir de persécuter quiconque n'adhérait pas à un symbole. Ce fut le Christianisme qui le premier introduisit dans le monde la persécution religieuse comme règle doctrinale et permanente; et en agissant ainsi, bien loin de dévier de ses principes, il en fit logiquement l'application.

Le Christianisme, comme dit notre auteur, « n'abolit pas l'esclavage antique, n'améliora pas le sort des classes populaires, ne fonda point l'égalité entre les hommes, ne nivela nullement les castes, ne porta pas un seul coup au despotisme césarien, qui fut, après Constantin, ce qu'il avait été auparavant, et même pire le plus souvent..... Il n'y eut qu'une différence sensible, c'est que dans le monde païen le despotisme et l'esclavage étaient des faits brutaux, deux accidents purement humains, passagers, transitoires, sans sanction morale et religieuse; tandis que, sous l'empire de la loi chrétienne, ces faits furent déclarés d'institution divine. Les maîtres tinrent leur pouvoir de Dieu, et l'obéissance devint un devoir, la résistance un sacrilége (p. 10, 11) ». Le prince devint l'élu, l'oint du Seigneur, et commanda par la grâce de Dieu. « Non content de respecter et de consacrer le césarisme romain, d'apporter au despotisme politique son appui sans restriction, et de bénir les liens qui enchaînaient le citoyen, l'homme social, le Christianisme, en regard de ce césarisme, en institua un second, le *césarisme des âmes*. A côté de l'Empereur, il éleva l'Eglise représentée par les conciles et la papauté, qui, laissant les corps à la merci des empereurs, s'empara

dernier le prend tout simplement pour un homme, et lui annonce qu'elle est enceinte et qu'elle enfantera un fils (v. 3). La femme va vers son mari (v. 6) et lui dit: « Il est venu un homme de Dieu vers moi, et son aspect était comme l'aspect d'un messager de Dieu, très-redoutable; mais je ne lui ai pas demandé d'où il est, et il ne m'a pas dit son nom ». Il est singulier que la femme de Manoach distingue si nettement que cet homme est un ange de Jéhovah, et que cependant elle croie devoir ajouter qu'elle ne sait pas d'où il est ni quel est son nom. La femme ajoute que le messager de Dieu lui a ordonné de vivre de la vie de Naziréen et de consacrer son fils à Dieu. Là-dessus Manoach demanda à Jéhovah de lui envoyer une seconde fois son messager, afin d'apprendre de lui ce qu'on ferait du futur garçon. « Et Dieu (v. 9) exauça la voix de Manoach, et le messager de Dieu vint une seconde fois vers la *femme*, pendant qu'elle était aux champs et que Manoach son mari n'était pas avec elle ». Comment, c'est Manoach qui demande à voir le messager pour connaître la volonté et les desseins de Dieu sur son fils, et c'est à la femme qui l'a déjà entendu que ce messager apparaît, et l'Ecriture ajoute naïvement : « Tandis que le mari n'était pas avec elle ».

Il faut croire cependant que ce fut une honnête femme, car « elle se hâta d'appeler son mari, en lui disant : Voici qu'est reparu l'*homme* qui est déjà venu vers moi (v. 10) ». « Et Manoach se leva et suivit sa femme, et il vint vers l'homme et lui dit : Est-ce toi l'homme qui as parlé à la femme; et il répondit : C'est moi (v. 11) ». Si je ne me trompe, le mari est un peu fâché de la préférence accordée à la femme et ses paroles me paraissent brusques. Ce qui prouve du reste que Manoach, malgré les assertions de sa femme, a pris l'envoyé de Dieu pour un homme, c'est que, au verset 6, il est dit nettement qu'avant le miracle dont nous allons

n'est plus que l'ombre d'elle-même et qu'il lui faudra peut-être des siècles pour se purifier de cette lèpre, pour se régénérer et reprendre son rang parmi les nations civilisées. On peut dire que là où l'Inquisition a été établie, les peuples ont été infectés jusqu'à la moëlle des os du virus catholique, dépouillés de leur virilité, sont devenus abâtardis, rabougris, ont rétrogradé en barbarie.

M. Arnould, après avoir dépeint sous de vives couleurs ces résultats lamentables, termine ainsi son livre : « Tel est, preuves en mains, — malgré les affirmations banales et fausses des historiens qui veulent lier les progrès de la civilisation et de l'humanité à l'introduction dans le monde des doctrines du Christianisme, — tel est l'apport du Christianisme à la civilisation et à l'humanité. Sa seule œuvre indiscutable est d'avoir créé une nouvelle variété de la bête fauve, le fanatique religieux. — La raison humaine substituée enfin à la loi divine, les droits de l'homme succédant aux droits du Ciel, la philosophie détrônant la foi, la science abolissant la vérité révélée, la Révolution, en un mot, maudite, excommuniée par l'Eglise, la Révolution a seule mis un terme à tant d'horreurs. »

Nous félicitons M. Arnould de cet excellent livre, où il a eu le courage de dire la vérité sans ménagement, où il a fait justice de préjugés encore accrédités parmi un certain nombre de libres penseurs. L'Inquisition sert à juger le Christianisme : l'arbre se reconnaît à ses fruits.

MIRON.

Fleurs de Religion (N° 2)

Les journaux dévots, qui racontent, avec l'attitude béate particulière à leurs fonctions, à leurs rares lecteurs, des histoires ineptes, des contes risibles et des

Ce fut Innocent III qui codifia l'Inquisition. Ce ne fut pas alors une innovation, car la persécution des dissidents avait toujours été admise par l'Eglise; mais ce pape régularisa les moyens d'action, de manière à opérer avec plus d'efficacité et à embrasser toutes les parties de la chrétienté. On étendit le cadre des justiciables de l'Inquisition : ce ne furent plus seulement les hérétiques, mais quiconque se rendait coupable d'un délit grave aux yeux du Pape ou des évêques. On fit un devoir aux fidèles de poursuivre les hérétiques et de les dénoncer. L'Eglise imposa aux princes la loi d'exterminer les hérétiques, sous peine d'être déchus de leurs pouvoirs et de leurs dignités.

Innocent III, ayant surtout pour but d'extirper l'hérésie des Albigeois, envoya dans le midi de la France des commissaires spéciaux, indépendants des évêques, et chargés de rechercher et de punir les hérétiques. Ces commissaires procédèrent avec plus d'activité qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, eurent pour tâche principale de purger le pays des ennemis du Saint-Siége, établirent un mode d'instruction uniforme, organisèrent la persécution. Dès lors, l'Inquisition fut constituée. Le nombre des victimes augmenta, la tyrannie sacerdotale pesa d'un poids plus lourd sur les populations; il y eut perfectionnement dans le mal. Mais ce ne fut que le développement de ce qui n'avait pas cessé d'exister dans le Christianisme. « Il est faux, dit M. Arnould, que l'Inquisition fût anti-chrétienne; elle est en harmonie avec tout ce qu'ont fait et enseigné constamment les papes, les docteurs, les conciles et l'Eglise entière; l'intolérance est le fond même et l'essence de l'esprit du Christianisme (p, 65) ».

M. Arnould raconte les diverses modifications apportées au régime de l'Inquisition pour en étendre la juridiction, centraliser le mécanisme et faire converger tous les efforts vers le but qui lui était assigné. « Je ne con-

nais pas, dit-il, dans l'histoire, de pages plus horribles que le récit de ces commencements de l'Inquisition, où l'on voit l'Eglise et la royauté signer le pacte définitif de leur complicité et préparer froidement, avec une habileté réfléchie et consommée, l'exploitation sans pudeur, sans merci, du troupeau humain qu'elles s'apprêtent à décimer.

Le Catholicisme, une fois armé de l'Inquisition, atteint son apogée; il règne sans partage et réalise l'idéal de la société chrétienne. Que voyons-nous alors dans les pays assujettis à cette institution? Toute liberté est étouffée; la pensée elle-même est soumise aux investigations et à la censure du clergé. Plus de dignité humaine, plus de sécurité. Partout se dresse l'épouvantail de la sanglante juridiction qui, à chaque instant, peut vous demander compte de vos actes, fouiller dans les profondeurs de la conscience et en arracher les secrets. La délation est érigée en vertu; par peur on se fait espion, et la fureur des dénonciations ne respecte même pas les liens sacrés de la famille. La terreur est permanente; chacun se sent observé par un argus invisible qui peut rapporter toutes ses paroles, les défigurer, les transformer en crimes.

L'individu traduit devant le moine tout puissant ne sait pas même de quoi il est accusé: plongé dans un cachot infect, questionné avec un art perfide, soumis aux tortures les plus effroyables, il reste de longues années dans une anxiété pire que la mort, sans même obtenir d'être confronté avec son accusateur, avec les témoins. Ce qu'on lui reproche, c'est quelquefois une conversation, la possession d'un livre, un fait insignifiant, une vétille niaisement qualifiée d'acte de magie. Les victimes sont immolées par milliers, la plupart brûlées vives. Et ce qui est inoui dans les fastes de l'humanité, le supplice est un acte de foi (*auto-da-fé*) et en même temps une fête pour un public dépravé par le

plus honteux esclavage. Les fidèles croient se sanctifier et mériter les grâces célestes en assistant dévotement à ces *sacrifices humains*, plus hideux que ceux des adorateurs de Moloch, plus atroces que ceux des peuples cannibales. Ces hécatombes servent à célébrer l'avènement des rois, la naissance des princes; c'est là le joyeux spectacle offert aux grands et à la pieuse multitude; c'est à qui se délectera des souffrances et de l'agonie des infortunés dont la plupart n'ont pas commis d'autre crime que des infractions à quelques-unes des observances prescrites par l'Eglise. Les prêtres déployent, dans l'exercice de cet odieux ministère, ce raffinement de cruauté qui distingue le fanatisme religieux. La mort n'est pas une expiation suffisante : on y ajoute la confiscation; le roi, les inquisiteurs et les délateurs se partagent les dépouilles du supplicié; sa famille est vouée à la ruine et notée d'infamie.

Pendant 660 ans, l'Espagne a supporté ce joug abominable; pendant cette longue et néfaste période, il y a eu 34,658 personnes brûlées vives, 18,049 brûlées en effigie, 288,214 condamnées aux galères ou à la prison; en tout, 340,921 victimes. A ce total il faut joindre le nombre des victimes faites par l'Inquisition en Sicile, en Sardaigne, dans les Pays-Bas, en Amérique, dans les Indes, en Portugal. De plus, il faut y ajouter quatre millions de Maures et de Juifs qui ont été chassés d'Espagne, à l'instigation des inquisiteurs, qui ont été ainsi condamnés à l'exil et à la misère, et dont un grand nombre a péri par suite de cette mesure aussi barbare qu'impolitique.

L'Espagne, courbée sous la verge de l'Inquisition, a été privée d'une partie de sa population, a été opprimée par une tyrannie implacable, a été comprimée dans son essor, démoralisée par la terreur, par la délation, par la vue continuelle des supplices, est tombée dans un tel état de torpeur, de dépérissement, d'épuisement, qu'elle

avec horreur le principe damnable de la liberté de conscience, l'erreur maudite de la tolérance (p. 26) ».

Tant que l'Eglise fut la plus faible, elle se contenta de prononcer contre les hérétiques des peines canoniques; cependant elle chercha déjà à faire intervenir à son aide le bras séculier. A partir de Constantin, elle s'empressa de revendiquer le concours du pouvoir civil. A peine affranchie des persécutions qu'elle avait eu à subir, elle se met à persécuter ses adversaires; dès lors, la loi religieuse devient la loi de l'Etat, les ennemis de l'Eglise sont des factieux qu'on traite comme des malfaiteurs.

Ici commence cette longue série d'édits ayant pour but d'interdire les religions rivales, d'étouffer toute voix indépendante, de punir des peines les plus terribles les hérésies, d'assurer par la force la suprématie du clergé. « Théodore publie en 382 une loi contre les Manichéens, ordonne de les punir de mort, de confisquer leurs biens au profit de l'Etat, charge le préfet du Prétoire de créer des inquisiteurs et des délateurs pour découvrir ceux qui seraient cachés (p. 56) ». Déjà apparaît l'Inquisition avec ses caractères essentiels; c'est un germe qui ne tardera pas à se développer. Les papes étant parvenus par degrés à se faire reconnaître comme vicaires de Jésus-Christ, on s'habitua à regarder ces lieutenants de la divinité comme investis d'un pouvoir sans limites, non seulement dans l'ordre spirituel, mais aussi dans l'ordre temporel; résister au Pape, c'était résister à Dieu. Les papes disposèrent des empires, déposèrent les princes, et tendirent de plus en plus à les réduire à ne plus être que les instruments de l'Eglise. C'est grâce à cette dépendance du pouvoir temporel, que l'Inquisition, encouragée, préconisée par les papes, put s'implanter dans la plupart des pays de l'Europe, malgré la résistance des peuples et la répugnance des rois, dont l'autorité se trouva par là énormément affaiblie.

miracles insensés, ont contracté une déplorable habitude, dont ils ne veulent ou ne peuvent se guérir : quand ils servent aux croyants un de leurs plats impossibles, assaisonné d'épices bibliques et entouré de style de sacristie, ils omettent toujours de citer les noms et les lieux. Allez donc voir si *c'est arrivé.*

Je lis dans l'un des petits organes de la bondieuterie radicale le récit d'un miracle très-authentique, qu'il est impossible de contrôler.

C'était une bergère des Alpes ; cette bergère trouve dans la montagne une statue de la *Vierge* à demi détériorée. Les Alpes occupent une surface immense, et, s'il est probable que les statues de la *Vierge* y sont rares, il est plus probable encore que les bergères y sont nombreuses. Dans quelle région, dans quel pays habitait celle-ci ? on ne sait ; allez constater le miracle que vous allez voir.

Enfin la bergère répare la statue, l'orne de fleurs, la couronne, l'affectionne, la sert pendant nombre d'années, après quoi elle finit comme tout le monde finit, par mourir.

Voici le merveilleux : à *l'article de la mort*, elle reçoit la visite de la Vierge, de la maman de Dieu le fils, qui vient, avec une *légion d'anges*, chercher cette âme alpestre, pour la transporter sur les gradins séraphiques qui donnent accès au trône de Dieu le papa.

On a vu la Vierge ; on a vu la *légion d'anges*. Qui ? on ne sait. Qui le garantit ? les dévots. Qui n'en croit rien ? Vous et moi, lecteurs.

Ah ! si les défenseurs de l'autel n'étaient pas béatifiés à ce point, ils nous en conteraient de bonnes. Heureusement que l'imagination et l'esprit ne sont pas de leur domaine, et qu'il y a incompatibilité complète entre ces facultés et leur cerveau déformé sous la pression de l'absurdité miraculeuse.

De miracles à *reliques* il n'y a que la distance qui sé-

pare la cause de l'effet, les reliques étant des agents de miracles très-importants. Nous pouvons donc dire avec quel plaisir nous apprenons qu'à l'occasion de l'*Invention* de la sainte Croix, il y a eu ostension de reliques dans l'une des sept basiliques majeures de Rome; on a pu voir un doigt de saint Thomas, deux épines de la sainte Couronne, un clou de la Passion, le titre et trois morceaux insignes de la Croix, ainsi que quelques autres reliques inférieures.

Nous mentionnons cela non pour le discuter, mais pour rappeler incessamment aux libres penseurs que nous en sommes encore à ce point d'aberration religieuse.

La fête que l'évêque Dupanloup a donnée ces temps derniers, a fait beaucoup de bruit. Les journaux ont publié le menu du dîner qu'il offrait en l'honneur de Jeanne d'Arc à treize de ses collègues, et nous reproduirions ce menu, si son étendue n'était un obstacle de premier ordre. Les mêmes journaux s'indignent du projet de canonisation que l'évêque d'Orléans nourrit pour l'héroïne de Domremy. Pourquoi? N'a-t-elle pas tout ce qu'il faut pour faire une sainte? Elle a, dit-on, sauvé la France; je ne discute pas ce point, mais, en l'admettant un instant, il est facile de reconnaître que, si elle l'a sauvée, c'est d'une façon miraculeuse; sa mission était divine et lui avait été soufflée par le Saint-Esprit; sa puissance était surnaturelle, sa force était surhumaine, et son héroïsme lui venait de Dieu, qui guidait sa tête et son bras. En sauvant la France, elle accomplit un miracle, et mérite, par conséquent, d'être sainte. Dieu l'abandonna plus tard et permit à des évêques de la brûler; qu'importe? Dieu fait souffrir ceux qu'il aime, c'est sa façon de témoigner son affection, et nous ne pouvons sonder ni ses secrets ni les idées intimes des évêques, ses prophètes.

Laissons donc canoniser Jeanne d'Arc, et, pour sauver plus sûrement notre siècle des sauveurs, préservons-le de l'hystérie.

POPULUS LEO.

Chronique

TANT VAUT L'HOMME, TANT VAUT SON DIEU. — Tout le monde veut être vanté, flatté, louangé. Quand je dis tout le monde, je n'excepte personne, pas même le bon Dieu, puisqu'il nous fait payer des millions, en veux-tu en voilà, rien que pour chanter ses louanges.

On voit d'ici le chemin parcouru sur la route du progrès. Dans les temps primitifs, alors que les satisfactions de l'estomac étaient la principale préoccupation de la vie, les hommes avaient un dieu glouton. Le meilleur moyen de lui être agréable était de lui offrir des victuailles en abondance.

Plus tard, l'idéal s'étant élevé, on s'aperçut qu'il pouvait y avoir des plaisirs encore plus délicats que ceux de la table; et le culte fut transformé. Ce qui flatte le palais n'étant plus digne du dieu qu'on s'était imaginé, on dut lui faire hommage de ce qui flatte l'amour-propre : la louange. C'était encore un morceau de roi.

Qu'une nouvelle évolution du progrès vienne à bannir la louange du milieu de nous, comme un résidu des sociétés inférieures, et nous ne manquerons pas de faire profiter Dieu de notre amélioration.

C'est la loi de l'histoire. « *Tant vaut l'homme, tant vaut son Dieu* ». André BERTHET, *Mes Lunes*, p. 230 (1).

(1) 1 vol. in-18, à Paris, chez Hetzel. Nous recommandons à nos lecteurs ce charmant ouvrage, recueil de pensées spirituelles; l'auteur, en employant l'ironie et en affectant parfois la bizarrerie, a su présenter des idées ingénieuses, des aperçus très-hardis.

Genève. — Impr. veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge.

An 77, 23e décade. — 8e ANNÉE, No 23. — 3 Août 1869

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12, et Havard, rue Taranne, no 27. On le trouve, au même prix, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Le livre des Juges

Ch. XIV. — Samson. — *13e article*

Samson accomplit douze actions héroïques; ceci rappelle de nouveau Hercule, qui, lui aussi, accomplit un nombre déterminé d'exploits. Mais on va voir, par l'énumération et l'analyse qui suivent, que les hauts faits de Samson ne valent pas ceux d'Hercule, et que, s'ils sont plus remarquables par leur étrangeté, ils le sont moins par leur vraisemblance et leur moralité.

Arrivé à l'âge où « l'esprit de Jéhovah commença à le pousser, » Samson se rend dans une ville distante d'une lieue, à peu près, de son domicile. Il y vit une jeune fille d'entre les Philistins et s'en amouracha. Il

vient demander à son père et à sa mère de la lui procurer comme femme. Ceux-ci, justement étonnés que leur fils, le Naziréen, aille chercher femme auprès des *incirconcis*, se rendent enfin à ses désirs, qu'il maintient avec obstination, en disant (v. 3) : « C'est celle-là qu'il faut prendre, car elle me plaît. » La morale comprendrait mieux la résistance des parents que la réponse de Samson, « poussé par l'esprit de Jéhovah. » Mais (v. 4) « ni le père ni la mère ne savaient que cela était de Jéhovah, et qu'il (Samson) ne cherchait qu'une occasion de dispute avec les Philistins ; car en ce temps les Philistins régnaient sur Israël. » Voilà donc, d'après notre auteur, Jéhovah lui-même qui excite Samson à un mariage avec une infidèle, professant déjà la maxime si connue depuis : « La fin justifie les moyens. » Mais Jéhovah aurait dû considérer la façon dont se termina cette *flirtation* qui ne devait être qu'un agréable prétexte de dispute, et qui fut cause, en définitive, de la mort cruelle des parents de la jeune fille et de la sienne même. Nous voyons en effet, au ch. XV, 6, que les Philistins prirent mal la conduite des premiers et innocents auteurs de leurs querelles avec Samson et les brûlèrent vifs. Voilà le résultat final de l'entreprise de Samson commencée sous l'inspiration de Jéhovah. — Mais avant d'en arriver là, Samson a l'occasion de montrer ce que vaut cette inspiration pour lui, sinon pour d'autres : « *Simson*, son père et sa mère descendirent à Timnah. et ils vinrent jusqu'aux vignobles de Timnah, et voici qu'un jeune lion rugit à *sa* rencontre. Et l'esprit de Jéhovah descendit sur lui et il déchira le lion comme on déchire un chevreau, sans avoir rien à la main ; mais il ne dit pas à son père et à sa mère ce qu'il avait fait » (v. 5 et 6). Entre ces deux versets, il y a contradiction tellement manifeste, que notre auteur, tout troublé, commence par nous dire que Simson descend à Timnah *avec ses parents*, et qu'il ajoute que Simson, après avoir

déchiré le lion, ne le dit pas à son père et à sa mère. On peut croire, tant le miracle est grand, que Samson ne désirait pas avoir des témoins de son premier exploit. Pour être grand cependant et même incroyable, le miracle n'est pas unique dans l'Ecriture. Nous lisons, en effet (1 Sam. XVII, 34), que David, renchérissant sur Samson, déchirait « le lion et l'ours, en les saisissant par la barbe, et leur arrachant de la gueule l'agneau qu'ils avaient dérobé. » Il est vrai que David était, comme Samson, un homme que « l'esprit de Jéhovah poussait. » Mais voici (2 Sam. XXIII, 20) un autre personnage, « Benajah, fils d'un homme vaillant, riche en exploits, de Kabzéel; il descendit et tua le lion, dans la fosse, un jour de neige. »

Tuer des lions, sans avoir des armes, était donc une affaire toute simple en Israël, et Samson n'a que le privilége ou la gloire d'avoir été le premier à faire cet exploit, et aussi, il faut bien le dire, de l'usage qu'il en fit.

On sait qu'ayant rencontré, quelque temps après, le cadavre du lion, il y découvrit un essaim d'abeilles avec du miel. Il emporta le miel, en fit goûter à ses parents, mais toujours sans dire d'où il provenait. Là-dessus son père descend avec lui chez sa fiancée, où l'on fit un festin, « selon l'usage des jeunes gens. » « Et lorsque ceux-ci le virent (Samson), ils furent trente compagnons (garçons d'honneur) qui furent avec lui. » Et Samson leur dit : « Je vais vous donner à deviner une énigme; si vous la devinez, pendant les sept jours de noces, je vous donnerai trente chausses et trente surtouts. » Comment Samson, dans le cas où il perdrait, se procurerait-il ce butin? C'est ce qu'on nous apprend à la fin du chapitre. Ayant, en effet, perdu, par la trahison de sa femme, « l'esprit de Jéhovah descendit sur lui; » il alla à Askalon, et il y tua trente hommes, et il prit leurs vêtements et il les donna à ceux qui avaient deviné l'é-

nigme; et sa colère s'alluma et il retourna à la maison de son père (20). » On serait fâché à moins, et, en général, les hercules n'ont pas de chances avec les femmes. Mais, en vérité, que pouvaient les pauvres habitants d'Askalon de la perfidie de la femme de Samson? Pourquoi l'esprit de Jéhovah ne l'a-t-il pas poussé à tomber plutôt sur ses compatriotes de Timnah, par exemple? Ou plutôt encore, pourquoi Samson s'est-il tant fâché, puisqu'après tout son mariage avec une fille des Philistins ne devait être pour lui qu'un prétexte de guerre? Il l'a, ce prétexte, il l'a même provoqué, et, lorsqu'il se présente, il s'en irrite. En vérité, cela n'est pas juste.

Ce qui est encore moins juste et surtout moins convenable, à moins toutefois que ce ne soit encore un prétexte de guerre, c'est que Samson revienne et réclame de nouveau sa femme. Son beau-père lui apprend qu'elle a été donnée à un de ses garçons d'honneur. Samson se fâche, et il va sans doute attaquer ce dernier, ou tout au moins son beau-père. Non, c'est aux moissons des Philistins qu'il s'en prend, et qu'il brûle au moyen de 300 renards qui portent des torches allumées entre leurs queues artistement réunies, et qu'on lance à travers champs (XV, 4 et 5). C'est là le deuxième exploit de Samson. Ovide (Fast. 4. 681) raconte bien un fait à peu près semblable d'un de ses héros. Mais c'est un païen et on n'est pas obligé de le croire. Ce qui est dit de Samson a naturellement une valeur plus grande, et, malgré nous, il nous faut admettre qu'on peut réunir 300 renards vivants, les attacher par la queue et leur planter des torches enflammées entre ces queues. Les Philistins, irrités de cet incendie de leurs moissons, s'en prennent naturellement au beau-père et à la femme de Samson, et les brûlent tous deux dans leur maison. Vous croyez peut-être Samson satisfait. Que vous connaissez mal notre héros! Un incendie n'est pour lui que l'occa-

sion d'en allumer un autre, un massacre le mène à un autre, car il est « poussé par l'esprit de Jéhovah. »

EUDOXIUS.

L'idée chrétienne

III

Voltaire l'écrivait, il y a cent ans : « Le Christianisme « ne fut d'abord que la religion de la canaille ». Et, en effet, c'était là que les Apôtres avaient frappé. Le Prophète n'avait-il pas dit : « Je viens pour les humbles ». Son ordre fut exécuté. Les Juifs constituaient d'ailleurs dans chaque ville la plus infime classe de la société, et, si l'on en excepte quelques philosophes platoniciens jaloux de faire servir la nouvelle foi à leur ambition, la plupart des prosélytes appartenaient à la classe des esclaves ou des affranchis.

Il était commode de s'emparer de l'esprit de cette foule ignorante et abrutie. On leur faisait des tableaux hideux de la corruption sénatoriale et prétorienne ; on leur déclarait qu'un chameau passerait plutôt par le trou d'une aiguille qu'un riche n'entrerait au Paradis. L'antagonisme des classes est un puissant levier pour remuer les multitudes, et, s'il a parfois aidé de justes causes, il ne fut souvent que l'instrument habile de basses intrigues et d'ambitions honteuses. C'est ce qu'il fut dans cette occasion.

Population aussi vantarde que lâche, les Orientaux, qui n'avaient pas le courage de secouer le joug impérial, maudissaient et calomniaient dans l'ombre ces mêmes sénateurs que publiquement ils saluaient bien bas. Loin de convoquer ces nations à la conquête de leur indépendance, loin de fomenter la guerre sociale et d'appeler tous ces peuples divers à la liberté, Juifs, Grecs, Asiatiques, Gaulois, Africains, ils ne redoutaient

pas de les enfouir davantage dans leur servitude et de leur prêcher la résignation et l'espérance.

L'espérance! L'espérance! vertu sinistre, qui signifiait : Courbe-toi, fais abnégation de ta dignité, dépouille ton courage, revêts le cilice d'humilité, et attends ta délivrance de la mort et du Seigneur. Pourquoi serais-tu triste d'ailleurs? Tu souffres, mais ce riche qui passe orgueilleux devant toi, il n'entrera jamais au royaume des heureux, il est voué aux peines éternelles. Son enfant y sera voué en naissant, car il naîtra riche, et la malédiction du Seigneur s'étendra ainsi sur tous les siens. Ne les insulte donc pas, sers-les avec respect et réjouis-toi de ton sort à côté du leur.

Qu'on juge de l'effet de pareils discours sur une masse ivre de paresse et d'orgueil, sur cette populace ignoble qui saluait César pour un morceau de pain et l'étrenne d'un gladiateur. Ils devaient se jeter sur cette manne céleste comme la pauvreté sur le monde, selon le proverbe. Les prédicants, eux, étaient plus difficiles. Il leur fallait une nourriture plus substantielle. Ecoutez Paul dans sa Ire aux Corinthiens : « Mes chers frères, ne « suis-je pas apôtre? N'ai-je pas vu notre Seigneur Jésus-« Christ? N'êtes-vous pas mon ouvrage? Quand je ne « serais pas apôtre à l'égard des autres, je le suis au « moins à votre égard. N'avons-nous pas *le droit d'être « nourris à vos dépens?* N'avons-nous pas le droit *de « mener avec nous une femme qui soit notre sœur? Qui « est-ce qui va jamais à la guerre à ses propres dépens?* » Le passage est court, mais il est bon. Il indique exactement la mesure de la moralité évangéliste. D'un côté, une foule torpide, ignorante, superstitieuse, avide de flatteries et de mystères; de l'autre, quelques sots pris au trébuchet et beaucoup d'enthousiastes de contrebande, qui faisaient la place pour leur galimatias et leur douce paresse.

A mesure que la jeune religion prit corps et s'éten-

dit, les rouages se transformèrent, la machine se compliqua, mais l'organisation générale resta la même. L'esprit ne pouvait changer. Il était dans la moëlle de la doctrine, dans la substance de l'instrument. Le communisme des premiers siècles ne fut en réalité qu'une pieuse exploitation dont les néophytes avaient les frais et les évêques les bénéfices. Saint Paul, saint Pierre, Barnabé, Timothée, qui ne pouvaient avoir d'esclaves, avaient prêché l'égalité et maudit les riches; mais les Pères du IV[e] siècle, les Grégoire de Tours et les Hilaire de Poitiers, qui comptaient de nombreux serfs sur leurs terres, mirent une sourdine à leurs anathèmes. Le ciel s'ouvrit aux bons riches. Il suffit pour s'édifier sur ces vérités de lire M. Beugnot : « On répète que le Christianisme était la religion des plébéiens, des pauvres « et des malheureux; cela n'était déjà plus au IV[e] siècle (1). »

Quelle que soit l'école historique dont on relève, on ne peut s'empêcher de porter un verdict de culpabilité sur la conduite politique du Christianisme. Il avait trouvé une société en décadence, mais encore susceptible de progrès et de réorganisation. En ranimant l'énergie de ces foules démoralisées, en groupant leurs intérêts, en exaltant les derniers sentiments civiques dont leur cœur avait pu garder trace, en réveillant leur dignité endormie, peut-être eût-on rendu quelque courage à ces descendants des Philopœmen, des Viriathe, des Vercingétorix et des Spartacus. L'émancipation sociale aurait suivi l'indépendance politique. Enfin, on aurait prévenu cette fatale invasion des Barbares, qui, de concert avec le Christianisme, devaient, pendant huit cents ans, obscurcir toute lumière et enrayer tout progrès.

(1) Beugnot, *Histoire de la destruction du Paganisme*. T. I, p. 171-317.

Quelle fut l'œuvre de la doctrine de l'espérance? L'anéantissement de toute force collective, le désarmement de toute action individuelle. A part les quelques cas de fanatisme qui se produisirent sous Dèce et sous Dioclétien, toutes ces consciences étaient trop relâchées pour se mouvoir. L'intolérance seule les excite. Encore, saint Cyprien l'avoue-t-il, si ces Chrétiens déchirent les édits, brisent les statues, renversent les temples, ce n'est point par haine véritable du Paganisme, par honte pour l'ignorance; la folie du suicide, voilà ce qui les mène! Sur les quelques milliers de martyrs (et c'est beaucoup) qui furent condamnés à mort sous les empereurs païens, presque tous l'avaient recherchée avidement. C'était un steeple-chase au supplice. La joie d'aller contempler Dieu le Père et le bonheur de retrouver Jésus leur faisaient oublier toute loi humaine. « Le « prochain, c'est le Christ, dit saint Hilaire; il n'y a que « lui que nous devions aimer à l'égal de Dieu en lui sa- « crifiant père, mère, enfants et toutes choses (1). » Et saint Bernard : « Si ton père était étendu sur le seuil de « ta porte; si ta mère, le sein découvert, te montrait les « mamelles qui t'ont nourri; si elle tenait dans ses bras « ton fils, encore enfant: foule aux pieds ton père, ta « mère, passe outre, et, sans verser une larme, vole « vers l'étendard de la croix (2). » Vous ne savez plus attendre la mort, leur crie saint Cyprien; et saint Augustin nous raconte que les Donatistes arrêtaient les voyageurs sur les routes, les conjurant de les tuer pour leur épargner le péché du suicide.

Les races auxquelles un tempérament moins nerveux refusait ces démences funèbres pratiquaient l'espérance d'une autre façon. Possédés d'un profond mépris pour

(1) Saint Hilar. Pictav. — *Comment. in Matth.*, cap. XXIII, n. 7, p. 723.

(2) Saint Bernard.— *Epistol. 322 ad Hugonem.* N. 2. T. I, p. 301.

les choses de ce monde, à peine consentaient-ils à gagner leur vie par un court travail, vivant sur les biens communs ou adonnés à la mendicité, couverts de vermine, livrés à la plus honteuse dégradation, ils se laissaient vivre béatement en se félicitant d'une religion dont les théories sociales servaient si doucement leur paresse et leurs instincts rêvassiers.

Si le monde eût écouté ces prophètes de ruine, toutes les industries auraient bientôt disparu. Selon saint Clément d'Alexandrie (1), se regarder dans un miroir est une idolâtrie, porter perruque est une impiété, se raser la barbe est un sacrilége, se vêtir d'étoffes teintes, c'est adultérer la nature, avoir des vases d'or et d'argent sans les offrir à Dieu n'est rien moins qu'un crime. Quant à saint Cyprien (2), il déclare que la femme qui se farde est pire que l'adultère, et il engage vivement ses ouailles à ne pas se teindre les cheveux, car Dieu ne les reconnaîtrait pas au jour du jugement dernier.

Si l'on en excepte quelques Pères de l'Asie Mineure, presque tous tenaient les sciences en grand mépris. Jaloux de l'art grec, dont leur ignorance n'espérait pas atteindre les merveilles, ils brisèrent les statues, brûlèrent les peintures et renversèrent les temples par milliers, dès qu'ils furent au pouvoir. Sous le règne de Constantin, plusieurs émeutes graves eurent lieu dans les campagnes, à cause de ce zèle iconoclaste des nouveaux parvenus. Pourquoi se seraient-ils préoccupés de l'art? Que leur importaient ces vaines figures matérielles, ces représentations de la force ou de l'intelligence humaine? Que pouvaient avoir de commun ces adorateurs du vide et du surnaturel avec les créatures du réel, du vivant et du beau?

La médecine! Quel besoin avaient-ils d'Hippocrate, d'Asclépiade et d'Apollodore? Ne guérissaient-ils pas

(1) Saint Clement d'Alexandrie. — *Pædagog*. L. 3. T. I.

(2) Saint Cyprien. — *De Habitu Virginum*.

par paroles ? et l'attouchement des mains avait une autre puissance que les remèdes et la science des docteurs. Au reste, les savants étaient contre eux. Celse et Dioscorides sont là pour le prouver. Saint Grégoire et saint Basile proscrivaient la lecture et la grammaire. Plus tard le célèbre Grégoire VII fit brûler tous les auteurs profanes qu'il rencontra.

Quant à l'amour de la patrie, il est inutile d'en parler. « La patrie, » dit le Diacre Pons, le disciple de saint Cyprien, « mais c'est bon pour les Gentils! Ce n'est qu'un « vain mot pour le Chrétien, qui abhorre ses parents « mêmes, s'ils veulent le détourner de Dieu. C'est une « douleur pour le Gentil que d'être condamné à vivre « loin de sa ville; pour le Chrétien, le monde entier est « une seule et même habitation. Relégué dans le lieu le « plus reculé, en présence de son Dieu, il ne se croit « point en exil. D'ailleurs, s'il sert ce Dieu comme il le « doit, il est étranger dans les lieux mêmes de sa nais« sance. Au milieu de ses concitoyens, de ses parents « mêmes, dirai-je, il est complétement dégagé de la vie « présente (1). » Le courage civil fut donc confisqué au nom de Dieu. Partout on s'en remit à l'autorité du soin de la défense nationale. Les empereurs n'avaient-ils pas leurs légions ? Qu'importait aux Chrétiens d'être Goths, Burgondes ou Romains ? Pourvu qu'on les laissât prier et communier en paix, ils payaient le tribut à Arbogaste aussi volontiers qu'à Valentinien. Grâce à leur esprit d'intrigue, ils avaient su s'emparer de ces milliers de sinécures qui peuplaient les commandements des cours romaines. La cléricature et les charges publiques exemptaient des impôts. Quand le souverain changeait, Goth, Vandale, Frank ou Romain, le Chrétien faisait sa soumission immédiate. Il n'avait pas qualité pour défendre la patrie. Ses préoccupations étaient autres. La patrie céleste lui prenait tout son temps.

(1) Pontius, diac. *Vita S. Cyprian. antè ejusd. sancti opera.* Jacob. Pamel. Brugens. edit.

Quelle fut la cause de cette abstention politique? La désorganisation complète des forces sociales, une augmentation épouvantable de la misère publique, la réduction en servage de toute cette classe moyenne qui, sous le nom de *curiales*, était autrefois l'appui moral et la ressource financière de l'Empire. Seuls à supporter des impôts écrasants, confinés dans des industries éteintes, enfermés dans les villes par les nouveaux édits, leur désespoir était tel qu'ils se sauvaient dans les bois et les déserts avec les paysans révoltés et les esclaves fugitifs. Au Vᵉ siècle, toute cette masse d'anciens hommes libres, curiales, plébéiens, colons, était serve. Chacun s'efforçait de quitter sa condition. Il fallait vivre. On vendait sa liberté pour un morceau de pain.

Et ce n'est pas nous seulement qui constatons ces douloureux faits, qui enregistrons tant de désastres causés par cette fatale vertu de l'espérance; écoutez un historien peu suspect, un chrétien, M. Henri Martin : « Tout « se dissolvait, tout se mourait en Occident, sauf le « Christianisme, sauf l'Eglise, qui, respectée de tous, « abritée par la protection des empereurs contre l'op« pression générale, continuait ses débats intellectuels « avec autant de liberté d'esprit et d'activité que si le « monde politique au milieu duquel elle vivait n'eût « point été prêt à s'écrouler: elle était sûre de ne pas « mourir avec lui, *mais elle n'avait pas le pouvoir de le « sauver*. Le Christianisme avait même contribué à ac« célérer la décadence de l'Empire, en amortissant l'es« prit militaire, en excitant les plus grands cœurs au « mépris des choses de la terre et en propageant l'opi« nion de la fin prochaine du monde (1). »

Quel aveu, messieurs les Chrétiens !

(*La suite à un prochain numéro.*) Jean de LABERGE.

(1) H. Martin. *Histoire de France*. T. I. p. 322.

Fleurs de Religion (N° 3)

Le Pape est bien malheureux. Le pauvre homme a prononcé en consistoire secret une allocution publique, dans laquelle il se plaint amèrement des progrès croissants de l'impiété, et énumère avec une profonde tristesse les maux nombreux et grands qui affligent l'Eglise, les tourments affreux que ressentent tous les enfants de Dieu, qui semblent ainsi abandonnés par leur père.

C'est l'Italie qui prétend que de jeunes apprentis curés peuvent parfaitement faire des soldats; c'est l'Autriche avec ses lois confessionnelles; c'est l'Espagne avec ses tendances révolutionnaires; c'est la Russie qui traite les évêques catholiques comme Pie IX traiterait les évêques russes, s'il était le plus fort; la Russie, qui veut avoir aussi son concile et qui l'aura, concile où seront admis les catholiques Maronites, ce qui ne peut être agréable au Pape, bien que les prêtres maronites soient mariés et aient parfois, dit-on, beaucoup d'enfants.

Ah! il y a bien de quoi rendre triste le vice-Dieu, et bien de quoi nous réjouir, tout en faisant des réserves sur les procédés russes, s'ils sont tels qu'on nous les raconte; car la violence est toujours blâmable, car nous demandons qu'on ne torture personne, au nom d'aucune religion, ne comprenant dans aucun cas ce système de persuasion.

Cette réserve faite, constatons que les causes du chagrin papal ont en effet une grande importance : les gouvernements se décident difficilement, et pour cause, à entreprendre des réformes religieuses. Quand ils le font, c'est qu'ils y sont obligés et que depuis longtemps les peuples réclamaient ces réformes; les gouvernants n'entrent dans cette voie que violemment poussés par les gouvernés. Dans le cas présent, il résulte des plaintes du père des fidèles que les hommes avancent beau-

coup vers la lumière et s'éloignent d'autant des religions révélées.

Cependant le Pape doit avoir quelques compensations : les *affaires* vont assez bien dans les couvents, qui nécessairement doivent lui venir en aide. Un couvent d'Ursulines de Civittà-Vecchia vient de vendre une coupe de bois moyennant la modique somme de cinq millions. Le Saint-Siége en aura sa part, et se consolera de perdre des âmes tant qu'il aura assez d'argent. Voilà cinq millions qui seraient plus utiles ailleurs que dans un couvent d'Ursulines.

Autre dédommagement : en France, dont le Pape ne parle pas, les miracles se multiplient prodigieusement, et non des miracles de pacotille, mais des miracles d'évêques. Le *Journal de la Haute-Loire* nous en donne un exemple commis par Pierre-Marc Lebreton, évêque du Puy. Cette grandeur, qui n'a fait ce miracle probablement que pour s'entretenir la main, opère dans des conditions très-simples et à la portée de tous les évêques. Jugez plutôt.

« Il était en visite pastorale dans la paroisse de Saint-Remy. Après la cérémonie, devant tout le monde, une mère ayant conduit son petit enfant, âgé d'environ trois ans, vers Monseigneur, pour lui obtenir la grâce de marcher seul (à l'enfant probablement, pas à Monseigneur), sa grandeur lui présenta son anneau à baiser et le bénit en disant : « Il ne tardera pas de marcher seul. » La grâce ne se fit pas attendre : le lendemain l'enfant marchait seul. »

Nous ne pensons pas que l'on conteste ce miracle fait *devant tout le monde*, ni la puissance admirable de l'anneau de M. l'évêque du Puy, ni les vertus extraordinaires de la bénédiction de ce prélat. Quant à nous, nous n'avons certes pas l'intention de les discuter.

Un trappiste de Bourmont (Belgique) a été foudroyé. Probablement il avait oublié la petite prière dont parlait

dernièrement le *Rationaliste.* Il y a une autre cause possible : ce trappiste conduisait une faucheuse mécanique, et cet instrument étant d'invention diabolique, il est certain que Dieu ne peut en permettre l'emploi aux moines ; il se sera vengé d'une telle désobéissance : c'est assez dans ses habitudes. Il faut convenir aussi que les moines sont par trop inconséquents, quand ils emploient les découvertes scientifiques, qu'ils réprouvent et anathématisent du haut de leurs chaires.

Voyez un peu les avantages de l'éducation religieuse : à Hulme, banlieue de Manchester, des petits garçons protestants rencontrent des petites filles catholiques portant des rubans verts, emblèmes de leur religion. Les petits protestants enjoignent aux petites catholiques de quitter ces couleurs ; elles refusent ; il en résulte une rixe dans laquelle une des petites filles est blessée mortellement.

Ces faits douloureux se produiraient-ils, si les enfants, au lieu de fréquenter des écoles religieuses, suivaient des écoles rationalistes, où aucune question de religion ne viendrait les diviser ?

Populus Leo.

Chronique

Un enterrement civil a Carouge. — Le Samedi 24 Juillet, la Libre Pensée de Carouge conduisait à sa dernière demeure le citoyen Hermand, coiffeur. C'est le premier enterrement civil qui ait eu lieu dans cette localité, si renommée autrefois comme le foyer du Catholicisme dans le canton de Genève. Un nombre considérable d'ouvriers ont prouvé, par leur présence dans le cortége funèbre, le prix qu'ils attachent à l'affranchissement de tout culte religieux. Le président de la Société des Libres-Penseurs de Carouge a prononcé sur la tombe du défunt quelques paroles sympathiques qui

ont profondément ému la foule réunie autour de lui. Ordinairement l'assistance s'arrête à la porte du cimetière et laisse le prêtre accomplir seul avec ses acolytes son service ritualiste, qui ne dit rien à l'esprit ni au cœur; dans cette circonstance, au contraire, chacun s'empressait de prendre sa part aux derniers devoirs rendus à un simple enfant du peuple, et ressentait en soi-même l'écho du discours fait en son honneur par le représentant de la Libre Pensée. Ces funérailles, dépouillées de tout appareil mystique et réduites à la simple expression des sentiments humains, ont fait l'impression la plus favorable sur la population intelligente de Carouge : espérons que de jour en jour elles entreront davantage dans ses habitudes et que bientôt elles remplaceront complètement un cérémonial devenu contraire aux convictions des gens éclairés et indépendants.

Un monument au docteur Tagand. — Le docteur Tagand, médecin à Chêne, commune importante du canton de Genève, était mort en libre-penseur et avait été enterré civilement dans la commune de Choulex. Le clergé, furieux d'un exemple dont il redoutait les suites, avait troublé ses funérailles par un acte scandaleux, et les nombreux amis du défunt avaient résolu de donner à sa mémoire une réparation éclatante. Une souscription, qui avait été ouverte par eux, avait permis d'abord d'instituer un prix qui chaque année devait être accordé, au nom du docteur Tagand, à l'élève de l'école communale qui se serait le mieux conduit sous tous les rapports. Ensuite le reste de la souscription avait été destiné à élever un monument à la mémoire de l'excellent homme qui s'était toujours montré plein du zèle le plus ardent pour l'avancement moral et intellectuel des populations rurales au milieu desquelles il vivait. Ce projet a reçu son accomplissement Lundi

dernier, 26 Juillet, dans le cimetière de Choulex. La circonstance exigeait que l'éloge funèbre du docteur Tagand fût prononcé en face du monument élevé en son honneur : il l'a été par M. Adolphe Catalan, ancien député au Grand Conseil de Genève. Mais à peine l'orateur avait-il terminé son discours qu'un concert de sifflets, exécuté par quelques demoiselles fanatiques de Choulex, a tenté de troubler la modeste cérémonie. Heureusement l'assistance, composée d'une centaine de citoyens, n'a pas répondu à cette provocation. M. Antoine Carteret, s'inspirant de cet odieux charivari, a trouvé des paroles chaleureuses pour déplorer l'esprit de fanatisme qui inspire de tels faits, et pour établir un heureux contraste entre la tolérance dont M. Tagand était un si chaud défenseur et l'intolérance qui venait l'insulter jusque dans sa tombe. Pendant que M. Carteret parlait, les susdites demoiselles, outrées du peu de succès de leur petite manifestation, se sont répandues en injures, en imprécations de toute sorte. Personne n'a répondu à ces nobles âmes, et la cérémonie s'est achevée dans l'ordre le plus parfait.

Les *siffleuses* de Choulex ont leur place marquée à côté des *poivreuses* de Carouge. A la manière d'agir des unes comme des autres, il est facile de reconnaître l'inspiration des bons amis du confessionnal. Mais ceux-ci ont beau se cacher sous des jupons par trop complaisants, on saura bien les reconnaître et empêcher que les demoiselles soient élevées plus longtemps sur les genoux de l'Eglise.

LA SCHMITA, conférence historique sur la clef de l'Evangile demandée à la Bible, par *Ruelle*. Broch. in-8°. L'auteur cherche à prouver que Jésus n'a jamais existé, que ce n'est qu'un mythe exprimant les idées accréditées chez les Juifs. — Se vend 1 franc, chez l'auteur, à Paris, rue Vavin, 43.

Genève. — Impr. veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge.

An 77, 24e décade. — 8e ANNÉE, N° 24. — 13 Août 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, n° 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, n° 12, et Havard, rue Taranne, n° 27. On le trouve, au même prix, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Le livre des Juges

Ch. XV, XVI. — Samson. — *14e article.*

Samson se venge (ch. XV, 7) sur les Philistins du bûcher de sa femme et de son beau-père: « Je me vengerai et ensuite je me tiendrai » coi. Ces attaques continuelles contre les dominateurs ne laissaient pas que d'inquiéter et d'irriter les hommes de la tribu de Juda qui souffraient des représailles. Ils s'emparèrent de Samson et le livrèrent aux Philistins, qui le garottèrent avec deux cordes, en promettant aux hommes de Juda de ne pas le tuer. « Mais l'esprit de Jéhovah vint sur Samson, et les cordes qui étaient sur ses bras furent comme du chanvre qu'on aurait brûlé au feu, et les liens se déta-

chèrent de ses mains. Et Samson dit : Avec la mâchoire d'un âne j'en tuerai des monceaux, un millier d'hommes (v. 15, 16, 17) ». Il y a dans ce récit un ensemble de jeux de mots qui en sont probablement la partie la plus authentique. L'endroit où Samson a été arrêté s'appelait Lechi, comme une mâchoire s'appelle Lechi. Un tas, un monceau s'appelle *chomer*, comme un âne s'appelle Chamor. Ce qui est plus remarquable encore, c'est que cette façon de combattre n'est pas nouvelle, et cette fois Samson n'a pas, comme pour le lion, la gloire de l'originalité. Au ch. III, 31, « le juge Schamgar tue 600 hommes parmi les Philistins avec un fléau de bétail ». Le chap. XXIII du 2me livre de Samuel énumère plusieurs hauts faits semblables, attribués aux héros qui entouraient David, et, chose singulière, c'est toujours sur ces Philistins que s'opèrent ces actions merveilleuses. Seulement les lions et les ânes de Samson fournissent de nouveaux miracles après leur trépas. Le lion donna du miel, la mâchoire d'âne devint une source d'eau fraîche. Nous n'avons rien à dire du miracle en lui-même, il n'est pas plus étonnant que tant d'autres, et, en particulier, que la source miraculeuse dans le désert. Ce qui étonne, c'est que cette source soit restée, et ait continué de couler « jusqu'à nos jours », selon l'expression de notre auteur, dans le verset 19.

« Et Samson jugea Israël, au temps des Philistins, pendant vingt ans (v. 20) ». Nous avons déjà fait observer, dans notre premier article, que cette durée de 20 ans attribuée à la judicature de Samson se trouve indiquée deux fois. Ici et à la fin de son histoire (ch. XVI), le même nombre d'années nous est donné, sans qu'on puisse décider s'il y a eu véritablement deux époques dans la vie de Samson, ou si les deux nombres se réduisent à une répétition. Quoiqu'il en soit, le théâtre des exploits de Samson se déplace dans le ch. XVI, mais le caractère ne change pas de forme. C'est à Gaza qu'il se

rend maintenant, et c'est encore une femme, une prostituée, qui sera le nœud de son histoire et la cause de l'intervention de l'esprit de Jéhovah. On le surprend avec cette femme. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les gens de Gaza, selon le verset 2, entourent la maison en silence, pendant toute la nuit, attendant sans doute que Samson sorte pour s'emparer de lui. « Et Samson sortit vers le milieu de la nuit, et il se leva vers le milieu de la nuit, et il saisit les portes de la ville avec les deux poteaux, il les enleva toutes verrouillées, et il les porta sur ses épaules, et il les monta sur la montagne qui est vis-à-vis d'Hébron (v. 3) ». Comment un homme seul peut-il porter sur ses épaupaules, au haut d'une montagne, les deux portes d'une ville avec les poteaux? C'est ce que l'assistance de l'esprit de Jéhovah peut expliquer. Mais que tous les habitants de Gaza, qui entouraient la maison de Samson, l'aient laissé sortir sans l'arrêter avant qu'il ne fut arrivé aux portes de la ville, c'est ce qu'il est plus difficile de faire croire. C'est cependant ce que nous raconte l'Ecriture.

Mais nous voici enfin arrivé à l'épisode de Dalilah. Ici encore Samson échappe aux liens dont les Philistins avaient entouré ses mains, quoiqu'ils fussent septuples. Il n'échappe pas cependant aux séductions de la femme, et il lui livre le secret de sa force. Elle lui coupe les cheveux, et il tombe affaibli entre les mains des Philistins. Nous avions cru, jusqu'à présent, sur la foi de notre écrivain sacré, que la force de Samson était dûe à l'inspiration divine et à l'esprit de Jéhovah. Il paraît qu'il n'en était rien; c'était ses cheveux qui constituaient sa force, ou du moins l'esprit de Jéhovah résidait dans les cheveux. Car l'Ecriture nous apprend (v. 20) que « Samson ne savait pas que Jéhovah s'était retiré de lui ». Nous ne le savions pas non plus et nous ne voyons pas pourquoi. Peut-être cependant le pieux

auteur, une fois Samson vaincu, trouve-t-il convenable de faire disparaître l'esprit de Jéhovah, ne voulant le laisser intervenir que dans les victoires. C'est, en vérité, très-habile, et n'eussions-nous que cette seule preuve, nous saurions maintenant que toute cette histoire a été composée après coup, dans un but théocratique facile à deviner et à comprendre. La mort de Samson offre quelque chose de tragique. Le vieux lutteur, devenu un objet d'amusement pour ses ennemis, est attaché aux colonnes d'un temple qui soutiennent une plate-forme. Au-dessous tout est plein d'hommes et de femmes, près de trois mille personnes « qui regardaient le spectacle de Samson ». Comment des personnes qui se trouvent sur une plate-forme peuvent elles voir un homme enchaîné dessous? Nous ne nous arrêterons pas à cette question, et nous nous en tiendrons, pour finir, à la prière de Samson (v. 28). Et Samson cria vers Jéhovah et dit : « Seigneur, souviens-toi de moi et donne-moi la force cette fois encore, ô Dieu, afin que je venge mes deux yeux en une fois sur les Philistins ». Que dites-vous de cette prière? N'est-ce pas celle d'un sauvage s'adressant à sa divinité et lui demandant vengeance! Quelle différence y a-t-il entre Ajax et Samson? Aucune, sans doute; mais que devient, dans ce cas, la supériorité de l'histoire sainte sur l'histoire profane? Que devient l'inspiration divine?

Nous ne nous attacherons pas à relever toutes les autres invraisemblance dont fourmille ce récit. Trois mille personnes peuvent-elles trouver place sur la plate-forme d'un temple? Un homme peut-il ébranler des colonnes faites pour porter un tel édifice? Nous constaterons seulement, en finissant cette critique de l'histoire de Samson, que rien ne nous autorise à la prendre pour une réalité. Qu'au contraire tout nous persuade que nous avons ici les matériaux d'une légende héroïque, telle qu'il s'en trouve au début de toutes les

histoires. L'esprit de Jéhovah n'est là que pour donner quelque vie à la narration; car, si vraiment il avait été présent dans l'âme de Samson, si vraiment il avait présidé à ces actions tantôt burlesques, tantôt cruelles, toujours invraisemblables, nous serions obligé de refuser le sens moral et le respect de la divinité à ceux qui soutiennent l'inspiration de l'Ecriture.

EUDOXIUS.

Le crime justifié par la théologie

Une grave discussion s'est élevée dernièrement sur la moralité de l'Ancien Testament. Les Protestants sont divisés à ce sujet : les orthodoxes, fidèles à l'ancienne tradition, soutiennent que la Bible est un livre inspiré par le Saint-Esprit et parfait dans toutes ses parties, qu'il n'y a pas une seule tache, que tout en est admirable, qu'il ne peut y avoir pour l'homme une lecture plus salutaire, plus propre à le porter au bien. Les libéraux, au contraire, d'accord avec les libres-penseurs, font ressortir tout ce que ce livre prétendu divin contient d'immoral; on y trouve à chaque page des monstruosités autorisées et même ordonnées par Dieu; les personnages représentés comme les élus du Seigneur, comme les modèles de sainteté, commettent des perfidies, des injustices, des cruautés affreuses; plusieurs passages sont d'une obscénité révoltante; on cite notamment les ordres par lesquels le Dieu juif prescrit à son peuple d'attaquer, sans aucune espèce de droit, les nations chananéennes, de les exterminer en masse, sans épargner les petits enfants, et les menace de toute sa colère si l'on épargne un seul individu *(Nomb.* XXXIII; *Deut.* VII). Il faut être aveuglé par l'esprit de secte pour ne pas flétrir de pareilles horreurs.

L'*Apologiste* a entrepris de les justifier, et il emploie un argument étrange. A l'extermination des habitants

de la Terre promise, exécutée de la manière la plus impitoyable par les Hébreux, sur l'ordre exprès de Dieu, il oppose « les actes et gestes du Dieu-nature, qui (suivant lui) doivent être pour nous aussi abominables que ceux de Jéhovah » ; et cependant, dit-il, vous ne *clabaudez* pas contre eux. « Vous vous scandalisez des vengeances du Dieu des armées, de ces horreurs de la Bible, dont on ne devrait pas nourrir les peuples, comme dit M. Ath. Coquerel ; mais pourquoi assistez-vous impassibles et sans indignation à ces actes de la *bonne* nature qui fait de la vie un supplice continuel pour une foule d'hommes, en tue au moins un par seconde, avec d'affreuses agonies ; étouffe dans ses bras maternels des millions de petits enfants aux doux regards, à l'ineffable sourire ; abime de grandes contrées sous les océans ou les dévaste par de grandes inondations, comme naguère la Suisse ; fait périr en quelques secondes, par des tremblements de terre, des milliers et des milliers d'hommes, comme au Pérou, où vingt villes viennent d'être englouties ou bouleversées ; prive de nourriture des peuples entiers et les détruit par l'horrible famine, comme récemment dans les Indes et en Algérie ; envoie les maladies physiques et intellectuelles, les animaux nuisibles, les saisons mauvaises, les épidémies et les fléaux de tout genre : pestes, typhus, choléra, apparaissant parfois tout-à-coup, déjouant les prévisions des médecins et les ressources de l'art ; ravageant les peuples jusqu'à la moitié ou aux deux tiers de l'Europe en une fois, comme cela s'est vu ; ou bien rongeant peu à peu, ostensiblement ou en secret, toute notre race. Quelle douceur ! quelle mansuétude ! Elle n'est pas colère et vengeresse, cette divinité-là ! Elle déteste le sang et la mort ! Elle ne ressemble pas au Dieu de la Bible, vrai Moloch qui s'avance précédé d'un bourreau, et dont les autels sont faits de têtes de morts. Détournons-nous de ce Dieu qui prétend faire mourir

pour faire revivre, et vénérons la nature, qui, du moins, fait mourir pour faire mourir (p. 75) ! »

Alléguer ainsi le mal physique, dont l'existence se concilie si difficilement avec un Dieu sage et bon, c'est reproduire une des plus terribles objections de l'Athéisme, et, pour un croyant, il est bien imprudent de la présenter sans être en mesure d'y faire une réponse satisfaisante. Cette difficulté, soulevée dès la plus haute antiquité, a donné lieu à de longs débats dont la conclusion est encore à trouver; elle se rattache à la question de la cause première, qui est restée couverte d'un voile impénétrable. L'homme est-il donc condamné à attendre la solution de ce problème avant d'être fixé sur les lois de la morale? Non, sans doute; et le fait même de l'objection posée par l'*Apologiste* est une preuve de la nécessité de rendre la morale indépendante de toute théologie. Ce qui importe à l'homme, ce qui prime toutes les théories métaphysiques, c'est de connaître la loi des droits et des devoirs. Pour y parvenir, il n'a qu'à descendre dans sa conscience, interroger sa raison; il saura, sans avoir besoin de consulter des êtres surnaturels et hypothétiques, qu'il est un être sociable, que la société engendre la mutualité des droits et des devoirs, qu'il doit faire pour autrui ce qu'il voudrait que chacun fît pour lui-même, qu'il a besoin que sa dignité, sa liberté soient respectées, qu'il ne peut réclamer et obtenir ce respect qu'à la condition de respecter à son tour la dignité et la liberté d'autrui; il tirera de ces principes les règles de la justice, qui ne doivent jamais être méconnues chez aucun être humain, et il n'hésitera pas à condamner comme immoral tout ce qui s'en écarte. S'il s'agit donc de juger des actions contraires à la justice, nul ne pourra en prendre la défense sous prétexte que le mal commis par l'homme ne serait que l'imitation du mal commis par un être extra-humain, quelque nom qu'on veuille lui donner. Justifier le crime réel et pal-

pable de l'homme par les crimes supposés de Dieu, c'est nier toute morale, c'est outrager le Dieu qu'on fait intervenir comme fauteur du mal. Attribuer à l'action volontaire d'un être personnel les calamités qui pèsent sur l'humanité, c'est faire de cet être un affreux bourreau; s'appuyer de son exemple pour multiplier la somme des maux, c'est légitimer et même sanctifier tous les crimes.

Certes telle n'est pas l'intention des rédacteurs de l'*Apologiste*. Quel est donc leur but? A ceux qui leur opposent les forfaits commis par ordre du Dieu de la Bible, ils répondent que le Dieu qui gouverne le monde en commet chaque jour bien davantage. C'est faire intervenir, dans une question de morale humaine et susceptible d'être décidée par des intelligences humaines, une question métaphysique et insoluble; c'est, en outre, persister à justifier ce que la morale humaine ne peut manquer de condamner.

Nous repoussons, au nom de la logique, toute assimilation entre les faits humains et la conduite d'êtres mystérieux dont l'existence est contestée, et dont, en tout cas, la nature nous est et nous sera toujours inconnue. Nous n'acceptons pour règle d'appréciation des faits humains que la loi morale, telle qu'elle découle de la nature humaine, telle qu'elle se manifeste à la conscience éclairée par les seules lumières de la raison. Et quand un fait est réprouvé d'après ce critérium, nous devons le condamner, sans nous arrêter à l'autorité de tel livre où l'on aurait eu le malheur de le glorifier. L'apologie du mal est et doit être tenue pour immorale, et le livre où se trouvent de pareilles aberrations, non seulement ne peut pas être regardé comme divin, mais doit être flétri comme pernicieux et retiré de l'enseignement de la jeunesse, qui ne pourrait y puiser que des leçons de perversité. Voilà ce qui devrait être reconnu par tout le monde, si malheureusement les pré-

jugés religieux n'avaient pour résultat funeste d'obscurcir l'intelligence et de dépraver le sentiment moral.

Qu'on ne vienne donc pas, à propos des immoralités qui fourmillent dans la Bible, nous demander ce que nous pensons de l'origine ou de la cause du mal physique. Nous renvoyons cette question aux abstracteurs de quintessences, à ceux qui aiment à errer dans les nuages de la métaphysique. Nous restons sur le terrain du positif, et là il n'y a pas à équivoquer. Telle action qui, commise aujourd'hui, serait unanimement condamnée, ne peut changer de nature par le motif qu'elle se serait passée chez les Hébreux et qu'elle est racontée dans un livre réputé sacré. Si la Bible l'approuve, tant pis pour la Bible. L'approuver aujourd'hui, ce serait s'engager à absoudre ceux qui suivraient l'exemple des soi-disant élus de Dieu; ce serait justifier ceux qui, imitant les héros bibliques, commettraient le parjure, le vol, l'assassinat, comme ce fanatique qui dernièrement a imité Abraham en immolant son fils (voir le *Rationaliste*, p. 256).

C'est donc avec raison que les Protestants libéraux reconnaissent l'imperfection de la Bible et demandent qu'on cesse de prendre ce livre pour base de l'enseignement. Cet ouvrage pernicieux a trop longtemps inspiré le mal : c'est en puisant des leçons à cette source empoisonnée qu'on a prêché la guerre sainte, qu'on a exterminé les hérétiques; c'est dans la Bible que les Balthazar Girard, les Jacques Clément, les Ravaillac ont appris l'assassinat. Il est temps de rompre avec un enseignement aussi déplorable.

Que la Bible soit jugée sans passion, comme un livre purement humain, contenant de précieuses notions sur l'antiquité : alors les faits qui y sont racontés apparaîtront sous leur véritable jour. Les auteurs ont peint les mœurs de leur époque, les ont jugées avec les idées qui régnaient alors, ont adopté une morale qui nous

paraît inférieure, mais qui était celle des peuples primitifs; de même que chez les sauvages on voit admise encore aujourd'hui une morale rudimentaire qui légitime le brigandage et l'anthropophagie. L'humanité a progressé, la morale s'est perfectionnée, et c'est une tâche insensée que de vouloir soumettre les actes de l'antiquité aux règles établies chez les peuples civilisés. Ce que les auteurs de la Bible nous dépeignent comme bon et vertueux était accepté comme tel dans leur temps; maintenant nous sommes fondés à le déclarer mauvais et criminel, en vertu de notre supériorité.

Et ce n'est pas seulement aux hommes que s'applique ce changement survenu nécessairement dans les règles d'appréciation, mais encore aux dieux. Tous les peuples se sont fait des divinités à leur image et leur ont attribué les qualités qui leur paraissaient les plus éminentes. Mais, à mesure que l'humanité a marché, les types anciens se sont trouvés insuffisants et même ont paru monstrueux; il a donc fallu détrôner les dieux anciens et les remplacer par de nouveaux dont le caractère répondît mieux à un état social plus avancé; c'est ainsi que Saturne a fait place à Jupiter. Le Jéhovah cruel, jaloux, capricieux, avide de carnage, était pour les Juifs anciens le modèle le plus accompli; maintenant cet abominable despote nous fait horreur.

L'inconséquence des Chrétiens, c'est de se faire un Dieu très-différent de Jéhovah, et cependant de vouloir identifier ces deux conceptions, de prêter à l'ancien les qualités du nouveau, d'avoir ainsi un Dieu à double face, doué d'attributs inconciliables, et, par suite, de justifier et de glorifier une conduite qui, d'après les idées actuelles, mérite la réprobation.

Déblatérer contre la nature, c'est être aussi insensé que le chien qui mord la pierre dont il est blessé. Le sage sait que le mal existe en vertu d'une loi fatale; il ne s'en irrite pas, il ne cherche pas à l'écarter ou à le

fléchir par de stériles prières; il sait que par son activité il peut combattre le mal, quelle qu'en soit la cause, et en réduire progressivement la somme; contemplant avec joie les améliorations obtenues, il compte sur de nouveaux progrès dont on ne peut marquer la limite; tandis que la béate résignation du Chrétien, en face d'un Dieu qui veut le maintien du mal, pousse à l'apathie, à la torpeur, et inspire une fausse morale qui érige le mal en loi absolue, inflexible. Cette différence de conceptions prouve la supériorité de la philosophie sur la religion.

MIRON.

Troisième Congrès International de la Paix et de la Liberté

Règlement

1° Le troisième Congrès de la Paix et de la Liberté s'ouvrira à Lausanne le Mardi 14 Septembre et durera jusqu'au Samedi 18 inclusivement. Les séances auront lieu tous les jours de 2 à 6 heures de l'après-midi. — Chaque matin, à 9 heures, il y aura réunion du comité central pour préparer les résolutions qui devront être présentées à l'assemblée.

2° Nul ne sera admis à prendre part aux délibérations du Congrès que sur la présentation d'une carte numérotée et personnelle, délivrée, sur la base du programme, par le comité central ou le comité local de Lausanne, et signée de l'adhérent, lequel devra en outre déposer sa signature sur un registre consacré à cet effet. Cette carte, valable pour toute la durée du Congrès, est fixée à 25 c. en sus de la cotisation annuelle.

3° Les femmes seront admises aux mêmes conditions et avec les mêmes droits que les hommes.

4° Des places séparées de l'enceinte des délibérations

seront réservées au public moyennant un droit d'entrée qui sera ultérieurement fixé.

5° Le comité central actuel, en exécution de son mandat, remplira jusqu'à la fin du troisième Congrès les fonctions de bureau. — Le président et les vice-présidents seront autorisés à déléguer la présidence de telle ou telle séance à tel membre du comité central, du comité local de Lausanne ou du Congrès, qu'ils jugeront convenable de désigner. — Dans la séance de clôture, les nominations des représentants au nouveau comité central qui auront été faites par les diverses nationalités seront indiquées à l'assemblée, et celle du nouveau président de la Ligue soumise à son vote.

6° Le bureau présentera sur chacune des questions à débattre des conclusions qui seront développées par un rapporteur et soumises, à la fin de la discussion, au vote de l'assemblée.

7° Nul ne pourra prendre la parole sans s'être fait inscrire au bureau. — Chacun sera entendu dans son ordre d'inscription, mais suivant l'opinion qu'il voudra défendre. — Il ne pourra garder la parole plus de quinze minutes. — Le président a le droit de retirer la parole, mais après avoir consulté l'assemblée, à tout orateur qui en abuserait.

8° Nul ne pourra adresser à l'assemblée une proposition sans l'avoir préalablement présentée au bureau, qui décidera s'il y a lieu de la soumettre aux délibérations du Congrès. — Les propositions admises, qui exigeraient une longue discussion, seront renvoyées à la séance de clôture.

9° Lorsque la traduction d'un discours sera réclamée, il en sera fait, autant que possible, un résumé dans la langue demandée.

10° Le comité central sera chargé, de concert avec le comité local de Lausanne, de la police des séances.

Programme

L'objet de la Ligue internationnale de la Paix et de la Liberté, comme l'a rappelé récemment la dernière circulaire du comité central, est la formation d'une fédération républicaine des peuples de l'Europe. Ses moyens d'action sont la presse, la parole, les réunions publiques, les assemblées populaires. — Elle poursuit la transformation des armées permanentes en milices nationales, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la revendication du droit des femmes, la solution des questions sociales par le développement du principe de la propriété fondée sur le travail individuel ou coopératif, par la diffusion de l'instruction et de l'éducation, par la liberté d'association, en un mot par tout ce qui peut tendre, selon la justice, à établir une égalité toujours plus grande entre les citoyens.

Conformément à ce but et à ces principes, le comité central met à l'ordre du jour du troisième Congrès les questions suivantes :

1° *Déterminer les bases d'une organisation fédérale de l'Europe ;*

2° *Quelles solutions doivent recevoir, suivant les principes de la Ligue, les diverses questions engagées et contenues sous le titre général de question d'Orient, y compris la question polonaise ;*

3° *Quels sont les moyens de faire disparaître tout antagonisme économique ou social entre les citoyens ;*

4° *Révision de l'organisation de la Ligue et reconstitution de son journal* LES ETATS-UNIS D'EUROPE.

Le comité central présentera sur ce point un nouveau plan, qui devra former l'objet d'une délibération spéciale dans une des séances du Congrès. — Il présentera en même temps un rapport détaillé sur l'état des finances de la Ligue.

Avis important

Le Comité central rappelle que, pour couvrir les dépenses de la Ligue et du prochain Congrès, il a ouvert une souscription au mois de Mai dernier. Il remercie les journaux de l'Europe qui ont bien voulu reproduire sa circulaire et les nombreux amis qui ont déjà répondu à son appel. Il invite tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à envoyer sans retard leur denier de la paix et de la liberté à M. John Rollanday, trésorier de la Ligue, rue Guillaume-Tell, 7, à Genève.

Au nom du Comité central:

Jules BARNI; Amand GŒGG; JOLISSAINT; BOSAK-HAUKE; César STEFANI; Mich. QUICK.

Chronique

LA CHARITÉ DANS LES COUVENTS. — Tous les journaux politiques des derniers jours de Juillet ont retenti d'un fait de séquestration épouvantable qui avait été commis dans un couvent de Cracovie, et auquel la justice laïque a mis un terme trop longtemps différé. Nous en empruntons les détails principaux à la *Nouvelle Presse libre* de Vienne :

« Le tribunal criminel de Cracovie avait reçu une dénonciation anonyme de laquelle il ressortait que, dans le couvent des Carmélites déchaussées de cette ville, une nonne était séquestrée depuis vingt et un ans. Par suite de cet avis, une commission judiciaire, munie des pleins pouvoirs de l'évêque, s'est rendue dans ce cloître. Les nonnes voulaient d'abord lui en refuser l'accès; mais elles durent céder, et la commission visita successivement toutes les cellules, sans rien découvrir.

« Cependant, arrivée vers une porte de fer barricadée, elle demanda la clef de cette porte; mais les nonnes

ne voulaient pas satisfaire à cette demande, sous prétexte que cette porte n'était jamais ouverte et que la serrure était entièrement détériorée par la rouille. Cependant, sur l'insistance de la commission, on ouvrit la porte, et là un spectacle navrant s'offrit aux yeux des visiteurs. Dans un espace d'une aune de long et d'une demi-aune de large, et complétement sombre, gisait une masse informe et repoussante, qu'on reconnut bientôt pour être le squelette vivant et nu d'une femme, dont le corps était recouvert d'une couche épaisse de crasse, d'ordure et de fange. C'était une nonne nommée Barbara Ubryck, née en 1817 et entrée au couvent en 1841. Depuis l'année 1848, elle était renfermée dans ce trou.

« A la vue d'êtres humains, cette infortunée se frotta vivement le front et les yeux, et dit : « Pourquoi ne « voulez-vous pas me donner le café que vous me pro- « mettez depuis deux ans ? » Puis elle se laissa aller à des injures qui ne sont pas de nature à être reproduites...

« Le juge d'instruction ordonna qu'on remît une chemise à Barbara Ubryck, et il alla en personne chercher l'évêque Galecky. A l'aspect de la victime, l'évêque fut profondément touché; il assembla les nonnes et leur fit les plus vifs reproches sur leur conduite inhumaine. — « Est-ce là votre amour du prochain ! Est-ce de cette « façon que vous voulez gagner le Paradis ? Vous êtes « des furies, non des femmes. » Et, comme les sœurs cherchaient à s'excuser, l'évêque s'écria d'une voix de tonnerre : « Taisez-vous, misérables : disparaissez de « devant mes yeux, vous qui profanez la religion. Allez ! » — Le confesseur, présent, Piantkiewicz, un vieux prêtre, ayant osé objecter que l'*autorité* ecclésiastique avait eu connaissance du fait, l'évêque lui donna un démenti et l'engagea à ne pas charger davantage son âme par des calomnies.....

« L'évêque suspendit ensuite le confesseur et l'ab-

besse. En outre, il ordonna de conduire Barbara Ubryck dans une cellule, de l'habiller et de la soigner. Ce ne fut pas sans répugnance que l'abbesse exécuta cet ordre. Interrogée sur les causes de son incarcération, Barbara Ubrick déclara qu'elle avait rompu le vœu de chasteté; « mais celles-ci, » ajouta-t-elle, en se tournant vers les sœurs et en faisant un geste terrible, « ne sont pas pu« res non plus, ce ne sont pas non plus des anges. »

« Le lendemain, Jeudi 23 Juillet, la commission judiciaire retourna au couvent, en compagnie du procureur impérial et de deux médecins, dont l'un était le premier médecin de l'hospice des aliénés. D'après les assertions de ces médecins, Barbara Ubryck est plutôt dans un état d'abrutissement que de folie. Néanmoins les docteurs ont ordonné que la malade fût transportée à l'hospice des aliénés pour y être observée. Cet ordre a été exécuté le Vendredi 24. Mais, chose incroyable, elle y est soignée par des sœurs grises, bien que Barbara Ubryck, sur qui l'aspiration inaccoutumée du bon air a produit un excellent effet, tremble à l'aspect des nonnes. Les médecins n'ont pas renoncé à l'espoir que la malheureuse recouvrera sa raison. »

Nous ne ferons aucune observation sur la manière inhumaine dont a été traitée dans le couvent des Carmélites de Cracovie l'infortunée victime de la justice ecclésiastique : la conscience de nos lecteurs leur parlera assez haut sur ce sujet. Nous nous bornerons à appeler leur attention sur la conduite de l'évêque dans cette circonstance scabreuse. Il semble partager l'indignation générale sur le sort de Barbara Ubryck, et en conséquence, il lance les apostrophes les plus violentes aux nonnes, à leur supérieure et à leur confesseur : mais qui pourrait croire qu'il ne fût pas complètement au fait de ce qui se passait dans le couvent? Le confesseur a eu le courage de le lui dire, et il est certain que son témoignage était rigoureusement conforme à la vérité.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 25e décade. — 8e ANNÉE, N° 25. — 23 Août 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, n° 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, n° 12, et Havard, rue Taranne, n° 27. On le trouve, au même prix, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Le livre des Juges

Ch. XVII. — *15e article.*

Avec la vie de Simson finit la période héroïque de l'histoire du peuple juif. Depuis le verset 6 du chap. II, nous avons vu se dérouler sous nos yeux les hauts faits de ceux qu'on appelait les Juges, les sauveurs d'Israël. Instruments prédestinés dans la main de Jéhovah, selon les orthodoxes, ils nous ont apparu à nous sous des couleurs plus humaines. Nous avons mesuré leur valeur, jugé leurs actions, analysé leurs pensées et leurs sentiments, et de ce long et pénible travail il est résulté pour nous la conviction, entièrement basée sur les faits et sur les textes, que l'époque des Juges ressemble à toutes les

époques primitives des peuples ; qu'elle en porte tous les caractères de naïve sauvagerie, et nous révèle, non pas la providence bienfaisante d'un Dieu de bonté, mais le gouvernement arbitraire et violent des tribus livrées à l'anarchie, et ramenées de temps à autre à la paix, par la crainte d'un ennemi extérieur ou par la tyrannie d'un aventurier audacieux.

Au point où nous sommes arrivé de notre critique, cet éclat cependant bien vain de barbare héroïsme disparaît à son tour. A partir du ch. XVII, il n'est plus question de Juges ni de sauveurs. Le désordre est au comble dans la terre de Canaan. Nul gouvernement civil, car, à chaque verset, l'écrivain dont nous allons analyser les œuvres s'écrie douloureusement : « En ces temps, il n'y avait point de roi en Israël ; chacun faisait ce que bon lui semblait. » Nul gouvernement religieux, car nous voyons s'élever partout des temples privés, avec des idoles particulières et même avec des prêtres particuliers qui ne sortent pas de la tribu de Lévi. Il semble même, ainsi que nous le verrons bientôt, qu'il n'y avait plus de sécurité pour la propriété privée. Des tribus entières, comme celle de Dan, paraissent avoir été dépossédées, en un seul moment, de l'héritage qui leur avait été assigné dans le partage fait par Josué. Quant au respect des voisins trop faibles pour se défendre, on pense bien qu'il ne devait pas être fort cultivé dans ces temps bienheureux que l'on voudrait nous apprendre à imiter et, du moins, à regretter. « Il n'y avait point de roi en Israël, » tel est le cri universel, ainsi que nous l'avons déjà remarqué.

On n'a plus confiance, et, en vérité, cela se comprend, on n'a plus aucune confiance en la protection spéciale de Jéhovah ; on a recours à la protection d'un gouvernement régulier. Mais, en attendant que ce gouvernement s'établisse et s'organise, sous l'influence de Samuel, sans trop de préjudice pour celui des prêtres,

nous assistons, dans les cinq derniers chapitres du livre des Juges (XVII-XXI), au spectacle de la plus hideuse anarchie, matérielle et morale.

La seule excuse que puissent donner les orthodoxes à toutes les infamies que l'on trouve dans ces cinq chapitres, c'est qu'ils ne font pas partie intrinsèque du livre des Juges. Nous sommes du même avis, et il suffit de les lire pour se persuader qu'ils n'ont rien de commun avec l'histoire des douze héros appelés Juges. Le style en est différent; l'esprit qui les a dictés en est autre, et l'incohérence qui y règne est si complète, que le compilateur du livre des Juges, malgré toute son habileté, n'a pu les mettre d'accord avec les chapitres précédents.

L'histoire de Simson est, comme nous l'avons vu, le commencement de cette sanglante histoire des luttes d'Israël avec les Philistins, qui se continuent sous les règnes de Saül et de David. Dans les ch. XVII et XVIII du livre des Juges, nulle mention de cette lutte; donc ces deux chapitres, avec les trois qui les suivent immédiatement, ne sont pas à leur place après l'histoire de Simson. Ils forment en quelque sorte un nouveau livre dans le livre des Juges, et s'il faut absolument trouver un lien entre des parties si divergentes de ce qui nous est donné comme un ensemble parfait, il conviendrait plutôt de rattacher cette dernière partie au commencement du livre des Juges (I. II. 6), auquel elle ressemble en quelques points par le style et l'ordonnance. Les commentateurs les plus orthodoxes ont considéré les cinq derniers chapitres dont nous nous occupons comme un épisode, comme un appendice, et ils voudraient bien ne pas leur accorder la même valeur qu'aux autres chapitres. Mais quoi! Est-il permis de retrancher ainsi arbitrairement d'une œuvre divine ce qui paraît contraire au bon sens et à la vérité? *Credo quia absurdum* est ici de mise, et si l'on rejette comme apocryphes les cinq derniers chapitres des Juges, il n'y a pas de raison

pour ne pas rejeter les autres. Cela ne ferait point de difficulté pour nous; mais pour des croyants qui admettent dans l'Ecriture l'inspiration divine, tout doit être sacré. Or, nos chapitres ne le sont guère, il faut l'avouer, du moins ils ne méritent guère d'être déclarés tels.

L'historien Josèphe les déplace et les range à la suite de l'introduction du livre des Juges (1). Le canon de l'Eglise les laisse à la fin des Juges. Ce qui est certain, c'est qu'ils n'ont pas été écrits par l'auteur des chapitres précédents et qu'ils l'ont été longtemps, bien longtemps après l'établissement de la royauté. Ce qui le prouve, c'est d'abord l'observation si fréquemment répétée : « En ce temps il n'y avait point de roi en Israël. » Il y en avait donc à l'époque où vivait notre auteur, et il paraît qu'on en était content. Le verset 31 du chapitre XVIII nous apprend aussi qu'on connaissait, à l'époque de notre rédaction, qu'il y avait eu un sanctuaire de Dieu à Siloh et que ce sanctuaire n'existait plus. D'après le verset 30 du même chapitre, les descendants de Jonathan sont restés prêtres de Dan jusqu'à ce que « le pays fut en exil, » ce qui eut lieu vers la moitié du VIII[e] siècle. Donc notre auteur a dû vivre après cette époque, ce qui l'éloigne de près de 700 ans de l'époque où les événements dont il parle se produisirent. Ajoutons enfin que le livre des Chroniques se sert évidemment des données de notre auteur, et nous ferons partager à nos lecteurs la conviction que cette partie de l'œuvre que nous allons critiquer n'est pas une partie intrinsèque du livre des Juges, qu'elle a été compilée plus tard, et que, par conséquent, elle ne saurait, d'aucune façon, revendiquer le titre d'écriture sainte et de livre inspiré !

EUDOXIUS.

(1) Jos. Arch. V, 2, 8-12.

Bibliographie

Saint Paul, par E. Renan. 1 vol. in-8°. Paris, 1869, chez Michel Lévy

M. Renan poursuit avec persévérance la tâche ardue qu'il s'est imposée : élucider les origines du Christianisme, et faire luire le flambeau de la critique sur ces événements, qui jusqu'ici sont restés enveloppés d'épaisses ténèbres. Son premier livre, la *Vie de Jésus* (1), a causé une vive émotion, a suscité des explosions de violentes colères. L'auteur, malgré son éminent talent d'écrivain, malgré son érudition incontestable, a manqué son but : il a adopté une situation équivoque, indéfinissable, et il ne pouvait éviter de se faire des ennemis dans tous les partis; les Chrétiens ne peuvent lui pardonner d'avoir écarté péremptoirement de l'histoire l'élément surnaturel et d'avoir nié la divinité de Jésus-Christ; les Libres-Penseurs lui reprochent d'avoir grandi outre mesure son héros, d'avoir basé ses récits sur des écrits apocryphes ou sans valeur, d'avoir même affirmé des faits sans y être autorisé par aucune espèce de documents, d'avoir composé, en certaines parties, une œuvre d'imagination et de fantaisie, un roman. Le livre des *Apôtres* (2) a donné lieu, jusqu'à un certain point, à des reproches semblables. Le troisième volume, consacré à saint Paul, se recommande comme un travail plus sérieux. M. Renan a une base plus solide : ce sont les épîtres de saint Paul, dont il discute l'authenticité dans son introduction. Le personnage dont il raconte la carrière apostolique n'est pas un de ces êtres à demi mythiques, dont la réalité vacillante est noyée dans les légendes fabuleuses. Saint Paul est un homme vraiment historique, d'un caractère tranché et fortement original ; il a eu une influence immense sur le développement du

(1) Voir le *Rationaliste*, 3e année, nos 2 et 3.
(2) *Idem*, 5e année, nos 44, 45.

Christianisme et par conséquent sur les destinées du monde civilisé. Mr Renan raconte ses voyages, ses prédications, ses luttes; il donne sur tous ces événements de nombreux et curieux éclaircissements; il dépeint toutes les contrées qu'il a visitées, les populations avec lesquelles il a été en contact; ses récits sont pleins d'intérêt et d'animation; il nous fait assister à ces scènes pathétiques où l'Apôtre a répandu son âme ardente; il le fait vivre et agir sous nos yeux.

Ce qui caractérise essentiellement l'apostolat de saint Paul, c'est qu'il a, le premier, proclamé deux grands principes: la vocation des gentils et l'abrogation du Mosaïsme. Il est impossible de juger exactement, d'après les Evangiles, quel a été l'enseignement de Jésus, puisqu'on y trouve, sur ces deux questions fondamentales, des discours contradictoires. Mais, ce qui est certain, c'est que ses disciples immédiats, s'appuyant sur ses leçons et sur son exemple, considéraient la loi cérémonielle comme étant toujours en vigueur, et regardaient la race israélite comme investie, en vertu d'oracles divins, d'un privilége exclusif. L'Eglise de Jérusalem resta longtemps attachée à ces maximes: les membres qui la composaient considéraient notamment la circoncision comme indispensable. Elle ne formait qu'une secte de l'Eglise juive; et l'on doit croire qu'elle se conformait à l'enseignement qu'elle avait reçu de Jésus en personne et dont elle était la fidèle dépositaire. Si les Chrétiens s'étaient renfermés dans ce cercle étroit, cette secte aurait végété misérablement et se serait confondue dans le Rabbinisme; il n'y aurait pas eu de Christianisme. Ce fut saint Paul qui fit prévaloir des principes tout opposés, qui déclara hautement qu'à l'avenir il n'y aurait plus de barrières de races, que tous les hommes, sans distinction de naissance, étaient également appelés à profiter des bienfaits de la parole divine, que la loi mosaïque était abrogée, que l'homme serait justifié, non

par des œuvres rituelles, mais par la foi. Cette doctrine est devenue en réalité le fondement de la nouvelle religion, qui a donc pour auteur saint Paul, bien plus que Jésus. M. Renan repousse cette conclusion (p. 569), qui cependant ressort de l'ensemble de son nouveau livre. Et pourtant le Jésus des Evangiles, loin de détruire la religion israélite, l'a déclarée immuable, devant durer autant que le ciel et la terre, et l'a pratiquée jusqu'à sa mort; il n'a apporté aucune doctrine nouvelle, comme le reconnaît ailleurs M. Renan, qui avoue que les meilleurs préceptes de l'Evangile se retrouvent, soit dans la Bible, soit chez les docteurs israélites, tels que Hillel. En voulant néanmoins lui maintenir la supériorité, il nous semble pécher contre la logique et céder à l'influence de vieux préjugés.

Le rôle de Paul a été prépondérant. Il importe donc d'étudier le caractère de cet homme qui a enfanté la religion à laquelle devait se soumettre la portion la plus éclairée de l'humanité. M. Renan ne dissimule pas ses défauts: l'orgueil, l'âpreté, la raideur, la soif de domination, l'ingratitude (p. 120). Sa conversion subite, dès qu'on écarte le miracle, dénote une imagination mobile, un esprit facile à s'enflammer, à passer d'un extrême à l'autre. N'ayant jamais vu Jésus, il prétend l'avoir connu intimement dans la vision extatique du chemin de Damas; fier de ses communications obtenues par une révélation surnaturelle, il déclare n'avoir plus rien à apprendre de ceux qui avaient vécu avec lui, et il prétend le connaître mieux qu'eux. Ce Christ, qu'il croit avoir entendu dans un état d'hallucination, est son propre fantôme; c'est lui-même qu'il écoute en croyant entendre Jésus-Christ (p. 560). Il y a, dans une telle conduite, une présomption inouïe, qui ne prouve pas une intelligence bien saine.

Que Paul ensuite se figure faire des miracles, on ne doit pas s'en étonner; car, d'après les idées régnant alors

dans le milieu où il vivait, c'était l'apanage de tous les favoris de la divinité. Mais M. Renan va jusqu'à admettre « qu'il *feignait*, selon une prétention qui lui était habituelle, d'obéir à un ordre du Ciel et d'avoir eu des révélations (p. 75) ». Plus d'une fois il attribua à une révélation privée ce qu'il avait appris par des voies naturelles (p. 327). Il se serait donc rendu coupable de mauvaise foi et d'imposture. Singulier aveu pour un panégyriste !

Paul raconte sérieusement qu'il a passé un jour et une nuit au fond de la mer (2 *Cor.* XI, 25) ; qu'il a été ravi au troisième ciel et qu'il a entendu, dans le Paradis, des paroles qu'il n'est pas permis de répéter (2 *Cor.* XII, 1-4); il assure que prochainement viendra la fin du monde qu'au son de la voix de l'archange et de la trompette de Dieu, les morts ressusciteront, et que ceux qui alors seront vivants, y compris Paul, seront emportés dans les nuées pour aller au devant du Seigneur, au milieu des airs (1 *Thess.*, IV, 15-17). Cette prophétie, disait-il, avait pour garant la parole du Seigneur. Celui qui aujourd'hui tiendrait un pareil langage serait d'une voix unanime déclaré fou. Il faut reconnaître que notre apôtre nous donne une triste idée de son bon sens.

Dans les réunions de fidèles auxquelles préside Paul, on se livre à des exercices étranges. Les uns prophétisent, d'autres parlent des langues inconnues; c'est ce que M. Renan appelle la *glossolalie*, et il la retrouve chez les *spirites* : les diverses sectes de fanatiques donnent dans le même travers. Quelques enthousiastes se mettent à prononcer avec volubilité des paroles qui n'appartiennent à aucune langue et n'ont aucun sens; les auditeurs sont d'autant plus édifiés qu'ils comprennent moins; d'autres illuminés se chargent d'interpréter « ces éructations bizarres, de leur trouver un sens, de discerner les esprits dont elles proviennent (p. 259, 1 *Cor.* XII, 10, 28, 30; XIV, 5 et suiv.). » Paul s'associe

donc à des scènes de démence, propres à troubler les esprits faibles, à produire une contagion de folie.

Son enseignement n'est pas irréprochable. Persuadé que le monde allait finir prochainement, il recommande aux fidèles de rester dans l'état où il se trouvent, de ne point se marier, de se résigner à l'esclavage ou à la misère, de ne rien faire pour améliorer leur sort (p. 237; 1 *Cor.* VII): il inspirait par là l'apathie, l'éloignement du travail; il éteignait toute activité, tout amour du progrès. Il veut qu'on se soumette au pouvoir de fait, quel qu'il soit (p. 276. *Rom.* XIII, 1-17); il légitime ainsi l'insurpation, la force brutale, la tyrannie, même la plus inique; il consacre l'oppression et défend à l'opprimé de songer à s'affranchir; il condamne tout patriotisme, toute énergie, toute vertu civique.

Sa doctrine de la prédestination est d'une dureté horrible. Il compare l'homme à un vase d'argile que Dieu a pétri suivant sa fantaisie et a destiné à devenir, soit un vase d'élection, soit un vase pour des usages ignobles. Dieu est libre d'avoir pitié de qui il veut, d'endurcir qui il veut. En punissant ceux qu'il a endurcis, comme Pharaon, il fait ressortir sa miséricorde envers ceux qu'il a préparés pour sa gloire (p. 470. *Rom.* IX).

Les apologistes du Christianisme prétendent que cette religion a ennobli et affranchi la femme. Ce n'est certes pas dans Paul qu'on trouve les éléments d'un tel progrès. Il est impossible, au contraire, d'être plus dur et plus méprisant pour la femme. «Que les femmes, dit-il, soient soumises à leur mari, comme au Seigneur, parce que le mari est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Eglise (*Ephes.* V, 22, 23). L'homme n'a point été tiré de la femme, mais la femme de l'homme; et *l'homme n'a point été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme* (1 *Cor.* XI, 8).» Il ordonne aux femmes de se taire dans les églises et leur défend d'enseigner (*ibid.* XIV, 34, 35).

M. Renan le félicite d'avoir proclamé que l'homme est justifié, non par les œuvres, mais par la foi (p. 488, 489), et d'avoir mis ainsi les qualités morales au-dessus des pratiques cérémonielles. Mais cette maxime autorise à admettre que la foi tient lieu de toutes les vertus, que le croyant est assuré de son salut et n'a pas d'autre devoir à remplir. Il y a donc là le germe d'un fanatisme dangereux et anti-social.

La conduite de Paul n'est pas toujours exemplaire. Lui qui se montre si absolu dans ses règles, qui reproche si rudement à Pierre ses faiblesses, ses tergiversations et ses molles condescendances, il transige aussi parfois avec ses principes: bien qu'ayant rompu avec l'ancien culte et ayant proscrit comme vaines toutes les observances légales, il consent à laisser circoncire son disciple Timothée, afin de s'accommoder aux exigences des partisans du passé. Lors de son dernier voyage à Jérusalem, accusé par eux d'enseigner la renonciation à la loi de Moïse, au lieu de reconnaître franchement que tel était en effet son enseignement, il se soumet à une cérémonie judaïque, «à une superstition populaire (p. 515)». Quatre nazirs (espèce de derviches) vont *au temple* et font en son nom une déclaration solennelle que l'accusation est fausse (*Act. Ap.* XXI). Elle était cependant fondée; Paul le savait bien, et il commet là un acte d'hypocrisie et de pusillanimité. M. Renan cherche en vain à le justifier. Traduit ensuite devant le grand-prêtre Ananias, Paul lui fait de vifs reproches et le traite de *muraille blanchie*. On lui fait observer qu'il manque de respect au grand-prêtre. Il s'excuse alors en disant qu'il ignorait sa qualité, et il cite un texte biblique qui ordonne d'honorer les ministres du Seigneur. Il reconnait par là que le sacerdoce juif subsiste avec toute ses prérogatives; c'était répudier la doctrine qu'il avait prêchée partout. Mais il ne s'en tient pas là: il se déclare Pharisien, fils de Pharisien (*Act. Ap.* XXIII); pour prouver son orthodoxie

israélite, il revendique la qualité d'adhérent à la secte la plus strictement attachée au Judaïsme, à celle dont Jésus avait si souvent flagellé l'esprit étroit et la bigoterie formaliste. Devant le procurateur Félix, il déclare croire tout ce qui est écrit dans la Loi et les prophètes (*Act. Ap.* XXIV, 14), et s'exprime par conséquent comme l'aurait fait l'Israélite le plus rigide; il ne dit rien de Jésus, ni de la doctrine nouvelle, ni de l'abrogation de l'ancienne loi. Pour sauver sa vie et sa liberté, il se rend coupable d'une insigne lâcheté. Et voilà le héros dont on fera plus tard un martyr, une des gloires du Christianisme!

M. Renan glisse sur plusieurs traits de cette honteuse palinodie, et montre beaucoup trop d'indulgence pour ceux qu'il rapporte en détail.

Il a suivi, dans ce nouvel ouvrage, une marche bien plus ferme que dans les précédents; cependant il lui arrive encore parfois de prendre cette attitude ambiguë, indécise, qui semble encourager à la fois les partis opposés. Tantôt il suit rigoureusement la ligne marquée par la raison et par la science; tantôt il se laisse entraîner par des élans de mysticisme; il invoque Jésus, qu'il appelle son *cher maître* (p. 327), il s'écrie: «Tes disciples sont des hommes, *tu fus un* Dieu (p. 328).» De philosophe il redevient chrétien; mais ce ne sont que des rechutes passagères.

Malgré ces défauts, le livre de *Saint Paul* rendra un grand service à la science, en donnant une explication rationnelle de la propagation du Christianisme, en faisant voir que ces faits si audacieusement défigurés sont parfaitement naturels, conformes au cours ordinaire des choses, ont pour ressorts les passions humaines, et ne diffèrent pas de ceux dont se composent les annales de l'histoire.

Miron.

Fantaisies évangéliques

N° 3

La morale, la religion, le tabac, la régie
Ou bien
La morale est à la religion comme le tabac est aux contributions indirectes

I

Le sacerdoce, dans la plupart des religions qui ont précédé le Christianisme, bornait ses attributions à la perpétration des sacrifices. Un grand prêtre n'était qu'un sacrificateur. Il suffisait aux théologiens des autres temps de connaître assez d'anatomie à l'effet de dépécer convenablement et prestement les victimes offertes aux dieux, pour être dignes de leurs hautes fonctions. Les innombrables victimes humaines qui ont été sacrifiées le long des siècles eussent suffi pour établir la science de l'architecture du corps humain, si ceux-là qui les immolaient eussent seulement pensé à utiliser convenablement les fonctions auxquelles ils étaient préposés.

Un autre ordre de prêtres s'établit sur les brisées de l'ancien sacerdoce. Les augures avaient imaginé de tirer des flancs des animaux qu'ils avaient la charge d'égorger, ou bien de l'appétit des petits poulets qui étaient confiés à leurs soins, la connaissance des mystères de l'avenir.

Les premiers étaient d'honnêtes bouchers qui présidaient à nos provisions culinaires sans oublier leur propre marmite.

Les seconds, tirant parti de l'importance que leur caractère mystique leur avait acquise, profitaient de l'excellence de leurs produits pour faire passer avec eux dans la consommation publique le plus de *réjouissance* possible.

Les uns débitaient au public de la viande purement et simplement; les autres quelque chose avec.

Dans tous les cas, ni les uns ni les autres n'avaient eu l'idée de mettre la morale dans le plateau, et tous lais-

saient aux philosophes le soin d'enseigner la science des mœurs.

II

Mais vint une journée où les consommateurs jugèrent économique de tuer leur porc en famille; vint un jour où la science des augures fut prise en défaut par les moins clairvoyants; alors, prêtres et cultes, tous tombèrent les uns sur les autres et s'engloutirent dans une ruine immense. Tout l'édifice sacerdotal s'écroula sans que personne s'apitoyât sur le sort des Jupiters démodés, non plus que des corybantes en retrait d'emploi.

Et pourtant ces Jupiters n'étaient écrasés qu'à moitié; ces corybantes, revenus de leur première frayeur, se trouvèrent plus en vie qu'ils ne le supposaient. Ils sortirent de ce tas de ruines et de boue dans lequel ils s'étaient crus ensevelis, et chacun d'eux s'arrangea de manière à se créer une nouvelle occupation conforme à ses goûts et à ses anciennes habitudes. Jupiter se livra à sa vieille passion pour les métamorphoses, et les corybantes à leur incorrigible manie des sacrifices. Le premier devint Jésus, et les autres ses prêtres.

III

Mais une transformation ne s'accomplit jamais sans quelque légère modification, sans qu'un progrès quelconque n'y trouve son compte. Le coche devient diligence, la diligence vagon. Chacune de ces étapes est marquée par un degré de bien-être de plus acquis au voyageur.

L'ancien sacrificateur s'était transformé en augure, et à son habileté dans l'art d'assommer les bœufs il avait joint un petit talent de société qui consistait à expliquer les fantaisies des poulets sacrés.

L'augure se transforme de nouveau lorsque Constantin eût adopté le Labarum, et le voilà prêtre de Jésus-Christ. Qu'ajouta-t-il alors à son ancienne manière d'être? L'enseignement de la morale. La philosophie s'était jusqu'à

ce jour plus ou moins bien acquittée de ce soin; dès lors le prêtre a plus ou moins mal relevé la philosophie de la plus belle de ses attributions.

Plus tard nous avons vu l'augure s'arroger l'instruction publique, et se faire pardonner ainsi sa renonciation à la société.

Tant est que, depuis l'ère chrétienne, le prêtre fait son petit métier derrière la morale et que la morale sert de manteau à toutes les supercheries des vieux corybantes.

IV

La morale — je n'étonnerai personne en disant que c'est la science des mœurs. Elle nous fait connaître le bien et le mal, elle nous apprend à régler nos passions pour être heureux et à les rendre utiles à la société pour laquelle nous sommes nés.

Voilà une définition qui me paraît assez complète. En revanche, je suis obligé de reconnaître qu'il n'existe aucun code complet de cette science, qui, au point de vue de l'utilité, peut bien aller de pair avec la balistique et la casuistique, si bien en cour aujourd'hui. A qui la faute, si ce n'est à ceux qui en ont accaparé l'enseignement. Socrate la professait de son temps; Xénophon, son disciple, a recueilli les préceptes du maître, et je ne sache pas que l'Eglise ait encore fait là-dessus quelque chose de mieux que les mémoires de Socrate.

V

Donc le prêtre professe la morale ou est censé la professer. Grâce à cette nouvelle espèce de *réjouissance*, le sacerdoce a rétabli son empire, la superstition a repris ses anciennes limites et les peuples se sont de nouveau inclinés devant les oracles.

Par ce fait, la religion a usurpé toutes les prérogatives de la morale. La religion est devenue le frein de nos passions, et il est clair que, sans elle, les passions se déchaîneraient sur la société.

Voilà les corybantes qui continuent leur petit com-

merce, les augures qui de plus belle mangent les petits poulets, et les hommes qui plus que jamais font tourner la broche.

VI

Une plante venant d'Amérique a depuis plusieurs siècles le privilége d'occuper le monde et de fournir à la dispute de la science.

On la réduit en poudre ou on la découpe en minces filaments. Dans l'un ou l'autre de ces états, elle produit des plaisirs, des jouissances qu'aucune plante n'a jamais produits qu'elle.

On la prise ou on la fume. Il y a des princes qui la chiquent.

En butte à une opposition systématique, son empire ne fait néanmoins que croître et s'arrondir. On lui attribue des effets pernicieux; elle n'en abandonne pas un pouce de terrain. On l'accuse d'avoir étiolé l'humanité, qui s'y livre; elle n'en acquiert que plus de prestige. Mieux que cela, elle envahit la société tout entière, et l'homme ne se croit vraiment en possession de la virilité que lorsqu'il est à même de fumer gravement son cigare.

Je ne comprends pas que le prêtre ne se soit pas fait marchand de tabac. Il eût franchement vendu du franc poison et ses magasins de tabac auraient prospéré à l'égal de ses boutiques d'indulgences. Qu'un nouveau Dieu s'élève, et le prêtre mettra le tabac à la place de la morale.

Mais le gouvernement a trouvé dans cet engouement des hommes pour le tabac une trop bonne occasion d'une excellente affaire. Qu'a-t-il fait? Il s'est arrogé le monopole de la vente de cette marchandise. — Lui seul — en France et dans plusieurs autres Etats — a le droit de la débiter aux consommateurs. Le clergé n'est pas arrivé à temps, et le fisc l'a devancé! Le prêtre a dû continuer à vendre sa morale. Monopole pour mo-

nopole, j'eusse préféré que le clergé fût le concessionnaire de l'autre.

VII

Le Gouvernement tire un profit énorme du monopole qu'il s'est réservé et que la régie des contributions indirectes exploite au profit du trésor public. On ne se rend pas compte de tout ce que le tabac produit à l'Etat, en numéraire d'abord et en influence ensuite; car il gagne en percevant le prix de la marchandise et il gagne encore en distribuant la faveur du permis de la vendre.

Mais aussi, nous qui sommes tous fumeurs ou priseurs, nous qui remplissons nos poches de tabac, en rouleaux, en poudre ou en charpie, estimons-nous heureux que l'Etat veuille bien nous livrer à un prix exagéré cet objet d'une consommation incessante, tandis que, si l'Etat ne se fût pas chargé du monopole de cette marchandise, un industriel quelconque nous l'eût vendue à moitié prix et dans des qualités meilleures, c'est à n'en pas douter.

Il n'en subsiste pas moins que, pour le moment, l'Etat seul vend du tabac, et que, si je veux du tabac, il me faut recourir à l'Etat ou à son fondé de pouvoir, sans quoi pas de tabac ou le risque des galères.

L'Etat a-t-il droit à ma reconnaissance? Dois-je vouer un culte aux contributions indirectes qui me fournissent mon *caporal*? La réponse n'est pas douteuse. Que l'Etat laisse l'industrie privée fournir le tabac, je le paierais moins cher et j'en aurais du meilleur dans ma tabatière.

Que l'Etat ne permette pas que le prêtre s'arroge le monopole de la prédication et de l'enseignement de la morale; que le laïque ne soit pas tenu d'enseigner la même morale que le prêtre; que les écoles publiques soient affranchies du joug de l'Eglise; que l'instituteur soit indépendant du curé, en attendant qu'il n'y ait plus de curé; — que les chaires de philosophie se relèvent; que les philosophes puissent tout à leur aise évangéliser socratiquement les ouvriers qu'ils rencontrent; en un mot que l'Etat ne reconnaisse plus ni une, ni deux, ni trois religions: alors nous fumerons en pleine sécurité une morale moins âcre et moins narcotique. A. D.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 26e décade. — 8e ANNÉE, No 26. — 2 Septembre 1869

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12, et Havard, rue Taranne, no 27. On le trouve, au même prix, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Le livre des Juges

Ch. XVII. — *16e article.*

Il serait difficile de trouver, dans toute l'Ecriture, une histoire plus singulière que celle qui nous est racontée dans le ch. XVII du livre des Juges: « Il y avait un homme de la montagne d'Ephraïm, qui s'appelait Michajehu (Michée). Et il dit à sa mère: Les mille et cent pièces d'argent qui t'ont été volées, à propos desquelles tu as maudit en parlant devant moi, cet argent est avec moi; c'est moi qui l'ai pris. Et la mère répondit: Béni soit mon fils, par l'Eternel. » Que dites-vous de cette morale? Trouverait-on, dans notre siècle incrédule,

beaucoup de mères qui béniraient leur fils qui s'avouerait voleur? Ce qui suit l'exclamation de la mère de Michée nous expliquera peut-être son indulgence. On nous apprend, en effet, dans les versets 3, 4 et 5, que cet argent fut consacré, d'un commun accord entre la mère et le fils, à la fabrication d'une idole et d'ornements de culte. Un but si pieux justifie amplement le vol, cela est évident. Ce qui l'est moins, c'est le compte qui nous est présenté dans le verset 4. Il y est dit que « Michée rendit l'argent à sa mère, et que sa mère prit deux cents pièces d'argent, les donna au fondeur, qui en fit une idole dans la maison de Michée. » Et les neuf cents autres pièces d'argent? Que sont-elles devenues? Cette histoire nous apprend qu'on peut voler pour faire un culte nouveau et qu'il est permis, en même temps, de faire des économies sur le vol. Il y a d'autres histoires de ce genre dans les annales religienses des peuples; mais la nôtre a la mérite de l'ancienneté et, selon les orthodoxes, de la plus complète authenticité.

Ce qui pourrait cependant faire douter de l'authenticité de cette édifiante légende, ce sont les irrégularités et les contradictions du texte sacré. Le verset 3 nous apprend que Michée « rendit les mille et cent pièces à sa mère; et sa mère dit: J'ai consacré cet argent à l'Eternel, de ma main à mon fils, pour faire une idole, et maintenant je te le rends. » Donc le fils rend l'argent à sa mère, qui le lui donne pour en faire une idole; c'est évident. Eh bien! nullement (v. 4): « Il rendit l'argent à sa mère (mais c'était fait) et sa mère prit deux cents pièces, » etc. Comment concilier cette double restitution? C'est ce que les commentateurs se sont efforcés, mais en vain, de faire.

Ils ont été encore moins heureux dans leur explication des deux cents pièces employées à l'idole, au lieu des onze cents. Ils prétendent expliquer le fait en rappelant la législation de Moïse (Lév. V, 24), qui ordon-

nait que le voleur, en restituant l'objet volé à son légitime possesseur, devait être puni de l'amende d'un cinquième de sa valeur. Or, 200 étant à peu près le 1/5ᵉ. de 1100, on comprend que sur 1100 pièces on n'aït consacré que 200 à l'idole. Mais ce raisonnement est absurde. Ce n'est pas 200, mais 1300 pièces que Michée devait rendre à sa mère, d'après la loi de Moïse. Et à supposer qu'il l'eut fait et que sa mère ait consacré l'amende à un objet de culte, on ne comprend pas le verset 3, qui dit expressément que « Michée rendit 1100 pièces, que la mère consacra *cette somme* et non une autre. Du reste, toute cette histoire de Michée, nous l'avons dit, est si bizarre qu'elle en est incompréhensible. Qu'est-ce qui poussa la mère à faire un si singulier vœu ? Pourquoi faire faire des idoles pour son fils ? Pourquoi les élever dans sa maison ? Il faut croire, avec quelques critiques, que la maison de Michée était déjà une maison de prières ou de culte. Mais alors le vol commis par cet homme si pieux, comment se l'expliquer ?

Quoiqu'il en soit, voici donc Michée, grâce à son larcin, en possession d'une idole et de vêtements pontificaux. Mais cela ne suffit pas. L'auteur a besoin d'un prêtre. Qu'à cela ne tienne, on en trouvera un. Mais il faut qu'il soit de la tribu de Lévy? Bonnes gens, vous ne connaissez pas les ressources de la dévotion. Qui a volé sa mère pour fabriquer un Dieu peut bien voler son Dieu pour fabriquer un prêtre. (V. 6) « Il y avait un jeune homme de Bethléhem, de la famille de Juda, et c'était un *Lévite* et il y demeurait ». Comment un Lévite peut-il être de la famille, c'est-à dire de la tribu de Juda? C'était du reste un vagabond, ainsi que nous l'apprend le verset 8, et, tout en vagabondant, il était arrivé à la maison de Michée. Nous verrons, dans le ch. XVIII, que le rôle que joue ce prêtre improvisé n'est pas des plus honorables et qu'il reconnaît mal les bienfaits de

son nouveau maître. Pour le moment, bornons-nous à raconter, en rapportant les textes, l'intronisation de ce singulier pontife. « Et Michée lui dit: D'où viens-tu? Et il répondit: Je suis Lévite de Bethléhem en Juda et je vais demeurant où je pourrai. Et Michée lui dit: Reste avec moi et sois-moi comme père et pontife, et je te donnerai dix pièces d'argent par an, les habillements et les vivres; et le Lévite alla » (v. 9 et 10). Et ce prêtre ainsi recruté, Michée s'écrie dévotement au verset 13: « Maintenant je sais que l'Eternel me fera du bien, car le lévite est mon prêtre. »

En vérité, ces hommes de l'époque des Juges se faisaient une aussi singulière idée de Dieu que de la morale. Quoi, sans souci du culte établi près de l'arche sainte et qui seul était autorisé, un simple particulier élève un autel rival! Il prend, pour le desservir, un jeune vagabond, probablement un mendiant; il en fait un prêtre, qu'il prend à gages comme un domestique; il le traîte, c'est le texte (v. 11), comme un enfant, et, pense, grâce à cette belle œuvre, avoir mérité la faveur spéciale de l'Eternel!

Cet idéal religieux nous explique mieux que tous les commentaires et toutes les critiques le fait du vol de Michée et la réponse de sa mère. Quand on s'imagine servir l'Eternel en raccolant des vagabonds par les grandes routes et les habillant de vêtements pontificaux, on ne peut avoir une moralité élevée. La loi civile aurait besoin d'intervenir en pareille occurence- Mais notre auteur nous le dit (v. 6): En ce temps, il n'y avait point de roi en Israël; chacun faisait ce qu'il voulait!

EUDOXIUS.

Collége pour l'éducation rationnelle des jeunes filles

La Société internationale des dames pour l'avancement moral et intellectuel des personnes de leur sexe a résolu de fonder à Genève un établissement où les jeunes filles recevront une éducation propre à leur faire remplir dignement le rôle qui leur est destiné dans la société humaine. Afin d'obtenir le concours dont elles ont besoin pour atteindre un si noble but, elles ont lancé dans le public un prospéctus où elles exposent leurs intentions et les moyens qu'elles comptent employer pour les accomplir. Nous nous faisons un devoir de le reproduire dans le *Rationaliste*, espérant que plusieurs de nos lecteurs se montreront empressés de contribuer au succès d'une entreprise qui peut donner les résultats les plus désirables.

M

« L'éducation des jeunes filles est, de toutes les réformes à l'ordre du jour dans la société, l'une de celles qui excitent l'intérêt le plus légitime et le plus général. Les personnes les moins sympathiques aux progrès de tous genres poursuivis actuellement sont unanimes à reconnaître la nécessité d'un changement dans le mode d'éducation de la femme.

« Il est un fait certain, c'est que les générations qui se succèdent s'éloignent de plus en plus de celles qui les ont précédées; les goûts, les besoins, les idées, les aspirations, sont différentes de ce qu'elles étaient, et il est évident qu'avec une société nouvelle, dont rien ne peut arrêter le développement, il faut une éducation nouvelle qui soit en rapport avec elle.

« La femme, destinée par sa nature à être l'éducatrice de sa famille, doit être mise à même d'accompagner celle-ci dans toutes les phases de la vie, depuis les soins

physiques qui commencent au berceau jusqu'à la difficile tâche du développement moral et intellectuel le plus élevé. Elle ne peut y arriver que par une éducation dirigée en vue de cette mission, et qui lui permettra en outre de se suffire à elle même, si la destinée lui réserve une vie isolée.

« Pour tout dire en un mot, la femme, comme être responsable, ne doit plus, ainsi que par le passé, entrer désarmée dans le combat de la vie; elle doit y apporter des armes utiles à elle et précieuses aux siens, celles d'une instruction solide et d'un caractère fortement trempé.

« Le comité central de l'Association internationale des femmes, prenant en sérieuse considération les idées qui viennent d'être énoncées, a résolu de créer sous le nom de *Collége pour l'éducation rationnelle des jeunes filles* un externat sur des bases nouvelles.

« Le plan d'étude qu'il recommande à votre examen est divisé en deux parties, abstraction faite de l'année complémentaire.

« La première atteint deux buts: elle forme avec l'année complémentaire un enseignement suffisant pour les jeunes filles qui désirent se vouer au commerce ou à l'industrie, comme elle est aussi une préparation excellente pour celles d'entre elles qui embrassent les carrières scientifiques.

« La seconde se compose de cours où les sciences générales sont enseignées dans toute leur rigueur, de manière que les élèves qui les auront suivis pourront s'asseoir sur les bancs des universités et des académies.

« Enfin l'Association internationale des femmes, ne pouvant se persuader qu'on fortifie le cœur en faussant l'esprit, a banni de son système d'éducation tout élément dogmatique et surnaturel, et l'a remplacé par l'enseignement de la morale. Les jeunes filles feront ainsi le véritable apprentissage de la vie; elles apprendront

avant tout et d'une manière pratique à aimer leur prochain sans se préoccuper du culte qu'il professe.

« En face de ce programme, le comité de l'Association internationale des femmes, comprenant toute l'importance de sa tâche et toute la responsabilité qu'il assume, a voulu s'entourer des conseils et des lumières d'hommes instruits et dévoués; à cet effet, il s'est adressé à des professeurs, à des savants, à des hommes d'expérience, qui tous ont apporté leur concours de la manière la plus obligeante.

« Le comité présente donc par sa composition mixte une garantie de zèle et de vigilance qui, il faut l'espérer, inspirera de la confiance aux parents.

« Le comité est pour le moment composé de neuf membres, mais ce nombre est susceptible d'être augmenté, ce qui aura lieu par l'adhésion des personnes qui désireraient se joindre à sa tâche.

« Le programme détaillé des leçons et des conditions est inclus à la page ci-contre; l'époque d'installation est subordonnée à la complète souscription de la somme de *dix mille francs*, jugée nécessaire pour subvenir aux dépenses de roulement de la première années. Ce capital sera représenté par une émission d'actions de *cinquante francs* chacune.

« Les embarras matériels apportant toujours quelque perturbation dans une entreprise, il reste bien entendu que le collége ne s'ouvrira que lorsque toute la somme sera souscrite. La signature des souscripteurs ne se trouvera définitivement engagée qu'après la souscription entière de la somme en question.

« Des mesures ont été également prises par le comité pour que les jeunes filles dont les parents séjournent à l'étranger puissent demeurer dans des familles respectables où seront professés les mêmes principes que ceux émis dans le collége, et où elles retrouveront tous les soins

et toutes les douceurs de la vie de famille. Le prix de la pension se traitera de gré à gré.

« L'intention des fondatrices est de répondre à un besoin pressant de l'époque. La réponse faite à leur appel sera pour elles la mesure du degré de sympathie que leur œuvre excitera. Elles agiront, si elles reçoivent des preuves de confiance suffisantes, comme aussi elles sauront attendre que l'idée fasse son chemin, si elles voient qu'elle n'est pas encore comprise ou appréciée ».

GENÈVE, Juin 1869.

AU NOM DU COMITÉ:

Marie GŒGG.

« S'adresser pour toutes demandes ou renseignements à Mme MARIE GŒGG, *rue du Mont-Blanc, 25, Genève.* »

Suit le plan détaillé de l'enseignement, lequel mérite de fixer l'attention en raison de plusieurs innovations importantes qu'il introduit dans la méthode.

L'agitation religieuse à Berne

Ce n'est pas seulement dans la Suisse romande que les esprits sont agités par la question religieuse; dans la Suisse allemande, s'il y a un peu moins de bruit, le mouvement n'en est peut-être que plus profond. Une lettre que nous recevons de Berne sur ce sujet montrera combien nous avons raison d'attendre dans un avenir prochain l'avènement d'une ère nouvelle en fait de croyances:

Berne, 28 Août 1869.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai hésité longtemps à vous écrire au sujet des luttes religieuses qui se préparent dans la ville de Berne, parce que ces luttes n'avaient pas encore pris racine dans le cœur de la population. On a longtemps discuté, en effet, sur la question de savoir si l'on voulait se soumettre à

la *Confession helvétique*, assez semblable à votre fameux *Symbole des Apôtres*, ou si l'on réclamerait le droit du *Protestant* de *protester* contre tout ce que sa conscience ne peut admettre.

De tout cela il n'est résulté, pendant de longues années, que des cris d'indignation des *vrais et bons* Protestants, qui ne pouvaient admettre qu'on suivît les traces de Luther pour aller plus loin que lui.

A l'heure qu'il est, la position n'est plus la même: ces mécréants de Libres-Penseurs ont fait brèche dans les rangs serrés de la phalange orthodoxe, et il n'est plus du tout certain que les *purs par excellence* représentent bien le Protestantisme bernois.

Le fait est que, sans parler des libéraux jurassiens, qui tendent de toutes leurs forces à la séparation des cultes et de l'Etat, *parce qu'ils ne veulent pas subir le joug de leurs prêtres catholiques*, les Protestants de l'ancienne partie du canton commencent à trouver que l'union de l'Etat et de l'Eglise est aussi préjudiciable aux uns qu'aux autres, et qu'il serait temps d'en finir avec cette institution du moyen âge.

Il y a une quinzaine de jours, un professeur de théologie, M. Muller, est venu devant l'Association libérale de la ville de Berne porter le scalpel sur ces institutions surannées qui font de l'Etat le séide de l'Eglise et de l'Eglise le valet de l'Etat. Il a montré que dans l'origine la Réformation voulait l'autonomie de la communauté et qu'elle aurait désiré s'affranchir de toute domination gouvernementale; il a ajouté que le moment est venu de mettre fin aux interventions absurdes de l'Eglise dans les affaires de l'Etat et de l'Etat dans les affaires de l'Eglise. D'abord, a-t-il dit, les gouvernements en sont actuellement presque tous à régir des pays mixtes, de sorte qu'il sera de plus en plus désagréable aux adhérents à un culte de voir l'Etat, essentiellement neutre, s'occuper à régler les affaires intérieures de ce culte en

même temps qu'il règle les dispositions relatives à un autre culte dont les principes sont diamétralement opposés à ceux que proclame le premier. L'orateur a signalé en particulier le fait anormal que le Conseiller d'Etat chargé de la direction des cultes dans le canton de Berne se trouve être catholique, tandis que la grande majorité est protestante. Il a ajouté toutefois que, quand les Protestants avaient un directeur des cultes appartenant à leur religion, ils étaient beaucoup plus malmenés.

Il est un fait positif, a ajouté M. le professeur Muller, c'est que les gouvernements ne peuvent plus, au point de vue de l'exercice du culte, remplir le rôle qu'ils étaient appelés à remplir précédemment. Dans le temps, les évêques dictaient des lois qui appartenaient à la fois au domaine religieux et au domaine civil; les gouvernements qui se sont faits protestants ont fait des lois englobant le domaine religieux dans le domaine civil. Plusieurs gouvernements suisses se sont constitués en évêques au petit pied, tenant la crosse politique au lieu de la crosse venant de Rome.

Les paroles de M. Muller ont été à la fois calmes et éloquentes; mais elles ont révélé l'existence de trois partis différents dans le sein de l'Eglise nationale protestante de Berne, savoir :

Le parti de ceux qui n'ont *rien oublié et rien appris*. Ce parti est connu suffisamment pour que je n'aie pas besoin de le désigner;

Le parti des hommes qui prétendent *tenir* l'Eglise et ses ministres en maintenant l'union de l'Eglise avec l'Etat;

Le parti des adversaires de toute union du spirituel avec le temporel.

A Berne, on prend son temps, de sorte que vous ne devez pas compter sur un prompt succès de ce dernier parti, le seul vraiment logique. Il n'en est pas moins certain que la question marche du côté de la solution, et

que, comme l'a dit M. le professeur Muller, il faut qu'elle soit résolue un jour. Seulement, ce n'est pas avec son concours qu'on la résoudra. E. D.

Fleurs de Religion (N° 4)

Le monastère du Bon-Pasteur de Cholet, comme tous les monastères, fait commerce de *bondieuterie*, et dépasse en grotesque tout ce qui s'est fait jusqu'ici : il vend des scapulaires merveilleux, non seulement *préventifs*, comme les scapulaires vulgaires, mais *curatifs*, ce qui est beaucoup mieux. Cependant le « scapulaire du Sacré-Cœur — 15 centimes pièce; 10 centimes seulement pris par centaine — est appelé communément *préservatif* contre le choléra, fléaux, maladies, etc.; » mais cette dénomination est incomplète, ainsi que l'attestent les prodiges qu'il accomplit : il rend la vue à une femme aveugle et la parole à une religieuse paralysée depuis huit mois; il arrête une hémorrhagie qui depuis deux heures résistait à tous les remèdes; il fait *amener le dernier numéro* à un conscrit qui tire au sort.

Voilà certes des merveilles; toutefois elles ne doivent pas nous étonner, car ces scapulaires « sont bénits et ont reposé sur les reliques de saint Joseph, de sainte Anne et de sainte Marie Alacoque. »

Nous ne nous arrêterons pas pour aujourd'hui à discuter les propriétés thérapeutiques de ces saints bibelots. Nous remarquerons cependant que si dans un canton tous les conscrits portaient un de ces scapulaires, tous ne pourraient, malgré cela, *amener le dernier numéro*. Ajoutons que Dieu est parfaitement injuste en favorisant celui-ci au détriment de tous les autres, parce que celui-ci porte, à son insu peut-être, un scapulaire que sa mère lui aura attaché au bras. Mais il est vrai que, quand on s'appelle Dieu, on peut se rire du plus vulgaire bon sens.

Puisque Dieu attache des propriétés médicinales à ces petits chiffons, il pourrait, s'il le voulait, leur en donner d'autres, des propriétés nutritives, par exemple, et alors ils rendraient de grands services, en tenant lieu de pain ou de pommes de terre.

Quand pourra-t-on, en qualifiant, comme elles méritent de l'être, ces odieuses et grotesques spéculations, montrer que ce ne sont que de fructueuses fourberies?

Le vice-Dieu a accompli un grand devoir: dans un voyage à travers ses Etats, il a admis, dans tous les lieux où il s'est arrêté, la magistrature et le peuple à la cérémonie du *baisement du pied.* On lui offrait des rafraîchissements, des feux d'artifices, des reposoirs, toutes choses qui coûtent de l'argent; lui payait en bénédictions, choses qui ne lui coûtent rien. L'*Univers* prétend que, si les impies voyaient cela, ils seraient immédiatement convertis; permets-moi d'en douter, ô *Univers.*

Le Pape faisant baiser son pied et le Grand-Lama faisant baiser autre chose sont parfaitement égaux devant les croyants. Cependant, parmi toutes les religions qui s'épanouissent sur notre globe, la religion catholique me semble la mieux organisée pour *faire payer.* Les autres religions sont aussi ridicules que la religion catholique; mais aucune n'a élevé aussi bien qu'elle à la hauteur d'une institution l'art de *sauver la caisse.*

Voici de bien fâcheuses nouvelles: au Vatican, on nourrit des craintes au sujet du Concile, qui rencontre, paraît-il, de grandes oppositions. C'est l'agence Havas qui le dit: la France ne le désire pas; la Bavière le combat; l'Autriche est indifférente, l'Espagne neutre, l'Italie défavorable. Je ne cacherai pas que ceci me contrarie: si le concile n'a pas lieu, le congrès rationaliste de Genève n'a plus de raison d'être, et ce serait fâcheux qu'il en fût ainsi.

D'ailleurs, ce concile promet un joli spectacle aux

Libres-Penseurs. Nul doute que la discorde y ait un fauteuil, et que, par son intervention, nous en apprenions de bien bonnes. La voilà déjà qui d'avance ébranle les piliers du sanctuaire : le père Veuillot prétend que le père Hyacinthe a été appelé à Rome pour y rétracter des idées subversives et des paroles séditieuses. Saint Hyacinthe répond à saint Veuillot, sur un ton aigre : « D'abord, vous n'êtes pas catholique, et je suis ravi de vous avoir pour adversaire; ensuite, je n'ai rien à rétracter et le Pape m'a reçu paternellement. »

Monsieur Veuillot réplique et se plaint du manque de courtoisie du père Hyacinthe.

Voir le capucin Veuillot donner une leçon de courtoisie, c'est un fait capable de chasser la mélancolie la plus tenace et de faire oublier à un curé de recevoir le montant d'une messe. On ne peut, après cela, que se réjouir de voir ces béatifiables personnages s'entre-dévorer. Courage, mes moines ! mangez-vous. Pendant ce temps-là vous ne songerez pas à nous.

Il faut convenir que, pendant quelque temps, les curés ont été fort occupés; les élections et les processions sont arrivées successivement, et ont donné beaucoup de travail à ces braves gens qui font vœu de renoncer aux choses d'ici-bas et ont un royaume assuré dans le ciel. Dans les deux cas, d'ailleurs, ils ont bien fait *leur devoir*. La chaire était devenue une tribune, et l'Evangile était délaissé pour les discussions ardentes de la politique; l'explication des textes sacrés faisait place à la polémique électorale ; on ne parlait plus des saints, mais des candidats; il n'était plus question d'oraisons, de grâces ou d'indulgences, mais de suffrages. Puis sont venues les processions. Alors ces messieurs veulent absolument qu'on se prosterne quand elles passent. Ils sortent avec leur bon Dieu et leurs oripeaux, en vertu d'une tolérance qui n'existe que pour eux, et là, comme ailleurs, ils veulent être les maîtres. La rue leur appartient, et s'ils

consentent à y laisser circuler les impies, c'est à condition que ceux-ci s'humilieront devant leurs mascarades; ils décoiffent d'office ceux qui résistent. Porterait-on atteinte à la liberté des Catholiques en défendant leurs processions? Nullement. Qu'ils soient libres chez eux, bien; mais la rue appartient à tous, et il existe des règlements qui en interdisent l'encombrement: qu'on les applique, ou bien que la tolérance dont ils abusent s'étende à tout le monde.

L'Autriche n'a rien à envier à la France. Le Pape prie pour elle comme pour la France, et, de plus, elle possède aussi un Dupanloup: c'est l'évêque de Lintz, une sainte personne, sur laquelle on a commis un sacrilége. Ce digne prélat a eu son Calvaire: c'était un tribunal; il n'y est pas monté avec une croix bien lourde, car on le conduisait en voiture. Poursuivi, comme un simple mortel, pour une brochure séditieuse, il refuse de comparaître. Après trois jours d'attente, des agents vont le chercher et l'amènent au tribunal.

Catholiques, voilez-vous la face, déchirez vos habits et couvrez-vous de cendres! On juge vos évêques!!! Il est vrai que c'est en Autriche que cela se passe.

L'*Univers* me fait toujours rire. Voici ce qu'il imprime: « L'homme n'a aucun droit à la manifestation de ses croyances et de ses idées, lorsque celles-ci sont erronées. »

Il est clair que toutes les idées non-catholiques sont erronées et qu'on n'en peut permettre la manifestation; que saint Veuillot, le Pape et les évêques sont seuls aptes à juger de la valeur des idées, et qu'il ne reste plus qu'à brûler nos bibliothèques avec tous les Libres-Penseurs. Les volumes remplaceraient les fagots, et rien ne serait changé quant au résultat.

POPULUS LEO.

Chronique

La science aux prises avec la théologie. — M. Broca, dans son savant rapport sur les travaux de la Société d'Antropologie, de Paris, raconte les difficultés qui s'opposèrent, en Espagne, sous le gouvernement de la pieuse Isabelle, aux études anthropologiques : « La première question mise à l'ordre du jour était celle des races aborigènes de la Péninsule, question malsonnante, imprudente, sentant l'hérésie; car le seul nom d'aborigène était gros de controverses, et la sœur Patrocinio n'était pas plus disposée à laisser discuter le monôgénisme que le P. Claret à tolérer le plus petit doute sur la date biblique de la création du monde. Une certaine presse, — dont on pourrait peut-être, en cherchant bien, trouver l'analogue en France, — demanda violemment ce que signifiait, dans un pays catholique, la fondation d'une société d'anthropologie. Un député des Cortès interpella même le Ministre du progrès sur sa coupable complicité avec les Libres-Penseurs. A ces symptômes menaçants, nos confrères de Madrid comprirent qu'ils étaient peut-être libres de penser, mais qu'ils étaient autorisés à se taire, et qu'il ne leur restait pour écrire d'autre liberté que celle dont parle Figaro. Ils se réunissaient de temps en temps en petit nombre dans e musée du professeur Velasco; mais point de séances publiques, et surtout point de chose imprimée ! »

(*Revue des cours scientifiques*, p. 517.)

Chasteté ecclésiastique. — Un grand scandale vient de se produire à l'école communale des frères de la doctrine chrétienne de Beauvais: deux des maîtres ont commis plusieurs attentats à la pudeur sur de jeunes enfants confiés à leur surveillance. On avait répandu le bruit que les coupables avaient disparu, et que la jus-

tice avait fermé les yeux. Nous savons, au contraire, que le parquet a rempli son devoir avec vigilance et fermeté. Un des frères avait quitté Beauvais. Il a été retrouvé et écroué Vendredi dernier à la maison d'arrêt. L'autre, demeuré dans la ville, a été également mis en état d'arrestation. Ils comparaîtront tous les deux devant les prochaines assises.

— On écrit de Roubaix au *Progrès du Nord* que, dans la matinée du 23 courant, est arrivé dans cette ville, par le train venant de Lille, le frère Héron, de la doctrine chrétienne, arrêté tout récemment sous l'inculpation d'attentats à la pudeur sur les enfants de sa classe. Il a été conduit de la gare de Roubaix à la mairie de cette ville entre deux gendarmes; il avait les menottes; à son arrivée à la mairie, il a été conduit devant les magistrats chargés de l'instruction. A midi, l'instruction n'était pas terminée. Une foule considérable stationnait sur la place, attendant la sortie de l'indigne congréganiste.

Des faits pareils se reproduisent journellement. Combien en faudra-t-il pour ouvrir les yeux des pères de famille et leur faire enfin comprendre la nécessité urgente de retirer l'éducation des enfants aux congrégations religieuses?...

AVIS AU PUBLIC

Nous avons enfin un dépôt de l'ouvrage de M. Verlière, intitulé : *Guide du Libre Penseur*. Il se trouve chez M. Ghisletty, libraire, à Genève, quai des Bergues, n° 31. Prix : 75 centimes. On doit se rappeler que c'est un catalogue de tous les livres écrits ou traduits en français dans un sens antireligieux.

Genève. — Impr. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 27e décade. — 8e ANNÉE, N° 27. — 12 Septembre 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, n° 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, n° 12, et Havard, rue Taranne, n° 27. On le trouve, au même prix, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Le livre des Juges

Ch. XVIII. — 17e *article*

Le chapitre XVII, dont nous avons parlé dans notre précédent article, nous a montré l'anarchie religieuse qui régnait en Israël. Le culte dissident établi par Michée constituait une infraction flagrante à la loi de Moïse, par laquelle une seule ville devait posséder le lieu consacré à Jéhovah. L'autel de Michée, élevé avec le produit d'un vol et desservi par un prêtre de contrebande, devait, du reste, avoir une durée aussi longue que celui de Sion; car, transporté à Dan, il demeura debout « jusqu'à l'exil du pays » (ch. XVIII, 30); et le verset 31 ajoute : « Aussi longtemps que la maison de Dieu

fut à Silah ». Nous verrons, dans la suite de notre critique des livres historiques, quel parti les ambitieux surent tirer de ce culte, rival du culte officiel.

Les deux chapitres qui font l'objet de notre article d'aujourd'hui nous exposent l'anarchie politique et civile qui désolait le pays soumis par Josué et destiné à servir de modèle à tous les autres. Le chapitre XIII de Josué (v. 8 et suiv.) nous avait déjà appris que les deux tribus de Dan et de Ruben et la demi-tribu de Manassé n'avaient pas pu se rendre complètement maîtresses du territoire cisjordanique qui leur avait été assigné par Moïse. Il est probable que, depuis l'époque de la conquête, les peuples autochthones avaient repris en partie le pays dont ils avaient été dépouillés, et que la tribu de Dan en particulier se trouvait lésée. Les autres tribus d'Israël, livrées à elles-mêmes et sans lien commun, ne pouvaient lui assurer la tranquille possession de son lot. Elle chercha donc à s'aider elle-même, et la manière dont elle s'y prit pour se tirer d'embarras, nous est racontée dans le ch. XVIII : « En ce temps, il n'y avait point de roi en Israël, et à cette époque la tribu de Dan chercha pour elle une possession pour y demeurer ; car elle n'en avait pas obtenu jusqu'alors parmi les tribus d'Israël. » Les Danites envoyèrent cinq émissaires, à l'imitation de ce que nous avons vu faire par Moïse et par Josué. Ces espions, passant près de la demeure de Michée, « reconnurent la voix du jeune homme » (v. 3). Comment cela ? Il faut supposer qu'ils avaient déjà entendu parler de Michée et de son sanctuaire comme de son prêtre vagabond. Le hasard seul ne les a pas conduits dans ces lieux, et quoique la prononciation du jeune prêtre différât sans doute de celle des habitants du pays qui étaient de la tribu d'Ephraïm (voir le texte de Scheboleth et de Siboleth), il est douteux que de loin ils eussent distingué cette différence, s'ils n'en avaient été instruits auparavant. Peut-être est-

ce le digne prêtre lui-même qui s'est chargé de les avertir; car, dans le verset 4, nous le voyons en conversation suivie avec les émissaires de Dan. Il leur raconte son histoire, et eux, de leur côté, le chargent de consulter Dieu sur l'issue finale de leur entreprise; ils lui demandent un oracle. Le bon prêtre, domestique de Michée (il s'appelle ainsi lui-même à la fin du v. 4), leur répond incontinent: « Allez en paix, c'est devant l'Eternel qu'est le chemin où vous allez marcher » (v. 5). C'est ambigu, comme tous les oracles, et notre jeune pseudo-lévite connaît déjà toutes les finesses de son état. Il se réserve d'abandonner son maître, qui l'a recueilli pauvre et sans vêtements, si les Danites réussissent; mais n'étant pas assuré du succès, malgré la consultation de Jéhovah, il ne veut pas compromettre sa situation actuelle. « Un *tiens* vaut mieux que deux *tu l'auras*, » c'est l'avis du héros de La Fontaine et des pontifes de Jéhovah. Munis de leur oracle, les émissaires Danites se mettent en route vers un pays nouveau pour le conquérir et lui apporter la bénédiction qui s'attache à la race d'Israël. Mais quoi! « Ils virent que le peuple qui l'habitait demeurait en sécurité, à la manière des Sidoniens, tranquille, confiant, ne faisant de tort en rien, en souveraineté paisible » (v. 7). Voilà certes un peuple qu'il faut ménager. Il est commerçant, tranquille, ne demandant qu'à vivre en paix avec tout le monde. Que n'allaient-ils plutôt, ces braves Danites, du côté des Philistins, qui saccageaient la Palestine et molestaient les enfants d'Israël de toutes façons? peut-être parce que les Philistins étaient de vaillants guerriers. La soumission de paisibles négociants semble plus aisée à nos aventuriers, et ils l'entreprennent hardiment, à l'aide de six cents de leurs frères. C'en fut bientôt fait de notre pacifique république de Laïsh, qui désormais s'appelle Dan. Mais les conquêtes d'Israël, pour n'être pas très-glorieuses et légitimes, n'en sont pas moins pieu-

ses. Le premier soin de ces brigands est de chercher l'établissement d'un culte, et, comme les gens de cette espèce ne manquent jamais d'occasion, le prêtre de Michée et son autel se trouvent sous leur main. Sans désemparer, et probablement non sans entente préalable (v. 15), ils s'introduisent dans la maison de Michée, ils en enlèvent les idoles, les ornements pontificaux, « et le prêtre se tenait à l'entrée de la maison, en présence des six cents hommes armés en guerre (v. 17). En passant, nous devons faire observer que le nombre des guerriers n'a pas diminué d'un seul depuis l'entrée en campagne. Ils sont tous là, ces invulnérables héros, marchant à la conquête de l'idole de Michée et de son prêtre. Celui-ci (v. 20) se laisse aisément porsuader et les suit. Pendant ce temps, Michée s'aperçoit qu'il a été dévalisé; il court après les voleurs et leur tient ce discours (v. 24) : « Vous avez pris le *Dieu que j'ai fait*, avec le prêtre ». Voici maintenant la réponse des Danites (v. 25): « N'élève pas ta voix parmi nous; autrement tu serais attaqué par nos gens de mauvaise humeur et tu perdrais la vie avec les gens de ta maison ». Michée comprend et s'en va, « car ils étaient plus forts que lui », ajoute naïvement notre auteur (v. 26).

Il faut être en effet bien naïf ou n'avoir absolument aucun sens moral pour raconter, sans les flétrir, de pareilles histoires: vol commis par le fils au détriment de la mère; consécration du larcin au service de l'Eternel; nouveau vol commis sur le larcin; intronisation d'un vagabond en qualité de prêtre; trahison du prêtre envers son bienfaiteur; oppression d'une population honnête et paisible par une horde de chercheurs d'aventures sans feu ni lieu; enlèvement d'un sanctuaire, du prêtre, et cela avec le cynisme éhonté de la force brutale, et toutes les vilenies autorisées par un oracle de Jéhovah; en vérité, ce serait à soulever le cœur d'indignation, si nous n'étions pas convaincu que tous ces faits

paraissaient très-naturels et très-légitimes à leurs auteurs, et que ce n'est pas leur faute si l'on en a fait un livre destiné à l'enseignement et à l'édification du genre humain.

EUDOXIUS.

Bibliographie

« *Di palo in frasca, veglie filosofiche semi-serie di un ex religioso che ha gabbato S. Pietro* » *(1).*

Il n'est pas aisé de rendre compte de cet ouvrage, qui, ainsi que son nom l'indique déjà assez, est plutôt une suite de causeries agréables, qu'un traité méthodiquement agencé. Loin de nous, cependant, l'idée de regretter ce manque d'ordre, qui, du reste, est beaucoup plus dans l'apparence que dans la réalité: tout en ne voulant pas en avoir l'air, l'auteur anonyme de ces *Veillées* développe un plan logique; son livre est une attaque en règle contre la Révélation, bien qu'il ait voulu dissimuler ses grandes batteries par des escarmouches de voltigeur. Les coups qu'il porte à la superstition n'y perdent rien, et la lecture de son livre n'en est que plus attrayante: c'est même un de ses grands mérites, que celui de se faire lire sans peine par tout le monde et de se concilier l'attention des lecteurs les plus frivoles.

L'auteur avait voulu d'abord se borner à traduire le *Citateur* de Pigault-Lebrun; mais — dit-il dans une préface intitulée « *Lettre à mon directeur spirituel* » — « je

(1) Le titre est presque intraduisible; en voici le sens: *Coq-à-l'âne, veillées philosophiques par un ex-moine qui a jeté le froc aux orties.* Les deux premiers fascicules de cet intéressant ouvrage sont en vente: à Florence, chez M. E. Carlo Usigli Via dei Conti 5; à Genève, chez M. Ghisletty, quai des Bergues. Elles se vendent séparément au prix de 1 franc.

« n'ai pas su résister à la tentation d'y insérer quelque « chose de moi et de compléter mes idées par de longs « fragments empruntés à d'autres auteurs. Parmi ces « derniers, il suffira que je nomme Dall' Ongaro, De « Boni et Miron, pour que, en vous signant trois fois, « vous vous écriiez : *Vade retrò, Satana!* »

C'est donc, on le voit, une compilation plutôt qu'une œuvre originale ; « *l'auteur* — ce sont encore ses paroles que nous citons — *désire plutôt exposer des choses justes que des choses nouvelles* ». Cet amour consciencieux et *désinteressé* de la vérité, ce renoncement aux petites misères de la vanité, voilà des vertus d'autant plus précieuses, qu'elles ne courent pas précisément les rues, à cet époque où les *principes* menacent de dégenérer en lieux communs à l'usage d'une rhétorique ambitieuse..........
Notre auteur peut donc compter sur la sympathie des lecteurs rationalistes ; ils seront touchés aussi de la modestie dont il a fait preuve, en adoptant pour épigraphe ces vers de Voltaire :

« Au peu d'esprit que le bon homme avait
L'esprit d'autrui pour complément servait.....
Il compilait, compilait, compilait. »

Il ne faut cependant pas s'imaginer que notre ex-moine se soit borné au rôle de compilateur ; il a su fort adroitement relier les idées d'autrui, en les incrustant — si je puis m'exprimer ainsi — dans les siennes propres, et il en est résulté un tout bien proportionné, où les soudures de ses emprunts paraissent à peine. En un mot, il n'a pas composé une mosaïque, mais une œuvre vivante.

Dans la lettre « *A mon très-révérend directeur spirituel* » et dans la *Première Veillée*, l'auteur jette les bases de la discussion : il énonce en gros ses principes et déblaye le chemin qu'il se propose de parcourir, de tous les obstacles que les apologistes se plaisent à y entasser. Pour lui, il ne connaît aucun droit, aucune autorité au-dessus

de la Raison ; celui de raisonner est même *le plus sacré des devoirs:* « Si l'on déclame tant contre les suicides, on « ne pourra pas logiquement me condamner, parce que « je refuse de tuer mon intelligence, qui est la plus no- « ble partie de mon être (pag. 5). »

Il lui est surtout impossible de concevoir qu'on refuse de raisonner, qu'on ne veuille pas examiner, qu'on suive la routine et qu'on s'en remette tout-à-fait à une autorité quelconque, lorsqu'il s'agit de la religion, qui devrait être *la plus grande préoccupation des hommes*, à en croire les fidèles. « Il est question de notre bonheur, de notre « tranquillité; ce sont là des choses trop importantes, « pour qu'on puisse fermer les yeux et laisser à d'autres « le soin d'y penser (p. 4). » — « Ce n'est donc pas à « vous, Messieurs les *Docteurs en Israël*, que nous devons « nous en apporter.......; car vous êtes intéressés à sou- « tenir les opinions reçues, vous voulez nous faire croire « qu'elles sont indispensables au bien public, qu'elles « consolent toute âme affligée et que la morale en dé- « pend d'une manière indissoluble. Et c'est après nous « avoir ainsi prévenus, que vous nous défendez l'exa- men.....! (pag. 5). »

« Vous faites même appel à la peur; vous nous dites: « *Hors l'Eglise point de salut* (17) ». Mais en admettant qu'une telle maxime — qui est, au fond, la prétention de tout système soi-disant révélé — appartienne exclusivement au Catholicisme, que faudrait-il en conclure? « Que cette religion présenterait........ comme témoi- « gnage favorable un fait qui, loin d'être une preuve de « la vérité d'une doctrine, constitue au contraire *à* « *priori* une grande présomption de fausseté (pag. 7). »

L'auteur a raison: que penser, en effet, d'une doctrine qui ferait dépendre le salut d'une chose aussi *involontaire* que la foi? Où la volonté n'est pas libre, il ne saurait y avoir *aucune responsabilité:* c'est même là un axiome très-élémentaire de la morale. Or, sommes-nous

libres de croire ou de ne pas croire? Non. La croyance à une vérité ne dépend que de l'évidence de la vérité elle-même. A qui la faute, si la vérité — ou ce qu'on appelle de ce nom — est obscure, insaisissable? Serons-nous coupables, parce que l'intelligence, ***dont on nous a doués***, est faible et sujette à l'erreur, ou parce que ses lois ne lui permettent de croire qu'à ce qui est clairement démontré?

Oui, vous serez ***coupables*** — répondent les théologiens de toutes couleurs, chacun d'eux, bien entendu, quand on attaque ce qu'il enseigne, lui! — vous serez coupables de l'orgueil dont a été puni Lucifer, si vous suivez votre propre intelligence, au lieu de vous en remettre à nous, ***les dépositaires privilégiés de la vérité divine.***

Cette objection n'a un semblant de force qu'aux yeux des gens superficiels pour qui la réflexion est un lourd fardeau et qui ne demandent qu'un prétexte pour s'en débarrasser à tout jamais. Elle n'a une valeur décisive que pour les esprits bornés, pour les croyants qui semblent penser que le monde finit où se termine la secte à laquelle ils appartiennent. Mais de tels arguments ne peuvent nous arrêter.

Pour se prononcer sur la bonté d'une doctrine, il faut l'examiner en elle-même et en la comparant aux autres: si elle est divine, c'est de cet examen que doit ressortir la démonstration de son origine, — autrement on serait la dupe d'une monstrueuse ***pétition de principe;*** on s'amuserait à tirer des conséquences d'une ***conclusion*** qu'on se serait précisément engagé à démontrer. Mais il y a plus: à quelque religion qu'on appartienne, on ne doit pas ignorer qu'il existe sur la terre une foule de sectes, et ***qu'il n'en est pas une seule*** qui n'exige plus ou moins de ses partisans le sacrifice de la liberté d'appréciation à l'autorité de ses prêtres.

De ces deux faits incontestables, il résulte :

1° Qu'un Être tout puissant et souverainement *savant*, ne pourrait pas, sans injustice, *sans iniquité*, faire dépendre le salut éternel des hommes de la connaissance d'une prétendue vérité, dont il aurait fait le monopole d'un nombre très-restreint de gens et qu'il aurait refusée à la grande majorité du genre humain; car, en effet, en supposant même que la *seule vraie religion* fût celle qui compte le plus grand nombre d'adhérents, ce nombre serait encore bien petit en comparaison de celui des pauvres malheureux qui — *sans leur faute*, remarquons-le bien — auraient ignoré la Révélation et devraient *se damner*. Donc une religion qui condamne à la damnation les dissidents et ceux qui l'ignorent, ne peut être la *religion de Dieu*, — à moins que Dieu ne soit un être malfaisant et cruel. C'est d'un tel Dieu, forgé par l'imagination des fanatiques, que Proudhon pouvait dire: « *Dieu c'est le mal.* »

2° Que les affirmations sacerdotales en faveur d'une religion quelconque sont dépourvues de toute valeur; elles ne sauraient être une preuve de la divinité d'une révélation sans que cette prétendue preuve ne fût valable *pour toutes les religions*, ce qui forcerait à admettre que les systèmes les plus opposés sont également divins et également bons. La parole du prêtre ne prouve donc rien, parce qu'elle prouverait trop. D'ailleurs s'en remettre à une semblable *autorité*, ce serait être victime du hasard qui nous aurait fait naître dans un pays où l'enseignement religieux serait donné plutôt par un prêtre de telle que de telle autre religion. A ce compte, celui qui est né juif ou païen, n'aurait jamais embrassé le Christianisme, et le Catholique serait resté dans l'Eglise de Rome, malgré Luther. Aujourd'hui encore, quels résultats aurait l'œuvre des missions catholiques et protestantes, si les petits Japonnais et les Calédoniens — sur le sort desquels on s'apitoye tellement! — continuaient d'obéir à leurs prêtres? Qu'on soit donc juste; qu'on

reconnaisse une fois pour toutes ce que les missionnaires chrétiens admettent sans trop se faire tirer l'oreille (quand il s'agit de critiquer et de saper les religions ennemies), que la parole du prêtre d'une religion n'a aucun poids en faveur de la religion même. Si l'on regimbe contre cette vérité, si l'on nie que la bonté de la doctrine doive être *la preuve* de la doctrine, on ne pourra se refuser à admettre tout ce que viendra nous dire le premier imposteur venu. Cela nous conduirait loin.

C'est sur ces points, qu'on aurait peut-être pu désirer que l'auteur insistât davantage. Ce n'est pas là un reproche; car, outre qu'on ne saurait trop lui en vouloir d'avoir compté plus qu'il ne fallait sur l'intelligence des lecteurs, il se réserve peut-être de développer ces arguments dans la suite de son ouvrage.

Après avoir courageusement affirmé le droit d'examen, l'auteur s'attache à repousser une *fin de non recevoir*, qui est pour les théologiens le texte obligé d'interminables déclamations; c'est *l'impuissance de la raison dans les questions transcendantes*. L'homme — disent ces messieurs — ignore par lui-même d'où il vient et où il va; il est un mystère à ses propres yeux: *donc* comment voudriez-vous qu'il fût capable de juger de par sa raison si une religion a été révélée par Dieu ou inventée par les hommes? Voilà, n'est-ce pas, un paralogisme, s'il en fut. Aussi, l'auteur en fait-il justice en peu de mots.

« Je ne prétends pas — dit-il — expliquer ce que j'i-
« gnore, ni affirmer ce que je ne puis *prouver*. Je répète
« avec Montaigne: *Que suis-je?* et, avec Socrate: J'avoue
« *que je sais que je ne sais pas* (pag. 8) »........... « Mais,
« tout en renonçant *à la manie de vouloir expliquer ce*
« *qui est absolument inconnu et au-dessus de notre intel-*
« *ligence*, je puis très-bien démentir les erreurs qu'on
« nous veut présenter comme des vérités incontestables
« ou comme des révélations divines; je puis combattre

« les préjugés et les bévues qui nous font un tel portrait
« de l'Être suprême, que certains théologiens, tout mé-
« chants qu'ils sont, pourraient se vanter d'être plus
« moraux que la divinité qu'ils adorent ou font semblant
« d'adorer (pag. 9). »

On voit que l'auteur des « *Veillées* » tient à écarter toute discussion de ce qu'on appelle *les questions des causes premières* : il s'enveloppe dans un sage scepticisme que nous comprenons. C'est là, dans l'état actuel des connaissances, le seul moyen de rester fidèle à la méthode expérimentale; car, quoi qu'on en dise dans un certain parti, on ne fait pas moins de la métaphysique en niant qu'en soutenant envers et contre tous la spiritualité de l'âme et l'existence de Dieu. Au reste, ce qui importe vraiment, la *morale*, d'où découle et qui implique tout progrès, ne relève pas plus que les autres sciences, des dogmes prétendus surnaturels. Pour nous, c'est avec un vif plaisir que nous voyons notre auteur réduire à leur juste valeur et en même temps réserver à la conscience de chacun les opinions qu'il peut se faire sur l'avenir et sur l'origine de l'homme. Ses paroles méritent d'être citées :

« Si certaines idées — dit-il — qui touchent mon
« cœur et flattent mon intelligence, ne peuvent pas être
« démontrées par moi avec une évidence mathématique,
« je puis, du moins, vous assurer que ces *démonstrations*
« *évidentes*, je ne les ai jamais trouvées *ni chez vos célè-*
« *bres théologiens*, ni chez *ceux qui nient tout et qui, pré-*
« *tendant aussi être infaillibles, voudraient imposer leurs*
« *assertions comme des sentences sans appel.* »

J'ai dit, en commençant, qu'il était difficile d'analyser cet ouvrage : voilà, en effet, qu'après avoir longtemps abusé de la patience des lecteurs, je ne peux me flatter que de leur en avoir donné une idée fort incomplète. Il est vrai qu'au fond c'était tout ce qu'il fallait : je serais bien

content d'avoir réussi à appeler l'attention des Libres-Penseurs sur un livre qui est destiné à exercer une si heureuse influence sur la masse du public italien.

Pietro **Preda**

La Banque des messes

Voici encore une histoire dévote. De celle-ci nous pouvons parler sans tristesse. Il ne s'agit ni de viol, ni de séquestration, et, bien que le miracle n'y joue aucun rôle, l'élément gai abonde dans cette cause. Il s'agit de pieuses fourberies, d'habiles escroqueries, qui ont amené leurs auteurs devant le tribunal correctionnel de Paris (20 et 27 Août).

Un M. Dousset, banquier, mû par des sentiments catholiques, avait fondé la *banque du clergé catholique*, *l'œuvre sacerdotale*, *l'œuvre du commissionnaire du clergé*, *l'œuvre du saint sacrifice de la messe.* Au moyen de cet intermédiaire, les prêtres qui se trouvaient surchargés de messes, les entreposaient dans un casier de la banque, d'où on les expédiait aux curés de campagne, qui, par pénurie de messes, ne peuvent utiliser avantageusement tous les jours leur sacrée profession. Le banquier se contentait « d'une faible remise », et faisait de jolies affaires : en sept mois il reçoit un dépôt de 92,000 messes. Il payait aux uns et aux autres en espèces sonnantes ou en objets de culte. Il tirait sur ses débiteurs des messes, comme les autres banquiers tirent des traites; et le commerce allait bien. Un abbé Guérin figure dans ce relevé pour 5,313 messes ; l'abbé Bouger pour 7,151 ; le chanoine Guérin pour 11,708 ; l'abbé Thirion pour 9,457 ; l'abbé Lhoumeau pour 28,000. Des circulaires produites aux débats expliquaient le mécanisme de ces opérations religioso-financières et fai-

saient appel au clergé de France, de Belgique, d'Allemagne, etc. Le siége de la Banque — n'omettons pas ce détail — était rue de Tournon, 12. Cette adresse pourra servir à quelque curé pauvre, désireux de gagner de l'argent en travaillant.

Ce commerce de messes — gros et détail, exportation — rendait de grands services aux curés. Quand ils avaient besoin d'argent, de livres, d'objets de culte, ils écrivaient à M. Dousset, qui leur envoyait l'article demandé contre tant de messes à dire. Seulement il en résultait des choses fâcheuses : le curé Leblanc reste avec 11,265 messes non acquittées. Un voyageur, le nommé Vidal, ancien prêtre, était attaché à la maison de banque. Il allait dans les campagnes offrir sa marchandise : — Vous ne seriez pas acheteur de messes, M. le curé? — Le curé consultait son livre. — J'en ai encore quelques-unes ; cependant vous pouvez m'en expédier 500. Vous m'enverrez en paiement une paire de souliers, un chapeau, une couronne pour la Vierge, un cierge pascal, et le reste en argent. Vous m'expédierez de suite ces objets; mais il me faut soixante jours pour m'acquitter des messes — pour 500, ce n'est pas trop. Vous ne tirerez donc sur moi qu'au 31 du mois prochain. Voilà, il me semble, un modèle des conversations qui avaient lieu entre vendeur et acheteur.

Le banquier et son voyageur ont été condamnés. Les prêtres souscripteurs ou collecteurs de messes n'ont figuré au procès que comme témoins. Pourquoi cela? N'étaient-ils pas complices de ces escroqueries? Que devient le droit commun? Voilà! ce sont des prêtres.

Cette cause me réjouit : messieurs les dévots ne diront plus que nous les calomnions, quand nous dénonçons leurs fourberies, leur pieux mercantilisme. D'autre part, ils diminuent notre travail ; nous n'aurons pas tout à faire pour montrer ce que sont les prêtres, si les prêtres le montrent eux-mêmes. Puis la morale religieuse, qui ne-

peut certainement être attaquée par ces faits, se dévoile de plus en plus, et, quand elle sera suffisamment connue, elle sera universellement honnie; car n'y a qu'à la montrer telle qu'elle est pour effrayer les indifférents qui se livrent souvent et livrent toujours leurs enfants à ceux qui enseignent et pratiquent cette morale.

Il n'est pas nécessaire de commenter cette histoire: les lecteurs du *Rationaliste* sauront en tirer eux-mêmes de sages conclusions. Ils comprendront tout ce qu'il y avait de génie dans la fondation de la *banque des messes*, et comment l'Eglise, qu'on représente toujours comme stationnaire ou rétrograde, sait se maintenir toujours à la tête du mouvement commercial, et a su élever à la hauteur d'un principe, en ce temps où les principes sont rares, l'art de sauver la caisse.

Doit-on faire aux curés l'honneur de discuter ce trafic et de démontrer son immoralité? Nous le pensons pas: le signaler suffit. Doit-on s'en fâcher, s'en indigner? pas davantage: il est parfaitement d'accord avec les us et coutumes du clergé. Il représente parfaitement aujourd'hui « la loi et les prophètes », Pie IX et Loyola, le Concile et *l'Univers*. Cela nous représente admirablement ce que la religion a de plus pur. POPULUS LÉO.

Chronique

LE SERPENT ET LA LIME. — M. Veuillot vient de faire une superbe découverte, qui a plongé toutes les ouailles dans une joie délirante: c'est que Voltaire n'est qu'un sot et un archi-sot. Et il le prouve par trois raisons: 1° Voltaire éprouva des humiliations, reçut une foule de sifflets, soufflets et camouflets.— Mais nul n'en a recueilli moisson plus abondante que Notre Seigneur Jésus-Christ, qui, d'après les Saints Evangiles, a été hué, souf-

flété, flagellé, couvert de crachats. Nous en avons même le dénombrement exact dans les révélations authentiques de sainte Brigitte, qui affirme qu'il a reçu « 467 coups, 110 soufflets sur ses délicates joues, 107 coups au cou, 380 coups sur le dos (y compris la partie inférieure), 43 sur la poitrine, 85 sur la tête, 38 aux flancs, 62 sur les épaules, 40 sur les bras, 32 aux cuisses et aux jambes, 30 sur la bouche, et 32 vilains et infâmes crachats sur sa précieuse face; sans compter qu'il a été tiré par les cheveux 30 fois, et par la barbe 38 fois (1). » D'après la règle veuillotine, l'Homme-Dieu serait donc le sot par excellence.

2° « Voltaire a reçu son jugement de la justine divine. » — Soit, mais il a cela de commun avec tous les hommes, qui sans doute ne sont pas tous des sots; car M. Veuillot fera bien quelques exceptions, quand ce ne serait que pour lui-même. Veut-il dire par là que Voltaire aurait eu la sottise de se laisser pincer et écrouer en Enfer? Mais on ne nous a pas encore montré le certificat du gardien du séjour infernal; et d'ailleurs, le premier des damnés, Satan, a toujours passé, chez les orthodoxes, pour un garçon d'esprit, à tel point qu'on dit proverbialement : Il a de l'esprit comme un démon. Le sot ne serait-il pas, au contraire, celui qui, comptant sur la parole de l'Evangile où l'on proclame bienheureux les pauvres d'esprit, travaille à s'abêtir en se faisant dire des messes, se martyrise, se flanque des coups de discipline pour gagner un paradis imaginaire?...

3° Voltaire reçoit une statue de M. Havin. Hélas! nul ne peut répondre des fantaisies de la postérité. Jésus-Christ et les saints ont aussi une foule de statues qui, pour la plupart, sont horriblement laides et confectionnées par des gens qui ne valent pas même M. Havin; ce dernier, après tout, est mort huilé, confessé, absout,

(1) Voir le *Rationaliste* du 17 Septembre 1865, Ve année, p. 171.

au milieu de l'onction et de la componction. Les statues, quelles qu'elles soient, ne peuvent donc changer rétroactivement les qualités d'un défunt, conférer ou enlever le brevet de sottise. Et si, après la mort de M. Veuillot, Apollon en personne veut lui élever une statue, le bilieux pamphlétaire n'y gagnera pas ce qui lui a toujours manqué. Il prend la haine pour de la force; mais baver n'est pas mordre. M.

NAPLES ET GENÈVE. — Des gens mal informés ou mal intentionnés ont répandu le bruit que la Société rationaliste de Genève avait renoncé au projet de Congrès qu'elle avait annoncé pour l'année 1870. Il n'en est rien; elle y persiste plus que jamais, et, si depuis assez longtemps elle a fait le silence sur ce sujet, c'est qu'elle a jugé inutile d'en fatiguer l'attention du public à une aussi grande distance de l'époque où elle se propose de tenir ces grandes assises de la Libre-Pensée. La convocation du contre-concile à Naples pour le 8 Décembre 1869 a pu contribuer à accréditer cette erreur; mais il ne paraît pas que l'une de ces assemblées doive faire concurrence à l'autre. M. Ricciardi lui-même nous écrit que son contre-concile doit être surtout une *démonstration italienne;* et, en effet, puisqu'il doit se tenir au moment même de l'ouverture du concile catholique, il ne peut pas en juger les actes. Il est donc forcé de se réduire à protester contre le maintien du pouvoir temporel, qui est au fond le vrai motif de l'entreprise papale. Notre congrès, au contraire, veut opposer les conclusions de la raison aux décrets qui ont la prétention de l'asservir. On voit donc que l'œuvre de Naples ne contrarie en rien celle de Genève, et qu'elles peuvent s'accomplir successivement l'une et l'autre sans s'exclure et sans se nuire.

Genève. — Imp. veuve ŒTTINGER et Cie, route de Carouge.

An 77, 28e décade. — 8e ANNÉE, N° 28. — 22 Septembre 1869

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, n° 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, n° 12, et Havard, rue Taranne, n° 27. On le trouve, au même prix, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Un paradis où l'on s'amuse.

Le paradis chrétien a donné lieu à bien des critiques. Le bonheur qu'on nous y promet, est loin d'être séduisant: voir Dieu face à face, entendre pendant l'éternité les anges chanter leur sempiternel refrain « *Sanctus Deus Sabaoth* »; tout cela est bien monotone, et l'on ne peut y penser sans bâiller d'ennui. Mais tout se perfectionne; il faut savoir servir chaque génération suivant ses goûts et ses passions. Aux époques où la vie était, pour l'immense majorité des hommes, une succession continuelle de tourments et de fatigues, il suffisait de leur promettre, après la mort, un repos complet, une molle béatitude,

que ne viendraient troubler, ni les vexations d'un seigneur cruel, ni les exigences de la faim, ni les nécessités d'un travail dur et répugnant. Nos bons aïeux se contentaient de cette perspective. Mais, pour un siècle raffiné comme le nôtre, il faut quelque chose de mieux. Aussi, nous avons aujourd'hui des théologiens qui sont chargés d'accommoder le Paradis, de manière à en faire un séjour somptueux et confortable. On doit surtout une grande reconnaissance à Mgr Gaume, de facétieuse mémoire, le panégyriste de *l'Eau bénite* et du *Signe de la Croix*, le terrible pourfendeur du *Ver rongeur* et de la *Vipère noire*. Cet ingénieux protonotaire apostolique a restauré à neuf le Paradis et y a introduit tous les genres de volupté. Son programme, qui sans doute est approuvé par le bon Dieu, est exposé dans un livre curieux, intitulé: *La vie n'est pas la vie, ou la grande erreur du XIX[e] siècle*. Nous allons en citer les traits les plus frappants.

Nous devons constater tout d'abord une lacune bien regrettable. Tout le bonheur qu'il nous promet, ne sera réalisé qu'après que la résurrection nous aura remis en possession de nos corps. Mais, en attendant, que deviendront ces pauvres Élus, privés d'organes, réduits à l'état de purs esprits? Il y en a qui, depuis 1800 ans, soupirent après la félicité promise, se morfondent et se consument dans un ennui colossal; le terme ne paraît pas près d'arriver; on n'en a pas fixé la date; nul ne la connaît, ni les anges, ni même le Fils, seconde personne de la Trinité divine (Marc, XIII, 32); le Père seul est maître du secret, qu'il ne lâchera pas. Il peut encore nous tenir en suspens dans des myriades de siècles. C'est faire payer bien cher la récompense annoncée. Mais, patience. Devançons par la pensée la grande palingénésie. La trompette sonne, les morts ressuscitent, subissent le fatal jugement. Les uns, c'est le plus grand nombre, vont, en corps et en âme, dans la fournaise infernale, pour y être

rôtis et torturés pendant l'éternité. Parmi eux, hélas! peuvent se trouver nos enfants, nos parents, nos plus chers amis. Leur sort cruel ne troublera-t-il pas le bonheur des Élus? Non, au contraire; ce contraste ne donnera que plus de piquant à leurs jouissances. Les Damnés, aussi bien que les Démons, sont des ennemis de Dieu, pour lesquels nous ne devons avoir ni affection ni pitié.

Ne nous arrêtons pas à ces vétilles, et empressons-nous d'entrer en Paradis. Les Chrétiens spiritualistes s'étaient figuré que c'était un *état* et non un *séjour*. L'abbé Gaume ne l'entend pas ainsi. Il faut, pour l'exécution de son plan, un lieu déterminé, un terrain matériel et solide. Sera-ce la terre régénérée ou une autre planète, ou un local en dehors de tous les astres? Il ne s'explique pas à ce sujet; mais ce n'est là qu'un détail peu important. Sachons surtout que ce ne sera pas en vain qu'on nous aura rendu nos corps; *tous* nos organes fonctionneront, tous nos sens seront satisfaits. Parlons d'abord du goût. Nous aurons des festins splendides; *le boire et le manger feront les délices des Élus* (p. 328); on pourra s'en donner à tire-larigot, sans craindre les indigestions. La manducation ne donnera pas lieu aux suites grossières qui, sur la terre, en sont les conséquences (p. 329); par conséquent, nul besoin de *waterclosets*. Que deviendront les mets absorbés? par où et comment s'échapperont-ils du corps? Ce ne sera pas une difficulté, du moment que, par un procédé miraculeux, le grand Amphitrion peut les anéantir, sauf à en créer d'autres à volonté, par une action inépuisable. Seulement, je dois vous l'avouer, la nourriture ne sera nullement animale, mais exclusivement végétale: ce sera donc un *maigre* immuable, un Vendredi perpétuel. Mais quel maigre! Les pâtés de saumon de la Semaine Sainte et les friandises préparées par les nonnes pour leur Pater, ne peuvent en donner qu'une faible idée; rien que d'y penser, l'eau m'en vient à la bouche.

Un homme aussi judicieux que l'abbé Gaume n'avance rien sans preuves. L'existence des pommes dans le Paradis est établie de la manière la plus authentique. Jugez-en d'après ce fait qu'il rapporte. Sainte Dorothée, vierge et martyre, gardait, au milieu des supplices, un calme invincible et disait au féroce proconsul Sapricius : « Hâte-toi de me donner la mort et de m'envoyer au Paradis des délices, où sont des pommes d'une merveilleuse beauté, des roses, des lis qui jamais ne se flétrissent ». Un assesseur du proconsul, nommé Théophile, magistrat impie, un Renan de l'époque (remarque spirituellement le narrateur), dit en ricanant à la Sainte : « Lorsque tu seras arrivée au jardin de ton époux, envoye-m'en des pommes. » — « Je le ferai, » répondit la jeune martyre. Elle meurt. Le jour même, Théophile, ayant ses amis à dîner, riait avec eux de la stupidité des Chrétiens. Tout-à-coup apparaît un jeune enfant, portant dans une corbeille trois pommes magnifiques et trois roses d'un éclat incomparable. « Voilà, dit-il à Théophile, ce que la sainte vierge Dorothée a promis de vous envoyer du jardin de son époux ». Théophile stupéfait se fit chrétien aussitôt et subit le martyre (p. 295 - 297). Voilà, certes, une conversion logiquement amenée. Si le jeune enfant eût apporté, au lieu de pommes, des dattes ou des ananas, de la part d'un individu décédé au Congo ou au Pérou, il aurait fallu, par la même raison, regarder ces fruits comme venant du paradis nègre ou du paradis américain, adopter la religion de l'envoyeur, et souffrir au besoin le martyre pour prouver la vérité de cette religion ; car celui qui apporte des fruits, ne peut être ni trompé ni trompeur.

Revenons au Paradis. Nous y retrouverons les animaux, qui, eux aussi, ressusciteront. M. Gaume en donne les raisons suivantes : « 1° Saint Paul dit que toute créature désire le renouvellement universel ; il n'exclut rien. 2° Nulle part, on ne trouve que Dieu doive anéantir au-

cun de ses ouvrages, même le plus petit; il dit, au contraire, qu'il les a faits pour subsister éternellement. 3° Cornelius *à lapide* admet la rénovation des arbres; pourquoi celle des animaux, plus nobles que les plantes, n'aurait-elle pas lieu? 4° Dans la chaîne des êtres, tout se tient; un anneau de moins, elle est brisée et perd sa perfection (p. 294). » Ainsi, là-haut, la mère Michel retrouvera son chat, le chasseur son chien favori, le guerrier son fidèle cheval; et ainsi de suite. On sera charmé de revoir les animaux qui sur terre ont été les compagnons et les associés de nos travaux et de nos plaisirs. Mais voici le revers de la médaille: les mêmes raisons doivent faire admettre qu'on retrouvera dans le Paradis les poux, puces, punaises, moustiques, vermines, et toute la série des animaux nuisibles ou incommodes, notamment les parasites, la hideuse trichine et le ténia, qui ne peut vivre que dans et par l'homme. On se passerait volontiers d'une telle compagnie. Allons, mon bon Gaume, voilà un programme qui a besoin d'être corrigé: renvoyé à la Commission.

MIRON.

(*La fin au prochain numéro.*)

Le mariage et l'Église.

S'il est un point qui ressorte clairement de l'enseignement de Jésus et au sujet duquel l'Eglise catholique puisse mériter un peu le titre qu'elle s'arroge de *dépositaire légitime de la vraie tradition chrétienne*, ce point est à coup sûr l'avilissement de l'état conjugal et l'exaltation du célibat, en vue d'une perfection chimérique. L'attente de la fin imminente du monde, — qui était la base du Christianisme primitif (Matth., XXIV, 6-42; Marc, XIII, 24, 25; Luc, XXI; I à Tim., VI, 14; Hébreux, X, 37; et, *surtout*, Thessal., IV, 15 et 17), — devait nécessairement enfanter cette doctrine absurde, dont le dernier

résultat était la mutilation, ou, plutôt, l'anéantissement de l'individu.

Si la terre n'était qu'un lieu de pèlerinage, une vallée de larmes et de misères, qui devait bientôt faire place à une création renouvelée (*palingénésie*), il est clair que ce qui restait de mieux à faire, était de s'en détacher le plus qu'on pouvait: or quel meilleur moyen pour y parvenir, que de briser les liens les plus puissants, ceux de la famille, et de renoncer aux satisfactions les plus légitimes des sens pour ne rêver plus à autre chose qu'au royaume des cieux? Jésus ne devait donc pas se borner à dire: « Celui qui aime sa vie la perdra; et celui qui « *hait sa vie en ce monde*, la conservera pour la vie éter- « nelle (Jean, XII, 25) »; — mais il devait aller jusqu'à répondre à ses disciples, qui lui demandaient s'il ne fallait pas renoncer au mariage: « Tous ne sont pas capa- « bles de cela, mais ceux-là seulement à qui IL A ÉTÉ DONNÉ; « car il y a des eunuques qui SE SONT FAITS EUNUQUES « EUX-MÊMES POUR LE ROYAUME DES CIEUX (Matth., XIX, « 10-12) ». Et Paul qui, sous bien des rapports, pourrait être considéré comme le *second fondateur* du Christianisme, ne faisait que suivre son maître, quand il disait: « IL EST BON *pour l'homme de* NE POINT TOUCHER DE FEM- « MES (I Corinthiens, VII, 1) ».

C'est cette même doctrine de Jésus et de Paul que l'Eglise catholique a voulu appliquer, quand, dans le concile de Trente (section 24, canon 10), elle a lancé l'anathème contre quiconque oserait « *nier la supériorité du célibat sur l'état conjugal* ». Mais il faut dire aussi que cette doctrine, tout évangélique qu'elle fût, n'était rien moins que conforme au *Vieux Testament*, où le mariage nous est représenté comme l'état naturel de l'homme. Sous ce rapport, il y a plus de bon sens dans le *Pentateuque* que dans l'*Evangile*. Ouvrez, en effet, la *Genèse*, et vous y lirez cette belle image qui, sous une forme naïve, exprime très-bien l'intime union

de l'homme et de la femme, d'où résulte la *complète unité humaine*: « *L'homme* — y est-il dit — *a été créé mâle et femelle* (*Genèse*, I, 27) ». Un peu plus loin, l'auteur du même livre, répétant la fable de la création, prête à Dieu cet axiome : « IL N'EST PAS BIEN *que* « *l'homme soit seul* (*Gen*., II, 18) ». Voilà donc, au point de vue biblique, la condamnation divine du célibat, qui en outre, nous paraît une violation criante de l'ordre que, toujours selon la *Genèse*, Dieu aurait adressé à nos premiers parents, *de croisser et de multiplier* (*Gen*., I, 28). » Donc Jésus-Christ, saint Paul et l'Eglise romaine, ont appliqué à ce sujet l'esprit *anti-humain* de leur morale; mais, en même temps, il se sont mis en contradiction avec le *Vieux Testament*, donnant ainsi un démenti formel à l'infaillibilité de la prétendue révélation divine qui les avait précédés et dont ils voulaient se faire croire les continuateurs.

Quoi qu'il en soit, la doctrine évangélique sur le célibat, bonne pour le premier groupe de Chrétiens, qui n'étaient au fond que des *Millénaires*, utile surtout pour remplir les caisses du clergé quand on s'imaginait encore que le monde allait finir, n'était plus de mise dans une société qui *voulait vivre*, et qui, ayant retrouvé la grande inspiration païenne un moment étouffée par le mysticisme de la Galilée, voulait chercher son Eden sur la terre, sans renoncer à l'espoir de la *céleste Jérusalem*, mais n'y comptant pas trop et n'y voulant pas, en tout cas, sacrifier son bien-être présent. Que fit alors l'Eglise? Tout en sauvegardant la rigidité de sa doctrine par l'obligation du célibat imposée aux prêtres, elle déclara que le mariage était permis pour la masse du peuple, pour les *profanes*, à cause de la *fragilité de la nature humaine et pour éviter de plus grands maux*, ainsi que saint Paul l'avait écrit (I Corinthiens, VII, 2 à 9 et 38); mais elle se hâta d'ajouter que le mariage était un *sacrement*, c'est-à-dire qu'il fallait lui en demander la

consécration. En cette occasion, comme toujours, notre sainte Mère l'Eglise fit preuve d'un grand tact : par le célibat ecclésiastique, elle affirmait la doctrine, augmentant en même temps le prestige du clergé; d'un autre côté, en pactisant avec l'esprit mondain, non seulement elle *se rendait possible*, mais elle s'assurait un moyen irrésistible de dominer la famille. Il est vrai qu'elle fut obligée de transiger avec le monde, de flatter en quelque sorte ces mêmes passions qu'elle condamnait et maudissait. Mais qu'importe? Elle s'en consola aisément par le parti qu'elle sut tirer de cette concession nécessaire. N'avait-elle pas déclaré qu'*elle seule*, par l'intermédiaire de ses ministres, avait le droit et le pouvoir de légitimer l'union des sexes? C'était plus qu'il ne fallait pour assurer son existence. Et cependant, cela ne lui parut pas assez, car elle voulait tenir l'homme courbé sous sa férule jusqu'au tombeau. Elle s'arrogea donc même le pouvoir monstrueux de régler et de diriger les droits et les devoirs des époux; et les prêtres ne craignirent pas, *ad majorem Dei gloriam*, d'aller porter un œil investigateur dans le lit conjugal; ils poussèrent le *dévouement* jusqu'à s'arrêter avec complaisance sur les détails les mieux faits pour effaroucher leurs âmes candides. Ce fut alors, soit dit en passant, qu'on inventa la science édifiante des *casuistes*, science ayant pour but de décider ce qui est permis et ce qui ne l'est pas; de rechercher, par exemple, s'il est permis « *extrà* « *vas naturale semen emittere* », ou bien « *virgam alio* « *intromittere* », pourvu que « *in vas debitum semen* « *effundat* »; ou bien encore (ont-ils de l'imagination ces braves théologiens!) si c'est un péché « *de alterâ* « *fœminâ cogitare in coitu cum suâ uxore* »!

De nos jours, les gouvernements des pays civilisés ont reconnu que le mariage n'est qu'un contrat, et que l'intervention des officiers de l'état civil suffit pour la légitimation des enfants et pour le droit de succession. Mais

l'Eglise se révolte contre ce principe du droit moderne et soutient que les enfants nés d'un mariage purement civil ne sont que des bâtards. Sa doctrine est claire et inébranlable sur ce point; les Catholiques qui voudraient s'y soustraire, ne sont Catholiques que de nom. Renoncer à cette doctrine serait pour l'Eglise, non pas seulement contredire son infaillibilité, mais commettre un véritable suicide. Voilà pourquoi elle ne veut ni ne peut permettre que la loi matrimoniale s'émancipe de sa tutelle.

Cette résistance lui est aussi suggérée par son esprit mercantile. Dans ses lois, elle a introduit la défense du mariage entre parents, reconnaissant ainsi un précepte physiologique, qui est devenu une règle de conduite dans les habitudes des peuples policés. Si elle s'était bornée à cela, on n'aurait qu'à l'applaudir; mais le mal est qu'elle s'est réservé de marier sans scrupule les parents, *pourvu qu'ils payent une taxe.* Le grand talisman est la bourse : le riche qui consent à remplir les poches des prêtres, peut fouler aux pieds ces mêmes lois qu'on déclare sacrées et inviolables pour la *canaille*, c'est-à-dire pour les *indigents*. Et puis il y a des esprits mal faits qui nient que l'Eglise est la *mère des pauvres !*

Les degrés de parenté qui exigeaient la dispense ecclésiastique, étaient au nombre de sept; mais Innocent III, au concile de Latran, les réduisit à quatre. Aujourd'hui encore les époux qui, étant parents à l'un de ces quatre degrés, se marieraient sans payer la taxe, *pécheraient gravement et seraient excommuniés:* c'est le concile de Trente qui nous l'assure (chap. V : *Non debet*, sect. 24, can. 5); et personne n'ignore que le concile de Trente doit être la règle de foi jusqu'au prochain concile.

Mais les cas où des parents auraient la fantaisie de se marier ensemble, n'étaient pas aussi fréquents que l'aurait souhaité la cupidité sacerdotale; pour multiplier les oc-

casions où il faut mettre la main à la bourse, on alla jusqu'à inventer la *parenté spirituelle.* Qu'est-ce que cela? C'est une manière de *consanguinité* qui s'établissait par le fait du baptême et de la confirmation. Il faut donc payer pour que le mariage soit permis entre le parrain du baptême et la personne qui a reçu ce sacrement ou un des parents de cette dernière, — entre le parrain de la confirmation et le confirmé ou le père et la mère de celui-ci. Pourquoi pas aussi entre *le confesseur et la pénitente?* Je n'en sais rien. En attendant que le prochain concile décide la question, je me permets de citer un autre concile, celui de Langres, je crois, qui a décidé que, *si même on trouvait un prêtre dans les bras d'une femme, il faudrait supposer qu'il est en train de la bénir!*

Mais, pour en revenir à la *parenté spirituelle*, il me semble que les empêchements qui en résultent ne présentent aucun avantage ni pour la morale ni pour la bonté de la race; et cependant voilà des cas pendables qui peuvent mettre en grand risque le salut d'une âme! En vérité, le voyage au Paradis est bien chanceux, et je ne saurais trop blâmer les prêtres de nous le faire payer un peu cher!

PIETRO PREDA.

Lettre aux Pères du Concile

Mes Pères,

Vous allez vous réunir en concile. Pourquoi?... Jadis, quand les disputes théologiques divisaient les hommes et provoquaient des guerres épouvantables, les conciles avaient une raison d'être : ils envenimaient les querelles et faisaient redoubler la guerre, pour la plus grande gloire de Dieu. Mais aujourd'hui on s'inquiète assez peu de savoir si Jésus est verbe ou non, s'il est consubstan-

tiel avec le Père, s'il est fait ou engendré, etc., etc. On préfère chercher des solutions pratiques aux questions sociales qui agitent le monde et s'imposent avec leur toute-puissance.

Vous réussiriez donc mal, si vous veniez simplement confirmer la formule adoptée par le concile de Nicée, que Constantin convoqua en 325, formule ainsi conçue : « Nous croyons Jésus consubstantiel au Père, Dieu de » Dieu, lumière de lumière, engendré et non fait. Nous « croyons aussi au Saint-Esprit ». Vous pourriez toutefois renouveler le miracle qu'accomplirent les Pères de ce concile : voulant distinguer les bons livres des mauvais, ils les placèrent tous sur l'autel, et les mauvais tombèrent à terre d'eux-mêmes. Cela vous ferait probablement des ennemis, en supprimant la sacrée congrégation de *l'Index ;* mais cela montrerait la puissance de Dieu.

Quoique accompagné d'un aussi grand miracle, ce concile ne fut pas heureux : celui de Rimini, convoqué en 359 par l'empereur Constance, détruisit tout ce qu'il avait fait ; la consubstantiabilité fut proscrite et l'on décida que Jésus était fait. Il est bon d'ajouter que le concile de Rimini fut déclaré faux et anathématisé par celui que l'empereur Théodose réunit à Constantinople en 381. On donna là, sous la présidence de saint Grégoire de Nazianze, une édition revue et augmentée du *Symbole* de Nicée. L'évêque de Rome, qui n'était pas encore le serviteur des serviteurs de Dieu, y envoya des députés.

Mais vous savez, mes Pères, ces choses-là mieux que moi, et vous ne vous arrêteriez pas à de telles questions, ayant mieux à faire. Si un nouveau Nestorius venait dire que Marie n'est pas la mère de Dieu, bien qu'elle soit la mère de Jésus, vous ne convoqueriez pas, pour le condamner, un concile à Éphèse, comme fit Théodose en 431. De plus graves questions vous préoc-

cupent. Vous pourriez toutefois, dans un moment de loisir, chercher comment les évêques de Rome sont parvenus à établir leurs ridicules prétentions de souveraineté universelle. Dans ce temps-là, ils étaient *égaux* aux autres évêques; ils cherchaient pourtant à devenir supérieurs, puisque leurs tendances à s'élever méritèrent une mention spéciale dans le vingt-huitième canon du concile de Calcédoine, tenu en 451. Il y est dit que les siéges de Rome et de Constantinople seraient égaux et jouiraient des mêmes priviléges. Ce canon fut une des causes qui provoquèrent la séparation des Eglises grecque et latine.

L'histoire des conciles est, vous en conviendrez, mes Pères, curieuse, longue et bien singulière. D'abord on y trouve toujours un empereur, à moins que ce ne soit une impératrice, comme cela arriva à Constantinople en 842 : l'impératrice Théodora y convoqua un concile, qui rétablit le culte des images, proscrit précédemment. Ces réunions n'étaient pas toujours très-calmes, puisqu'on se battit au concile d'Ephèse, en 449, au sujet des deux natures de Jésus-Christ. Mais généralement un concile n'a pour but que d'établir le contraire de ce qu'a établi un concile précédent, ce qui embarrasse les croyants, qui ne savent plus où trouver l'orthodoxie. C'est ainsi qu'à Constantinople, en 861, on dépose saint Ignace et l'on proclame Photius, que l'on excommunie dans la même ville trois ans après, pour rétablir saint Ignace.

Avec le temps, les empereurs perdent leur autorité et les évêques en gagnent. Le pape Calixte II réunit à Rome, en 1122, le premier concile convoqué par un pape. Les évêques, bien que leur position se fût améliorée, n'étaient pas contents; à ce concile, ils se plaignirent beaucoup des moines : « Ils possèdent, disaient-ils, « les églises, les châteaux, les dîmes, les offrandes « des vivants et des morts; il ne leur reste plus qu'à « nous ôter la crosse et l'anneau ». La même tendance

antimonastique se montre au dernier concile général de Latran, tenu en 1215 par Innocent III, où il est défendu d'établir de nouveaux ordres religieux. Il est malheureux que sur ce point l'Eglise ait varié.

Je n'ai pas à vous parler, mes Pères, de tous les conciles dont l'histoire garde le souvenir, toutes ces assemblées d'autrefois ne pouvant avoir aucun rapport avec le concile qui va vous réunir. Il en est deux cependant que je citerai pour mémoire : celui de Vienne, en Dauphiné, assemblé en 1311 par le pape Clément V, où l'on abolit l'Ordre des Templiers, Ordre qui possédait de grandes richesses, et où l'on ordonne de brûler les *bégares*, *béguins et béguines*, tous hérétiques et bien dignes du bûcher ; celui de Constance, en 1414, où l'on revoit un empereur. On y dépose Jean XXIII, pape, convaincu de plusieurs crimes ; on y brûle Jean Huss et Jérôme de Prague. Jean Huss était venu à ce concile muni d'un sauf-conduit de l'empereur Sigismond ; mais, en ce temps-là, les empereurs pouvaient manquer à leur parole et être non-seulement absous, mais félicités par l'Eglise.

Vous avez, je n'en doute pas, mes Pères, un autre but pour vous réunir : vous ne brûlerez personne, et de votre concile jaillira une lumière éclatante. Convaincus que les dogmes ont fait leur temps et sont atteints d'une maladie mortelle, le libre examen ; que vos mystères sont d'absurdes choses ; que la révélation ne se peut plus admettre : vous n'hésiterez pas à conclure que les religions sont impossibles dans l'état actuel des connaissances ; qu'elles deviennent de jour en jour plus impossibles encore ; que leur enseignement est un obstacle grave, le plus grave, au développement moral et intellectuel des individus et des sociétés ; que les prêtres, dans la société, sont inutiles, quand ils ne sont pas nuisibles ; que l'homme doit *savoir* et non *croire* ; que la science est préférable à la foi, et le travail plus utile

que la prière; qu'un crime ne se peut effacer par quelques paroles dites en latin à quelqu'un qui ne l'entend pas; que l'extension effrayante, la multiplication prodigieuse des communautés religieuses menacent de ruiner les plus riches pays et démoralisent les meilleurs; et toutes ces conclusions, ainsi que bien d'autres, étant votées par vous, vous proclamerez solennellement l'abdication de tous les *représentants de Dieu*, la déchéance des religions et la fin des misères que l'humanité subit depuis si longtemps par le fait de ces religions.

Vous deviendrez des hommes et serez utiles à vos semblables. Vous rendrez les prêtres et les moines à la vie naturelle, au mariage, à la famille : ils ne violeront plus les petites filles et ne jetteront plus le trouble et la honte dans les ménages. Vous ne retiendrez plus les peuples dans l'ignorance, vous n'exploiterez plus leur crédulité pour vous enrichir. Les fortunes immenses que détiennent les couvents, rendront de très-grands services à l'industrie, à l'agriculture, au commerce, au travail enfin, et guériront bien des maux.

Voilà ce que vous ferez, mes Pères, et vous aurez bien mérité de l'humanité.

Ah ! s'il en était autrement, si ce n'était pas là votre but, si vous vouliez seulement sanctionner les vieilles bulles, les vieux *syllabus*, ou en faire de nouveaux, vous encourriez une bien grande responsabilité, et vos caractères sacrés seraient insuffisants pour vous cacher, vous faire excuser, oublier ou absoudre. Car en vérité, mes Pères, la lumière se fait, le jour s'avance, et par la lumière, et avec le jour, vient votre condamnation, votre fin, non glorieuse celle-là, mais telle que l'ont méritée votre longue tyrannie, votre odieuse perversité, vos abus sans nom, vos crimes épouvantables, vos bûchers et vos Saint-Barthélemy, et tous les maux que vous répandez sur le monde depuis tant de siècles.

J'ai bien l'honneur, mes Pères, de saluer humblement vos sacrées personnes.

Porcius Leo.

Chronique

Les dieux s'en vont. — Le Congrès scientifique de France a tenu à Chartres sa 36e session. Jusqu'ici ces assemblées s'étaient placées sous la tutelle ecclésiastique; on décernait à l'évêque du lieu la présidence honoraire, on recherchait le concours du clergé, auquel on faisait toutes sortes de cajoleries; on ouvrait la session par une messe du Saint-Esprit; on avait soin d'écarter les questions propres à amener des débats compromettants, et l'on s'arrangeait de manière que la science s'accommodât aux exigences de la théologie et ne contredît en rien l'enseignement de l'Eglise. Cette fois, il n'en a plus été ainsi. On ne s'est pas occupé de l'évêque; la messe du Saint-Esprit a été remplacée par un punch accompagné d'entretiens joyeux. Il en est résulté que le Congrès a pris une nouvelle physionomie; les séances ont été débarrassées de la contrainte à laquelle on s'était soumis précédemment. Les discussions ont été libres et ont embrassé une foule de questions intéressantes. On y a traité de l'origine de l'homme, de l'hypothèse de Darwin, de l'unité des races, de l'influence du célibat au point de vue de l'hygiène et de la morale, du rôle de l'instituteur vis-à-vis des populations, etc. Un membre a émis le vœu que ces fonctionnaires fissent tous leurs efforts pour combattre les superstitions répandues dans les classes inférieures, la croyance à la diablerie, à la sorcellerie, aux médailles miraculeuses et autres amulettes sacrées, et que l'on fît la guerre aux productions ineptes et malfaisantes, dans lesquelles sont racontés des miracles ridicules et des apparitions terri-

lantes. On doit applaudir à cette émancipation du Congrès, qui a rendu de grands services, et qui, entré dans une voie plus large, remplira de mieux en mieux sa noble mission.

Un scandale monstrueux.— Les journaux hongrois ont parlé, il y a quelques jours, d'un horrible infanticide commis à Aranyos-Maroth par la ménagère du curé de la localité. La *Presse*, de Vienne, publie quelques détails sur cette affaire. Un berger vit cette femme, qu'il connaissait, ensevelir en terre un paquet. Croyant qu'elle avait enterré des objets volés chez son maître, le berger retourna le lendemain dès l'aube et se mit à déterrer le paquet. Mais qu'on juge de sa stupéfaction, lorsque, au lieu d'un trésor, il trouva le cadavre d'un enfant. Le curé, sa ménagère et une sage femme ont été arrêtés. L'enquête judiciaire a établi que la servante et le curé se sont déjà débarrassés cinq fois des enfants provenant de leur liaison. A cet effet, ils jetaient les nouveaux-nés dans l'eau bouillante et enterraient ensuite leurs corps.

Le célibat est un état contre nature, qui, en arrêtant dans son cours la plus irrésistible des passions, peut conduire aux crimes les plus atroces. Le fait horrible que l'on vient de lire en est un exemple éclatant, et malheureusement il est loin d'être unique: chaque jour, pour ainsi dire, la chronique scandaleuse en fournit de pareils à peu près au monde épouvanté. Que la loi ne l'atteigne pas quand il est le résultat de convenances personnelles, cela se conçoit, parce que, dans ce cas, il est ordinairement inoffensif; mais qu'on en fasse une institution sacrée imposée aux tempéraments les plus divers, voilà ce que le sentiment du bien public ne saurait tolérer. Si les gouvernements savaient s'en inspirer, ils imposeraient au futur concile l'obligation de le faire disparaître des règlements canoniques; et, dans le cas où il refuserait de faire droit à leur demande, ils prendraient des mesures législatives pour l'abolir dans tous leurs Etats.

Genève. — Imp. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An VI, 29e décade. — 8e ANNÉE, No 29. — 2 Octobre 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, no 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12, et Havard, rue Taranne, no 27. On le trouve, au même prix, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Le livre des Juges

Ch. XIX et XX. — *18e article*

L'auteur de ces deux chapitres fait bien de nous dire, au début de son récit (v. 1), « qu'en ce temps il n'y avait point de roi en Israël, » c'est-à-dire point de gouvernement régulier; car, y eût-il eu, en Palestine, l'ombre d'une autorité quelconque, y eût-il eu une institution sociale, ou religieuse, ou simplement des mœurs humaines, ce qui nous est raconté à la fin du livre des Juges n'aurait pas pu ni dû y arriver.

Un Lévite, qui demeurait dans la montagne d'Ephraïm,

(v. 2) avait pris une concubine dans la tribu de Juda. Ce Lévite ne serait-il pas, par hasard, le prêtre de Michée, qui demeurait en Ephraïm et qui était originaire de Bethléem en Juda? Et n'aurions-nous pas ici, au lieu d'une histoire véridique, une légende, honteuse et sanglante, qui aurait sa source dans l'animosité qu'avait engendrée dans le sud de la Palestine le sanctuaire élevé dans le nord? Ne serait-ce pas une revanche qu'un écrivain ephraïmite a voulu prendre sur les tribus de Juda et Benjamin, alors que l'idole de Dan, opposée au culte de Jérusalem, servait de centre de ralliement aux tribus qui formaient le royaume dissident d'Israël? Cette explication n'a rien d'invraisemblable. Mais qu'on l'admette ou qu'on la rejette, l'horreur de l'action racontée dans les ch. XIX et XX n'en est pas diminuée, et la sainteté du livre des Juges n'y gagne pas.

Ce Lévite donc avait une concubine qui tint une mauvaise conduite et qui se sépara de lui pour retourner dans la maison paternelle, où elle resta quatre mois (v. 2). Son mari la suivit pour la ramener. Le père de la femme reçut son gendre avec joie et le retint pendant trois jours. Le quatrième jour, il insista auprès des époux réconciliés pour qu'ils restassent encore. Il en fut de même le cinquième jour, jusqu'au soir. Le Lévite ne tint aucun compte des remontrances de son beau-père et partit avec sa concubine et deux ânes chargés. « Ils arrivèrent près de Jebus (qui est Jérusalem), et le jour tombait; et le domestique dit à son maître : Allons et dirigeons-nous vers la ville de Jebus, et passons-y la nuit. Et son maître lui répondit : Nous ne voulons pas nous rendre dans cette ville de païens, qui n'est pas israélite; allons jusqu'à Gibeah » (v. 11 et 12). Ainsi le malheureux ne veut pas se rendre chez des habitants indigènes, de peur de mésaventure sans doute. Il préfère naturellement séjourner parmi ses coreligionnaires. L'erreur est excusable. Mais en vérité, quelle terrible naïveté dans ce

récit, et comme la vérité éclate, malgré ce que l'on a fait pour l'étouffer. Les voici à l'œuvre, ces Israélites des anciens temps, spécialement protégés par Dieu !

Nos pauvres voyageurs se rendirent à Gibeah; ils s'assirent dans la rue, « mais personne ne les reçut dans la maison pour y passer la nuit » (v. 15). Et l'hospitalité, l'antique hospitalité orientale! Il paraît que cette vertu, si commune chez les Bédouins, n'était pas connue des favoris de l'Eternel. A Sodome du moins, Lot s'était trouvé pour recevoir les trois envoyés de Dieu, déguisés en hommes; à Gibeah, ville israélite, personne. Je me trompe: un vieillard revient des champs vers le soir, mais c'était un étranger. Il accoste les voyageurs, qui lui exposent leur détresse. Ils n'ont besoin de rien et de personne; ils ne demandent qu'un gîte, sans pouvoir le trouver. Le vieillard les recueille dans sa maison, et ils s'y reposent, lorsque tout à coup ils sont assaillis par la populace de la ville. Celle-ci, semblable en ceci à la plèbe de Sodome, demande d'abord à violenter le mari. On offre à la bête féroce la fille du vieillard et la concubine du voyageur. On s'empare de celle-ci, qui devient le jouet de tout le monde pendant toute la nuit, et revient, le matin, tomber morte sur le seuil de la maison où elle avait demeuré. Le mari charge le cadavre de sa femme sur un âne, et, rentré chez lui, il le découpe en douze morceaux, qu'il envoie à chacune des douze tribus d'Israël. Voilà le récit du ch. XIX, auquel nous n'ajoutons aucun commentaire.

Le ch. XX va maintenant nous raconter la manière dont justice fut faite de cette horrible action. On croira peut-être que les autorités ordonnèrent les recherches des coupables et poursuivirent la punition des auteurs de l'attentat. Mais nous avons déjà dit, avec l'écrivain sacré, qu'à cette époque il n'y avait point de roi, c'est-à-dire point d'autorité en Israël, et quant à la façon de

rendre la justice, on va voir ce qu'elle était à cette bienheureuse époque.

Le crime avait indigné tout le monde. Les chefs du peuple s'assemblent. Le mari de la victime comparaît devant l'assemblée; il expose les détails de l'attentat. Alors on tire au sort ceux qui doivent agir contre Gibeah. Mais on demande d'abord à la tribu de Benjamin de livrer les meurtriers de Gibeah. Benjamin refuse et s'arme en guerre contre les agresseurs, et, contre toute attente, ce sont les Israélites, les défenseurs de la juste cause, qui sont battus. Ils recommencent la bataille et sont encore vaincus. Ils consultent alors l'Eternel sur la cause de ces échecs; et, en vérité, l'Eternel est incompréhensible dans notre récit. Il protége les Benjaminites, comme Junon protégeait les Troyens, qui défendaient Ménélas. Mais Junon passait, même chez ses adorateurs, pour une divinité acariâtre et bizarre. L'Eternel devrait avoir plus de raison et surtout plus de justice. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les Israélites, ayant suggéré à leur Dieu cette pensée toute morale que peut-être ils succombaient parce qu'ils combattaient contre un frère, ils reçurent en réponse : Allez et combattez-le. Cela ne les empêche pas d'être vaincus une troisième fois. L'Eternel est plaisant, en vérité, et il se moque agréablement de ceux qui viennent le consulter et suivent ses avis. Enfin Phineas, le fils d'Aaron, consulte l'Eternel et lui demande s'il doit conduire encore une fois le peuple contre Benjamin. Alors seulement Dieu promet la victoire au moyen de ruses et de piéges qui dénotent beaucoup d'adresse, mais peu de puissance chez le puissant protecteur d'Israël. 25,000 hommes tombèrent dans cette lutte pour une seule femme assassinée. Le meurtre était odieux et méritait un châtiment. Mais que penser d'un peuple chez lequel de pareilles horreurs peuvent être commises par toute une ville et de pareilles vengeances s'exécuter par toute une nation? Nous laissons à nos lec-

teurs le soin de tirer les conclusions. Nous terminerons cet article par une simple remarque critique. Le Phineas qu'on fait intervenir ici (v. 28) est fils d'Aaron, frère de Moïse. Or, à l'époque de Moïse, Phineas avait déjà un certain âge, puisque nous le voyons tuer un Israélite qui vivait avec une Madianite (num. XXV. 7); or, depuis la mort de Moïse jusqu'à l'époque où cette histoire du Lévite nous est racontée, plus de deux siècles se sont écoulés; est même beaucoup plus, si nous admettons l'ordre chronologique du livre des juges, et si nous ne l'admettons pas, que devient le caractère sacré de cet écrit?

EUDOXIUS.

Un paradis où l'on s'amuse. *(Suite et fin)*

Cette résurrection des animaux présente bien encore quelques difficultés. Dans le long intervalle qui s'écoule depuis la mort d'un animal jusqu'au jour de la résurection générale, que devient son âme séparée du corps? Subit-elle, comme l'âme humaine, un jugement particulier? Est-elle responsable de ses bonnes et de ses mauvaises actions? Si l'on admet au Paradis les animaux vertueux, tels que le lion d'Androclès, le chien de Montargis, l'âne de Balaam, le cochon de saint Antoine, l'ânesse qui a porté notre Seigneur, etc., condamnera-t-on aux supplices de l'Enfer les animaux pervers, tels que les bêtes paillardes dont parle le Lévitique (XX, 15, 16), le chat qui a enlevé le gigot de M. le curé, les chiens mangeurs d'hosties, etc.?.... Un grand nombre d'espèces ne peuvent se nourrir que d'animaux ou de l'homme : seront-elles, comme l'homme, assujetties à un régime végétal, de sorte que le lion paîtra l'herbe avec le doux agneau? Il en résulterait une modification dans l'organisme, telle que les espèces se transformeraient. Si les

animaux continuent à se reproduire sans qu'aucun d'eux soit exposé à être la proie d'un ennemi, ils se multiplieront à l'infini et finiront par infester la Cour céleste et par empoisonner les plaisirs des Elus.

Laissons toutes ces questions aux Gaume futurs, dont elles exerceront la sagacité, et occupons-nous surtout de l'homme. La sensualité, quant aux plaisirs de la table, y sera permise, comme on l'a vu : il s'ensuit que les règles de la morale chrétienne (la seule bonne) seront changées. Ici-bas, c'est un gros péché de s'adonner aux plaisirs des sens, c'est une vertu que de s'imposer l'abstinence la plus sévère, la mortification la plus rigide. Si la morale s'y transforme ainsi du tout au tout, il n'y a pas de raison pour que d'autres genres de voluptés, qui aujourd'hui sont frappés d'anathème, n'y deviennent licites et même ne soient changés en vertus. La gourmandise étant réhabilitée, il devra en être de même de la luxure. M. Gaume n'en dit rien, mais il nous autorise à croire qu'il en sera ainsi, puisqu'il nous promet, pour tous les sens, des satisfactions non seulement égales, mais infiniment supérieures à ce qui a lieu sur terre. Ainsi, point d'organe inactif. Nous aurons les houris de Mahomet, tous les enivrements de l'amour, avec une jeunesse et une vigueur inaltérables. Les don Juan, les Lovelace y continueront leurs fredaines. Voilà qui va joliment égayer le séjour céleste. Il serait bon de nous dire si les unions y seront fécondes, si les Élus propageront une race d'Élus, exempte du péché originel et de tous les maux inhérents sur terre à notre pauvre humanité.

Il y aura encore bien d'autres sources de plaisirs, qui ont leur importance. On entendra les concerts des anges, plus le chant des vierges (p. 322), qui, à ce qu'il paraît, l'emporte sur celui des gens mariés. Mais ces vierges (y compris la Vierge Marie) conserveront-elles cet attribut précieux qui donne une suavité particulière à leur musique, ou useront-elles, au contraire, des facultés dont

nous venons de parler? C'est un point qui n'est pas encore réglé... Ces chants seront accompagnés d'une musique instrumentale d'une beauté ravissante. Saint François d'Assise en a eu un jour un échantillon : il a eu la faveur d'entendre un ange jouer du luth (p. 319); il assure que c'était renversant; et le saint s'y connaissait.

On entendra aussi la conversation des héros bibliques: on entendra parler Abraham, qui racontera le sacrifice d'Isaac; Moïse racontera le passage de la Mer Rouge, Joseph les criminelles tentatives de Madame Putiphar, et saint Antoine ses combats contre les démons. Cette partie de la fête, je l'avoue, me séduit peu : qui n'a connu quelque grognard de l'Empire, qui, pour la cinquante-cinquième fois, se met à vous narrer la bataille d'Austerlitz ? Ça devient une scie insupportable. Quand Abraham nous aura raconté deux ou trois fois tout au plus l'aventure d'Isaac sur le bûcher, nous en aurons assez, et, s'il veut recommencer, nous le fuirons comme un vieux rabâcheur. Cette partie du programme laisse donc à désirer.

Quant au sens de la vue, on promet un plaisir extrême aux Élus, qui contempleront leur propre corps embelli et transfiguré. C'est bon pour Narcisse; mais nous aurions une triste idée du bienheureux qui passerait des heures à s'admirer. On verra aussi les anges qui revêtiront des corps aériens et se donneront en spectacle. On y verra le corps de Jésus-Christ; mais, malgré tout le mérite intrinsèque du Sauveur, plusieurs Pères assurent que physiquement il était fort laid (1); si, pour charmer vos regards, il change de figure et se métamorphose en Antinoüs, il ne sera plus lui-même. Mais voici qui va de plus fort en plus fort, comme chez Nicolet. Pour rendre complet le bonheur de l'homme, « le Père et le Saint-Es-

(1) Voir la dissertation de Dom Calmet sur cette question importante.

prit daigneront aussi, *du moins quelquefois*, se montrer à leurs enfants bien-aimés sous une forme sensible (p. 306) ». Très-bien. Mais comme les dites personnes divines sont essentiellement immatérielles, la forme qu'elles revêtent n'est qu'un habit d'emprunt, un masque ; elles peuvent en changer à volonté, la déposer au vestiaire et en prendre d'autres. Vaudrait autant nous conduire tout d'un coup au magasin des décors, où nous pourrions en faire la revue; encore ne serait-ce pas très-réjouissant. Autre inconvénient : si le Père se déguise en Géronte et le Saint-Esprit en Mamamouchi, si l'un se met à notre droite et l'autre à notre gauche, n'est-il pas à craindre que nous ne percevions trop bien la distinction des personnes, que nous n'en venions à nier leur identité et que nous ne tombions dans l'hérésie du trithéisme? Et, d'ailleurs, y a-t-il un grand avantage, pour ces personnes, à s'affubler ainsi de costumes de fantaisie? On n'y gagne rien, puisque voir cette apparition n'est pas du tout la même chose que voir Dieu ; et que chaque Elu, ayant le privilége de voir Dieu face à face, c'est-à-dire sans voile, n'a nul besoin de le voir voilé et travesti, comme un simple mortel.

M. Gaume s'est fait un paradis pour lui-même, il a eu soin d'y placer le bonheur tel qu'il le conçoit et le désire. Il croit y avoir tout mis. Mais les goûts des hommes sont très-divers, et beaucoup trouveront qu'il a omis l'essentiel. Ainsi, un bon curé n'a pas de plus grand bonheur que de confesser des dévotes, et il y a des dévotes qui tiennent surtout à être bien confessées ; bien des individus ne conçoivent rien de plus beau que de pêcher à la ligne ou de jouer aux dominos; pour un artiste dramatique, ce qu'il faut surtout, c'est jouer ou chanter devant un public d'élite, être applaudi, recueillir des *bis* et des *vivat*, et éclipser les rivaux ; pour une coquette, le bonheur consiste à enchaîner à son char une foule d'adorateurs. Enfin, il y en a qui dédaignent les alouettes tombant toutes

rôties dans la bouche, qui veulent des obstables à vaincre, qui se délectent de la lutte, qui n'apprécient un bien que par la peine qu'ils se donnent à le conquérir. Pour tous ces gens-là, il y a un idéal supérieur au plaisir d'entendre Abraham ou de voir des anges bouffis. Comment concilier et satisfaire toutes ces prétentions si disparates? Rien de plus facile. Soumettez-vous humblement à notre sainte mère l'Eglise, apportez votre argent au clergé; et il se trouvera, soyez-en sûrs, des Gaume pour vous façonner un petit paradis aux souhaits de chacun. Quant au visa du bon Dieu, n'en soyez point en peine, on s'en chargera.

MIRON.

La lettre du Père Hyacinthe

Nos lecteurs ont sans doute entendu parler d'un célèbre prédicateur qui depuis quelques années prêchait l'Avent dans l'église de Notre-Dame à Paris. Il se nommait en religion le père Hyacinthe, et appartenait à l'Ordre des Carmes déchaussés, espèce de moines dont il est difficile de trouver la raison d'être. Les personnes attentives et réfléchies avaient pu remarquer dans ses sermons plus d'un trait annonçant que les sentiments humains étaient tout bouillonnants dans son âme, et que son esprit juste et droit n'acceptait pas les condamnations portées contre l'esprit du siècle, ni les déviations opérées dans la science par les Catholiques rigoureux. Elles en concluaient que le P. Hyacinthe pourrait bien, dans un temps plus ou moins rapproché, renouveler le grand exemple donné par François de la Mennais aux prêtres désabusés, par l'expérience et la réflexion, des vaines croyances imposées à leur jeunesse. Les Jésuites et leurs suppôts, non moins clairvoyants que les Libres-Penseurs, avaient été frappés des mêmes

symptômes et en avaient tiré les mêmes conclusions; seulement, au lieu d'attendre passivement l'évolution naturelle des instincts généreux qui se manifestaient dans les paroles de l'éloquent prédicateur, ils l'excitaient de toutes leurs forces, en en recueillant les moindres traits, en en dévoilant les tendances encore obscures et en s'en faisant un prétexte pour lui attirer mille avanies. Enfin, profitant de ce qu'il avait dit au Congrès de la paix tenu à Paris sur l'équivalence des religions, ils ont si bien manœuvré, qu'il a dû aller à Rome rendre compte de ses doctrines, après quoi il a reçu de son supérieur général l'injonction d'imposer des entraves à sa parole. Cette dernière vexation a mis un terme à sa patience : ne plus exprimer librement sa pensée du haut d'une tribune que son talent lui avait faite, c'était pour lui la mort, lorsqu'il se sentait plein d'une vie exubérante ; en conséquence, il a résolu, non pas de désobéir à un ordre qu'il n'était pas en son pouvoir d'enfreindre, mais de se soustraire à l'autorité qui était en situation de le lui donner. Cette détermination lui a fait adresser au supérieur général de son ordre la lettre suivante, qui pourra bien plus tard être considérée comme un des évènements principaux de notre époque :

« Mon très-révérend Père,

« Depuis cinq années que dure mon ministère à Notre-Dame de Paris, et malgré les attaques ouvertes et les délations cachées dont j'ai été l'objet, votre estime et votre confiance ne m'ont pas fait un seul instant défaut. J'en conserve de nombreux témoignages écrits de votre main, et qui s'adressent à mes prédications autant qu'à ma personne. Quoi qu'il arrive, j'en garderai un souvenir reconnaissant.

« Aujourd'hui, cependant, par un brusque changement dont je ne cherche pas la cause dans votre cœur, mais dans les menées d'un parti tout-puissant à Rome, vous accusez ce que vous encouragiez, vous blâmez ce que

vous approuviez, et vous exigez que je parle un langage ou que je garde un silence qui ne seraient plus l'entière et loyale expression de ma conscience.

« Je n'hésite pas un instant. Avec une parole faussée par un mot d'ordre ou mutilée par des réticences, je ne saurais remonter dans la chaire de Notre-Dame. J'en exprime mes regrets à l'intelligent et courageux archevêque qui me l'a ouverte et m'y a maintenu contre le mauvais vouloir des hommes dont je parlais tout à l'heure. J'en exprime mes regrets à l'imposant auditoire qui m'y environnait de son attention, de ses sympathies, j'allais presque dire de son amitié. Je ne serais digne ni de l'auditoire, ni de l'évêque, ni de ma conscience, ni de Dieu, si je pouvais consentir à jouer devant eux un pareil rôle.

« Je m'éloigne, en même temps, du couvent que j'habite, et qui, dans les circonstances nouvelles qui me sont faites, se change pour moi en une prison de l'âme. En agissant ainsi, je ne suis point infidèle à mes vœux : j'ai promis l'obéissance monastique, mais dans les limites de l'honnêteté de ma conscience, de la dignité de ma personne et de mon ministère. Je l'ai promise sous le bénéfice de cette loi supérieure de justice et de royale liberté, qui, selon l'apôtre saint Jacques, est la loi propre du Chrétien.

« C'est la pratique plus parfaite de cette liberté sainte que je suis venu demander au cloître, voici plus dix années, dans l'élan d'un enthousiasme pur de tout calcul humain, je n'ose pas ajouter « dégagé de toute illusion de jeunesse ». Si, en échange de mes sacrifices, on m'offre aujourd'hui des chaînes, je n'ai pas seulement le droit, j'ai le devoir de les rejeter.

« L'heure présente est solennelle. L'Eglise traverse l'une des crises les plus violentes, les plus obscures et les plus décisives de son existence ici-bas. Pour la première fois depuis trois cents ans, un concile œcuménique est, non seulement convoqué, mais déclaré *nécessaire* :

ce sont les expressions du saint Père. Ce n'est pas dans un pareil moment qu'un prédicateur de l'Evangile, fût-il le dernier de tous, peut consentir à se taire, comme ces *chiens muets* d'Israël, gardiens infidèles, à qui le prophète reproche de *ne pouvoir point aboyer: canes muti, non valentes latrare.*

« Les saints ne se sont jamais tus. Je ne suis pas l'un d'eux, mais toutefois je me sais de leur race — *Filii sanctorum sumus* —, et j'ai toujours ambitionné de mettre mes pas, mes larmes, et, s'il le fallait, mon sang dans les traces où ils ont laissé les leurs.

« J'élève donc, devant le saint Père et devant le Concile, ma protestation de Chrétien et de prêtre, contre ces doctrines et ces pratiques qui se nomment romaines, mais qui ne sont pas chrétiennes, et qui, dans leurs envahissements toujours plus audacieux et plus funestes, tendent à changer la constitution de l'Eglise, le fond comme la forme de son enseignement, et jusqu'à l'esprit de sa piété. Je proteste contre le divorce, impie autant qu'insensé, qu'on s'efforce d'accomplir entre l'Eglise, qui est notre mère selon l'éternité, et la société du dix-neuvième siècle, dont nous sommes les fils selon le temps, envers qui nous avons aussi des devoirs et des tendresses.

« Je proteste contre cette opposition, plus radicale et plus effrayante encore, avec la nature humaine, atteinte et révoltée par ces faux docteurs dans ses aspirations les plus indestructibles et les plus saintes. Je proteste pardessus tout contre la perversion sacrilége de l'Evangile du Fils de Dieu lui-même, dont l'esprit et la lettre sont également foulés aux pieds par le Pharisaïsme de la loi nouvelle.

« Ma conviction la plus profonde est que, si la France en particulier et les races latines en général sont livrées à l'anarchie sociale, morale et religieuse, la cause principale en est, non pas sans doute dans le Catholicisme

lui-même, mais dans la manière dont le Catholicisme est depuis longtemps compris et pratiqué.

« J'en appelle au Concile qui va se réunir pour chercher des remèdes à l'excès de nos maux et pour les appliquer avec autant de force que de douceur. Mais, si des craintes que je ne veux point partager, venaient à se réaliser, si l'auguste assemblée n'avait pas plus de liberté dans ses délibérations qu'elle n'en a déjà dans sa préparation; si, en un mot, elle était privée des caractères essentiels à un concile œcuménique, je crierais vers Dieu et vers les hommes pour en réclamer un autre, véritablement réuni dans le Saint-Esprit, non dans l'esprit des partis, représentant réellement l'Eglise universelle, non dans le silence des uns et l'oppression des autres. « *Je souffre cruellement à cause de la souf-* « *france de la fille de mon peuple; je pousse des cris de* « *douleur, et l'épouvante m'a saisi. N'est-il plus de baume* « *en Galaad, et n'y a-t-il plus là de médecin? Pourquoi* « *donc n'est-elle pas fermée la blessure de la fille de mon* « *peuple?* (Jérémie VIII). »

« Et enfin, j'en appelle à votre tribunal, ô Seigneur Jésus! — *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello.* — C'est en votre présence que j'écris ces lignes; c'est à vos pieds, après avoir beaucoup prié, beaucoup réfléchi, beaucoup souffert, beaucoup attendu, c'est à vos pieds que je la signe. J'en ai la confiance : si les hommes les condamnent sur la terre, vous les approuverez dans le Ciel. Cela me suffit pour vivre et pour mourir.

F. Hyacinthe,

supérieur des Carmes déchaussés de Paris, deuxième définiteur de l'Ordre dans la province d'Avignon.

Paris-Passy, le 20 Septembre 1869.

Pour bien apprécier cette lettre, il faut en considérer, non la teneur, mais la portée. Si l'on s'en tient à la lettre, elle signifie tout simplement que le P. Hyacinthe

veut renoncer à la vie monastique, mais qu'il ne songe aucunement à cesser d'être ni Catholique ni même prêtre; mais si l'on va jusqu'à l'esprit dont elle est pénétrée, elle donne assez clairement à entendre que son auteur n'appartient plus à l'Eglise, et que bientôt il en aura rejeté le langage et la livrée. Ses tendances actuelles paraissent être au Protestantisme : probablement elles lui sont venues des rapprochements qu'il a eus avec quelques ministres de cette religion, et qui ont été la cause des mesures prises contre lui par ses supérieurs. Mais nous sommes convaincus que l'on commettrait une grave erreur, si l'on se persuadait qu'il s'arrêtera sur ce sable mouvant, où l'habitude seule peut retenir les hommes capables de raisonner. Le Père Hyacinthe, après être revenu de la profonde stupeur que lui a causée le premier acte de son affranchissement, voudra se rendre compte de sa situation nouvelle; il s'appliquera à discuter les croyances qu'il devra repousser et celles qu'il devra retenir, et il n'est pas difficile de prévoir où le conduira cet examen fait avec une conscience scrupuleuse et une science parfaitement compétente. Le bon chrétien Veuillot qui, comme nous, pressentait depuis longtemps sa sortie de la terre de servitude, l'appelle aujourd'hui « *une mer sans eau* », pour empêcher le troupeau de regretter trop vivement son brillant prédicateur : en vérité, nous serions de son avis, si le P. Hyacinthe, obéissant au sentiment plutôt qu'à la logique, ne comprenait pas qu'au dix-neuvième siècle on ne renonce à la foi aveugle que pour la Libre-Pensée absolue. Mais il donnera au monde un exemple plus digne de l'opinion qu'il a fait concevoir de lui-même, et nous espérons bien le voir, dans un temps rapproché, à la tête de ceux qui se sont voués à la destruction radicale de toutes les religions.

Martin Bouchey.

Chronique

La liberté de conscience a Berne. — Le Grand Conseil du canton de Berne vient de refuser une demande en naturalisation qui était appuyée par le rapporteur du Gouvernement. Une petite commune rurale, située sur les bords agrestes du Doubs, avait accordé, le même jour, le droit de bourgeoisie à Mazzini et à un chimiste français, professeur à l'école cantonale de Porrentruy, dont le nom a retenti dans la presse jurassienne à l'occasion d'nn toast à la *Libre Pensée*. Le Grand Conseil use ordinairement d'une grande libéralité à l'endroit des naturalisations; mais il a été sans pitié pour la demande du chimiste français, malgré l'attention bienveillante que lui avait vouée avec raison le directeur de la justice.

(*Journal de Genève.*)

L'Eglise avant tout.— Le Conseil municipal d'Oberageri, dans le canton de Zoug (Suisse), a donné sa démission en masse, parce que le Conseil exécutif n'a pas sévi contre un habitant de la commune contre lequel une plainte avait été dressée pour avoir récolté du foin, un dimanche.

Exemple a suivre. — La cour d'assises de l'Oise vient de condamner deux frères des écoles chretiennes aux travaux forcés, l'un pour vingt ans, l'autre à perpétuité, tous deux convaincus de nombreux actes d'immoralité commis sur les enfants confiés à leur soins. A la suite de cet arrêt, le Conseil municipal de Beauvais, réuni en séance extraordinaire, a émis l'avis que la direction de l'école communale fût retirée aux frères et conférée à un instituteur laïque. *Enfin!*

Mandat d'extradition. — On lit ce qui suit dans le Recueil général des signalements de la Confédération suisse. — Schleier, ecclésiastique, en dernier lieu à Salzfeld, district de König-Schlafen (Bavière), âgé de 34 ans, taille 5 pieds, etc., accusé d'instigation au faux serment et *d'attentat aux mœurs*, en abusant de sa position d'instituteur, est à arrêter, en avisant le juge d'instruction de Menstadts-sur-Sale. Schleier passa à Berne environ fin Juin et séjourne peut-être encore en Suisse. Activer les recherches et aviser de son arrestation le Conseil fédéral, à la requête de la légation de Bavière. — Sarrasin, Abel, en religion frère Clémentin, de la congrégation de la Sainte-Famille, de Revel-Tourdon (Isère, France); en dernier lieu à Saint-Jeoire (Haute-Savoie), âgé de 39 ans, etc., accusé d'attentat à la pudeur, est à arrêter, en avisant le parquet impérial à Bonneville (Haute-Savoie).

On voit que les crimes causés par le célibat ecclésiastique se multiplient toujours davantage. Sans doute la justice ne fait que son devoir en poursuivant les individus coupables; mais ne ferait-elle pas beaucoup mieux encore en poursuivant devant la législature les institutions qui sont l'unique cause de leur culpabilité?

Notre Dame de Lourdes

A nos pressants appels, ouailles, ne restez sourdes.
Gens de tous les pays, Français, Persans ou Kourdes,
Voulez-vous du miracle? Allez, allez à Lourdes.
Puisez l'eau merveilleuse, emplissez-en vos gourdes.
— Ah! bah! mes révérends, vous nous bâillez des bourdes.
Tudieu! Qu'à digérer vos histoires sont lourdes!

Genève. — Imp. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 30e décade. — 8e ANNÉE, N° 30. — 12 Octobre 1869

LE

RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications à l'imprimerie de Mme veuve Œttinger et Cie, route de Carouge, n° 19, à Plainpalais, près Genève. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; en France, en Italie et en Belgique, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend 20 centimes, à Genève, chez les principaux libraires, et 25 centimes à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, n° 12, et Havard, rue Taranne, n° 27. On le trouve, au même prix, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Le livre des Juges

Ch. XXI. — *19e article*

En terminant, par ce dernier article, la critique du livre des Juges, nous devons rappeler à nos lecteurs le plan que nous nous étions proposé de suivre en la commençant. Sans parti pris d'aucune sorte et avec la ferme résolution de nous en tenir strictement au texte, nous avons analysé cette curieuse histoire au point de vue de l'exégèse biblique et du bon sens. Nous nous sommes appliqué à démontrer que le livre des Juges ne pouvait pas être considéré comme un livre sacré, inspiré par Dieu. D'abord il ne présente pas un tout homogène. Il

est évidemment composé d'au moins trois parties, qui diffèrent par le style et se contredisent parfois dans les faits. Il y a donc eu évidemment trois auteurs, et se contredisant comme ils le font, ceux-ci ne peuvent pas avoir été tous inspirés par le même souffle.

Très-souvent aussi, on s'en souvient encore, notre livre est en opposition avec les livres attribués à Moïse et ceux qui rapportent l'histoire de l'époque des Rois. Mais bien plus que de ces contradictions, nos lecteurs ont dû être frappés de l'immoralité ou de l'absurdité des faits énumérés dans cette histoire des Juges. A les prendre comme les actions d'hommes à peu près barbares, et se passant dans une société primitive, ils n'ont rien qui doive nous étonner. Les personnages de cette époque presque légendaire ne diffèrent pas sensiblement de ceux que nous rencontrons dans l'antiquité classique ou dans les contrées à demi sauvages de l'Asie et de l'Afrique. Mais, si on prétend nous faire voir dans le livre des Juges une histoire vraie et particulièrement morale et même sainte, nous repoussons cette prétention au nom du bon sens et du sens moral.

Tel est le double point de vue, à la fois scientifique et moral, auquel nous nous sommes placé pour entreprendre cette œuvre de critique sur le livre des Juges, et que nous adoptons pour la suite de notre analyse des écrivains sacrés. Afin que nos lecteurs se souviennent de notre procédé impartial, nous terminerons notre travail de cette année par la critique du dernier chapitre des Juges, qui précisément nous offrira comme un résumé de toutes les objections qui se présentent lorsqu'on examine les différentes parties des Ecritures.

Dans les ch. XIX et XX, on nous a raconté le forfait des Benjaminites et le châtiment cruel que le peuple d'Israël infligea à cette malheureuse tribu. On avait juré de faire disparaître Benjamin du milieu de la nation, en refusant de marier une fille d'Israël à un homme de la

tribu maudite. Dans le verset 2 du ch. XXI, « le peuple vint à Beth-El, et il y demeura jusqu'au soir devant Dieu; et il éleva la voix et il pleura de grandes pleurs. Et il dit: Pourquoi, Eternel, Dieu d'Israël, ceci est-il arrivé en Israël, que nous soyons privés aujourd'hui en Israël de toute une tribu ? » Remarquons, à propos de ces deux versets, que le peuple était à Beth-El jusqu'au soir; donc le camp où il passait la nuit devait être ailleurs. Mais où? Sans doute à Scilo, ainsi qu'il est dit expressément au verset 12 : « Et on trouva, parmi les habitants de Jabesh-Gilead, quatre cents jeunes filles vierges, qui n'avaient pas connu le contact d'un homme, et on les amena dans le camp, à Scilo, dans le pays de Canaan. » Donc Beth-El n'était pas à cette époque, comme l'indiquerait l'étymologie, la maison de Dieu. Cependant, au verset 18 du ch. XX, il est dit : « Et ils se levèrent et consultèrent Dieu à Beth-El. » D'autre part, si notre Beth-El était la maison de Dieu, pourquoi (v. 4) le peuple y construisit-il un autel, alors qu'il y en avait déjà un à Scilo? Mais pourquoi ne pas se contenter de l'autel déjà construit à Beth-El aussi (XX, 26) et en construire un nouveau (XXI, 4)? A ces questions que pose un critique d'ailleurs très-respectueux (Bertheau), on répond qu'il n'y a pas de réponse à faire. Du reste, on s'explique encore plus difficilement le verset 19 de notre chapitre, qui contient une description géographique très-détaillée de Scilo : « qui est au nord de Beth-El, à l'est de la route qui va de Beth-El à Sichem, et au midi de Schona. » Cette topographie, qui, par parenthèse, est très-précise, est une preuve qu'à l'époque où notre auteur la fit, Scilo avait beaucoup perdu de son importance et de sa réputation, et qu'il était devenu nécessaire de fixer sa position géographique. Il faut donc que ce dernier chapitre, ainsi que les quatre précédents, auxquels il se rattache par plus d'un lien, ait été rédtgé très-tard et à une époque relativement très-récente.

Nous le savions déjà, mais il était bon de le rappeler.

Mais nous ne saurions même affirmer que ce seul ch. XXI soit tout entier du même auteur, et force nous est, au contraire, de conclure du texte qu'il y a là deux versions différentes du même fait, amalgamées sans discernement et sans critique. En effet, jusqu'au verset 15, l'écrivain sacré nous raconte que le peuple d'Israël, se repentant d'avoir mis Benjamin en interdit, lui procure des femmes pour se perpétuer, au moyen d'une guerre. A partir du verset 15 survient une autre tradition qui fait ressembler l'histoire de Benjamin et de ses voisins à celle de l'enlèvement des Sabines. Cette contradiction manifeste, aucun critique n'a pu l'expliquer, et elle nous autorise certainement à conclure que nous avons affaire, dans le ch. XXI, sinon à deux auteurs, du moins à deux traditions très-différentes du même fait, et, par conséquent, à l'absence de toute inspiration divine et même de toute méthode historique.

On le voit, le ch. XXI offre un bel échantillon de ce qui se trouve de contradictions et d'impossibilités, d'incohérences et d'erreurs dans les récits bibliques. Il n'est pas moins curieux sous le rapport moral. Voici donc que le peuple se repent d'avoir massacré toute une tribu, sauf 600 fugitifs, pour le meurtre d'une seule femme. Comment perpétuer cette tribu, en d'autres termes comment lui procurer des femmes, puisqu'on a juré de ne pas lui en donner parmi les filles d'Israël ? L'expédient fut bientôt trouvé : on avait massacré une tribu pour une femme ; on massacra toute une ville (v. 10) pour en tirer 400 vierges qu'on donna aux fugitifs de Benjamin, qui se plaignirent encore, étant 600, de ne pas avoir leur compte. « Et l'assemblée y (Jabesch-Gilead) envoya 12,000 hommes d'élite, et on leur ordonna ce qui suit : Allez et tuez les habitants de Jabesh-Gilead au fil de l'épée avec les femmes et les enfants. » Douze mille héros pour cette œuvre de bourreau, c'est beaucoup. Mais il

paraît que c'était le chiffre habituel des exécutions ordonnées en Israël. C'est ainsi qu'à propos de femmes aussi, Moïse (Num. 31, 1) envoya 12,000 hommes contre Madian.

A ce récit atroce, nous préférons de beaucoup la seconde version de la reconstitution de la tribu de Benjamin par le mariage. C'est une seconde édition, ou, si l'on veut, une première de l'histoire de l'enlèvement des Sabines. Mais chez l'écrivain juif, qui était sans doute un prêtre, il y entre un élément de ruse qui ne figure pas chez Tite-Live. On se rappelle que le peuple avait juré devant l'Eternel que personne ne donnerait sa fille à un homme de Benjamin. C'est même pour ne pas être parjure que le peuple se fait assassin et fait égorger les habitants de Jabesh-Gilead, qui, eux, cependant, n'avaient pas juré, et qu'on punit pour n'être pas venus prêter serment. Maintenant on organise un rapt; mais pour se mettre d'accord avec la conscience, voici le subterfuge, digne des jésuites : « Et lorsque leurs pères ou leurs frères (des jeunes filles enlevées) viendront se plaindre à nous, nous leur dirons..: Vous ne les leur avez pas données (v. 22) ». En bon français: « Nous avons bien juré tous de ne pas leur *donner* nos filles; mais nous n'avons pas juré de ne pas les laisser enlever ». Et voilà comment on peut, à la fois, tenir son serment et le violer, A. M. D. G. Et voilà aussi comment le livre des Juges se termine par une histoire racontée de deux façons différentes, nous laissant le choix entre la cruauté et la supercherie.

EUDOXIUS.

Bibliographie.

L'ANNÉE PHILOSOPHIQUE, Etudes critiques sur le mouvement des idées générales dans les divers ordres de connaissances, par F. PILLON. 2ᵉ année, 1 vol. in-18. Paris, 1869. Germer Baillière, éditeur.

L'annuaire dont M. Pillon vient de publier le second volume, est un des recueils les plus utiles et les mieux faits qu'on puisse consulter. Dans la partie consacrée à la bibliographie, l'auteur rend compte des ouvrages consacrés à la philosophie et à toutes les sciences qui s'y rattachent; il les analyse avec soin, résume clairement les systèmes des divers écrivains, et les critique avec autant de justesse que d'indépendance. Le lecteur peut ainsi se faire une idée exacte des principaux travaux qui méritent l'attention, et des progrès accomplis dans chaque branche des connaissances.

Cet examen est précédé de deux mémoires fort importants, l'un de M. Renouvier sur *L'infini, la substance et la liberté;* l'autre de M. Pillon sur *La science des religions.*

M. Renouvier discute à fond les questions les plus ardues de la philosophie, indiquées par son titre; il les considère comme indissolublement liées. Cependant, il ne nous semble pas démontré que de la question de l'infini dépende celle du libre-arbitre; cette dernière peut être traitée et résolue en faisant abstraction des divers systèmes sur l'infini, et d'après la seule étude psychologique de l'homme. Le point sur lequel insiste le plus l'auteur, c'est l'impossibilité et même l'absurdité du nombre infini. Des philosophes et des théologiens ont tout récemment disserté avec étendue sur cette question qu'ils rattachent à celle de l'existence de Dieu. Selon M. Renouvier, d'accord en cela avec les orthodoxes, l'infini actuellement réalisé est impossible; on en tire la conséquence que l'univers n'est ni infini ni éternel; on ne peut admettre ni un nombre infini d'étoiles ni une durée

infinie du monde; le monde a donc eu un commencement, d'où l'école chrétienne conclut la création, conséquence qui n'est pas admise par M. Renouvier.

Cet auteur rend compte de tout ce qui a été écrit à ce sujet, reproduit et apprécie les arguments présentés de part et d'autre. Quand on voit, par exemple, le débat entre Leibnitz et Bernouilli, quand on assiste à cette joûte entre ces deux puissants génies, on peut se demander avec effroi s'il n'y a pas là un de ces problèmes destinés a rester à jamais insolubles. Si la croyance à l'existence de Dieu dépend d'une solution qu'ont en vain poursuivie les plus profonds métaphysiciens, les plus habiles mathématiciens, il faudrait en conclure que l'humanité court grand risque de ne jamais posséder la certitude sur ce point réputé essentiel.

Essayons cependant de simplifier la question. Un nombre est l'expression du rapport d'une quantité quelconque à une quantité de même ordre, prise pour unité. Une quantité sera dite infinie, quand un nombre quelconque, si grand qu'il soit, est suffisant pour l'exprimer. Un nombre ne peut donc être infini. Mais il ne s'ensuit nullement que l'infini n'existe pas, dans quelque ordre que ce soit, et particulièrement dans l'espace et dans le temps. L'espace est infini. A celui qui le nierait, il suffirait de rappeler la réponse bien connue: Transportez-vous par la pensée à la limite supposée de l'espace, et vous pourrez encore allonger les bras plus loin; si un obstacle matériel vous en empêche, vous n'en pourrez pas moins concevoir l'espace prolongé au-delà de la prétendue limite. Si l'on demande combien l'espace infini contient de mètres cubes, la réponse sera l'infini, c'est-à-dire une multitude infinie, non exprimable en chiffres, dépassant tout nombre concevable. Si, au lieu du mètre cube, nous prenons pour diviseur l'espace nécessaire pour qu'un astre y décrive son orbite, la réponse sera encore l'infini. Donc on peut concevoir que toutes ces

parties d'espace soient peuplées; et l'hypothèse d'une multitude infinie d'astres n'a rien d'inadmissible. Mais, dit M. Renouvier, « le concept d'un nombre plus grand que tout autre nombre est contradictoire, parce que tout nombre est plus petit que ce même nombre augmenté d'une unité, par exemple (p. 127). ». Pour que cette multitude d'astres soit infinie, il n'est pas nécessaire qu'elle ne puisse être conçue comme susceptible d'augmentation; car cette multitude actuelle peut s'accroître, par exemple par la scission d'un astre, ainsi qu'il est arrivé pour la comète de Biala, ou par la résolution d'une nébuleuse en soleil, planètes et satellites. Il suffit, pour que la multitude soit infinie, qu'elle n'ait pas de limites et qu'elle soit supérieure à tout nombre fini, quel qu'il soit.

Considérons le temps. On peut regarder comme un axiôme évident, que quelque être a existé de toute éternité: car de rien il ne peut sortir quelque chose; un être existant suppose nécessairement un être antérieur; il n'y a pas eu de commencement à l'être. Ce qui a existé de toute éternité, que ce soit Dieu ou le monde, a donc une durée infinie. L'école chétienne objecte en vain que, avant la création, le temps n'existait pas, vu que le temps n'a de réalité que par la succession des mouvements. Dans l'hypothèse de la création, il n'y avait pas, avant la création, de moyen de mesurer le temps, analogue à ceux que nous connaissons; mais il n'en est pas moins vrai que Dieu aurait précédé le monde, et que l'antiquité de Dieu comporte une durée infinie; car autrement Dieu aurait eu un commencement, ce qui est absurde.

Donc, en dépit de toutes les arguties, on est obligé d'admettre l'infini actuel, réalisé, et dans l'espace et dans le temps; et l'on ne peut éviter d'opter entre le système de la création et celui d'après lequel le monde n'a pas eu de commencement. Le premier ne peut ré-

sister à un examen sérieux; on est donc logiquement conduit au second système, sans avoir besoin de recourir aux considérations mathématiques.

M. Pillon, dans une première étude, raconte la formation d'*une nouvelle religion en Asie*. C'est un sujet fort intéressant et nouveau pour la plupart des lecteurs. Bien peu de personnes savent que de nos jours une religion vient d'éclore: c'est le *Babisme*, né en Perse, vers 1843. Heureusement, nous possédons, sur cet événement, des renseignements exacts. Il n'y a ici ni mystère, ni merveilleux, rien de ces prodiges dont sont environnés les berceaux des religions antiques. C'est tout simplement un jeune docteur persan, élevé dans l'Islamisme, nommé Mirza-Aly-Mohammed, qui, après avoir profondément médité, découvre une nouvelle doctrine religieuse, l'a prêche avec ardeur, fait en peu de temps de nombreux prosélytes; la nouvelle secte se répand sans miracles, ne doit ses progrès qu'au zèle et à l'éloquence de ses apôtres. Le fondateur souffre le martyre, son Eglise est cruellement persécutée; mais, malgré tous les obstacles, elle compte de nombreux et fervents adhérents, qui s'affermissent dans leur foi et espèrent conquérir le monde. Sa Bible est un livre composé en 1848 par le Bâb (c'est le titre que prend son Christ), intitulée *Biyan* (l'exposition). L'auteur n'a allégué ni une origine céleste, ni une inspiration divine; il a donné le livre comme son œuvre propre; et ses sectateurs l'acceptent comme le chef-d'œuvre de la plus haute sagesse, comme l'exposé des plus sublimes vérités. Il enseigne que « au jugement dernier, toutes les créatures se réuniront à Dieu, se réabsorberont dans l'unité dont elles viennent, et toutes choses seront anéanties, moins la nature divine...... Chaque membre du groupe prophétique possède une double nature; une nature humaine et mortelle, une nature immortelle et divine. L'homme meurt en lui, mais le souffle divin qui l'anime passe

dans une autre nature, de manière qu'il n'y a jamais de vide dans l'unité, ni d'interruption dans l'action qu'elle exerce..... »

« Que faut-il attendre, dit M. Pillon, pour le progrès de la civilisation en Asie, de pontifes qui se considèrent, non comme les ministres, mais comme les attributs incarnés de Dieu ; d'une Eglise qui, par une application curieuse de la métempsychose, doit former, à travers les siècles, un organisme composé d'éléments toujours identiques ? L'esprit de cette Eglise ne peut être évidemment que celui des vieilles théocraties. Sous ce rapport, le Babisme est loin de mériter les sympathies européennes ». Le rôle considérable assigné aux talismans ne peut manquer de donner naissance à une foule de superstitions et de favoriser les extravagances de la magie.

Sous d'autres rapports, le Babisme a une supériorité incontestable sur les religions qu'il tend à supplanter. Le caractère général de sa morale est l'importance attachée au développement des affections douces, bienveillantes, de l'hospitalité, de la sociabilité et même de la politesse. Il interdit la mendicité. « Rien dans cette doctrine ne rappelle les idées chrétiennes de pénitence et de mortification, de renoncement aux biens et à la gloire de ce monde, d'abstinence, d'amour de la pauvreté et de la souffrance, du mépris de la chair. Le Babisme n'a rien d'ascétique ; il tient le travail, le commerce et le bien-être en haute estime ; il n'a pas les rêves tristes et sombres ; il ne connaît pas la mélancolie de l'âme désenchantée, soupirant après la patrie céleste ; la vie terrestre ne lui apparaît pas comme une vallée de larmes ; le luxe, le plaisir et la joie comme un démon tentateur ; il n'a que sympathie pour la nature et pour l'art (p. 209) ». Il recommande les soins de propreté et se montre en cela soucieux des besoins de l'hygiène ainsi que de la dignité humaine ; cependant il proscrit les impuretés légales, qui, chez les Juifs et les Musulmans, ont donné lieu à des

superstitions puériles. Il ennoblit la femme: c'est une femme qui figure en tête de ses plus éloquents apôtres, de ses plus glorieux martys; une femme siége au faîte de la hiérarchie sacerdotale. Il ordonne à la femme de quitter le voile imposé par la jalousie musulmane. La femme cesse d'être un instrument de volupté, un moyen passif de propagation; elle conquiert un rang social; comme épouse et comme mère, elle a dans la famille une importance égale à celle de l'homme. La hideuse polygamie est condamnée: plus de harems ni de claustration. Le Babisme est plein de sollicitude pour les enfants, ordonne d'avoir pour eux les plus tendres égards, de s'abstenir de les frapper.

Malgré ses défauts il contient des germes féconds, et on peut le croire capable de régénérer l'Orient, de le tirer de sa somnolence, de le conduire vers de plus hautes destinées.

(*La fin au prochain numéro.*)

MIRON.

Bulletin du Rationalisme en Italie (N° 2)

Des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont fait négliger pendant longtemps l'accomplissement de la promesse que j'ai faite aux lecteurs du *Rationaliste*, de les entretenir régulièrement des progrès de notre cause en Italie. Je m'engage à être plus exact dorénavant.

Pour cette fois, il faut que je commence mon *bulletin* d'une façon fort peu égayante. Pendant les derniers mois, la mort a fait de grands vides dans les rangs des Libres-Penseurs italiens.

Nous citerons d'abord Charles Cattaneo, économiste et philologue distingué, dont la mort a été un deuil pour la nation entière. On se rappelle, et l'on connaît même

à l'étranger, la part qu'il a prise dans la révolution italienne de 1848; il fut le chef de la glorieuse insurrection de Milan. Après la rentrée des Autrichiens, il s'était retiré dans le village de Castagnola, près de Lugano (canton du Tessin), où, en 1859, le suffrage de ses concitoyens vint l'appeler au Parlement. Mais le vieux républicain ne voulut pas siéger dans la Chambre d'une monarchie; c'est dans sa retraite que la mort est venue le frapper. Jusqu'au dernier moment il a gardé sa lucidité d'esprit. Les prêtres, qui sont toujours aux aguets pour s'emparer des célébrités, avaient fait courir le bruit qu'il avait renié ce qu'ils appellent *ses erreurs*. Au milieu de la douleur que sa mort nous cause, c'est pour nous une consolation que de pouvoir assurer à nos amis que la mort de Cattaneo a été digne de sa vie. Il n'a pas même eu besoin de déployer de l'énergie; car il s'est éteint dans les bras de sa noble compagne, qui partageait ses convictions.

Une autre perte, qui a excité des regrets non moins unanimes, a été celle de Julie Modéna. Mme Modéna était la femme du grand tragédien Gustave Modéna, dont le nom est inscrit à côté de celui de Talma. Comme son époux, qui l'avait précédée de trois ans dans le tombeau, elle a voulu mourir sans le secours d'aucune religion. Son enterrement a eu lieu à Turin; et c'est un vétéran de la démocratie et du Rationalisme, M. Mauro Macchi, qui a prononcé son éloge funèbre. On évalue à plus de trois mille le nombre des personnes qui étaient accourues pour rendre les derniers honneurs à cette femme de bien.

Dernièrement, c'était le tour du célèbre graveur Calamatta, décédé à Milan, où il vivait depuis de longues années: le grand artiste est mort en libre-penseur, comme il avait vécu.

Nous venons de perdre aussi une autre femme d'élite, Mme Laure Mancini, femme du député de ce nom. Mme

Mancini était une poétesse de grand mérite, et, qui plus est, un noble cœur qui battait pour les grandes idées. Elle est morte à Florence et a été enterrée au *Monte S. Miniato*. « Avant que la dépouille mortelle fût descendue « dans sa dernière demeure, le député Crispi prononça « quelques paroles d'une voix émue. Il dit que la défunte « avait par ses vertus honoré sa patrie et la génération « actuelle; et il ajouta que leur vie de Laure Mancini de« vait être un modèle pour les filles, pour les épouses « et pour les mères italiennes. » (*La Riforma.*)

Voilà donc ces Libres-Penseurs qu'on s'évertue à calomnier chaque jour. Après avoir bien rempli leur vie par les affections domestiques et par les grandes aspirations humanitaires, après avoir dépensé leurs forces pour l'alimentation morale et intellectuelle de leurs semblables, ils meurent avec le calme que donne la conscience du devoir accompli, et leur dernier soupir est encore une affirmation de leur *foi*. Ils voient s'approcher la mort avec la sérénité de Socrate, leur ancêtre. N'est-ce pas réfuter dignement les mensonges honteux des dévots, qui nous peignent Voltaire et les Voltairiens passés et futurs se tordant, l'écume à la bouche, sur leur lit de mort et invoquant à grands cris..... un confesseur? Il nous semble que de pareilles morts devraient inspirer quelque respect aux adversaires eux-mêmes; mais y a-t-il quelque chose de *sacré*, excepté la superstition, pour des sectaires fanatisés?

Aussi nous ne nous étonnons point de ce que, tout récemment, à Palerme, à l'enterrement de M. Joseph Capasso, les prêtres aient eu l'ignoble courage de payer des gamins pour insulter les Libres-Penseurs qui formaient le convoi. Heureusement, les amis du défunt étaient trop nombreux et leur attitude trop peu faite pour encourager des excès: le clergé a dû par conséquent en prendre son parti et renoncer à l'espoir de savourer une seconde édition des *faits de Barletta*. Sa rage se

comprend, au reste ; c'était la première fois qu'un enterrement civil avait lieu à Palerme avec autant d'éclat. Sur le char mortuaire on lisait en grandes lettres : « *Enterrement civil;* » et la Société rationaliste suivait le convoi, ayant à sa tête son président, M. le chevalier Galletti, directeur de *l'Evemero*. C'était plus qu'il n'en aurait fallu pour provoquer une Saint-Barthélemy dans une ville où, à chaque coin de rue, vous rencontrez une image *ex-voto* et une demi-douzaine de moines. Le fait qu'on n'ait pas osé troubler cette *profanation* témoigne d'un grand progrès accompli dans les mœurs de la populace elle-même.

Si le clergé a subi un échec éclatant dans une ville ou il pouvait se flatter d'être le maître, il nous faut avouer qu'il vient de remporter une *victoire* dans une autre ville italienne, à Pavie. Mais quelle misérable victoire ! Peut-il à juste titre être fier d'avoir pu faire entendre sa voix nasillarde aux obsèques de M. Antoine De Filippi ? M. l'avocat De Filippi, fondateur de la *Société des Libres-Penseurs* de Pavie, avait résisté énergiquement aux obsessions de ses parents confits en dévotion, et n'avait jamais voulu recevoir un prêtre. Mais *l'homme noir*, qui n'avait pu faire fléchir son âme, s'est emparé de son cadavre, pour empêcher *un mauvais exemple*. Les *oints du Seigneur* tiennent surtout à nous faire croire que nous ne saurions quitter ce monde sans qu'ils nous aident un peu.. Les Rationalistes de Pavie ont eu beau protester : il a fallu que leur chef, mort dans *l'impénitence*, fut enseveli comme un bon Catholique. A ce sujet, M. Démora s'écrie dans le *Libero Pensatore* : — « Prenez toutes vos « précautions pour qu'en pareille circonstance votre ago- « nie soit tranquille et que vos funérailles ne soient pas « déshonorées par des *arlequinades* auxquelles vous n'a- « vez pas cru ».

Les exemples de cette prévoyance ne font pas défaut. En voici un récent. M. Attilio Sciena, un jeune avocat

qui vient de mourir à Mantoue, s'est montré mieux avisé. Voici le billet qu'il écrivait un peu avant de mourir: « *C'est la* VÉRITÉ *qui fait l'homme libre.* J'exhorte « chaleureusement la personne qui se chargera de mon « enterrement d'y faire régnerl a plus grande simplicité, « en *excluant absolument* tout accompagnement de *mu-* « *siciens, de valets et de prêtres* ». La volonté du défunt a été cette fois religieusement respectée. M. Sciena n'avait pas vingt-six ans : il a succombé à une maladie des poumons, qu'il avait contractée en 1866 dans la campagne du Tyrol, à laquelle il avait pris part comme volontaire. Son drap mortuaire a été sa chemise rouge de garibaldien.

A propos de toutes ces pertes, et de beaucoup d'autres que nous devons renoncer à rappeler, Mme *d'Inc* écrivait il n'y a pas longtemps ces belles paroles:

« La mort s'efforce d'éclaircir nos rangs ; c'est aux sur- « vivants à accourir plus nombreux, pour empêcher que « cela n'arrive. Les vétérans tombent ; c'est aux jeunes « gens à faire en sorte que nos ennemis ne puissent s'en « réjouir..... Oui, il est triste d'assister à tant de départs « sans retour, de voir tant de places qui restent vides. « Aimons-les, nos morts ; rendons-leur *un culte*, le culte « des souvenirs et de la douleur..... Il nous ont laissé « un immense héritage d'amour ; mais ils nous ont aussi « légué *des devoirs à remplir.* »

PIETRO PREDA.

(*La fin au prochain numéro.*)

Chronique

UNE VAILLANTE FEUILLE. — Depuis le 24 Avril, il se publie à Lyon un excellent recueil hebdomadaire, intitulé « L'EXCOMMUNIÉ, *organes des Libres-Penseurs Lyonnais* ». L'EXCOMMUNIÉ a remplacé très-avantageusement le REFUSÉ, que nos sociétaires lisaient avec tant de plai-

sir et qui a succombé sous le poids de condamnations réitérées. Se conformant au goût qui domine en France, il emploie plutôt le ton plaisant et léger que des formes abstraites et austères; mais les coups qu'il porte, n'en sont pas moins efficaces pour la destruction du monstre dont il importe de délivrer le genre humain. On ne se lasse pas d'admirer la verve qu'il déploie dans ses articles et l'habileté avec laquelle il sait varier sans cesse des sujets trop enclins à l'uniformité. Les Libres-Penseurs qu'il forme, ne savent peut-être pas toujours bien positivement pourquoi ils le sont; mais ils ont au moins la disposition générale qui les prépare à un rationalisme solide, et quelques études suffiront ensuite pour changer leur opinion en une conviction inébranlable. Nous reconnaissons donc l'Excommunié comme un auxiliaire des plus méritants; nous sommes convaincus qu'il peut rendre à notre cause les services les plus signalés, et, à ce titre nous le recommandons chaleureusement à tous les amis de l'affranchissement religieux. Le prix de l'abonnement est de 8 francs par an: les bureaux sont à Lyon, rue des Quatre Chapeaux, n° 7.

Le pour et le contre. — Lorsque M. Fontanès est venu faire à Genève une conférence en faveur du Christianisme libéral, tandis que la majorité des pasteurs lui refusait la permission de se faire entendre dans une église consacrée à leur culte, une minorité imposante protestait contre ce refus inconciliable avec les principes du Protestantisme. Dans cette circonstance nous nous sommes fait un devoir de louer le courage avec lequel ceux-ci avaient tenu tête à leurs confrères illogiquement orthodoxes. Maintenant nous apprenons que ces mêmes pasteurs refusent une chaire à M. le pasteur Paul : est-ce que ces messieurs ont deux poids et deux mesures, et le besoin de faire de l'autorité les empêchera-t-il toujours d'être d'accord avec eux-mêmes?

Genève, — Imp. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 31e décade. — 8e ANNÉE, N° 31. — 22 Octobre 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications aux bureaux du Rationaliste, à Genève, rue des Chanoines, n° 8. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; à l'étranger, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend, à Genève, chez les principaux libraires, et à à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, n° 12, et Havard, rue Taranne, n° 27. On le trouve de même, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Méditations africaines

Un Espagnol, établi en Algérie, paraît s'y être livré à des méditations profondes sur les croyances qu'il avait apportées de son pays. Mais il ne s'est pas contenté de s'en remplir l'esprit; il a cru devoir les exposer dans un livre rédigé dans sa langue maternelle, afin d'aider ses compatriotes à briser les chaînes morales dont ils sont accablés depuis si longtemps. Nous pouvons en communiquer à nos lecteurs les deux premiers chapitres, qu'il a bien voulu faire traduire pour le *Rationaliste*, dans l'espérance que nous pourrions lui procurer les moyens de publier son ouvrage. Si donc, parmi ceux qui en

prendront connaissance, il s'en trouve qui soient en état de lui rendre ce service, nous les prions de se faire connaître à nous, et nous nous empresserons de les mettre en relation avec lui. Voici les deux échantillons sur lesquels ils pourront former leur jugement. Naturellement nous laissons à l'auteur toute la responsabilité des idées qu'il y exprime.

Chapitre Ier. — DIEU

Tous les systèmes religieux sont généralement d'accord pour donner de cet Etre suprême la même définition : il n'a ni commencement ni fin ; sa bonté, sa science et sa puissance sont infinies ; il a tout créé et il gouverne tout ; il remplit et occupe toute la création, et par conséquent se trouve en tous lieux.

La sûreté et l'aplomb avec lesquels les prêtres définissent tous ces attributs de l'Etre suprême, inclinent l'esprit de celui qui les entend, à croire de bonne foi que ces hommes privilégiés sont en relations intimes et amicales avec Dieu, et que lui-même leur dicte des notions aussi sublimes et aussi intéressantes.

Les enfants, particulièrement, sont les premières victimes de ces misérables imposteurs, qui impriment dans leur jeune cœur des erreurs aussi absurdes que disparates, mais qui, répétées journellement et par les parents et par les maîtres, s'enracinent chez eux au point que, lorsque la raison commence à se faire jour et veut approfondir les arcanes de ces grands mystères, elle est obligée de soutenir une lutte terrible, dans laquelle la victoire ne lui reste pas toujours, ou, pour mieux dire, dans laquelle la raison n'accorde pas toujours le triomphe à la vérité ; car la raison est comme un juge pesant et mesurant consciencieusement les arguments qui veulent prouver l'existence et les attributs de Dieu, et ceux allégués dans le sens contraire. La raison incline naturellement vers ce qui est le plus simple, le plus logique et

même le plus probable; mais, à l'instant même où elle va se décider dans une question qu'elle juge d'une gravité immense et du plus haut intérêt, se présente à l'imagination un raisonnement inventé par la paresse et soutenu par la lâcheté, compagnes inséparables comme des sœurs jumelles, filles de l'ignorance et du fanatisme.

Voici le grand argument: « Dès que mes yeux s'ouvrirent à la lumière, mes parents m'ont élevé dans cette croyance; ni eux ni mes maîtres n'ont pu avoir intérêt à m'inculquer des erreurs ou des faussetés; ces croyances m'ont été données comme des vérités desquelles il ne m'est pas permis de douter; je ne perds rien en y vivant et en y assujétissant ma conduite, qu'elles soient certaines ou non: dès lors à quoi bon m'échauffer la tête pour vérifier si ce que l'on m'a appris est une vérité ou un mensonge, puisque je n'y crains aucun préjudice, et qu'au contraire il y en aurait un terrible et funeste, si par une imprudente curiosité je m'écartais du sentier de la vérité?

Une imagination paresseuse, croyant qu'une pareille manière de raisonner possède une invincible force, cherche à tranquilliser son esprit en obligeant sa raison à chasser un doute qu'il lui est impossible d'élucider.

Si la croyance qui consiste à admettre aveuglément l'existence et les attributs de Dieu, était réduite à un catalogue de préceptes que les hommes pussent apprendre et pratiquer comme ils l'entendraient et de la manière qui leur conviendrait, nous admettrions que l'argument est raisonnable et même juste; mais précisément c'est là ce que ne veulent pas les systèmes religieux, ou, pour mieux dire, les prêtres.

L'homme qui est né dans un dogme quelconque, doit apprendre et pratiquer les préceptes de la religion; il doit respecter ses prêtres et leur obéir; il doit les considérer comme des personnages sacrés incapables d'er-

reurs et encore moins de coutumes dépravées ou dérangées; eux seuls doivent guider sa conscience; il doit croire, sans hésiter et sans se permettre ni observations ni doutes, tous les absurdes contes de miracles, apparitions, visions et avis célestes, lors même que le mensonge serait flagrant; il doit pratiquer le jeûne et la mortification que lui ordonne un gueux dont les chairs vermeilles, la fraîcheur et les belles couleurs démontrent qu'il fait tout le contraire; il doit fermer les yeux ou en faire semblant, lorsque, dans leurs écrits et leurs discours, on voit les efforts désespérés qu'ils font pour prouver à leurs fidèles dévots que Dieu tient la pauvreté dans la plus grande estime, en même temps qu'on les voit nager dans l'abondance, le bien-être, le luxe et les richesses, et employer des ruses infinies pour en acquérir toujours davantage, sans s'arrêter aux moyens, quelque réprouvés et iniques qu'ils soient.

Quiconque manque aux préceptes, quiconque se permet des doutes ou des observations même justes et prudentes, encourt dès lors les censures et les malédictions de ces monstres d'imposture et d'iniquité, qui ne permettent et ne tolèrent aucune espèce de controverse, ni sur leur doctrine ou leur mission divine, ni sur leur conduite, qui est généralement contraire aux préceptes du dogme.

Il y a plus encore : chaque système religieux a adopté des pratiques particulières de dévotion, auxquelles il est tellement nécessaire de se soumettre, quelque superstitieuses qu'elles soient, qu'y manquer ou montrer de la tiédeur est un crime que Dieu punit avec une incroyable sévérité; mais ils ajoutent qu'eux, prêtres, comme ses ministres et médiateurs des faiblesses humaines, ont en mains les moyens, non seulement d'apaiser la colère divine, mais encore d'obtenir le pardon, l'indulgence et même la miséricorde et la bienveillance de l'Etre suprême.

De manière qu'en y réfléchissant bien, on reconnaît que l'homme est moralement l'esclave volontaire du prêtre, et que celui-ci, comme juge de la conscience, le domine et le conduit avec une hypocrite adresse dans la voie qu'il lui convient de lui faire suivre.

(La suite au prochain numéro.)

Bibliographie. *(Suite et fin.)*

L'étude de M. Pillon sur les religions de l'Inde est le morceau capital de ce volume; c'est tout à la fois une histoire et un traité. L'auteur, mettant à profit les magnifiques résultats de l'érudition moderne, y expose méthodiquement la marche de l'esprit religieux depuis son exclosion chez la race antique des Arhyas, ses développements et ses transformations. Il nous fait assister à la formation de la religion Védique, qui, semblable à celle de tous les peuples primitifs, consiste en un culte rendu aux forces de la nature, à la lumière, aux vents, au soleil; des hymnes admirables contiennent l'expression naïve et poétique de ces élans d'amour. Il y a là un polythéisme confus; les divinités, mal définies, ne sont pas encore hiérarchisées; elles forment une espèce de république. Chaque adorateur choisit à son gré, parmi elles, celle dont il espère des effets secourables; la prière et le sacrifice sont regardés comme des moyens d'obtenir leurs faveurs, et même une sorte de théurgie cérémonielle se flatte de leur imposer un mode d'action déterminé et de les faire plier aux volontés humaines. Les *Richis* ne sont d'abord que des chefs de famille qui se transmettent le dépôt des formules sacrées et le privilége d'accomplir les rites solennels. C'est le premier noyau d'une corporation théocratique.

Un des rameaux de la famille arhyane se détache et fait la conquête de l'Hindoustan. La religion alors se modifie sensiblement. En même temps que l'Etat prend

la forme monarchique, une constitution semblable s'introduit dans le ciel. Les dieux nombreux et flottants se rassemblent sous trois dieux souverains : Varouna dans le ciel, Indra dans l'air et Agni sur la terre; puis derrière eux apparaît la *grande âme*, qui opère par eux, anime toute chose, et qui est le Soleil; l'astre visible s'efface lui-même et fait place à l'Être par excellence. La métaphysique intervient et construit un édifice théologique des plus compliqués. L'Etre en soi, Brahma, monte au sommet du Panthéon; puis il se scinde en revêtant trois formes, trois aspects différents de la divinité une et suprême, et devient Brahma le créateur, Civa le destructeur, et Vichnou le réparateur; on a la Trinité (Trimourti). Les institutions religieuses et politiques reçoivent des modifications non moins considérables. Le système des castes, inconnu des Arhyas, s'établit dans l'Inde et y jette de profondes racines : le dogme, par sa consécration, lui imprime le sceau de l'immutabilité. Les successeurs des Richis, les Brahmanes, répudiant toute confraternité avec le reste de l'humanité, se donnent comme issus de la bouche de Brahma, et, par cette haute origine, sont de droit divin investis du privilége de présider à la religion et de gouverner les peuples. La caste des Kschatrias ou des guerriers est issue de la poitrine de Brahma; les Vaïcias ou artisans, de ses mains; enfin les Soudras, ou la classe inférieure, de ses pieds. Voilà donc quatre races bien distinctes, séparées par des abîmes infranchissables; la domination des supérieurs sur les inférieurs, des maîtres sur les esclaves, est déclarée éternelle; la misère des opprimés est irrémédiable; pas une lueur d'espoir ne peut pénétrer dans l'enfer terrestre auquel ils sont condamnés. Ils n'ont pas même le droit de se plaindre, car leurs souffrances sont le juste châtiment des crimes qu'ils ont commis dans des existences antérieures. C'est ainsi que le dogme de la transmigration des âmes vient en aide à

la loi des castes; le misérable, le souffre-douleur, non seulement ne peut s'affranchir de sa dure condition, mais encore est obligé de confesser qu'il est justement puni. Nous trouvons ici un des exemples les plus monstrueux de l'influence pernicieuse des religions, qui ont été presque partout un instrument d'exploitation.

Les métaphysiciens dressent des classifications ingénieuses entre les religions, calculent symétriquement les conséquences qui doivent découler des conceptions théologiques. Mais, pour celui qui observe la réalité, on voit que les effets sont loin de répondre à ces théories savantes, et que des doctrines très-différentes amènent des résultats semblables. Ainsi les religions de l'Inde sont rattachées au Panthéisme, le Christianisme au Monothéisme; et pourtant, des deux côtés, nous voyons un ensemble de produits tout pareils, en dépit de la diversité d'origine: une trinité, l'incarnation divine, des myriades de divinités qui se disputent les hommages des adorateurs, le culte des simulacres poussé jusqu'à la plus grossière idolâtrie, la théophagie, des formules sacramentelles auxquelles sont attribués des effets magiques, un cérémonial minutieux, une bigoterie puérile, la mortification prêchée comme une vertu essentielle, des anachorètes se livrant aux plus cruelles austérités, la religion intervenant pour sanctionner la misère du plus grand nombre et pour consacrer les priviléges de la naissance dans ce qu'ils ont de plus inique. Si les points de départ sont différents, le but atteint est le même. Cette conformité tient à la nature des religions positives et des sacerdoces, qui ont été constamment pour l'humanité une source de dégradation et d'oppression.

Le Boudhisme, nous devons le reconnaître, a eu une action salutaire, mais c'est surtout comme réaction contre le Brahmanisme, dont il a rejeté en partie les doctrines dans ce qu'elles ont de plus pernicieux; de même

que le Protestantisme a été bienfaisant, non par ce qu'il a conservé de la religion ancienne, mais en ce qu'il a démoli du Catholicisme. Le Boudhisme présente de nombreuses analogies avec le Christianisme, qui en a été le plagiaire pour plusieurs parties. Le Boudha Sidharta nous semble, à certains égards, bien supérieur à Jésus. Ce dernier, fils d'artisan, élevé dans la plèbe, déblatère contre les riches et les prêtres, et se concilie la faveur des classes inférieures en flattant leurs sentiments de haine et d'envie contre les privilégiés de la fortune; mais le Boudha, fils et héritier de roi, renonce volontairement aux grandeurs pour aller au désert se livrer à l'étude et mener la vie d'ermite; il prêche d'exemple l'austérité, la pauvreté. Jésus supporte avec résignation les affronts, les mauvais traitements; mais il n'épargne pas les malédictions à ceux qui refusent de se soumettre à sa loi : il recommande à ses apôtres, s'ils sont mal reçus dans une ville, de secouer la poussière de leurs souliers, et il prédit aux incrédules qu'ils seront traités plus sévèrement que Tyr et Sidon, que Sodome et Gomorrhe; il ne parle qu'avec horreur du païen et du publicain, comme de types exécrables auxquels il n'étend pas sa charité ; il admet la violence comme moyen de recruter son troupeau (*compelle intrare*); il déclare formellement qu'il ne prie pas pour tous les hommes, mais seulement pour ceux que son père lui a confiés, c'est-à-dire les prédestinés. Sa charité est donc étroite et parcimonieuse, et son enseignement contient des germes de haine, d'intolérance et de discorde. Le Boudha, au contraire, a une douceur, une mansuétude qui ne connaissent aucune limite de castes, ni de races, ni de territoires; il souffre les malédictions sans jamais maudire; son Eglise, souvent persécutée, a eu l'insigne honneur de ne jamais persécuter. Ses apôtres les plus ardents, notamment le roi Piyadasi (p. 422), ne se sont jamais écartés des règles de la tolérance, n'ont jamais employé

la force comme moyen de propagande. L'enseignement boudhique, en niant radicalement les priviléges sacrés des Brahmanes, a ruiné par la base l'édifice des castes, a amené le triomphe de l'égalité: il a inspiré à ses sectateurs une grande douceur de mœurs (*ibid.*). Il y a là de quoi racheter bien des défauts.

Tout en rendant justice aux lumineuses recherches de M. Pillon et des écrivains éminents chez lesquels il a puisé ses documents, nous croyons devoir signaler quelques lacunes regrettables. Ainsi les Ecritures boudhiques proposent, comme but à atteindre pour l'homme qui a le mieux rempli ses devoirs sur cette terre, le *Nirvâna :* d'après les uns, c'est un état de repos parfait, pareil au *requies æterna* du paradis chrétien; suivant d'autres, c'est l'anéantissement complet de la personne, qui ne peut qu'à ce prix être délivrée des maux innombrables résultant de la nécessité de la transmigration des âmes. Des deux côtés on invoque des textes; mais on sait que, dans les livres canoniques en général, et surtout dans le langage asiatique, où la métaphore est exubérante, où la précision et l'exactitude des termes sont inconnues, il est très-difficile de saisir le véritable sens. Il faudrait suppléer à l'insuffisance des textes en interrogeant un grand nombre de sectateurs, en examinant en détail les cérémonies dont on peut extraire une signification. Par exemple, la prière joue un grand rôle: or la prière ne se conçoit qu'autant qu'elle s'adresse à un être personnel, qu'on suppose en état de l'entendre et de l'exaucer. Il n'en faut pas davantage pour repousser l'affirmation de M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui prétend que le Boudhisme est basé sur l'Athéisme. Une enquête rigoureuse pourrait nous apprendre ce que les Boudhistes attendent après la mort, et s'il est vrai, comme le soutient M. Barthélemy Saint-Hilaire, que le néant soit le seul objet de leurs aspirations. — Il est encore un point qui nous semble avoir grand besoin d'être

élucidé, et dont il n'est rien dit dans le mémoire de M. Pillon : c'est le *Lamaïsme*, qui forme une branche du Boudhisme et qui règne dans tout le Thibet. D'après l'opinion vulgaire, un certain homme, revêtu du titre de *Grand Lama*, est non seulement vénéré comme souverain pontife de la religion, mais encore adoré comme une incarnation de Dieu. Il est bien probable qu'il y a là une bévue semblable à celles que pourraient commettre des Asiatiques qui, voyageant en Europe, verraient les dévots baiser le soulier du Pape, entendraient parler de lui comme de l'arbitre suprême, doué de l'infaillibilité, ayant le droit de prononcer souverainement sur ce qu'on doit croire et pratiquer; en un mot, le Pape est pour les Catholiques un dieu visible. Quelle est au juste la position du Grand Lama, comment est-il élu, quels sont ses pouvoirs, quelle idée se fait-on de sa nature, de ses attributs ? Voilà un curieux sujet d'études qui certes mériterait bien qu'on lui consacrât une mission scientifique; il serait bon que les explorateurs pussent entretenir ce haut personnage et l'interroger sur ce qu'il pense de sa propre divinité.

Nous devons encore faire une observation critique sur l'excellent travail de M. Pillon. Il nous semble beaucoup trop sévère pour la philosophie du XVIII[e] siècle, qui, selon lui, « se plaît à saisir le ridicule et l'odieux des religions, à faire leur caricature plutôt que leur portrait, à prodiguer jusqu'à l'abus les mots *superstition* et *fanatisme*. Ce n'est jamais aux instincts nobles et élevés de la nature humaine, c'est à l'importance de quelques-uns et à la sotte crédulité du plus grand nombre qu'il (le XVIII[e] siècle) rapporte l'origine des dieux. Toute erreur lui paraît venir d'une source extérieure, d'un mensonge intéressé, impliquer deux termes : *fripon* et *dupe*... Il semble ignorer que chaque homme porte en lui-même, dans son imagination et dans ses passions (peurs, espérances, admirations, enthousiasme), une

source permanente de fausses croyances. Il ne croit pas au désintéressement, à la sincérité des prophètes, des apôtres, des sacerdoces. Il voit dans toute mythologie une histoire défigurée avec réflexion et avec calcul. Son exégèse ne sort pas de cet étroit Evhémérisme. Nulle intelligence de l'essor spontané et naïf des sentiments et des idées qui ont engendré les mythes, et de la direction que ces mythes, une fois formés, ont dû faire prendre nécessairement à l'élaboration des dogmes (p. 222). »
— De semblables reproches ont souvent été articulés, depuis quelques années, par une école métaphysique (1), qui, s'inspirant des subtilités importées de l'Allemagne, a voulu opérer une réaction contre l'école de Voltaire, c'est-à-dire l'école du bon sens. Le XVIII[e] siècle a eu parfaitement raison de prouver la fausseté de toutes les religions révélées, d'en faire ressortir l'influence calamiteuse, de combattre toutes les croyances erronées, de leur appliquer la qualification méritée de superstitions, et de chercher à extirper le fanatisme, cause de tant de maux. Il n'est pas exact de dire qu'il ait assigné l'imposture comme source unique des religions. Non : les philosophes du dernier siècle n'ont jamais hésité à reconnaître que l'homme ignorant, l'homme primitif est enclin à l'erreur, qu'un malheureux penchant le porte à chercher dans des causes surnaturelles l'explication des phénomènes dont il est témoin, à personnifier les agents naturels, à leur rendre hommage. Mais des documents de l'antiquité, aussi bien que des relations sur ce qui se passe encore chez les peuples sauvages, il ressort évidemment la preuve qu'une superstition à peine éclose trouve aussitôt des fourbes prêts à s'en emparer, à la diriger, à en tirer parti. L'enthousiasme populaire a pu naïvement reconnaître à quelques hommes doués de qualités supérieures une inspiration divine; ces hom-

(1) Notamment par M. Vacherot. Voir mon article intitulé : *Voltairiens et métaphysiciens* (n[os] 5 et 6 de cette année).

mes d'élite, poètes, prophètes, voyants, ont pu de bonne foi se croire favorisés des dieux. Jusque-là il n'y a encore que les ébauches d'une religion. Mais la constitution d'un sacerdoce n'a pu se faire qu'en vertu d'un plan habilement concerté pour assurer à un corps privilégié la domination sur les masses. L'imposture est venue, a fondé les oracles, fait parler les dieux. Cet élément, sans doute, n'est pas le seul qui soit entré dans l'élaboration de ces institutions, qui ont fait le malheur de l'humanité; mais on ne peut l'exclure sans méconnaître le caractère essentiel des religions. Et, d'ailleurs, la sincérité des croyances des sectaires n'exclut pas l'emploi de moyens frauduleux, en vertu du principe sacerdotal, que la fin justifie les moyens. La découverte de nouveaux documents permet de mieux connaître l'origine et la marche des religions; mais ce progrès de la science n'infirme en rien les jugements de la philosophie voltairienne, qui n'a pu faillir en combattant l'erreur, quelle qu'en soit l'origine, et qui, par sa lutte pour l'affranchissement du genre humain, mérite une éternelle reconnaissance. L'érudition peut être fière de ses conquêtes, mais elles ne peuvent changer la nature des religions, ni légitimer l'erreur. La superstition, mieux connue dans le passé, n'est ni plus respectable, ni moins digne de réprobation; sa beauté artistique ne peut faire oublier son vice capital et irrémédiable.

MIRON.

Bulletin du Rationalisme en Italie (N° 2)

(Suite.)

La proposition faite par M. Ricciardi d'un anti-concile qui devrait se réunir à Naples le jour même où s'ouvrira à Rome *le concile œcuménique*, a excité dans toute la péninsule une agitation que tout nous fait espérer devoir être féconde en excellents résultats. M. Ricciardi a reçu

des lettres d'adhésion de Garibaldi, de V. Hugo, de Quinet et de plusieurs autres notabilités. Nous faisons des vœux ardents pour que l'assemblée de Naples soit imposante : ce sera une protestation du sentiment national contre une institution décrépite qui est le plus grand obstacle à la prospérité du pays. Nous sommes convaincus qu'à Naples les Libres-Penseurs s'entendront pour se réunir plus tard, avec leurs frères de tous les pays, à Genève, afin de flétrir, au nom de la science et de la raison, les absurdités que les Pères de l'Eglise auront proclamées. Le congrès de Naples sera *surtout* le cri de la conscience d'un grand peuple; celui de Genève doit être le verdict de la Raison, qui prononce en dernier appel.

En attendant, nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que l'*Association universitaire* de Bologne, au moyen d'une proclamation signée par MM. Ugo Gardi et Romano Franceschini, invite toute la jeunesse italienne à faire des *meetings* dans toutes les villes de l'Italie pour le 8 Décembre. La même Société a décidé de fonder une espèce d'*enseignement mutuel* pour « *développer les* « *principes de la science libre et pour déraciner surtout* « *les préjugés religieux par des lectures, des conférences* « *et des discussions.* »

Le député Salvatore Morelli a adressé à cette Association une belle lettre, dont nous tenons à traduire quelques fragments :

« Comptez-vous donc, serrez-vous fraternellement la « main, autant que vous êtes de jeunes étudiants, d'un « bout à l'autre de l'Italie, et affirmez-vous devant le « monde comme *la légion de l'avenir*.

. . . .

« Soyez conséquents, ne combattez pas le prêtre par « le mépris incivil ou par des vaines protestations : com- « battez-le en quittant les habitudes, les symboles, les « lois par lesquelles il vit et règne.

« Que chaque jeune homme dise à sa fiancée : *Je ne*

« *t'épouserai pas, si tu vas à l'Eglise.* Que chaque écolier
« regarde comme un trompeur le maître qui commence
« par l'instruire de l'autre monde, de l'*inconnu*...., avant
« de lui avoir fait comprendre ce que c'est que l'homme
« et ce qu'est sa mission terrestre..... »

« Opposer la vérité au mensonge, l'Ecole à l'Eglise, « voilà le secret d'un succès infaillible dans le travail « que vous vous proposez. Votre adhésion à l'idée de l'ho« norable patriote Ricciardi est très-louable. Si l'anti-con« cile n'est pas une sérieuse *constituante intellectuelle*, « s'il ne peut pas formuler pour l'avenir de la science la « souveraineté de la raison, il n'en sera pas moins quel« que chose qui aura son utilité..... »

J'ai rendu compte, dans un précédent numéro, du beau livre publié à Florence sous le titre de: « *Veglie filosofiche di un ex-religioso.* » Les trois premiers fascicules, qui forment la première série de ces *Veillées*, sont en vente chez M. Usigli, libraire, à Florence. C'est là une lecture non moins attrayante qu'instructive. La quatrième livraison, qui sera la première de la *seconde série*, est maintenant sous presse. L'auteur ayant eu l'obligeance de m'envoyer un exemplaire des *épreuves*, je serai bientôt en mesure d'en parler.

Voici, pour finir, un exemple qui mériterait d'être imité. M. Pacchiotti, un jeune avocat de Suse, s'étant rendu devant la Faculté de droit de l'Université de Turin pour prêter serment, a refusé énergiquement de jurer sur l'Evangile, déclarant qu'il était *libre-penseur*, et que, si on s'obstinait à lui imposer un acte que sa conscience réprouvait, il se retirerait plutôt, quitte à avoir recours plus tard aux tribunaux. Le président, étonné, lui permit de jurer *sur sa conscience*, et l'Evangile fut retiré. Ce fait nous paraît presque aussi honorable d'un côté que de l'autre.

Les magistrats qui comprennent la tolérance ne manquent pas absolument, du reste. Par exemple, la Société

des Libres-Penseurs de Milan a voté des remerciements à M. Pietro Molinelli, surintendant scolastique de la municipalité, qui, sur la demande des sociétaires, leur a accordé l'usage d'un local dans le bâtiment des écoles communales. Ce sont des signes du temps.

Chronique

ENTERREMENT CIVIL D'UN SÉNATEUR. — **M. Sainte-Beuve, le plus éminent critique de la France, était libre-penseur.** Depuis longtemps nous en avions par divers nous la preuve la plus incontestable; mais ce passage de son testament ne permet pas le moindre doute sur ce sujet: « Je demande, dit-il, à être transporté directement de mon domicile au cimetière Mont-Parnasse, dans le caveau où est ma mère, *sans passer par l'Eglise*, ce que je ne pourrais faire sans violer la sincérité de mes sentiments. » — Ces dernières volontés de l'illustre défunt ont été scrupuleusement accomplies. Il s'en est suivi que ses collègues du Sénat se sont abstenus de paraître à ses funérailles; mais ils ont été remplacés par une foule qu'on peut évaluer entre six et dix-mille personnes, et dans laquelle on remarquait toutes les illustrations de la science, de la littérature et des arts. M. Sainte-Beuve avait formellement exigé qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe: ses intentions ont encore été remplies sur ce point; mais la voix des journaux s'est substituée à celle des orateurs, et la gloire de M. Sainte-Beuve n'y a rien perdu. Parmi les traits qui ont été cités à sa louange, nous en citerons un qui paraît mériter particulièrement d'être signalé: « Il y a trente ans que je suis médecin, a dit le docteur Veine qui l'a assisté dans ses derniers moments; eh bien, je n'ai jamais vu un martyr de la maladie souffrir d'aussi cruelles douleurs avec autant de résignation et de courage. » Ce témoignage, dont personne ne peut recuser ni la vérité ni la portée,

répond aux vanteries par lesquelles les gens religieuses prétendent avoir le monopole de la patience dans les maux et de la fermeté en face de la mort.

LE P. HYACINTHE AUX ETATS-UNIS. — Le préposé général des Carmes déchaussés, F. Dominique de saint Joseph, par une lettre datée de Rome, le 26 Septembre 1869, et adressée au P. Hyacinthe en réponse à celle que nous avons insérée dans le numéro 29me du RATIONALISTE, lui signifie *officiellement* l'ordre de rentrer dans le couvent de Paris qu'il a quitté, *dans le terme de dix jours*, en lui faisant remarquer que, s'il n'obéit pas à cette prescription, il sera privé canoniquement de toutes les charges qu'il exerçait dans l'ordre, et continuera à vivre sous le poids des censures établies par le droit commun et par les constitutions particulières des Carmes déchaussés, c'est-à-dire l'excommunication majeure *latæ sententiæ* aggravée de la note d'infamie. Le P. Hyacinthe a répondu à cette sommation en partant pour l'Amérique, où les pasteurs de l'Eglise évangélique de Boston lui ont fait une réception solennelle. Nous ignorons si cette démonstration indique une entente préalable : dans ce cas, ou nous nous trompons fort, ou le P. Hyacinthe ne tardera pas à commettre une nouvelle défection : il ne s'arrêtera qu'au delà des frontières protestantes, sur le terrain purement rationaliste. Le P. Hyacinthe est trop pénétré de l'esprit du dix-huitième siècle, pour s'en tenir à la réforme incomplète du seizième : il comprendra qu'aujourd'hui la réforme va jusqu'à la suppression.

ERRATUM

Dans le dernier numéro, page 471, ligne 20, au lieu de « *suffisant* », lisez « *insuffisant* ».

Genève. — Imp. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 32ᵉ décade. — 8ᵉ ANNÉE, Nᵒ 32. — 1ᵉʳ Novembre 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1ᵉʳ jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8ᵒ, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications aux bureaux du RATIONALISTE, à Genève, rue des Chanoines, nᵒ 8. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; à l'étranger, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend, à Genève, chez les principaux libraires, et à à Paris, chez MM. Hurtau, galerie de l'Odéon, nᵒ 12, et Havard, rue Taranne, nᵒ 27. On le trouve de même, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Méditations africaines

Telles sont les conséquences de ne pas chercher à vérifier si l'existence de Dieu est certaine ou douteuse; si ce grand Seigneur a daigné communiquer avec les mortels, et s'il en a autorisé un ou plusieurs à le représenter et à tenir son lieu et place sur la terre.

Nous qui méprisons, ainsi qu'on l'a déjà vu, un argument aussi trivial, nous allons nous occuper des trois questions énoncées.

Non seulement les prêtres et leurs fanatiques, mais encore beaucoup de personnes d'un savoir reconnu, nous disent : « Il ne peut rien y avoir et l'on ne peut même admettre l'existence d'une chose quelconque sans

que quelqu'un l'ait faite : l'immensité et l'ornement des cieux, la régularité et la précision du mouvement des astres, y compris celui que nous habitons, et dont nous pouvons admirer les produits, et les lois spéciales qui le régissent, ne peuvent être l'œuvre du hasard; il est hors de doute que le tout a été fait par un être dont le pouvoir et le savoir sont infinis. »

Nous convenons parfaitement qu'une pareille manière de raisonner est logique, simple et naturelle; mais nous convenons aussi que, s'il est impossible que le hasard ait créé l'univers, il est encore plus impossible qu'il ait créé Dieu; si l'argument est solide et efficace pour l'un, il doit l'être également pour l'autre, et nous ajouterons qu'il doit l'être infiniment plus, par la simple raison que, s'il est impossible d'admettre qu'une table ait été faite par une combinaison du hasard, il est encore plus incroyable que ce même hasard ait créé le menuisier qui l'a fabriquée.

Les théologiens, comme experts dans l'affaire, surviennent alors et disent que Dieu n'a ni commencement ni fin; à cela nous répondrons : Et comment le savez-vous ? Qui vous l'a dit ? Sans hésiter, ils ajoutent : Dieu lui-même. Dans ce cas, nous n'avons rien à répliquer; mais où donc est la preuve que Dieu ait daigné raconter aux hommes sa divine histoire ? La voici, répondent-ils; et, secouant la poussière de quelques vieux livres, ils nous entretiennent des heures et des heures, nous lisant les disparates les plus absurdes et les plus échevelés, fruit avorté d'imaginations visionnaires et fiévreuses; or, comme chaque dogme a sa révélation différente, le désaccord d'absurdités est infini, et, par conséquent, elles se démentent mutuellement; car, si Dieu avait jugé à propos d'initier les hommes à son histoire, tous l'auraient pareille.

Dire que Dieu a révélé la vérité à quelques-uns, en laissant la majeure partie dans l'erreur, et préju-

diciant ainsi à eux-mêmes et à leur postérité, c'est démontrer l'ignorance, le charlatanisme et les mutuelles contradictions, lorsqu'ils comptent la justice et la bonté comme attributs essentiels de l'Etre suprême.

Supposons qu'un homme soit désireux de servir Dieu en observant et en accomplissant sa loi; il faut qu'il se voue forcément à l'étude et à la connaissance de tous les dogmes, afin d'adopter et de suivre celui que sa raison lui indiquera être le vrai. Dans un pareil cas, dont personne ne peut nier la justesse de raisonnement, il arriverait deux choses : la première, c'est qu'il lui faudrait toute sa vie, quelque longue qu'elle fût, pour examiner tous les systèmes religieux qui existent dans le monde, et, en outre, une grande fortune pour suffire aux frais de voyage, etc., etc.; et la seconde, c'est qu'il ne pourrait se dispenser de soutenir des luttes avec les docteurs respectifs, afin qu'ils lui éclaircissent les doutes, contradictions et niaiseries que font naître les dits systèmes.

Et quel serait le fruit d'un pareil travail? de se retrouver comme on était avant d'entreprendre une tâche aussi impossible, quoique raisonnable. Les prêtres de toutes les religions lui feraient et ils font la même réponse : « Dieu l'a ordonné ainsi, puisqu'il l'a révélé en songe au savant X..., ou puisqu'il l'a communiqué par le moyen d'un ange à Z... lui-même. Quant à ceci, ce sont des mystères que Dieu s'est réservés, et sa volonté n'a pas été que les hommes puissent les comprendre en les éclaircissant. » Comme on le voit, cette manière de justifier des contradictions et des absurdités n'est bonne et efficace que pour les esprits faibles; mais elle est niaise et n'a aucune valeur pour l'homme qui a le courage d'étendre la main et d'écarter le voile qui cache des faussetés aussi ridicules qu'irrationnelles.

Il résulte de cela que la seule chose que prouvent les livres tant vantés par les prêtres et les fanatiques, c'est

l'étonnante fécondité de l'esprit humain dans l'invention invraisemblables de contes, ainsi que le verra démontré plus loin jusqu'à l'évidence le lecteur qui aura la patience et la fermeté nécessaires pour poursuivre la lecture de cet ouvrage. Dès lors, si la preuve que nous déduisons des livres se dément elle-même par sa discordance (et la raison en est que le même argument qui sert à démontrer l'existence de Dieu sert également à la nier), le doute existe toujours, puisque la solution en est physiquement et moralement impossible.

(*La fin au prochain numéro.*)

De l'antiquité de l'homme

Quand la science fait une découverte qui contredit les Livres Saints, les défenseurs des religions révélées font tous leurs efforts pour lui barrer le passage, pour en nier la valeur, pour la faire rentrer dans le néant. Mais la vérité a une force d'expansion irrésistible, elle se répand malgré tous les obstacles : de nouvelles études viennent la corroborer, et elle finit par acquérir une autorité incontestable. Alors les apologistès changent de batterie : ils se résignent à accepter les conquêtes de la science, dont ils se disent même les plus zélés partisans; ils s'évertuent à prouver qu'elle se concilie parfaitement avec les Livres Sacrés; bien plus, ils soutiennent que la Bible contient toutes les connaissances modernes, et que si on ne les y a pas trouvées jusqu'ici, c'est qu'on avait mal lu; la parole divine a une élasticité telle qu'elle peut se prêter à toutes les interprétations, être mise au service de tous les systèmes. On s'était donc abusé en condamnant Galilée pour avoir dit que la terre tournait autour du soleil; Galilée et Josué sont parfaitement d'accord. Si la géologie assigne au globe terrestre une antiquité bien supérieure à celle que donne la Bible à l'univers entier

rien n'est plus facile à expliquer: les *six jours* de la création sont, non plus des jours de vingt-quatre heures, mais des époques d'une durée indéterminée et aussi longues qu'on voudra. Grâce à cette ingénieuse explication la Genèse reste invulnérable. Mais à peine une difficulté est-elle résolue, qu'il en surgit de plus ardues.

Les annales historiques de plusieurs peuples remontent à des époques bien plus reculées que celle où la Bible place le commencement de l'humanité. On a contesté, tant qu'on a pu, les témoignages des monuments anciens; mais les preuves d'ancienneté se sont accumulées et forment une masse accablante. En présence des renseignements authentiques que fournissent, par exemple, les monuments égyptiens (1), que devient l'autorité des livres inspirés, qui ne comptent que 4,000 ans depuis l'apparition de l'homme jusqu'à la naissance de Jésus-Christ?

Mais ce n'est rien encore. La théologie, jusqu'à ces derniers temps, n'avait reçu de démenti, quant à sa chronologie, que des témoignages de l'histoire. Voici qu'une nouvelle science vient lui livrer de plus rudes assauts: c'est celle qui étudie *l'homme avant l'histoire* et qui restitue le passé de l'humanité pendant l'immense période écoulée avant l'existence des premiers témoignages historiques. En explorant les diverses couches qui composent l'écorce du globe, on a distingué des époques séparées par d'énormes intervalles, on a reconnu que certaines régions ont été, successivement et

(1) M. Lenormand fils, dans l'analyse des monuments du Musée de Berlin, fixe l'époque d'un des tombeaux à l'an 3730 avant l'ère vulgaire, sous Snephron, avant-dernier roi de la troisième dynastie, et il observe avec raison que ce monument suppose bien des siècles écoulés avant que les hommes aient été en état d'exécuter de tels objets d'art, qui exigent une civilisation très-avancée (*Revue britannique*, Novembre 1862 et Mars 1863). Voir ma dissertation à ce sujet dans le *Rationaliste*, 2e année, nos 42 et 43.

à plusieurs reprises, couvertes par les eaux de la mer, puis mises à sec; on a retrouvé les débris des animaux et des plantes qui existaient dans ces temps lointains; on y a reconnu, non seulement des ossements humains, mais encore des traces irrécusables du travail de l'homme, des armes, des ustensiles, des ornements, etc. On a pu, à l'aide de patientes recherches, décrire les anciens peuples, déterminer leur genre de vie, leurs travaux, et, jusqu'à un certain point, leur degré de développement intellectuel.

On peut voir le résumé de ces magnifiques découvertes dans le livre de John Lubbock, intitulé *L'homme avant l'histoire*, traduit de l'anglais par M. Barbier. Ce savant divise l'archéologie pré-historique en quatre grandes époques :

1° Celle du *diluvium*, époque pendant laquelle l'homme se partageait l'Europe avec le mammouth, l'ours des cavernes, le rhinocéros *tichorinus*, et autres animaux disparus; c'est ce qu'il appelle l'époque paléolithique;

2° L'âge des pierres polies, époque caractérisée par de belles armes, par des instruments faits de silex et d'autres sortes de pierres, mais dans laquelle les hommes ne connaissaient aucun métal, si ce n'est l'or, qui paraît avoir été quelquefois employé en ornements; c'est l'époque appelée néolithique;

3° L'âge de bronze, pendant lequel ce métal a été employé à la fabrication des armes et des instruments tranchants de toutes sortes;

4° L'âge de fer, pendant lequel ce métal a remplacé le bronze dans la fabrication des armes, des haches, des couteaux, etc.

Cet auteur judicieux rend compte de tous les documents recueillis, décrit minutieusement tous les instruments de l'activité humaine, et discute les conséquences logiques qu'on peut tirer de ces découvertes. Il expose les considérations au moyen desquelles on a cherché à

calculer la longueur des diverses périodes, d'après le temps nécessaire pour la formation des couches de terrain superposées à celles où l'on trouve les vestiges de l'homme. Bien qu'on ne puisse donner sur ce sujet que des approximations, on arrive à un minimum d'au moins 100,000 ans (p. 324 et suiv.).

« Notre croyance, dit M. Lubbock, à l'antiquité de l'homme repose, non sur des calculs isolés, mais sur les changements qui ont eu lieu depuis qu'ils existe: changements dans la géographie, dans la forme et dans le climat de l'Europe. Des vallées se sont creusées, élargies et en partie remplies de nouveau; des cavernes, à travers lesquelles coulaient autrefois des rivières souterraines, sont actuellement desséchées; la configuration même des terres a changé, et l'Afrique finalement séparée de l'Europe..... Il nous faut compter les siècles par milliers pour expliquer les évènements de ce qu'on appelle la période moderne (p. 318, 319). »

M. Lubbock décrit, d'après les relations d'une foule de voyageurs, les sauvages modernes, et il fait voir qu'il y a entre eux et les hommes primitifs la plus grande analogie; à tous les échelons on trouve des retardataires qui n'ont pu s'élever plus haut. Des hommes les plus arriérés on arrive par des degrés insensibles jusqu'aux singes, de sorte que de l'animal à l'homme civilisé la série présente une chaîne continue. Certaines races d'hommes sont demeurées stationnaires, ont été rebelles à toute tentative d'amélioration, n'ont rien gagné au contact des peuples civilisés, et croupissent dans un état d'ignorance et de grossièreté voisin de la brute. N'y a-t-il pas là une marque évidente d'infériorité, attestant une différence tranchée ?....

M. Lubbock examine la question si controversée de l'unité de l'espèce humaine. Il fait remarquer que, dans les monuments égyptiens qui datent de plusieurs milliers d'années avant l'ère vulgaire, on voit représentés plu

sieurs échantillons des races humaines, notamment les types nègre et arabe, qui sont conformes à l'état actuel. Cette persistance, pendant un si long intervalle, des caractères distinctifs de race, ne témoignent-ils pas d'une différence d'espèce ? De même, les Espagnols établis en Amérique depuis la conquête, et les nègres transportés dans cette contrée depuis la même époque, s'y sont reproduits, et leurs descendants ont conservé respectivement les mêmes types originels. M. Lubbock expose les principaux arguments présentés en faveur, soit de la monogénie, soit de la polygénie. Il montre sa prédilection pour le système ingénieux de Darwin sur la sélection naturelle et la transformation des espèces animales, qui dériveraient toutes du prototype le plus simple, de la cellule. Après de telles prémisses, on ne peut sans étonnement le voir arriver à cette conclusion que « cette théorie n'est nullement contraire aux principes du Christianisme et aux intérêts de la vraie religion (p. 494) ». Ici, malheureusement, le savant cède à ses préoccupations de croyant; il veut à tout prix sauvegarder les intérêts de l'orthodoxie, et il n'a plus l'indépendance nécessaire pour marcher à la découverte de la vérité.

La grande question de l'unité de l'espèce humaine a donné lieu récemment à de nombreux et importants travaux, dont nous ne pouvons donner ici l'analyse même abrégée; nous nous bornerons à quelques observations.

Quand il s'agit de recherches sur des espèces autres que celles de l'homme, on n'est plus enchaîné par l'autorité des texte sacrés, et, même chez les partisans des révélations, l'esprit est plus libre d'accueillir tous les résultats de la science; aucune barrière n'arrête les invesgations. On ne fait pas difficulté d'admettre plusieurs centres de création, comme l'a très-bien démontré M. Agassiz, et comme le reconnaît M. de Quatrefages dans son livre *de l'unité de l'espèce humaine* (p. 381). Ainsi, la

région polaire arctique est un centre de création pour le renne et l'ours blanc, l'Australie pour les nombreuses espèces de didelphes qui ne se trouvent que dans cette contrée, et ainsi de suite. Les mêmes motifs doivent, suivant M. Agassiz, rattacher certaines races d'hommes à ces centres de création et faire admettre que les nègres ont pris naissance en Afrique, les Esquimaux dans les terres polaires. Il est au moins invraisemblable que des peuples ayant habité originairement un climat doux et tempéré aient choisi, dans leurs migrations, un séjour aussi affreux que le Groënland et les terres voisines, où il n'y a aucune végétation, où le froid est d'une intensité épouvantable, où l'homme ne peut qu'avec les plus grands efforts soutenir la vie la plus misérable. Tout porte à croire que l'Esquimau est aborigène et qu'il vit là où ont vécu ses ancêtres les plus éloignés.

Quand il s'agit des espèces animales, on n'a pas la prétention de faire descendre toute l'espèce d'un couple originel. L'espèce chien, par exemple, se compose de tous les individus qui réunissent d'assez nombreux caractères de ressemblance pour être considérés comme formant une même famille, et qui par leurs unions peuvent donner naissance à des produits féconds; mais on ne peut affirmer qu'ils descendent d'un même couple; ce serait une hypothèse tout-à-fait gratuite et en dehors de toute considération scientifique. Pourquoi raisonnerait-on autrement à l'égard de l'homme? Si donc on écarte, comme dénuée de toute valeur, l'hypothèse de la descendance d'un seul couple, il faudra regarder comme excessivement probable que, par suite de causes naturelles encore inconnues, des êtres humains ont apparu en divers temps et en divers lieux; ces groupes ont dû présenter dès l'origine certaines différences d'organisation et d'aptitude, qui se sont encore modifiées par la différence des milieux. Il en est résulté nécssairement des races qui, bien que semblables à beaucoup d'égards, ont

offert, à la suite des siècles, des différences très-tranchées. De là les nombreuses races d'hommes. Ce système est évidemment le seul rationnel, le seul auquel conduisent le raisonnement et l'observation. Les monogénistes ne peuvent le combattre que par la supposition du couple primitif, à l'appui de laquelle ils ne peuvent apporter ni commencement de preuve, ni documents quelconques ; et, quels que soient les progrès de la science, il est tout-à-fait improbable qu'aucune découverte puisse apporter une vérification à cette assertion toute de fantaisie. M. de Quatrefages s'y attache néanmoins et affirme, sans en donner la moindre preuve, qu'il y a eu un couple unique, dont il fixe même la résidence au centre de l'Asie ; il lui fallait un Eden pour que la Genèse eût raison sur tous les points. Dés qu'on se met à chercher l'emplacement du Paradis terrestre, ou bien l'endroit où a échoué l'arche de Noé, il n'y a plus qu'à laisser la théologie s'amuser de ses fictions. Il est à regretter que les hommes éminents par leur savoir se laissent ainsi égarer par leurs préjugés religieux en dehors de la voie scientifique.

MIRON.

(La fin au prochain numéro.)

Un modèle de testament

A la demande des Rationalistes lyonnais, nous reproduisons un modèle de testament, qui a déjà paru dans le n° 17 de la 5me année du *Rationaliste,* et que nous recommandons de nouveau à tous les Libres-Penseurs qui veulent faire une mort digne de leur vie.

« La question des enterrements civils a pris depuis quelque temps une importance que nous sommes heureux de constater, tout en déplorant les mesures rigoureuses qu'elle a provoquées. Mais c'est surtout à cause de cela que nons devons faire triompher cette idée. Le droit de mourir sans religion et d'être enterré sans pré-

tre est imprescriptible, et nulle loi, nulle volonté ne peut l'aliéner. Il faut seulement que les Libres-Penseurs prennent les précautions nécessaires pour s'assurer qu'à cette heure dernière leur volonté ne sera pas trahie.

« Il est important que tous les Rationalistes unissent leurs efforts pour décider enfin l'humanité à secouer le joug théocratique qui la retient dans l'erreur et dans la servitude. Mais il ne faut pas s'en tenir aux paroles : mettons-nous courageusement à l'œuvre. La tâche des Rationalistes n'est pas finie ; elle commence seulement. Les dogmes sont détruits, c'est vrai, mais leur prestige, créé par la fourberie et maintenu grâce à l'ignorance, domine encore les hommes. Les révélations sont anéanties, mais les terreurs qu'elles ont fait naître autrefois subsistent encore. L'impossibilité des miracles est démontrée, et pourtant tous les miracles nouveaux enrichissent leurs inventeurs. Les religions ont été analysées et n'ont pu soutenir l'analyse ; mais elles étalent encore sous nos yeux leurs appareils surannés, leurs pratiques saugrenues, toujours ridicules et souvent odieuses. Il reste donc beaucoup à faire et nous ne devons pas perdre de temps, si nous ne voulons pas voir les obstacles s'accumuler et les abus détruits reprendre racine. Par conviction d'abord, ensuite pour donner un exemple qui ne manquera pas d'être suivi, nous devons prendre la ferme résolution de ne pas laisser un prêtre, quel que soit le dieu qu'il représente, pénétrer près de nous à notre heure dernière. Assez longtemps nous avons été, durant notre vie, les esclaves, après notre mort, la proie des sacerdoces. Soyons hommes ! reprenons nos droits, et mettons enfin sur ce point, qui n'intéresse que nous personnellement et sur lequel nous sommes complètement libres, nos actes d'accord avec nos idées.

« Voyons le côté pratique de la question. Le prêtre intervient dans la vie à trois époques principales : à la naissance, au mariage et à la mort. Dans les deux pre-

miers cas, il est souvent bien difficile, quelquefois impossible de se soustraire à son intervention. Notre volonté seule ne suffit pas, et il est telles circonstances devant lesquelles on doit s'incliner. Celui qui veut se marier, par exemple, est-il bien sûr de trouver une femme qui lui convienne sous les autres rapports et qui partage d'avance ses idées? Les femmes rationalistes ne sont encore malheureusement que des exceptions. Il peut arriver aussi que le Rationaliste trouve une femme qui lui convienne sous tous les autres rapports, et à laquelle il compte faire partager plus tard sa manière de voir et ses convictions. Et dans les deux cas, naissance, mariage, il est parfois des raisons de famille que l'on ne peut surmonter. Aussi nous pensons que prendre dans ces cas un engagement ne pourrait qu'écarter un grand nombre d'hommes bien convaincus et vraiment libres-penseurs. On doit assurément faire tout ce que l'on peut pour se passer du prêtre en tout et toujours; mais on ne peut exiger d'un homme qu'il en prenne l'engagement formel, puisque cela ne dépend pas de lui seul. D'ailleurs le Rationalisme ne doit pas s'imposer; il faut qu'il soit accepté librement. Il doit procéder par démonstration et non par contrainte. Le Rationaliste, plus que tout autre, doit respecter les droits de chacun et ne jamais avoir recours à la force ni à la violence.

« Quand il s'agit de la mort, c'est bien différent. Nous sommes seuls et personnellement en cause. C'est un fait qui dans l'ordre moral n'intéresse que nous, et notre volonté seule suffit. Nous pouvons agir à notre guise sans que personne ait rien à y voir. Nous pouvons donc écarter complètement le prêtre.

« Il suffira pour cela que celui qui voudra mourir de cette manière rédige un testament ayant trait à ce seul fait, et qu'il le remette à deux, ou mieux à trois de ses amis, qui seront chargés de veiller à la stricte observation de ses volontés. En rédigeant chacun pour soi un

document de ce genre, et, en se le remettant mutuellement, il formera d'abord un premier lien entre les Rationalistes, et sera la première marque de la fraternité et de la solidarité qui doivent les unir.

« Voici la formule que, de concert avec quelques amis, nous avons adoptée :

« Etant parfaitement convaincu que la raison seule peut nous guider à la recherche de la vérité et à la pratique de la justice pour tous et envers tous, ce qui est le but de la vie; que les religions révélées ne peuvent que retenir les hommes dans l'erreur et dans l'ignorance;

« Je prends la ferme résolution de mourir en libre-penseur et en dehors de toute religion.

« Je veux ainsi par ma conduite protester contre l'absurdité des pratiques religieuses et contre les abus qui en découlent.

« Et, pour cette raison, je veux absolument que mon enterrement soit purement civil, c'est-à-dire qu'il n'y figure aucun prêtre ni aucun insigne d'aucune religion.

« Je charge mes amis N., N. et N. de veiller à la stricte observation de ma volonté.

« Pour mettre leur responsabilité à couvert dans le cas où ils rencontreraient de l'opposition, soit de la part de ma famille, soit de toute autre part, je les charge de rendre public ce présent testament, que nous rédigeons chacun pour notre compte, et que nous nous remettons les uns aux autres, en nous faisant mutuellement la promesse de veiller à l'exécution de ce qu'il renferme.

« J'agis ainsi librement, et parce que telle est ma conviction.

« Fait, écrit et signé de ma main, à......, le...... »

POPULUS LEO.

Chronique

PARADOXE CHRÉTIEN. — *Pour être saint, il faut être fou, avoir perdu la raison.....* Qui s'exprime ainsi ? Est-un Voltairien, un Franc-Maçon, un Athée ? Non, c'est un saint qui doit s'y connaître, c'est le curé d'Ars, dont on poursuit la canonisation. Voyez sa vie par l'abbé Monin (2e éd., t. II, p. 269).

LA THAUMATURGIE EMBOURBÉE. — Les dévots musulmans assurent que le tombeau de Mahomet est suspendu en l'air et isolé dans l'espace. Ce miracle permanent n'a rien d'invraisemblable, quoiqu'en disent les esprits forts; car la vie des Saints nous offre un exemple pareil. Nous l'empruntons à la *Vie du curé d'Ars*, par l'abbé Monin (2e éd., t. II, p. 632).

Saint Vincent Ferrier faisait tant de miracles, que son supérieur, craignant qu'il n'y rencontrât un piége pour son humilité, lui défendit d'exercer sans permission le pouvoir qu'il avait reçu de Dieu. Un jour qu'il était en adoration devant notre Seigneur, un ouvrier qui travaillait à la réparation de l'église tomba du haut d'un échafaud. Le bon saint lui cria : « Ne tombez pas! ne tombez pas! Je n'ai pas le pouvoir de vous sauver la vie. » Puis il alla en toute hâte demander la permission à son supérieur, qui ouvrit de grands yeux et ne comprit rien à la chose, étant persuadé que, dans tous les cas, la permission arriverait trop tard. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsque, ayant suivi saint Vincent sur le lieu de l'accident, il vit suspendu en l'air le malheureux maçon, qu'il s'attendait à trouver gisant sur le pavé. « Allez, dit-il au saint, faites tout ce que vous voudrez. Je vois bien qu'il est inutile de chercher à vous arrêter. »

Témoignages sur le miracle de La Salette. — On lit, dans la même biographie, que ce saint curé a refusé, pendant plusieurs années, de reconnaître l'apparition de la Vierge de La Salette; et il avait une raison décisive, c'est que l'ex-petit berger Maximin lui avait déclaré net « *que ce n'était pas vrai, qu'il n'avait rien vu* (p. 282). » Et quelles solides raisons ont décidé, longtemps après, le curé d'Ars à changer d'avis, à se faire partisan de La Salette? C'est qu'un jour, tourmenté par l'anxiété du doute, il prit le parti de s'en débarrasser en prononçant le mot *Credo* (p. 286, 287). C'est aux hommes de bon sens à apprécier laquelle de ces deux opinions était la mieux motivée. Il est bon de savoir ce que pensait de ce même petit berger M. Dupanloup, évêque d'Orléans: « J'ai vu beaucoup d'enfants dans ma vie; j'en ai vu peu ou point qui m'aient donné une aussi triste impression. Ses manières, ses gestes, son regard, tout son extérieur est repoussant, à mes yeux du moins. Ce qui a peut-être ajouté à la mauvaise impression que j'en recevais, c'est qu'il ressemble singulièrement à un des enfants les plus désagréables, les plus méchants que j'aie jamais élevés..... La grossièreté de Maximin est peu commune; son agitation surtout est vraiment extraordinaire : c'est une nature singulière, bizarre, mobile, légère, mais d'une légèreté si grossière, d'une mobilité quelquefois si violente, d'une bizarrerie si insupportable, que, le premier jour où je le vis, j'en fus non seulement attristé, mais découragé (*ibid.* p. 280). » — C'est sur le témoignage d'un tel personnage que le monde catholique a admis l'apparition et les révélations de la Vierge!

M. Mefanoni, directeur du *Libero pensiero*, vient de faire paraître sa *Storià critica della superstizione* (1) C'est un excellent ouvrage que nous recommandons aux rationalistes. Ils y trouveront l'histoire méthodique de toutes les religions. L'auteur, mettant à profit les travaux de la science moderne, explique avec sagacité les anciens mythes, fait voir comment les dogmes ont pris naissance, se sont développés et transformés. Il rend compte des institutions religieuses, de leur influence morale, de l'action qu'elles ont exercée sur l'humanité. Il examine plus particulièrement le christianisme, il en scrute les origines, discute l'authenticité des livres saints, raconte la formation du dogme, la lutte contre les hérésies, la constitution de la papauté, ses envahissements, sa domination funeste, les guerres de religion, les persécutions affreuses commises au nom de Dieu. Dans les derniers chapitres, il traite de sujets moins connus du commun des lecteurs, des extatiques, de la démonologie, de la sorcellerie, des procès contre les animaux, du mormonisme récemment établi en Amérique, du spiritisme qui a donné naissance à une nouvelle religion, non moins absurde, non moins pernicieuse que les aînées. Cette partie contient des détails fort curieux et des anecdotes piquantes. L'auteur montre autant de bon sens que d'érudition; son œuvre est tout à la fois amusante et instructive. C'est une lecture salutaire, un antidote contre les poisons répandus par tous les clergés.

(1) 2 vol. in-8, à Milan, chez Gaetano Brègola. Prix : 7 francs 50 cent.



Genève. — Imp. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 33e décade. — 8e ANNÉE, No 33. — 11 Novembre 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications aux bureaux du RATIONALISTE, à Genève, rue des Chanoines, no 8. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; à l'étranger, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend, à Genève, chez les principaux libraires, et à Paris, chez M. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12, et Mme Viat, passage du Commerce, no 5. On le trouve de même, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Méditations africaines (*fin*)

CHAP. II. — L'ESPACE

Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que les théologiens définissent l'existence de Dieu en disant qu'il n'a ni commencement ni fin, et qu'en outre ils ajoutent qu'il occupe et remplit tout, et que par conséquent il est partout; mais ces messieurs ne comprennent donc pas, ou ne veulent pas comprendre, que cette définition est applicable justement à l'espace et non à Dieu.

Si Dieu est partout et remplit tout, il sera forcément responsable de tout ce qui arrive de bon et de mauvais dans le monde. Alors, si nous disons que Dieu est dans la main et dans le reste du corps de l'assassin, de même que

dans le poignard qu'il a introduit violemment dans le cœur de son prochain pour le tuer, on dira que c'est une insupportable hérésie, parce qu'à la rigueur celui qui commet l'assassinat, c'est Dieu, et non l'homme, qui n'a été qu'une machine. On nous dira la même chose, si nous doutons que Dieu soit dans la main de l'assassin, puisqu'il est partout. Dès lors à quoi nous tenir dans un tel doute? Quelle solution satisfaisante nous donneront ces imposteurs? Peut-il y avoir une plus grande iniquité que celle de punir un homme pour le crime qu'on lui attribue, lorsque c'est Dieu qui l'y a poussé, l'a vu, y a consenti, et enfin l'a consommé!

Tel est le chaos de confusions et de contradictions auquel mènent les docteurs avec leurs systèmes religieux.

Que l'espace n'ait ni commencement ni fin, c'est aussi clair que la lumière et aussi évident qu'une vérité mathématique. Si par espace nous entendons l'étendue, le même qui est aujourd'hui a été auparavant et sera toujours; car, si l'on imaginait que, dans le principe, ce ne fut qu'un point qui se dilata par la volonté du Créateur, ce point, en se dilatant, ne pouvait que gagner sur l'espace qui existait déjà. Or, comme on ne peut concevoir de limites qu'accompagnées de l'idée de séparation d'autre chose, il est clair que l'étendue n'a et ne peut avoir de limites, et par conséquent l'espace est infini, n'a pas eu de commencement et ne pourra avoir de fin.

En définissant ainsi l'espace, qui est inerte et n'a aucune sensation, l'homme demeure responsable de ses actions, puisqu'il agit avec pleine liberté et sans l'obsession d'autre divinité que sa conscience, ses inclinations et son instinct; et l'on fait disparaître les inconvénients et les contradictions que l'on vient de démontrer, si l'on applique à Dieu cette définition. Il y a plus: en regardant comme impossible qu'il reste le moindre doute sur l'exactitude de l'application à l'espace de la définition

que les prêtres font de Dieu, ce seigneur imaginaire reste non défini, ce que nous regrettons beaucoup et ce que regretteront davantage les docteurs qui chercheront à aiguillonner leur ingéniosité pour réparer leur faute; mais en même temps nous faisons naître un autre inconvénient d'une grande conséquence.

Dieu n'a pas pu créer l'espace; car, dès que l'on conçoit son existence, il faut absolument lui donner un endroit quelconque, grand ou petit, où il se tienne. Dès lors, s'ils ne naquirent pas simultanément, l'espace emporte la préférence, parce que sans lui rien ne peut exister, et que nous le voyons en quelque sorte, le touchons et le mesurons. Ainsi l'apprécient également tous les hommes, jusqu'aux aveugles et aux muets. Non seulement nous sommes convaincus de son existence, mais il est même impossible de la définir autrement. Dieu est tout le contraire; on ne le voit, ni on ne l'entend; on ne peut le mesurer, et il n'est pas un homme qui soit parfaitement d'accord avec un autre sur ses qualités, son essence et ses attributs; dès lors il ne peut être défini.

Un moment avant la création, selon l'explication des théologiens, il n'y avait rien. Qui est capable d'énumérer les siècles pendant lesquels l'espace est demeuré dans une effrayante inertie et dans l'obscurité, sans la multitude d'astres dont il est orné? Où était alors Dieu? — Dans l'espace? — A quoi s'occupait Dieu alors? — A rien. — A qui parlait-il? — A personne. — A quoi servait-il? A rien; et, si la création ne lui était jamais venue à l'idée, le repos et l'obscurité auraient été éternels, de même que leur inutilité. Fatigué sans doute de se contempler dans l'obscurité, et ennuyé de son paresseux quiétisme, il eut l'idée de la création qu'il accomplit d'autant de manières qu'il y a eu et qu'il y a de religions dans le monde; dès lors tout ce qui a été dit et écrit sur Dieu et la création n'est autre chose que des fables inventées par des fanatiques menteurs, lesquels, dans des

vues particulières, se sont voués à l'exercice de la profession de prêtres, c'est-à-dire, selon eux, de dépositaires des secrets et mystères célestes, assurant avec une impudente effronterie que leur ministère est sacré et que leur mission sur la terre est autorisée par la Divinité.

Dans le chapitre précédent et dans celui-ci, nous avons démontré jusqu'à l'évidence que l'existence d'un être auteur de tout ce qui est créé, est un arcane incompréhensible, un vrai mystère que les hommes n'ont pu éclaircir jusqu'à ce jour; mais, comme les docteurs de tous les systèmes religieux, loin de s'avouer vaincus, crieront comme des énergumènes, en disant que la plus grande des impiétés et des hérésies est celle qui détruit par la base l'édifice de leur bien-être, qu'ils ont si laborieusement élevé, défendus par leur impudente imposture et leurs fables ridicules, et aidés puissamment par le stupide fanatisme, nous prendrons la liberté de faire une promenade à travers le Ciel, nous nous approcherons de l'Enfer, nous jetterons un coup d'œil en passant sur le Purgatoire et sur les Limbes, et nous reviendrons chez nous pour nous occuper de ces fameux *Livres Sacrés* que Dieu a écrits ou dictés. Le lecteur qui désirera nous accompagner sans faire d'autres préparatifs de voyage que de poursuivre sa lecture, verra et observera ce que nous verrons et observerons nous-mêmes ; et, si par hasard nous nous rencontrons avec Dieu le long du chemin, tant mieux ! nous lui donnerons une bonne poignée de main et nous le prierons de nous tirer du labyrinthe de doutes et de suppositions plus disparates les unes que les autres dans lequel nous ont égarés les prêtres.

RAMON FERNANDEZ VILLARMARZO.

De l'antiquité de l'homme (*fin*)

Parmi les travaux cités avec éloge par M. Lubbock, il en est un dont nous croyons devoir parler avec quelques détails, à cause de son importance quant à la question de l'antiquité de l'homme : c'est le mémoire de M. J. Desnoyers, bibliothécaire du Musée d'Histoire naturelle. Ce naturaliste a examiné des terrains situés à Saint-Prest, à 6 kilomètres de Chartres, y a fait des observations fort curieuses, et a adressé, à ce sujet, à l'Académie des sciences, une *Note sur des indices matériels de la coexistence de l'homme avec l'*Elephas meridionalis, *dans un terrain des environs de Chartres, plus ancien que les terrains de transport quartenaire des vallées de la Somme et de la Seine*. Il y raconte qu'au mois d'Avril 1863, il a visité les sablonnières de Saint-Prest, très-connues des géologues comme le gisement le plus remarquable, le seul même connu jusqu'ici, dans l'Ouest de la France, d'ossements d'*Elephas meridionalis*, de *Rhinoceros leptorhinus*, d'*Hippopotamus major*, de plusieurs grandes espèces de cerf, de grand bœuf, de cheval semblable à celui du val d'Arno, et d'autres mammifères détruits, qu'on s'accorde à regarder comme exclusivement propres à l'étage supérieur du terrain tertiaire *pliocène*. Il reconnut, sur des os de rhinocéros, des stries qui, selon son jugement, ne peuvent avoir été produites que par des lames tranchantes ou dentelées de silex, et qui semblent dues au choc d'un instrument aigu. Il les compare aux incisions analogues, parfaitement constatées sur des os de mammifères fossiles des cavernes, des terrains de transport, des tourbières, et même des dépôts infiniment plus modernes d'établissements ou de tombeaux gaulois, gallo-romains et germaniques. L'analogie lui parut évidente. Il multiplia les observations, les soumit à un contrôle rigoureux, et finit par conclure qu'il y avait des

traces certaines du travail de l'homme sur de nombreux ossements. Quelques-uns portent des traces de flèches qui semblent avoir glissé sur la matière osseuse, après avoir traversé la peau et les chairs; on y peut même distinguer la cavité triangulaire aigüe, laissée par la pointe, et des entailles latérales produites par les dentelures, d'une flèche de silex ou d'os. « Plusieurs crânes de grands cerfs présentent une particularité des plus remarquables : ils paraissent avoir été brisés, près du point d'intersection des deux bois, par un coup violent donné sur l'os frontal, vers leur naissance; la base de ces bois porte aussi des traces dirigées latéralement et de haut en bas, analogues à celles qu'aurait laissées un outil tranchant, en enlevant les chairs et en détachant les tendons. Les bois séparés sont brisés de la même façon, la plupart à peu de distance de la couronne. Quand ces portions de bois, inférieures à la couronne, sont isolées, elles sont uniformément cassées et rappellent les fragments de bois de cerf destinés à emmancher des instruments de silex, comme on en a trouvé quelques-uns dans des dépôts beaucoup plus modernes, surtout dans les tourbières de la Picardie et dans les habitations lacustres de la Suisse. Un de ces bois de cerf du Musée de Chartres et un autre de l'Ecole des mines montrent les incisions les moins contestables (p. 7). »

Il suit de là que l'homme était contemporain des grandes espèces animales antérieures à la période glaciaire la plus ancienne, celle qui a précédé et accompagné les transports de blocs erratiques et la formation des terrains nommés diluviens. On se trouve ainsi reporté à des époques qui, d'après MM. Agassiz, Darwin, Vogt, et surtout Lyell *(Antiquity of man)*, remonteraient à plus de 100,000 ans.

Voici la conclusion du mémoire de M. Desnoyers :

1° « Des ossements fossiles d'*Elephas meridionalis*, de *Rhinoceros leptorhinus*, d'*Hippopotamus major*, de

plusieurs grands et petits cerfs, de plusieurs espèces de bœufs et d'autres espèces de mammifères, considérées comme caractéristiques des terrains tertiaires supérieurs ou *pliocènes*, et découverts dans un dépôt non remanié de cette période géologique, portent des traces nombreuses et incontestables d'incisions, de stries, de coupures.

2° « Ces entailles et ces stries sont parfaitement analogues à celles qui ont été observées sur des os fossiles d'autres espèces plus nouvelles de mammifères, les unes détruites en accompagnant l'*Elephas primigenius*, le *Rhinoceros tichorinus*, l'*Hyæna spelæa*, etc., les autres vivant encore aujourd'hui, telles que le renne, plusieurs cerfs, l'aurochs, trouvés dans les cavernes ossifères et dans les terrains de transports diluviens. On a reconnu des vestiges semblables sur de nombreux ossements d'espèces actuelles, recueillis dans les fouilles d'établissements ou de tombeaux gaulois, gallo-romains, bretons et germaniques.

3° « Ces marques, constatées sur les ossements les plus anciens, paraissent avoir, en très-grande partie, la même origine que celle des ossements plus modernes et ne pouvoir jusqu'ici être attribuées qu'à l'action de l'homme.

4° « D'autres stries plus fines, rectilignes, entrecroisées, qui se voient aussi en grand nombre sur les ossements du terrain pliocène des environs de Chartres et d'autres localités, paraissent être analogues à celles qu'on a observées sur les galets et blocs striés, burinés et polis, des glaciers anciens et modernes. L'agitation due à des eaux torrentielles aurait difficilement produit un semblable résultat.

5° « Le gisement de Saint-Prest, aux environs de Chartres, unanimement reconnu comme tertiaire supérieur ou *pliocène*, et certainement antérieur à tous les dépôts quaternaires qui contiennent l'*Elephas primige-*

nius, présente de nombreux ossements d'*Elephas meridionalis* et de la plupart des grandes espèces caractéristiques des terrains tertiaires, sur lesquels on remarque ces deux sortes d'entailles et de stries.

6° « De ces faits il semble possible de conclure, jusqu'à ce que d'autres explications plus satisfaisantes viennent mieux éclairer ce double phénomène, que l'homme a vécu sur le sol de la France avant la grande et première période glaciaire, en même temps que l'*Elephas meridionalis* et les autres espèces *pliocènes*, caractéristiques du val d'Arno, en Toscane ; qu'il a été en lutte avec ces grands animaux antérieurs à l'*Elephas primigenius* et aux autres animaux dont on a trouvé les débris mêlés avec les vestiges ou les indices de l'homme dans les terrains de transport ou quartenaires des grandes vallées et des cavernes.

7° « Enfin le gisement de Saint-Prest serait jusqu'ici, en Europe, l'exemple de l'âge le plus ancien, dans les temps géologiques, de la co-existence de l'homme et de mammifères d'espèces éteintes. »

En présence de ces documents qui s'accumulent chaque jour et dont l'autorité est de plus en plus imposante, la chronologie biblique est battue sans retour et l'inspiration divine des livres sacrés est irrévocablement condamnée.

MIRON.

Un journal rationaliste en Espagne

C'est avec une vive satisfaction que nous avons appris qu'il vient de se fonder à Madrid, sous le titre de *La Libertad del Pensamiento* (La Liberté de la Pensée), un journal hebdomadaire, destiné à répandre les principes du Rationalisme au milieu du public espagnol. Devant le

spectacle douloureux des fautes politiques qui ont livré la généreuse nation espagnole à une poignée d'ambitieux, et qui l'ont finalement plongée dans toutes les horreurs de la guerre civile, il est de quelque consolation de savoir que de véritables amis du peuple ont songé à arborer de l'autre côté des Pyrénées le drapeau de l'émancipation religieuse. Combattre la superstition, c'est saper indirectement, mais par la base, toutes les tyrannies. Quelle que soit l'issue définitive de la lutte dont l'écho nous arrive d'une manière si alarmante, il est certain que les Libres-Penseurs d'Espagne auront bien mérité de la patrie en engageant ce combat intellectuel, au moment même où la fusillade retentit. C'est là jeter les bases d'un renouvellement plus lent, mais plus sûr, que celui qui sort ordinairement des agitations politiques; car travailler à l'émancipation des consciences, c'est préparer de vrais citoyens, capables de soutenir les institutions qui sauvegardent leurs droits, ou de les conquérir plus tard.

Quoi qu'il en soit, les plus vives sympathics des Rationalistes sont assurées à l'intéressante publication que dirige avec tant de talent M. José Maria Dalmau. Pour en donner une preuve, je vais traduire quelques fragment du programme que M. Dalmau nous a tracé dans un article du premier numéro :

« . . . . . Comme les délires des imaginations exaltées « de quelques fanatiques religieux ont été souvent l'arme « la plus terrible au moyen de laquelle une poignée de « tyrans ont torturé et opprimé les nations, nous en« trons dans le *stade* de la presse, pour étudier, discuter « et analyser les problèmes fondamentaux de la religion « et de la philosophie, sans autre mobile que le bien du « peuple, sans autre guide que l'éclat de la vérité. Dio« gène cherchait un homme avec une lanterne; nous « chercherons la vérité à la lumière de la froide raison. « Nous ne sommes pas arrêtés par l'exiguité de nos for-

« ces, ni *par les grands obstacles que nous aurons à vain-*
« *cre* en attaquant des préventions profondément enra-
« cinées dans la conscience du peuple. Notre mission se
« borne, pour le moment, à ouvrir le feu d'abord, et à
« attirer ensuite à la barre de la discussion publique
« les penseurs qui, à cause de l'intolérance religieuse,
« ont été forcés de vivre à l'écart des luttes scientifiques. »

Ce programme est franc et net : les articles qui ont paru jusqu'à présent dans la *Libertad del Pensamiento* s'en inspirent fidèlement. Nous avons surtout remarqué des lettres du directeur *à son éminence le cardinal de Santiago*, qui, en pleine séance des Cortès, s'était engagé à prouver « *géométriquement* », que *la religion catholique est la seule véritable*; on ne saurait être ni plus courtois ni plus serré que M. Dalmau dans cette discussion. Citons aussi un bel article de M. Diez, qui, à propos du crime de Pantin, a su faire un terrible réquisitoire contre l'Eglise, lui demandant compte du mauvais usage qu'elle a fait, pendant dix-huit siècles, de son influence sur la conscience et sur l'intelligence des masses.

Que les honorables écrivains de la *Libertad*, et M. Dalmau en particulier, me permettent une légère critique avant de finir. Il s'agit de deux petits articles de chronique, l'un à propos de la réunion des pasteurs à Genève, l'autre sur les progrès du Protestantisme aux Iles Baléares. Ces deux articles, publiés sans une parole de réserve qui les précède ou les suive, me semblent jurer avec le reste. Par exemple, n'est-il pas étonnant qu'on se réjouisse, dans un journal rationaliste, de ce que, *entre Palma et Alcudia* (île Majorque), *on vient de répandre six mille traités religieux, destinés*, — dit-on, — *à conduire le peuple* DANS LE CHEMIN DE LA VÉRITÉ ; cela dans un journal où l'on insère un article destiné à prouver que les prophéties qu'on attribue à Jésus ne se sont pas accomplies !

Sans doute, on conçoit que, dans un pays où, comme en Espagne, l'intolérance a régné si longtemps et d'une manière si terrible, on soit heureux de voir triompher la liberté de tous les cultes possibles; c'est là l'avènement de la Justice, et d'ailleurs la multiplicité amène la destruction. On comprend aussi qu'on profite du secours *involontaire* que peut apporter à notre cause la propagande évangélique dans sa partie *négative* ou critique. Mais de là à accepter la moindre responsabilité avec l'ensemble du Protestantisme, il y a loin. J'ai garde de prêter une telle intention à M. Dalmau; mais il me semble qu'il a eu tort de ne pas en repousser même l'apparence. Il est important de ne pas laisser supposer, ne fût-ce qu'un instant, qu'on vise à subtituer, au despotisme absolu, mais franc, de l'Eglise romaine, le *constitutionalisme* protestant.

PIETRO PREDA.

Le bureau de « *la Libertad del pensamiento* » est à Madrid, calle de Barcelona, 12.

Fleurs de Religion (N° 5)

Voici les frères de Beauvais; passons vite. Histoire ancienne déjà et que tout le monde connaît, mais qu'il est bon de rappeler: quarante-six enfants victimes de la brutale lubricité de deux jeunes gens, dont la société aurait fait des hommes et dont la religion a fait des forçats.

Voici un prêtre qui abandonne sa paroisse laissant enceintes deux jeunes filles; passons vite. Ces jeunes filles ont été déshonorées par ce prêtre, qui ne peut les réhabiliter; les enfants qui en naîtront ne pourront avoir de père: le Pape et la loi s'y opposent. Ah! la religion est une bien belle chose et le célibat des prêtres une admirable institution.

Laissons ces monstruosités dont la liste serait trop longue, et passons aux choses gaies.

Un docteur allemand vient de faire la découverte la plus étonnante que puissent enregistrer les temps modernes; une découverte qui laisse bien loin en arrière celles de Lavoisier et celles de Lalande, à côté de laquelle les chemins de fer et le télégraphe électrique ne sont que des enfantillages, qui dépasse toutes les conceptions de l'esprit humain; en un mot, une découverte capable de changer la face du monde, de rendre un rationaliste catholique, M. Veuillot agréable, et de faire raisonner un des membres du concile. Cette découvertes la voici: ce bon docteur, qui a nom Oswald, a découvert, dans la sainte hostie la co-présence, sous les espèce, eucharistiques, du sang, de l'âme et du lait de la bienheureuse Vierge Marie.

Les dévots, qui ont l'habitude de déjeuner avec les divins pains à cacheter, croyaient ne manger qu'un simple bon Dieu et ne se doutaient pas qu'ils digéraient en même temps une vierge-mère; voilà une surprise agréable: Dieu le père servait à ses abonnés le sang, l'âme et le lait de la mère de son fils, mais il ne mettait pas ces objets sur la carte, et ne faisait pas payer plus cher quoique ce fût son droit.

Comme on le voit, cette découverte est très-importante. On sait à quoi s'en tenir aujourd'hui, grâce à ce bon docteur, sur la valeur du sacrement de l'Eucharistie. Quand nous voyions les gens pieux aller manger leur Dieu, quand nous voyions apporter ce Dieu dans une petite boîte aux gens gravement malades, nous disions: Voilà des estomacs faciles à réconforter, des débi, lités faciles à réparer. Aujourd'hui, nous savons à quo- nous en tenir: dans l'hostie se trouvaient le sang, l'âme et le lait de la Vierge, et les effets merveilleux produits par l'application de ce sacrement sont dûs évidemment

à la présence de Marie et de son lait dans le pain à cacheter.

Ceci se passe à Rome, dans un couvent. Pour des raisons peu connues -- sait-on jamais le fin mot de ce qui arrive dans ces lieux lugubres? — un frère administre des coups de couteau à son supérieur. Les raisons qui ont poussé ce frère à cette tentative d'assassinat me préoccupent peu ; ce que je veux admirer dans ce cas, c'est l'adresse de l'*Univers*, qui, ne pouvant dissimuler le fait, est obligé de découvrir que ce *n'est pas un frère*, mais *un laïque*, qui a administré une saignée au supérieur du couvent de Jesu e Maria. Toujours étonnant, cet *Univers*.

Une question à propos de laquelle Veuillot-Journal fait valoir toute l'amplitude de ses brillantes qualités, c'est la question Hyacinthe. Le saint organe de la papauté s'en donne à cœur joie contre ce moine défroqué. Certes, ce carme ne nous intéresse nullement; nous n'avons pas à nous occuper de celui que l'*Univers* appelle l'abbé Loyson; mais nous pouvons nous amuser de la pieuse colère et des dévotes invectives que le moniteur des sacristies dépense pour flétrir le seul acte de courage et de convenance que l'on ait vu depuis longtemps accomplir par un homme ensoutané.

Et si l'on songe au bruit que font les vrais dévots autour de ce fait, si simple en réalité, aux clameurs qu'ils poussent à ce sujet, il faut bien convenir qu'avec sa lettre le père Hyacinthe a touché la corde sensible.

Décidément le Catholicisme s'effondre.

Nous ne terminerons pas cette article sans constater l'accroissement que prend la Libre-Pensée, surtout dans ses manifestations les plus imposantes, dans les *enterrements civils*. Ces enterrements ne peuvent maintenant s'enregistrer; à Lyon notamment, ils sont nombreux et remarquables par l'affluence du monde qui y assiste. Pas

de semaine sans que l'on en signale un certain nombre.
Décidément la Libre-Pensée monte.

POPULUS LEO.

Chronique

LE SERMENT POLITIQUE. — Le Dimanche 3 Octobre 1869, il devait y avoir à la Flotte (île de Ré) une élection municipale, dans laquelle figurait comme candidat M. Camille Magué, propriétaire, qui est connu depuis longtemps comme un Libre-Penseur éprouvé. Pour plusieurs motifs, qu'il est inutile d'expliquer, M. Magué refusait de prêter le serment imposé par la loi impériale, et voulait le remplacer par le suivant, qui était plus en harmonie avec ses principes : « *Je jure obéissance à ma conscience et fidélité aux intérêts de ma commune* ». Mais, afin d'associer ses concitoyens à un acte auquel il attachait une haute importance, il publia un manifeste dans lequel il faisait connaître sa résolution, et à la suite de ce manifeste il plaça une liste de candidats résolus à suivre son exemple, en invitant les citoyens qui approuveraient son idée, à mettre dans l'urne électorale la liste imprimée à la suite du manifeste. Sur 750 électeurs inscrits, le nombre des votants fut de 450. La liste gouvernementale obtint 500 voix ; M. Magué pour son compte particulier en eut 140, mais sur ce nombre il ne se trouva que 48 adhérents à la résolution qu'il avait publiée Ce nombre est peu considérable ; mais il ne faudrait pas en conclure qu'il représente tous les Libres-Penseurs de la localité. En 1865, M. Magué avait été élu membre du Conseil Municipal après avoir fait connaître ses intentions touchant le serment, et, fidèle à sa parole, dans la cérémonie de l'installation, il avait remplacé le serment officiel par celui que nous avons cité plus haut. En conséquence,

le préfet avait cassé son élection, de sorte que les électeurs, pour ne pas faire inutilement une nouvelle votation, avaient été obligés de porter leurs voix sur un personnage à principes plus complaisants. Il est à croire que le souvenir de ce qui se fit alors n'a pas été sans influence sur la manière d'agir des électeurs de la Flotte: beaucoup sans doute, pour ne pas avoir à voter deux fois, ont préféré ne pas porter M. Magné sur leur liste, et il n'y a eu que les plus résolus qui ont eu le courage de se montrer les partisans absolus de son idée.

Le mot « enfouissement ». — En rendant compte de l'enterrement de M. Sainte-Beuve, le fameux Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, remplace ce mot par celui *d'enfouissement*. C'est l'expression d'une de ces idées imbéciles que les chefs de la doctrine chrétienne s'appliquent à répandre parmi les foules dégradées qu'ils nomment à si juste titre leur *troupeau*. Ils ne négligent rien pour leur persuader que quiconque ne passe pas par les mains du prêtre dans les trois principaux actes de la vie n'est pas un être humain, mais doit être compté au nombre des vils animaux, comme si les simagrées ridicules dont le prêtre couvre l'enfant qui vient de naître, les époux qui contractent leur union féconde, le mourant qui entre dans le repos éternel, étaient nécessaires pour compléter leur nature et les élever à la dignité de rois de la création. Que ces opinions méprisables règnent encore parmi les gens les plus abrutis des campagnes les plus arriérées, comme un reste des ignorances du Moyen-Age, cela se conçoit et ne peut inspirer qu'un profond sentiment de compassion; mais que les docteurs de la secte, qui ont reçu toutes les lumières de notre siècle, les recueillent dans les bas-fonds où elles tendent à s'éteindre, pour les ranimer et leur rendre un éclat trompeur, voilà ce qui est intolérable et ce qui doit être réprimé avec la plus

vive énergie. Répliquons donc à ces impudents ministres du mensonge, qu'au lieu de s'abaisser au rang des animaux sans raison en s'affranchissant des pratiques religieuses, on donne une preuve éclatante qu'on marche aux premiers rangs dans la voie de la perfection humanitaire. Nous ne leur renverrons pas l'injure qu'ils nous adressent : l'homme le moins avancé en civilisation est encore de beaucoup supérieur à l'animal le mieux organisé ; mais il est incontestable que les religions ne sont que le produit d'une raison encore débile et ne correspondent qu'à la première enfance du genre humain. Pour les voir à leur origine, et par conséquent dans la vérité de leur essence, il faut se transporter parmi ces populations à peau noire ou cuivrée, où chacun, ne pouvant comprendre les phénomènes qui se présentent à lui, en attribue la cause à des êtres invisibles, mais puissants, qu'il est nécessaire de se rendre propices, et où les plus fourbes, prétendant jouir de leurs faveurs, se posent comme intermédiaires entre eux et leurs misérables compagnons. Il nous semble que, quand on descend en ligne directe de pareils ancêtres, on devrait être modeste et ne pas forcer le public à reporter ses souvenirs sur une généalogie aussi peu honorable.

AVIS AUX RATIONALISTES DE GENÈVE

La Société des Libres-Penseurs de Carouge célébrera le 2me anniversaire de sa fondation par un banquet qui aura lieu le Samedi 27 Novembre 1869, à 7 heures du soir, à la brasserie de Carouge, près le pont. Le prix des cartes est de 1 fr. 75 c. On en trouve à la dite brasserie et dans les bureaux du *Rationaliste*, à Genève, rue des Chanoines, n° 5.

ERRATUM

Dans le numéro précédent, à la 1re ligne de la page 512, au lieu de : « *Mefanoni*, » lisez : « *Stefanoni*. »

Genève. — Imp. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 34e décade. — 8e ANNÉE, N° 34. — 21 Novembre 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 10e jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8°, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications aux bureaux du RATIONALISTE, à Genève, rue des Chanoines, n° 8. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; à l'étranger, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend, à Genève, chez les principaux libraires, et à Paris, chez M. Humau, galerie de l'Odéon, n° 12, et Mme Viat, passage du Commerce, n° 5. On le trouve de même, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Du Concile de 1869

Les grands comédiens, saltimbanques et jongleurs des temps passés et présents, qui ont gouverné le monde, se réuniront prochainement à Rome, leur théâtre principal, sur la convocation de leur grand maître, dirigé lui-même par le général des Jésuites. Le ban, l'arrière-ban, même les hérétiques, tout a été appelé pour la suprême bataille. Leurs affaires menaçant ruine, il s'agit de remettre à neuf leur vieille théologie en décrétant de nouveaux dogmes appropriés aux circonstances.

Hommes humanitaires, Libres-Penseurs, réjouissons-nous!

Que pourront-ils inventer de neuf pour étouffer la raison qui commence à éclairer les hommes? Ils sentent

que la fin de leur règne approche et ils essayent de se galvaniser. Peines inutiles! leur dieu s'en va. Place à la morale naturelle, qui suffira pour sauvegarder le monde! Adieu les exploiteurs du ciel au préjudice de la terre! S'il leur reste encore quelques adhérents sérieux, leurs derniers oracles achèveront de les détromper.

Nous savons qu'autrefois la convocation d'un concile était l'annonce d'un événement terrible pour les peuples, et ce n'était pas sans raison. Alors, ces dominateurs du monde, parlant au nom de Dieu, faisaient tout trembler. Tout pliait devant eux, même la puissance civile, qui était sa très-humble vassale, et, tout en fortifiant leurs dogmes, ils rivaient davantage les liens qui enchaînaient les peuples à leur joug oppresseur.

Les temps sont bien changés. Aujourd'hui, l'homme commence à savoir faire usage de sa raison, qui fait évanouir leurs mystères, et les pouvoirs civils s'affranchissent de la tutelle religieuse. Les cléricaux n'ont plus à leur service la sainte Inquisition, les prisons, les bûchers. Il leur reste bien encore l'excommunication dans leurs arsenaux, mais il n'osent plus s'en servir qu'en secret : elle leur fait honte publiquement. Cette arme, redoutable autrefois, mais ridicule aujourd'hui, est bonne tout au plus contre ceux de leurs fonctionnaires ou agents qui tenteraient de porter atteinte à leur pouvoir ; et encore est-elle moins redoutée par eux que la privation de leur traitement. Quant aux peines de leur enfer, aux vengeances de leur dieu contre ceux qui résistent à leurs commandements, hélas ! elles n'effraient plus. Ils en ont tant usé et abusé, qu'on s'en moque, comme des remèdes de charlatans. Il n'y a plus à plaindre que les malheureux Romains qui vivent encore sous leur joug ignoble, contraints de respecter leur majesté burlesque par des bayonnettes étrangères et inintelligentes, lancées contre eux par des complices de la noire tyrannie. Mais patience ; la liberté leur sourit, et le temps approche où elle fera

tomber leurs chaînes, en proclamant leur indépendance.

Donc, peuples et Libres-Penseurs, réjouissons-nous!

Ce fameux concile n'aura paru que pour faire ses adieux au vieux monde, cédant la place à l'esprit moderne, qui va transformer les destinées humaines.

Pour avoir cette conviction, il suffit de mettre le système religieux catholique, celui qui se prétend le meilleur de tous, en présence de la raison.

Ce que vent le système religieux.

Le Dieu des Catholiques a succédé à Jéhovah, l'ancien dieu des Hébreux, le grand exterminateur des peuples antagonistes de son peuple de prédilection. Ils le font descendre de David, chef de brigands, qui faisait tuer les maris pour s'emparer de leurs femmes et que néanmoins ils appellent le saint roi David. Le dieu Jéhovah promettait à son peuple l'empire de la terre, s'il accomplissait ses ordres ; le dieu des Catholiques, lui, plus habile et plus généreux, promet aux siens un bonheur éternel, après la mort, mais à condition qu'ils pratiqueront la foi inspirée par les prêtres, ses représentants.

En quoi consiste cette foi? — A ne point s'attacher au bien de ce monde, à rester pauvres (et crétins par conséquent), à se considérer comme étant dans un lieu d'exil, dans une vallée de larmes, à souffrir, à se priver de toute espèce de jouissances, à obéir à l'autorité religieuse, la seule vraiment légitime, à faire abnégation complète de la vie, etc. etc. Ces principes, il en ont fait un corps de doctrines, qu'ils imposent à la croyance de leurs fidèles. Voyez les encycliques et les syllabus, qui déclarent audacieusement la guerre au progrès, à la civilisation, à la science, s'imaginant sans doute que les peuples en sont encore au Moyen-Age. Et cependant les biens de la terre dont ils font fi pour les autres, ils les trouvent bien bons pour eux. Ils les recherchent de toutes manières et par tous les moyens. Leurs reliques

leurs prières, leurs bimbeloteries, ils les vendent contre bel et bon argent. Ils quêtent les donations au chevet des mourants. Ils bâtissent des palais, des églises, des monastères, des couvents; ils achètent des propriétés immenses avec l'argent qu'ils savent soutirer à la crédulité des pauvres d'esprit qu'ils ont fanatisés; ils placent des fonds sur toutes les banques, en France et à l'étranger, comme réserve ou poire pour la soif. En un mot, ils regorgent de richesses terrestres de toute nature. C'est bientôt pire qu'en l'an mille... Une horreur!

Il est vrai qu'après avoir fait des pauvres, ils ont trouvé l'art de les entretenir par la charité, se créant ainsi à eux-mêmes des mérites et des vertus, au moyen des aumônes qu'ils pratiquent nécessairement avec l'argent d'autrui et des pauvres travailleurs, puisqu'ils ne savent rien produire par eux-mêmes.

Mais, d'un autre côté, ils voient que le flot de la raison publique monte, que la foi de leurs fidèles s'attiédit et décline, et que les sources de leur pactole pourraient bien tarir. Vite, ont-ils dit, vite! un concile, deux, s'il le faut, pour concerter des moyens nouveaux de s'opposer aux envahissements de l'impiété qui les enlacent, c'est-à-dire de la lumière qui risquerait d'éclairer les causes des maux de l'humanité et d'y mettre un terme. Ce procédé ne leur a-t-il pas réussi dans les temps passés? et pourquoi ne le tenteraient-ils pas aujourd'hui? Si les peuples s'éclairent, n'ont-ils pas aussi eux-mêmes fait des progrès dans l'art de dissimuler, de tromper, de fabriquer des miracles, c'est-à-dire de perfectionner leurs principes? Et même, si des concessions sont nécessaires, ils les feront, soyez-en certains, pour retarder l'accomplissement de l'arrêt qui doit les expulser des sociétés civilisées, dussent-ils bénir encore des arbres de la liberté et même s'atteler à son char, en prenant l'initiative pour mieux le renverser, à la prochaine occasion. Les Jésuites ont fait leurs preuves : on peut compter sur eux.

« Soyez sûrs aussi que, dans cette assemblée de demi-dieux, ils ne manqueront pas de diriger leurs coups contre la Franche-Maçonnerie. Une institution qui admet dans son sein des personnes de toutes les religions, pourvu qu'elles soient honnêtes, et qui s'avise de pratiquer le bien sans leur participation, est pour eux une concurrence trop dangereuse; il faut la détruire. Les Maçons, disent-ils, sont des hérétiqes de la pire espèce, qui adorent tous les dieux : pourquoi ne pas les extirper du milieu des fidèles? »

Ce que veut la Raison

Elle veut :

Que l'homme soit libre;

Que sa conscience soit libre;

Que tous les cultes, si fantastiques qu'on les veuille, soient libres;

Que l'esclavage cesse au physique comme au moral;

Que la loi morale, ou la justice, soit la règle des individus et des sociétés en toute chose;

Que les facultés physiques, morales et intellectuelles de l'homme soient développées et perfectionnées, pour qu'il soit sa providence à lui-même et qu'il puisse pourvoir à tous ses besoins;

Que les exploiteurs religieux, qui trafiquent d'un monde imaginaire au préjudice de celui-ci, cessent leur commerce, ou tout au moins ne reçoivent plus ni salaire de l'Etat ni d'autre protection que celle du droit commun;

Que l'instruction soit donnée à tous, afin que la science ne soit pas le privilége de quelques-uns seulement favorisés par la fortune;

Elle veut surtout que l'instruction et l'éducation des filles soient conformes à celles données aux garçons. C'est là un point capital, qui contribuera puissamment à la transformation des sociétés humaines. Les filles étant

destinées à procréer, elles doivent aussi pouvoir faire de leurs enfants des hommes et des citoyens. Les clergés ne l'ignorent pas ; aussi ont-ils soin de s'emparer des enfants et surtout des filles, dès leur sortie du sein de la mère, pour en faire des automates, en faussant leur intelligence et toutes leurs facultés naturelles, et en les élevant sur leurs genoux. Dans le temps, ils refusaient une âme à la femme, qu'ils considéraient comme une bête impure et méprisable ; aujourd'hui, ils voudraient pouvoir lui en donner deux de leur choix, une pour elle et l'autre pour le mari.

La Raison veut :

Que la société organise les institutions nécessaires pour que tous puissent vivre par le travail, en augmentant la richesse publique ;

Qu'elle prenne les mesures propres à détruire la guerre, ce reste de barbarie, encore le fléau des sociétés modernes. Du même coup, le dieu des armées tombera, et les religions ne pourront plus l'invoquer pour affamer les peuples et les crétiniser ;

La Raison veut enfin que la morale naturelle ou la justice, qui produira le bien, tue le Diable ou Satan, qui est le dieu du mal, enfanté par l'ignorance et entretenu par les imposteurs.

Ces vœux sont les vœux de tous les Rationalistes, de tous les citoyens qu'anime le bien public ; et ils finiront bien par prévaloir, malgré les conciles, malgré les syllabus et malgré tous les canons religieux.

Donc, encore une fois, réjouissons-nous !!

L. Petit.

La Science esclave

Dans un pays débarrassé des préjugés religieux et des dogmes scientifiques, le titre que nous plaçons en tête de ces lignes, constituerait une étrange et injustifia-

ble anomalie ; mais dans notre France administrative, où, comme autrefois à Byzance, les choses de l'intelligence, soumises à une réglementation qui côtoie la monomanie, sont étiquetées, classées, numérotées, catalo-guées et comprimées par une armée de règlements, formules, arrêtés, bornes, barrières, péages, fiscalités et censures, l'esprit d'originalité, broyé sous les rouleaux compresseurs de la grande machine autoritaire, n'apparait souvent qu'après de longs et pénibles efforts.

Après avoir ébloui le monde par la grandeur et l'importance de ses découvertes, la science française, enrayée dans sa marche rapide vers le progrès, sert aujourd'hui d'escabeau à ceux qui, mettant habilement à profit le prestige attaché au professorat, grimpent sans trop d'efforts aux mâts de cocagne des gros traitements et des grasses sinécures.

M. Jules Marcou, dans son livre intitulé « *La Science en France* (1) », nous a retracé le tableau fidèle des grandes institutions autrefois prospères ; il nous a dépeint le Muséum d'histoire naturelle, transformé par décret ministériel en école d'agronomie, ses collections entassées dans des salles insuffisantes, ses cours abandonnés par les élèves, le vide se faisant autour des chaires jadis illustrées par l'enseignement supérieur des Lamark, des Geoffroy Saint-Hilaire ; en un mot, la décrépitude et la sénilité à la place de la force et de la vie.

Ce travail, qui est en même temps une revendication des droits de la science et une protestation contre les exigences, les tracasseries et les injustices administratives, se compose de plusieurs fascicules, dont trois déjà ont paru. Les deux premiers traitent de l'École des mines et de l'Académie des sciences ; ceux qui seront publiés avant le 1er janvier 1870, contiendront de curieuses révélations et d'utiles renseignements sur la Sorbonne, le

(1) Reinwald, éditeur, Paris, rue des Saints-Pères.

Collége de France, l'Observatoire, les sociétés savantes de Paris et de la province.

Nous devons savoir gré à M. J. Marcou de la pénible tâche qu'il s'est imposée ; en effet, constater les phases rapides d'une décadence scientifique dont rien ne peut faire prévoir le terme, porter le flambeau de la libre discussion, du sévère contrôle, au milieu des autocraties qui s'interposent entre la science officielle et la science libre, cela dénote une énergie peu commune, soutenue par l'ardent désir de mettre fin à cette décadence et de faire triompher la vérité.

Cette courageuse initiative a produit d'excellents résultats : suivant l'exemple de M. J. Marcou, M. Georges Pouchet a dénoncé dans l'*Avenir national* les nouvelles mesures prises par M. Duruy en ce qui concernait le Jardin des Plantes, et cet appel à l'opinion publique est devenu pour le jeune savant le signal d'une destitution aussi précipitée que regrettable.

Ce fut, au reste, un des derniers actes de l'ex-ministre de l'Instruction publique. — L'on dit, mais peut-être est-ce une médisance, qu'à l'instar de Sancho-Pança, M. Duruy aimait à mettre les proverbes en action, et qu'il voulut, avant de quitter la scène politique, prouver une fois de plus aux récalcitrants qu'il ne faut jamais glisser le doigt entre l'arbre et l'écorce, entre les abus et ceux qui les commettent.

Depuis longtemps nous avions déclaré la guerre aux baccalauréats, ces catéchismes imposés à la jeunesse au nom de l'infaillibilité universitaire ; mais nous ignorions que, sauf quelques rares exceptions, le corps enseignant avait adopté et propageait des méthodes et des théories qui provoquent, comme l'a dit Hugo, le rire de l'Europe et des deux Amériques ! — Il est bien entendu que la *science officielle* mérite seule ces reproches ; à côté de l'enseignement monopolisé par l'Etat et les congrégations, des publications des soi-disant vulgarisateurs,

serviles copistes de la Sorbonne, existe, prospère et grandit la *science expérimentale*, celle des Broca, des Huxley, des Büchner, des Darwin, ces dignes représentants de l'étude sincère et désintéressée.

C'est de cette fille du progrès que nous entretiendrons nos lecteurs, car le seul remède à employer contre l'envahissement du dogmatisme érigé en article de foi n'est-il pas de propager, par les moyens puissants dont la presse dispose, les œuvres écloses au souffle puissant et fécond de la liberté ?

Nous ne pouvons mieux commencer ces *Annales de la Science*, qu'en mentionnant l'intéressant travail de M. Gavarret sur *Les Phénomènes physiques de la vie* (1). Sous une forme attrayante et véritablement populaire, l'auteur nous initie aux *grands problèmes*, et les chapitres intitulés : *Circulation de la matière*, — *Circulation de la force*, — *De la force vitale*, sont d'un puissant intérêt ; c'est la nature prise sur le fait, et le fait contrôlé par l'expérience et l'habileté du praticien.

De graves questions, aujourd'hui soulevées, discutées et non résolues par les différentes écoles politiques, trouveront leur solution pacifique et définitive dans les données de la science biologique ; et l'humanité aura fait un grand pas, lorsque tous ses membres connaîtront et appliqueront ses lois naturelles, dont les plus importantes peuvent se résumer ainsi : l'être humain, semblable à une machine à vapeur, dépensant une certaine quantité de forces, doit en recevoir l'équivalent en matière nutritive ; quand cette compensation vient à lui manquer, il brûle ses tissus en guise de combustible, dépérit lentement et finit par mourir. L'on peut dire que la vie s'arrête en lui ; mais c'est un arrêt éternel, puisque les parties constituantes de son être, entraînées

(1) Physique biologique : *Les phénomènes physiques de la vie*, par J. Gavarret, professeur de physique à la Faculté de Médecine de Paris. 1 vol. in-8°, 1869. V. Masson, édit.

dans le grand *circulus* de la matière, ne se réunissent plus jamais dans les mêmes conditions pour reformer le même individu. Le passage suivant sur la circulation de la force et les activités du système nerveux fera bien mieux encore comprendre à nos lecteurs la haute portée philosophique de l'œuvre de M. Gavarret :

« Dans notre système planétaire (dit-il, page 264), le « soleil joue le rôle d'un immense réservoir de force. A « la surface de la terre, ses rayons n'interviennent pas « seulement comme source de chaleur ; ils agissent « aussi par leurs propriétés chimiques.

« La plante emprunte à la radiation solaire toute la « force nécessaire pour accomplir le travail intérieur « de transformation de la matière minérale en matière « organique. Cette force vive utilisée par le minéral « n'est pas détruite ; transformée en affinité par l'oxy- « gène, elle communique à la matière organisée son « énergie potentielle.

« Le voyageur emporté sur nos voies ferrées avec « une vitesse de quinze lieues à l'heure, l'armateur « dont les paquebots sillonnent les mers, l'ingénieur « dont la puissante tarière ouvre à travers les flancs « du Mont-Cenis une communication directe entre la « France et l'Italie, l'industriel placé à la tête d'une « grande usine, doivent toujours se rappeler qu'en brû- « lant de la houille sous la chaudière de la machine à « feu, le chauffeur ne fait que transformer en chaleur, « et, par l'intermédiaire de la vapeur, en force mécani- « que disponible, la force vive empruntée à la radiation « solaire par les immenses forêts dont, aux époques « préhistoriques, la surface du globe était recouverte.

« De même le physiologiste ne doit jamais perdre de « vue que, lorsqu'il brûle dans ses capillaires généraux « les substances organiques dont il se nourrit, l'animal « ne fait que transformer leur énergie potentielle en « chaleur qui, se transformant elle-même, communique

« aux éléments histologiques des organes de l'économie
« leur activité spéciale, et devient ainsi la source de
« toute la force dont il dispose. Dans son action sur le
« monde extérieur, l'animal restitue cette chaleur tout
« entière au milieu ambiant, soit sous forme de chaleur
« sensible, soit sous forme de travail accompli.

« Dans le cycle qu'il parcourt de sa naissance à sa
« mort, l'être organisé ne produit rien, ne détruit rien:
« matière et force, tout lui vient de la terre, de l'air et
« du soleil, il restitue tout au monde extérieur. »

Cette explication remarquable du rôle que le soleil, *ce grand réservoir de force*, joue dans les phénomènes physiques de la vie, nous conduit tout naturellement à parler de l'ouvrage de M. Guillemin, l'auteur du *Ciel*, *des Phénomènes de la physique*, etc.

M. Guillemin, mû par d'excellentes intentions, a fait tout son possible pour écrire un livre d'astronomie populaire (1). A-t-il complètement réussi? Nous ne le pensons pas; l'hypothèse-roman tient encore une large place dans la science du ciel; les opinions les plus contradictoires sont émises sur la nature physique et chimique du soleil, et, quoiqu'un coin du voile soit aujourd'hui soulevé, il reste encore beaucoup à faire pour élucider ces graves questions. Ne servirait-il néanmoins qu'à démontrer péremptoirement l'inanité des théories émises sur l'astre, foyer de lumière et de vie, le livre de M. Guillemin serait d'une incontestable utilité; en effet, il inspire la résolution de chercher de meilleures explications que celles jusqu'à présent données par les astronomes, de réfuter les doctrines imposées par l'École, en un mot de travailler à la solution du problème entrevu, mais non résolu, par M. Joubert, dans un travail que l'Académie, fidèle à la doctrine du *statu quo*, tint prudemment à l'écart.

(1) *Le Soleil*, 1 vol. in-8°. Hachette, édit.

La publication du livre dont nous allons donner quelques courts extraits, remonte à plusieurs années; c'est du vieux neuf, puisque l'auteur et l'ouvrage furent mis à l'index par les Facultés; cependant il est de notre devoir de réparer l'injustice commise et d'appeler l'attention sur une nouvelle explication des phénomènes géologiques et astronomiques, dont la solution est depuis si longtemps attendue.

Dans un supplément joint au livre remarquable de Boitard (1), M. Joubert, comparant ingénieusement les phénomènes électro-magnétiques produits par l'attraction et la gravitation des corps célestes à ceux qui transforment dans la lampe électrique *Serrin* la force motrice d'une machine à vapeur en électricité, lumière et chaleur, explique ainsi l'action réciproque du soleil et de son satellite :

« La terre, dit-il, est un grand centre magnétique; « elle reçoit l'influence des courants qui nous viennent « des autres astres, et en particulier du soleil; à cer« tains points, le contact des deux fluides se produit, et « développe par contre une somme plus ou moins forte « de calorique. Mais ce qui frappe surtout l'observateur, « c'est que plus le contact se rapproche du *centre ter« restre*, plus le développement calorique devient in« tense, et que plus on s'en éloigne, plus il est faible; « et voilà pourquoi on étouffe à Paris en Juillet, et qu'on « gèle sur le Mont-Blanc, quoique rapproché du soleil « de 4,810 mètres.

« Les choses se passent de même, quoiqu'en propor« tions moindres, dans la lampe régulatrice dont nous « avons parlé plus haut.

« Ici la machine magnéto-électrique est le réservoir « producteur, comme le soleil est le système planétaire

(1) Boitard, *Paris avant les hommes*, 1 vol. in-4, Paris, Passard, éditeur. 2e édit. publiée sous ce titre : *L'Univers avant les hommes.*

« sont les réservoirs producteurs de l'électricité magné-
« tique; c'est ainsi que l'arc voltaïque, qui dans la lampe
« ne se produit que selon la distance qu'occupent les
« collecteurs, ne peut et ne doit se produire dans l'im-
« mensité qu'en raison de la distance normale du globe
« et du soleil.

« Dans la lampe électrique, le moteur, c'est-à-dire la
« machine à vapeur, est mise en mouvement et produit
« du fluide qui parcourt les fils conducteurs ; à l'extrémité
« de ces fils, l'arc se produit, un soleil artificiel apparait,
« et un dégagement de chaleur a lieu. »

Ainsi, force, mouvement, chaleur, électricité, lumière, telles sont les phases que nous présente tour à tour la production de la lumière électrique dans l'appareil bien connu de tous ceux qui ont étudié l'électro-magnétisme. Comparons ces ressources limitées de l'homme aux énergiques puissances de la nature, et nous verrons la répétition des mêmes phénomènes, produits par les mêmes causes et donnant des effets analogues.

Suivons le raisonnement de M. Joubert : « Les sphères « célestes gravitent dans leurs orbes : voilà le mouve« ment. Chacune d'elles est un vaste aimant, et elles « produisent, par le fait de leur marche à travers l'es« pace, un dégagement d'électricité qui donne lieu à « d'immenses arcs voltaïques, projetant dans l'infini une « grande lumière et un énorme dégagement de cha« leur. »

Cette hypothèse, émise par MM. Joubert et Jacobi, a du moins le mérite de concorder avec tout ce que nous connaissons sur la structure et la composition du globe terrestre et du Soleil; elle blessera peut-être bien des vanités, dérangera bien des calculs, soulèvera bien des récriminations, en un mot fera tapage! C'est ce que nous voulons. Du choc jaillit la lumière; de la contradiction, la vérité ! Nul ne la cherche plus ardemment que nous.

Signalons, avant de terminer, le remarquable travail de M. Wurtz sur l'*Histoire des doctrines chimiques depuis Lavoisier jusqu'à nos jours* (1). Cet écrit sert de préface à un dictionnaire de chimie en cours de publication, dictionnaire que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs, car il forme une véritable encyclopédie de toutes les connaissances acquises dans une branche d'études à laquelle il appartient de nous donner le premier et le dernier mot de la vie.

ALFRED VERITÉAS.

De la Papauté

Parmi les objets principaux dont on croit que s'occupera le prochain concile, on compte la définition de deux dogmes, celui de l'Assomption de la Vierge, et celui de l'infaillibilité du Pape.

Le premier n'excite aucune préoccupation ni dans l'Eglise ni au dehors : il n'en excite pas dans l'Eglise, parce que depuis longtemps le fait est admis à l'état de pieuse croyance; il n'en excite pas non plus au dehors, parce qu'on n'y voit que le désir assez naturel chez Pie IX de compléter le cycle des glorifications de la mère de Jésus, qu'il a commencées en décrétant le dogme de l'Immaculée Conception.

Quant au second, on se persuade volontiers dans le monde catholique qu'il contribuera puissamment au renouvellement de la foi dans les cœurs, tandis qu'en dehors du giron de l'Eglise un certain nombre de personnes s'en font un épouvantail qui prend à leurs yeux des proportions excessives. Nous croyons que les uns comme les autres sont dans une grande erreur. En faisant décréter son infaillibilité par le concile, la papauté n'acquerra pas la moindre augmentation de puissance ou d'influence dans la pratique : elle aura la satisfaction

(1) 1 vol. in-18, Hachette, 1869.

de voir compléter en théorie le système de ses prétendus droits et de ses priviléges surhumains; mais c'est tout le profit qu'elle en retirera. Il est même à croire que ce mince avantage sera amplement contre-balancé par l'inconvénient qu'il y aura à faire repasser ses titres par le crible de la discussion publique. Ces titres en effet ne sont rien moins qu'incontestables, comme on peut en juger par le simple exposé suivant.

D'abord il est très-étrange qu'une institution soi-disant aussi essentielle que la papauté ne soit pas encore définie après plus de dix-huit siècles d'existence. Si elle est la pierre fondamentale du Christianisme, comment n'a-t-elle pas été fermement posée et nettement déterminée par son auteur? Il y a à cela une raison bien simple: c'est que Jésus n'a rien organisé du tout relativement à ce que l'on appelle son Eglise, c'est-à dire, suivant l'étymologie du mot, au corps de ses élus; et il n'a rien organisé, parce que dans ses idées c'était un soin superflu, puisque l'avénement du règne de Dieu sur la terre devait s'accomplir avant la fin de la génération contemporaine.

Lorsque la prétendue résurrection de Jésus eut rendu à ses disciples une confiance que son crucifiement avait détruite, Pierre, qui parmi les Apôtres paraît avoir eu le plus d'initiative, se mit à la tête du troupeau, s'efforça d'entretenir parmi ses membres les idées que le maître y avait répandues, et même s'appliqua à les répandre parmi ceux qui ne les avaient pas reçues de lui directement. Il est à croire que c'est à cause du rôle qu'il prit alors, qu'il fut dit parmi les croyants que Jésus l'avait chargé de faire paître ses brebis, et l'avait établi comme la pierre sur laquelle il voulait bâtir son Eglise. Quoiqu'il en soit, après que Paul fut entré en scène, Pierre, en vertu d'une convention faite avec son collaborateur, n'exerça plus ses fonctions de pasteur suprême qu'à l'égard des Juifs, ce qui le conduisit certainement à Baby-

lone, où depuis la captivité les Juifs s'étaient fait une seconde patrie, et peut être aussi à Rome, où les appelaient en grand nombre l'importance de cette capitale.

La convention conclue entre Pierre et Paul portait que celui-ci remplirait auprès des Gentils, dont il savait la langue, les fonctions que Pierre se réservait auprès des Juifs avec lesquels seuls il pouvait s'entretenir. Le nouvel apôtre eut bientôt fait rentrer le chef des anciens dans l'ombre par l'activité qu'il déploya dans sa mission et par les succès qui en furent la suite. Ses prédications se firent entendre depuis Antioche jusqu'à Rome; et partout où il s'arrêta, il fonda des églises, établit des évêques, créa des constitutions, en un mot introduisit le Christianisme dans toute l'étendue de l'empire romain. Mais il ne se contenta pas de fonder, il sut entretenir; pendant qu'il prêchait dans un lieu, il écrivait dans tous ceux par où il avait passé, pour exciter la ferveur, corriger des abus, ou donner des explications nécessaires. En cela il exerçait évidemment les fonctions de pasteur suprême; c'était la force des choses qui le demandait.

MARTIN BOUCHEY.

(*La suite au prochain numéro.*)

Chronique

MM. DUPANLOUP ET VEUILLOT. — L'évêque d'Orléans, M. Dupanloup, en partant pour le concile, a publié un manifeste adressé au clergé, dans lequel il se prononce implicitement contre l'infaillibilité personnelle du Pape en matière de doctrine. Le porte-voix des Jésuites, le fameux Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, est furieux d'un acte d'une aussi grande portée, se produisant à une époque trop rapprochée de l'ouverture du concile, pour qu'il soit possible d'en atténuer l'effet. Nous verrons bientôt qui l'emportera dans l'auguste assemblée, de la foi à outrance, ou de la foi modérée par un reste de bon sens.

Genève. — Imp. veuve Ettinger et Cie, route de Carouge.

An 77, 35e décade. — 8e ANNÉE, No 35. — 1er Décembre 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications aux bureaux du RATIONALISTE, à Genève, rue des Chanoines, no 8. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; à l'étranger, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend, à Genève, chez les principaux libraires, et à Paris, chez M. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12, et Mme Viat, passage du Commerce, no 5. On le trouve de même, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

La Schmita

Conférence historique sur la clef de l'Evangile demandée à la Bible

Par Ch. Ruelle (1)

L'auteur de cette brochure est, sans contredit, un très-savant homme, et, ce qui vaut encore mieux, un savant très-consciencieux. Il possède à fond les Ecritures saintes, et les a étudiées dans leur texte original. Nous craignons même qu'il ne se soit laissé étourdir par son érudition et n'ait attaché à certains mots une valeur et une importance qu'ils ne nous paraissent pas mériter.

Pourquoi d'abord ce titre bizarre de *La Schmita*, em-

(1) Auteur de la *Science populaire de Claudius* et des *Lettres d'un laïque*. Seconde édition. Chez l'auteur, rue Vavin, 43, et chez tous les libraires.

prunté à une des prescriptions les plus oubliées et les plus obscures de la législation mosaïque? Quel est le lecteur français qui cherchera, sous cette enveloppe antique et inconnue, la solution du grand problème que l'auteur a eu la prétention de résoudre? Il s'agit, en effet, de décider si Jésus-Christ est Dieu ou homme, ou s'il est simplement une conception, un *concept*, pour parler allemand comme l'auteur; il s'agit de nous montrer, de nous enseigner la vérité sur cette figure historique ou légendaire, et M. Ruelle, de propos délibéré, se confine dans un système enveloppé et comme caché lui-même dans un mot: La Schmita.

Pour les lecteurs de ce recueil qui aiment à voir clair en tout, cela paraîtra au moins singulier. Mais, en notre qualité de rationaliste, ne nous attachons pas à une critique de mots, et examinons en lui-même le système de M. Ruelle.

La donnée fondamentale de ce système n'a rien de nouveau. Tous les raisonnements de l'auteur aboutissent à cette conclusion: Jésus-Christ n'est ni un Dieu, ni un homme; c'est une pure entité, un être de raison, un *concept* de l'imagination. On sait que, dans ses premiers essais, Strauss a conclu à peu près de la même façon. S'il est revenu, dans les dernières éditions de son grand ouvrage, de cette première hypothèse, c'est grâce à des critiques fort justes qui lui ont démontré que, s'il est bon d'accorder à l'imagination un rôle considérable dans la formation des mythes religieux, il est dangereux, même pour la critique rationaliste, de lui sacrifier complétement la réalité. Si l'esprit humain est ainsi porté, en quelque sorte fatalement, à créer des types religieux ou plutôt divins; si les religions sont le produit spontané et nécessaire de la nature morale de l'homme, il faut conclure, avec certains philosophes, que l'homme est tout au moins un *animal religieux*, c'est-à-dire porté et disposé à croire au surnaturel. Dès

lors il ne sert de rien de s'élever contre les dogmes et la foi, au nom de la raison, pas plus que nous ne pourrions condamner la passion au nom de la raison. Nous n'aurions qu'à accepter ce fait comme une loi, sauf, tout au plus, à le réglementer. Or, le Rationalisme n'admet pas le fait. Il nie énergiquement que ce qu'on appelle religion soit un état ou le résultat d'un état de nature. Il proteste, au contraire, que les religions sont des inventions purement humaines. Quoique donc nous estimions M. Ruelle comme un homme savant et convaincu, quelque justice que nous rendions à ses exactes et minutieuses recherches, nous ne saurions le considérer comme un auxiliaire dans notre lutte pour l'affranchissement de la raison. Nous pensons, au contraire, qu'en réduisant Jésus-Christ à un simple mythe, sorti naturellement et comme forcément de l'imagination religieuse, il a fortifié plutôt qu'ébranlé la doctrine chrétienne, qui se hâterait de démontrer que ce qui est fatal et nécessaire a dû être et arriver.

Que l'imagination populaire, que les aspirations nationales des Juifs vers le Ier siècle de notre ère, que des espérances exaltées par les prophètes et non réalisées dans les faits, aient rendu possible le rôle de Jésus-Christ et lui aient même donné la plus grande partie de sa valeur et de son autorité, c'est ce qui a été déjà souvent et surabondamment prouvé par les exégètes et les historiens de l'Eglise qui n'appartiennent pas à l'Eglise orthodoxe. Mais que Jésus-Christ ne soit absolument qu'un être abstrait, un concept, c'est ce que nous nions et c'est ce qu'il nous paraît impossible de soutenir.

M. Ruelle a résumé toutes ses recherches et toutes ses preuves dans un chapitre de sa brochure (p. 104). Il nous apprend que de toutes ses études il ressort clairement que « dans les écrits évangéliques, tout est de la Bible. » Nous sommes d'accord avec lui sur ce point, avec quelques restrictions. Oui, l'idée d'un Messie libé-

rateur du peuple d'Israël, d'un roi (fils de Dieu, comme s'appelaient tous les rois, en leur qualité de Meschiah, oint, comme les rois de France s'appellent les fils aînés de l'Eglise), cette idée, réalisée et prêchée par Jésus-Christ, est dans la Bible, surtout dans les prophètes; elle était dans l'imagination populaire depuis le retour de Babylone et pendant les derniers temps de la dynastie asmonéenne. Ce point, qui est historique, est hors de doute; tout le monde le reconnaît maintenant, et M. Renan l'a mis en lumière avec beaucoup d'art.

Mais ce qui n'est pas vrai, quoiqu'en dise M. Ruelle, c'est que cette idée ait été déjà dans l'esprit des Juifs à l'origine de leur histoire. Nous ne pensons pas qu'il faille adopter ce point de vue de l'auteur d'après lequel il nous montre le peuple juif et son Elohim faisant alliance, ou plutôt l'un contractant créance avec l'autre, chaque partie poursuivant le paiement de sa dette à travers les siècles et toutes les transformations que le peuple juif a subies. Non, la tribu errante des patriarches n'est pas moralement le peuple juif des Juges. Encore moins la nation guerroyante du temps des Rois est-elle la horde d'esclaves libérés revenus d'Assyrie, imbue des doctrines des Perses et des Grecs. Prétendre le contraire, ce serait admettre non seulement la continuité et l'authenticité des traditions bibliques, dont l'incohérence est cependant bien démontrée, mais encore supposer, dans ces temps si orageux et si obscurs, une clarté d'intuition et une filiation de pensées que tout rendait impossibles. Nous pensons que l'idée messianique n'a pris naissance que dans les dernières années de l'existence nationale des Juifs; qu'elle s'est développée et exaltée sous l'influence des malheurs de l'exil et des hontes de l'esclavage, et qu'à un moment donné, après bien des essais infructueux dont l'histoire ne fait pas mention, elle s'est réalisée dans un homme, qui en a été lui-même inconscient, et qu'elle s'est définitivement for-

mulée et imposée aux esprits par le travail de plusieurs générations. Le mythe ainsi compris n'a rien que de conforme à la critique, et c'est ainsi qu'il est admis par les écoles allemandes et par M. Renan. M. Ruelle prétend, au contraire, que la réalisation de l'idée messianique s'est poursuivie depuis les premiers temps du Judaïsme; qu'elle en a été le fondement et comme le germe; c'est rentrer, par une autre voie, dans les errements de la croyance populaire et de l'Eglise.

Mais que vient faire la Schmita dans tout ce système et quelle est la signification de ce mot, qui est devenu bien mystérieux dans l'écrit de M. Ruelle? La Schmita est le nom hébreu de l'année sabbatique. Il signifie exactement: année de rémission, parce qu'en vertu d'une loi mosaïque (5 M. XXXI, 10-13) tout esclave devait être libéré en cette année de repos (Sabbat), qui était célébrée tous les sept ans. En cette même année, mais seulement après sept années sabbatiques, c'est-à-dire tous les cinquante ans, toutes les dettes ou plutôt toutes les hypothèques sur les terres étaient *remises* ou annulées. Nous n'insistons pas sur ces explications; nos lecteurs connaissent cette institution, fondée uniquement pour procurer à la terre un *repos* nécessaire et pour empêcher l'aliénation des terres de chaque famille, du lot attribué à chaque Israélite dans le territoire de la Palestine. Nul doute que le législateur juif n'ait voulu, par cette mesure, empêcher à la fois l'appauvrissement de certaines familles et le trop rapide accroissement de fortune chez d'autres. Ce système, encore aujourd'hui appliqué dans certaines tribus sémitiques de l'Asie et de l'Afrique, est tout à fait conforme à l'esprit des peuples chez lesquels la tribu joue un rôle prépondérant, et devait prévaloir particulièrement chez les Juifs, qui voulaient former une nation ne relevant que de Jéhovah et non des puissants de la terre. Que les prophètes se soient élevés avec force contre la violation du repos

sabbatique, quoi d'étonnant, lorsqu'on les voit s'élever avec une extrême violence contre ces hommes « qui rapprochent les terres des terres, sans souci des droits des orphelins et des veuves. ». Quoi d'étonnant que Jérémie avertisse le peuple d'obéir à la prescription de l'année sabbatique, lorsque par cette violation toute la législation de Moïse était mise en danger, la nationalité détruite et l'attachement au sol paternel anéanti chez le plus grand nombre.

Une mesure à la fois économique et politique, voilà ce qu'était la Schmita. En faire, comme M. Ruelle, le signe de la *rémission* du péché, c'est vouloir forcer le sens des mots et contredire l'histoire.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur cette curieuse brochure, dont nous recommandons la lecture à ceux qui s'intéressent aux questions de critique religieuse. Elle est, nous le répétons, curieuse par les recherches de l'auteur et par les ingénieuses conséquences qu'il en tire. Mais il nous semble, nous le répétons aussi en toute franchise, que la donnée fondamentale repose sur une erreur et sur une simple, mais fausse, interprétation d'un mot.

EUDOXIUS.

Des sacrements reçus par la Vierge Marie

Les théologiens ont l'esprit subtil, aiment les questions bizarres, ne reculent devant aucune difficulté et ne sont jamais embarrassés pour résoudre les problèmes les plus ardus. Ils se sont demandé, par exemple, quels étaient les sacrements reçus par la Vierge Marie; et, bien que le Nouveau Testament soit parfaitement muet à cet égard, il ne leur a pas été plus difficile de répondre à cette question que s'il se fût agi de recourir à la table alphabétique du *Moniteur* pour vérifier la date d'une

ordonnance. Des documents sérieux, des preuves historiques, ne leur en demandez pas. Le pape Benoît XIV, dans son traité *De servorum dei beatificatione et beatorum canonizatione* (1), nous met au courant des sacrements reçus par la Vierge Marie; il ne donne aucun motif, sinon l'avis unanime des docteurs les plus versés dans cette grave matière.

Quant au sacrement de l'*Ordre*, elle ne l'a pas reçu. Il ne pouvait prononcer autrement, d'après la doctrine actuelle de l'Eglise. Dans les premiers siècles, la femme n'était pas exclue des fonctions du sacerdoce (2); mais, plus tard, le ministère sacré lui a été interdit d'une manière absolue (3). Il ne lui est même pas permis de servir la messe. Ainsi, le Christianisme, bien qu'il se vante d'avoir relevé la femme de l'abaissement où l'avaient tenue les civilisations antiques, lui impose une telle infériorité qu'il la déclare radicalement incapable d'exercer des fonctions réservées au sexe fort; il la juge indigne d'approcher des choses saintes, et en fait par là un être impur, séparé par un abîme de la race qui fournit les ministres du Seigneur; en la reléguant hors du sanctuaire, il la retranche de l'humanité; ce n'est plus qu'un genre infime dans l'échelle de la création. La femme, exclue du sacerdoce, est obligée, pour s'élever à Dieu, de recourir au ministère du prêtre, c'est-à-dire de l'homme, son supérieur, son maître, son seigneur. L'impureté absolue de la femme est telle qu'il ne lui est pas permis d'entrer dans certains lieux d'une sainteté éminente (4). Là où la Vierge Marie reçoit des homma-

(1) 1 vol. in-4°. Rome, 1757.

(2) Voir Michelet, *la Bible de l'humanité*, p. 456, note.

(3) Concile de Laodicée, de 366 ou 369, *cap.* XII; collection de Denys le Petit; Mayence, 1525. Concile de Carthage, de 391.

(4) « L'oratoire de Saint-Sauveur, à Aix, était en si grande vénération, écrivait l'annaliste de l'église d'Aix, que les femmes, par respect, n'osaient y entrer. Les actes des délibérations du

ges qui l'égalent à Dieu, elle n'eût pu entrer de son vivant, et sa présence aurait souillé ces mêmes chapelles où le clergé se prosterne devant son image et brûle en son honneur les cierges et l'encens... Il est donc bien entendu que Marie n'était ni prêtre ni sous-diacre, et n'a pas même reçu les ordres mineurs; elle n'aurait pu être *exorciste*, *lecteur*, *acolyte*, ni même *portier !*

Elle n'a pas reçu le sacrement de *Pénitence*, puisque, étant impeccable, elle n'avait point de péchés à confesser.

On assure également qu'elle n'a pas reçu le sacrement de *Mariage*. Nous le croyons sans peine, puisqu'il ne se trouve dans les évangiles aucun texte qui autorise à croire que Jésus ait institué ce sacrement. Marie n'a pu se soumettre à un cérémonial qui n'a été inventé que plusieurs siècles après sa mort. Mais ici se présente une grave difficulté. D'après la doctrine de l'Eglise, il n'y a de mariage valable que celui qu'elle confère au moyen du sacrement. Toute autre union, bien que revêtue des formes solennelles usitées dans le pays, est illicite et n'est en droit qu'un *concubinage*. Le mariage civil n'a aucune valeur, non plus que les rites nuptiaux des Eglises non catholiques. Par conséquent, en dehors du Catholicisme, il n'y a pas d'époux ni d'enfants légitimes (5); il n'y a que concubinaires et bâtards. Les gens

Chapitre d'Aix, de l'année 1581, nous donnent la même idée du motif de cet usage. Les femmes, dit-on, n'entrent jamais dans la petite chapelle de Saint-Sauveur, *à cause de la sainteté du lieu* et par le respect qu'il inspire. » (Délibérations du Chapitre; 1574, f° 96, V°.)

L'abbé DE FAILLANT, *Monuments inédits sur l'apostolat de Sainte Marie Magdeleine ;* 1843, tome I, col. 583.

(5) L'Eglise ne recule pas devant les conséquences de sa doctrine et admet que les personnes mariées autrement que par elle ne sont pas liées l'une envers l'autre, et que c'est même un devoir pour elles de se quitter le plus tôt possible. On se rappelle l'histoire de la femme Padova, qui, après avoir délaissé son mari,

soi-disant mariés vivent dans un état permanent de péché mortel. On doit en dire autant de l'humanité avant Jésus-Christ, puisque personne alors n'aurait pu recevoir un sacrement qui n'existait pas. La Vierge immaculée se trouvant dans ce cas, d'après la décision des plus éminents théologiens, mérite donc le titre flétrissant de *concubine*. En vain allèguerait-on en sa faveur qu'elle avait été mariée suivant le cérémonial usité dans son pays et dans sa communion religieuse : on peut en dire autant de tous ceux qui ont été, sont ou seront mariés sans sacrement. L'Eglise n'a aucun égard à ces vaines formalités. Son anathème atteint sa principale divinité. La Reine du ciel, la Mère de Dieu est mise, en vertu de la logique ecclésiastique, au niveau des commères mariées *au XIIIᵉ arrondissement*, des *étudiantes* et des *grisettes. Proh pudor !...*

Quant à l'*Extrême-Onction*, Benoît XIV ne se prononce pas; il nous renvoie à Suarez. Nous avouons ne pouvoir l'aider à sortir d'incertitude, faute de témoignages authentiques sur les derniers moments de Marie. Nous nous permettrons toutefois d'observer qu'elle ne devait pas avoir besoin de ce sacrement, qui a pour effet de « nettoyer les restes du péché et les péchés même, s'il y en a encore quelques-uns à expier; de fortifier contre les frayeurs de la mort et les tentations du Diable (1). » Marie n'avait rien à *nettoyer*, rien à craindre

avec lequel elle avait été mariée depuis plusieurs années suivant le rite juif, et duquel elle avait des enfants, a été catholiquement mariée avec son amant. Un fait semblable s'est passé au Brésil. L'évêque de Saint-Sébastien et de Rio-Janeiro, par décision du 5 Février 1857, a autorisé Marguerite Kerck, protestante, devenue catholique, à épouser un catholique, sans avoir égard au mariage qu'elle avait contracté suivant le rite de la communion évangélique, avec Joseph Schopp, protestant. *Journal de comercio* de Rio-Janeiro, du 7 Février 1857, cité par H. Disdier. *Conciliation rationnelle du droit et du devoir*, 2ᵉ éd. Genève, 1859 ; t. II, p. 593, 594.

(1) Bergier, *Dict. de théologie*, Vᵒ *Extrême-Onction*, et tous les catéchismes.

des tentations du démon, qui avec elle aurait perdu son latin et son grimoire. Le prêtre, en administrant l'Extrême-Onction, fait des onctions d'huile sainte sur les divers organes qui ont pu servir d'instruments de péché, aux yeux, aux oreilles, aux narines, à la bouche, à la poitrine, *et cætera* (1). Ce serait faire injure à la Vierge que de supposer que chez elle ces divers organes aient pu être pollués par aucune mauvaise action. La réserve avec laquelle s'exprime le Pape ferait croire qu'il n'avait pas en Marie une confiance illimitée, et que peut-être, à ses yeux, l'huile sainte aurait eu quelques taches à effacer.

Passons aux sacrements qu'elle a reçus suivant l'affirmation unanime des théologiens :

1° Le *Baptême*. Voilà qui est étrange; car le baptême a pour but d'effacer le péché originel, dont la Vierge s'est trouvée affranchie en vertu d'un privilége unique. Il est vrai que le dogme à ce sujet n'a été décrété que par Pie IX; avant cette décision, la question était en suspens, et chacun avait la liberté de prendre parti suivant ses lumières personnelles. Mais le décret récemment rendu a un effet rétroactif : si chaque fidèle est obligé de croire, comme une vérité divinement révélée, que Marie a été conçue exempte du péché originel, il s'ensuit que cette proposition a toujours été vraie; ceux qui l'ont niée sont excusables, mais n'en ont pas moins commis une erreur. Dire que Marie a reçu le sacrement de Baptême, c'est dire qu'elle avait besoin d'être lavée de la souillure d'Adam, c'est dire qu'en naissant elle était, comme tous les autres hommes, coupable d'avoir mordu (quoiqu'elle n'eût pas encore de dents) à la fatale pomme. Donc Benoît XIV et toute l'école théologique, tous les saints docteurs qui enseignent ces propositions contraires à la foi, sont des guides suspects, qui conduisent à l'abîme. A qui se fier, bon Dieu!...

(1) *Rituel* de Toul, 1700, p. 273 et suiv.

2° La *Confirmation*. C'est, d'après le catéchisme, « un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces et qui nous rend parfaits Chrétiens. » Quant au Saint-Esprit, Marie l'avait reçu à haute dose, lorsqu'elle avait conçu par son opération; elle en avait été saturée, et l'on ne voit pas pourquoi elle aurait eu besoin de se le faire administrer de nouveau. Une personne douée d'aussi hautes vertus, qui en tout atteignait la perfection, qui faisait partie de la famille divine (1), ne peut être chrétienne à moitié; chrétienne de naissance, elle l'est dans toute sa perfection. Elle n'a donc pas de motif pour recevoir la Confirmation, qui n'avait rien à ajouter à une telle plénitude de vertus.

3° Pour l'*Eucharistie*, la décision n'est pas moins formelle, et notre savant pape dit qu'il est permis de représenter la bienheureuse Vierge Marie recevant l'Eucharistie; c'est ce qu'on voit, dit-il, à l'église de Sainte-Lucie aux Roches.

Cette décision est la plus difficile à accepter. Une mère qui mange son fils, c'est hideux, monstrueux, exécrable. Pour les fidèles, du moins, la manducation s'applique à un homme mort depuis dix-huit siècles, qu'ils n'ont pas vu vivant, qui ne revit pour se faire manger que grâce à la puissance de la foi. Mais, pour cette mère, manger le fils qu'elle a quitté le matin et qu'elle reverra le soir; bien plus, le manger sans le perdre de vue, broyer sous sa dent ce corps humain, on ne peut imaginer rien de plus dégoûtant. Il y a de quoi faire reculer d'horreur un cannibale de la Nouvelle-Zélande. Ce corps toujours mangé revit toujours, comme le foie de Prométhée. Mais à quoi bon renouveler sans cesse ce repas d'anthropophage? Marie, qui, étant *pleine de grâce*, n'avait plus de grâce à acquérir, n'aurait-elle pas dû repousser ce festin contre nature, cette orgie

(1) D'après la liturgie, elle est fille du Père, mère du Fils et épouse du Saint-Esprit. On ne peut pas être mieux apparenté.

sanglante, qui rappelle Atrée et Thyeste, et dont la vue avait jadis fait reculer le soleil? Cette action qui, dans la mythologie grecque, avait excité la colère céleste et troublé le cours des astres, se trouve, dans la mythologie chrétienne, présentée comme sainte et offerte par les artistes à l'admiration des fidèles. Et c'est avec un calme candide qu'un pape vous assure que, dans l'Olympe chrétien, la mère mange son fils, comme le vieux Kronos dévorait ses enfants!.... Est-il donc vrai que la sottise humaine est douée, comme le Phénix, du don de renaître de ses cendres et de se perpétuer en changeant de forme?

Il n'y a pas de science qui ne fasse chaque jour des découvertes, et la théologie aussi doit avoir les siennes. C'est ce que s'est dit le docteur allemand Oswald, et il a découvert que Marie est présente dans l'Eucharistie. Son raisonnement est tellement curieux, qu'on ne peut en donner une idée qu'en le citant textuellement. « Nous maintenons, dit-il, la co-présence de Marie dans l'Eucharistie; cette co-présence est la conséquence *nécessaire* de notre théorie marienne, et nous ne devons redouter aucune conséquence. Nous croyons que, dans les saints éléments de l'Eucharistie, la présence de Marie est complète, qu'elle s'y retrouve tout entière, corps et âme. Naturellement il faut pour cela admettre l'état glorieux et l'ubiquité du corps virginal de la Sainte-Mère; mais ce sont des choses prouvées pour nous. En outre, et c'est là l'essentiel, il faut se familiariser avec l'idée d'une pénétration mutuelle et permanente du corps du Christ et du corps de la Vierge dans un seul et même lieu, c'est-à-dire dans les saints éléments. Enfin, dans les saints éléments, qu'avons-nous surtout? C'est le corps de Jésus, son sang, sa chair, bien plus que son âme. Or, son corps, d'où l'a-t-il tiré, si ce n'est, avant sa naissance, du sang de sa mère, et après, du lait virginal dont il a été nourri. Donc, comme l'exactitude

physiologique n'est pas ici ce qui importe, et que la dignité maternelle s'exprime surtout par le lait (qui d'ailleurs sort du sang), nous devons regarder le lait virginal comme ce qui en Marie se trouve *primo loco* dans l'Eucharistie, et ensuite seulement s'adjoint, comme conséquence ultérieure, tout le corps et l'âme de la Sainte Vierge. Le sang du Seigneur et le lait de la Vierge sont donc présents ensemble dans la Cène. Donc, dans la chaine des créatures célestes et terrestres, Marie est l'anneau qui, saisissant le fils de Dieu, rattache l'humanité à la divinité. Aussi Marie est non seulement le centre de l'humanité, mais le centre de tout l'univers (1). »

Il paraît que c'est le *lait virginal* qui cause la *coprésence*, et que, si malheureusement Marie eût élevé son enfant au biberon, elle aurait été privée de cette magnifique prérogative. Ainsi, la Vierge ayant allaité Jésus de son lait virginal, il en résulte, comme conséquence *nécessaire*, qu'elle est partout où est son nourrisson, qu'elle remplit donc, comme lui, l'immensité de l'espace, qu'elle est infinie, et qu'elle profite de cette omniprésence pour se renfermer dans chaque hostie. Les fidèles y gagnent de manger, non seulement Dieu, mais encore sa mère. Quant à celle-ci, peut-on dire qu'elle gagne à être mangée chaque jour une infinité de fois? Pour de faibles humains, cette perspective serait certainement peu flatteuse. Mais il faut croire que les divinités ont des goûts tout différents, et que c'est pour elles une volupté délicieuse que d'être sans cesse mangées et remangées.

Allons, encore quelques découvertes semblables, et l'on fera manger aux ouailles ce bon saint Joseph, qui ne peut décemment se séparer de sa compagne; puis,

(1) Cité par le *Vrai Protestant* et par la *Libre Conscience*, nº du 14 Août 1860.

par degrés, toute la cour céleste... Décidément, le Catholicisme a voulu dépasser toutes les superstitions; il a gagné son pari.

MIRON.

De la Papauté. — (*Suite.*)

Pierre et Paul se trouvent ainsi les véritables auteurs de la papauté. S'ils ne lui donnèrent pas sa forme définitive, s'ils n'en firent pas positivement une institution déterminée, les circonstances se chargèrent de compléter leur œuvre. Après leur mort, le monde chrétien se montrait remplit d'églises à la tête desquelles était un évêque. Naturellement ceux qui habitaient les chefs-lieux des commandements civils, semblaient participer à l'autorité qui s'exerçait dans ces centres importants: si des différents ne pouvaient se résoudre dans les localités inférieures, on en demandait la solution aux évêques des localités supérieures. Ainsi Alexandrie devint le siège d'une autorité patriarchale pour l'Egypte, Antioche pour toute l'Asie romaine, et Rome pour les parties occidentales de ce même empire romain. On conçoit que Rome, qui en était la capitale, devait jeter sur son évêque un certain reflet de la puissance des empereurs. En effet on en appelait à lui, non pas seulement des régions occidentales, qui n'avaient pas d'autre patriarche, mais même des régions orientales, qui dépendaient directement des patriarches d'Antioche et d'Alexandrie. Cette supprématie s'accentua plus vivement encore, lorsque survint la période des grands conciles généraux. Alors, si c'étaient les empereurs qui les convoquaient, c'étaient les évêques de Rome qui les présidaient, sinon par eux-mêmes, au moins par leurs légats. Il n'y avait encore là qu'une primauté; mais les évènements devaient bientôt changer cette primauté en prétentions à la souveraineté.

On sait que les premières invasions des barbares se firent par l'Occident. Un de leurs premiers effets fut de séparer Rome du reste de l'Empire. Alors l'évêque de Rome, qui, comme tous les autres évêques, avait le titre et les fonctions de « défenseur de la ville », étant le seul officier supérieur qui y demeurât après la retraite de tous les autres, se trouva tout naturellement chargé de l'administration civile et politique. Il se garda bien de repousser le pouvoir temporel qu venait à lui; au contraire, quand il se vit menacé d'en être dépouillé par les rois lombards, qui s'efforçaient de réunir toute l'Italie sous leur domination, il s'empressa d'appeler à son secours les rois francs, dont la protection lointaine ne pouvait lui offrir que des avantages. En effet, tout en ayant l'air de lui imposer leur souveraineté, ils augmentèrent en réalité l'étendue de ses domaines, de sorte qu'au moment où leur empire se partagea en plusieurs fragments à peu près indépendants, les papes en eurent un dont la puissance ne le cédait à aucun autre, et auquel ils surent donner un carractère sacré en l'appelant « le patrimoine de saint Pierre » ou « les Etats de l'Eglise. Il étaient donc devenus rois dans toute la force du mot; et, s'ils étaient forcés de se reconnaître vassaux de l'Empereur jusqu'à un certain point, parce qu'ils lui devaient d'une façon ou de l'autre leur puissance temporelle, ils s'en dédommageaient amplement à son égard en faisant valoir leur puissance spirituelle, au nom de laquelle ils lui avaient même mis sur la tête la couronne impériale.

Ce fut alors, et en conséquence de ces faits divers, qu'ils firent de plus grands efforts que jamais pour mettre en relief cette puissance spirituelle. Dans les temps antérieurs, en face de l'ambition croissante des patriarches de Constantinople, ils avaient affiché leurs prétentions en s'intitulant « les serviteurs des serviteurs de Jésus-Christ », ce qui était une façon détournée de se poser en dominateurs d'après un texte bien connu de l'Evan-

gile; mais, quand une fois l'Orient fut définitivement séparée de l'Occident, quand le Pape ne vit plus d'autorité semblable à la sienne s'élever autour de lui, il ne mit plus de bornes aux priviléges de toute sorte qu'il revendiquait en sa qualité de successeur de saint Pierre. Ainsi, non seulement il tint à être reconnu comme le chef de l'Eglise et comme le juge suprême des difficultés doctrinales ou disciplinaires qui pouvaient s'élever entre les Chrétiens, mais encore il s'appliqua à faire prévaloir l'idée qu'il était doué exclusivement du don de l'infaillibilité, et que tous les pouvoirs ecclésiastiques, notamment ceux des évêques, émanaient de lui directement ou indirectement, ce qui impliquait le droit de les frapper de toutes sortes de peines, même de la destitution. Il alla plus loin encore, et osa prétendre que la société civile lui était aussi bien subordonnée que l'Eglise elle-même; et qu'en conséquence il lui appartenait d'y tout ordonner à son gré.

MARTIN BOUCHET

(*La fin au prochain numéro.*)

Chronique

MARIAGE CIVIL. — M. l'avocat Elgo Scurri, fondateur de la Société rationaliste de Varèse (Lombardie), vient de se marier sans l'intervention du prêtre. Nous devons d'autant plus nos félicitations à notre ami, qu'il lui a fallu, pour rendre hommage à ses convictions, vaincre bien des difficultés et même fouler aux pieds des *considérations très-graves d'intérêt.* Honneur aux hommes de cœur et d'intelligence qui savent tout sacrifier à la cause de la liberté de conscience! Honneur surtout aux femmes d'élite qui, comme M[me] Scurri, ont eu l'énergie de rompre avec la routine, qui d'ordinaire est si puissante sur l'esprit féminin.

P. P.

Genève. — Imp. veuve Œttinger et C[ie], route de Carouge.

An 77, 36e décade. — 8e ANNÉE, No 36. — 11 Décembre 1869

LE RATIONALISTE

JOURNAL DES LIBRES PENSEURS

Homme, que cherches-tu? — La vérité! — Consulte ta raison!

Le *Rationaliste* paraît le 1er jour de chaque décade, en un cahier de 16 pages in-8o, ce qui donne, chaque année, un volume de près de 600 pages. — On doit s'abonner et adresser les communications aux bureaux du RATIONALISTE, à Genève, rue des Chanoines, no 8. — Le prix de l'abonnement est, en Suisse, de 6 fr. pour un an et de 3 fr. pour 6 mois; à l'étranger, il est de 8 francs et de 4 fr. pour les temps correspondants. — Le numéro séparé se vend, à Genève, chez les principaux libraires, et à Paris, chez M. Hurtau, galerie de l'Odéon, no 12, et Mme Viat, passage du Commerce, no 5. On le trouve de même, à Lyon, péristyle du Grand Théâtre, chez M. Méra, qui reçoit les abonnements.

Notre-Dame de Lourdes

Le clergé ne se lasse pas de multiplier les moyens d'exploiter la crédulité publique; on n'entend parler que d'apparitions de la Vierge, d'eaux merveilleuses, de talismans pour préserver ou guérir de tous les maux. Un nouveau foyer de miracles vient de s'établir à Lourdes, dans les Pyrénées. Les pèlerins y affluent de toutes parts et font pleuvoir d'abondantes offrandes dans l'escarcelle bénite; on construit une église qui coûtera plus de deux millions. Voici quelle a été l'origine de cette dévotion.

Une bergère âgée de douze ans, nommée Bernadette Soubiroux, prétendit avoir vu, près d'une grotte, apparaître une *dame;* elle en parla aux personnes de sa con-

naissance, le bruit s'en répandit rapidement, et tout le voisinage voulut être témoin du prodige. Le lendemain, elle retourna à la grotte : elle revit la mystérieuse inconnue, qui ne se rendait visible que pour elle. Ces scènes se renouvelèrent dix-huit fois : la bergère affirmait voir la dame et même l'entendre parler ; les curieux, accourus sur les lieux, et de plus en plus nombreux, ne voyaient, n'entendaient rien, mais croyaient de confiance et étaient émerveillés de la béatitude extatique exprimée par la physionomie de la jeune fille. Celle-ci, d'après l'avis du curé, demanda à la dame qui elle était... « Je suis, répondit-elle, *l'Immaculée Conception* » ; et, tout en égrenant le chapelet qu'elle tenait à la main, la dame déclara qu'elle voulait qu'on élevât une chapelle à l'endroit de l'apparition. Sur son ordre, la bergère gratta le sol de la grotte, et il se produisit un faible suintement d'eau, qui s'accrut et devint une fontaine dont l'eau fut aussitôt acclamée comme une panacée universelle. Une foule de personnes y vont puiser et l'emploient, soit en potion, soit en lotion ; on cite un nombre immense de guérisons ainsi obtenues. On expédie même cette eau au loin, comme celle de la Salette, et au même taux (5 francs la bouteille de 60 centilitres) ; il s'en fait un commerce considérable, qui contribue à enrichir la sainte Eglise.

Tous ces prodiges ont donné lieu à plusieurs publications, parmi lesquelles on remarque le livre fort intéressant de M. Lasserre, intitulé : *Notre-Dame de Lourdes*. Les journaux pieux en ont fait de bruyants éloges ; l'*Univers* n'y voit rien moins que le triomphe du Catholicisme, et annonce avec fracas que l'incrédulité va être obligée de rendre les armes.

C'est se faire une étrange illusion. Il n'y a rien de moins concluant que ces apparitions qui ne sont attestées que par un enfant, et qui peuvent s'expliquer ou par la fourberie ou par l'hallucination. Cette dernière

explication nous paraît la plus plausible, et elle est bien suffisante pour rendre compte de ce qui s'est passé. Quand, dans une réunion nombreuse, une seule personne prétend voir et entendre ce qui se passe à une faible distance, bien que les autres personnes placées dans les meilleures conditions pour observer, ayant l'intégrité de leurs sens et de leur raison, ne voient et n'entendent rien, il n'en faut pas davantage pour déclarer que le fait est imaginaire. L'hallucination, comme le prouvent les annales de la médecine, peut se produire sans qu'il y ait maladie appréciable ou folie caractérisée; elle peut être due à une foule de causes morales, telles que la concentration, la solitude, l'exaltation d'un sentiment ou d'une passion. Il n'y a donc aucun motif sérieux pour admettre la réalité objective de l'apparition. L'évêque de Tarbes, que nous supposons de bonne foi, a agi bien légèrement et bien témérairement, en décidant, comme une chose authentiquement établie, non seulement qu'un être réel a apparu dix-huit fois à Bernadette, mais encore que cet être est la Vierge Marie. Pour adhérer à une telle décision, il faut être doué de cette foi docile qui croit tout sans examen, et pour laquelle la parole du prêtre est un oracle infaillible.

Le jaillissement de la source ne peut être allégué comme miraculeux, ni même comme extraordinaire. Les sources abondent dans cette localité; Bernadette connaissait la grotte jusque dans ses moindres détails; l'aspect du sol pouvait annoncer le voisinage d'une source, que peu d'efforts suffisaient pour faire couler librement.

Quant aux guérisons prétendues miraculeuses, elles rentrent dans la classe nombreuse de ces faits que les apologistes invoquent en vain; il n'y a pas un seul cas où les constatations aient été faites dans des conditions scientifiques. Une guérison inespérée, invraisemblable, peut être plus ou moins difficile à expliquer, sans qu'on

soit en droit de la considérer comme contraire aux lois naturelles.

Nous avons remarqué, dans cette histoire, trois épisodes qui méritent d'être signalés. C'est d'abord la prétendue réponse de la Vierge sur son identité. Evidemment, la petite bergère, qui est très-ignorante et ne sait même pas lire, ayant souvent entendu parler de l'Immaculée-Conception, comme objet d'un culte éminent, a cru que c'était une personne, une grande sainte, et sa vision, selon la règle ordinaire, n'a été que le reflet de ses propres pensées. Les croyants qui admettent la réalité de l'apparition, sont obligés de faire dire par la Vierge une balourdise et d'admettre qu'en disant son chapelet elle se priait elle-même. M. Lasserre s'extasie sur la sublimité de cette réponse, et il ne faut pas s'en étonner : la foi ne se rebute de rien et trouve toujours moyen de transformer les défauts en beautés. Il a beau prendre le ton lyrique. La conception est uu *acte* et non un *être* concret. Pour tout homme sans prévention, cette phrase suffit pour faire évanouir le merveilleux et pour donner la clef de toute cette série de phénomènes.

Huit jours après le jaillissement de la fontaine, une femme dont l'enfant était dans un état désespéré, courut le porter à la grotte et le tint, pendant un quart d'heure, plongé dans l'eau glaciale de la source. Les personnes présentes, malgré leur piété, ne purent contenir leur indignation et demandèrent à la mère si elle voulait tuer son enfant. Mais elle tint bon, et, d'après notre historien, elle eut à s'applaudir de son acte de foi ; car l'enfant, qui était âgé de deux ans et qui avait toujours eu les jambes paralysées, fut subitement guéri et se mit à marcher. Nous faisons, bien entendu, toutes réserves sur la réalité de cette guérison. Nous ne voulons considérer que la conduite de la mère : elle doit être énergiquement flétrie au nom de la raison et de l'humanité. C'est un nouvel exemple des funestes excès où peuvent

conduire le fanatisme et la superstition. Voilà une femme qui sans doute aime tendrement son enfant et qui emploie à son égard un traitement dont le résultat doit être de lui donner la mort. La religion aussi interdit de *tenter Dieu*, c'est-à-dire d'exécuter un acte qui, d'après les lois naturelles, produit toujours le mal, mais dont on attend néanmoins un bien, grâce à un miracle qu'on impose à Dieu, comme s'il ne pouvait manquer de céder à cette sorte d'injonction. Mais nul ne peut se flatter que Dieu opère un miracle à notre commandement; et, si le miracle ne vient pas à point nommé, reste l'effet naturel, amené par la conduite de l'homme, qui doit supporter la responsabilité du mal dont il est cause. Ce principe est admis par l'Eglise; et, cependant, voici un livre loué avec enthousiasme et chaleureusement recommandé par le clergé, où la conduite de cette femme est rapportée sans un mot de blâme, où le succès miraculeux est présenté à l'admiration des lecteurs. Cette narration imprudente est donc de nature à provoquer à l'imitation, à amener le renouvellement de cet acte barbare; et, comme le plus souvent le miracle fait défaut, on aura à déplorer la mort de malheureux enfants, victimes de la vogue de la fontaine sacrée.

La Vierge de Lourdes fait mieux que de guérir les corps, elle purifie les âmes... « La Reine du ciel, dit M. Lasserre, voulut qu'il n'y eût pas de coupables. Les apparitions se trouvèrent réparties sur deux trimestres judiciaires. Or, pendant ces deux trimestres, il n'y eut, dans le département, ni un seul crime commis, ni un seul criminel condamné. Cette coïncidence étonnante, cette marque mystérieuse de l'invisible influence qui planait sur toute la contrée, cette preuve tout extérieure, ce prodige moral, ce miracle diocésain, nous semblent faits pour donner à réfléchir aux esprits les plus frivoles. Comment, pendant un aussi long temps, les criminels ont-ils eu le bras arrêté? Comment le glaive de la jus-

tice n'a-t-il pas eu à sévir (2e éd., p. 207)? » — Il y a, en France, des départements où, plus d'une fois, la Cour d'assises n'a pas eu à tenir sa session trimestrielle, parce qu'il n'y avait à juger aucune affaire criminelle. En raisonnant comme notre auteur, on pourrait rapprocher cette circonstance de n'importe quel évènement dont on ferait la cause de la suspension des crimes; et le fait serait ainsi mis au service d'une doctrine quelconque. C'est toujours le « *Post hoc, ergò propter hoc* », faute de logique où tombent sans cesse les théologiens.

Mais ici il y a une question plus grave. D'après M. Lasserre, et d'après le clergé qui lui donne son approbation, la Vierge a empêché, pendant six mois, les crimes de se commettre dans le département des Hautes-Pyrénées. Elle n'a pas pour cela privé les habitants de leur libre arbitre, car l'Eglise l'admet chez tous les êtres humains. Donc, tout en respectant et en maintenant intacte leur liberté d'agir, la Vierge a exercé sur leurs volontés une influence salutaire et *irrésistible*, de manière à les empêcher de commettre des crimes, c'est-à-dire des infractions auxquelles s'appliquent, d'après le code pénal, les peines afflictives et infamantes. Il y a pourtant, dans ce département, beaucoup de gens qui rejettent les apparitions et les miracles, et qui ont fait tous leurs efforts pour étouffer la nouvelle dévotion. Ces gens restaient donc dans les conditions ordinaires, avec leur incrédulité, leurs mauvais penchants et leur faculté de commettre le mal. N'importe: la Vierge a fait, à leur insu, violence à leur volonté et les a mis dans l'impossibilité de suivre leurs impulsions perverses. Très-bien. Mais pourquoi se borner à supprimer le *crime*? Il n'en coûtait pas plus de faire de même pour les délits de second ordre, les simples contraventions, les péchés quelconques. La Vierge le pouvait, non pas seulement pendant six mois, mais pendant toute la durée des siècles; et ce privilége d'un département, elle pouvait l'é-

tendre à tout l'empire, à l'humanité entière, et par là supprimer radicalement le mal moral et sauver tout le genre humain; ce qui aurait permis de licencier immédiatement les juridictions criminelles, les gendarmes et les bourreaux... Elle ne le fait pas; donc elle veut le mal, elle veut la perte et la damnation de la majeure partie des hommes; elle est responsable de tous les méfaits qui se commettent et qu'elle pourrait empêcher, de la chûte et du malheur de tant d'hommes qu'elle pourrait sauver et qu'elle ne sauve pas. Et ce reproche remonte à Dieu, dont la Vierge n'est que la coopératrice. Comment osez-vous donc encore parler de leur bonté, de leur miséricorde?... Quand on disserte sur le problème du mal, les théologiens, pour disculper Dieu, recourent au libre arbitre de l'homme. Mais dès qu'il est entendu que Dieu (ou la Vierge, car maintenant c'est tout un) peut, sans y porter atteinte, supprimer le mal pendant un temps et dans une région déterminée, alors l'objection reste sans réponse et Dieu sans excuse. En voulant grandir démesurément la Vierge, on a maladroitement miné par la base toute théologie, toute théodicée.

Voilà décidément un miracle malencontreux, qu'on ferait bien de mettre à l'écart. Le miracle, en général, est bon à quelque chose; mais, comme dit la sagesse populaire, l'excès en tout est un défaut.

MIRON.

De la Papauté. — (*fin.*)

Pour faire accepter des innovations aussi exorbitantes, la papauté avait besoin d'auxiliaires. Naturellement elle ne pouvait pas en trouver dans l'ancienne hiérarchie: les évêques et les prêtres de paroisse, accoutumés à la manière dont les institutions de l'Eglise avaient fonctionné depuis son origine, ne devaient pas se prêter volontiers

à soutenir un ordre de choses qui les amoindrissait dans des proportions aussi énormes. La papauté dut donc recourir à une milice différente, qui n'avait rien à perdre et qui au contraire pouvait gagner beaucoup aux changements préparés. Cette milice consistait en une sorte de clergé à part, qui n'existait pas dans les premiers siècles du Christianisme, qui peu à peu était devenu extrêmement nombreux, et qui aspirait à prendre dans l'Eglise une position que les institutions apostoliques ne lui accordaient pas. Chacun comprend que nous voulons parler de ce clergé qui depuis s'est fait nommer « *clergé régulier* », c'est-à-dire « clergé soumis à des règles », pour se distinguer du clergé dit « séculier », parce que celui-ci vivait au milieu des gens du siècle ou des mondains : le clergé régulier n'est pas autre chose que le corps monacal avec tous les ordres divers dont il se compose.

Les moines que la papauté avait alors sous la main, étaient les Bénédictins, qui peu à peu s'étaient substitués aux congrégations primitives. Souvent en querelle avec les évêques, ils trouvaient dans le Pape une autorité toujours prête à les protéger, et ils le payaient de retour en exaltant de plus en plus ses prérogatives. C'est en s'appuyant sur eux qu'il fit ses premiers actes d'omnipotence. Mais les Bénédictins plongeaient leurs racines trop avant dans le passé et tenaient trop au sol par leurs possessions territoriales pour avoir un dévouement à toute épreuve. Les ordres mendiants, qui se formèrent à cette époque entre les mains même de la papauté, étaient beaucoup plus propres à la servir dans ses vues. En effet, elle se les attacha par les liens les plus étroits, en les exemptant de la juridiction épiscopale et en les autorisant à remplir partout les fonctions sacerdotales sans la permission des évêques, ce qui les mettait, non-seulement en rivalité, mais même en lutte ouverte avec l'ancien clergé. Comme ils étaient particulièrement voués à l'étude de la théolo-

gie et à la prédication, et que d'ailleurs ils avaient une vie plus évangélique en apparence que les membres du clergé séculier, ils jouissaient d'une influence beaucoup plus grande sur les populations et n'avaient aucune peine à leur faire accepter leurs idées particulières sur le pouvoir extraordinaire de celui qu'ils appelaient le vicaire de Jésus-Christ. En même temps leurs docteurs formulaient en théorie complète et raisonnée les doctrines que les simples frères répandaient parmi les fidèles. De ces actions diverses exercées sur tous les points du territoire chrétien résulta une opinion toujours croissante sur les pouvoirs de la papauté. Il ne s'agissait plus que de la faire passer à l'état de dogme reçu authentiqument dans l'Eglise, et c'est à cela que s'est appliqué un dernier ordre monastique, qui, fondé après tous les autres, lorsqu'il se faisait une réaction menaçante contre les excès de la Cour romaine, se proposa particulièrement de la défendre, et parmi ses vœux plaça celui de lui être dévoué de la façon la plus aveugle et la plus prompte.

Les Jésuites, qui sont ce nouvel ordre, depuis environ trois cents ans qu'ils sont à l'œuvre, ils n'ont pas cessé de poursuivre leur but et paraissent enfin près de l'atteindre. Jusqu'à présent ils trouvaient, dans l'opposition de plusieurs Eglises, dans l'Eglise gallicane en particulier, un obstacle qui empêchait leurs doctrines de prévaloir; mais, depuis le commencement de ce siècle, ils ont si bien su manœuvrer, qu'aujourd'hui les quelques voix qui s'élèvent contre eux, sont étouffées par les clameurs qu'ils savent susciter de toutes parts. (1)

(1) Le principal moyen que les Jésuites ont employé pour changer l'esprit de l'Eglise de France, a consisté à ne placer que des hommes professant leurs principes sur les siéges épisopaux à mesure que ceux-ci venaient à vaquer. Cela leur était facile sous le règne de Louis-Philippe, parce qu'alors c'était la reine Marie-Amélie qui avait la nomination des évêques, et qu'elle ne faisait aucun choix sans préalablement consulter les Jésuites. Ils

Le Concile actuellement ouvert au Vatican paraît destiné à couronner des efforts aussi habiles et aussi longtemps prolongés, en faisant passer à l'état de dogme les suprêmes prétentions de la papauté. Jamais en effet les circonstances ne furent aussi favorables : la masse des Catholiques, ne tenant plus à l'Eglise que par des habitudes, est parfaitement indifférente aux articles qu'elle peut vouloir ajouter à son symbole ; le petit troupeau des vrais fidèles demande avidement à croire tout ce qu'il plaira à ses pasteurs de lui imposer ; quant à ceux-ci, ils sont vraiment ivres d'un esprit de réaction contre les développements de la raison humaine, et, bien loin de tenir compte des lumières qu'elle leur présente, ils semblent se complaire à faire prévaloir les croyances les plus absurdes. En face de telles dispositions, les partisans du pouvoir absolu de la papauté peuvent entreprendre d'en faire consacrer le principe dans les formes usitées sans avoir à craindre aucune opposition sérieuse. Il serait donc insensé de leur part de ne pas profiter avec empressement d'une occasion qui peut ne se représenter jamais avec autant d'avantages. Aussi se garderont-ils bien d'y manquer ; et tout annonce que le décret qui combiera leur vœux, sera un des premiers portés par ces évêques si bien dressé à proclamer dans le Pape le vicaire de Jésus-Christ.

Naturellement, les Catholiques qui méritent vraiment ce nom, se réjouiront d'une mesure qui doit être le couronnement de l'édifice de leur religion. Mais cette joie de nos ennemis doit-elle être pour nous un sujet d'alarmes ? Nous ne le pensons pas, bien au contraire : le nouveau dogme est d'une fausseté si facile à constater, qu'il ne peut qu'augmenter dans les esprits solides la

ne continuèrent pas à jouir de cet avantage sous le nouvel empire qui a eu la prétention de restaurer l'Eglise gallicane ; mais il s'en dédommagèrent, en faisant refuser à Rome les candidats présentés par le gouvernement.

disposition à rejeter tous les autres; et d'ailleurs il est si opposé aux aspirations générales du monde civilisé, qu'il ne peut manquer d'exciter partout la réprobation la plus énergique. Ainsi, de même que l'on a vu le premier mouvement général contre le Christianisme se faire au moment même où les Papes lâchaient le dernier mot de leurs prétentions, de même il y a lieu d'espérer de voir l'anéantissement complet de cette religion s'accomplir aussitôt après le décret qui aura donné à ces prétentions la consécration suprême et définitive.

MARTIN BOUCHEY.

Fleurs de Religion (n° 5)

Depuis quelques temps, on parle beaucoup du concile romain, et l'on en parlera de plus en plus maintenant qu'il est réuni; mais un des côtés piquants que présentera cette sainte assemblée, n'a pas encore été examiné. Les questions soumises à la sanction des pères du concile devront subir l'épreuve du scrutin, ce qui, dans le temps où nous vivons, aura l'air d'approuver l'institution du suffrage universel, institution profane, impie, et qui, si nous avons bonne mémoire, était formellement anathématisée par le *Syllabus*. Ceci n'est rien encore: quel mode de votation adoptera-t-on? Exigera-t-on l'unanimité, la majorité absolue ou relative? S'il faut l'unanimité, peu, bien peu de propositions seront admises; s'il suffit d'une majorité quelconque, les évêques qui auront voté contre les questions sanctionnées par la majorité, seront dans un cruel embarras.

Je suppose que le miracle de la Salette soit soumis au vote du Concile et qu'il obtienne la majorité: il devient canonique, dogmatique, et refuser d'y croire est alors une hérésie; le Saint-Esprit qui inspirera les Pères du concile sera nécessairement avec la majorité, à laquelle l'infaillibilité sera acquise. Alors, les évêques ayant voté

contre et composant la minorité, devront être taxés d'hérésie; ils auront voté contre ce miracle, parce qu'ils n'y croyaient pas, parce qu'ils étaient en contradiction avec le Saint-Esprit, parce qu'ils étaient hérétiques avant comme ils le seront après. Si on les laisse retourner au milieu de leurs ouailles, celles-ci ne pourront continuer d'avoir confiance en eux, et pourront douter de la valeur des sacrements que des mains hérétiques leurs auront appliqués. Mais le Pape ne pourra permettre que ces évêques continuent de conduire leurs *troupeaux ;* il devra de plus les excommunier dans le mode majeur. Quel scandale dans le sanctuaire!

La souscription de *l'Univers* consolera le Pape et les évêques de ces inévitables désagréments. Cette souscription produira assurément, au point de vue monétaire, les plus beaux résultats; en attendant, elle nous amuse. Les *boniments* des souscripteurs sont d'une haute gaîté; je voudrais pouvoir en reproduire quelques-uns; faute d'espace, j'en signalerai un seul à l'attention des Rationalistes: c'est celui qui adresse sa souscription « à Pie IX, héritier de Saint-Pierre de *toutes* ses prérogatives ». L'héritage et les prérogatives de Saint-Pierre, c'est simplement sublime. Cela nous rappelle un mot digne d'être répété: Un pape voulant abaisser un doge de Venise, souverain éligible, lui demandait où était l'acte qui l'investissait de l'empire de la mer — « Vons le trouverez, Saint-Père répondit le doge, au dos de l'acte qui renferme la donation de Constantin ».

L'ex-père Hyacinthe obtient en Amérique un succès immense, un succès de premier sujet en représentation extraordinaire. Ces Américains sont étonnants: ils ont compris que nos prêtres n'étaient que des comédiens, et il acclament un carme comme ils applaudiraient un ténor. Après cela, il est certain que les Américains ont raison, au moins dans un sens.

La police recherche un sieur Albert Marius, âgé de

23 ans, clerc de notaire, accusé de vols qualifiés commis chez son patron, et précédemment condamné, à Nîmes, étant frère de la doctrine chrétienne, sous le nom de Théobald, à deux ans de prison pour divers attentats à la pudeur. Elle est jolie la doctrine chrétienne. Passons ceci à l'actif de messieurs les congréganistes.

Un prisonnier du Pape s'évade; au bout de quelques jours, on le reprend. Interrogé sur les motifs de son évasion et sur les moyens employés pour la réaliser, il juge inutile de répondre à la première question; mais il imagine, pour répondre à la seconde, un système de défense bien fait pour embarrasser le tribunal papal: il prétend qu'il a été délivré miraculeusement, et que la Sainte-Vierge elle même est venue lui ouvrir les portes de sa prison. Les juges romains, obligés de croire aux miracles, devront, s'ils ne s'en rapportent pas à la défense du fugitif et s'ils veulent contrôler le miracle, s'adresser directement à la mère de Dieu, déesse des temps présents. Nous savons qu'il y a des exemples de ces célestes correspondances; Jésus, le fils de la Vierge, daigne parfois répondre lui-même. Mais nous ne savons pas si ces lettres ont une valeur juridique. Si l'accusé allait demander au tribunal de se déclarer incompétent jusqu'à ce que madame Joseph vienne en personne témoigner du rôle qu'elle a joué dans cette affaire? Il faut convenir que le commerce du surnaturel devient de plus en plus difficile.

On avait annoncé à tort la démission du cardinal-archevêque de Lyon, primat des Gaules, prince de la sainte Eglise romaine. A ce sujet, un petit journal de sacristie, *l'Echo de Fourvière*, commet la phrase suivante : « La santé de son Eminence ne donne pourtant aucune grave « inquiétude et nous espérions qu'elle lui permettrait de « garder longtemps encore *cette houlette de Saint-Pothin*, « qui est, depuis bientôt trente ans, *si bien placée entre* « *ses mains par la divine Providence.* » On nous pardon-

nera, si nous n'admettons pas cette phrase et si nous avouons, qu'en la lisant, nous avons cru lire le *Tintamarre.*

Populus Leo

Maladresse de Mahomet

Quand Mahomet voulut fonder un nouveau culte,
Des frivoles cités évitant le tumulte,
Dans les déserts, dit-on, longtemps il se cacha,
Et Gabriel souvent avec lui s'aboucha.
Ce Gabriel en qui tout enfant du Prophète
Croit voir dévotement l'archange ainsi nommé,
N'était qu'un simple anachorète,
Mais fort habile et fourbe consommé.
C'est un point désormais éclairci pour l'histoire.
Comment Mahomet l'a connu,
Le détail n'en est point jusqu'à nous parvenu;
Mais il importe peu; prenons-le pour notoire.
Bien des faits ici-bas passent pour vérités
Par cela seul que nul ne les a contestés.
Donc, ne contestons point et bornons-nous à croire.
Or, Mahomet et Gabriel
S'occupaient dans leur solitude
A créer pour la multitude
Un dieu neuf dans un nouveau ciel.
Ce n'est pas une mince affaire;
Car, outre que c'est un péché,
J'en sais bien qui voulant le faire
S'en trouverait fort empêché.
Grâce au talent des deux ermites,
Allah fut bientôt proclamé.
Mais là s'arrêtent les limites
De l'accord qu'ils avaient formé.
Quand vint le moment de s'entendre
Sur le culte qu'il fallait rendre

Au dieu qu'ils vénaient de forger,
Gabriel soutint au prophète
Que plus ce culte serait bête,
Plus il devait se propager.
Je connais, lui dit-il, la sotte race humaine :
L'absurde, croyez-moi, chez ces esprits tremblants
Fera plus dans une semaine
Que la raison dans dix mille ans.
L'entêté Mahomet du rusé solitaire
N'écouta qu'à moitié le conseil salutaire :
Dieu sait si le le fils d'Abdallah
Commit une faute en cela !
Car si de Gabriel son maître
Il eût suivi les arguments,
Les trois quarts des hnmains, peut-être,
Seraient aujourd'hui musulmans.

P.-G. Drevet.

Chronique

Ouverture du Concile. — Le 8 Décembre, ainsi qu'il avait été réglé dans la bulle d'indiction, a eu lieu à Rome l'ouverture du dix-neuvième concile œcuménique. La cérémonie a duré depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures après-midi. Elle n'a rien offert de remarquable, si ce n'est le soin avec lequel le Pape s'est appliqué à mettre la distance de maître à valet entre lui et ses *vénérables frères*. Tandis qu'il portait lui-même la mître précieuse, il leur imposait à eux une modeste mître de l n ; et il n'avait pas manqué de donner le pas sur tous les évêques, archevêques et patriarches, à ses cardinaux, c'est-à-dire aux prélats de sa cour, quand bien même ils n'étaient que prêtres ou diacres. Il est impossible d'exprimer d'une manière plus éclatante que, si l'on prononce encore le mot de frères, ce n'est que du bout des lèvres, et qu'au fond du cœur on se dit *maître souverain*.

Une émeute pour un cheveu. — La tranquillité publique a été troublée d'une manière très-grave par le parti clérical, à Modica, ville de Sicile. On était allé pour prendre possession, au nom du Gouvernement, des biens du Chapitre de l'Église de *Sancta Maria di Betlemme*. Les chanoines, qu'on voulait réduire à la *pauvreté évangélique*, avaient protesté de toutes leurs forces contre la nécessité d'arriver à ce point de perfection; mais, quand ils eurent reconnu que toutes leurs paroles restaient sans effet auprès des autorités chargées d'appliquer la loi, ils eurent recours à un artifice bien digne de gens de leur espèce. Ils firent répandre le bruit dans la populace que le délégué du Gouvernement et les gendarmes qui l'escortaient, venaient leur enlever...... devinez quoi? *Un cheveu de la Vierge!* Oui, messieurs les incrédules: un cheveu, *authentique*, s'il en fut, que ces braves chanoines conservaient dans un reliquaire et qu'ils conserveront encore, il faut bien l'espérer, jusqu'à la consommation des siècles. Eh bien, ce pieux mensonge a suffi pour provoquer une véritable émeute dans une ville de quarante mille habitants. On sonna même le tocsin, et plus de quatre mille crétins, dit-on, accoururent autour de l'église pour protéger le précieux talisman. Il a fallu l'intervention de la troupe pour renvoyer chez eux ces paladins du *chignon* de la Vierge et pour sauver le malheureux délégué, qui avait déjà reçu deux coups de couteau et qu'on était en train de traiter *à la façon de l'interdit*, pour nous servir de l'expression biblique. Qu'on vienne encore nous dire que l'enseignement religieux n'élève pas les âmes au plus haut degré de l'intelligence et de la civilisation!

Avis aux abonnés du RATIONALISTE

Nous prévenons ceux de nos abonnés qui habitent la Suisse, que le prochain numéro du Rationaliste leur sera présenté contre remboursement pour le premier semestre de la 9me année.

Nous prions ceux de nos abonnés qui sont à l'étranger (France, Italie, Belgique ou Allemagne), de vouloir bien nous envoyer, dans le plus bref délai, le prix de leur réabonnement pour six mois ou pour l'année entière. Le meilleur moyen à employer pour effectuer ce paiement, est de nous adresser un mandat sur la poste de Genève (Suisse) ou de Fernex-Voltaire (Ain), aux bureaux du *Rationaliste*, à Genève, rue des Chanoines, n° 8. Ils peuvent compter les frais d'envoi en dedans du prix de l'abonnement.

Genève. — Imp. veuve Œttinger et Cie, route de Carouge.

TABLE ANALYTIQUE

des Matières contenues dans le 8.e vol. du **Rationaliste**

(1869)

Avis divers

Annonces.

Errata.

Page 160 pour la page 135, ligne 20.
Page 496 pour la page 471, ligne 20.
Page 528 pour la page 512, ligne 1.

Articles philosophiques.

Actualités

Polémique

Variétés

Critique de la Bible

Correspondance

Bibliographie

Poésie

Chronique

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE



B

C

D

E

F

H

I

J

L

M





P



R



T





Index des Auteurs et de leurs articles :

M.M.

Errata de la 8.ème année

1° Dans le n° 29, à la page 462, à la ligne 23, au lieu de « *mer sans eau* », lisez « *nuée sans eau* ».

2° Dans le n° 34, à la page 542, à la ligne 23, au lieu de « *commencées* «, lisez « *commencé* ».

3° Dans le même numéro, à la page 544, à la ligne 14, au lieu de « *constitutions* », lisez, « *institutions* ».

4° Dans le n° 35, à la page 558, à la ligne 12, au lieu de « *remplit* », lisez « *rempli* ».

5° Dans le même numéro, à la page 560, à la ligne 2, au tieu de « *séparée* » lisez « *séparé* ».

6° Dans le même numéro, à la page 560, à la ligne 23, au lieu de « *Elgo* », lisez « *Ugo* ».

7° Dans le n° 36, à la page 569, à la ligne 21, au lieu de « *ils n'ont pas* », lisez, « *n'ont pas* ».

